

DIGITHÈQUE

Université libre de Bruxelles

DION Marie-Pierre, "Emmanuel de Croy (1718-1784)" in *Etudes sur le XVIII^e siècle*, Volume hors-série 5, Editions de l'Université de Bruxelles, 1987.

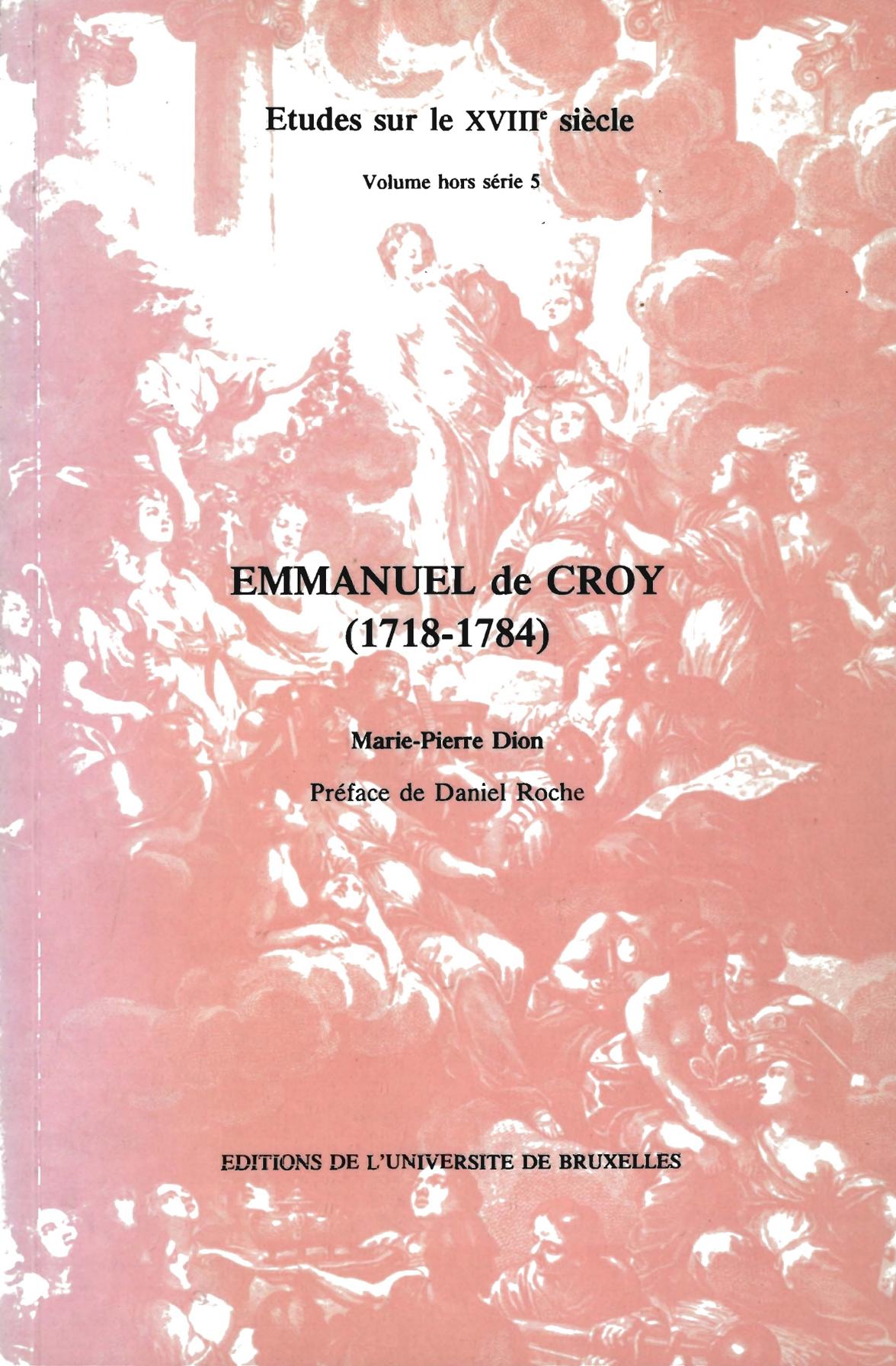
Cette œuvre littéraire est soumise à la législation belge en matière de droit d'auteur.

Les illustrations de cet ouvrage n'ont pu être reproduites afin de se conformer à la législation belge en vigueur.

L'œuvre a été publiée par les
Editions de l'Université de Bruxelles
<http://www.editions-universite-bruxelles.be/>

Les règles d'utilisation de la présente copie numérique de cette œuvre sont visibles sur la dernière page de ce document.

L'ensemble des documents numérisés mis à disposition par les bibliothèques de l'ULB sont accessibles à partir du site
<http://digitheque.ulb.ac.be/>



Etudes sur le XVIII^e siècle

Volume hors série 5

**EMMANUEL de CROY
(1718-1784)**

Marie-Pierre Dion

Préface de Daniel Roche

EDITIONS DE L'UNIVERSITE DE BRUXELLES

GROUPE D'ETUDE DU XVIII^e SIECLE

Directeur: R. Mortier

Secrétaire: H. Hasquin

Pour tous renseignements, écrire à M. Hasquin

Faculté de Philosophie et Lettres

Université Libre de Bruxelles

50, av. F.D. Roosevelt — 1050 Bruxelles

EDITIONS DE L'UNIVERSITE DE BRUXELLES

Avenue Paul Héger, 26 — 1050 Bruxelles — Belgique

Emmanuel de Croÿ (1718-1784)

Il a été tiré de cet ouvrage
quinze exemplaires numérotés de I à XV
réservés à S.A.S. le Duc de Croÿ-Dülmen
et à sa famille, ainsi qu'à l'auteur et aux éditeurs
quarante-cinq exemplaires numérotés de 1 à 45
destinés aux membres de la
Société des Bibliophiles Français

Ouvrage publié avec le concours
de S.A.S. le Duc de Croÿ-Dülmen

Etudes sur le XVIII^e siècle

Volume hors série 5

**EMMANUEL de CROY
(1718-1784)**

**Itinéraire intellectuel et réussite nobiliaire
au siècle des Lumières**

Marie-Pierre Dion

Préface de Daniel Roche

EDITIONS DE L'UNIVERSITE DE BRUXELLES

I.S.B.N. 2-8004-0918-5
D/1987/0171/1
© 1987 by Editions de l'Université de Bruxelles
Avenue Paul Héger 26 1050 Bruxelles (Belgique)

Imprimé en Belgique

Remerciements

Ce livre reprend les thèmes développés dans une thèse d'Ecole des Chartes récompensée par le Prix Molinier en 1984 et par le Grand Prix de la Renaissance française en 1985. Travail de débutant, il n'aurait pas été entrepris sans la confiance et les encouragements prodigués, aussi aimerais-je qu'il contribue à régler les lourdes dettes de gratitude que j'ai contractées à l'égard de tous ceux qui m'ont aidée.

Je voudrais adresser tous mes remerciements à M. Barbier. Sa connaissance des fonds anciens de la Bibliothèque municipale de Valenciennes est à la source de mes recherches et son aide attentive et amicale les a guidées.

Ma reconnaissance va également à M. Martin, professeur à l'Ecole Nationale des Chartes, directeur d'études à l'Ecole Pratique des Hautes Etudes, et à M. Roche, professeur à la Sorbonne et à l'Institut Universitaire Européen de Florence. Je dois tout à la richesse de leur enseignement et de leurs travaux, à la pertinence de leurs suggestions, à leur constante disponibilité et à leur appui. Je remercie M. Roche pour la préface qu'il a bien voulu rédiger.

Je remercie aussi vivement Mme Baudoux-Rousseau et Maître Delcourt qui ont bien voulu me faire part, avant publication, de leurs travaux parallèles au mien.

Je sais gré à Mme Pastoureau, conservateur au Département des Cartes et Plans de la Bibliothèque nationale, à MM. les professeurs Nordman et Trénard et à M. Duvosquel, chef du service culturel du Crédit communal de Belgique, de leurs encouragements et de leurs conseils.

Je n'aurai garde d'oublier toutes celles et tous ceux qui, par leur amabilité et leur prévenance, ont facilité mes déplacements incessants, ont accéléré la communication des livres et des documents ou ont aidé à la préparation matérielle de ce travail.

Incommensurable est ma dette à l'égard de la famille de Croÿ et je dois une reconnaissance toute particulière à S.A.S. Monseigneur le Duc de Croÿ-Dülmen qui a bien voulu m'ouvrir ses archives passionnantes avec la plus grande libéralité et s'attacher à la publication de ce travail.

Préface

Dans ses *Souvenirs*, Roger Martin du Gard évoque l'esquisse, faite en s'amusant, du portrait du jeune chartiste qu'il apercevait dans la glace : « Il était entré à l'École comme on entre sous une porte cochère, pendant une averse, pour attendre... » (*Souvenirs*, Œuvres complètes, T. 1, pp. L et LI). C'était sans doute son cas. Ce n'est nullement celui de Marie-Pierre Dion à qui je dois le bonheur de préfacier cette monographie exemplaire et importante. Elle aussi, effectivement, a franchi l'austère portail de l'École, resserrée entre l'entrée de l'auguste Sorbonne et la majesté monumentale de la chapelle de Richelieu; elle aussi a pu profiter de l'exemplaire accueil qu'offre cette grande école parmi nos grandes écoles et nos universités; elle aussi a pu contracter envers son établissement et ses maîtres des dettes importantes : le goût d'écrire l'histoire, une certaine méthode de travail rigoureux, une certaine discipline morale et intellectuelle. Cela peut se lire dans ce livre. Les bonnes biographies sont rares à un moment où elles pleuvent sur la table des éditeurs et le bureau des historiens, car rien n'est plus difficile à renouveler. Il y faut le talent qu'on acquiert rarement au saut de la jeunesse, la jeune chartiste en a à revendre; il y faut la compétence, l'École des Chartes y a pourvu; il y faut une sensibilité historique et humaine sans défaut, c'est l'aptitude de Marie-Pierre Dion d'avoir tout cela à l'âge où tant d'autres se cherchent.

Son étude sympathique et érudite, ce livre chaleureux, nourri aux sources, déjà profond, témoigne d'une formation, d'une démarche, d'un caractère. Aujourd'hui, conservateur d'une de nos plus belles bibliothèques de provin-

ce, à Valenciennes, engagée dans un travail quotidien difficile, responsable et gestionnaire, assurée de sa vocation et, pourquoi ne pas l'écrire, de la grandeur de sa mission (défendre, étendre, faire comprendre la nécessité du livre), en publiant sa thèse, elle paie sa dette envers tous ceux qui ont contribué à faire ce qu'elle est devenue; elle prend sa place dans la communauté historique en faisant entendre sa voix; elle fait avancer notre discipline en ne laissant pas sous le boisseau le trésor amassé. Son travail probe et exigeant, attirant par sa manière personnelle de dire les choses, voire de relire avec scrupule et invention des documents, des textes, d'un modèle bien connu, présenté au terme de choix réfléchis avec méticulosité et harmonie, fait revivre un homme et son monde à un moment de rupture principal pour la culture et la conscience de la France moderne. C'est cet apport que le préfacier voudrait mettre en valeur en proposant ici sa lecture première, privilégiée encore pour avoir suivi le parcours intellectuel de l'auteur et pour avoir en quelque sorte vu naître une œuvre et une écriture. Si une mauvaise préface n'ajoute rien à un mauvais livre, je souhaiterais dire, en retournant le mot de Vauvenargues, qu'une préface, qu'on aimerait bonne, ne peut qu'ajouter à un très bon livre.

Cette monographie prouve la force de la rencontre réussie de l'histoire sociale et de l'histoire du livre. C'est une approche d'histoire culturelle où se conjuguent la tradition des études consacrées à l'histoire de la noblesse au siècle des Lumières et la novation des historiens de la lecture et de la diffusion sociale des idées. En écrivant ce portrait vivant et vif d'Emmanuel de Croÿ, Marie-Pierre Dion a su utiliser la pente profonde de son personnage qui n'était pas un écrivain mais qui écrivait tous les jours, « fort souvent très à la hâte, à terre, en l'air, sur mes genoux et comme j'ai pu... », un texte ambigu, hésitant entre le journal et les mémoires. Elle a su en rassemblant notes, plumitifs, brouillons, papiers de l'homme et de la famille, lettres, listes de livres et de cartes, catalogues, comptes, inventaires, archives familiales entassées, inédits conservés à Dülmen ou dans les dépôts publics de France et de Belgique, constituer les signes révélateurs d'un itinéraire intellectuel et symboliques d'une réussite sociale. Cette ardeur documentaire qui n'alourdit jamais l'écriture doit, on s'en doute, beaucoup aux familles héritières, qui ont généreusement ouvert leur collection. On voudrait aussi les remercier ici, ce livre est aussi leur réussite. Il nous fait connaître un militaire, un noble, un grand noble, un philosophe et un chrétien.

Le XVIII^e siècle ne manque pas de militaires illustres, Bélidor et Vauban qui ouvrent l'âge des ingénieurs, Maurice de Saxe que le bon peuple adorait pour ses galanteries et ses manières de savoir jeter l'argent par les fenêtres, le Chevalier d'Arcq qui, entre sa province et Paris, défendit la *noblesse militaire*, et Monsieur de Guibert, homme de salons et de campagnes pour qui se désespérait Julie de Lespinasse et dont l'*Essai général de tactique* est

l'un des plus grands livres du temps, et Gribeauval dont les canons et les prolonges donnèrent à Bonaparte la suprématie conférée par la mobilité et la disponibilité de l'artillerie, le contrôle de la puissance du feu. Bref, à l'âge des *militaires philosophes* les figures de premier rang ne manquent pas. Emmanuel de Croÿ, moins illustre aux yeux de la postérité, moins connu surtout, est d'une envergure comparable. Né en 1718, mort en 1784, l'homme a occupé suffisamment de place et il a suffisamment écrit pour permettre d'évoquer toutes les facettes du devenir nobiliaire dans la très grande et très cosmopolite aristocratie, la vraie, celle qui compte vraiment en Europe, à Paris et à Versailles, à Berlin et à Potsdam, à Vienne et à Schönbrunn, voire à Madrid, à Londres, à Rome, à Florence et à Turin, sans oublier la lointaine Saint-Petersbourg: Emmanuel de Croÿ a toutes les complexités d'une figure notable de l'Europe éclairée.

Il hérite de plusieurs siècles de ténacité et de désinvolture héréditaires. La *tradition* donnait à la famille une origine illustre et royale, les recherches que conduisit le prince après son veuvage semblent confirmer un destin plus banal qui s'enracine dans le terroir picard. Emmanuel de Croÿ, prince du Saint-Empire, grand d'Espagne, maréchal de France et chevalier des ordres du Roi, grand veneur héréditaire du pays et comté du Hainaut, baron de la ville de Condé, abandonne Attila et les illustres rois de Hongrie sans accepter pour cela la tâche initiale bourgeoise. Chez lui, la généalogie trace un horizon entre le rêve des ascendances mythiques et la réalité de l'appartenance profonde aux régions qui sont chères à la famille; c'est l'expression d'une conscience du plus haut rang et d'une familiarité avec les modèles et les exemples qui marquent le destin du lignage. Il a tous les choix possibles à sa disposition parmi toutes les branches du sang des Croÿ, illustrées au service des Capétiens directs et indirects, des Valois, des Bourbons, des ducs de Bourgogne et des Habsbourg. Princières et ducales les souches françaises mirent pratiquement trois générations à se faire admettre dans le clan des snobs versaillais, où l'on moquait, avec Saint-Simon, toujours lui, les prétentions et l'orgueil généalogique des Croÿ passés d'Empire en Royaume. L'une des principales ambitions d'Emmanuel de Croÿ fut de porter à la hauteur de son passé légendaire et réel, l'éclat de la famille francisée et unie.

Deuxième intérêt, on peut lire dans son journal et dans ses actes un modèle de réussite, il y en eut d'autres, mais celui-là a l'originalité d'associer la vie à Paris et en province, le succès des armes et la retraite sans démission, la lutte pour la grandeur familiale et le goût des lettres. Né au château de Bailleul, cinq ans à peine avant la disparition de son père, c'est un enfant de la province. Il grandit à Condé, dans une ambiance propice à l'évocation de la gloire, élevé à entendre parler des batailles et des sièges où ses aïeux «avaient tant répandu leur sang...». A neuf ans, il entre au collègue de

Clermont, et à dix ans, La Guérinière en fait un cavalier. Il reçoit ainsi l'éducation d'élite qui doit lui permettre de soutenir son rang et d'accéder aux emplois. Sa mère y veille et intrigue pour cela. A partir de 1731, c'est un précepteur, Bottée de Bouffée, un Picard, militaire, chevalier de Saint-Louis, tacticien, directeur de la Société des Arts que patronne le comte de Clermont, qui continue son éducation. Il lui doit sans doute son intérêt encyclopédique, ses curiosités de tous ordres et aussi son attachement à la foi des ancêtres, l'idée aussi, plus rare, que la profession des armes « ne conduit aux honneurs que par le travail et la peine ». Croÿ témoigne ainsi des investissements éducatifs nouveaux de la noblesse française à l'aube des Lumières; il cumule les cursus éducatifs, sans doute à cause d'une santé fragile, mais aussi parce que les itinéraires multiples ouvrent les chemins du monde et que les résultats se mesurent à l'intérêt gagné dans l'enfance, conservé à l'âge adulte pour réfléchir, travailler et écrire. Plus tard, il se fera, dans le même esprit, le précepteur de ses enfants, mais sans les envoyer au collège, en élaborant sa propre philosophie pédagogique pour eux et les enfants de la noblesse.

Entré aux mousquetaires à 18 ans, en 1736, il est maître de camp en 1738; il est fait brigadier à Fontenoy et se distingue à Lawfeld. Nommé maréchal de camp en 1748, il quitte précocement l'armée. Il a épousé une d'Harcourt, arrière-petite-fille de Louvois et nièce de Belle-Isle. Il reste accablé par la mort de sa femme, preuve qu'on sait aimer dans le mariage y compris dans la noblesse. S'il se retire du service actif, c'est qu'il a le désir d'élever lui-même son fils et sa fille, c'est enfin qu'il est un courtisan — peu convaincu malgré ses succès —, en bref, il veut illustrer le nom de la famille par d'autres voies. S'il partage désormais sa vie entre la province et la Cour, l'étude et l'administration de ses biens, il ne renonce pas à des responsabilités militaires. En 1757, il commande en Artois, Picardie, Calais et Boulonnais, rôle qu'il assume jusqu'à la guerre d'Indépendance américaine, organisant avec décision la défense des côtes contre d'éventuelles descentes anglaises. En 1783, il reçoit le bâton de maréchal qu'il porte sur presque tous les tableaux qui le représentent à tous âges, preuve qu'il veillait à son image et que la guerre avait été une de ses passions.

Deux autres se partagent sa vie: la grandeur familiale et les lettres. Pour la première, tout lui est bon, l'étude généalogique, la patience infinie pour nouer les intérêts parfois contradictoires des branches du lignage dont il est devenu le leader. Avec les Croÿ d'Havré, il conclut « *un petit traité de cœur et de politique entre nous deux, de nous entretenir de tout, de nous communiquer nos vues, de nous dire nos vérités et de veiller l'un pour l'autre à nous pousser et à nous dire tout ce que nous pouvions découvrir [qui] avait rapport à nos intérêts* ». Ainsi s'épaulant, la réussite d'une des branches joue pour le prestige de toutes. De plus, de l'attachement au passé et à la grandeur

de la maison découle le souci d'accroître et de bien gérer le patrimoine, le souci également de *l'oeconomie* qui permet de jouir des «*vrais délices champêtres embellis encore par ceux de la propriété*». Emmanuel de Croÿ n'est pas du côté du gaspillage mais de celui de l'investissement maîtrisé : c'est un *noble capitaliste*. Sa fortune s'accroît grâce à sa combativité, à son audace, bref, à son sens des profits. Il veille à ses droits seigneuriaux, surveille ses fermiers, achète des terres — nobles de préférence —, soutient procédures et procès, vend les seigneuries et les fermes isolées. Autour de Condé, de part et d'autre de la frontière, il concentre ses biens dans un «*inextricable mélange de hardiesse et de passéisme*» comme l'écrit joliment Marie-Pierre Dion. En 1789, les seuls revenus seigneuriaux rapportent pour le seul duché de Condé 7 500 livres, le sixième du revenu de cette terre. Les mines, le charbon sont intégrés au fief et développés avec un souci rare de modernisation. Avec un capital de près de six millions de livres, en dépit de charges très élevées qui s'élèvent à 1 800 000 livres, le revenu des Croÿ est l'un des plus élevés du royaume : 200 000 livres vers 1770, dont moins de 20 000 livres en pensions et grâces du roi, ce qui range Croÿ parmi les aristocrates indépendants, et plus de 50 000 livres pour le profit des entreprises, ce qui le place du côté de l'avenir industriel. Le tout est largement dépensé dans les emprunts et les rentes, les constructions et l'entretien des bâtiments, les charités et le superflu qu'exige une vie seigneuriale de premier rang, et la participation à la vie de Cour. En grappillant, Emmanuel de Croÿ ne doit pas un sol de dettes en 1785, ce qui est assez exceptionnel et traduit qu'en passant de la noblesse provinciale aisée, assise, reconnue, à la très riche et très haute aristocratie, les Croÿ ont su cependant concilier l'intérêt, les devoirs, et une certaine manière de bonheur hors du commun que permettent «le mode d'être bon campagnard» et la vie au pays natal. Clientèles et fidélités, chasses et fêtes, vie publique et *grands objets*, vie privée et culte du sentiment intérieur composent l'idéal de cet aristocrate chrétien.

Croÿ l'a approfondi en cultivant les sciences, les lettres, la réflexion, sur les chemins de la lecture comme sur les routes des voyages, et cette intellectualité est à ses yeux nécessaire : pour que la noblesse tout entière conserve sa place et son rôle dans la nation, elle doit ajouter à la naissance et au rang, le mérite et les capacités. Pour ce faire, Emmanuel de Croÿ sera un bibliophile et un lecteur utilitaire. L'étude de ces pratiques constitue sans conteste, l'un des aspects les plus neufs et les plus attractifs du livre de Marie-Pierre Dion. Son goût personnel et son talent font de ses reconstitutions patientes un tableau particulièrement organisé et vivant des manières de lire nobiliaires. La Bibliothèque est aux yeux d'Emmanuel de Croÿ le symbole du renouveau familial. A Paris, dans l'atmosphère préservée du *cabinet d'étude*, et après 1765, dans l'ambiance élégante de la pièce dite *de découverte* les livres sont au premier rang des objets de la vie ordinaire. En province, à Condé, la bibliothèque est celle d'un vieux château, ornée des

portraits familiaux et peu à peu modernisée, agrémentée de *curiosités*, où Emmanuel de Croÿ a su se bâtir son espace: «*mon cabinet était fort gai, voyant de quatre lieues loin de chaque côté et voyant le printemps sous mes fenêtres*». Contrairement au bureau parisien, arrangé, ordonné, c'est un lieu de travail familial, en désordre, personnel et accueillant où la solitude est possible mais n'est pas obligatoire. Associé avec la bibliothèque agrandie, aménagée, augmentée d'un *cabinet d'Histoire naturelle*, c'est un lieu où s'incarnent la volonté de puissance et la magie du passé infiniment présent.

Entre la capitale et la province, les livres circulent, s'accumulent. Dans les équilibres majeurs de la bibliothèque se combinent héritages — les trésors paternels que Philippe-Alexandre-Emmanuel de Croÿ, esprit libre, a laissés — et choix personnels d'Emmanuel, esprit pieux et philosophique à la fois. On y mesure l'entretien, la gestion d'un patrimoine culturel — le duc fait relier ses livres sans affectation — et sa réappropriation, son accroissement, par l'aristocrate des Lumières qui se plie aux exigences de son rang et suit les inflexions d'un siècle encyclopédique: 4 000 titres, 8 000 volumes sont rangés sur les rayons, monumentale et éclectique collection, mise à jour, jamais fermée. Moins de 10 % de livres de piété, mais lus avec attention, 30 % de sciences et arts, un quart de littérature, un tiers d'histoire; la bibliothèque des Croÿ ne diffère pas des bibliothèques nobiliaires par ailleurs déjà étudiées. Elle fait sa place largement à l'étude du passé, au rêve littéraire et au divertissement de la fiction, mais avec une ouverture très caractéristique aux préoccupations du temps. Emmanuel de Croÿ aspire à une vision réformiste, plus patriotique que philosophique; sa spiritualité est tranquille, épurée, accueillante à des formes nouvelles de sensibilité et surtout à tout ce qui peut aider au dialogue de la raison et de la foi. C'est un conciliateur.

Surtout le livre n'est jamais pour lui une fin. C'est un instrument, il croit au rôle de l'écrit et à sa mission de lecteur, comme le prouvent, tout au long du livre, la présence du *Journal* matérialisée dans ses quarante et un volumes manuscrits, et les innombrables notes et commentaires de lecture. Ce matériel hétéroclite, composé de résumés, d'observations notées, de propos entendus et relevés, d'analyses réfléchies et d'études choisies, révèle un profil culturel. *Mémoires* d'une vie, que justifie la volonté d'arrêter le temps qui passe et de transmettre l'héritage, geste de solidarité et de solitude, aptitude du collectionneur de faits, ces pages qui trahissent une volonté disciplinée de chaque instant ne s'arrêtent qu'aux portes de la mort. C'est un document irremplaçable et attachant, mise en scène d'un acteur sans doute de second plan, mais d'un *moi* de première qualité. Lecteur privilégié, Emmanuel de Croÿ aspire sans doute moins à écrire à son tour, qu'à appliquer et à agir. C'est un intermédiaire culturel.

Le livre de Marie-Pierre Dion prouve suffisamment la difficulté de tracer des noblesses du XVIII^e siècle un portrait unique et schématique. Il met à mal suffisamment d'idées reçues, admises, retransmises, en dépit des efforts de tous ceux qui lancés par Ernest Labrousse et Alphonse Dupront sur les chemins de l'histoire de la Société et de la culture ont tenté une meilleure appréciation des modèles de vie et des sagesse anciennes. Emmanuel de Croÿ est un homme des Lumières que préoccupe la volonté d'adapter sa classe, la noblesse, qui n'est ni homogène, ni cohérente, au devenir dont les données sont incertaines à lire. Cet amateur de sciences est aussi un chrétien, sans se contredire, patriote plus qu'académicien, au service de la nation qu'il incarne encore dans le roi. La réussite de son clan, une fortune hors du commun, lui imposent de se distinguer pour être et rester parmi les premiers. La lecture, l'écriture, l'étude, le mécénat, sont les instruments d'une action qui ne trouva point totalement son théâtre. Emmanuel de Croÿ est resté un veilleur, *«car il n'est que dans l'obscurité et le grand silence de la nuit qu'on peut faire un grand ouvrage de suite...»*.

Avec cette biographie intellectuelle passionnée et passionnante, Marie-Pierre Dion a su rendre pleinement justice à l'homme — c'est un vieux rôle des historiens — mais plus encore elle a pu faire prendre conscience des difficultés de l'histoire culturelle et de son intérêt pour aider à comprendre l'entrelacs du réel et de l'imaginaire, l'imbrication de la mémoire et de l'anticipation. En guise de conclusion à toute une existence désormais si proche et si familière grâce au travail de l'historien, quelle plus belle réflexion que celle qui achève les mémoires de la vie d'Emmanuel de Croÿ? Son secrétaire eut ordre de conclure le journal, non pas en relatant les ultimes instants et la bonne mort du maréchal mais en y notant: «Enfin, il faut étudier à chaque minute avec courage».

Daniel ROCHE,
 Professeur à la Sorbonne (Paris I),
 Professeur à l'Institut Universitaire Européen (Florence).

Introduction

Ce travail résulte d'un triple intérêt pour l'histoire sociale du XVIII^e siècle, pour l'histoire culturelle liée à l'étude de la diffusion du livre et pour l'histoire approfondie des mentalités par le biais des journaux privés.

Ces trois thèmes n'ont guère été rassemblés dans les travaux historiques concernant le XVIII^e siècle, car rares sont les fonds d'archives assez complets pour permettre d'embrasser tous ces domaines à la fois et, malgré cela, assez limités pour autoriser un seul chercheur à s'y attaquer¹. Aussi cette étude a-t-elle profité de la triple chance de disposer d'un fonds de livres en partie dispersés mais non totalement éparpillés sous la Révolution française, d'avoir accès à de riches archives privées et de pouvoir suivre un homme qui s'est raconté tout au long des *Mémoires de [s]a Vie*.

Ecouter Emmanuel de Croÿ, noble hennuyer, au fil des pages de son journal s'est peu à peu avéré une démarche plus riche que la biographie, ce «genre historique rassurant (en apparence), car chacun sait comment, entre un baptême et un enterrement, l'histoire commence et s'achève»².

Il va sans dire que les faits et gestes d'un homme qui fut un acteur et un témoin important de la vie militaire et politique du XVIII^e siècle présentaient un intérêt incontestable dont il fallait tirer toutes les leçons. Mais sous peine de ne faire que réécrire à la troisième personne un récit dont la spontanéité fait le charme, il fallait adopter une perspective différente de celle de l'auteur³.

La fortune, le rang et la culture, de l'éducation reçue jusqu'aux lectures expliquent pour une large part chez un homme la compréhension ou le refus d'un monde qui évolue. Il faut faire aussi la part des goûts et des choix individuels, des « réformes morales » et « règlements de vie ». A mi-chemin entre l'histoire de la noblesse et la biographie de grand homme, entre l'histoire de la diffusion des livres et celle du jaillissement des idées, l'on peut tenter une approche du siècle des Lumières, par laquelle collectif et individuel, quantitatif et qualitatif s'éclairent l'un l'autre. Le journal d'Emmanuel de Croÿ, « situé au point d'articulation de l'être humain, de sa place sociale et de sa culture »⁴ invite à le faire. Enraciné dans le quotidien, il permet de ne pas limiter l'itinéraire d'un homme à celui d'un pur esprit : toute démarche mentale ou intellectuelle y entretient des relations complexes avec des lieux, des objets ou des êtres.

Par son infinie diversité le journal d'E. de Croÿ n'impose aucune direction ni directive. Son étendue invite cependant à suivre une trajectoire bien délimitée. Sans perdre de vue l'ensemble de l'existence ni l'unité de la vision de l'auteur, l'optique choisie est ici celle de la formation puis de la maturation d'une culture au temps des Lumières, perspective unifiante mais non totalisante⁵. L'absence d'étude sémiologique adaptée à l'hétérogénéité d'un journal ou d'un récit de vie ne permet guère à l'historien des mentalités d'affiner la méthode thématique traditionnelle et de répondre à l'exigence de « quantification des signes » définie par A. Dupront⁶. L'on ne peut qu'isoler des mots-force ou des images-clé et rassembler les convergences par une quête patiente toujours ouverte⁷.

La bibliothèque à travers laquelle le lecteur perçoit la réalité et bâtit sa vision du monde, véritable « inventaire culturel » mais aussi moyen de domination et de prestige, offre, après le journal, un autre modèle à la réflexion⁸. Depuis les travaux de D. Roche et F. Furet, des méthodes de dépouillement et d'analyse ont été proposées pour permettre de comparer les différents fonds inventoriés. Les limites évidentes qu'offre l'étude d'un catalogue de bibliothèque pour cerner la culture et les idées de son propriétaire peuvent ici être reculées très loin grâce aux notes de lecture conservées.

Quant aux archives familiales, faites de lettres et de comptes, elles permettent de pénétrer dans la réalité de la vie quotidienne d'un homme. Jointes à divers témoignages de contemporains et à des documents émanant d'institutions, elles ont permis d'éclairer nombre d'obscurités du journal et d'appréhender l'itinéraire d'Emmanuel de Croÿ dans son contexte politique, militaire, économique et social.

Par sa mentalité nobiliaire, sa culture militaire, son esprit préscientifique, Emmanuel de Croÿ reflète les grandes tendances de son milieu et de son époque. Ne chercher que les symptômes tenus de phénomènes dépassant

l'individu révèle cependant vite ses limites. L'esprit d'Emmanuel de Croÿ, qui fait se côtoyer l'abbé Pluche, Cassini et Lalande, et où le chevalier de Brécourt semble défier Rousseau, a sa cohérence — sinon son originalité — propre. Un jeu complexe d'automatismes, de permanences, de silences, de déformations, d'erreurs, d'improvisations et de novations aboutit à une vision cohérente du monde.

Comment, au XVIII^e siècle, une mentalité nobiliaire évolue-t-elle, comment une culture aristocratique se distingue-t-elle des autres, comment un noble participe-t-il au mouvement des idées et à l'essor des sciences de la seconde moitié du siècle? La réponse à toutes ces questions permettra peut-être de mieux connaître Emmanuel de Croÿ. Au-delà des pages noircies de sa plume se profile, en effet, un auteur que biographies et livres d'histoire qualifient, à leur fantaisie, de « noble libéral »⁹ ou de « grand seigneur autoritaire »¹⁰, de « dévot »¹¹ ou de « mécène éclairé, artiste et lettré »¹², de simple « esprit curieux »¹³ ou de « savant distingué »¹⁴. Une telle diversité d'appréciations ne peut que rendre plus intéressante l'approche d'une personnalité que tous s'accordent à trouver attachante.

Après une présentation d'Emmanuel de Croÿ, de sa famille et de sa réussite sociale l'on essaiera d'abord de cerner sa manière d'appréhender le monde au travers de l'éducation, pendant les voyages puis au contact des réalités socio-économiques. La bibliothèque révélera d'autres choix culturels, par son apparence matérielle, son contenu, son utilisation. Enfin l'on suivra Emmanuel de Croÿ dans sa recherche d'un nouveau rôle culturel à la mesure de son envergure sociale.

Principes d'édition des passages cités

On (...) trouvera surement bien des details et personalités qui pourront ennuyer mais ils sont reelemment importants par la verité et l'exactitude des peintures et de la narrations des choses que j'ay été apporté de bien voire ou scavoir et par la candeur du tout car ne croyant pas que cela en vaudroit le peine je n'avois jamais songé à ecrire en regle ni en auteur mais seulement à bien dire avec sagesse, les choses comme elles estoient. (MV, t. XXXV, fol. 203)

Les documents originaux et les textes autographes ont toujours été préférés aux nombreuses copies conservées à Dülmen, copies qui, outre leur netteté figée, oublient des membres de phrase et des exemples, négligent les digressions et les confidences.

Les règles d'édition suivies en général par les historiens du XVIII^e siècle ont été respectées : il a paru indispensable d'aérer le texte des *Mémoires de ma Vie* en séparant les mots, de ponctuer les longues phrases pleines d'incises, sans toutefois en briser le rythme et d'accentuer les finales qui n'étaient pas atones. Une modernisation et une normalisation de l'orthographe des

Mémoires de ma Vie n'étaient pas indispensables à la compréhension immédiate de l'auteur dont le texte a été respecté à la lettre. L'historien de la langue n'y gagne pas grand'chose mais la pensée de Croÿ est parfois accusée par une orthographe expressive comme l'emploi de majuscules; son mode d'information écrit ou oral peut transparaître dans le caractère phonétique ou non de l'écriture. L'auteur est longuement cité, mais il ne s'agit pas ici d'une édition; aussi les coupures signalées par (...), sont-elles nombreuses; les notes des citations se réduisent au nécessaire et à des rapprochements avec d'autres textes de Croÿ ou d'autres auteurs. Tout ceci permet de saisir d'emblée un texte, son sens et son originalité, tout en lui conservant sa saveur et sa spontanéité.

NOTES

¹ Sur l'intérêt et la difficulté d'une recherche pluridisciplinaire, cf. J.-J. HEIRWEGH et M. MAT-HASQUIN, «Itinéraire intellectuel et gestion économique d'un noble hennuyer: S.-C. de la Barre (1753-1828)» dans *Etudes sur le XVIII^e siècle*, 1982, pp. 93-97.

² S. KRACAUER cité par D. ROCHE dans la présentation du *Journal de ma vie* de Jacques-Louis Ménétra, Paris, 1982, pp. 22-23.

³ Cf. N. ELIAS, *La société de cour*, Paris, 1970, p. 39, N. GAGNON, «Données autobiographiques et praxis culturelle» dans *Cah. Intern. de Soc.*, LXIX (Juil.-déc. 1980), pp. 291-304 et R. POMEAU, «Pour une biographie de Voltaire» dans *Thèmes et figures du siècle des lumières*, Genève, 1980, pp. 191-201, qui réfléchit sur la manière d'aborder la biographie et rejette l'approche d'A. MAUROIS.

⁴ D. BERTAUX, «L'approche biographique. Sa validité méthodologique, ses potentialités» dans *Cah. Intern. de Soc.*, LXIX (Juil.-déc. 1980), p. 17.

⁵ L'analyse s'est souvent heurtée au manque de concepts adaptés à l'histoire de la culture. Selon les directions de recherche suggérées par B. KÓPECZI dans *Objets et méthodes de l'histoire de la culture*, Paris, 1982, pp. 19-32, elle a privilégié la formation culturelle, la vision du monde liée à des besoins socio-économiques influençant la connaissance, la culture matérielle et intellectuelle quotidienne, l'attitude face à l'innovation et à la tradition, les rapports avec des institutions comme le collège, les académies, l'Eglise, la Franc-maçonnerie, enfin le rayonnement intellectuel et social.

⁶ A. DUPRONT, *Langage et histoire* (Communication au XIII^e congrès intern. des Sciences historiques, Moscou, 16-23 août 1970), Moscou, 1973, pp. 186-254 et R. ROBIN (et collab.), *Histoire et linguistique*, Paris, 1973.

⁷ Cf. la méthode d'E. BOURCIER, *Les journaux privés en Angleterre de 1600 à 1660*, Paris, 1976.

- ⁸ Cf. H.-J. MARTIN dans *Livre et lecture en Espagne et en France sous l'Ancien Régime*, Paris, 1981, p. 62.
- ⁹ R. DAUVERGNE, *Les résidences du maréchal de Croÿ (...)*, Paris, 1950, p. 20, émet cependant les réserves qui s'imposent.
- ¹⁰ G. RICHARD, *Noblesse d'affaires au XVIII^e siècle*, Paris, 1974, p. 193.
- ¹¹ C. MANCERON, *Les hommes de la liberté*, t. I, Paris, 1972, p. 134.
- ¹² A. MABILLE de PONCHEVILLE, «Quand le maréchal de Croÿ (...)» dans *Rev. de Boulogne et de sa région*, 1968, pp. 127-128.
- ¹³ L. TRENARD, «Le Hainaut, du siècle de Louis XIV à la Grande Guerre», dans *Le Hainaut franco-belge*, Valenciennes, 1971, p. 28.
- ¹⁴ Vcte de GROUCHY, *Journal inédit du duc de Croÿ (...)*, Introduction, Paris, 1906, p. LXII.

Chapitre préliminaire

Un fonds d'archives familiales et un catalogue de bibliothèque sont des sources classiques dont l'intérêt a été maintes fois mis en évidence pour l'étude de la noblesse au XVIII^e siècle. Un journal n'est pas un document ordinaire et il convient d'en cerner la portée avant de l'utiliser. Le passé des Croÿ et le Hainaut des Lumières sont d'autres données dont il faut mesurer l'originalité.

A. Un homme et son journal

Emmanuel de Croÿ n'est pas un écrivain comme on le qualifie parfois, mais il écrit le jour ou la nuit, assis devant son bureau ou installé au lit. Il écrit, dit-il, «fort souvent très à la hâte, à terre, en l'air, sur mes genoux et comme j'ai pu»¹, au cours de promenades à cheval ou même en barque au rythme lent des canaux de Flandre maritime. En voyage, il veille à ne pas oublier son écritoire et, s'il n'a pas toujours d'encre ni de plume à portée de main, il a toujours sur lui un crayon à mine grasse et des bouts de papier, des morceaux de cahier ou des cartes à jouer. Il les couvre de remarques, d'idées, de notes les plus diverses mêlées à ses emplois du temps, *agenda* et projets. Remis en forme, ce matériel hétéroclite devient journal car, dans une civilisation où l'on a l'habitude de se justifier et de se défendre par écrit, Croÿ apporte un soin particulier à la rédaction des *Mémoires de ma Vie*.

Document exceptionnel, le journal d'Emmanuel de Croÿ n'est pas encore d'un accès facile. Oublié, dépecé, publié de manière très incomplète², dé-

pouillé même de son titre³, il constitue «l'exemple même de ces découvertes historiques qui ont été gâchées par des publications fragmentaires, un peu comme un riche filon exploité sans méthode»⁴.

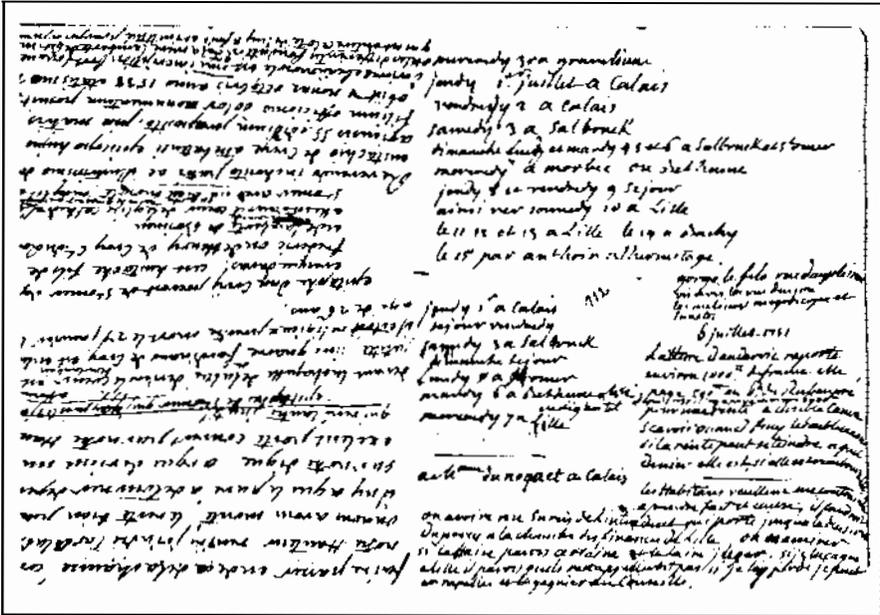


Fig. 1. Notes d'Emmanuel de Croÿ prises sur le vif, 1751 (D., M 11, 112).

Croÿ emploie indifféremment les termes de journal et de mémoires car son œuvre est bivalente⁵. La distinction est même, au départ, matérielle entre d'une part ce qui est écrit «presque par jour et en journal» de 1734 à 1741, et d'autre part les *Mémoires de la guerre et de la politique* écrits «separement des miens» en 1741 et 1742, plus synthétiques. La maladie, vite ressentie, est réparée dès 1743, date à laquelle les deux objets sont reliés l'un à l'autre puis confondus, «faute de tems» et afin «de rassembler et de ne pas interrompre ce qui pouvoit faire suite pour le moment», dans une vie désormais de plus en plus liée aux grands événements de la guerre et de la Cour⁶.

En 1744, l'écriture journalière est abandonnée, sauf exceptions, mais la forme du journal est conservée et la matière devient de moins en moins sèche et laconique. L'*Abrégé des Mémoires de ma Vie* devient les *Mémoires de ma vie, ainsy que de mon tems et de ce qui y a rapport* avant de se réduire

en 1747 en *Mémoires de ma Vie*. Le temps des *Mémoires de ma Vie* n'en reste pas moins une juxtaposition de deux rythmes qu'Emmanuel de Croÿ s'efforce de relier tant bien que mal et qu'il aime voir se confondre lorsque son itinéraire rejoint le devenir historique⁷.

Le titre des *Mémoires de ma Vie*, reflète, à lui seul, des intentions que l'auteur dévoile clairement dans sa *Préface et avertissement*⁸:

Je les ai écrits

1. pour suppléer à ma mémoire;
2. pour avoir la satisfaction de pouvoir repasser dans ma vieillesse tout ce qui m'étoit arrivé et tout ce qui est arrivé de mon tems comme si j'y étois encore et par conséquent me rendre pour ainsi dire chaque instant de ma vie durable;
3. pour qu'on retrouve après moi le vrai de ce qui s'est passé de mon tems, m'étant donné beaucoup de soin pour être instruit de la vérité et la rendre nettement;
4. pour l'instruction, l'avantage et l'amusement de mon fils, de mes parents et descendants, pour qu'il puissent revoir le tems ou j'ay vécu comme s'ils y étoient eux mêmes et tout ce que j'ay fait tant pour eux que pour moi;
5. pour profiter dans la suite de tout ce que j'ay vu, remarqué et étudié dans chaque moment et me rendre durable et présent mes positions et sentiments tels qu'ils étoient dans chaque tems de ma vie;
6. pour voir mes progrès et comme j'étois plus ou moins affecté des choses dans chaque instant.

Remède à l'oubli et à la fuite du temps, refuge contre la mort trouvé dans l'évocation du passé⁹, accumulation d'un savoir et d'une expérience¹⁰, quête d'une identité, les *Mémoires de ma Vie*, «utiles... à passer à la postérité»¹¹ s'adressent surtout à la descendance.

Le journal transmet en effet un message proche des conseils qu'il est alors courant de voir un père laisser à son fils. Il instaure aussi un lien d'une autre essence entre générations passées et à venir. Croÿ veut réaliser «une suite suivie pour notre maison». Il transmet le secret des vertus familiales: «On doit voir 1° (...) ma grande généalogie historique». Il les perpétue en éveillant l'émulation: «on doit voir (...) 2° la grande histoire manuscrite de notre maison jusqu'à mon bisayeul. 3° la vie de mon grand pere, de mon pere, et de mes oncles que j'ay écrits sur le rapport de contemporains les plus instruits de ces objets». Les *Mémoires de ma Vie* prennent le relais et assurent l'avenir: «j'ai joint, en partie, ce qui regardait mes enfants»¹².

Conformément à son habitude de faire copier ses œuvres pour mieux en assurer la préservation, Emmanuel de Croÿ fit faire de son journal deux transcriptions aujourd'hui conservées à Vienne et Dülmen, destinées aux différentes branches de sa famille. L'énergie infatigable mise au service de sa famille rejoint l'«instinct de se survivre à soi-même»¹³ de Croÿ qui a la grande [satisfaction] d'espérer qu'[Anne-Emmanuel, son fils] y prendroit gout et feroit lire [ses *Mémoires*] à ses enfans, car rien n'est plus flateur, la vie passant si vite, que de pouvoir espérer de revivre au moins dans la mémoire des autres après soy et surtout de ses successeurs que cela doit intéresser¹⁴.

Mais, lorsqu'il prend la plume, plus qu'à des buts précis, Croÿ obéit à un besoin. Il n'eut jamais le temps de relire tout son journal: «effrayé de son étendue [il] continue toujours par habitude»¹⁵, fidèle à l'impulsion qui le pousse à écrire et qui correspond sans doute à une tendance profonde de lui-même. «Etats», «récapitulations» ou «balances» témoignent d'une part de son anxiété à bien faire, de son souci constant de définir et trouver sa place; d'autre part, autant que son goût pour la solitude et sa tendance religieuse à l'introspection, la faible constitution physique d'Emmanuel de Croÿ le pousse à écrire: luttant contre la souffrance qui le tient éveillé, Croÿ trouve du réconfort dans ce rapport privilégié de soi à soi qu'instaure l'écriture.

Le journal se présente sous la forme de 41 volumes in-4°, rassemblant chacun un à trois gros cahiers d'une centaine de feuillets de papier fort, sous une couverture cartonnée de papier doré ou «jonquil».

Chaque volume présente une unité, «une meme suite de matiere ou événement. C'est ce qui fait que les volumes sont de differentes grosseur». Cette unité est matérialisée par un titre et elle est parfois renforcée par un sommaire à la tête du volume. Les quelques feuilles conservées des sommaires ne sont pas toujours glissées dans la reliure, car Emmanuel de Croÿ voulait les rassembler dans «le dernier tome qui sera separement du reste (...)». Comme l'année et souvent le jour y est indiqué cela servira de table» et permettra d'établir «une table des dattes et pages de ce qui fera suite pour chaque objet», table méthodique demeurée irréalisée¹⁶.

Un mémorialiste a souvent des appétits de collectionneur, et inversement, à une époque où il n'existe pas de «quotidien»: Croÿ insère dans son journal des édits royaux, des arrêts du parlement, des gazettes, des nouvelles à la main. Des lettres, des notes documentaires, des copies d'inscriptions prises sur les murs des bâtiments viennent aussi interrompre le cours du journal. Les estampes, coloriées ou non, sont plus rares, mais Croÿ n'hésite pas à lever des plans ou à dessiner des croquis.

L'écriture recto verso, serrée, évolue: elle est de plus en plus grosse, appuyée et sûre d'elle-même. Elle est penchée et poussée à la hâte, comme par un effet libérateur. Elle est anguleuse et combattive. Le journal n'est «pas aisé [à lire] avec tous mes brouillons souvent attaché par morceau et mes rajout»¹⁷. Le mal vient aussi de l'indifférence aux règles de l'orthographe et des fautes de style dues à une trop grande rapidité d'écriture: «on voit que je n'ai jamais songé à la diction mais à rendre le plus de verités et de choses utiles possibles, dans le moins de mots et de verbiage possibles»¹⁸.

Croÿ écrit trop vite et trop. Il aime répéter voire radoter et moraliser. Son écriture a horreur du vide et utilise au maximum l'espace de la page. Peu aérée, elle développe de longues phrases embrouillées et ne reprend

son souffle qu'après des points suivis d'espaces lorsqu'elle veut changer d'idée. Des mots sont parfois soulignés, mais la seule émergence est la date empiétant dans la marge pour souligner la discontinuité du texte; ou bien, détachée du texte, elle est un simple repère dans la continuité des jours.

Les premières notes hâtives ne peuvent satisfaire un homme aussi désireux de préserver son passé. Le rythme des dates, la couleur de l'encre, uniforme pour plusieurs journées, les annonces d'événements ultérieurs, tout indique que le manuscrit autographe des *Mémoires* (...) est une remise en forme d'abrégés consignés «à chaud» dans des conditions plus ou moins précaires. Des premières notes à la mise au net, le recul varie de quelques jours à plusieurs mois de l'aveu de Croÿ qui se veut «historien et philosophe». Le décalage et la réflexion accentuent l'objectivité de l'œuvre que tous les historiens reconnaissent: ils permettent à Croÿ de mieux s'informer et d'être moins affecté par les événements, tout en ayant l'impression de saisir la vérité de l'Histoire et de dominer le temps. Les jugements sont sains et nuancés, comme le célèbre portrait dressé de Louis XV, mélange d'ombre et de lumière à l'image de la réalité. Lorsque Croÿ ne peut concilier son souci d'exactitude et son effort de mise à jour constant avec son goût de l'exhaustivité, il sacrifie le dernier:

Il [lui] a esté impossible de remplir le detail [de juillet 1746] faute de temp, de plus de 6 mois après, de sorte qu'alors la memoire ne [lui] fournissant plus assé surement ce détail [il a] esté obligé de laisser ce brouillon come il estoit en le recomodent un peu¹⁹.

Par sa périodicité plus ou moins régulière, par l'incertitude qui demeure la sienne, l'œuvre s'apparente bien au journal. Elle n'embrasse pas la vie d'un seul regard comme des mémoires ou des confessions et ne s'oriente vers aucune issue déterminée. Proche de l'histoire vécue, le journal se calque sur le rythme de vie: il ne s'agit parfois que d'un journal de chasse. Il se calque sur les grands tournants de l'existence. Le début coïncide avec l'âge d'homme. Le mariage n'en interrompt par le cours mais la mort de l'épouse en bouleverse la forme²⁰. A partir de cinquante ans, déjà dans la vieillesse — «car si cela ne l'est pas, cela en approche fort, on ne peut trop tost se préparer a sa fin» — Croÿ essaie de s'en détacher et de ne «jetter sur le papier que les objets comme ils se trouveront»²¹. Le journal s'interrompt brusquement quelques jours avant la mort, comme inachevé.

Comme un journal intime, les *Mémoires* (...) sont rédigés à la première personne. Mais il arrive que le «je» devienne «mon père», lorsque Emmanuel de Croÿ confie la plume à son fils, marque de confiance et d'estime. Peut-on voir dans les *Mémoires de ma Vie* une préfiguration du journal intime? Il y a, à cet égard, des moments privilégiés, quand l'écriture envahie par le désespoir enregistre peu à peu l'apaisement et l'oubli des années, quand le tourment de l'ambition est tant bien que mal combattu, quand les misères physiques accaparent l'esprit. Mais le malaise ne se dissout pas par

l'analyse du moi, il s'efface dans la chronique des événements historiques et familiaux et dans l'action.

S'il n'est pas écrit pour être publié, le journal est, par ailleurs, destiné à être lu en famille, à voix haute. Il est parfois dicté à un secrétaire. De là son élan, sa volonté d'humour, son souci des hasards plaisants de l'existence. La sincérité de l'auteur se concilie avec une autocensure plus ou moins consciente, par pudeur — la religion est consignée à part sur des petites *Notes de piété* — ou par amour-propre comme les déceptions de l'affaire Kerguelen. La banalité de la vie quotidienne s'estompe souvent, de même que disparaissent nombre d'évidences connues ou consignées ailleurs, inutiles à dire ou à répéter.

« Journal-externe », « journal-mémoire », selon les terminologies de G. Gusdorf et M. Leleu²², les *Mémoires de ma Vie* sont surtout un « journal-témoignage », offrant du passé une vision minutieuse et attachante. Journal documentaire, avec sa précision topographique militaire, le journal de Croÿ peut être utilisé « pour savoir » mais aussi comme « un savoir organisé ». Il met en scène un spectateur qui, à l'apparence impersonnelle des rapports d'archives, oppose son témoignage individuel, sa réflexion critique, sa morale personnelle et familiale. Il mérite attention car il dévoile une culture en formation, une curiosité en mouvement, une mémoire en action, un regard sur autrui qui est aussi une quête de soi²³.

B. Un passé prestigieux et une réussite spectaculaire

Comme Croÿ nous y invite, en guise d'introduction à son journal, reportons-nous, pour le comprendre, à la vie de ses ancêtres et de ses pères avant de retracer sa carrière.

C'est en Picardie qu'apparurent les Croÿ, issus de cadets de la Maison de Picquigny, et la première attestation de leur rang seigneurial date de 1207²⁴. Ce n'est qu'en 1354, après le mariage de Guillaume sire de Croÿ et d'Araines — qui servait dans l'armée du roi de France Jean II le Bon — avec Isabeau de Renty dont il retint la terre et écartela les armes, que la famille émerge du réseau des alliances locales²⁵. Elle connut alors une ascension subite et spectaculaire liée à celle des ducs de Bourgogne. Elle s'illustra ensuite au service des Habsbourg, sans rompre tout à fait avec le roi de France. Élevés au rang de princes du Saint-Empire par l'empereur Maximilien en 1486, tant en raison de leur illustre origine hongroise supposée royale que pour les services rendus à l'empire, les Croÿ reçurent leur titre ducal des mains du roi de France Henri IV qui récompensa ainsi, le 9 mai 1598, Charles IV de Croÿ-Chimay (1570-1612) pour son rôle dans la conclusion de la paix de Vervins²⁶. Le titre éponyme de duc de Croÿ transmissible par les femmes

passa, par retrait, aux branches collatérales d'Havré, puis du Rœulx, avant d'appartenir à Emmanuel prince de Croÿ-Solre, 7^e duc de Croÿ en 1767²⁷.

Le prestige des Croÿ s'apprécie, du XV^e au XVII^e siècle, par les titres mais aussi par l'éclat de leurs fêtes, la richesse de leurs bibliothèques, le raffinement de leurs jouissances poétiques et musicales. Leur goût des arts et des lettres se perpétua de génération en génération ainsi que leur sens contrasté de la grandeur et de la vanité des choses qui éclate dans leurs tombeaux et mausolées. La fragilité d'un patrimoine culturel et la relativité des goûts firent qu'ils se transmirent surtout un idéal, celui du «bel parloir et sage chevalier» de Jean de Croÿ sous Philippe le Bon. La réputation de leur «librairie» et de leurs collections d'antiques ou de médailles, admirées puis recueillies par d'autres collectionneurs, survit encore à la dispersion des objets. Elle reflète un idéal du prince auquel Emmanuel de Croÿ-Solre est à la fin du XVIII^e siècle toujours sensible.

La branche de Chimay-Solre, seule survivante aujourd'hui, est issue d'Antoine, fils cadet du comte Philippe de Chimay, et de Walburge de Mœurs; Philippe de Chimay, mort en 1482, était lui-même issu de Jean de Croÿ créé comte de Chimay en 1468 par Charles le Téméraire. Le fils d'Antoine, Jacques (1508-1587), seigneur de Sempy et de Thou-sur-Marne, épousa en troisièmes noces Yolande de Lannoy, dame de Molembais et de Solre. Si le comté de Mœurs demeura une prétention pour les Croÿ, en revanche le roi d'Espagne Philippe II érigea la terre de Solre en comté le 3 novembre 1590 pour Philippe (v. 1562-1612), époux d'Anne de Croÿ-Renty de la branche d'Arschot.

Les branches aînées d'Arschot et de Chimay eurent une destinée éphémère et leur disparition permit à celles de Rœulx, Havré et Solre de s'épanouir à leur tour. A la fin du XVII^e siècle, leur vitalité se reflète dans l'inflation des titres: le comté de Solre fut érigé en principauté par Charles II en 1677 pour Philippe-Emmanuel-Ferdinand de Croÿ, grand-père d'Emmanuel; une nouvelle grandesse d'Espagne fut attribuée aux Croÿ-Havré le 30 janvier 1706. Elle se manifeste aussi par un éclat militaire particulier: Charles-Eugène de Croÿ mourut en 1702 généralissime des armées de Pierre le Grand; Charles-Joseph d'Havré, colonel des gardes wallonnes, mourut en 1710 à la bataille de Saragosse. Elle apparaît enfin dans la concentration de leur puissance foncière en Hainaut où les Solre acquirent la baronnie de Condésur-l'Escaut grâce au mariage de Jean, en 1608, avec Jeanne de Lalaing.

Les conquêtes de Louis XIV dans les Pays-Bas bouleversèrent considérablement le sort de ces familles. Les terres ruinées par le passage des armées, confisquées, en partie réunies à la France au traité de Nimègue en 1678, ainsi que le prestige de la monarchie française, déterminèrent Philippe-Emmanuel-Ferdinand de Croÿ, prince de Solre, à se ranger au service de la

France en 1688, à un moment où la guerre menaçait à nouveau. Perdant à leur tour leurs droits à la Toison d'Or et à la grandesse d'Espagne, les Croÿ d'Havré imitèrent les Croÿ-Solre après la paix d'Utrecht. La branche aînée du Rœulx resta dans les Pays-Bas autrichiens où elle s'éteignit en 1767 tandis que les branches devenues françaises ne cessèrent de prospérer tout au long du siècle, s'épaulant l'une l'autre.

Les Solre, présents à la Cour depuis l'hiver 1691, mirent en réalité l'espace de trois générations pour s'adapter définitivement à la France, du vivant d'Emmanuel de Croÿ dont l'ambition de « sortir de l'ornière » et de se placer « hors du commun »²⁹ est délibérée.

Né à Condé le 23 juin 1718, Emmanuel de Croÿ entre aux Mousquetaires gris le 6 avril 1736 pour entreprendre à dix-huit ans, au service de la France, une carrière militaire qui culmine en 1783 avec l'obtention du bâton de maréchal. S'il visa d'emblée « quelque chose qui [l'] attachât et pût [l]e mener au grand »³⁰, ce fut autant pour lui-même que pour illustrer un nom encore peu connu en France. Ses débuts sont rapides : il s'enivre de ses premiers succès à la Cour qu'il consigne soigneusement dans son journal. Son mariage à Paris le 18 février 1741 avec Angélique-Adelaïde d'Harcourt, fille du duc François d'Harcourt et de Marie-Madeleine le Tellier de Barbezieux, petite-fille de Louvois, attire sur lui l'attention de « son oncle » le maréchal de Belle-Isle dont l'épouse est par sa mère, Henriette d'Harcourt, la cousine du beau-père d'Emmanuel de Croÿ. « Mestre de camp-lieutenant » du régiment de Royal-Roussillon-Cavalerie le 16 avril 1738, Croÿ sert d'abord à l'armée de Westphalie et le long de l'Over-Yssel. Prince du Saint-Empire, il assiste, à Francfort, à l'élection, le 24 janvier, et au couronnement, le 12 février 1742, de l'empereur Charles VII, électeur de Bavière, candidat de la France. Campagne en Westphalie en juin 1742, invasion de la Bohême, retraite vers la Bavière, bataille de Dettingen le 27 juin 1743 avant cinq années de combat dans les Pays-Bas à l'armée du maréchal de Saxe : la guerre de Succession d'Autriche voit se dérouler la partie la plus brillante de la carrière du prince qui se distingue, à la tête du régiment de Royal-Roussillon, lors des batailles de Fontenoy, le 11 mai 1745, où il est fait brigadier et de Lawfeld, le 2 juillet, où il défait un régiment hessois. Le 10 mai 1748 il se démet de son régiment à la paix, dix années de service l'ayant seulement amené au grade de maréchal de camp.

Accablé par la mort de sa femme, survenue en septembre 1744 à Lille, Emmanuel de Croÿ arrête un nouveau plan de vie exemplaire, s'attache à l'éducation de sa fille et de son fils et se consacre dès lors à son grand dessein : la grandeur des Croÿ dont il devient le chef en 1767 et dont l'avenir allait reposer sur ses descendants. Son culte de la famille, sa conscience aiguë des obligations de son rang expliquent l'ambition tenace d'Emmanuel de Croÿ et sa persévérance dans la quête de distinctions, faveurs et honneurs

qu'il justifie d'ailleurs par ses mérites et sa valeur personnelle. Ses campagnes en Westphalie, Bohême, Bavière et aux Pays-Bas n'ayant guère servi à son avancement, il se résout «à être demi-courtisan intime» pour se mettre à portée des occasions convenables sans se «laisser emporter au torrent»³¹ car il n'aime pas la Cour où trop de spectacles déplaisent à ce catholique pratiquant.

Je tâchais d'arranger tout cela ensemble, c'est-à-dire de faire la cour à mon maître parce que cela convenait à mon état, sans, dans le fond approuver son dérangement, mais aussi convenant que, dans le désordre, cela me paroissoit aussi bien arrangé que cela pouvoit être.

La casuistique délicate de ce «plan de vie chrétienne et raisonnable» sait allier à «l'agrément d'être en intimité et liberté avec le Roi»³² l'efficacité de l'intrigue par la favorite et les ministres. Emmanuel de Croÿ reçoit le cordon bleu, l'ordre du Saint-Esprit, «les entrées du cabinet» et le gouvernement de Condé au prix de vingt années de vie de courtisan, de chasses, soupers et intrigues. Il n'en reste pas moins un courtisan peu convaincu: il aime mieux «jouir de la liberté et de [s]es avantages de naissance et d'aisance» que «[s]e jeter dans des tracasseries, des transes continues, dans des ennuis avec des femmelettes et de déranger [s]es affaires»³³. Le type conventionnel du grand seigneur frivole, dépensier, joueur, sceptique que l'on imagine souvent au XVIII^e siècle ne doit pas être précisément cherché dans le duc de Croÿ. Tous les témoignages concordent pour montrer un homme pieux, administrant son bien avec méthode et prévoyance, aussi soucieux de la réussite de sa famille que du bien de l'Etat. D'où quelques paradoxes: libéral, dans la mesure où il dénonce les abus de la Cour et réclame des réformes, Croÿ est intraitable dès que l'on met en cause les institutions qui fondent ses dignités, prérogatives, privilèges.

Sa santé fragile qui exige de lui des efforts continuels, son goût de la tranquillité et de la solitude ne donnent que plus de poids à son obstination à faire valoir ses mérites. A trente-huit ans Emmanuel de Croÿ trouve la voie qui le «menera au grand»: il obtient de commander, en 1757, en Artois, Picardie, Calais et Boulonnais, d'abord en second sous le duc de Chaulnes puis en chef, au moment où reprend la guerre contre l'Angleterre. L'instruction du procès de l'Artésien régicide Damiens le «tire de la foule»; le départ du duc de Chaulnes à l'armée met ses qualités d'organisateur en évidence. Dans la mise en défense du littoral comme dans la conception d'éventuelles «descentes» en Angleterre, Croÿ se montre d'une grande clairvoyance, fait preuve d'un esprit de décision et d'une puissance de travail peu communs, se révèle ennemi de la routine et toujours soucieux d'étayer son action par des études et relevés à caractère scientifique. On lui doit l'achèvement du canal de Neuf-Fossé joignant la Lys à l'Aa, le canal de dessèchement de Condé, des routes, la restauration du port de Dunkerque, l'amélioration de la défense des côtes du pas de Calais, l'organisation des garde-côtes et de

milices provinciales. La réussite de sa carrière tient à sa connaissance des hommes et de l'opinion publique, mais surtout à sa familiarité avec «les bureaux» et avec les ministres. Quand «tout manque d'en haut», Emmanuel de Croÿ sait s'appuyer sur la continuité du travail administratif dans une monarchie de plus en plus bureaucratique: «les premiers commis faisaient tout pour le détail et, pour là, étant connu et ayant établi la confiance, je faisais ce que je voulais»³⁴. Ses fonctions sur les côtes du pas de Calais, interrompues seulement le temps de deux campagnes en Allemagne en 1760 et 1761, le passionnent jusqu'à la fin de sa vie. Nommé chevalier des Ordres du Roi et lieutenant général en 1759, inspecteur des grenadiers royaux de Picardie en 1781, maréchal de France en 1783 il proteste avec vigueur lorsqu'on veut le mettre «sous la remise», désirant plus que tout «porter noblement» et non pas «trainer» son bâton de maréchal³⁵. Il meurt à Paris le 30 mars 1784.

(...) Le Roi perdait un maréchal de France qui ne lui eût jamais servi à rien, un chevalier de l'ordre dont le cordon servira à quelque aspirant, un commandant de province dont le commandement vacant est à la nomination de M. le baron de Breteuil. L'Espagne perd un de ses Grands, la France un homme vertueux et un bon citoyen. Cette réunion de qualités et de dignités était dans la personne du maréchal duc de Croÿ, mort aujourd'hui après avoir traîné pendant nombre d'années une vie languissante que son application au travail a beaucoup abrégée. Les sciences ont des obligations à ce seigneur. Il les a encouragées et nous devons des découvertes à son goût pour la géographie³⁶.

L'ironie amère du marquis de Bombelles perce parfois aussi chez le duc de Croÿ. C'est celle du vieillard nommé tardivement maréchal, sentant «que cela ne fait pas tant de plaisir que d'être nommé mousquetaire»³⁷. C'est aussi celle du soldat regrettant

la futilité du siècle [*telle...*] qu'on ne pouvoit plus dire un mot de guerre ou de science et que les femmes primoient sur tout, regardoient tout ce qu'on appelle grand homme comme des surcharges incommodes, au point qu'on ne prenoit seulement pas garde a un marechal de France³⁸.

Croÿ qui désira tant la gloire ne fut pas un héros. Quand les philosophes des Lumières dénigraient la gloire militaire, il ne fut ni un bel esprit ni un esprit fort; son rôle sur les côtes de Picardie lors de la guerre d'Indépendance américaine fut éclipsé par celui de plus jeunes héros de la Liberté. Il s'imposa cependant à ses contemporains par la dignité de ses principes, l'indépendance et la fermeté de son caractère, son goût pour les sciences.

Au milieu de ses méditations, il se livroit à des études profondes et je n'exagère rien en disant que les heures qu'il n'employoit à ses travaux luy paroissoient perdues (...) Son humeur étoit égale, sa politesse affectueuse et simple, sa conversation féconde et animée. Une gaité douce temperoit en luy la dignité de son rang. Son cœur étoit ouvert (...) aux citoyens comme aux plus pauvres. Son sommeil étoit court, ses repas d'une extrême frugalité, ses mœurs d'une pureté irréprochable³⁹.

A la fin de sa vie, Emmanuel de Croÿ est pourtant un homme heureux ravi par la foule serrée de ses petits-fils qu'il emmène à la cour. Sa famille

Fig. 2. L'importance stratégique de la ville de Condé. Extrait de F. Lentacker, *La frontière franco-belge (...)*, Lille, 1974, fig. 7 et 11.

est solidement implantée en France: elle reçoit les Honneurs de la Cour et la gouvernance des Enfants de France; la terre de Condé est érigée en duché le 27 novembre 1788⁴⁰. La base de la fortune est solide grâce au double majorat franco-autrichien obtenu en 1778. La reconstruction du Château de l'Hermitage s'achève en 1788. La Révolution française ne devait être qu'une parenthèse pénible dans la continuité d'une réussite nobiliaire.

C. Un provincial dans le Hainaut des Lumières

La joie «la plus pure et parfaite» de la vie d'Emmanuel de Croÿ fut celle d'apprendre qu'il restait employé dans son commandement de Picardie comme maréchal:

J'avais, au delà de ce que j'osais espérer d'avoir mérité, tout ce que je pouvais désirer: je restais en activité, dans un commandement que j'avais créé, où j'avais presque tout fait, où je pouvais achever les choses utiles que j'avais commencées, où j'étais aimé (...) où, depuis l'an mil, environ, nous avons la terre de notre nom. Ainsi, gouverneur de Condé dont j'étais seigneur et commandant, maréchal dans notre pays natal!⁴¹.

L'image de la réussite est ainsi attachée aux régions du Nord du Royaume. Croÿ prit part à la fois à l'essor économique, à la vie politique, administrative et militaire et au renouveau culturel de sa province.

Lorsqu'on parvient de Paris aux sources de l'Escaut, là où « les colsats commencent, on s'apersoit de la Flandre et d'un plus beau pays »⁴². Croÿ s'émerveille ainsi à chaque retour en son pays et il se flatte souvent d'être un « bon flamand »⁴³. Cette idée de Flandre évoque moins ici une province précise qu'une vaste région où domine le wallon-picard et où s'est forgé un même « ensemble d'habitude »⁴⁴ malgré les nuances infinies des hommes et des paysages doucement contrastés dans les albums du duc Charles de Croÿ⁴⁵. Emmanuel de Croÿ a, au XVIII^e siècle, des terres auprès de Calais, autour de Lille ou aux environs de Bruges; mais c'est avec le Hainaut et Condé, centre de sa fortune foncière, qu'il entretient les rapports de familiarité les plus étroits.

Le Hainaut, pays mouillé de la Haine et de l'Escaut moyen a une structure orientée d'Est en Ouest qui l'oppose à l'axe de la Flandre sur la Lys et à celui de l'évêché de Liège sur la Meuse. Dépression inhospitalière, pays compartimenté avec deux capitales, Mons et Valenciennes, légèrement excentrées, le Hainaut a vu ses limites varier constamment au cours des siècles⁴⁶. Cependant l'originalité d'une civilisation brillante perçue par les chroniqueurs du Moyen-Age, l'est encore par les voyageurs des temps modernes: c'est une terre peuplée, un pays à blé, bois, bétail, riche en fer, plomb, pierre à bâtir, jaspe noir, chaux et houille. Le cours des rivières et les restes de l'ancien réseau routier romain rayonnant de Bavay vers Trèves, Cologne, Utrecht, Tournai, Cambrai, Amiens, Paris, Reims en font un carrefour entre la France et l'Allemagne du Nord.

Le changement de domination de la partie Sud du Hainaut et la fixation progressive de la frontière entre la France et les Pays-Bas autrichiens tout au long du XVIII^e siècle, l'essor économique et l'aménagement de routes et de canaux créent peu à peu un système nouveau de relations et d'influences. La guerre ne ravage plus guère le Hainaut mais les villes qui forment un semis de places fortes le long de la frontière restent fréquentées par les soldats, les ingénieurs, les cartographes. En 1715 la nouvelle généralité de Hainaut reçoit Valenciennes qui en devient le centre; elle obtient Condé et ses dépendances en 1720. La faiblesse de la position militaire de Valenciennes renforce le rôle de Condé qui la protège sur l'Escaut et est reliée à elle par un pavé dès 1725⁴⁷. Si l'intendance de Valenciennes est restée la plus petite du royaume, elle est réputée pour être la plus lucrative; en raison de sa situation et de sa richesse, elle voit se succéder des administrateurs éprouvés, Machault, Taboureaux de Réaux, Sénac de Meilhan qui y sont confrontés à tous les grands problèmes économiques et sociaux de leur temps. Dans une terre de prospérité économique, la société hennuyère se

caractérise en effet par sa mobilité. Une nouvelle élite participe à l'administration et à l'essor industriel tandis que la vieille noblesse prend part à l'exploitation houillère : la constitution d'une des plus puissantes sociétés du monde d'alors, la compagnie des mines d'Anzin, le 19 novembre 1757 au château de l'Hermitage, est attachée au nom d'Emmanuel de Croÿ. L'intendant reste cependant impuissant face au dynamisme démographique de sa généralité où la pauvreté sévit de façon dramatique et où les villes, comme Valenciennes, se prolétarisent⁴⁸. L'évolution agricole est ralentie par l'indifférence des communautés, mais surtout par le régime de la propriété favorable aux seigneuries des grandes abbayes du Cambrésis et du Hainaut et à celles des nobles, tels les Orléans à Etroeuingt ou les Croÿ à Condé. Lorsque le Hainaut devient, en 1787, pays d'Etat avec son assemblée des trois ordres présidée par le duc Anne-Emmanuel de Croÿ, le pays se révèle jaloux de ses autonomies locales, mais n'apparaît pas mieux structuré.

Le Hainaut n'échappe pas à la contagion culturelle qui gagne l'Europe entière et l'art baroque et maniériste y fait place à l'esthétique française⁴⁹. Mais les voyageurs sont déconcertés dans ce pays marqué par une réforme catholique à dominante romaine et espagnole où le goût du peuple pour les pèlerinages et les processions aurait pu provoquer les sarcasmes du baron liégeois de Walef dans son *Catholicon de basse germanie*⁵⁰; la rigueur et les exigences des prélats éclairés venus de France en cette frontière de catholicité ne sont pas non plus «absolument selon la science» à en croire Condorcet⁵¹. «On ne sait pas lire dans mon pays. Vous ne serez ni admiré ni persécuté», écrivait le prince de Ligne à Rousseau pour l'inviter à Belœil... Alphabétisation et scolarisation sont pourtant bien développées mais l'essor et l'efficacité du livre sont freinés par les autorités locales qui dépouillent les catalogues des bibliothèques, ouvrent les ballots de livres, visitent les ateliers des imprimeurs. La réalité culturelle du Hainaut est, à l'image de celle des Pays-Bas français et autrichiens, ambiguë : si Voltaire dénonce à Bruxelles où il séjourne en 1740 «Un vrai pays d'obéissance / Privé d'esprit / Rempli de foi», il ne dédaigne pas de s'attarder dans les bibliothèques bruxelloises ni de séjourner à Bruxelles, à Cambrai, à Lille où il lance *Mahomet* en 1741. L'on y résiste à l'esprit nouveau mais tout un ensemble de défenseurs, de compilateurs ou de détracteurs orchestrent les grands thèmes voltairiens et suscitent des débats passionnés, au moins chez les élites.

C'est à partir de 1750 qu'Emmanuel de Croÿ s'attache à résider plusieurs mois par an en Hainaut. Or, la situation culturelle des provinces du Nord, assez léthargique au début du siècle, se modifie après cette date et le dernier tiers du siècle connaît une certaine renaissance intellectuelle. Les Lumières se propagent grâce au brassage des hommes : les officiers en garnison, les voyageurs en chemin vers la Hollande, l'Angleterre ou la France, les habitués des villes d'eau comme Saint-Amand, Spa, Aix-la-Chapelle, les écrivains ou les princes attirés par les cours d'Attre, Belœil, Enghien, Isque, Chimay ou

l'Hermitage, ne démentent pas la vocation géographique et historique du Hainaut pour le cosmopolitisme. Les Pays-Bas autrichiens, tout proches, demeurent un foyer d'érudition mais jouissent aussi d'une certaine liberté d'expression dans la mesure où elle sert une politique d'opposition à la monarchie française: ils accueillent les réfugiés, Philosophes comme Jésuites. Les Lumières se propagent grâce à la diffusion des livres. L'imprimerie ne brille pas davantage dans le Hainaut du XVIII^e siècle qu'autrefois, mais elle se développe et les libraires bénéficient de la proximité des grands centres d'édition, comme Paris ou Amsterdam, et de contrefaçon, comme Bouillon et Liège. L'échec du *Mercur* de Maubert de Gouvest à Bruxelles et le départ du libraire lillois Panckoucke pour Paris sont riches de signification mais les initiatives de ces hommes ne sont pas totalement isolées: même à Mons ou Valenciennes, la découverte de livres interdits vient troubler la somnolence provinciale. Peu à peu apparaît un esprit public. A côté des réunions mondaines chez les gouverneurs et les intendants, à côté des groupes informels de correspondants, comme ceux de Dubois de Fosseux, de nouvelles formes de sociabilité affirment leur vigueur dans les loges maçonniques, les sociétés de lecture, les académies². Les Lumières restent cantonnées cependant dans les limites étroites des villes, Mons et Valenciennes, dans les limites des cours, celles du marquis de Cernay, du prince de Ligne ou des ducs de Croÿ. Parmi les élites des Lumières se distingue un clergé actif, tandis que la part plus passive de la noblesse et de la bourgeoisie ne peut souvent se mesurer qu'à l'ampleur des bibliothèques et des collections ou se deviner à la fréquentation des théâtres.

Aussi les livres, les archives et les papiers, le journal d'Emmanuel de Croÿ méritaient-ils de retenir l'attention. Son itinéraire intellectuel indissociable de sa réussite nobiliaire a eu pour toile de fond une période de transformation importante pour l'ensemble de la noblesse, dans une des provinces françaises les plus bouleversées par «l'accélération de l'Histoire» (P. Léon) qui a marqué le XVIII^e siècle.

NOTES

¹ D., M. 534, fol. 4 v^o.

² Cf. bibliographie p. 290.

³ «Ce travail a été inexactement intitulé par l'auteur *Mémoires de ma Vie*» dit l'introduction du *Journal inédit du Duc de Croÿ (...)*, t. I., p. VIII!

⁴ P. LEFRANCO, cité par R. DURUT dans *Bruay-sur-l'Escaut (...)*, Valenciennes, 1977, p. 168, n. 1.

⁵ A. de BOISLILE, éditeur des *Mémoires de Saint-Simon*, t. I, p. XXV, note que « pour Saint-Simon et ses contemporains, même pour le duc de Luynes, il n'y a pas de différences entre *journal* et *mémoires* ».

⁶ Le récit des événements de 1741 et 1742 forme le *volume d'introduction*, soit le premier tome des *Mémoires de ma Vie* (...), mais il est aujourd'hui rangé à la deuxième place à la bibliothèque de l'Institut (ms. 1641).

E. BOURCIER, *Les journaux privés en Angleterre de 1600 à 1660*, Paris, 1976, a montré de manière précise comment, à partir du journal de guerre ou de voyage ou la chronique, l'habitude d'écrire ouvre à certains la voie au récit autobiographique.

⁷ « On doit surtout dans mes Mémoires faire attention à la partie militaire, aux états de l'Europe et de notre cour et aux peintures locales.

D'ailleurs ce n'est que le journal de ma vie, mais (...) une vie plaine et refermant des objets intéressants, à la teste dequels je crois qu'on doit mettre la guerre, la politique extérieure et intérieure et les sciences exactes ». MV, t. XXXV, fol. 203 (15 oct. 1779).

⁸ D., M. 534. Cahier autographe rédigé en décembre 1768 qui aurait dû faire partie du ms. conservé à la bibliothèque de l'Institut.

⁹ Exemple de relecture réconfortante : J. t. IV, pp. 324-325 (entre le 22 janv. et le 1^{er} fév. 1784), « Il me paraissait que je renaissais ».

¹⁰ « (utile) moien de comparer les memes fautes qu'on refait et refera toujours de meme, les meme causes et circonstances produisant les memes effets ». MV, t. XXV, fol. 203 v^o (15 oct. 1779).

¹¹ MV, *loc. cit.*

¹² J., t. II, p. 311.

¹³ E. HENRIOT, *La manie du journal intime et le roman autobiographique*, Monaco, 1924, p. 20.

¹⁴ MV, *loc. cit.*, fol. 203.

¹⁵ D., *loc. cit.*, fol. 4 v^o, « Je desesperei d'avoir jamais le tems de les relire et de les corriger ».

¹⁶ *Ibid.*, fol. 5 v^o, 6.

¹⁷ MV, *loc. cit.*, fol. 202.

¹⁸ D., *loc. cit.*, fol. 1 v^o.

¹⁹ MV, t. VI, fol. 128 (30 juin 1746).

²⁰ MV, t. V, fol. 22 (décembre 1744).

²¹ MV, t. XXIV, fol. 3 (mai 1768).

²² Cf. G. GUSDORF, *La découverte de soi*, Paris, 1948, p. 41, M. LELEU, *Les journaux intimes*, Paris, 1952, p. 9 et E. BOURCIER, *op. cit.*, p. 7.

²³ B. DIDIER, *Le journal intime*, Paris, 1976, pp. 29-30.

²⁴ R. FOSSIER, *La noblesse picarde au temps de Philippe le Bel* (...), Paris, 1976, p. 110. Cf. généalogies *infra*.

Les Croÿ tirent leur nom du petit village de Crouy, aujourd'hui dans le département de la Somme, arrondissement d'Amiens, canton de Picquigny appelé Croÿ ou Crouÿ dans les anciens titres. La prononciation [krui] du nom de la famille est d'usage au xviii^e siècle et apparaît souvent sous la plume des greffiers qui l'écrivent comme ils l'entendent. L'orthographe exacte comporte un tréma sur l'« y » et peut être rapprochée de l'écriture flamande « Croij ». Crouy appartenait au xviii^e siècle à la branche de Croÿ-Havré, et c'était un sujet de fierté pour les Croÿ que de posséder encore la terre qui portait leur nom. C'était une simple seigneurie car Louis XV ne reconnut pas que la transmission du titre ducal ait pu s'opérer par le retrait fait le 26 février 1613 par Charles-Alexandre de Croÿ, cousin germain de Charles duc de Croÿ et d'Arshot mort sans postérité en 1612. « Croÿ ne se trou[ant] plus d'un revenu suffisant pour soutenir convenablement le titre et dignité de Duché », c'est sous le titre de Croÿ-Wailly que les terres et seigneuries de Croÿ, Wailly, Conty, etc. furent érigées en duché héréditaire au mois de novembre 1773 en faveur de Joseph-Anne de Croÿ duc d'Havré. (AN, O₁ 119, fol. 225-235). Celui-ci s'appela dès lors duc d'Havré et de Croÿ ce qui prêtait parfois à confusion (J., t. III, p. 66), mais ne déplut pas tant à E. de Croÿ que le dit R. Dauvergne (dans *Les*

résidences du maréchal de Croÿ (...), Paris, 1950, introd.): «l'ancienneté du duché prétendu de Croÿ étoit perdue a quoi son pere n'auroit pas peut être consenty, mais il valoit mieu un titre reel qu'un en prétention». (MV, t. XXVIII, fol. 90).

²⁵ P. FEUCHERE, «Histoire sociale et généalogie: la noblesse du Nord de la France» dans *AESC*, 1951, pp. 310-311.

²⁶ R. BORN, *Les Croÿ (...)*, Bruxelles, 1981.

²⁷ «C'étoit un titre attaché plutôt au nom qu'à la terre, transmissible par les femmes, et la seigneurie éponyme n'en prit pas une plus grande importance. Bien plus, le titre connut ensuite les plus grands transferts (...)» note R. DAUVERGNE, *Les résidences du maréchal de Croÿ (...)*, p. 8. A la mort de Charles IV, la branche d'Arschot s'éteignant avec lui, le duché passa dans celle des marquis d'Havré en la personne de Charles-Alexandre de Croÿ, mort assassiné à Bruxelles le 9 novembre 1624. Lui succédèrent son frère Ernest de Croÿ, baron de Fenestrangle et le fils de celui-ci, Ernest-Bogislas dernier possesseur de l'évêché de Cammin sécularisé en 1648. Philippe V accorda le titre de duc et la grandesse de première classe à la branche des comtes de Rœulx qui donna deux ducs, Ferdinand-Gaston-Lamoral mort en 1720 et Ferdinand-Gaston-Joseph mort en 1767, petit-fils du précédent. Par brevet du 24 décembre 1767, Louis XV reconnut seulement la grandesse d'Espagne, bien que venant de collatéraux (AN, 111, fol. 502-503), accordée à Emmanuel de Croÿ par le roi d'Espagne le 15 octobre 1767 et enregistrée à la chambre des comptes des finances royales espagnoles le 3 novembre (D., M 495, M 1321).

L'égalité des dignités de duc et de grand d'Espagne avait fait l'objet d'une convention entre Louis XIV et Philippe V. (Mémoires de Saint-Simon, t. I, pp. 902-959): les grands d'Espagne avaient à la cour les mêmes honneurs que les pairs. Emmanuel de Croÿ porta le titre de duc, comme un titre attaché à la fois au chef du nom et à la grandesse d'Espagne: «ce n'est que le titre de famille et d'usage» (J., t. II, pp. 288 et 298), sans aucun caractère officiel dans le Royaume de France avant 1788. (LEBOUCQ de TERNAIS (A.), *Recueil de la noblesse des Pays-Bas, de Flandre et d'Artois*, Douai, 1884, p. 428).

²⁸ Sur tout ceci voir R. Born, *op. cit.*, *passim*.

²⁹ J., t. I, p. 415 (janvier 1758).

³⁰ *Ibid.*, p. 121 (17 fév. 1749).

³¹ *Ibid.*, p. 74 (janvier 1747).

³² *Ibid.*, pp. 84-86 (mars 1747).

³³ *Ibid.*, p. 124 (avril 1749).

³⁴ Voir, par exemple, J., t. II, pp. 25-26.

³⁵ J., t. IV, p. 286.

³⁶ *Journal du marquis de Bombelles*, Genève, 1977, t. I, p. 321.

³⁷ J., t. IV, p. 282.

³⁸ J., t. II, pp. 350-351.

³⁹ BMV, Eloge de Mgr le Maréchal duc de Croÿ... à Condé sur Escaut, le 7 du mois d'avril 1784 par L. de Faussabry.

⁴⁰ Cf. *supra* note 27.

⁴¹ J., t. IV, p. 300.

⁴² MV, t. XVII, fol. 2 v° (26 mars 1761).

⁴³ «J'aimois beaucoup la flandre et j'étois bon flament». MV, t. VI, fol. 45 v°, (Bruxelles, fév. 1746).

⁴⁴ P. CHAUNU, *La civilisation de l'Europe des Lumières*, Paris, 1971, p. 172.

⁴⁵ Cf. D. MISONNE et J.-M. DUVOSQUËL, *Le Hainaut dans les albums du Duc Charles de Croÿ (fin xv^e - début xviii^e s.)*, Mons, 1980 et les *Albums de Croÿ*, Dunkerque, 1985 sv.

⁴⁶ Cf. L. TRENARD dans *Le Hainaut franco-belge* qui fait le point des connaissances en 1971 et donne une bibliographie que complètent les chapitres XI et XII de l'*Histoire des Pays-Bas français* rééditée chez Privat en 1981. Outre les descriptions des voyageurs, les cartes et les documents illustrés, nombreux au xviii^e siècle, il faut aussi se reporter à P. FLATRES, «Les deux Hainaut. Introduction géographique» dans *Le Hainaut franco-belge*, pp. 7-13 et à la

présentation de G. SIVERY dans sa thèse sur les *Structures agraires et vie rurale dans le Hainaut à la fin du Moyen Age*, Lille, 1972.

⁴⁷ Service historique de la Guerre, ms. 1051, fol. 12 v^o et suiv. *Notes et observations sur les places de la frontière entre la Meuse et la mer, le 4 février 1774*.

⁴⁸ P. GUIGNET, *Mines, manufactures et ouvriers du Valenciennois au XVIII^e siècle*, New York, 1977.

⁴⁹ Sur la vie religieuse, artistique et intellectuelle et sur les Lumières, voir la présentation de L. TRENARD, « Les lumières dans les Pays-Bas français » dans *Dix-huitième Siècle*, 1978, pp. 123-145; pour les Pays-Bas autrichiens, consulter *La vie culturelle dans nos provinces (...) au XVIII^e siècle*, Bruxelles, 1983. Sur la diffusion des livres voir *Livre et Lumières dans la France du Nord au XVIII^e siècle* (Colloque. Valenciennes. 1985), actes à paraître et le catalogue *Les Lumières dans les Pays-Bas autrichiens et la principauté de Liège* (Exposition. Bruxelles. 1983).

⁵⁰ Le baron de WALEF (1661-1734), officier, est un écrivain isolé et honteux de son origine wallonne, mais un poète inlassable à la satire parfois mordante: un recueil de ses œuvres choisies est publié à Liège en 1779.

⁵¹ Condorcet à Turgot en oct. 1775, à propos de mesures prises contre les protestants. *Correspondance de Turgot et Condorcet 1770-1779*, Paris, 1882, p. 248.

⁵² Sur la société « éclairéc » valenciennoise, voir le catalogue *L'Académie de Peinture et Sculpture de Valenciennes* (Exposition. Valenciennes. 1986).

PREMIERE PARTIE L'APPROCHE DU MONDE

Des débuts de la vie et du journal d'Emmanuel de Croÿ au « Commencement de fortune », titre du XI^e volume des *Mémoires*, plusieurs cadres et rythmes de vie se succèdent, mais ils ont en commun d'être liés à l'apprentissage des gestes de l'existence. Emmanuel de Croÿ reçoit une éducation nobiliaire à Paris, puis il se forme à la vie militaire au cours de ses voyages et de la guerre de Succession d'Autriche. La paix revenue, il s'instruit de ses devoirs et intérêts de seigneur et de propriétaire.

La voie déjà toute tracée empruntée par une éducation nobiliaire, les leçons multiples tirées des voyages militaires, les perspectives familiales, économiques et sociales qui étaient les siennes, orientèrent de manière fondamentale et durable l'itinéraire d'Emmanuel de Croÿ et suffiraient presque à l'expliquer. Longtemps « embarrassé par la crainte de mal faire, la timidité, le peu d'opinion que [il] avoi[t] de [s]oy et de la grande des autres »¹, Croÿ ne devait cesser de compléter sa formation tout en veillant à l'éducation de ses enfants, de profiter de ses voyages pour apprendre et de continuer à s'instruire en affaires.

Aussi la manière d'approcher le monde sera-t-elle abordée tour à tour par l'éducation d'E. de Croÿ, par ses voyages, par sa vie provinciale.

Chapitre I

La voie de l'éducation : reproduction culturelle et sociale chez les Croÿ

L'éducation est une phase déterminante pour la culture d'un homme. Or en 1747, lorsque Emmanuel de Croÿ, proche de la trentaine, retrace cette période-clef de l'existence dans ses *Mémoires*, il choisit de n'en retenir qu'un canevas de dates et de noms mettant en valeur le rôle de sa mère et de son gouverneur². Mais des lettres, des cahiers, des livres et les souvenirs d'enfance qui émaillent le reste du journal, livrent d'autres indices. Souvent mêlés de conseils aux enfants et petits-enfants, ou de réflexions sur les problèmes éducatifs alors débattus, les faits rapportés témoignent de l'importance de l'enjeu représenté par une éducation nobiliaire tout au long du XVIII^e siècle. Envisager l'éducation d'Emmanuel de Croÿ, puis ses stratégies d'éducateur permet de révéler ce que furent ou auraient voulu être le savoir assimilé et la culture transmise et de voir se dessiner une certaine conception de la noblesse d'épée.

A. L'éducation d'Emmanuel de Croÿ

Bien qu'il soit conseillé de se reporter à une généalogie avant de lire les *Mémoires de ma Vie*, la «naissance» ne précède pas autant l'existence chez Emmanuel de Croÿ qu'elle ne le fait pour le duc et pair de Saint-Simon³: les sarcasmes de ce dernier et l'ironie de Madame de Sévigné devant l'orgueil «généalogique» et les «chimères de princerie» des Croÿ, montrent qu'il ne suffit pas de se transmettre l'héritage d'un nom⁴. Emmanuel de Croÿ n'a pas à se maintenir à la Cour de France mais à s'y imposer. Son éducation

revêt donc une importance considérable et n'est pas seulement une caution légitimant la transmission de privilèges et de pouvoirs.

1. *L'enfance*

Emmanuel de Croÿ est le dernier de sa famille à naître dans l'austère château de Bailleul à Condé, le 23 juin 1718⁵. Fils unique, soldat par hérédité, possessionné en France, il se voit d'emblée offrir des choix culturels limités, conformes à l'honneur et à l'intérêt d'une famille encore presque inconnue en France et qu'il lui faut illustrer.

Pendant ses neuf premières années, Croÿ se familiarise avec un mode de vie nobiliaire et des traditions familiales particulières. Il grandit à Condé au milieu d'un monde d'adultes, parents, gens d'armes, hommes d'affaires, dont les manières et le ton s'affinent mais que la longue maladie, puis la mort du maître des lieux, en 1723, assombrissent. Croÿ se souvient à peine de son père Philippe-Alexandre⁶, mort lorsqu'il avait cinq ans : «Je me rappelle seulement de l'avoir vu deux fois, une fois qu'il m'expliquoit une éclipse de soleil dans la cour ce qui m'ayant frappé fait que je l'ai retenu, et l'autre fois deperissant dans son fauteuil»⁷. Un univers plus restreint a été créé autour de et pour l'enfant qui, évoquant plus tard la tendresse et la sollicitude maternelles rappelle qu'il était «tout ce qui vint de 12 enfans qu'a eu le comte de Solre et encore j'étois si delicat qu'on regardoit notre branche comme perdue»⁸.

Deux gouvernantes furent chargées de veiller sur l'enfant jusqu'à ce qu'il eût sept ans, lui apprenant les bonnes manières et comment se comporter vis-à-vis de domestiques. De 1722 à 1730, un nommé Rhindorf, venu de Francfort, lui servit de valet de chambre, de maître d'allemand et de compagnon respectueux. Sa mère, nommée tutrice par procuration, veilla à ce qu'on lui inculquât les rudiments de la lecture et de l'écriture et s'attacha à lui donner le goût de la religion et des bons principes. Croÿ apprit les premiers rites et les règles de son rang au cours d'une vie régulière passée entre Condé et Quesnoy chez la marquise du Quesnoy, Marguerite de Longueval épouse de Guillaume de Mailly, sa marraine : «ce fut, écrit Croÿ, le temps le plus agréable de ma jeunesse». Seuls une grande fête chez l'intendant à Valenciennes, un séjour à la Cour d'Enghien et les retrouvailles familiales après 1725, l'Espagne étant en paix avec l'Autriche, vinrent rompre le cours d'une vie tranquille. Dans le château de province, tableaux, armures, canons, rien ne manquait cependant pour exalter l'imagination, éveiller le sens de la grandeur et celui de la tradition chez un enfant qui devait se souvenir, beaucoup plus tard, n'avoir «été élevé qu'a entendre parler des sieges et des batailles des anciennes guerres de[s] Pays-Bas ou mes ayeux avoient tant rependu leur sang!»⁹.

2. L'expérience du collège

En 1727, Croÿ entre au collège parisien des Jésuites, rue Saint-Jacques; à partir de 1736, il fréquente l'académie de La Guérinière et, sur le modèle de la noblesse de Cour, devient mousquetaire à dix-huit ans. Ce choix très classique ne doit pas faire oublier l'ambition du projet éducatif de Marie-Marguerite-Louise de Millendonck qui rompt avec les horizons familiers pour suivre son fils, investit temps et argent pour le former au métier convenant au rang des Croÿ, et n'hésite pas, aux dires de Saint-Simon, à se faire intrigante et solliciteuse pour intéresser le cardinal de Fleury à la cause de son fils.

C'est a elle, *reconnait Croÿ*, que notre branche doit son etablissement à Paris (...) Le 22 septembre 1727, elle part de Condé dans une berline où j'étois, âgé de neuf ans et si delicat et toujours malade, qu'il est etonnant que j'aie vécu (...) Je m'étonne toujours quand je songe que tout cela est venu de ce carrosse, et tout ce qu'elle et moi avont monté depuis!¹⁰.

Le comte de Beaufort, oncle et tuteur du prince était revenu à Condé en 1725: Alexandre-Jean-François de Croÿ¹¹, d'abord destiné à l'Eglise, avait fait de longues études au collège de Clermont et il détermina, sans doute, Marie-Marguerite-Louise de Millendonck à mettre son fils au collège des Jésuites de la rue Saint-Jacques.

Emmanuel de Croÿ entré en huitième, chez le père Seguin, le 14 octobre 1727, y continua à être souvent malade, «ce qui retardoit mon instruction», dit-il¹². Mais le préfet Desjanet écrivait à la princesse de Croÿ en 1729 que

M' de Croÿ se porte bien et [*que*] au latin prés tout va a merveilles. Il ne manque que de bonne volonté pour l'étude. Quand je l'y exhorte, vous m'avouërez, dit-il, que cela est contre nature. Il me promet toujours de se vaincre, mais ses promesses ne tiennent qu'un jour ou deux¹³.

Mais Emmanuel de Croÿ se distingue par son sens du rang: lors d'une visite de la reine, il reste droit tandis que l'on jette des pièces d'or aux pensionnaires, ce qui lui vaut les plus grands éloges¹⁴. Le malaise de l'écolier solitaire, humilié de ne pas sortir aussi souvent que certains de ses camarades nobles, se dissout ainsi dans l'affirmation d'une différence de rang vis-à-vis de condisciples plus humbles qui, comme lui, restent à la pension.

Le collège est aussi un lieu où Croÿ contracte des amitiés, sources de protection, faveur et aide ultérieures; Croÿ ne signale plus tard que le cas de telles relations avec les intendants d'Invault et Peirenc de Moras, mais elles lui furent précieuses.

3. Le gouverneur

Trop maladif ou inattentif, Emmanuel de Croÿ est retiré du collège en avril 1731, après trois ans et demi d'études qu'il ne détaille pas, alors qu'il

s'attarde toujours sur celui qui devient dès lors son gouverneur, Bottée, réformateur militaire et directeur de la Société des Arts¹⁵.

Bottée n'est pas alors un inconnu pour l'enfant. Aide-major au régiment de La Fère en garnison à Condé en 1715, il s'était lié d'amitié avec Alexandre-Emmanuel de Croÿ et avait promis de quitter le service pour s'attacher à l'éducation d'Emmanuel de Croÿ quand le jeune prince aurait l'âge requis. A partir de 1726, Bottée habite chez les Croÿ en qualité non de gouverneur mais d'ami et il s'occupe, à l'occasion, du jeune prince. Après 1731, il lui consacre plus de temps mais sans jamais être «absolument assidu», et «comme-ami», de manière très indépendante¹⁶. Des maîtres particuliers sont chargés des mathématiques et de la danse; l'abbé Privat de Molières enseigne le latin à l'adolescent et lui montre aussi la physique¹⁷.

L'ami Bottée n'épargne pas les peines de son élève :

Je me rappelle (...) que dans le temps ma mere se plaignant a M. Botté de mes extremes fatigues, il lui repondit qu'il s'en rejouissoit fort, que quelque delicat que je fusse, c'etoit le remede et qu'après je ne trouverois plus rien de difficile, il avoit raison¹⁸.

Une éducation d'élite la plus complète possible doit alors former l'esprit, le corps et les manières, ainsi que le caractère. Bottée assure la continuité et l'harmonie de cette éducation multiple par sa présence et ses conseils. Il se promène avec Croÿ au Luxembourg et a avec lui, le soir, de longues conversations «dont j'ai tiré, dit le prince, ce qui est en moi de meilleur». Bottée lui apprend l'histoire et lui inculque de sévères principes moraux qui l'initient au métier de la guerre.

Croÿ a noté, médité, discuté et retenu les maximes de son maître. Le métier de la guerre est ici-bas le plus difficile; la profession des armes est légitime pour la gloire de Dieu et le service de la patrie.

La violence des diatribes de Bottée contre les grands et les chefs d'armée trahit le dépit d'un officier resté subalterne malgré son talent. Il inculque néanmoins à son élève le respect des rangs et conditions, tempéré par les règles nécessaires à l'harmonie sociale. «De toutes les erreurs du monde et qui peuvent causer le plus de desordres dans la société, ce sont celles ou les hommes tombent par rapport a leur condition, sois parce que les uns exigent trop et que les autres croient ne rien devoir. Que les grands (...) sachent qu'un grand nom les oblige a de grandes vertus et n'est qu'un flambeau pour éclairer leurs vices»¹⁹, comme l'avarice, ignominieuse chez les gens de guerre et de condition faits pour pratiquer la libéralité. L'on doit, apprend Croÿ, regarder l'emploi des richesses acquises comme un moyen d'acquérir de l'honneur et l'amas de ces mêmes richesses comme un fardeau détournant des devoirs essentiels d'équité et d'humanité.

Science «politique» et morale sont indissociablement liées. Il faut se prémunir évidemment contre les femmes²⁰ et la mauvaise compagnie, les

flatteurs et les libertins, surtout contre les ecclésiastiques incrédules « horreur du genre humain ». Les excès de table et de vin doivent être surveillés, le jeu²¹ qui dérange les affaires, proscrit. Mais il faut savoir garder un abord agréable et poli, un « air de gayeté, de douceur et de plaisanterie », afin de n'être pas raillé.

Bottée apprend à Croÿ à se montrer d'une sévérité à toute épreuve sur ce qui touche à la religion en sachant imposer silence aux inférieurs par un raisonnement simple et vif, en affectant un silence froid et en ne participant pas à la conversation, ou encore en faisant sentir la peine éprouvée et en sachant changer de discours. Bottée conseille de ne parler religion que si l'on y est obligé, de le faire avec sagesse et dignité, sans complaisance et sans aigreur et de savoir conclure que si la religion est une erreur, elle ne peut du moins faire aucun tort. Croÿ apprend aussi que la religion est le fondement et l'appui des militaires, que la valeur guerrière et la victoire sont un don de Dieu, que, si la valeur des conquérants est éphémère, la vertu, elle, est stable et grandit l'homme dans l'adversité. L'influence religieuse de Bottée, traducteur du traité *De la Componction* de saint Ephrem²², ne peut se limiter à des conseils pratiques et aux livres ordinaires de catéchisme et de piété qu'il donne à son élève. Esprit traditionnaliste et sévère mais curieux, il oriente son élève vers la lecture des Pères de l'Oratoire qui concilient orthodoxie et nouvelles découvertes de la science.

La profession des armes ne conduit aux honneurs que par le travail et la peine, tel est l'autre leitmotiv de l'enseignement de Bottée. Il importe moins de remplir l'esprit des officiers et d'en faire « des pédants qu'on verra toujours le livre à la main » que de former leur jugement et les habituer à l'effort : c'est sans doute ici la principale réussite de Bottée. Même le héros ou le génie militaire doivent aller des premiers principes évidents à des vérités plus complexes et ne peuvent « en se donnant l'air transcendant (...) s'affranchir du pénible exercice de l'étude »²³.

L'ancien officier enseigne l'histoire de manière moderne en ne la partageant pas selon les vies des souverains et hommes illustres, histoire « trop flatteuse pour les grands », mais selon de grandes divisions chronologiques et les principales phases de l'évolution de l'Etat, tout en veillant à l'instruction morale de l'élève²⁴. Dans les papiers de Bottée figurent des vers mnémotechniques sur l'histoire de France qui fixent grossièrement les idées de l'adolescent. L'essentiel du travail repose sur l'analyse des événements militaires et politiques d'actualité. Croÿ apprend ainsi à dessiner des plans de batailles et de campagnes à la lumière des événements contemporains comme la bataille d'Oran ou la guerre de Succession de Pologne²⁵.

Bottée initie Croÿ au métier des armes en lui apprenant aussi l'art de commander et de manier les hommes avec « le ton de la voix, le regard,

l'air du visage et ce caractère de dignité que le Seigneur même prend soin d'imprimer sur le front de ceux qui sont faits pour commander». Croÿ doit méditer sur la manière de maintenir l'union dans un régiment, de découvrir le mérite caché sous des dehors humbles, d'écouter les anciens, de contenir les subalternes dans la dépendance et la subordination avec attention et politesse, de recevoir les plaintes.

Bottée précise et renforce une aspiration et une ambition confuse au métier des armes en dessinant au prince des voies ambitieuses à suivre, des modèles exigeants à imiter. L'adolescent apprend que l'ordre a réservé à tels hommes et à telles familles telles dignités et telles richesses, mais que les grands ne sont honorables que s'ils sont des chefs et défenseurs militaires généreux et non les simples héritiers d'«heureux tirans des faibles», d'«illustres criminels», d'«usurpateurs» qui ont rendu leur race «noble», thème inspiré de Boulainvilliers²⁶.

Cependant, malgré Bottée, le cursus éducatif d'Emmanuel de Croÿ est haché et se ressent des incertitudes liées à sa santé, liées à la préparation de sa future carrière qui l'oblige à consacrer beaucoup de temps aux armes, à la voltige et à l'exercice, sans oublier l'apprentissage du monde et du spectacle.

Outre la partie des humanités et bases des belles lettres qu'on m'a manqué nettement, je regrette à chaque moment, *écrit-il en 1775*, de n'avoir commencé qu'à 15 ans les mathématiques ce qui m'a fait manquer la haute arithmétique, la mécanique, la trigonométrie curviligne, etc., etc. qui m'arretent et me font enrager à chaque pas²⁷.

Croÿ «profita» très peu, de son propre aveu, dans l'étude des langues bien qu'il ait eu, fort tôt, un maître d'allemand²⁸. Ses vers sont médiocres; sa langue est naturelle et simple, peu recherchée. Mais l'on sent, dans sa manière de raconter et de rendre compte, une certaine familiarité avec les meilleurs historiens et mémorialistes. L'éducation particulière et l'abondance de ses lectures favorisèrent chez lui la réflexion, la retenue, l'introspection et éveillèrent en lui un grand intérêt pour toutes les questions intellectuelles le poussant à vouloir combler ses lacunes.

Croÿ enracina alors aussi en lui des principes qui le «retenaient» dit-il²⁹. Il sentait à quel point l'ambition de sa mère se reposait sur lui et en conçut d'abord de la timidité car on lui faisait de toute cérémonie ou événement «un monstre, en m'en parlant trop» se souvient-il³⁰. C'est vers la trentaine que Croÿ se mit à parler non plus de devoir mais d'«ambition raisonnable», «ce qui fit un assés grand changement» en lui, note-t-il dans son journal³¹.

B. Emmanuel de Croÿ précepteur

Croÿ reporta une part de cette ambition sur ses enfants. Après la mort de sa femme, «je restai à 26 ans précepteur de mes deux enfants» dit-il, concevant son rôle d'éducateur comme le premier des devoirs de sa vie privée à Paris³².

1. Le père et ses enfants

Tout en faisant l'inventaire de ses insuffisances, Croÿ établit le plan d'éducation de ses deux enfants. En juin 1754 il achève son

grand ouvrage qui m'occupoit depuis 3 ans qui estoit un plan de *toutes les parties possibles* et nécessaires pour une *education complete* et parfaite. Je sentois que l'on ne pouvoit embrasser tout cela mais je voulois m'en bien former le tableau pour ensuite prendre les partis qui nous seroient nécessaires tant pour mes 2 enfans que pour moy et estre sur que je n'oublois rien qui en valut la peine et que je tretois tout avec ordre en sa place³³.

Croÿ établit soigneusement les horaires et les programmes d'un enseignement privé, «d'une petite école», adaptés aux caractères et aux besoins de sa fille et de son fils. Il observe lui-même ses enfants, surtout Anne-Emmanuel, à leur insu pour ne leur donner aucune inquiétude ni angoisse à bien faire. «Nous nous amusons tous deux seul dans les bois à jouer comme des enfans et par là, j'étudiois son caractere en liberté»³⁴, dit-il à propos de son fils.

Pour en faire des adultes accomplis, Croÿ applique le «principe des contraires selon Hippocrate». Le petit prince est appliqué, presque trop sérieux : il se familiarise au thème latin avec Phèdre et le précepteur a ordre de «se faire moins raisonnable» et de «devenir enfant» afin de ne pas assombrir son caractère. La princesse moins douée n'est guère attentive; elle doit se borner aux versions et se voit rendre l'étude du latin moins désagréable au travers d'un enseignement par conversation; mais elle est plus surveillée et reçoit des appréciations «bene» ou «male» contrôlées par la grand'mère.

En apprenant avec ses enfants, en découvrant avec eux certains domaines d'histoire naturelle ou en se laissant tenter par la musique, Croÿ comprend surtout l'intérêt d'apprendre très jeune.

Son obsession, pour ses enfants, comme plus tard pour ses petits-enfants, est de ne pas perdre un instant³⁵. Il faut avoir saisi les premières notions des différentes disciplines avant 10 ans, car les garçons partent pour l'armée dès l'adolescence, parfois à 14 ans comme Anne-Emmanuel de Croÿ. Il ne s'agit pas de surcharger la mémoire. À sept ans Anne-Emmanuel et sa sœur possèdent leur petit abrégé des Rois de France «de façon à n'être jamais embarrassé en quelque endroit qu'on les surprenne» et l'on se contente de leur lire l'Histoire de Rollin au cours des repas. La géographie et la carte

accompagnent toutes les leçons et, quotidiennement, on « imprime une petite partie de la terre » dans l'esprit des écoliers. Emmanuel de Croÿ recommande d'inculquer tôt à ses petits-enfants les bases d'algèbre, de dessin à la plume et au pinceau, de latin et même de grec en 1776. Il ne s'agit plus de multiplier les enseignements pour éviter les passions, d'avoir des connaissances sur tout afin de ne jamais être embarrassé en société comme le préconisaient les tenants de l'« honnêteté » ; il s'agit d'une éducation d'éveil :

Ce n'est pas ni de forcer ni de fatiguer mais au contraire, la multitude d'objets delasse les uns des autres et c'est de donner de la diversité pour ouvrir l'esprit, donner du goût aux choses en emportant jeune le plus rude pour avoir de l'aisance apprés. Si on a cette aisance de bonne heure a force de maitre et d'argent on ne se rebute pas apprés et on peut s'attacher de soy meme. Au lieu que les premieres bases tardant j'ay senti qu'on n'i revient plus. (...) qu'on peche plutôt pour y mettre trop (...) ce n'est pas forcer, ce n'est que s[e]couer (...) ³⁶.

Pour cette éducation d'élite Croÿ renonce à la solution classique du collègue et de l'Académie et confie immédiatement l'enseignement à des précepteurs exigeants choisis avec le plus grand soin parmi des ecclésiastiques³⁷. Croÿ s'attache à faire le plus de « revues d'éducation » possible malgré ses séjours en province et correspond régulièrement avec les abbés³⁸. Il joue un rôle modérateur face aux trop grandes exigences des maîtres, invoquant la santé fragile des enfants pour qu'on allège leur enseignement ; il apaise les conflits entre gouverneurs trop sévères et femmes « qui donnent du petit »³⁹.

Croÿ veille lui-même à équilibrer les matières enseignées. Son fils destiné comme lui au métier militaire doit apprendre le latin mais surtout les mathématiques. A Cambridge en 1766 Croÿ se conforte dans l'idée que l'enseignement classique, apte à donner de l'élévation d'âme, inculque peu de principes militaires et il trouve, plus tard, que ses petits-enfants consacrent trop de temps aux humanités et aux langues⁴⁰.

Or, l'éducation vise toujours à former des hommes rompus aux pratiques de la vie nobiliaire, dans la tradition de l'enseignement donné dans les académies au XVII^e siècle : les jeunes gens doivent devenir des « hommes de bien », de « galants hommes » et des « hommes de guerre »⁴¹. L'« honnête homme », selon Croÿ, doit savoir qu'il a des devoirs envers lui-même, la religion et la société, d'où l'apprentissage du catéchisme et de la morale. Le « galant homme » doit être civil et poli : le respect des règles de l'étiquette ne suffit pas, il faut du naturel et de l'aisance. La danse apprend ainsi aux enfants à composer leurs gestes de manière harmonieuse. Les enfants acquièrent l'art de bien parler par l'étude des langues, de la logique et de la rhétorique. Le futur « homme de guerre » se doit, en plus, de connaître l'arithmétique, la géométrie, la géographie et l'histoire, le « génie » des nations ; il doit savoir dresser les troupes, mener un combat, concevoir des plans de guerre, raisonner sur les événements, appuyer ses choix sur des exemples historiques.

2. L'éducation paternelle

Dans une éducation qui vise à transmettre un «rang» et à perpétuer des traditions, l'éducation paternelle joue un rôle fondamental. Emmanuel de Croÿ forme lui-même son fils à la vie militaire en le prenant comme aide de camp dans le Calaisis⁴². Là il lui apprend les principes de l'artillerie et de la cavalerie, de la marine et de l'architecture, seuls le dessin et les mathématiques étant enseignés par un maître⁴³. Mademoiselle de Croÿ est elle-même initiée aux choses militaires : à Lille, elle apprend de son père «le détail du chemin couvert et (...) une notion de la deffence des places»⁴⁴.

L'éducation paternelle proprement dite est une éducation pratique, une association de l'enfant et de l'adulte dans l'apprentissage des gestes :

j'estois toujours avec [*Anne-Emmanuel*] comme camarade ne luy cachant rien et luy sans s'oublier vis a vis de moy estoit en entière liberté de sorte que nous ne paroissions faire qu'un (...)⁴⁵.

Anne-Emmanuel est le «secrétaire ordinaire» de son père même pour les lettres adressées à la Cour. Plus tard l'adolescent est élevé au rang de co-seigneur, co-proprétaire, co-architecte aménageant ses polders, créant ses bosquets dans le jardin, dessinant les plans du château, recevant les hommages et écoutant les comptes en parfaite harmonie avec son père. Notons que tout ceci se passe en province et que le but d'Emmanuel de Croÿ est de «faire sentir que cela [l'Artois] et la Flandre, c'estoit notre vray pays et ou en nous faisant estimer nous estions mieu que sur le pavé de Paris»⁴⁶.

Il s'agit d'autre part d'un enseignement visant l'être sociable dans l'enfant. Croÿ veille à inculquer des principes de sage morale en les choisissant lui-même dans l'Evangile, l'imitation de Jésus-Christ, les livres et recueils de proverbes, sentences et maximes les plus divers, de Salomon à La Fontaine, «tout ayant une cause relative a une maxime»⁴⁷. Lorsque les enfants deviennent assez âgés pour comprendre la science du monde, les listes de conseils se transforment en art de parvenir :

(...) tenir toujours très bien avec les intendants (...) avoir toujours des subdelegués et un premier commis de l'Intendant dans sa manche (comme on doit toujours avoir ceux de la Cour). Passer pour grand courtisan et bien en cour avec toutes les personnes en place et l'être effectivement (...). Ne pas perdre l'occasion de rassembler chés soy souvent tout ce qu'il y a de plus grand et alors y prier les autres pour leur en imposer (...).

Etre bien et avec consideration avec les grands seigneurs autrichiens, y aller assés et pas trop pour donner ombrage à Versailles (...).

A cet idéal mondain se mêle l'élan du patriote :

Se faire estimer pour son gout marqué pour le service du Roy, pour le bien public, l'éloignement de toute fraude et au contraire tenir severement la main a l'execution de toutes des ordonnances. (...) Aimer et sçavoir travailler fructueusement pour les grands projets et travaux publics, se rendre utile pour le militaire et le civil (...)

en general se rendre utile (...)
ne pas passer de jour sans avoir fait quelque chose de rellement utile*.

Le père met plus ou moins habilement en garde contre l'orgueil :

Rien n'est grand (...) que comparé a autre chose et raporté à Dieu et (...) reellement rien n'est grand que de lui plaire (...) seule chose où il n'y a pas de comparaison*.

A douze ans Anne-Emmanuel de Croÿ voit les titres familiaux dans un registre de l'Abbaye du Gard mais son père lui montre «le tout historiquement et luy faisant remarquer qu'il s'en falloit bien qu'on pu conetre jusque la [1160] et (...) accompagnoit tout cela de tant de remarques umiliante et de moral que cette maniere de montrer sa genealogie estoit plus propre a oter la vanité s'il en avoit eu qu'a la donner»⁵⁰ ... mais savoir cacher sa supériorité est un autre moyen de réussir et de plaire⁵¹.

Dans la tradition héritée de Montaigne et renouvelée par Locke, l'enfant est élevé chez son père sans la rigidité des institutions scolaires traditionnelles, loin du vice et de la corruption du monde. Les voyages accomplis à un âge plus tardif initient à la vie d'homme. En envoyant son fils en Angleterre Croÿ fait figure d'exception⁵²; ses recommandations restent cependant classiques : «Prendre (...) connaissance du gouvernement general et fixe de l'Angleterre (...). Se mettre au fait de tous les protocoles et ceremonials d'ambassade et tout ce qui regarde un ambassadeur»⁵³.

La pratique éducative se veut la plus «éclairée» et sage pour la continuité et le respect des valeurs traditionnelles. Parallèlement à l'éducation donnée, le père accomplit de multiples démarches, comme l'a fait en son temps M.-M.-L. de Millendonck, espérant des admissions de faveur et des recommandations pour son fils. Plus assuré de sa position que ne l'était sa mère, Croÿ prépare l'enfant aux grands «rites de passage», la présentation à la cour par exemple, comme s'il s'agissait des événements les plus naturels⁵⁴; et en échange de cet investissement en efforts, tendresse et compréhension, Croÿ demande de «bon enfans devot timide et pas si merveillieu, mais dou et obeissant»⁵⁵.

C. Emmanuel de Croÿ pédagogue

Croÿ ne s'est pas contenté de transmettre une race en élevant ses enfants, de préserver des valeurs en écrivant ses *Mémoires*, il s'est aussi fait pédagogue. Les leçons que Croÿ donne à ses enfants paraissent parfois naître de rencontres et d'occasions, mais elles sont le fruit du dessein formel de les préparer à une carrière particulière et d'une réflexion approfondie sur les problèmes éducatifs de son temps. Croÿ, en s'intéressant à l'éducation de ses petits-enfants, réfléchit sur la «jeunesse des riches» dans le cadre général

de la société. Une partie de ses propos est reprise par J.-L. Dupain-Triel dans *l'Homme de guerre* publié à Paris en l'an II⁵⁶.

1. Les moyens de la réflexion

Dans cette réflexion, les interlocuteurs privilégiés de Croÿ sont d'abord les précepteurs des petits-enfants, bien que leurs lettres obséquieuses ne remettent jamais en cause les affirmations du duc. Il est vrai qu'ils ne jouissent d'un statut privilégié parmi les gens de la maison que parce qu'il faut «les former pour qu'ils forment les enfants»⁵⁷. Aux rapports d'autorité viennent cependant se joindre des relations amicales liées à leur réussite, à leur bonne volonté, au prestige de leur prêtrise et à une communauté de goûts intellectuels pour la géographie ou la botanique.

C'est surtout avec son fils et avec les nobles de son entourage que Croÿ échange des idées. Les Croÿ reçoivent des Anglais comme lord Harcourt et son fils Henry «vray Emille de Rousseau, mais peut-estre en mieux»⁵⁸. Après de longues conversations Croÿ conclut qu'«avec une apparence de principe outrée, il y a [dans les idées de Rousseau] bien du bon»; cependant, il juge l'éducation imitée de l'Emile «propre a faire de l'enfant un grand homme, mais trop libre et volontaire» et il estime que ce qui est peut-être bon pour l'Angleterre «qui manque de nerf», ne l'est pas autant en France «qui a besoin d'amenité».

Les livres constituent une autre source de réflexion. Alexandre-Emmanuel de Croÿ lit le traité *De l'Éducation des Enfants* de Locke⁵⁹. L'on trouve dans la bibliothèque d'Emmanuel non seulement *L'Emile* paru en 1762, mais aussi *La Balance chinoise* de Toussaint (Bruxelles, 1761), ce qui atteste un intérêt évident pour les nouveautés pédagogiques indépendamment du succès de Rousseau⁶⁰.

A la fin de l'Ancien Régime, la bibliothèque des Croÿ est très moderne pour tout ce qui concerne l'enfance, mais les manuels du courtisan et du chef de guerre perpétuent une longue tradition dès que l'on arrive à l'âge où il faut se former au métier⁶¹. Croÿ connaît les vertus de l'allaitement maternel et il a lu *Les Enfants élevés dans l'ordre de la nature ou abrégé de l'histoire naturelle des enfants du premier âge* par de Fourcroy (Paris, 1774). Il porte intérêt à la méthode du «bureau typographique» de Dumas et Pypoulain pour apprendre la lecture⁶². S'il parcourt les cours du sensualiste Jean Verdier préparant «aux premières professions et aux grands emplois de l'Etat» (Paris, 1777), c'est le classique *Essai sur l'éducation d'un militaire* (Paris, 1769) qu'il distribue autour de lui. Croÿ extrait aussi des préceptes éducatifs du *Philosophe bienfaisant* de Stanislas Leczinski et des *Exhortations* de Bourdaloue. Il reste fidèle à l'esprit de Rollin pour ce qui est de la formation religieuse et morale de l'enfant. Dans les *Lettres sur l'éducation*

de Pesselier (Paris, 1762), plus modernes, il souligne qu'«on s'applique selon l'usage d'a présent a donner aux enfans du brillant plustôt que de la justesse, de la politesse plustôt que des sentimens. On cherche a aguerrir sa pudeur et son innocence plustôt que lui inspirer de la modestie et de la vertu (...). Il faut prendre des soins pour former dans un enfans un jugement sain qui sans nuire a la vivacité de son imagination l'accoutume a saisir d'un coup d'œil les vrais principes des choses»⁶³. L'esprit et le cœur ne doivent pas être sacrifiés au corps «qui ira bien tout seul». Un seul traité dans la bibliothèque est consacré à l'éducation physique car «on est trop scavent appresent sur l'education phisique au depens du reste»⁶⁴.

Pour sa part, Croÿ se défie des vues systématiques. L'éducation «est une lotterie ou on peut gagnier gros et tout perdre» et c'est évidemment la jeunesse du riche la «plus difcil pour ne pas dire plus risquable»⁶⁵. L'éducation est plus un art qu'une science : l'éducation sous forme de conseils ou d'avis d'un père à son fils est le thème privilégié des livres de pédagogie⁶⁶.

2. *L'éducation idéale des nobles fortunés*

En distinguant l'éducation des pauvres de celle des riches et en basant tous les cas particuliers de son discours sur les différents états «ou Dieu a appelé car il en faut un a tout, Dieu n'a pas fait un atome inutile», Croÿ conçoit expressément l'éducation comme un moyen de reproduction sociale⁶⁷.

L'«imitation avant de savoir» est la base de son système : il faut ne jamais s'occuper apparemment de l'enfant, mais jouer de son instinct d'imitation⁶⁸. Les parents doivent, dans tous les états, donner le bon exemple et corriger les vices et les défauts sans que les enfants s'en aperçoivent. L'inexistence de querelles rendra l'enfant doux et attentif. Il faut appuyer l'exemple de la prière et du travail par des louanges et donner de petites responsabilités.

L'enfant riche est «icy moins heureux que celui du pauvre» car il n'a pas sous les yeux l'exemple d'un «travail continuel manuel et utile». Les parents riches et nobles doivent donc «se contraindre avec adresse tant que les enfans sont avec eux, ne pas paroistre deseuvré», ou bien les confier à des gouverneurs qu'ils doivent guider, aider, seconder. Il faut, de même, lui organiser des plaisirs utiles de manière à ce que l'enfant prenne l'habitude de sentir «qu'on ne doit rien faire pour rien». Si l'on peut, par le jeu, former le corps à l'adresse et à la force, il vaut mieux donner un travail à l'enfant : Croÿ ne recommande pas d'initier à un travail manuel particulier, mais d'habituer l'enfant à ranger et balayer sa chambre. Cette éducation de riche n'a donc rien d'une éducation naturelle à la mode de Rousseau. L'enfant riche ne doit pas trop prendre «du bon ton simple qui le rapprochera de la nature». Les parents doivent, au contraire, veiller à son maintien, se faire

craindre pour pouvoir le retenir quand nécessaire et «déraciner les vices naissants». Les amis et fréquentations doivent être choisis avec le plus grand soin dans le même milieu «et encor qu'on i mette pas trop d'intimité». Ainsi se dessine un modèle d'éducation nobiliaire où l'apprentissage des bonnes manières est associé à celui de la vertu.

C'est à la vertu chrétienne que l'on doit d'abord et surtout s'attacher: «il vaudroit meme mieu l'outrer dans cet etat qui expose à la perdre dans la suite». Il faut enflammer l'enfant de l'amour de Dieu par «une religion très demonstrative et de pratique» et le convaincre de la sublimité des lois divines en lui ouvrant le champ des connaissances de l'homme et des bienfaits du Créateur. Il est bon d'inspirer aux enfants riches le désir de la gloire, note Croÿ, mais seulement en vue de Dieu et de l'accomplissement de ses devoirs. Son fils était d'avis, par contre, que l'on inspirât des principes aux enfants indépendamment de la religion, par le goût des mœurs pures et l'attrait de la vertu en joignant «les lumières de la raison aux sentiments de la religion».

Après l'apprentissage de l'expression orale, écrite, corporelle et celui de la vertu, il faut fixer avec méthode un grand plan d'éducation: «celui (...) de la noblesse de M. de Brécourt en donne de bonne notice. Qu'on choisisse bien et qu'on suive exactement». Croÿ réalise cependant lui-même avec son fils, à l'intention de ses petits-enfants, un grand plan d'étude «de philosophie ou amour de la sagesse» divisé en science du discours, science naturelle et science morale⁶⁹. «Il est malheureux que l'homme ait besoin du secours» de la première pour persuader les hommes de la vérité mais la rhétorique «est un mal nécessaire et dont un noble doit savoir tirer parti»; il faut s'exercer au style simple, grand et «noble» et non au discours pompeux. La science naturelle apprend à l'enfant sensible tous les secrets de la nature et débouche sur la métaphysique «ou l'on goûte pour ainsy dire le pur esprit». Il s'agit là du plan idéal d'une éducation secondaire toujours perfectible, suivie sans contrainte et à loisir et que permet seul un mode de vie aristocratique. Les jeunes gentilshommes devraient recevoir une éducation libérale supérieure, un enseignement neuf où l'efficacité du savoir acquis serait tempérée par la simplicité et la sensibilité.

L'apprentissage du métier réintroduit cependant la contrainte. Le futur homme de guerre, qui demeure le modèle à atteindre, doit dès sa jeunesse «faire le sacrifice» de tous ses autres goûts et étudier avec constance, pratiquer quotidiennement l'arithmétique, la géométrie, la trigonométrie, la géographie politique et la topographie — géographie «en quelque sorte triviale» —, le dessin et les arts de la guerre. L'enseignement militaire de Bottée était légèrement moins spécialisé, plus orienté vers l'histoire. L'idéal moral a aussi évolué. Il faut joindre aux talents les mérites du parfait honnête homme selon Anne-Emmanuel de Croÿ pour qui les vertus toutes civiles du

soldat doivent être la probité, la loyauté, le désintéressement et le sang-froid. Le modèle de l'officier consciencieux et patriote a pris la place de l'idéal du grand chef militaire. Ce type d'éducation nobiliaire s'efforce ainsi de répondre aux besoins techniques et intellectuels d'une armée et d'une société en pleine évolution⁷⁰.

Au fil des générations l'éducation évolue mais vise toujours un modèle militaire supérieur. A la fin de sa vie, Croÿ préconise une « éducation noble, élevée, citoyenne et scavante »⁷¹, c'est-à-dire un idéal fait de vertu, de courage et d'esprit civique, d'élégance et de savoir. Emmanuel de Croÿ parle de faire de son petit-fils aîné « un chef d'œuvre (...) : c'est là la grosse cloche qui faut qui sonne bien nette »⁷². Il s'agit moins désormais de faire de l'héritier du nom un héros et un chef que de pouvoir transmettre un capital déjà constitué par un titre, une fortune et des clientèles, en combinant « les avantages de la naissance et les exigences techniques et intellectuelles d'une société modernisée »⁷³. Croÿ se tient donc vis-à-vis de l'éducation dans un optimisme prudent. Ce n'est que lorsque les bons principes ont été inculqués que les enfants ont droit à une apparence de plus grande liberté :

suivant son état, sa position (...), son plus ou moins de flexibilité, d'étendue (...) que l'esprit aimable, dou soit cultivé et apprenne les moïens d'augmenter cette culture et de s'y attacher. Alors toutes les études étendues et multipliées lui seront agréables et feront le bonheur⁷⁴.

Au-delà de cette conception de l'étude se profile une certaine idée du bonheur : « le bonheur vient surement de nous même et de l'éducation ». Mais Emmanuel de Croÿ ne se détourne guère de la perspective chrétienne traditionnelle : le bonheur, poursuit-il, est fondé en Dieu, lié à l'apprentissage de ses commandements et au respect de l'état dans lequel il a placé l'homme.

NOTES

¹ MV, t. XII, fol. 133 (juillet 1754).

² « J'écris de mémoire et sur le rapport de mes parents ». D., M 534, fol. 3 v°. Mais A. HANKISS a montré, d'un point de vue psychologique, comment l'image de l'enfance relève d'une stratégie du moi adulte « tentant d'ordonner selon un principe explicatif cohérent et d'intégrer à une unité historique ses succès et ses échecs » dans *Ontologie du moi* cit. par L. BELY qui se penche sur le « piège » des souvenirs dans « L'élève et le monde, essai sur l'éducation des

Lumières, d'après les mémoires autobiographiques du temps», dans *RHM*, janv.-mars 1981, pp. 3-35.

³ « Je suis né la nuit du 15 au 16 janvier 1675, de Claude, duc de Saint-Simon, pair de France », etc. Les *Mémoires* de Saint-Simon commencent par une généalogie. Saint-Simon doit se maintenir et non pas se créer (...); sa naissance précède son existence; il possède une « grandeur intrinsèque », une dignité « héréditaire et inhérente ». Y. COIRAULT, *L'optique de Saint-Simon*, Paris, 1965, p. 622.

⁴ *Mémoires* de SAINT-SIMON (...), t. XXIV, pp. 76 et sv.; t. XXXVI, pp. 64-65. *Lettres* de Mme de SEVIGNE (...), t. VIII, lettre 1689, pp. 393-395.

⁵ Le château dit de Bailleul, maison « tourrée » de ville est le siège de l'une des deux seigneuries de Condé citée dès le XIII^e siècle. C'est une construction datée de 1411, quadrangulaire, en grès taillé, encadrée de tourelles en encorbellement qui fut agrandie d'une aile par les Lalaing et réaménagée par Alexandre-Emmanuel et par Emmanuel de Croÿ au XVIII^e siècle.

⁶ Philippe-Alexandre-Emmanuel de Croÿ-Solre (1676-1723) fit sa première campagne comme aide de camp de son père au service de la France lors du siège de Namur en 1692. Il reçut en 1695 le régiment de Solre et fut au siège de Barcelone en 1697. Il fit la guerre d'Italie de 1701 à 1706. Prisonnier à la bataille d'Audenarde en 1708, il vécut dès lors à Bruxelles jusqu'à la paix et fut fait lieutenant général en 1718. Il reçut, le 21 mars 1720, une pension du Roi de 6000 £. Il épousa Marie-Marguerite-Louise de Millendonck le 16 juillet 1726 à Condé, réaménagea le château, restaura la bibliothèque et fit créer de nouveaux jardins, projetant aussi d'aménager un château à l'Hermitage, retraite de chasse isolée à quatre kilomètres de Condé.

⁷ D., Hs. 25.1.

⁸ *Ibid.*

⁹ MV, t. XXXVII, fol. 140 v^o (fin 1781).

¹⁰ J., t. II, p. 341. Marie-Marguerite-Louise comtesse de Millendonck (1691-1768), baronne et héritière de Bernissart, dame de Pesche, Surice et Cerfontaine, fille de Louis de Millendonck et Isabelle de Mailly épousa le prince de Croÿ en 1716 grâce à l'entremise de l'Abbé de Croÿ, son grand oncle. Cette riche héritière au caractère volontaire fit la fortune des Croÿ mais fut la dernière représentante de la famille de Millendonck. Aussi son fils jeta-t-il un tableau à ses armes dans le caveau de sa mère, comme il est d'usage de le faire en Allemagne pour le dernier du nom. J., t. II, pp. 343-364.

¹¹ Alexandre-Jean-François de Croÿ, dernier fils du comte de Solre, appelé le comte de Beaufort (1691-1744), capitaine dans un régiment wallon au service de l'Espagne, prisonnier à Mons (1709), colonel du régiment de Solre au service de la France du 1^{er} octobre 1709 à 1718.

Brouillé avec le duc d'Orléans à cause d'une promotion où il ne figurait pas, il passa, en 1723, au service de l'Espagne sous la protection du marquis de Leyde, généralissime des troupes d'Espagne. Il combattit à la bataille d'Oran en 1732, en Italie en 1734, devint lieutenant général le 5 janvier 1740. Il fut tué à Velletri en 1744.

¹² J., t. I, p. 6.

¹³ D, M 440.

¹⁴ *Ibid.*

¹⁵ Claude BOTTEE de BOUFFEE (1675-1745), écuyer issu d'une ancienne famille de Picardie, capitaine au régiment royal de La Fère en garnison à Condé en 1715, chevalier de l'ordre de Saint-Louis, est le premier à avoir écrit sur l'exercice de l'infanterie dans ses *Etudes militaires* (1731-1750) qui contribuèrent à faire abandonner la pique. Il prit sa retraite en 1728 et touchait 400 £ de pension.

Gouverneur du prince de Croÿ, il occupait un appartement dans l'hôtel de ce dernier et jouissait d'une réputation certaine d'éducateur car il reçut la proposition de passer au service du jeune duc d'Arenberg. Il forma aussi le lieutenant général François de Chevert. D., M 555.

Bottée était « membre assidu » puis devint, le 8 janvier 1733, directeur de la Société des Arts, groupe mal connu, placé sous la protection du comte de Clermont. Elle réunissait des horlogers, des graveurs, des cartographes et des économistes, au Petit Luxembourg, afin de perfectionner les « Arts et métiers libéraux ». Cf. R. HAHN, *Anatomy of a Scientific Institution*, pp. 108-111.

Des comptes rendus de séance et des listes des membres sont conservés à Dülmen. Un certain nombre de mémoires destinés à être publiés sous l'égide de la société, mais restés manuscrits, sont conservés à la Bibliothèque municipale de Valenciennes.

¹⁶ J., t. I, p. 7. Cf. BMV, ms. 485, p. 4: les « voyes à prendre avec les grands » selon Bottée; « la p^r les flatter, les piller, les amuser ou les gagner un tems mais on se deshonoré meme dans leur esprit; la seconde leur dire vray, les servir utilement et noblement, on acquiert de l'honneur et quelque louange de leur part mais on ne gagne point leur cœur; la 3^e les voir rarement, en estre désiré et n'avoir besoin d'eux que dans les petites choses ou dans celles qui leur coutent peu et qui ne derangent point leurs plaisirs ».

¹⁷ Joseph PRIVAT de MOLIERES, (1676-1742), oratorien, fut contraint par la gêne de donner des leçons particulières de mathématiques ou de latin. Nommé au Collège de France grâce à l'appui de l'abbé Bignon, il y enseigna la physique dans une chaire de philosophie grecque et latine de 1732 à 1742. Adjoint mécanicien auprès de l'Académie des sciences le 11 août 1721, associé le 14 août 1729, il publia des *Leçons de physique* en 4 volumes où il avait entrepris de concilier Descartes et Newton.

¹⁸ D., Hs 25.1.

¹⁹ *Maximes de morale pour les gens de guerre* (D., K 10) et *Des Grands, De la grandeur* (D., M 555).

²⁰ « Les femmes perdues (...) independamment de la religion (...) ruine[nt] santé (...), fortune (...), reputation (...) Les femmes [honnêtes] rendent le cœur tendre et sensible (...); la joueuse nous ruine, l'avare nous pille, l'enjouée nous amuse, la coquette nous agite, la prude nous séduit, la devote nous domine ». *Maximes...*, pp. 9-12.

²¹ « Les jeux de hazard (...) defendus par les loix divines et humaines », « les jeux par interest (...) honteux », « les jeux de mains (qui ...) n'appartiennent qu'au bas peuple ». *Ibid.*, pp. 5-7, 14.

²² BMV, ms. 149 (MANGÉART, n° 142).

²³ BMV, ms. 360. *Manière de se conduire dans les différentes opérations de guerre*, fol. 84 v°.

²⁴ BMV, ms. 485, fol. 2-4.

²⁵ D., M 530. « Mes œuvres. Division et arrangement de tous mes ouvrages ».

²⁶ Cf. A. DEVYVER, *Le sang épuré. Les préjugés de race chez les gentilshommes français de l'Ancien Régime, 1560-1720*, Bruxelles, 1973 et F. FURET et J. OZOUF, « Deux légitimations historiques de la société française au XVIII^e siècle: Mably et Boulainvilliers » dans *Noblesse française, noblesse hongroise, XVI-XIX^e siècles*, Paris, 1981, pp. 65-76.

²⁷ D., H 10. Lettre d'Emmanuel de Croÿ à son fils, de Condé le 30 mars 1775.

²⁸ J., t. I, p. 9. La dernière tentative mentionnée dans le journal a lieu en août 1747, au siège de Berg-op-Zoom: « Je me forçais de parler allemand [avec des hussards prisonniers] et latin, confondant le tout et bien fâché d'ignorer les langues ».

²⁹ J., t. I, p. 10.

³⁰ J. t. I, p. 424.

³¹ MV, t. V, fol. 72 (juillet 1745).

³² MV, t. IV, fol. 93 v° (1744). D., M. 545 (1747).

Croÿ eut deux enfants:

Adélaïde-Louise-Angélique-Gabrielle de Croÿ-Solre née à Paris le 6 décembre 1741 épousa le 20 février 1762 son cousin Joseph-Anne-Auguste-Maximilien de Croÿ, duc d'Havré.

Anne-Emmanuel-Ferdinand-François de Croÿ-Solre, né à Paris le 10 novembre 1743, mort au Rœulx le 5 décembre 1803, prit le titre de prince de Solre en septembre 1751 puis de prince de Croÿ quand son père devint duc. Mousquetaire le 30 mars 1757 à 13 ans, il devint l'aide de camp de son père puis maître de camp du régiment de Royal-Normandie-Cavalerie le 16 août 1767, chevalier de Saint-Louis le 18 mai 1771, brigadier des armées le 1^{er} mars 1780, maréchal des camps et armées du Roi le 1^{er} janvier 1786. Il épousa, le 29 oct. 1764, Auguste-Frédérique-Wilhelmine, princesse de Salm-Kyrbourg, fille du prince de Salm, chambellan de l'Impératrice, et de la princesse de Hornes. Il fut le député du bailliage de Quesnoy aux Etats-généraux, émigra dès 1791, mais il put, en jouant de la qualité de « prince étranger établi en France » en 1688, reconstituer en 1803 en Allemagne, en vertu du traité de Lunéville et

conformément au Recès de Ratisbonne, la fortune foncière dont la Révolution l'avait dépossédé en France.

³¹ MV, t. XI, fol. 102 v^o. 103.

³² MV, t. XV, fol. 78 v^o (1758).

³³ J., t. I, p. 136 (9 avril 1748) et sv. D., M. 622. Lettre d'Emmanuel de Croÿ à sa «belle-fille», le 19 sept. 1769. «Scavoire lire de bonne heure sans pouvoir se resouvenir de la peine qu'on aura eu à l'apprendre (...) escamoter de meme le latin, ce seroit ce qui coute le plus de fait».

³⁴ D., H 10, Lettre du duc de Croÿ au prince de Croÿ, le 26 déc. 1776.

³⁵ J., t. I, p. 134 (12 fév. 1748).

³⁶ Cf. par exemple J., t. I, pp. 413-415 (janv. 1758).

³⁷ «L'abbé m'avoit mandé par une lettre folle (mon fils) perdu de ce coté la (l'éducation) par ce qu'il avoit luy de son costé esté piqué qu'on le laissa avec les femmes qui en avoient plus de soin que luy dans sa convalescence (...) la vivacité et hauteur de l'abbé nous tourmentoit souvent. Je rétablis les maitres et remis tout en train». MV, t. XII, fol. 88 v^o (13-19 juillet 1755).

³⁸ MV, t. XXII, fol. 74 (11 juillet 1766). «On dira ce qu'on voudra mais l'algebre est indispen-sable». D., H 10. Lettre du duc au prince de Croÿ, le 26 décembre 1776.

³⁹ D. M 631.

⁴⁰ Cf. MV, t. XV, fol. 86 et sv.

⁴¹ Delalonde, reçu à l'Académie de Saint-Luc en 1738.

⁴² MV, t. XXIII, fol. 94 v^o (août 1767).

⁴³ MV, t. XV, fol. 78 v^o (1758).

⁴⁴ *Ibid.*, fol. 81.

⁴⁵ D., Hs 22 a et M 530, fol. 3.

⁴⁶ D., M 631. Maximes pour mon fils (18 août 1761). Conseils à mon fils (26 juin 1768).

⁴⁷ D., K 24.

⁴⁸ MV, t. XV, fol. 74 (24 août 1758, Amiens). Cf. aussi fol. 90.

⁴⁹ Cf. J. de VIGUERIE, *L'Institution des enfants...*, Paris, 1978, p. 40.

⁵⁰ M. SACQUIN dans *Les voyageurs français en Angleterre et les voyageurs anglais en France, de 1750 à 1789*, Paris, 1977, t. I, p. 120, ne signale que le cas du duc de La Rochefoucauld-Lian-court.

⁵¹ D., H 10. Lettre du prince de Croÿ au prince de Solre, le 22 oct. 1762.

⁵² Cf. J., t. I, p. 424 et sv. (28-29 mars 1758).

⁵³ D., M. 622. Lettre d'Emmanuel de Croÿ à sa «belle-fille», le 15 nov. 1769.

⁵⁴ Cf. p. 256.

⁵⁵ D. M 622. Lettre d'E. de Croÿ à sa «belle-fille», le 16 août 1775. La situation des précepteurs semble délicate et leur salaire peu élevé en comparaison du train de vie des Croÿ, mais ils peuvent espérer une prébende.

⁵⁶ Cf. MV, t. XXVIII, fol. 7, 63, 65 (29 août-4 sept. 1772). Lord Nuneham, fils de Lord Harcourt, l'ambassadeur de George III, vouta à J.-J. Rousseau un culte passionné et l'invita, notamment lors de son séjour en Angleterre en 1766.

⁵⁷ BMV, ms. 985 (avant 1716).

⁵⁸ Il s'agit d'une imitation des *Lettres persanes*, roulant sur des problèmes éducatifs, souvent hardis (par exemple sur l'allaitement maternel) et proposant entre autres une critique des pratiques d'instruction militaire dans les différents pays d'Europe. G. CHARLIER, «Un encyclopédiste à Bruxelles: F.-V. Toussaint, l'auteur des «Mœurs»», dans *Actes et travaux (...)*, Bruxelles, 1936, t. II, pp. 32-49.

⁵⁹ Cf. *Infra*, seconde partie.

⁶⁰ A Paris, furent confisqués un tableau représentant *L'élève de la nature* et deux bureaux typographiques. R. DAUVERGNE, *Les résidences du maréchal de Croÿ (...)*, Paris, 1950, pp. 69 et 75.

⁶¹ D., M 631.

⁶² *Dissertation sur l'éducation physique des enfans (...)* par Ballexserd (Paris, 1762).

⁶³ MV, t. XXVIII, fol. 63 v^o. D., M 545. Du Bonheur.

⁶⁶ *Instruction d'un père à sa fille*, tiré de l'Écriture sainte par Dupuy (Paris, 1707, 1717); *Instruction d'un père à son fils sur la manière de se conduire dans le monde* par Dupuy (Paris, 1730); *L'École du monde* par E. Lenoble (Paris, 1739); *Le Mentor moderne (...)* par Mr Le Prince de Beaumont; *Conseil d'une mère à son fils (...)*, trad. de A.-C. Piccolomini Petra (Paris, 1769); *Sagesse de Louis XVI* (Paris, 1775).

⁶⁷ D., M. 545. Du Bonheur (Calais, 23-29 juin 1774).

Il s'agit d'un lieu commun de l'époque. Au salon de 1765, fut exposée une *Éducation des riches* esquissée par Noël Hallé, avec son pendant l'*Éducation des pauvres*, montrant l'atelier d'un menuisier. Cf. *Jean-Jacques Rousseau* [Cat. d'exposition], Paris, Bibliothèque nationale, 1962, p. 107.

⁶⁸ «La meilleure éducation est celle qui paroît venir d'elle-même sans qu'on s'en occupe et par l'occupation suivie et placée a propos d'accord avec l'occasion». D., M 545. *Plan pour l'ouvrage du Bonheur*.

⁶⁹ D., M 631.

⁷⁰ D., M 631. *Essai sur l'éducation de la noblesse*, Paris, 1747, 2 vol.

⁷¹ Sur le renouveau de l'éducation nobiliaire à la fin de l'Ancien Régime, cf. D. ROCHE, «Noblesses et cultures dans la France du XVIII^e siècle : les lectures de la noblesse» dans *Buch und Sammler (...)*, Heidelberg, 1979, pp. 11-12. L'on peut rapprocher cette évolution de l'influence des idées de Mably dans la société cultivée de la fin du XVIII^e siècle. Cf. F. FURET et J. OZOUF, *art. cit.*, Paris, 1981, pp. 65-76.

⁷² MV, T. XXIX, fol. 42.

⁷³ D. M 622. Lettre d'Emmanuel de Croÿ à sa «belle-fille», le 2 août 1772.

⁷⁴ D. ROCHE, *loc. cit.*

⁷⁵ D., M 545 (1774).

Chapitre II

La leçon des voyages

Le bonheur (...) du militaire, [c'est] le goût de la tactique qui détourne du vilain métier de tuer, [et surtout] la multitude d'objets variés à apprendre, la vie ambulante qui fait voir de tout. En profiter. Ecrire¹.

Tel est en ce siècle de voyages l'état d'esprit d'un noble d'épée cosmopolite qui suivit moins les chemins des touristes de son temps que ceux des armées en temps de guerre et ceux des ingénieurs pendant la paix.

Le voyage est inhérent au métier militaire et, dès le XVII^e siècle, la culture d'un soldat repose sur l'accumulation des connaissances pratiques plus que livresques, nécessaires à la conduite d'une campagne. Loin d'être une pâle et vaine figure de la «guerre en dentelles», Croÿ, tour à tour stratège, touriste incognito, amateur d'art, homme d'affaires, agronome, érudit, consigne soigneusement dans son journal tout ce qu'il voit et prend partout «la fleur des idées»². Tous ces angles de vision font l'originalité de ce voyageur aristocrate et suggèrent l'importance du voyage dans l'approfondissement de ses connaissances. La manière de voyager de Croÿ, sa façon de regarder, son ouverture d'esprit et son aptitude à noter et retenir lui ont permis d'affiner la culture ébauchée à Condé et Paris.

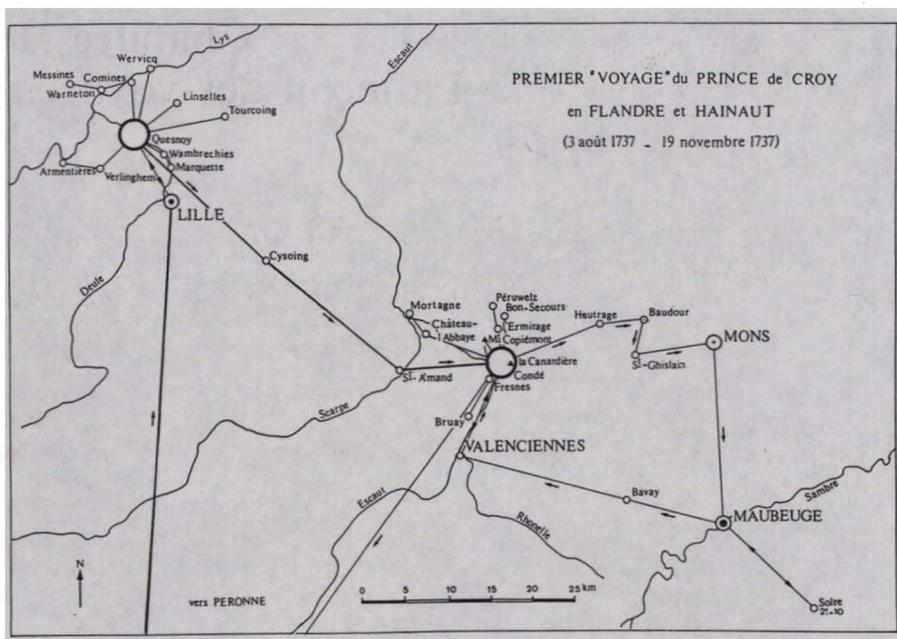


Fig. 3. Premier « Voyage » du Prince de Croÿ en Flandre et Hainaut (3 août 1737 - 19 novembre 1737).

A. Le voyageur

1. Les motivations du voyageur

Dans sa bibliothèque parisienne, Croÿ range les livres et guides de voyage dans l'« armoire de la guerre ». La chronologie des itinéraires du voyageur confirme l'impression laissée par l'organisation du cabinet : la plupart des voyages peuvent être mis en liaison directe avec la carrière militaire du prince et les guerres du siècle³. Seuls les « voyages » en Flandre qui deviennent vite de simples chevauchées vers la résidence provinciale, deux voyages en Normandie en 1741 et 1743 où Croÿ se rend dans la famille d'Harcourt et le voyage en Berry en 1782 au cours duquel il visite ses terres de Culan, sont de nature moins militaire. Malgré quelques velléités de voyage en Italie pour se remettre d'une promotion vainement attendue, Croÿ préfère se consacrer à des voyages immédiatement liés à son métier et à sa réussite éventuelle. En Allemagne, les quartiers d'hiver servent à acquérir « de bonnes connaissances militaires », en fréquentant les anciens officiers et les généraux et en parcourant les pays en tous sens. Au reste, écrit-il à sa mère, « Je fais mieu ma court au Roy estant a mon devoire et cela ne peut faire qu'un bon effet et je n'ay chose au monde a faire à Paris d'alieur »⁴.

De 1741 à 1748, arrivé à l'âge idéal pour les grands voyages, Croÿ traverse l'Empire jusqu'au Danube pendant la guerre de Succession d'Autriche, visitant toutes les grandes villes, détaillant attentivement fortifications et monuments lors de ses quartiers d'hiver ou au cours de ses trajets. La longueur et la monotonie des séjours en Flandre et Franche-Comté auprès du régiment l'incitent aussi à découvrir les pays voisins, la Suisse en 1740 comme la Hollande en 1747 et 1761. Les voyages qui se déroulent en des régions proches de l'endroit où Croÿ est employé, se ressentent de son habitude de la traditionnelle «chevauchée militaire»⁵: hormis la région de Bréda, Croÿ peut ainsi se vanter en 1748 «d'avoir vu a font les Pays Bas et les avoir coupé et recoupé en triangle de tous sens»⁶.

La visée documentaire et militaire du voyage peut d'ailleurs être conciliée avec la mode. Après une longue période d'observation, Croÿ se décide en 1766 à traverser la Manche comme beaucoup de ses compatriotes au lendemain de la guerre de Sept Ans⁷. Il n'est cependant pas un touriste tout à fait ordinaire: commandant sur les côtes de la Manche, auteur d'au moins cinq mémoires pour «nuire» à l'Angleterre de 1758 à 1763, il fait le voyage tandis que des idées de cet ordre recommencent à surgir depuis 1764 dans l'entourage royal⁸. Croÿ est, avec l'aval du duc de Choiseul, un observateur particulièrement consciencieux, tout en se laissant prendre au pittoresque anglais⁹. Son récit ressemble parfois à celui d'un informateur hardi, à une époque où l'espionnage entre marines était poussé activement:

Comme la côte, à droite, m'empêchoit de voir Chatam ou on ne laisse pas approcher les étrangers, je mis pied à terre avant la descente et j'allé a traver chemp pour tâcher de reconnoitre par la hauteur (...) Nous regagniam avec peine le chemin et nos voitures, mais entre le faubourg et Rochester on voit de revers partie du chentier (...) Je crois que si on pouvoit de la descendre le Medwey jusqu'au fort de Shireneise et le remonter en bateau, c'est d'ou on viroit le mieu (...) et j'y feré de mon mieu (...). Quand aux magasin, on n'y laissera pas entrer mais on se doute comment sont d'aussi immense magasin de construction et agrés¹⁰.

La guerre sert de prétexte à certains voyages: «Il est nécessaire de voyager dans la jeunesse (...) et si j'alois dans la paix [en] Allemagne, je scay que cela seroit trouvé étrange (...) [Mais ainsi] cela me sera comté pour residence a ma troupe»¹¹. Le voyage, ici présenté dans la tradition des *Essais* de Montaigne, comme un moyen privilégié d'éducation et de culture¹², a des visées plus prosaïques: l'apprentissage des affaires selon les directives de la princesse douairière. Si Emmanuel de Croÿ s'attarde dans l'Empire pendant ses quartiers d'hiver, c'est aussi pour y entretenir ses «prétentions», «voir les plus avantageuses et abandonner les autres»¹³. En septembre 1741, il se rend dans la petite ville de Mörs: «tout le comté est tré beau et il [lui] a bien fait seigner le cœur en le traversant»; aussi entreprend-il aussitôt de se renseigner et effectue-t-il les démarches nécessaires pour acquérir une connaissance approfondie du pays. Il en fait de même pour le comté de Hornes¹⁴. En visitant la ville de Liège, il «en profite pour [s]e faire donner

ce qu'il faut» et fait de multiples visites aux notables pour être admis aux Etats, ce qui implique une étude approfondie sur place des institutions, des réseaux de solidarités et des dessous diplomatiques¹⁵.

Le voyageur qui en «profite» pour faire ses affaires, pense aussi à sa santé : il consulte les médecins célèbres de Duisbourg ou de Londres et il prend, en chemin, les eaux à Aix-la-Chapelle¹⁶. Ce sont surtout les voyages eux-mêmes et les chevauchées qui lui font grand bien ; à l'étranger, il délaisse ses légumes à l'eau pour de plantureux repas à la hollandaise ou à l'anglaise et il se régale de fruits exotiques à Amsterdam.

Le voyage et la guerre sont ainsi un moment privilégié de l'existence nobiliaire d'Emmanuel de Croÿ. Au sentiment de travailler à sa propre réussite se mêlent la joie de la découverte et le plaisir de l'exercice physique.

Le plaisir du voyage ne s'éémousse qu'en 1766, c'est-à-dire vers la cinquantaine. Un des plus grands plaisirs de Croÿ en Angleterre fut de pouvoir apercevoir Calais à travers la Manche !¹⁷. D'ordinaire, le voyage a l'avantage sur la culture par le livre de s'accompagner de la griserie du départ et du dépaysement qui exalte les sentiments :

[*Au milieu du Zuidersee*] la nuit nous prit (...) par un temp très froid et bien clair et calme et la lune, argentent les petits flots, formoit, avec toutes les barques mouillié a coté, un coup d'euille a peindre par une belle nuit de marinne (...) Nous ne nous conduisimes plus qu'a la bousolle et par les feux des deux iles (...) A minuit (...) nous jouimes du coup d'euille de ne voir que ciel et eaux comme si nous estions a mille lieue de terre et nous pouvions nous imaginer faire le tour du monde, mais c'estoit bien comodement, la mer estant bien belle¹⁸.

2. *Les commodités du voyageur*

La façon la plus commode de voyager est, selon Croÿ, de prendre «des cheveaux de selle (...) pour aller a cheval quand on voudroit ou que les chemains seroit trop mauvais et faisant toujour suivre la voiture»¹⁹, ce qui permet de garder une grande mobilité et de satisfaire à l'improviste toutes les curiosités. Pour rejoindre les théâtres d'opération militaire, Croÿ se sépare de l'équipage «beau, cher, de 42 beste et une 30ene de personne», mais «veritable procession»²⁰ et il fait le trajet en galopant à loisir ou installé dans une voiture légère. Lorsqu'il se rend en Angleterre, il prend sa propre voiture anglaise à quatre chevaux dont il a l'habitude, «par decorum», car deux chevaux suffiraient de son propre aveu²¹. Plus que les voitures embourbées, les routes perdues, les mauvaises rencontres ou la mauvaise volonté d'un guide, c'est le temps qui passe trop vite ou les obligations professionnelles et sociales appelant ailleurs qui abrègent les voyages souvent très courts. Aussi ceux-ci sont-ils soigneusement étudiés à l'avance pour être les plus profitables possible.

L'état d'esprit du voyageur qui aborde un lieu étranger est déjà orienté par ses lectures, par les assertions des guides ou par les récits d'autres

voyageurs. En arrivant à Londres, Croÿ a en tête les *Lettres philosophiques* de Voltaire, les analyses de Montesquieu ou de Dangeul et le journal du voyage d'Angleterre de son propre fils. Il a lu le *Guide des étrangers* de 1765 «quoy que la traduction soit en mauvais français»²². Il s'attend en vain à rencontrer partout des voleurs, conformément aux mises en garde des guides ordinaires. En Flandre, il a les *Délices des Pays-Bas* en main et les trouve «asé bon»²³. Les guides déterminent les itinéraires. Dans les villes, Croÿ suit les sentiers des touristes moyens : à Londres, il s'en va à pied par les trottoirs et visite les églises modernes Saint-Paul et Saint-Martin, l'abbaye de Westminster, la Tour de Londres, la Bourse, le British Museum et les parcs et jardins célèbres. A la vue de la ville, des images déjà enregistrées resurgissent : «par l'espèce de convois et les 2 charette, je reconnu, d'apprès les estempes, dit-il, que c'estoit des criminels qu'on menoit a l'execution. Ils me parurent assé tranquil sur la charette et l'estempe fort juste»²⁴; à Claremont, il reconnaît aussi des jardins déjà vus sur des estampes enluminées.

Pour s'y reconnaître de manière plus rigoureuse, la première démarche de Croÿ, lorsqu'il pénètre dans les grandes villes, est d'aller d'abord acheter un plan : ainsi, celui d'Amsterdam, chez Ottens. Les circuits sont en général établis dès le départ sur des cartes du pays et sur celles des postes à chevaux, de manière à voir le maximum de choses et les curiosités les plus importantes en un temps limité. En juillet 1740, Croÿ se rend de Gray à Genève puis gagne Lausanne, Fribourg, Berne, Soleure, Neuchâtel, Pontarlier, avant de rejoindre Besançon quinze jours plus tard, après une étude minutieuse du chemin à suivre. Le voyage d'Angleterre d'Emmanuel de Croÿ s'inspire de celui de son fils et porte aussi la marque des intérêts du commandant sur les côtes de la Manche et de la Mer du Nord que ses fonctions militaires poussaient vers Milton et Queensborough, Margate, Ramsgate, Deal et évidemment Portsmouth; on y reconnaît aussi l'amateur qui tient à visiter Oxford, Cambridge, Eton; enfin, de manière moins préméditée, le périple révèle l'homme arrivé et connu, accueilli dans les châteaux des lords et grands de province, Woburn ou Kingsgate.

Commodité et rapidité des voyages sont dues à l'accueil des autorités et notabilités locales qui accélèrent, facilitent ou enrichissent les visites en mettant le prince «bien au fet» mais selon leur optique. Les ingénieurs et les majors ou commandants lui font visiter les fortifications des places fortes des Pays-Bas autrichiens et de l'Empire. De riches négociants, comme Smit à Middelbourg auquel il est recommandé, l'accueillent et le guident; à Amsterdam, Scholten van A Schas, commissaire de la Paye de la marine de l'Amirauté, membre de la famille des fabricants de tabac, lui fait tout visiter et devient son correspondant²⁵. Croÿ précipite son voyage à Londres afin de pouvoir encore rencontrer son beau-frère, l'ambassadeur de Guerchy; il

se sent en «société ordinaire» au milieu de nobles rencontrés à Paris ou accueillis par lui à Calais²⁶. A l'étranger il n'est donc ni isolé ni dépaysé : il est muni de lettres de recommandation et d'introduction, comme celle du premier Lord de l'Amirauté pour visiter le port de Portsmouth qu'il parcourt avec White, lieutenant des troupes de marine, un habitué de Calais, dont il «s'informa pour tacher de faire son avancement»²⁷. Tous lui parlent sa langue et si nécessaire, son fils en Allemagne, son gendre en Angleterre lui servent de «truchement»²⁸.

Bien accueilli par les autorités locales militaires ou civiles qui l'introduisent partout, Croÿ demande à bénéficier d'une vue panoramique des villes et de leurs environs : il admire Münster et Ratisbonne sur le Danube du haut de leurs cathédrales ; il relève du haut des tours les plans d'Utrecht et de Middelbourg qu'il trouve «presque ronde et dont les maisons des deux rues tournantes sont, vu de la tour, comme des briques en voute»²⁹.

Tout ceci a pour corollaire une vision d'ensemble, une vue générale exacte et structurée mais limitée aux choses à voir par un touriste distingué, à montrer à un noble éminent, à retenir par un stratège attentif.

Voyager dans de telles conditions, vite et bien, souci principal de Croÿ, est ressenti comme un privilège : «Sans m'estre apperceu que j'étois partis et me retrouvent six jours après chez moy a Calais il me sembloit reelement que le beau voyage que je venois de faire etoit un beau reve ou une féerie ; c'est une chose trop comode pour les riches que cette promptitude de voyage»³⁰. Mais les dépenses d'argent abrègent les voyages car séjourner à l'étranger coûte cher à un noble cosmopolite qui ne peut toujours partir incognito³¹. Le long séjour du prince de Solre en Angleterre revint à 25 000 livres en 1763, et son père dépensa 10 000 francs en quinze jours en 1766, ce qui représente des sommes considérables. Aussi Croÿ s'indigne-t-il que les Anglais qui gagnent au change donnent des ducats comme pourboire, «mais voyageant incognito on peut ne donner qu'un florin qui (...) se donne a peu près comme un petit ecus de France»³².

Plus encore que les frais de transport ce qui coûte cher c'est «la quantité de choses qu'on voit en un jour» : «il faut être très réservé sur les fréquentes tentations qu'on a d'acheter tout ce qu'on voit de curieux»³³. Aussi Croÿ conseille-t-il à son fils de ne rapporter de Londres que «quelques plans, livres, bagatelles et point de grandes acquisitions (comme des chevaux), et l'almanach militaire et de la marine pour 1763»³⁴. Cependant le père ne montre pas toujours le bon exemple : à Nuremberg «entrepo de tout le commerce de l'Allemagne avec l'Italie et presque toute l'Europe», «ville du monde ou on travaille le mieu en babilote delicate», il se laisse tenter chez un «bagnodier» par un œil anatomique³⁵. D'Allemagne il rapporte quelques livres mais principalement des cartes. En Hollande et en Angleterre

il se procure des estampes et surtout des plantes chez Williamson ou Mollens, des bibelots et des meubles³⁶. Les objets rapportés, de meilleure qualité ou introuvables en France, renforcent ainsi le sentiment de profit tiré du voyage.

3. *Les récits du voyageur*

Le profit naît aussi de l'effort d'écrire et de rapporter un récit de voyage.

Il faut « n'écrire que le principal et ne pas se tuer à écrire » en voyage³⁷. Pourtant les récits de voyage qui adoptent la forme du journal et viennent se couler, parfois de manière autonome, dans les *Mémoires de ma Vie*, allongent considérablement ceux-ci. Pendant les voyages au loin l'auteur s'arrête en route pour consigner ses idées par écrit et ne rien oublier.

Le récit de voyage a une valeur documentaire multiple. Il se ressent des préoccupations et des habitudes militaires car Croÿ, bien qu'il ait des intérêts variés, continue à regarder toute route comme un lieu de passage possible pour une armée, toute région comme une zone de combat éventuel, tout pays comme un adversaire potentiel. Mêlé aux descriptions des monuments, au détail des mœurs et du gouvernement des habitants, un plan de campagne est proposé après l'évaluation des forces armées et des rapports diplomatiques. Toutes les visites sont détaillées; le prix des denrées, des auberges et des trajets, les itinéraires sont soigneusement enregistrés pour faire un « guide util ». De retour à Calais, « je repassé, dit-il, et corrigé à fond tout mon voyage relié d'Angleterre qui me fit grand plaisir et dont j'avoue que je fus content. J'y joigny [aidé de l'ingénieur Fourcroix] des calculs exacte des poids, mesure et argent et enfin je perfectioné tout a fait ce volume la et ceux de mon fils »³⁸.

Le récit sert aussi à fixer les souvenirs qui, un jour, seront évoqués avec plaisir. Tous les paysages qui ont frappé sont insérés dans le récit en une série de clichés comme dans un album d'images et les impressions y éclatent de manière plus ou moins habile et stéréotypée. En arrivant par mer à Amsterdam, Croÿ voit les « premiers rayons echapé dor[ant] tout a coup environs mille mats de navires (...) qui formoient en des endroits des masses si serrée qu'exactlyment on ne voyoit point du tout le jour au travers dans des endroits (...). L'entrée du grand canal s'ouvrit après le lever du soleille et ce superbe tableau s'anima par le mouvement continuel des bellendre et navires ou chaloupe qui entroient dans ce port ». Aussi les rues d'Amsterdam qui n'ont pas « le jolie peigné » hollandais, sont-elles comparées « en marinne, [au] riche cahos de la rue St Honoré (...), bien au dessus de Paris »³⁹.

Plus profondément, la découverte d'horizons différents et la pratique constante de l'écriture accroissent chez le militaire l'habitude du métier et le sens du « coup d'œil » de l'homme de guerre, tandis que le voyageur y

gagne une certaine culture, y trouve de nouvelles idées. Ceci apparaît au fil du journal. Les premières notations sont sèches et mal reliées, sans réflexion; les premières visites racontées s'inspirent des guides de voyage. Les voyages faits à l'âge mûr ont visiblement passionné, enrichi et interrogé leur auteur dont les notes autobiographiques s'enflent et s'animent de réflexions personnelles tandis que les renvois aux cartes et aux guides épargnent au mémorialiste la peine des descriptions habituelles.

Le voyage conduit de plus en plus à une réflexion politique et la structure des relations évolue. Du simple récit linéaire des années 1740, qui se déroule au gré des étapes et des rencontres, l'on passe, dès 1760 à un enchaînement de paragraphes qui suit davantage le fil d'une observation systématique voire d'un raisonnement. En 1780 — il est vrai que les circonstances et les mesures prises par Joseph II s'y prêtent mieux — la réflexion politique occulte l'itinéraire du voyage aux Pays-Bas. Croÿ examine avec soin

l'ordonnance despotique de la destruction des sangliers, celle non promulguée de la destruction des places, celle idem du tolerantisme et les emplois aux protestants, ce que devoient devenir les places de la Barriere, le plan general de grande politique de l'Empereur, le projet de reglement sur la justice des seigneurs, le bruit de l'echange de Condé contre Ypres, comment l'empereur si adoré a son voyage etoit vu depuis, l'etat de Bruxelles, de la gouvernante et des chefs, enfin ce qu'on pouvoit conjecturer de tout cela pour le bien ou le mal, le repos ou le trouble des Pays-Bas⁴¹.

B. L'art de voyager

Au fil du temps l'art de voyager de Croÿ s'affirme et parvient à un équilibre entre soucis militaires, politiques et philosophiques, entre profits matériels et enrichissement culturel.

1. Voyage et stratégie

«Je taché de bien detaillier tout ce que je voyois tant en militaire qu'en amateur de la nature»⁴¹. Tel est le premier mécanisme mental qui préside à la découverte. A la connaissance rigoureuse et réaliste se mêlent les impressions et les sentiments, mais le regard porté sur la réalité est bien celui du soldat soucieux de faire un rapport. Les récits de voyage mettent en forme une infinité d'observations sur la défense ou l'attaque des places et recueillent tous les détails possibles sur le sol, le climat, les voies de communication, le commerce, la population, ces «objets qui [échappent] aux recherches rapides de la plupart des observateurs, même aux yeux rarement éclairés de l'habitants»⁴². Le récit de voyage se fait donc mémoire militaire et a la carte pour corollaire indispensable. Il offre une vision structurée et débouche sur une stratégie englobant toutes les données observées.

La tradition militaire distingue les descriptions ponctuelles des fortifications et des systèmes de défense, les « itinéraires » et les rapports d'ensemble sur une région ou un pays. Ces trois formes se retrouvent dans les *Mémoires de ma Vie*. A travers ces différentes démarches, Croÿ fait preuve d'un esprit observateur et pragmatique tout en demeurant homme sensible.

Entre les villes, les distances et les itinéraires sont soigneusement appréciés et jalonnés de points de repère, ceci de manière encore maladroite en 1740 :

De Clerval à St Claude, il y a 6 lieu de belle chaussé malgré les roches affreuse toute couverte de sapin qu'il faut traverser. Mr de Vanole intendant l'a fait faire il y a 6 ans. Auprés de Lupicin, l'on fait un grand tour pour descendre la montagne. A une lieu de St Claude, l'on decent la montagne de lison et l'on passe le pont. De la a St Claude il y a un beau chemin au font et entre deux montagne et roché affreux au font desqueles est situé St Claude.

De Saint-Claude à Genève, la chaussée est décrite en chantier et ne devant être achevée que quatre ans plus tard « a très grand frais par corvé ». Au lieu de passer par La Faucille, Septmoncel, Mison et Gex, route ordinaire mais « toujours des escalié de roche très étroit entouré de précipice a faire fremire », Croÿ prend par le haut des montagnes et découvre

la sime de plusieurs montagne de meme hauteur qui font assé l'effait des vagues de la mere (...) les plantes différentes jointe aux aigles et autres oiseaux et a cette étonnante vue fait que l'on ce croit dans un autre monde⁴⁹.

Le voyageur oscille entre le pur souci cartographique et militaire et l'admiration de la nature. Les nouvelles routes sont soigneusement « remarquées » par le soldat sur les cartes avec une légende appropriée tandis que les *Mémoires* de l'homme sensible conservent le souvenir des beaux « coups d'œil ».

La route débouche sur la ville. Emmanuel de Croÿ parcourt l'Empire comme le champ de bataille de l'Europe et comme un semis de villes à prendre et défendre. En tout lieu, chaque place forte visitée fait l'objet d'une notice consciencieuse dans les *Mémoires de ma Vie*.

Ostende est une ville plus considerable part son beau port et ces inondations que par sa grandeur quoi qu'il soit bien persé. Son port qui est des plus beaux peut contenir les plus gros vessaux (...) triste debris de la compagnie de cette ville qui n'a duré que 3 ans et dont la perte rend cette ville bien moins marchande (...) Les fortifications en sont en terre et consistent en demie lune, contre garde et beaucoup d'ouvrage avancé. Le tout est fait en sable et s'éboule souvent mais l'on a grand attantion a les retablire. Il y a un bastion qui flanque en avant sur l'antré du port qui le rende très fort par le moyen des belles ecluse qui sont de l'autre costé d'une inondations en forme de 2eme port sur le canal de bruges et qui sont defendu par un ouvrage a corne et un fort a sa droite. L'on peut dans la haute maré inonder tout le pays de sorte qu'il ne reste de costé pour attaquer la ville qu'un petit front sur les dunes du costé de Dunkerque, mais ce costé est defendu par une si grande quantité d'ouvrage avancé et est d'une sy petite etandu que cette place est une des plus forte des pays-bas (...) Il paroît que la mer veuille gagner (...) c'est ce qui oblige les habitans d'entretenire a grand frais des gettées ou eprons de 100 pas en 100 pas pour en rompre la force. Depuis quelque années, l'on c'est apperçu d'un vers rongeurs qui gastoit toutes ces gettées (...)⁴⁴.

L'on devine le jeune officier faisant le tour de la place, observant carte en main et interrogeant les hommes.

Croÿ ne se contente pas d'une vision éclatée de villes fortifiées, décrites les unes après les autres et simplement reliées par des routes. Les villes allemandes et suisses sont soigneusement replacées dans un contexte historique, politique, religieux et économique général et la composition de leur territoire, la description de leurs environs font partie intégrante de notices qui s'allongent tant qu'elles occultent tout autre souci dans le journal.

Comme ses contemporains, Croÿ apprécie plus que tout le spectacle des ports. Il admire dans les bassins et les digues le triomphe de l'homme sur les éléments, évalue l'aisance, l'importance et la nature des trafics. Il goûte aussi la poésie propre à la mer, l'infini de l'océan. Mais sa vision reste militaire...

L'île de Walcheren, près de l'embouchure de l'Escaut, fut ainsi examinée avec le plus grand soin, lors du voyage de Zélande du 27 au 31 juillet 1761, tandis que la foire de Middelbourg battait son plein. Croÿ atteint Breskens d'où, en attendant le jusant, il contemple à la lunette les îles et les navires de la compagnie des Indes. Flessingue, gagnée par une barque de pêcheur, s'offre d'abord à la vue par son port et est attentivement détaillée par Croÿ qui parcourt la ville en tous sens et raisonne: ainsi ce «fameux port (...) n'est pas formidable (...) mais en cas de guerre (...) peut estre très important», comme le lui ont prouvé les nombreuses relâches de Thurot. A Middelbourg où le commerce s'est concentré à la faveur du canal estimé de 12 à 15 pieds de profondeur, Croÿ compte, pendant deux jours, plus d'un millier de barques et note que le port est moins profond que ceux des autres villes de Zélande où il a pu apercevoir les vaisseaux de guerre venir mouiller tout armés. Au total, «cela fait que cet isle seroit faite pour donner la loix à l'heurope si elle tournoit toute sa force en marinne de guerre. Le moindre de ces ports est, or Breste, bien au dessus de ce que la France a sur l'océan»⁴⁵. A l'ouest, l'île est défendue naturellement de la mer par de hauts cordons de dunes, mais la rupture de la digue de Westkapelle couperait l'île en deux: on pourrait l'attaquer uniquement «par les digues, si on estoit maitre de la mer», ce sur quoi Croÿ ne se fait aucune illusion. Ainsi, ces pays visités se transforment en modèles pour la réflexion.

Le regard attentif embrasse la réalité dans toute sa profusion, non seulement de manière descriptive, mais aussi de manière explicative afin d'en tirer les leçons. L'île de Walcheren est jugée riche, mais peu peuplée eu égard à sa richesse. Croÿ incrimine l'insalubrité de l'air et des canaux et dit que «la compagnie des Indes enleve la jeunesse meme par force pour les vaissaux». Il avance aussi que le faible peuplement résulte de l'interdiction du culte public de la religion catholique: «ainsi, les hollendois menquent par la comme nous menquons par l'expulsion des reformé aillieurs».

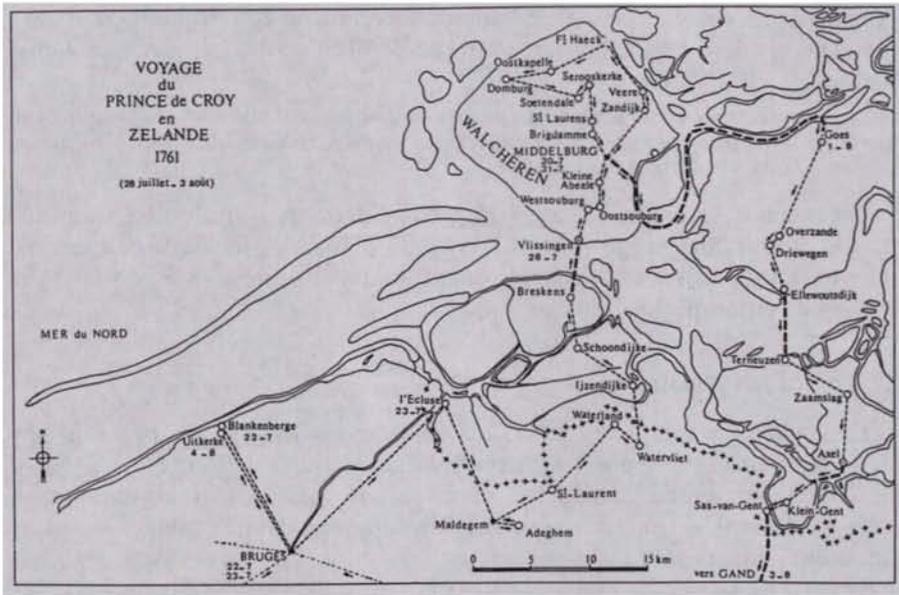


Fig. 4. Voyage du Prince de Croÿ en Zélande, 1761 (28 juillet - 3 août).

Au cours de son voyage en Angleterre en 1766, Croÿ examine les côtes et les ports, les chemins creux des bords de mer et les rades; il s'assure de la médiocre défense des places côtières, compte les navires et évalue le nombre des soldats et se conforte dans l'idée de la témérité d'une descente en Angleterre.

Je (...) persisté a croire que (...) si de bons pilotes vous entroient la avec des bateau plats, quatre mille hommes choisis et resolu avec des echelle au coup de la haute mer la nuit, on pourroit arriver par la a la ville, ce laisser glisser les 8 pied de la contrescarpe et poser les echelle sur les flancs, monter le sabre aux dent, forcer la garde de la porte (appresent ce sont les invalides environs 20 hommes et un officier), ouvrir les portes, baisser les pont, faire entrer la colonne, longer les remparts, s'emparer de la porte du faubourg en isle, de celle de la basse ville du coté du port, s'emparer ensuite des caserne et de toute la garnison, puis des chentiers et de la basse ville, avoir force artillieur et marins pour armer les canons pour les tourner contre les vaisseau armée ou les surprendre avec des chaloupes. Tout cela s'il est faisable est bien difcill, non pas tant par luy meme que par l'espece d'impossibilité qu'on ne soit instruit des préparatifs et de l'embarquement, qu'il ne manque beaucoup de choses par axidant, peure et maladresse dans l'execution (et le mal de mer) et puis qu'il ne peut estre jamais permis de surprendre et attaquer une nation sans luy avoir suffisamment déclaré la guerre; et si tout reussisoit, il faudroit [...être] maitre de la mer [sinon] on seroit bloqué a la fin par les vaisaux qui reviendroient et on finiroit par estre pris en dedans de l'isle⁴⁶.

Les talents d'observateur de Croÿ ne se limitent pas à la topographie militaire et l'étude des mouvements commerciaux l'amène à concevoir les prémices de nouveaux rapports entre nations. A la fin de son voyage en

Angleterre, Croÿ envisage avec l'ancien secrétaire d'état Holderness, commandant sur les côtes anglaises, un traité de libre commerce entre les deux nations,

chose avantageuse pour nous et notre marine, devant y avoir plus de choses a tirer du continent que d'une isle et propre a augmenter nos matelots et alier nos deux nations, mais il n'est gueres croyable que la jalousie angloise y consente⁴⁷.

Un mémoire militaire, étude critique par définition, évalue les rapports de force, émet des suggestions, propose un plan; les *Mémoires de ma Vie*, œuvre à usage privé, débouchent, quant à eux, sur une vision politique de l'Europe, vision parfois philosophique.

2. Voyage et « philosophie »

Le voyage, au temps des Lumières, est souvent associé à l'apprentissage de la diversité des hommes et à celui de la relativité des sociétés. Si Croÿ ne côtoie pas toutes les couches de la société avec la même attention ni aussi longtemps, du moins, par la vertu du dépaysement à l'étranger, nombre de réalités forcent-elles son regard :

La richesse du pays et la propreté hollendoise (...) est charmant et la France près de cela paroît bien miserable de comerce. La culture des terres, l'ajustement des maison, la beauté des arbres et de la verdure tout annonce la richesse du pays et le gout du travail des habitans. Je remarquai entre autre avec attendrissement une mere qui chargeoit sur les epaules de 4 petits enfans, dont le plus vieu paroissoit au plus six ans, d'assés grosses buches qu'elle leurs faisoit porter pour les habituer et les endurcir au travail⁴⁸.

Il faut, conseille-t-il à son fils sur le point de gagner l'Angleterre, « étudier les hommes en general et en particulier » et « définir l'esprit des differents ordres de la nation », « prendre connoissance du gouvernement general et fixe de l'Angleterre » mais aussi de son « gouvernement actuel par raport aux interets particuliers », car on était encore alors en pleines négociations, à la fin de la guerre de Sept Ans. Enfin, dit-il, il faut en tous domaines « faire une balance et comparaison juste des deux nations (...) de leurs meilleures qualités que nous et des plus mauvaises »⁴⁹. C'est un exercice auquel se livre longuement Croÿ dans ses *Mémoires* et qui révèle ses idéaux politiques et sociaux.

La Hollande l'enchanté :

J'estois dans une extase continuelle (...) je le repette tout ce que je vis à Zwoll l'emporta sur la belle idées que je m'en estoit fait, ce qui est très rare (...) je crus voire les tuillerie (...) je resté en admiration⁵⁰.

La Hollande, c'est d'abord la propreté : « on la disoit ridicule, je la trouvai pour la plupart bien placée et soutenue ». C'est encore l'opulence et l'abondance des « boutiques reluisante » et « enchanté », des brouettes et paniers remplis : « on est tanté d'acheter a chaque pas ». La Hollande, c'est aussi l'art de tirer parti de toutes choses :

Leur superflu fait leur richesse. On ne finiroit pas a dire les aventages de leurs tourbes qui font un feu charment sans odeur et dont la cendre qui conserve la forme de la tourbe n'est qu'une poussière impalpable qui devient jaune (...) qu'on transporte en vend si cher en Flandre et Cambrésis ou cela fait la fertilité de nos terres⁵¹.

Les habitants sont beaux, « tous respirant un travail continu et paisible dans l'abondance que donne un commerce étendu, diversifié et bien réglé, sans cohue ». Croÿ ne suit pas toujours les sentiers battus des touristes et il visite les magasins de la compagnie des Indes. Il y voit « des millions entassés en toutes les espèces de natures possibles » ; la compagnie des Indes « vent par ans pour environs deux cent millions de notre monnaie, c'est à dire autant que le produit ordinaire que le Roy de France tire de son Royaume ». Il note, avec intérêt, que la compagnie des Indes des Provinces-Unies

est précisément comme l'arrangement de la nôtre de charbons or que les représentants qui pour la Hollande sont au nombre de quatre, ne sont que huit en tout de toutes les provinces, car tous ont leurs parts à cette compagnie. Il n'y a que ces huit qui voient les comptes et sachent la valeur⁵².

Après avoir traversé en tous sens les landes de la Westphalie, Croÿ voit sans doute la Hollande sous un jour idyllique ; la réalité disparaît presque parfois sous l'utopie atemporelle. Croÿ ne critique guère le poids des impôts indirects qui rend le prix de la main-d'œuvre élevé et il s'émerveille du commerce et des banques hollandaises sans apercevoir les prémices d'une crise, à peine perceptible encore il est vrai. La cherté des vivres et des ouvriers est compensée par le bas prix des transports. Croÿ note que le nombre de carrosses augmente et que « tout gagne l'air français qui les perdra »⁵³.

Les Provinces-Unies sont le pays de la liberté. C'est « le pays dont les habitants composent le moins de livres et en impriment le plus »⁵⁴, un pays surtout remarquable par la tolérance qui y règne et « ou l'on voit les plus grands ennemis vivre en paix ». C'est à Metz que Croÿ pénètre pour la première fois dans une synagogue « pleine de cris »⁵⁵, mais c'est en Hollande qu'il détaille les cultes juifs et fait le tableau de toutes les « religions possibles permises à Amsterdam », classées par genre et espèce. « On dit qu'il y a bien 80 000 juifs » : Croÿ visite les synagogues d'Amsterdam lors de la fête des Tabernacles, mais il n'admire que l'architecture, la beauté des piliers de pierre d'ordre ionique, les autels en bois des Indes⁵⁶. Au « prêche français des réformés ou calvinistes qui est la seule religion de l'état » il admire le « superbe mosolé en marbre blanc de Ruiter (...) un peu trop poétique pour un lieu de prière » et écoute un « excellent sermon d'un fameux prédicateur »⁵⁷. Il s'étonne des méditations des « couacs »⁵⁸. Quant aux catholiques, Croÿ note qu'à Isendijke ils sont « en petit nombre et [que] pour aller à leurs églises, ils estoient obligés de traverser le temple et de payer un sol du pays en entrant »⁵⁹. Mais à Hulhuisen Croÿ s'étonne du grand nombre de catholiques romains dans les Provinces-Unies et conclut que ce n'est pas la religion

protestante mais la liberté et la bonté des lois qui y retiennent les habitants malgré la vie chère.

Les Provinces-Unies sont enfin, au XVIII^e siècle, la seule république qui soit encore puissante tandis que Venise et Genève n'étaient plus qu'au second rang, et c'est le pays de l'égalité. Du haut de la tour de Zwoll Croÿ est surpris, en admirant le riche paysage, de n'apercevoir aucune mesure ni jardin plus grands que les autres⁶⁰.

L'aristocrate s'étonne, en Hollande comme en Angleterre, de la confusion des rangs. Il note que tous les domestiques à Amsterdam prennent du «café au let ou sans, le matin, avec de très bonne tartine et aussi bon que les seigneurs en France»; tous les Hollandais sont en habit bleuâtre et chapeau noir uni, «uniformité remarquable»⁶¹. Pourtant la noblesse d'Utrecht «est nombreuse» et lui «paroît en avoir la morgue», et à Clèves le ton des barons est jugé «petit maître et recherché (...) bien misérable après la franchise et la liberté dont nous avons joui depuis 3 semaines»⁶².

Croÿ rencontre, avec stupéfaction, le roi et la reine d'Angleterre seuls en chaise «sans qu'on y prenne garde» sur la route de Claremont⁶³. La vie anglaise «respire une liberté et franchise à laquelle on se fait aisement et qui a son bon. En général les états se mellent trop, mais cela s'accorde avec la liberté de la nation, car il n'est pas nécessaire à un noble de servir. Ils regardent tous les états comme nobles quand ils sont bien remplis». Le mariage à l'anglaise, c'est-à-dire disproportionné est un «défaut» «assé toléré parce qu'il se rapproche de leurs mœurs qui les porte à la liberté et à rendre tout assé mêlé et confondu». Il n'en va pas de même à la campagne où Croÿ constate que les «country-squires» sont jaloux de leur noblesse. Croÿ goûte «le bon ordre, la politesse franche et la décence» du Ranelagh malgré l'absence apparente de police⁶⁴. Il achète avec plaisir des portraits dans les boutiques d'estampes «amusantes» où l'on trouve beaucoup de «boure» ou plaisanterie «car, comme on sait, tout est libre à imprimer et graver»⁶⁵. Mais il trouve «qu'ils abusent de leurs bonnes lois et de leur liberté». La liberté anglaise est trop grande : la confusion des rangs, l'absence de religion font que la jeunesse noble se libertine «grossièrement» et que le peuple est «abruti» par le vin. Cette liberté contraste avec les «petites misères qui choquent notre politesse» comme l'excessive prudence des dames⁶⁶.

Heureusement, «leur esprit patriotique Romain (...) leur élève l'âme et les passionne pour l'honneur de leur patrie». Le même esprit règne chez les Hollandais où tout est parfait : «la liberté y est si grande en ne faisant point de tort ni trop de tapage, et les lois si belles que tout y vient et y prend l'esprit du pays et du patriotisme»⁶⁷.

Croÿ est nuancé à l'égard du système politique anglais, de «ce gouvernement inexplicable qui tient un peu de tous les autres», «républicain sou

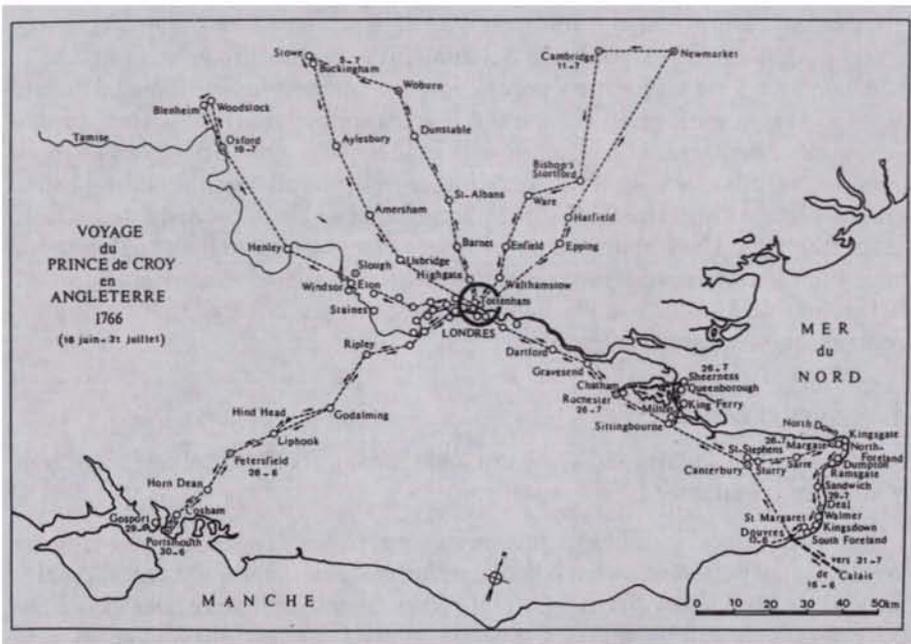


Fig. 5. Voyage du Prince de Croÿ en Angleterre, 1766 (16 juin - 31 juillet).

le nom de Royauté»⁶⁸. L'autorité y est partagée entre le roi, l'aristocratie de la Chambre des Pairs et l'élite des propriétaires représentés à la Chambre des Communes. Comme La Rochefoucault et le duc de Chartres, il admire le rôle modérateur de l'aristocratie entre le roi et le peuple. L'avantage du système est que chacun examine les fautes des autres et que les hommes sont bien «plus instruit[s] que dans les autres pays» des problèmes de gouvernement. Mais il constate la vigueur de l'esprit de parti et l'importance de la corruption parlementaire, la fréquence des émeutes et le risque d'anarchie. Croÿ ne fait pas l'expérience directe du régime parlementaire puisque ce sont les vacances, mais il se persuade de la fragilité du système. Les changements de ministères amenant le renouvellement des bureaux, «il ne peut y avoir de plan fixe et (...) on est renvoyé quand on commence à être en état d'exercer son employ». La pluralité l'emporte, ce qui «a la vérité n'est pas une raison pour qu'on décide mieux, car souvent, un petit nombre de bonne teste juge bien mieux qu'une multitude mené par les esprits de partis». Le peuple est «à qui luy facine mieux les yeux»⁶⁹.

Voyageur philosophe, Croÿ explique la diversité des hommes et des systèmes politiques par le climat et le milieu géographique, mais aussi par des facteurs humains comme les modes de vie liés aux précédents: le ton anglais

des classes «mitoyennes», «doux et excellent», «noble et franc», vient du tempéré de l'air, de l'abondance du commerce, de l'habitude de la liberté⁷⁰. L'Angleterre «est une nation purement commerçante qui trafique de tout; ainsi on doit y estre moïn etonné d'y voire trafiquer toutes les voix; on les achete pour de l'argent dans le commun et le Roy les achete pour des charges dans les grands». «Si c'étoit un continant qui pouroit estre attaqué par de grande force a l'improviste, il y a apparence que ce gouvernement ne pouroit se soutenir»⁷¹. Croÿ rentre donc d'Angleterre sans véritable anglophobie mais bien «contant des français» et de leur monarchie. Au spectacle de la richesse et de l'«industrie» hollandaise il aspire, par contre, à une politique économique française différente.

3. *Voyage et profit*

Esprit éclairé et critique, Croÿ qui aime à comprendre se révèle aussi prêt à adopter ou adapter.

Les circonstances militaires et les saisons parfois rudes qui rendent les voyages aux Pays-Bas et en Allemagne moins exaltants que ceux d'Angleterre et de Hollande offrent à Croÿ d'autres leçons retenues et des expériences mises à profit lorsqu'elles peuvent «servir». C'est en voyage et à la guerre en Allemagne que Croÿ se laisse emporter par l'optimisme de son temps et tenter par la franc-maçonnerie qui aspire à une culture savante et élitiste reposant sur la raison, l'observation, l'expérience. Il participe à la fondation de la très aristocratique loge maçonnique «L'Union» dont le nom reflète les objectifs: unir par des liens de fraternité étroite des hommes d'horizons différents partageant un idéal de tolérance et de progrès. Après avoir assisté au couronnement impérial de Francfort en 1742, il est reçu maître le 25 février, en même temps que les princes de Valdec et Beauveau et que des princes allemands protestants⁷²; il fait alors un voyage à Worms, ce qui lui donne occasion d'évoquer Luther dans ses *Mémoires*. Il semble que l'initiation maçonnique de Croÿ répondait à un besoin momentané de sociabilité. Que le rite et le vocabulaire maçonniques lui aient semblé désuets, que, hormis la collation des grades, les séances lui aient paru de mince intérêt, ou que la condamnation de la franc-maçonnerie par le pape l'ait influencé, Croÿ passe dès lors sous silence la maçonnerie.

Après 1750 la civilisation germanique, appréhendée au cours des campagnes dans l'Empire, est, davantage que celle des villes, celle des cours de princes catholiques. Croÿ admire Nuremberg, Salzbourg, Cologne, Bonn et Aix-la-Chapelle, mais il s'attarde surtout dans le palais du prince-évêque de Freising, relève le plan du château de Nymphenbourg, visite les demeures de l'évêque d'Augsbourg; à chaque retour il séjourne auprès de la cour de Lorraine. Il glane partout des idées d'art et d'architecture. La marche de Croÿ est organisée en 1761 «pour voire tous les jolies palais de l'électeur

de Cologne» et il s'enthousiasme pour le pavillon de chasse de Falkenlust, Poppelsdorf et Herzogsfreude : le château et les jardins de l'Hermitage s'en inspirent d'une certaine manière par leur démesure comme l'a montré Mlle Rousseau⁷⁴.

Les haras, académies et manèges font aussi partie de ces circuits aristocratiques continentaux. De magnifiques chevaux sont admirés à Lyon, Lausanne et Berne et à Bruxelles⁷⁵. Des chevaux anglais sont examinés à Newmarket en 1766, mais la race en a déjà été appréciée à Sarrebruck dans les écuries du prince de Nassau, à Jägersbourg dans les haras du duc de Deux-Ponts. L'élevage que les Allemands ont réussi peut être, aux yeux de Croÿ, envisagé en France : «Il faut éviter les parentées et croiser souvent les pays. Enfin je pris plusieurs connoissances de haras et je vis qu'on élevait là d'aussi bons chevaux qu'en Angleterre, ce qui fait voir que cela est possible»⁷⁶.

Entre le noble hennuyer et l'Angleterre, les pays germaniques sont donc des intermédiaires précieux qui font connaître et diffusent les idées et les techniques nouvelles venues d'Outre-Manche. C'est en Namurois que Croÿ se renseigne et qu'en 1748 il saisit le fonctionnement «pour la première fois (...) nettement [des] fameuse machine à feu [anglaises] que presque aucun de l'academie n'avoit pu comprendre»⁷⁷. Près de Fontaine-l'Évêque, il examine aussi les fosses de houille :

Je vis remonter 2 ouvriers qui ne font que passer un pic dans un neux de la corde comme un trivier et ce tienne d'une main à la corde⁷⁸.

Il suit partout où il le peut les opérations techniques de la fabrication du fer ou du travail du plomb et il les décrit longuement dans ses *Mémoires*⁷⁹. Toutes les observations allaient être largement mises à profit quelques années plus tard par le membre de la compagnie des mines d'Anzin.

C'est en Allemagne que Croÿ se laisse⁸⁰, par ailleurs, influencer par les premiers jardins «à l'anglaise» de Cassel ou de Wilhelmstal⁸¹. C'est toutefois en Angleterre que le voyageur, agronome, grand propriétaire foncier et membre de la Société royale d'agriculture de Valenciennes, est le plus attentif aux modes de cultures modernes. Dans le sud de l'Angleterre où les terres «sont la suite» de celles de France, l'excellence et la finesse de l'herbe sont attribuées au climat «plus égale (...) par les brumes de mer. Il y gèle et y fait moins chaud qu'en France». Les brebis sélectionnées restent toute l'année à l'extérieur et en liberté dans les pâturages, car il n'y a pas de loups en Angleterre, ce qui rend les moutons plus robustes et la laine plus fine, propre et abondante. Mais cela ne répondait «nullement à la belle idée que [Croÿ] se fai[sait] de l'agriculture d'Angleterre, d'autant que la hauteur de la bruyère et des ajoncs fait voir que ces terres pouvoient rapporter mieux». L'Isle de Thanet répond mieux à l'attente du prince, comme il en fait aussitôt rapport à la Société d'agriculture de Valenciennes, lui décrivant

dans une lettre la manière de préparer le fumier et de faire les labours « pour que nous tachions d'en profiter »⁸².

Ainsi, le militaire n'oublie jamais ni ses soucis de noble patriote qui sert d'autant mieux son pays qu'il participe à la diffusion des connaissances et des techniques, ni ses intérêts de propriétaire « car, dit-il, en relevant des plans de ruches à Poppelsdorf, j'estois comme [les] abeilles allant, emportant le suc de ce qu'il y avoit de melieur partout ou j'alois, du moin ce qui nous pouvoit servir »⁸³.

4. *Voyage et culture*

L'intérêt pour les paysages, les hommes et les institutions n'efface pas entièrement la vieille attirance pour les choses. Celle-ci persiste grâce aux goûts du prince pour l'architecture. Dans les châteaux, il admire les vaisseaux des bibliothèques puis regarde les livres; il note le bel arrangement des cabinets de tableaux et de curiosités sans oublier de s'instruire. L'attirance pour les objets est renouvelée par les soucis scientifiques et techniques des Lumières et offre un autre mode de culture⁸⁴.

Les motivations historiques et archéologiques sont largement présentes chez Croÿ: il s'arrête visiter les ruines romaines à Bavay⁸⁵ et, à Gand il se rend dans la maison natale de Charles-Quint⁸⁶. Il goûte particulièrement les mausolées et il admire les tombeaux de l'abbaye de Westminster pour leur beauté et parce que cette « collection de tous les grands hommes (... est) bien capable d'augmenter l'émulation de toute espece. Il est honteux pour les autres nations que celle la soit la seule qui aye cet usage et on y reconnoit leur gout Romain en tout »⁸⁷. L'intérêt porté à l'art et à l'histoire par Emmanuel de Croÿ contraste avec l'absence de notations à caractère philosophique, littéraire, théâtral ou musical: Croÿ ne se rendit à Ermenonville que pour voir les jardins tandis que son fils, par contre, effectua le pèlerinage de Ferney⁸⁸.

Au fil de ses voyages et visites, Croÿ acquiert du « tac » en peinture et augmente ses collections. Les Pays-Bas sont « bien curieux pour les amateur de peinture », surtout pour un amoureux de Rubens qui en retrouve avec joie les chefs-d'œuvre dans toutes les églises et collections privées, en Allemagne, à Aix-la-Chapelle, et en Angleterre. Croÿ apprécie les tableaux du cabinet du prince Charles « enchassé[s] dans une menuiserie feinte de marquetterie ou il y a des morceau charment a detailler », et surtout « un grand Rubens dans l'oratoire » du prince⁸⁹. Croÿ obtient du grand maître des bâtiments du landgrave de Hesse l'autorisation de faire faire une copie du « curieux tableau du Roy de prusse (...) le chapeau sur l'oreille, le tein rouge et enflammé et tenant l'épée nue et autres sur une ville en proye aux flammes ou il etoit bien caracterisé »⁹⁰. Peut-être aurait-il voulu réaliser une galerie

de portraits de tous les souverains d'Europe, comme celle de Poppelsdorf. C'est là surtout qu'il est fasciné par la magnificence et le raffinement des collections princières allemandes, admirant plus que tout «une pendule a espece de tableau mouvent (...) la plus difficile de toutes estoit une main qui tenoit une plume qui prenoit reelement de l'ancre et qui ecrivoit très bien avec une grande precision de contour «Vivat Augustus». Il avoit falut bien de l'art pour faire cela»⁹¹.

Croÿ sait mieux que personne marquer son émerveillement et sa surprise de façon à plaire au propriétaire. A Bruxelles, il rit «de façon à plaire» au prince Charles de Lorraine dans le cabinet de porcelaines :

On sens les precautions qu'on prend dans une chambre qui n'est que porcelaine suspendue et plaqué partout; S.A.R. avoit dans le nombre quelque douzaine de porcelaine feinte en carton qu'il ne scavoit ou placer; il imagina avec son artiste de placer cela dans la porte qui est double et quand on veut sortir, ne sachent pas comment s'ouvre cette porte a secret, on tourne la menote qui se presente, la porte s'ouvre et tout cet assemblage de fausse porcelaine qui est placé sur des petits rebords qui se renversent, la porte s'ouvrant par un ressort de communication, culbute avec fracas par des bruits de ressort et vous croié avoir cassé une multitude des plus riches porcelaines⁹².

Même s'il ne faut que passer sans s'attarder pour travailler, Croÿ préfère au curieux le beau et le sérieux, le complet et l'utile. Il ne goûte guère le «cabinet bizarre et trop libre [de Mylord Dispencer], son portrait estant en pape, d'autre turc raporté par lui de Constantinople»⁹³.

Plus que tout, Croÿ aime fréquenter les manufactures de porcelaine ou de tapisserie, ou encore les ateliers de graveurs comme celui de Dacier à Genève, et rendre visite aux collectionneurs d'objets scientifiques. De par son rang et ses relations, Croÿ se voit en effet ouvrir non seulement les collections d'art, mais aussi les cabinets d'érudits et de savants. Dès 1740, il visite à Lyon celui d'antiquités, médailles et bronzes du célèbre père Colonia et, à Genève, un cabinet de madrépores et de pétrification⁹⁴. Il aime rencontrer de ces «homme habil, sans pretention, qui [lui] f[on]t grand plaisir» et lui donnent l'occasion de «vérifier bien de [s]es principes, de les eclercire». Il s'instruit beaucoup avec Maty au Museum dans la salle d'antiquités

divisée en antiquité chinoise, egiphtienne, toscanne (...) et romaines et divisé chaquun par les dieux, les sacrifices, les funeraires, et ce qui avoit raport a la vie privée. C'est la qu'on peut agiter la prerogative d'ancienneté entre les egiphtien et les chinois qui pretendent estre bien plus anciens. Par des rapports de ressemblance on a taché de prouver que les chinois ne vont qu'après eux et une colonie sortie d'Egiphte mais les chinois reclame contre cette opinion.

Le docteur Maty l'«assura [aussi] qu'on avoit prouvé que les eponges estoient de vray animaux ainsi que presque tous les madrepores» puis Croÿ étudia le squelette de l'éléphant et celui de la hyène⁹⁵. A Utrecht, «belle ville deserte», il parcourt tristement le jardin des plantes, mais s'attarde dans la salle des démonstrations anatomiques et physiques de l'université

devant «une partie de tous les nerfs d'un homme bien délicatement conservé».

Croÿ, avide de voir et de savoir, est aussi attentif à la présentation des objets. Au Museum, il note que «dans l'arrangement [des salles d'histoire naturelle] on a donné en partie au coup d'euille; la minéralogie n'est peut estre pas la plus forte partie mais les tiroires fermé sont bien garnies». Il trouve le coquillier agréablement rangé, mais estime «notre collection du Jardin du Roy a Paris au moin aussi riche»⁹⁶.

La recherche d'instruments scientifiques revêt une grande importance pour Croÿ en voyage. L'observatoire de Göttingen et celui de Greenwich sont bien examinés par l'astronome de Châtillon: l'observatoire de Greenwich n'est «pas grand, sans faste, il n'a que le necessaire, mais tout le necessaire y est a la perfection». La Royal Society, abritée dans un petit bâtiment, est, dit-il, «sans apparence, et le tout est fort serré mais brille par l'ordre et la science»⁹⁷. Croÿ sait y apprécier la valeur des collections jugées mal soignées par d'autres voyageurs⁹⁸.

Les bibliothèques sont visitées pour leur contenu, comme celles des Pays-Bas et de Franche-Comté où Croÿ risque de trouver des renseignements sur sa famille ou des livres ayant appartenu à ses ancêtres. Il se documente avec sérieux dans les bibliothèques des universités anglaises et allemandes sur les nouvelles découvertes en tous domaines et sur les nouvelles publications, qu'il s'agisse de pédagogie, d'éducation ou de sciences exactes.

Dans une bibliothèque, Croÿ apprécie d'abord l'ensemble architectural, comme le vaisseau de la bibliothèque du nouveau collège de Malines, «grand et parfaitement bien orné»⁹⁹, ou la grande rotonde de la Radcliffe Camera à Oxford avec son «superbe escalier ovale très agréable et hardie (...), l'espece de jubé qui coupe les colonnes et forme deux gallerie circulaire»¹⁰⁰. L'arrangement pratique des bibliothèques, comme celui des cabinets, est apprécié autant que leur architecture. Les salles ornées du Museum, ouvert au public depuis 1759, leurs vues sur la campagne, les armoires d'acajou, mais aussi le catalogue qui contenait déjà cinquante volumes in-folio, les cabinets séparés que les savants lèguent, lui plaisent infiniment, encore que «notre biblioteque du Roy de Paris surpasse beaucoup sur tout ce qui nous regarde»¹⁰¹.

L'on s'empresse aussi de montrer au prince quelques manuscrits parmi les plus célèbres et les collections les plus prestigieuses. Lors des visites de bibliothèque qui se déroulent le plus souvent en cérémonie l'on ne sait plus qui admire qui ni quoi:

Dans la belle biblioteque [*de l'université de Göttingen*] (...) on nous montra entr'autre les decouvertes d'Herculanum et une belle collection des actes secrets du Parlement d'Angleterre.

Mon fils les lût et les expliqua couramment. Il parla aussi allemand et latin sur plusieurs parties ce qui, joint à l'anglois, fit beaucoup de plaisir à tous les professeurs qui le citèrent pour exemple à leurs ecoliers et son education recut les applaudissements dans cette celebre université¹⁰².

De même à l'université de Duisbourg :

mon fils brillia en nommant plusieurs partie d'un squelette et on nous crut très scavent¹⁰³.

Voyageur privilégié, Emmanuel de Croÿ est au total exceptionnel par son rang et son sérieux. C'est l'image qu'on lui renvoie de lui-même : ses hôtes le distinguent parmi les « seigneurs plus recommandables par leur vertu que par leur rang (...) »¹⁰⁴. Ses itinéraires ne sont pas très originaux ; sa curiosité ne lui est pas propre et caractérise les hommes de son temps. Mais sa soif de voir, savoir, retenir est aiguïlée par l'appétit d'un rédacteur de journal privé à la recherche de lui-même et par l'avidité d'un chef de nom soucieux de s'instruire et « sortir du commun ».

Voyageur se voulant éclairé, aimant paraître cultivé, voire fort savant, Croÿ garde toutefois une distance amusée vis-à-vis de son personnage. Son émerveillement naïf, ses découvertes étonnées ne vont pas sans une certaine pointe d'humour qui perce à travers son journal, lorsqu'il raconte, par exemple, avoir roulé par terre pour avoir voulu observer de trop près un éléphant anglais qui, il est vrai, « dut s'excuser »¹⁰⁵.

NOTES

¹ D., M. 545.

² « Mon fils notoit tout pour l'hermitage et nous ne laissons rien passé sans tacher d'en prendre la fleur des idées comme j'ay fait toute ma vie ». MV, t. XVIII, fol. 41 v° (1761), Hollande.

³ Nous renvoyons aux cartes détaillées de notre thèse.

⁴ D., H 4. Lettre du prince de Croÿ à sa mère, d'Alpen le 15 nov. 1741.

⁵ Cf. F. PERNOT, « Les chevauchées des ingénieurs militaires en France au xvii^e siècle ou la maturité des voyages politico-administratifs » dans *La découverte de la France au xvii^e siècle*, pp. 237 et sv.

⁶ MV, t. IX, fol. 139 v° (26 août 1748).

⁷ M. SACQUIN-MOULIN, *Les voyageurs français en Angleterre et les voyageurs anglais en France de 1750 à 1789*. (Thèse de l'École des Chartes. 1977), p. 7.

⁸ P. COQUELLE, « Les projets de descente en Angleterre d'après des archives des Affaires étrangères » dans *Rev. d'hist. diplomatique*, 1901, pp. 620 et sv. Cf. note 46.

⁹ « Je dis entr' autre à M. de Choiseul « je n'ai encore osé aller en Angleterre », il me dit « très volontiers, allés y quand vous voudrés ». MV, t. XXI, fol. 37 (Cassel, 19 août 1765).

¹⁰ MV, t. XXII, fol. 7. Cf. à la même époque le voyage d'Angleterre de Kerguelen dans M.-R. de BROSSARD, *Kerguelen : le découvreur*, Paris, 1970, chap. VII.

¹¹ D., H 4. Lettre du prince de Croÿ à sa mère, d'Alpen le 15 nov. 1741.

¹² Croÿ admira le comte de Gisors qui «achevoit alors [en 1755] ces voyages dans le Nord et il passa 2 ans a voyager avec fruits. Les 2 Mrs Lauragais et luy furent les seuls français de distinction de ce temps qui ayent fait un cour de voyage. Je ne crois pas que c'est par mepris que l'on en voit si peu voyager, mais par l'extreme depeuce et le gout des plaisir auxquels on aime mieu donner». MV, t. XII, fol. 16 v°.

¹³ D., H 4, *Ibid.*

Croÿ veilla à ce que son fils voyageât avec lui : «Nous aimions tous deux a voyager. Chaque chose nous procuroit des remarques utiles et c'est dans ce voyage [en Allemagne, en 1761] que j'ay eu le plus d'occasion de connoistre mon fils et de l'instruire». MV, t. XVII, fol. 2 v° (26 mars 1761).

¹⁴ D., H 4. Lettre du prince de Croÿ à sa mère, du camp de Kalkun le 5 oct. 1741. Sur les prétentions cf. W. PARAVICINI, *Moers, Croÿ, Burgund*, Bonn, 1978.

¹⁵ D., H 4. Lettres du prince de Croÿ à sa mère, de Liège les 11 et 16 sêpt. 1741.

¹⁶ MV, t. XVII, fol. 52; MV, t. XXII, fol. 47; MV, t. II, fol. 145 et sv., 160 v°; MV, t. XVII, fol. 11 v° et sv.

¹⁷ MV, t. XXII, fol. 4 v° et fol. 102.

¹⁸ MV, t. XVIII, fol. 12.

¹⁹ MV, t. IV, fol. 2 v°.

²⁰ MV, t. XVI, fol. 8 et 50 (juin 1760). Il y a un petit équipage «un des plus superbe et des plus leste» avec trois domestiques et un équipage complet de carrosses et chariots qui va «comme au pelerinage de l'année (...) en grand etalage».

²¹ MV, t. XXII, fol. 6, contrairement à ce que dit M. SACQUIN-MOULIN, p. 242.

²² MV, t. XXII, fol. 8 r°.

²³ MV, t. XVIII, fol. 11 v°.

²⁴ MV, t. XXII, fol. 13 r°.

²⁵ MV, t. XVIII, fol. 161 v°.

²⁶ Cf. M. SACQUIN-MOULIN, *op. cit.*, p. 69.

²⁷ MV, t. XXII, fol. 35 v° et 42 v°.

²⁸ MV, t. XVII, fol. 27 v°.

²⁹ MV, t. III, fol. 22 et t. XVIII, fol. 43.

³⁰ MV, t. XXXIV, fol. 95 v° (23 sept. 1778, L'Hermitage-Calais).

³¹ Croÿ voyage en Zélande sous le nom de «Mr de Fresne marchant du coté de Mons et sa famille et domestique». MV, t. XVII, fol. 160.

³² MV, t. XXII, fol. 55 v°.

³³ *Ibid.*

³⁴ D., H 10. Lettre d'E. de Croÿ à son fils, le 22 oct. 1762.

³⁵ MV, t. III, fol. 9 (sept. 1742).

³⁶ «Comme tout est defendu pour entrer en france, il n'y a de moyen que d'avoir une permission du controleur general et des fermiers generaux ou bien de faire comme j'ay resolu en adressant en payant le fort transit a mon homme d'affaire a Bruges pour qu'il envoie a M. de Harnes à Tournay jusqu'ou les balots viennent de Londres par eau». MV, t. XXII, fol. 62 v°.

³⁷ D., H 10. Lettre du duc au prince de Croÿ, le 22 oct. 1762.

³⁸ MV, t. XXIII, fol. 86 v° (juillet 1767, Calais).

³⁹ MV, t. XVII, fol. 12-13 (7 oct. 1761).

⁴⁰ MV, t. XL, et D., K 8. Cf. les travaux en cours de M. Luc DHONDT.

⁴¹ MV, t. XXII, fol. 4 v° (16 juin 1766, Douvres). On trouve de tels sentiments chez Guibert au hasard de ses voyages et garnisons. Cf. D. MORNET, *Le sentiment de la nature en France (...)*, Paris, 1907, p. 50.

⁴² On trouve une définition du travail des ingénieurs géographes dans le projet de «Musée de Géographie, de topographie militaire et d'hydrographie». AN, G 93, fol. 152-185 (An III).

⁴³ MV, t. I, fol. 47 v°.

Croÿ fut sensible au spectacle des montagnes bien avant Rousseau. Il a peut-être lu *Les Alpes* de Haller dont les traductions se multiplient à partir de 1739. Cf. D. MORNET, *op. cit.*, pp. 50 et sv., pp. 259 et sv.

⁴⁴ MV, t. I, fol. 24 (11 août 1739).

⁴⁵ MV, t. XVIII, fol. 160 et sv.

⁴⁶ Ces plans consistent à ébranler les ministères et à ruiner le crédit «qui est sans contredit une des plus grande force de l'Angleterre», en gênant les navires de commerce anglais dans la Manche, non pour écraser l'Angleterre mais pour la forcer à une paix honorable pour la France. Il s'agissait selon Croÿ de gêner sinon de contrôler entièrement le trafic de la Manche et de l'entrée de la Mer du Nord grâce à Ostende, Dunkerque et la rade d'Ambleuse que l'on surnomma rade de Croÿ, protégée par un réseau de signaux et une petite escadre. D., M 560. Cf. MV, t. XXII et J., t. I, p. 470.

⁴⁷ MV, t. XXII, fol. 147.

⁴⁸ MV, t. XIII, fol. 78 (16 oct. 1756).

⁴⁹ D., H 10. Lettre du prince de Croÿ au prince de Solre, le 22 oct. 1762.

⁵⁰ MV, t. XVIII, fol. 8 (5 oct. 1761) et sv.

⁵¹ *Ibid.*, fol. 7. On créa en 1752 un dépôt de «cendres de Hollande» à Marchiennes. En 1760 le subdélégué de Cambrai note que «l'usage s'en multiplie de plus en plus». G. LEFEBVRE, *Les paysans du Nord pendant la Révolution française*, Paris, rééd. 1972, p. 207.

⁵² MV, t. XVIII, fol. 25 et sv. Cf. chap. III.

⁵³ «Je signale que tout ce qui est de luxe est très cher en Hollande (...) il n'y a dans ce pays que les choses de grand commerce de bon marché pour entretenir le débit, mais la vie y est très cher ainsi que les journées d'ouvrier. La viande revient à 8 sol de notre argent et la journée d'ouvrier de terre à 22 sol, jusqu'à 30». MV, t. XVIII, fol. 22 et sv.

⁵⁴ MV, t. XVIII, fol. 56.

⁵⁵ MV, Préface, fol. 123.

⁵⁶ MV, t. XVIII, fol. 17 v° et sv., fol. 26 v°.

⁵⁷ *Ibid.*, fol. 22 v° et 23 v°. La mausolée de Ruyter repose sur un canon et deux grands tritons «sonnent sa gloire».

⁵⁸ *Ibid.*, fol. 23. «Ce n'est que petite salle avec des bents et ou ils restent en meditation et quand quelqu'un ce croit inspiré, il se leve et presche en repetant toujours l'amour de jesus, est tout tien lieu de tout et cette fraze en toutte facon».

⁵⁹ MV, t. VII, fol. 49.

⁶⁰ MV, t. VII, fol. 9 v°.

⁶¹ MV, t. XVIII, fol. 14 et 42.

⁶² *Ibid.*, fol. 42 v° et 57 v°.

⁶³ MV, t. XXII, fol. 13.

⁶⁴ *Ibid.*, fol. 12 v° et 24.

⁶⁵ MV, t. XXII, fol. 25 v°. Croÿ apprécia moins que «la presse, pourvû qu'en disant du mal, on ne mette que la lere lettre, [fût] tout a fait libre. Ainsy on ecrit tout». *Ibid.*, fol. 145 v°.

⁶⁶ *Ibid.*, fol. 23 v°-24, 145 v°.

⁶⁷ MV, t. XVIII, fol. 24 v°, 67 v°.

⁶⁸ MV, t. XXII, fol. 145 v°.

⁶⁹ *Ibid.*, fol. 15.

⁷⁰ *Ibid.*, fol. 145 v°.

⁷¹ *Ibid.*, fol. 15 v° et 145 v°. Cf. aussi M. SACQUIN-MOULIN, *op. cit.*, pp. 393-394.

⁷² Les marquis de Thiers, Gentils, le baron de Schell et le secrétaire de Légation, Steinheil, ces trois derniers attachés à la Maison de Saxe, constituèrent à Francfort une loge, fille de la loge «L'Union» de Londres fondée en 1732. Les statuts furent rédigés le 3 mars 1742. B. STRAUSS, *La culture française à Francfort au XVIII^e siècle*, Paris, 1914, pp. 48, 160-161.

⁷³ «Le 23 [février 1742] je fus receu avec Mr de [Joyeuse] ap[prenti] et c[ompagnon] f. m. par le T[rès] v[éné]rable M[aitre] chef] de L., Steinheille secrétaire de l'ambde de Saxe et Mr de

Belleville lieutenant colonelle des cent suisse de la garde de Saxe, gros aimable; il estoit 1er S[urveillant] et sou luy Mr de Gneisem capitaine des gardes du Mal petit vieu aimable et un autre jeune Mr le Fort secretaire d'ambde de Saxe, mon p[résentateur] et introducteur. On en r[eceu] 10 autre allement le tout dans un cab[aret]. Le p[rince] de Beauveau qui l'avoit esté l'avant-veille y estoit. Nous n'y soupames pas (...)» MV, t. II, fol. 92 v°.

En loge, Croÿ côtoie les princes des Deux-Ponts, de Saxe Mainungen, de Waldeck, le prince Frédéric de Hesse gendre du roi d'Angleterre, le prince de Beauveau, envoyé français auprès de nouveau Roi des Romains. Il rencontre le marquis de Saulx-Tavennes qui écrit en 1738 qu'il quitte la France et se met au service de l'empereur contre les Turcs et qui fait part à Bertin du Rocheret de sa volonté d'initier le pape, le prince de Waldeck et de nombreux généraux. Il initia en effet à la franc-maçonnerie la haute aristocratie de l'Europe centrale. P. CHEVALLIER, *Les ducs sous l'acacia* (...), Paris, 1964, pp. 118-119, 168. Après avoir quitté Francfort, Croÿ ne fait plus aucune allusion à la franc-maçonnerie, sauf de manière très critique.

⁷⁴ MV, t. XVII, fol. 26 v°, t. XVI, 103 v°. Cf. L. ROUSSEAU, *Le château de l'Hermitage* (...), pp. 104 et 207.

⁷⁵ MV, t. I, fol. 43 v°, 50 v°, 52; t. VIII, fol. 167 v°.

⁷⁶ MV, t. XVI, fol. 3-4 (mai 1760).

⁷⁷ MV, t. IX, fol. 86 (5 juillet 1748, Malines chez Desandrouin).

⁷⁸ *Ibid.*, fol. 103-104 (2 août 1748).

⁷⁹ *Ibid.*, fol. 67-74 : «Voilà toute les maniere de travailler le fer qui sont le fournau, la raffinerie et la chauferie, la fondrie et la platinerie, le nom generic du tout est 'usinne'...»

⁸⁰ MV, t. XVII, fol. 44-45. Croÿ remit, à ce sujet, à Choiseul, le 14 août, un «Memoire sur la necessité de finir le Neuf fossé et d'en tirer le plus grand parti», MV, t. XXI, fol. 36.

Le marquis de Rochambeau réclama la jonction de l'Escaut à la Somme au nom de l'aide aux Insurgents d'Amérique, pour obtenir plus vite et plus facilement les mâts venus de Hollande. L. THBAUT, «Les voies navigables et l'industrialisation en France» dans *RN*, janv.-mars 1979, p. 156, note cependant que Rochambeau était, comme Croÿ, intéressé au transport du charbon des bassins houillers vers les côtes.

⁸¹ L. ROUSSEAU, *loc. cit.*

⁸² MV, t. XXII, fol. 5, 31, 33, 45-46 et D., M 550: de l'Hermitage, le 1^{er} 7bre 1766. Messieurs, (...)

Je crois avoir observé les deux plus grands moiens de perfection de leur agriculture, scavoir les fumiers et la culture. Leur maniere de preparer les fumier, qui je crois seroit très convenable à ce pays-cy, consiste a mettre une couche de fumier, une de terre, une de cendre, une de fumier, une de boue des chemins ou des mares, les feuilles etc. C'est ainsi qu'ils multiplient leurs fumiers en les melant avec differentes chozes et surtout, ce qu'il possèdent a merveil, c'est l'art de joindre les divers terres ou engrais qui sont le plus favorable à leur terres. Comme ils fument presque tous les ans quand ils le peuvent et qu'ils n'auroient pas assé de fumier pour cela, ils l'augmente par ces melanges et ils travaillent beaucoup le tout ensemble. Voila la pratique principale et qu'on ne scauroit trop recommander.

L'autre est la culture qui n'est pas moin importante. Elle reside a bien mettre en pratique le regle generale que presque tout consiste a rompre et separer parfaitement toutes les molecules de la terre pour que l'air, la pluie et les rozée puissent y developer toutes les propriété admirable de la vegetation que Dieu a rependu avec largesse. Quand les anglois veulent faire un plantis, ils defoncent la terre de trois pied, en raporte d'autre s'il le faut et passent le tout a la claye et meme au tamis. Pour les terres labourée ou on ne peut en faire autant, outre tous les labours necessaires, ils hercent si souvent et si bien que toutes les mottes sont toute brissés et que toutes leurs terre sont comme passé au ratos et preparé au moin aussi bien que nos plus belles pieces de lin.

Ils ont encor un grand soin de faire venir des grennes d'un pays à l'autre pour les changer de terrin et ils n'epargnent rien pour avoir les plus belles especes, ce qui leur a procuré leur exelantes races de chevaux, de vaches et de moutons (...).

- ⁸³ MV, t. XVIII, fol. 28 v° (12 mai 1761, Poppelsdorf).
- ⁸⁴ Sur les visites de bibliothèques par les gens «cultivés» distincts des savants qui s'y attardent cf. U. FABIAN, «Deutsche Reisende in englischen Bibliotheken im achtzehnten Jahrhundert» dans *Wolfenbütteler Forschungen*, t. II, pp. 91-117.
- ⁸⁵ Cf. *infra.*, p. 189, n. 55.
- ⁸⁶ MV, t. I, fol. 26 v°. A Bruxelles Croÿ voit à l'arsenal «la chemise de maille de feu l'empereur Charles-Quint et une rondasse a laquelle sont deux poignards et une lanterne. avec quoy il alloit la nuit voire ce qu'il se passoit dans la ville de Bruxelles». MV, t. I, fol. 32 et sv.
- ⁸⁷ MV, t. XXII, fol. 21.
- ⁸⁸ Croÿ fait seulement allusion à Thomas a Kempis, auteur présumé de l'*Imitation de Jésus-Christ*, en passant à Deventer. MV, t. XVIII, fol. 11.
- ⁸⁹ MV, t. XXVII, fol. 71. MV, t. XVI, fol. 104. MV, t. II, fol. 74-85.
- ⁹⁰ MV, t. XVI, fol. 44 et 75 (août-sept. 1760).
- ⁹¹ MV, t. XVI, fol. 99 (nov. 1760).
- ⁹² MV, t. XXVII, fol. 72. Don Diego Alejandro de Galvez a aussi visité les cabinets du prince Charles. Cf. H.-J. LOPE dans *EDHS*, V, pp. 181-198.
- ⁹³ MV, t. XXII, fol. 37 (19 juillet 1766).
- ⁹⁴ MV, t. I, fol. 44 et sv. Dominique de COLONIA, S.J., (1658-1741) est l'auteur des *Antiquitez profanes et sacrées de la ville de Lyon* (1701).
- ⁹⁵ MV, t. XXII, fol. 22. Sur Maty, cf. *infra*, p. 235, n. 78.
- ⁹⁶ *Ibid.*, fol. 22 v° et 23.
- ⁹⁷ MV, t. XXII, fol. 48 v° et sv. Sur les goûts de Croÿ pour l'astronomie, cf. *infra*, III^e partie.
- ⁹⁸ U. FABIAN, *art. cit.*.
- ⁹⁹ MV, t. I fol. 30 v°.
- ¹⁰⁰ MV, t. XXII, fol. 90 v°.
- ¹⁰¹ *Ibid.*, fol. 23.
- ¹⁰² MV, t. XVI, fol. 59 v° (27 août 1760).
- ¹⁰³ MV, t. XVII, fol. 52 (14 juin 1761).
- ¹⁰⁴ MV, t. XXII, fol. 147. Lettre de Durand au prince de Croÿ, de Londres, le 5 août 1766.
- ¹⁰⁵ MV, t. XXII, fol. 9-11 (Ecuries de la reine, 18 juin 1766). «Ayant vu un reinoceros et tous les animaux possible, il ne me restoit a voir qu'un elephans dont il ne vient jamais a Paris (...)». Les premiers éléphants que posséda la ménagerie du Jardin des Plantes furent ceux du stathouder de Hollande amenés en Europe en 1768. Buffon en vit à la foire de Saint-Germain en 1771 et 1773.

Chapitre III

Les enjeux socio-économiques

Les vocations parisienne et «européenne» qui se dessinent au fil de l'éducation et des voyages de Croÿ ne doivent pas cacher une dimension essentielle de son personnage qui s'épanouit, après le milieu du siècle, dans le cadre de la vie provinciale, en vertu d'une des maximes favorites de Croÿ «Il vaut mieux être le premier chez soi que le second ailleurs»¹. Paris, lieu privilégié de culture et de rencontre, avec ses spectacles et ses institutions savantes, passe aux yeux de Croÿ après le Hainaut². En 1750, le prince décide de séjourner plusieurs mois par an à Condé pour aller «en campagne, voir naître, lever et jouir pour la première fois (...) des commencements du printemps»; il résout quelque temps après de regarder Condé comme sa «principal habitation»³.

Dans ce retour à la campagne, il faut voir avec D. Mornet l'effet de la lassitude du courtisan désabusé et du citoyen fatigué⁴. Mais cela coïncide aussi avec le nouveau plan de vie et la réforme morale décidés après la mort d'Angélique-Adélaïde d'Harcourt et intervient au moment où la fin de ses espoirs d'avancement rapide oriente Croÿ, officier licencié à l'issue de la guerre de Succession d'Autriche, vers d'autres occupations où le souci de briller n'en persiste pas moins.

L'amour de la nature et le goût du loisir studieux solitaire poussent Croÿ à découvrir ses terres et à dresser sa généalogie, ce qui développe son sens des intérêts familiaux et des affaires. Le temps effaçant fatigue et chagrin, ramenant la guerre et affermissant la fortune, l'idéal du gentilhomme cam-

pagnard serait devenu trop fade si une haute fonction militaire et d'importantes charges en province n'étaient venues le raviver. Il convient donc de retracer, de Condé à Calais, les itinéraires d'Emmanuel de Croÿ, à la recherche de racines et de revenus, de pouvoir et de prestige.

A. L'obsession de la généalogie

A trente ans, s'étonnant de l'«extraime ignorance ou [il] estoi[t] de [s]a genealogie et de tout [s]es parents»⁵, Croÿ entreprend de se renseigner auprès de parents dont il fréquente les manoirs hennuyers, artésiens ou flamands, à la fin de la guerre de Succession d'Autriche. C'est auprès de parents éloignés, petits nobles de province, qu'il apprend que la célèbre origine hongroise de sa famille est contestée par de nombreux généalogistes faisant simplement descendre sa lignée de cadets de la maison de Picquigny⁶. Dès lors, sa démarche ne dément pas l'assertion selon laquelle «la recherche des filiations effectuées par les membres du second ordre [est un de leurs] traits culturels essentiels»⁷.

1. De l'origine hongroise au passé picard

C'est après la mort de la jeune princesse c'e Croÿ, à un moment douloureux de son existence («Il ne me restoit pour ainsi dire plus de parent ny d'amis»⁸) que le prince, de retour dans le château provincial, se met à passer la plupart de ses nuits à travailler à sa généalogie et à l'histoire de ses terres, elle aussi conçue comme une généalogie, c'est-à-dire sous la forme d'une histoire des propriétaires successifs. La passion soudaine d'Emmanuel de Croÿ pour la généalogie s'explique surtout par le trouble que provoque en lui la découverte d'une origine autre que celle qui le faisait descendre des rois de Hongrie⁹. Malgré la sincérité et l'apparente objectivité de ses longues recherches, en dépit de son échec dans la quête de preuves incontestables, le mythe hongrois des origines familiales s'impose à lui avec l'évidence et la clarté des choses irréfutables: si l'on ne put l'étayer, on ne put davantage en démontrer l'impossibilité¹⁰.

Emmanuel de Croÿ consacre un temps considérable à lire, relire, reprendre, mettre à jour, mettre au net, avec apostilles et appendices, sa grande généalogie, dont certaines parties peuvent apparaître aujourd'hui bien vaines, comme «La chronologie historique depuis Bendeguz roi des huns jusqu'a Jean, sire de Croÿ, grand bouteiller de France, avec ses preuves»¹¹. De 1745 à 1748, à un moment où les espoirs de gloire du prince s'envolent, il recherche avec avidité tout ce qui, dans le passé, peut le distinguer dans la société et au sein de la noblesse: l'origine hongroise fait ainsi office de «contre-utopie»¹².

A défaut de titres précis, Croÿ, aidé de généalogistes, s'emploie à appuyer ses prétentions sur un faisceau de données diverses dont la conjonction peut entraîner l'adhésion : notoriété publique, inscriptions tombales, possession de seigneuries, donations aux abbayes, port d'armoiries, transmission de prénoms particuliers, nature élective ou sacrée de la royauté hongroise, état de la politique internationale au temps de Louis VII ou de Louis IX. A ces données viennent s'agrèger toute une poussière de faits prestigieux qui affermissent la force de l'origine hongroise : « A l'avantage d'être issus d'une tige royale, les princes [de Croÿ] ont joint celui de posséder des souverainetés (...) de contracter des alliances (...) avec presque toutes les Maisons royales et souveraines de l'Europe »¹³.

Les recherches proprement dites sont d'une telle complexité qu'elles sont en fait confiées à des spécialistes; Croÿ n'en emploie pas moins beaucoup de temps à raisonner et essayer de mettre les données en place¹⁴. Tandis que de dévoués ecclésiastiques, se déplaçant peu mais utilisant les services de multiples correspondants, effectuent des recherches pour lui, Croÿ se plonge dans la nostalgie des voyages aux sources. Tous ses itinéraires provinciaux incluent les hauts lieux de la grandeur passée des Croÿ¹⁵. Il se rend à Arschot¹⁶, Heverlé¹⁷, Beaumont où il avoue, voyant le château, « je ne pu me refuser un peu de vanité de la grandeur dont estoit alors notre maison et beaucoup de douleur que tout cela en fut sorti »¹⁸; en France, il visite Picquigny, Crouy, Araines, l'abbaye du Gard, l'abbaye de Saint-Bertin¹⁹. Partout, qu'il s'agisse de monuments, d'archives ou de bibliothèques, les lieux sont soigneusement visités et les papiers attentivement examinés. Des mottes et ruines de châteaux féodaux à d'anciens forts romains de Condé, il n'y avait qu'un pas et Croÿ joue ainsi, comme nombre d'aristocrates de son temps²⁰, un rôle dans la naissance de l'archéologie qui inclut découverte mais aussi préservation des vestiges. Des réparations aux chœurs, mausolées, épitaphes, chapelles, vitraux, sont ordonnées si nécessaire; à Heverlé, elles sont jugées « trop bien faites », car les inscriptions à la gloire des Croÿ, soigneusement repeintes, paraissent trop neuves²¹.

Cependant, l'origine picarde s'impose peu à peu. Emmanuel de Croÿ ne goûte guère la symbolique des arbres généalogiques d'Heverlé, reproduits par le graveur Jacques de Bye, faisant remonter la filiation des Croÿ jusqu'à Adam, ce que le prince juge nécessaire « de (...) refuter et rejeter comme cela le mérite »²². Il abandonne aussi peu à peu Attila et les tout premiers rois de Hongrie²³, pour enraciner son passé familial dans la province picarde, auprès de la terre portant son nom, les princes de Hongrie ne venant plus que renouveler le lignage à la fin du XIII^e siècle. Croÿ se refuse à admettre la moindre tache « bourgeoise » : s'il donne à sa famille pour lointain ancêtre Marc de Hongrie, petit-fils d'André II de Hongrie, fils d'André, réfugié à Venise, et d'une riche héritière vénitienne, il précise que Marc, « meprisant

le trafic», passa vers l'an 1266 en France où il épousa Catherine, héritière de Croÿ et d'Araines²⁴. Il lui est facile de démentir l'auteur «pitoyable» des *Antiquités d'Amiens*, le chanoine La Morlière, qui fait descendre les Croÿ de maires d'Amiens²⁵.

L'évolution d'Emmanuel de Croÿ se marque par sa renonciation à vouloir publier ses travaux généalogiques, par sa décision de les conserver simplement manuscrits «pour faire de bons memoires»²⁶. Il se contente de fournir des notices aux éditeurs qui lui en demandent, reprenant toujours que «L'origine de la Maison de Croÿ, descendante en ligne directe des anciens rois d'Hongrie a été notoire dans tous les temps (...)»²⁷. Mais il commande des histoires de sa famille dans le cadre du Hainaut au sieur Pajot, ou du Calaisis à Pigault de L'Épinois, affirmant désormais moins son désir de montrer une lointaine origine ancestrale que sa conscience d'appartenir à un groupe qui marqua profondément l'histoire des régions qui lui sont chères²⁸.

2. Stratégie et repli familial

Des gens ayant sans cesse le nez fourré dans des listes d'ancêtres peuvent-ils juger sainement en matière sociale? se demande A. Devyver²⁹. La connaissance des ancêtres offre le choix d'une galerie de modèles périmés, dans laquelle Emmanuel de Croÿ affecte d'imiter la brillante conduite à la guerre et en province du comte de Solre, lointain représentant de la famille du début du XVII^e siècle³⁰. Cette appréhension du passé familial entraîne évidemment une conscience encore plus haute du rang que l'on doit tenir.

Elle a d'autres effets dont le moindre n'est pas la réalisation de l'accord entre les chefs des différentes branches subsistantes :

Nous [*le duc et le prince de Croÿ*] conveimes d'une bonne basse de travaille et nous nous accordames très bien de meme qu'avec le duc d'Havré, de sorte que la famille bien unie pu partir d'une meme basse, ce qui n'estoit pas peu de chose y ayant presque toujours eu différentes opinions sur partie de notre orrigine dans les differentes branches, ce qui nous faisoit tort à tous, et par ma recherche exacte de la verité et mon attention a reunire ainsi toute la famille j'avois le plaisir de voir tout reuny en parfaite intelligence³¹.

Bien plus, la conscience et la fierté d'être membres unis d'un illustre lignage entraînent, avec la volonté de le perpétuer, la mise en place d'une véritable stratégie familiale. Les membres du lignage doivent s'entraider pour illustrer leur famille. Les princes de Croÿ et d'Havré qui étaient les deux seuls chefs de nom à avoir postérité en 1754 s'unirent

intimement de sorte que nous fimes un petit treté de cœur et de politique entre nous deux de nous entreder en tout, de nous communiquer nos vues, de nous dire nos veritées et de veillier l'un pour l'autre a nous pousser et a nous dire tout ce que nous pouvions decouvrirre avoir rapport a nos interest³².

Cette union est un repli sur soi-même : le mariage d'une Croÿ-Molembais avec le financier d'Orsay prend, pour Emmanuel de Croÿ, des allures de catastrophe³³. Les plus hautes branches de l'arbre généalogique sont émondées et habilement guidées :

Plus j'y pense, plus il me paroît qu'il faut tacher [de] reussir (...) une branche relevant en partie celle des Rœux et de Arschot et quoy que pauvre, tout pris entre nous de façon, ou a pouvoir heriter et ramplacer les deux autres si elles manque, ou y retomber si c'est le contraire et il me paroît que c'est dans cette double fin qu'il faut travailler la chose³⁴.

L'on pourrait évoquer le chevalier d'Arcq pour qui les gentilshommes ne doivent point vouloir de richesse, s'il leur en coûte l'honneur³⁵. Croÿ ne définit pas de vertus nobiliaires exclusivement liées à la transmission du sang, mais son attitude montre bien qu'il voit, dans le respect du passé, la préservation d'un capital de prestige trop considérable pour pouvoir être dilapidé, aux dépens de la famille, par la fantaisie ou la faiblesse d'un seul individu. En passant au service de la France, les Croÿ ont perdu une partie du prestige qui se perpétuait dans de hautes charges, longtemps attachées au nom de la famille, comme celle de grand bailli de Mons, et même celle de grand veneur du Hainaut³⁶ : c'est ce capital que Croÿ devenu le chef de son lignage en 1767 n'a de cesse de reconstituer.

En retour il s'en faut beaucoup que les mérites de la naissance et du sang constituent la matière exclusive du *satisfecit* que les contemporains lui accordent. « Prince issu des plus fameux rois », Croÿ est surtout, lui dit-on, « par [s]es vertus digne de l'être ». Mais l'image de la durée d'une lignée noble persiste : « Puissent de si sages leçons / Fructifier et se repandre / Sur les illustres rejettons / D'Emmanuel et d'Alexandre »³⁷. Les vers des Condéens traduisent à leur manière ce que Fontenelle exprime, avec finesse : une race semble vénérable non seulement en raison de ses origines lointaines, mais surtout parce qu'on suppose qu'elle se perpétuera longtemps encore³⁸.

B. La construction d'un duché

Attaché au passé, Emmanuel de Croÿ n'en est pas moins engagé avec lucidité dans le présent, comme en témoigne son sens des affaires. Les archives où abondent titres et généalogies parlent aussi de la vie nobiliaire provinciale en termes de biens et de revenus, de droits et de prérogatives. Il ne saurait s'agir ici d'une étude d'histoire économique : si les fonds conservés permettraient de dresser une longue liste de droits seigneuriaux, le caractère lacunaire des états de ce qu'ils rapportent en argent ou en nature, l'absence de séries de comptes généraux, empêchent de se faire une idée exhaustive de la fortune des Croÿ et de son évolution. Quelques documents comme les actes notariaux dressent l'état des biens à un moment donné et permettent quand même d'esquisser un tableau d'ensemble à la lumière

duquel l'on peut mieux mesurer l'impact sur l'esprit des réalités matérielles qui fondent la vie sociale. Tirer profit et parti de son bien relève aussi du domaine des sentiments, engendre des soucis, provoque des efforts longuement décrits dans le journal d'Emmanuel de Croÿ, ce qui permet de cerner l'influence directe d'un noble sur sa fortune et non pas seulement celle de ses hommes d'affaires.

1. De la généalogie à la gestion

Du sentiment de la famille découle l'attachement au sol et aux lieux familiers³⁹. «Il est honteux» pour un noble «d'ignorer de qui il vient» et «d'où lui viennent les biens dont il jouit»⁴⁰, écrit Emmanuel de Croÿ. Il ne s'agit pas seulement d'honorer ses prédécesseurs, mais aussi, profitant de ses connaissances généalogiques, de tirer le meilleur parti possible de son bien: l'acquisition par Alexandre-Emmanuel de Croÿ de la riche terre de Maldeghem en Flandre provient ainsi de l'art de jouer sur d'infimes nuances généalogiques entre héritiers potentiels⁴¹.

De même que le prestige du lignage s'enracine dans la pureté des origines, la réussite familiale tient à l'attachement aux terres et à leur saine gestion. Croÿ est frappé au Rœulx de voir que le duc de Croÿ «tout à coup (...) d'un homme inconnu [est devenu] le plus riche ou un des plus riches seigneurs des Pays-Bas avec les plus superbes établissements, grace a son economie d'abort»⁴². Croÿ se plaît à suivre l'exemple du comte de Solre qui arrondit son domaine au siècle précédent, et surtout celui de son père qui régla lui-même ses affaires. En octobre 1751, Croÿ décide de se charger lui-même de l'intendance générale de ses biens, tant pour s'occuper que pour se mettre au courant, pouvoir mener ses hommes d'affaires, baillis et receveurs à sa guise et non dépendre d'eux, ce qu'il qualifie «d'espece de revolution». Il peut dès lors jouir «des vray delices champestres embellit encor par ceux de la propriété»⁴³.

En 1747, il part à la reconnaissance de son bien, découvrant «tous les jours quelque nouvelles parties de [s]a terre [s]e metant bien au fet de ces limites [qu'il note sur ses cartes] et y faisant a chaque fois des decouvertes»⁴⁴. Cette appréhension directe renouvelle l'état d'esprit du propriétaire, comme en témoigne l'évolution de la forme des rapports qu'il dresse: en 1750, Croÿ retrace l'origine de ses terres, fait le tableau des droits seigneuriaux, donne le montant des fermes perçues; en 1770, il fait un mémoire proche de la statistique économique et démographique, prêtant attention aux routes, aux ponts, aux canaux, à la nature des productions et à leur rendement, notant jusqu'aux pratiques religieuses et aux institutions scolaires des habitants⁴⁵. Croÿ s'adapte à l'évolution économique et s'en attribue même la paternité:

Enfin, *écrit-il*, le duc de Croÿ [ayant fondé la Cie des Mines d'Anzin...], cet établissement poussé a sa perfection porta jusqu'a plus de 300 les bateaux de Condé et mit au moins 4000

habitans de plus dans le pays; ce qui, joint à la cherté venue aux grains, porta l'agriculture a son comble. Tous les environs qui n'étoient que des friches devinrent habités, cultivés; les fumures qu'il falloit payer pour enlever devinrent recherchées et les terres mediocres triplèrent de valeur. Toute la plaine du vieux Condé et d'Hergnies n'étoient que des sables incultes en 1730. Anzin, Bruay, Fresne, le vieux Condé et ses environs quadruplèrent. On voit de la les changemens prodigieux en 30 ou 40 ans⁴⁶.

Face à ce bouleversement, les terres des princes conservent la même image du pouvoir seigneurial. De nouvelles routes convergent vers le centre que constituent les châteaux, tous réaménagés et soigneusement entretenus, désormais enfermés dans leurs parcs⁴⁷.

2. Investissement et tradition

Les Croÿ investissent, de manière traditionnelle, dans le sol et de plus s'attachent à des terres éminemment «nobles». Erigées en duchés et transmises par substitution, elles englobent «la terre de Conty qui est celle [qui] a donné le nom a cette branche de Bourbon, comme mon Condé l'a donné à l'autre»⁴⁸.

En 1741, l'«Etat des biens» du prince de Croÿ annexé à son contrat de mariage donne une simple liste de ses seigneuries et terres situées dans le Hainaut, l'Artois, la Flandre et le Tournaisis. Cela semble correspondre à la vision qu'a le prince de ses terres disparates qui constituent la plus grande part de sa fortune, surtout foncière⁴⁹. Il a une vision beaucoup plus nette des biens apportés en dot par son épouse: ceux-ci, estimés à 837 602 £ 11 s 2 d, chargés de 2 753 £ 14 s 8 d par an de rentes viagères envers le marquis d'Harcourt, sont de nature et d'emplacement tout différents. Les rentes et capitaux représentent les trois quarts de l'ensemble; les terres se situent en Berry⁵⁰.

L'acte de «liquidation et partage de la succession future de Mgr Emmanuel de Croÿ» daté de 1776 montre une fortune bien plus puissamment organisée, mais dont la nature n'a pas été fondamentalement bouleversée⁵¹. L'on y retrouve même les «prétentions» sur la principauté de Mōrs réclamée à la Prusse, celles sur le comté de Hornes revendiqué auprès du prince évêque de Liège, celles sur le comté de Buren en Hollande demandé au prince stathouder. Bien loin d'orienter l'axe de sa fortune foncière vers la France, le duc de Croÿ recentre ses biens en Hainaut autour de Condé et de Solre. Les terres situées en Flandre ou en Pays de Liège et excentrées par rapport à Condé sont acquises par héritage. Chargé de veiller sur les affaires de ses enfants, Croÿ n'acquiert pour son fils — pourtant gouverneur de Culan et propriétaire de biens berrichons venus de sa mère⁵² — que des terres hennuyères comme celle de Vieux-Condé le 12 juillet 1752; il lui fait donation, le 14 mai 1770, de la baronnie de Maldeghem située dans le territoire du Franc de Bruges. Croÿ réunit à ses propres terres la riche seigneurie de

Blaton située dans le Hainaut autrichien et d'innombrables parcelles éparses autour de Condé et du parc de l'Hermitage. Toutes ces acquisitions coûtent non seulement de l'argent mais exigent aussi beaucoup de ténacité: Croÿ froisse la famille de Ligne en étendant ses domaines au Nord-Est⁵³ et il soutient des procès et affaires pendant plus de dix ans pour pouvoir échanger avec le roi les mauvais marais d'Audruicq contre le beau «Quart du Bois du Roi» dans la forêt de Condé⁵⁴. Cette politique de réunion et de «remembrement» entraîne, à l'inverse, la vente des terres les plus isolées et les moins riches: Meteren et Dranoutre de 1751 à 1755⁵⁵. L'attachement de Croÿ au patrimoine hennuyer qu'il s'efforce de rassembler autour de Condé et dont il est si fier, transparait aussi dans les efforts qu'il déploie pour le transmettre par substitution, contrairement aux autres terres⁵⁶. Est-ce sa volonté d'indépendance ou les contraintes géographiques qui le poussent à étendre ses terres au Nord-Est? Un quart du revenu du majorat provient des terres autrichiennes et ce sont les Pays-Bas autrichiens qui subviennent à la majeure partie des besoins, à cause de la situation du château de l'Hermitage⁵⁷.

Emmanuel de Croÿ situe sous le règne de Charles le Chauve «l'origine de la puissance usurpée des fiefs et du pouvoir féodal outré»⁵⁸. La féodalité revêt dans sa bouche une connotation péjorative mais, «adoucie», elle forme un patrimoine, légitimé par la tradition, dont les Croÿ tirent des revenus appréciables. A la fin de l'Ancien Régime, le relevé des droits seigneuriaux de la seule terre de Condé s'élève, par exemple, à 7 535 £, soit plus d'un sixième des revenus; la moitié revient au droit de grand vinage par eau et l'on comprend, pour une part, l'attention du duc de Croÿ au trafic sur l'Escaut et les canaux. Aucun des autres droits n'est négligé, ni le «petit vinage par terre» (277 £), les tonlieux (12), les droits dits de gambage et afforage (118), poids et balance (12), étalage et étaplage (55), chargeage, hôtage et avalage (30), terrage (700) ni les droits de lods et ventes, de pêche, de fenage, ni les corvées: tous les laboureurs de la banlieue de Condé doivent chaque année trois corvées avec chevaux et chariot «au choix et bon plaisir du seigneur»⁵⁹.

Croÿ investit dans les moulins banaux qu'il garantit des inondations et dont il augmente la puissance. Il travaille avec le célèbre ingénieur Du Buat «sur les principes de mécanique les plus abstraits (...) Les principes tirés du livre de Belidor paroissoit certain, mais outre que c'étoit compter sur les principes d'autrui, on manquoit d'expérience pour ce nouveau système et tous les ouvriers étoient contre». Croÿ essaie de tout accommoder «appuyant sur les causes physiques qui pouvoient déranger le produit que donnoit les calculs de la force de l'eau en raison du quarré des vitesses et des différents degrés de chute». A force d'observation et de calculs, Croÿ «invente» des ailes de moulin creuses et un ensemble de trois moulins «exelents

et presque jamais chèrement», «cher et important». Ils coûtèrent 30 000 £, somme payée comptant, mais Croÿ escomptait en retirer 2 000 £ de rentes «sans frais» pour ses successeurs⁶¹.

De même, les mines «s'intègrent dans le fief»⁶¹ et Croÿ s'acharne à défendre ses droits seigneuriaux sur le charbon puisé sur ses terres. Il perçoit, tout au long du siècle, 5 000 £ de reconnaissance comme seigneur, en plus de ses dividendes de membre fondateur de la compagnie des mines d'Anzin.

Le droit de M. le prince de Croÿ est plus claire que le soleil dans son midy et d'autant plus incontestable qu'il est fondé sur la coutume et l'usage universellement observé dans toute la province⁶².

Pendant, Croÿ n'hésite pas à aller au-delà de son droit. Il obtient la permission d'exploiter le charbon dans ses terres de Fresnes et Bruay à l'expiration, prévue pour 1760, de la concession accordée à la compagnie Desandrouin. Il use alors de son prestige et de son autorité pour parvenir à un accord avec les différentes compagnies, le 19 novembre 1757, date de création de la compagnie des mines d'Anzin. Est-ce une véritable spoliation placée sous les auspices de «l'amour de la paix» selon L. Thbaut, ou la réalisation d'un grand dessein mûri depuis longtemps par Croÿ selon M. Rouff?⁶³.

[*Ce fut une affaire*] très difficile [... *par la*] cupidité ordinaire de tous les hommes et de toutes les compagnies et la grande animosité des esprits comme on peut voire dans les memoires curieu de M. Desendrouin et la réponse imprimé que j'empeché de rendre public en arrengeant l'affaire de M. le Mquis de Cerney ou plustost de Mrs Moroy et Lorent. Les choses avoient esté egrie au dernier point. Je profitay du moment ou le temp, l'incertitude de succès et l'interest de chaqu'un appaisoit les choses (...)⁶⁴.

Tous les historiens s'accordent à y reconnaître «la domination illégale et pesante de la force»⁶⁴. Les rapports du duc de Croÿ et du marquis Desandrouin, unis contre le prince de Ligne, sont complexes, mais le résultat est là :

Cela [*était*] d'autant plus aventajeu que je n'ay point fait de fonds d'avance ny couru aucun risques, ny rien payé des agrés, enfin, que j'ay debuté par entrer en pure gain, et cela sans rien deranger a mes reconnoissances comme seigneur (...) cela a esté d'autant melieur que l'octroi et la société de M. Desendrouin ne finisoit qu'au 1er janvier 1760. ainsi que nous avons prevenu et anticipé sur le temp⁶⁵.

Si Croÿ participe au «fond d'avance», c'est en puisant sur les bénéfices réalisés: en 1758, il touche, en lettres de change à échoir dans l'année 1759, 24 000 florins ou 30 000 livres de France, «1er bony», dont il laisse 6 000 florins en caisse «pour le fond d'avance que chaquun a fourny au prorata a un quart que j'avois laissé a prendre sur mon 1er dividande»⁶⁶.

Et pourtant, la «mentalité de profit», propre à tout homme de tout temps rencontre parfois celle d'«investisseur» dans les biens de production. Croÿ tient personnellement «la main [...] a ce qu'on laisse bien en quaise pour les travaux», oblige «a reprendre tous les ouvrages de fond et a les monter

pour des ciecles, a quoi [il] tenoi[t] toujours, sans quoi, pour eviter la grande depence, le plus grand nombre n'auroit songé qu'a tirer d'en haut pour avoir plus de leur vivant»⁶⁷. Croÿ fait ainsi décider en 1781 d'approfondir une fosse à Anzin jusqu'à 900 pieds, d'installer de nouvelles pompes à Vieux-Condé en attendant l'arrivée d'une seconde machine à feu commandée en Angleterre.

Imbu du bien-fondé de ses privilèges, Croÿ montre en affaires combativité et audace dès que le profit est assuré pour lui et ses successeurs. Il espère aussi y gagner le prestige de l'utilité sociale : «J'avois promis de travailler en homme d'Etat — dit-il en parlant de la compagnie des mines d'Anzin —. Il n'y avoit pas moien de laisser un Perou enfouis et de ne pas faire le grand bien publique»⁶⁸. Le rôle social et le pouvoir éminent qu'il joue au plan social amènent Croÿ à confondre naturellement son intérêt et celui du bien public⁶⁹.

Avec un capital estimé à 5 727 461 £ en 1776 les Croÿ possèdent l'une des grosses fortunes du Royaume⁷⁰. L'essentiel repose encore sur un patrimoine foncier traditionnel mais, grâce aux mines, s'oriente vers les revenus des secteurs de pointe de l'économie du XVIII^e siècle.

A une époque où c'est un lieu commun de parler de la dissipation et de la ruine des grands seigneurs, la solidité de la fortune des Croÿ est évidente malgré l'importance des charges qui grèvent le capital (1 373 573 £ dont 157 324 £ de rentes seulement sont viagères). Croÿ s'efforce d'assainir cette situation qui témoigne de ce que, malgré l'ancienneté de son nom, Croÿ est en France un homme nouveau qui doit emprunter pour construire un château et se constituer un bien érigé en duché seulement en 1788.

3. *Revenus et indépendance*

Seul, cet important patrimoine permet de faire face aux dépenses. Le niveau des recettes tirées des biens fonciers s'élève régulièrement tout au long du siècle et beaucoup plus que ne pourraient l'expliquer la simple hausse des prix qui fait doubler la valeur du marc, d'une part, et l'augmentation de la superficie des terres d'autre part. Estimées à 25 000 £ environ entre 1738 et 1744, les recettes passent à 40 000 £ dans les années 50 et à plus de 100 000 £ à la fin des années 70, en y incluant les coupes extraordinaires de bois. Les revenus des terres de Condé, Fresnes, Hergnies s'élèvent à 40 000 £ en 1780, à 55 000 £ en 1783, grâce à des ventes de tailles⁷¹. Ces revenus sont engloutis dans les dépenses en paiement de rentes, impositions, charités (1 500 £), gages d'offices (6 000 £), frais divers d'entretien et réparation des châteaux (20 000 £) et Croÿ ne peut compter que sur 10 000 £ en 1777⁷². Au total, les biens fonciers du majorat, toutes charges déduites, produisent 22 000 £ net : «pour moy si je vois autre chose a toucher du

majorat nette par chaque année, je me trouve fort et voila ce qu'on compte plus de 100 mille livres de rente ». Aussi le duc épargne-t-il sur ce que le roi lui donne «et ne mange pas aillieur, ni [s]es gens»⁷³.

Les revenus mobiliers du duc de Croÿ tiennent une part peu importante et ils ne comprennent, outre quelques rentes sur les tailles⁷⁴, que son traitement pas toujours très régulièrement reçu mais qui «ne laiss[e] pas que de bien aider»⁷⁵: de 15 à 20 000 £ de 1756 à 1762, 25 000 £ en 1763 auxquelles viennent alors s'ajouter le traitement de cordon bleu (3 000 £) et celui de gouverneur de Condé (14 000 £). Cela est appréciable mais n'entame en rien l'indépendance du duc qui ne touche pas de pension royale comme les courtisans ou les princes de sang. Croÿ renonce à la moitié de ses appointements le 28 février 1772 «pour avoir plus de liberté», pouvant désormais s'absenter sans être obligé de demander congé⁷⁶.

Si l'on tient compte de tous les revenus, appointements, ventes de bois et surtout de charbon, l'on passe de 50 000 £ dans les années 40 à plus de 200 000 £ dans les années 70, avec deux hausses brutales, l'une en 1754-1755, date à partir de laquelle à nouveau employé Croÿ effectue de larges dépenses, l'autre en 1760, date à partir de laquelle il touche des profits substantiels de la compagnie des mines d'Anzin, ses trois sols rapportant d'abord 30 000 £ par an et plus de 55 000 £ dès 1768. Les bénéfices de l'entreprise, déjà de conséquence avant 1757, prennent une ampleur toujours croissante et les profits font plus que doubler de 1764 à 1784, assurant aux Croÿ un «Pérou»⁷⁷.

Les charbons augmentant beaucoup, malgré les frés extraordinaires indispensables et 93 000 francs mis en 4 ans aux grands travaux (...), je vis *[en février 1777, dit Croÿ]* que mes affaires alloient être melieur qu'els n'avoient jamais été et que je pourrais aider mon fils et tout s'arregloit bien⁷⁸.

Cependant, le moment où Croÿ fait ses comptes reste «toujours le grand quart d'heure de Rab[e]lais», avec seulement parfois le plaisir de «trouver net le bout de l'an»⁷⁹. Ce n'est qu'«afforce de pousser, rassembler et des extraordinaires» que le duc parvient en 1777 à équilibrer les comptes familiaux «a peu près»⁸⁰. «C'est tout au plus juste si je pourés avoir mon nécessaire», «je ne seré jamais a l'aise», se lamente-t-il encore en 1782⁸¹. Ces plaintes viennent en grande partie du désordre et de l'incertitude qui règnent dans la rédaction des comptes. «On ne peut jamais scavoir ou on est. Je suis bien impatienté contre les gens qui s'[en] flattent». Il ne s'agit d'ailleurs pas tant de comptes que de bilans annuels ou englobant parfois plusieurs années. Ces comptes, du moins ceux qui sont conservés, pleins de ratures et renvois, débutent en 1741, date du mariage; ils sont plus détaillés de 1747 à 1760, période au cours de laquelle ils sont souvent déficitaires. A partir de 1760, ils disparaissent, sauf exception en 1767-1768 et font mention, cette année-là, d'un emprunt de 10 000 £ auprès du financier de Laborde.

Ces lacunes sont-elles l'effet du hasard ou une marque d'indépendance de l'«homme d'affaires» brouillon qui ne soigne pas la présentation de ses comptes, assuré qu'il est, le plus souvent, de pouvoir réaliser approximativement l'équilibre de son budget sans avoir à se livrer à de grandes prévisions ni épargnes? A l'inverse, les comptes d'Anne-Emmanuel sont très soignés mais accusent une dépense excédant la recette de 10 000 £ en 1766, 15 000 £ en 1767, 25 000 £ en 1776, «sans avoir fait un sol de dépenses de fantaisie ni d'extraordinaire»⁸².

Les dépenses du fils et du père sont, en effet, énormes: rentes à payer, emprunts à rembourser, train de vie convenable au rang qu'Emmanuel de Croÿ croit devoir tenir, englobent des sommes énormes. La construction et l'entretien du château de l'Hermitage exigent 15 000 £ par an de 1750 à 1772, sans compter 6 000 £ d'entretien et beaucoup plus quand la famille y effectue de longs séjours: 92 159 £ sont dépensées en 1767 par exemple. Quelques mois passés à Calais en 1768 reviennent à 10 740 £ 18 s 6 d, car il faut y recevoir le roi de Danemark ce qui coûte 7 000 £. Le sacre de Louis XVI occasionne 13 000 £ de dépenses en habits. Croÿ dépense en tout 130 788 £ en 1767 dont 9 211 £ de «charité, pourboire, générosité d'état payés de la main à la main»⁸³. Aussi faut-il, malgré l'aisance apparente, veiller voire «grapillier», «faire le plus de petite recette qu'on peut»⁸⁴ et cela entraîne un minimum d'investissement, un minimum de dépenses liées au «mécénat» ou à la «philanthropie». Quand il a réglé ses comptes en 1781 il reste d'ailleurs à Emmanuel de Croÿ à «acquitter en entier et mettre au courant mon fils et sa femme en payant toutes leurs dettes de sorte qu'en partant de Paris [il a] enfin la satisfaction qu'aucun de nous trois ne devait pas un sol»⁸⁵.

Croÿ fait ainsi passer sa famille de la noblesse provinciale aisée au rang de la riche noblesse fréquentant avec assez d'indépendance les cours de Versailles et de Bruxelles. Bien qu'il ne demeure pas en retrait par rapport aux forces nouvelles, il met ses richesses au service d'ambitions traditionnelles.

C. Pouvoir et rayonnement provincial

1. La vie seigneuriale à Condé

A l'art de conduire son bien, Emmanuel de Croÿ associe celui de «faire le bonheur de ses vassaux»⁸⁶. Il s'occupe «a fond de ses affaires et de tous les devoirs de seigneurs dans ses terres», objet opposé au «cahos des spectacles» et de la vie mondaine⁸⁷. Mais c'est grâce à sa réputation de courtisan qu'il s'assure de la considération dans la petite ville. «Je soupe souvant dans les cabinets; rependé cela sans affectation, surtout aux chefs» dit-il à ses gens⁸⁸.

Emmanuel de Croÿ aspire à jouer le rôle traditionnel de seigneur, mais la vie des Croÿ à Condé s'est transformée et considérablement améliorée tout au long du siècle, tant au plan matériel que moral. Cette évolution est ainsi appréciée par le prince :

[*Au début du siècle*] on trembloit devant l'intendant, le subdelegué, le Lt du Roy, les ingenieurs etc., au lieu qu'en se tenant bien a la cour tous ces gens me menagoit ou dependoient de moy. La nouvelle paroisse, les manufactures, la maison de Condé rendu comode au lieu qu'on y estoit tout pelle melle, l'hermitage en entier de plus, qui formoit une campagne d'un gout presque unique (...) et enfin le seinguliers bonheur d'avoir reunis le tittre de gouverneur a celuy de seigneurs sans causer de jalousie et rendant tout le monde contant et d'accord, c'estoit ensemble bien des objets a rendre grace a Dieu, et qui m'avoient couté bien du travail⁹¹.

Condé est en effet une place de guerre dont le roi n'est pas seigneur mais où le seigneur a résidence; à partir de 1763 le seigneur y est aussi le gouverneur en la personne d'Emmanuel de Croÿ⁹². Jusqu'à cette date, les séjours de Croÿ à Condé sont gâtés par une infinité de petits conflits et « tracasseries » entre le seigneur prestigieux qu'il estime être et le lieutenant de Condé qui représente le roi. Les droits de chasse de l'état-major, les profits tirés des herbes des remparts, les places à l'église et aux processions, les sentinelles dues au château du seigneur donnent lieu à d'aigres propos échangés à la moindre occasion. Croÿ se plaint, par exemple, d'aller souvent dîner chez le comte Danois, lieutenant général et gouverneur de Condé, alors que celui-ci « n'y répon[d] pas beaucoup et laiss[e] entrevoir a tout le monde qu'il n'agi[t] pas cordialement avec Mr le Prince »; le comte Danois rappelle pour sa part au seigneur qu'il est d'usage que le canardier des Croÿ fournisse des oiseaux à l'état-major : « je ne peux pas faire tort a mes successeurs (...) ce n'est pas par rapport au canard, car j'en fais peu de cas et je suis Dieu merci en etat d'en avoir »⁹³. Ces conflits, dérisoires mais qui sont portés jusque devant le ministre témoignent de la vigueur de l'image traditionnelle du seigneur dans son fief.

Lorsqu'il séjourne à Condé, c'est avec plaisir que Croÿ incarne chaque matin, malgré sa santé toujours mauvaise, « M. le Gouverneur en representation avec son bon[n]et de nuit, ces grosses bottes, mais l'habit de general releve cela »; il traite « la multitude des objets (...) [non seulement] comme gouverneur, [mais aussi] comme seigneur, et, pour les charbons, la police, les batteliers, les inondations, la manufacture, les pauvres »⁹⁴.

Croÿ a appris de Bottée que « le Roy a establi les intendans des provinces pour empecher que les seigneurs, les gouverneurs et autres ne s'agrandissent trop et ne fassent les petits tirans, mais ces intendans ce sont faits eux meme les tirans des provinces et ont ainsi empeché qu'il n'y en eut d'autres »⁹⁵. Méfiant, Croÿ n'a jamais de véritables démêlés avec les intendants et rivalise avec eux pour faire le bien de la province⁹⁶. « Un des grand desagrement de ma position [est] d'avoir autant de besoin des intendans et d'estre exposé a en voire un nouveau dés que je suis acco[u]tumé a l'ancien ». Il s'entend

fort bien avec Pineau de Lucé «le moin intendant qui fut jamais», «point du tout magistrat pedant», puis s'accommode de l'intendant Peirenc de Moras, gendre de Séchelles, «habille, aimable et expeditif». S'il est l'ami de Taboureau de Réaux, il se résigne à Sénac de Meilhan «qui etoit un aigle. Je n'ay guerre vu d'homme a projet si vaste reunir autant de justesse»; Sénac lui fait la cour et ils se ménagent mutuellement⁹⁵.

Croy préconise le retour à la terre de tous les seigneurs et des riches, afin d'éparpiller les richesses dans tout le royaume⁹⁶. Il faut, dit-il, lancer la «mode d'être bon campagnard» et il importe que les châteaux soient habités, que les riches financiers et les commerçants achètent et fassent valoir des terres, que l'on augmente le luxe surtout «dans les chateaux ecartés et les petites villes qui peuvent fournir du debit au voisinage». Ce luxe doit être une «aisance raisonnable» «qui sans avoir rien de trop procure (...) de l'ouvrage a beaucoup de monde». Que le roi, les intendants, gouverneurs, commandants, évêques montrent l'exemple, changent de résidence et passent plusieurs mois dans les endroits les plus pauvres et que l'armée campe en province, enfin que tous s'efforcent de «remettre la religion suivant les vrais principes». Si ces considérations très générales s'accompagnent de mesures plus précises et souvent judicieuses sur le commerce des grains ou la mendicité, elles sont en elles-mêmes révélatrices de l'état d'esprit du seigneur. Il veille aux églises et chapelles sur ses terres, attribue avec soin les bénéfices ecclésiastiques auxquels il a droit de pourvoir, s'entend avec le curé pour prêcher les fidèles, préférant la religion — «plus sur frain des hommes», instrument de morale et «moyen de population» — à la force.

Croy participe à l'amélioration de sa province. Dans la correspondance administrative ayant trait à la reconstruction de l'église de Condé, à l'édification de l'hôtel de ville, au creusement du canal du Jard, le nom du prince de Condé est moins cité que ceux du Magistrat, du subdélégué ou de l'intendant mais il n'en joue pas moins un rôle toujours capital: il presse les autorités d'entreprendre et d'accélérer les travaux; il prend en charge des dépenses financières, celles du plan et des bois de l'église de Condé, celles des dédommagements accordés aux propriétaires des terrains entamés par le tracé du canal du Jard; il travaille aux projets; il paie surtout de sa personne, surveille et guide les travaux sur place. Il peut être considéré comme le véritable «maître d'œuvre» de l'église⁹⁷ et même Sénac de Meilhan rend hommage aux soins qu'il apporte et aux secours qu'il fournit à la construction et à la prolongation du canal du Jard, canal de dessèchement destiné à garantir Condé des dangers d'inondations. Il est vrai qu'il n'oublie ni ses intérêts, puisqu'il est l'un des plus gros propriétaires des terres inondées, ni la postérité. Un obélisque dont l'érection est décidée en sa présence est dressé à Vieux-Condé et muni d'inscriptions en son honneur⁹⁸.

Croÿ ne fréquente guère que sa terre de Condé qui joint pour lui les agréments de la ville et de la campagne. Tandis que ses enfants s'attachent à l'Hermitage situé à l'écart de la ville au milieu de la forêt, Croÿ se plaît à résider dans la ville, situation beaucoup «plus noble» pour un esprit encore marqué par des images «féodales». Cette petite ville fortifiée n'est «pas si petite et [est] bien plaine», comptant 2 500 habitants en 1738, plus de 5 000 à la fin de l'Ancien Régime. Le comte de Solre vendit à Louis XIV pour 20 000 £ l'ancien château fort au confluent de la Haine et de l'Escaut et il s'installa en ville dans l'hôtel de Bailleul qui évoque encore l'ancien pouvoir militaire du seigneur par son allure trapue de maison forte. Croÿ préserve les vestiges de ce pouvoir sous forme de «4 petits canons et 6 mortiers de bronze sur chacun leur affut de bois garni de fer» et «d'une très belle pièce de canon de douze à nos armes et devise qui estoit egeulé et mise à refondre» à Lille mais que le comte d'Argenson fit scier en partie, à la demande du prince⁹⁹.

L'hôtel n'a plus rien de militaire mais jardins et fêtes perpétuent, par le reflet qu'ils donnent de la largesse du seigneur, une forme atténuée de domination. Si l'hôtel de Bailleul n'a rien de très impressionnant pour le voyageur qui vient de franchir les fortifications, «l'orangerie est la plus belle du pays» comme le constate déjà le seigneur d'Aigremont en 1697¹⁰⁰ et, jusqu'à la fin du XVIII^e siècle, le jardin demeure un grand objet de soin pour Emmanuel de Croÿ qui y a ses pépinières. C'est aussi un lieu ouvert au public, du moins aux honnêtes gens non découragés par la sentinelle, et c'est le cadre de fêtes et d'illuminations somptueuses où Croÿ met «toute la noblesse, la générosité et la grandeur possible» :

donnant ordre de laisser entrer tout le monde indistinctement [?]. Aussi n'y en manqua-t-il d'aucune façon [*lors de la réception faite à la princesse de Soubise en 1752*] et je n'ay vu dans aucune physionomie de ceus et celles qui vinrent voir souper des petits yeux et des petites bouches tant ils les ouvroient pour admirer (...) l'ordre, l'abondance, la magnificence, la délicatesse et la noblesse (...) ¹⁰¹.

Croÿ tient quand il le faut un «état considérable et honorable», recevant à Condé comme à l'Hermitage les personnalités de Valenciennes ou les habitués de Belœil. Le prince de Ligne «dont on ne [peut] seulement pas s'apercevoir qu'il [est] le maître [lui sert] d'exemple pour la manière de tenir un grand état avec autant d'aisance»¹⁰². Il aime mieux cependant, les soirs d'hiver ordinaires, jouer au «seigneur au coin de son feu qui digère agréablement» en compagnie «de personnes aimables» choisies parmi l'état-major, les ingénieurs, les artilleurs ou les officiers du régiment en garnison à Condé, auxquels se joignent parfois des chanoines et des notables¹⁰³. Croÿ oppose la société «mêlée» de Paris à cette compagnie respectueuse : «nous étions tous comme pays et frères et leur subordination sans gêne et de bon cœur est bien attachante»¹⁰⁴. C'est là, alors qu'il raconte une bataille, qu'on lui annonce qu'il est fait maréchal¹⁰⁵. D'ordinaire Croÿ fait lire un livre; l'on

cause ou discute de guerre, l'on écoute «des contes au coin du feu» et on se livre à de «petits jeux»¹⁰⁶.

Le voyageur qui passe à Condé admire aussi les bois des Croÿ qui «réunissent les agréments de la chasse et de la promenade», «ou les arbres sont d'une beauté peu commune» et d'un «génie» particulier selon le baron de Poederlé¹⁰⁷. La chasse, loisir noble par excellence, est une des passions d'Emmanuel de Croÿ, du moins celle de l'homme à la force de l'âge qui défend ses droits de chasse avec âpreté, obtient des permis pour chasser sur les terres des seigneurs voisins, entretient un bel et coûteux équipage, réaménage l'Hermitage en somptueuse maison de chasse avec son belvédère et ses fenêtres ayant large vue sur les bois¹⁰⁸. S'efforçant d'aller doucement «et menagent les grins», Croÿ éprouve plaisir à voir «les javelles et les gerbes de bled (...) la joye des paysans (...) l'épi a 4 quart bien grenu et gros fort de la bonne espece [et il se met] un peu au fet de tout cela» en chassant¹⁰⁹. En 1772, il n'aime «réellement plus la chasse. Tout passe les gouts et le reste. Les braconniers, la crainte d'entrer dans un trefe et de gêner quelque chose, la peine meme de tuer, tout cela fait que je n'ose commencer (...)»¹¹⁰. Il va dès lors en solitaire sur un vieux cheval faire le tour de ses terres, perpétuant ainsi l'image à la fois familière et lointaine du seigneur pour les habitants. Les promenades passent aussi par les écluses, les canaux, la machine à feu, le port de Vieux-Condé, détours de l'homme des Lumières plus que de l'homme sensible.

Croÿ se réjouit avec une sincère émotion d'être aimé des habitants et se prête à leurs manifestations «par reconnaissance des plus populaire et meme de bon cœur» note-t-il en 1749¹¹¹. Il apprécie la chaleur de l'accueil mais n'oublie jamais son droit. Lors de ses premières entrées à Maldeghem et Adeghem, le curé le «[h]arengue en latin avec la croix et l'eau bénite et [lui] chant[e] le te deum; à Solre, il note avec soin qu'après le Te Deum, le curé lui récite même la prière du seigneur

[l']intitulent «principum nostrum» avec un orremus le tout tiré du missel romain pour l'entrée des seigneurs. Il voulu bien d'honesteté faire tout cela car le misel nouveaux n'en parle pas. Ensuite il donna la benediction du St Sacrement¹¹².

Emmanuel de Croÿ dresse de lui, dans ses *Mémoires*, un portrait haut en couleurs de seigneur hennuyer qu'il désire voir imiter par les descendants qui recueilleront son héritage. Les fonctions de gouverneur attribuées par le gouvernement royal avec réticence ne sont pour lui qu'un aspect indissociable de son rôle de seigneur protecteur de Condé et il prend soin d'en faire attribuer la survivance à son fils, héritier de la baronnie de Condé.

Par contre, la fierté de s'illustrer dans une haute fonction militaire est dissociée du Hainaut. Croÿ décourage ses enfants d'intriguer pour lui faire obtenir l'important commandement de Flandre et de Hainaut¹¹³.

2. De Condé à Calais

A la fin de sa vie, Croÿ hésite entre «faire sa retraite à Condé» ou se retirer à Calais où, une fois maréchal, il se fait aménager un bel et coûteux hôtel¹¹⁴. A la Picardie, au Boulonnais et au Calaisis l'attachent ses goûts personnels et les souvenirs des débuts de sa réussite militaire. Le long exercice d'importants pouvoirs et les formes particulières de sociabilité qui règnent à Calais, «centre entre Paris et Londres»¹¹⁵, ont peu à peu donné au duc de Croÿ une dimension d'homme d'Etat qu'il se soucie de préserver. L'homme public «patriote» n'occulte cependant pas entièrement le provincial ni l'homme privé. Croÿ ne manque pas à ce qu'il appelle «l'amitié que chacun se doit», associant, à Calais comme à Condé, au plaisir avoué du pouvoir local la satisfaction de s'entourer d'obligés et le souci de ses intérêts familiaux.

Au XVIII^e siècle, alors que les pouvoirs inhérents à la charge de gouverneur se dévalorisent, le poste de commandant de province devient l'«un des seul beau poste et stable qu'il y [ait] alors en France»¹¹⁶. Celui que détient Croÿ a une assez belle étendue et, en cas de guerre, cette côte qui «fait face à l'Angleterre» l'assure de pouvoir jouer un rôle brillant et de se distinguer plus sûrement qu'à «la cohue» des armées en campagne. En temps de paix, il y joint «l'agrement (...) d'estre commandant dans un endroit [Calais] ou on estoit maître de tout ayant gagné les cœurs»¹¹⁷. Le gouverneur de Calais, le duc de Charost, qui ne réside pas, est l'un des meilleurs amis de Croÿ, habile quant à lui à se concilier les autres pouvoirs en place, qu'ils relèvent de la ville de Calais ou de l'administration royale :

Quand j'y étoit venu il y avoit 25 ans, *dit-il en 1781*, il y avoit, comme je comptois souvent en badinant, sept Roys de France tout opposé (...) et dont a peine j'avois autorité sur un a force de patience et d'adresse. Je les avoit tout gagné et j'étois tranquillement le maître sur tout¹¹⁸.

Croÿ se situe au même niveau d'influence que l'intendant de la généralité d'Amiens, bien éloigné de Calais. «Toujours animé du plus beau zèle de faire le bien»¹¹⁹, il se pose en défenseur des intérêts du pays. Il n'hésite pas à s'adresser directement à la Cour, notamment en cas de disette. En 1757, il se plaint au maréchal de Belle-Isle et au marquis de Paulmy de devoir mener «une bien villaine et bien rude campagne car [il] travail nuit et jour pour parer aux accidants qu[e la disette] peut occasioner»¹²⁰. Il «crie comme un aigle a la cour» et est obligé d'écrire à l'intendant d'Invault qu'il ne «se melera pas des grains ni de tout ce qui n'est pas exactement de [s]a partie»¹²¹. Cependant, en 1767, il s'adresse d'emblée au contrôleur général, se lamentant de la cherté des blés dont il envoie les prix certifiés et réclamant de l'aide pour le peuple de Calais. Croÿ n'hésite pas, dans certains cas, à empiéter sur le domaine de l'intendant, mais il préfère agir de concert avec lui. Il le presse de venir à Calais en 1767, lors de l'application du nouvel

édit sur les municipalités : intendant et commandant travaillent ensemble à apaiser les esprits, régler les problèmes¹¹². Il lui force parfois la main : « L'intendant me reprochant fort [de défendre le projet de dessèchement du Calaisis et] de ce trouver en compromis avec une municipalité et il disoit que je l'avois attrapé; j'y mis beaucoup de passience (...) je rendis peut estre la un des grands service que j'aye rendu »¹²³. Il faut ajouter ici que le projet de dessèchement des environs de Calais, notamment de la région de Sangatte, « pouvoit estre une chose très avantageuse au duc d'Havré [gendre de Croÿ], si cela reussissoit au point de produire une forte dixme »¹²⁴. Depuis qu'il a échangé ses marais d'Audruicq avec le roi, Croÿ n'est plus possesseur en Calaisis, mais il résout avec soin de délicats problèmes d'hydraulique, d'« une façon également avantageuse pour desecher tout le Calesis et pour profiter de la grande navigation qui procurera le grand travail de neuf fossé » joignant Lys et Aa. Croÿ n'oublie ici ni son rôle ni ses intérêts de seigneur et gouverneur de Condé : « j'avois, dit-il, pris les mesures de nos grands bateau de Condé et je vis avec plaisir qu'ils pouront passer »¹²⁵.

Croÿ sait que sa famille tire son origine de Picardie et il se flatte pour cela d'y exercer son commandement. Il aime évoquer, avec Lefebvre et Pigault de l'Épinoÿ, les hauts faits de ses ancêtres, chefs de guerre ou amiraux sur les côtes de la Manche¹²⁶. Dans la tradition des grands chefs militaires, le prince tient table ouverte pour les officiers de la garnison¹²⁷; le prince de Croÿ n'a pas affaire ici à des « vassaux », mais il aime s'entourer d'une « clientèle » de « flamands » d'Artois et de Picardie se faisant, dit-il, « un plaisir d'(...)estre le pere de la belle jeunesse que je pouvois tant que je pouvois au service »¹²⁸. Les dîners, les assemblées où Croÿ convie les honnêtes gens de Calais « estant compere a compagnon avec tout le monde, très polie et point chifonier (...), on ne peut pas plus agreablement » rappellent les soirées calmes et respectables de l'hôtel de Bailleul¹²⁹. De même que Croÿ était gêné par ses enfants menant trop grand train à l'Hermitage, il est parfois embarrassé par le grand état que tient le duc d'Havré, son gendre, important seigneur et propriétaire en Calaisis : « cela fait le mal reele, dit Croÿ, qu'il faut renoncer a mes grands traveaux qui est un vrai mal car cela valoit mieu que des compliments inutiles, or cela nous sommes fort agreablement icy »¹³⁰. En effet, après la paix de 1763, « tout se passoit en grand diné et promenade sur le port qui estoit curieux par l'abondance des passager d'importance ». Ambassadeurs, maîtres des requêtes ou commissaires des guerres, jeunes nobles anglais, touristes prestigieux de toutes nations, savants, écrivains et navigateurs sont accueillis et invités par Croÿ qui vérifie aussi leurs permissions de passage. En 1765, Croÿ put donner une jolie fête en retenant chez lui

cet allemand de Salzbourg qui avoit ces 2 etonnants enfans pour la musique. La fille de 15 ans jouoit au mieu mais ce qui est un prodige, son fils de 8 ans [*Mozart*] jouoit et composoit sur le clavecin avec plus d'aisance que les plus grand maitres sans regarder le clavier ny presque

la notte, il devinoit tout. Il a composé de ja un receuille de bonne musique qu'il notte luy meme et surtout une piece ou sa sœur et lui joue sur le meme clavecin ce qui le rend plain et une des plus belle armonie et j'aye entendu (...) A la fin sans qu'on s'i attendit je fit venir des violons pour dancier, on forma un beau bal¹¹¹.

Même vieux et souffrant,

jamais [Croÿ] n'avoit[é] été si comodement placé pour être malade [qu'à Calais]. Ma chambre et mon lit étoit excellent (...), le medecin [Coste qui] l'avoit été de Voltaire a Fernay et (...) parloit mieu que personne d'Amérique m'amusa¹¹².

Ainsi, Emmanuel de Croÿ a-t-il, avec méthode, reconstitué non seulement un capital matériel, mais aussi un capital humain de clientèles et de fidélités attirées par la séduction d'une origine immémoriale, d'un pouvoir influent et bienfaisant, de fêtes brillantes. La vie nobiliaire d'Emmanuel de Croÿ en province n'a rien d'un repli sur une existence privée. A Condé et à Calais, la vie idéale selon Croÿ reste une vie d'homme public à laquelle le prédispose son état; mais il ne se satisfait pas de «représentation». Il s'ennuie mortellement dès qu'il ne s'occupe pas de «grands objets». La manière dont Croÿ distingue sa «petite ambition» du «grand bien public» montre qu'une hiérarchie s'est établie dans sa conscience, mais il concilie ces deux règles de vie arrêtées au lendemain d'une retraite aux Petits-Jésuites: «faire le bien et son salut» et «travailler a mon metier (...), a ma fortune (...) parce que mon etat est de parvenir». Il lui faut, pour réussir, ne pas «employer de moyens contraires aux 1ers principes de chrétien et de philosophe (...); se pret[er] aux temps et aux circonstances autant qu'il est permis»¹¹³.

Emporté parfois par l'ambition personnelle qui «le met hors de lui» ou «hors de ses gonds», accaparé par ses soucis d'homme public, Croÿ veille cependant à préserver une part d'intériorité et de calme dans laquelle, parmi ses livres, il fixe des lignes de conduite pour diriger l'action à venir.

NOTES

¹ Ceci est lieu commun de la pensée nobiliaire, que l'on rencontre dans le *Théâtre d'agriculture* d'Olivier de Serres sous une forme semblable: «Il n'y a gentilhomme qui ne se conforme à l'avis de César qui estoit d'aimer mieux estre le premier au village que le second a Rome», cit. par A. DEVYVER, *Le sang épuré (...)*, Bruxelles, 1973, p. 210.

² Croÿ regrette à Paris que la société soit «melée», que la vie soit chère, les plaisirs décevants et monotones, le temps souvent perdu. D., Hs. 25.2 pp. 69 et sv.

³ MV, cité par D. MORNET, *Le sentiment de la nature en France (...)*, Paris, 1907, p. 23 et MV, t. X, fol. 186 v^o (mai 1753).

⁴ MV, t. X, fol. 24 (1^{er} déc. 1750, au départ de l'Hermitage): «Je laisse de la tranquillité l'aimable et douce comodité / Je quitte le repos et les douceurs charmantes / Je retourne au cahos de ces villes bruyantes ou de si petits riens font de si beau fracas».

⁵ MV, t. IV, fol. 3 v^o.

⁶ MV, t. IV, fol. 32-33 (15 nov. 1744, Royon, chez la marquise de Royon), fol. 42 (chez le prince de Rache).

⁷ A. DEVYVER, *op. cit.*, p. 268.

⁸ MV, t. IV, fol. 8 v^o (déc. 1745, Condé). Cf. aussi, t. IV, fol. 6 v^o (fin oct. 1744): «Je resolu a l'avent accusé de mon malheur pour m'en diciper de m'y attacher [à la généalogie] ainsy qu'a bien connaistre mes terres».

⁹ Les Croÿ n'ont aucune preuve de leur descendance d'un roi hongrois à l'exception de mentions dans des actes tardifs: le diplôme de Maximilien qui accorde en 1486 la dignité de prince de Chimay à Charles de Croÿ, celui du même souverain élevant l'évêque Jacques de Croÿ à la dignité de duc du diocèse de Cambrai en 1510, enfin des actes de l'empereur Rodolphe II en 1594 et de l'empereur Léopold en 1664 délivrés à Charles-Philippe de Croÿ marquis d'Havré et à Jacques-Philippe comte de Croÿ. Aux yeux d'Emmanuel de Croÿ ils font figure de reconnaissance officielle et ainsi de preuve...

Sur les différentes opinions au sujet de l'origine des Croÿ, cf. l'état des questions et la bibliographie donnés par R. BORN, *Les Croÿ (...)*, Bruxelles, 1981, p. 368.

¹⁰ «Il y a un grand nombre d'anciens auteurs qui reconnoissent cette descendance d'Hongrie et comme il y a des titres qui le rapportent et que Maximilien devoit le savoir puisqu'il estoit luy meme Roy d'Hongrie, que les temps n'estoient pas si éloignés et qu'il n'y a pas de titres contraires, on ne peut en justice contester cette descendance». D., M 11.

¹¹ D., M 542.

¹² Cf. A. DEVYVER, *op. cit.*, pp. 110 et sv.

¹³ D., M 11. Les Croÿ, sur le conseil de l'abbé Moreau, veillent à ce que l'*Histoire de Picardie* de Dom Caffiaux et Pardessus (cf. pp. 138-9) mentionne «que les petits-fils de Louis XV etc. et les (Croÿ...) sont enfans de deux sœurs par les d'Albret (...) cela est plus neuf que 1400 (...) mais il ne faut pas croire que cela soit connu de tout le monde, car je puis vous assurer que je l'ai dit moi meme a nombre de personne instruites qui n'en scavoient rien».

¹⁴ Croÿ emploie les services du savant PERSONE, curé flamand d'Appels (MV, t. IV, pp. 234 et sv.), qui rédige une généalogie, en six tomes, établissant l'ascendance hongroise après de longues recherches dans les plus riches bibliothèques des Pays-Bas.

¹⁵ «J'arrangé avec ordre une grande et curieuse tournée pour aller voire la partie d'Abbeville (...), les voyages et remarques de Croÿ, Araines et Picquigny pour lesquels j'avois apporté de Paris mes anciennes recherches (...)». MV, t. XIII, fol. 84 v^o (oct. 1756).

¹⁶ MV, t. VI, fol. 234 (24 oct. 1746); MV, t. IX, fol. 21 et sv. (26-27 mai 1748).

¹⁷ MV, t. IV, fol. 234 v^o.

¹⁸ MV, t. IX, fol. 89 (13 juillet 1748). Les biens et le château de Beaumont, abritant les collections de Charles IV, passèrent aux Arenberg puis aux Chimay.

¹⁹ D., Hs 1. MV, t. XII, fol. 56, 70: «je levé de nouveaux mes epitaphes».

²⁰ BMV, ms. 755. Cf. D. DELOUCHE, «Le rôle de la noblesse française dans la naissance de l'archéologie aux XVIII^e et XIX^e siècles» dans *Noblesse française, noblesse hongroise (...)*, Paris, 1981, pp. 109-119.

²¹ MV, t. VI, fol. 234 v^o.

²² *Ibid.*: «les différentes fautes, erreurs et folies des 3 premiers arbres qui commencent par Adam».

²³ BMV, ms. 1001. (D., M 11. 193).

²⁴ Emmanuel de Croÿ suit en cela Pontus Heuterus et Juste Lipse et non pas Scohier qui a reconnu le même Marc de Hongrie, mais comme fils d'Etienne de Hongrie vaincu par son neveu Etienne et retiré en France en 1173. «D'Hozier a démontré qu'il étoit insoutenable par

la raison. Les preuves de ce dernier, «ou il y a autant de force que de malignité», se trouvent dans des notes de sa main en marge des genealogies de Boulainvilliers et de Croÿ dans le *Nobiliaire de Picardie* par Haudiquier». D., M 542.

²⁵ D., M. 12.50. Clairambaut et Me de Créquy-Frohans l'avaient déjà montré dans le tome 109 de l'Ordre de Saint-Esprit, repris par les généalogistes de Croÿ.

²⁶ D., M 542. Cf. *infra*, p. 128.

²⁷ D., M 11. Par exemple Malotain de Villerode en 1748.

²⁸ D., M 12.232: Lettre de Pigault de l'Épinoy au duc de Croÿ, de Calais, le 1^{er} sept. 1785. D., M 11.182: Lettre de Pajot au duc de Croÿ, de Lille, le 2 avril 1788.

²⁹ *Op. cit.*, p. 269.

³⁰ MV, t. X, fol. 190 (mai 1753). Cf. p. 146, n. 33.

³¹ MV, t. VI, fol. 128 (30 juin 1746, Havré).

³² MV, t. XI, fol. 84 (16 mars 1754, Versailles). Le duc d'Havré était depuis peu gouverneur de Sélestat et Emmanuel de Croÿ venait d'obtenir la promesse de la survivance du gouvernement de Condé.

³³ Cf. *infra*, p. 199.

³⁴ D., H 10. Lettre du duc au prince de Croÿ, de Calais le 29 nov. 1780, à propos du mariage du petit-fils du duc, Emmanuel, avec la fille aînée du duc d'Havré.

³⁵ Chevalier d'ARCO, *La Noblesse militaire ou le Patriote français*, Paris, 1756, cit. par A. DEVYVER, *op. cit.*, pp. 174-5.

³⁶ 7 ducs de Croÿ furent «grands baillis de Mons» jusqu'en 1767 et étaient ainsi les premiers pairs des États. «Je voyois toujours dans tout cela combien en nous attachant à la France et quittant les Pays Bas nous avons perdu de considération et de distinction». MV, t. IX, fol. 95 (25 nov. 1751).

«J'étois g[ran]d veneur ce qui auroit du me donner des agrements mais en France cela estant sans valeur et estant à ce service, cela m'en excluant de l'autre coté, je restois entre deux sel le cul par terre». MV, t. IX, fol. 136 (23 août 1748).

³⁷ Vers latins de M. Destour traduits en français (mai 1751, à l'occasion de la pose de la première pierre de l'église de Condé). MV, t. X, fol. 44-45 «Portrait».

³⁸ A. DEVYVER, *op. cit.*, p. 271.

³⁹ A. DEVYVER, *op. cit.*, pp. 206 et sv. fait le point des connaissances sur le lien entre race et sol qui se renforce chaque fois que le second ordre se trouve en difficulté. Cf. aussi P. de VAISSIERE, *Gentilshommes campagnards de l'ancienne France*, Paris, 1904, pp. 18 et sv.

⁴⁰ D., Hs. 25.2, p. 72.

⁴¹ Cf. t. II, p. 123. «Sans la genealogie on n'auroit jamais songé à la succession qui a procuré Maldeghem». D., Hs. 25.2, p. 72.

⁴² MV, t. X, fol. 192.

⁴³ MV, t. X, fol. 24 et fol. 77 (10 oct. 1751, mort de Cordier, ami et «fidele intendant durant 22 ans»), fol. 82-84. Les Croÿ eurent un intendant général jusqu'en 1719. Alexandre-Emmanuel de Croÿ prit alors ses affaires en main jusqu'à sa mort en 1723. Elles furent, après 1725, de nouveau confiées à un intendant général. J., t. I, p. 5.

⁴⁴ MV, t. X, fol. 18 (oct. 1750).

⁴⁵ BMV, ms. 755; D., Hs. 28, S II 19.

⁴⁶ BMV, ms. 755, pp. 203-206.

⁴⁷ Sur les châteaux de Péruwelz, cf. MV, t. XXX, fol. 78; de Bernissart, *ibid.*, fol. 107, 118, 171-2; de Vieux-Condé, *ibid.*, fol. 78, 92, 100, 107, 112, 169, 174 (été 1775); de Quesnoy, *ibid.*, fol. 79.

⁴⁸ MV, t. XXX, fol. 89-90 (6 août 1775). Le gendre du duc de Croÿ, le duc d'Havré acheta Conty en 1775 pour 300 000 £.

En 1750, Croÿ envisageait l'acquisition de nouvelles terres en Artois «pour me faire un entrepost entre la Flandre et Paris pour m'y retirer en cas de guerre et me conserver dans un pays où l'on conut encor la noblesse». MV, t. X, fol. 16.

⁴⁹ MC, II, 482.

⁹⁰ Il s'agit de rentes traditionnelles sur les aides et gabelles (302 960 £), les tailles (14 125 £), le clergé (40 425 £), les états de Languedoc (9 326 £) et sur des particuliers, les ducs d'Harcourt (155 595 £), d'Uzès (9 000 £) et de Bouillon (21 841 £). MC, II, 482.

⁹¹ Aperçu des biens fonciers du duc de Croÿ

Terre	Date d'acquisition	Capital en 1776
Coutume de Hainaut		
Grande Vénérie de Hainaut		3187.10
Baronnie de Condé		1415122. 1.8
Seigneurie gagère	1608	
Seigneurie propriétaire	1608	
Fief relevant de la sg. de Briffeuil	1608	
Quart du Roi	1770	
Fief des Audenardes	1608	
Fief de Bury	1608	5510. 4
Terre et seigneurie de Fresnes	1609	203567. 9.4
Terre et seigneurie de Bruay	1610	111926. 9.4
Fief de Péruwelz	1641	235322
Fief du Haut-Bois	1718	16.250.10
Seigneurie de Blaton	1753-1760	176620.17
Seigneurie de la Haye d'Harchies	1765	
Terre de Bernissart	1716	181988.17
Coutume d'Artois		
Terre de Beaufort	1588-1679	471324. 5
Coutume de Lille		
Terre de Quesnoy	1768	418138
Coutume de Tournai		
Terre de Rumes	1588	255983
Coutume de Bruges		
Baronnie de Maldeghem	1717	436462.16.8
Coutume de Courtrai		
Terre de Pithem	1717	237174.10
Coutume de Liège		
Terre de Pesche	1768	1064926.19
Terre de Meyll	1768	88542. 5
Coutume de Loos (Comté de Hornes)		
Terre de Suggenum	1768	35958.18
Coutume de Paris		
Manoir de Ivry	1751	36000

La terre de Culan, acquise en 1741, la Seigneurie de Vieux-Condé, acquise en 1752, la Seigneurie de Rengies, acquise en 1757, appartiennent en propre à Anne-Emmanuel de Croÿ.

⁹² Le contrat de mariage conclu entre les époux (12-17 février 1741) établissait une communauté de biens selon la coutume de Paris mais contenait une renonciation réciproque à la garde-noble: Emmanuel de Croÿ eut à gérer les biens de ses enfants sans pouvoir en jouir. MC, II, 482.

⁹³ Cf. MV, t. X, *passim* et t. XI, fol. 3 v^o: «(Sinon) cela gatoit pour toujours ma terre de Condé (...) ne pouvant souffrir que mon voisin contre qui j'avois toujours beaucoup trop d'envie (malgré l'amitié) eut (...) entré de tout coté chez moi». MV, t. X, fol. 166 (déc. 1752).

«J'en ay donné un prix excessif, parce que le prince de Ligne cherchoit à acquerir cette terre, et que s'il l'avoit eu, il seroit venu tirer jusque dans les fenêtres de l'Hermitage (...). Sans Blaton, l'Hermitage devoit inhabitable». D., M 3120.

⁹⁴ Cf. *infra*, p. 222 et sv.

⁹⁵ D., M 570, MV, t. XII, fol. 56 v^o (10 juillet 1755). C'est à cette occasion que la terre de Dranoutre, près de Bailleul, fut acquise par la famille Cleenwerke de Crayencour. Cf. M.

YOURCENAR, *Le labyrinthe du monde*, t. II, *Archives du Nord*, Paris, 1977.

* Le patrimoine est rendu indivisible par «substitution» à l'ensemble des ayants droit du fils aîné, à charge pour lui de le maintenir intact et de le transmettre à sa mort à son fils qui, lui aussi, sera substitué. Dans les provinces autrefois sous domination espagnole, la substitution, appelée *majorat*, est perpétuelle. Cf. R. PILLORGET, *op. cit.*, p. 103.

La coutume de Hainaut ignore la représentation. Si Anne-Emmanuel de Croÿ était mort avant sa sœur, les biens des Croÿ seraient passés aux ducs d'Havré. Une donation absolue aurait entraîné des paiements en droits seigneuriaux considérables. D., M 1320-1. Si le majorat français fut obtenu dès 1770, la réticence de Kaunitz à vouloir accorder un majorat «à ces cavaliers» en reporta l'obtention à 1778, grâce à l'appui de Charles de Lorraine et du prince de Stahremberg. Cf. L. ROUSSEAU, *op. cit.*, p. 73.

⁷⁷ D., M 1320. «Il est d'usage et conformes aux termes des trets que dans les terres limitrophes on peu tirer librement toutes les choses qui viennent de son cru et qu'on emploie ou consume soy meme sans en rien vendre. J'ay demandé cette grace a la cour de Bruxelles qui me l'a accordé». D., M 505. L'autorisation de l'intendant de Ségennes fut acquise dès 1752. (MV, t. X, fol. 162).

* BMV, ms. 755, p. 45. Sur la définition et les différentes conceptions de la féodalité au XVIII^e siècle, cf. J. BASTIER, *La féodalité au siècle des Lumières dans la région de Toulouse (1730-1790)*, Paris, 1975, pp. 23 et sv.

⁷⁸ D., M 2386.

⁷⁹ MV, t. XXX, fol. 96 et sv. (septembre 1775, Condé).

* L. TRENARD, «Le charbon avant l'ère industrielle» dans *Charbon et sciences humaines*, Paris, La Haye, 1966, p. 91.

⁸² D., M 439. Lettre de Cordier à la princesse de Croÿ, de Condé le 26 avril 1736. Le prince de Croÿ obtint une redevance sur sa terre de Fresnes par transaction avec la cie Desandrouin-Taffin des 25 janv. et 17 fév. 1737. Le chargé d'affaires des Croÿ, F. Cordier, conseiller honoraire au Parlement de Flandre et bailli de Condé, négocia avec Desandrouin une redevance seigneuriale pour les terres de Condé et Vieux-Condé, en fondant une nouvelle compagnie qui obtint une concession royale par arrêt du conseil le 14 oct. 1749 grâce au prince de Croÿ. Croÿ toucha 300 £ puis 3 500 £. enfin 5 000 £ par an. Il ne put par contre s'entendre avec Taffin qui creusa un puits à Vieux-Condé sans se préoccuper des droits du prince qui assigna Taffin devant le Parlement et fit boucher le puits. A. de SAINT-LEGER, *Les mines d'Anzin et d'Aniche pendant la Révolution*, t. I, p. XVI.

⁸¹ M. ROUFF, *Les mines de charbon en France au XVIII^e siècle (...)*, p. 201. Sur le point des connaissances relatives à la Cie des mines d'Anzin, cf. P. GUIGNET, *Mines, manufactures et ouvriers du Valenciennois au XVIII^e siècle*, New York, 1977, pp. 65 et 226, et dans *Histoire de Valenciennes*, Lille, 1982, pp. 141-2. La découverte du charbon dans la région valenciennoise en 1734 est liée à l'établissement de la nouvelle frontière qui brisa les vieilles solidarités économiques et à la disette en bois liée à de trop importants défrichements en Hainaut, Flandre, Artois. Elle fut le résultat de la politique entreprenante de J. Desandrouin encouragé par l'intendant Moreau de Ségennes. Les «entrepreneurs» ne purent, malgré l'octroi d'une concession royale, se garantir l'exclusivité de l'exploitation et durent se plier aux exigences des seigneurs haut-justiciers rassemblés autour du marquis de Cernay. Une longue suite de conflits trouva son dénouement dans l'accord conclu en 1757 qui fondait la compagnie.

«Je tiré a part Mr de Cerné et je le sondé sur le projet de reunion de toutes les entreprises de charbons afin de nous mettre tous les deux a la teste du total, d'y donner la loix et de les faire reussire en evitant les friponneries. D'abort par haine contre M. Desandrouin, il rechigna comptant qu'il alloit gagner le grand procès mais il se rendit et ensuite il prit gout tout a fait au projet. Ce fut un grand ouvrage que d'avoir mis cette affaire en trin», MV, t. XIV, fol. 87 (21 mai 1757, Raismes).

⁸⁴ MV, t. XIV, fol. 185-6 (11 nov. 1757).

⁸⁵ D., M 571. Mon compte des fosses au 1^{er} février 1760. Croÿ traita Desandrouin avec beaucoup de grâce et même amitié et franchise, selon C. de LIEDEKERKE-BEAUFORT, «Une aven-

ture industrielle au XVIII^e siècle» dans *Rev. générale*, mars 1979, pp. 39-40.

Ils étaient en fait unis par un contrat «secret» pour empêcher le prince de Ligne d'étendre ses terres à leur détriment et ils s'entendirent pour réaliser le pavé de Fresnes. MV, t. X, fol. 132 et 157 (29 oct. 1752). Par ailleurs, la raspe de la terre de Pesche était affermée de manière très avantageuse par les Croÿ à Desandrouin, au prix de 20 000 £ puis, après 1752, 18 000 £ pour quelques bois cédés au prince de Croÿ. MV, t. X, fol. 131-2 (oct. 1752).

⁶⁶ «Il n'y a chez Croÿ aucun comportement capitaliste proprement dit: Croÿ n'engage pas de capitaux, ne prend aucun risque, s'assure purement et simplement le revenu d'un droit seigneurial». L. THBAUT, *Le mécanicien anobli, Pierre-Joseph Laurent (1713-1773)*, Lille, 1974, p. 171.

⁶⁷ MV, t. XXXVI, fol. 147 et sv. (22 janvier 1781, Anzin).

⁶⁸ MV, t. XXXV, fol. 236 (déc. 1779).

⁶⁹ L'on en pourrait donner de nombreux exemples: «[la nouvelle chaussée de Quiévrain] devait nuire a mes moulins et a la navigation mais estre bien avantageuse a Condé et a moy pour aller a Mons (...)». MV, t. VII, fol. 52.

⁷⁰ Ce capital est sous-estimé car le capital des mines n'est évalué qu'à 400 000 £. Croÿ vient loin derrière les princes du sang dont les fortunes sont tout à fait exceptionnelles (le prince de Conty possède un capital foncier de 17 millions de livres en 1783. F.C. MOUGEL, «La fortune des princes de Bourbon-Conty (...)» dans *RHMC*, 1971, pp. 37-38). Il vient aussi après le duc de Villeroy et le maréchal de Luxembourg (J.-F. LABOURDETTE, «Etude comparative de quatre fortunes ducales françaises au XVIII^e siècle» dans *Travaux sur le XVIII^e siècle*, Angers, 1978, pp. 19-22). Par contre, son niveau de fortune peut être comparé à celui des très riches fermiers généraux (Y. DURAND, *Finance et Mécénat: les fermiers généraux au XVIII^e siècle*, pp. 61 et sv.) et est bien supérieur à ceux du maréchal de Lévis et du duc de Châtillon (J.-F. LABOURDETTE, *op. cit.*).

⁷¹ Compte des recettes et dépenses de la seigneurie de Condé, 1780 et 1783. ADN, E 2508, 21 et 22.

⁷² D., H 10. Lettre du duc au prince de Croÿ, déc. 1777. A titre de comparaison, un ouvrier qui travailla, de 1751 à 1755, à la construction de l'église de Condé gagna en moyenne 1 £ 6 d. par journée de travail.

⁷³ D., H 10. Lettre du duc au prince de Croÿ, de Calais, le 20 oct. 1781.

⁷⁴ Estimées, sur le pied du denier 20, à 29 850 £ 7 s. en 1770, sur le total d'une masse active de 5,7 millions de £. MC, II, 676. Elles comprennent des rentes sur les tailles de Hainaut et de Flandre, sur les domaines de Flandre et sur les moulages d'Ypres.

⁷⁵ En mars 1762, le roi devait 23 000 £ à Croÿ qui finit par recevoir 50 400 £ de «contrats» sur les cuirs à 3 % qu'il ne put vendre que pour 19 200 £. Cit. par R. DAUVERGNE, *Les résidences du maréchal de Croÿ (...)*, p. 34.

⁷⁶ Serv. hist. de l'Armée, dossier Croÿ (251).

⁷⁷ J., t. II, p. 184. De 1764 à 1784, les profits augmentèrent de 116,66 %. Les 24 sols formant le capital social de la Cie rapportèrent, en moyenne, 481 903 livres. Cf. P. GUIGNET, *op. cit.*, pp. 234-5.

⁷⁸ MV, t. XXXI, fol. 122.

⁷⁹ D., H 11. Lettre du prince de Croÿ au duc de Croÿ, de Paris le 11 janvier 1783. J., t. 1, p. 110, t. II, p. 184.

⁸⁰ D., H 10. Lettre du duc au prince de Croÿ, de Condé, le 5 janvier 1777.

⁸¹ AN, MC II 630. Inventaire après décès de P.-J. Petin (1768). D., H 11. Lettre du prince de Croÿ au duc de Croÿ, de Paris le 10 janvier 1777. D., M 1330-1331. De 1764 à 1778, A.-E. de Croÿ calcule que le revenu brut de ses terres monte en moyenne par an à 19 810 £ (13 750 £ net). Ses revenus en rentes s'élèvent à 40 260 £ et ses appointements à 4 799 £. Ses charges, intérêts d'emprunts, rentes viagères ou perpétuelles se montent à 16 610 £. Son revenu net est donc de 42 208 £ alors qu'il dépense en moyenne par an 62 400 £ dont 8 000 £ de rente à sa femme, 7 000 £ pour l'entretien et l'éducation de ses enfants.

⁸² D., M 1332.

⁸⁴ D., H 10. Lettre du duc au prince de Croÿ, de Condé, le 13 janvier 1775.

⁸⁵ J., t. IV, p. 336.

⁸⁶ MV, t. XXV, fol. 121 v° (19 nov. 1770).

⁸⁷ MV, t. IX, fol. 187 v° (nov. 1748).

⁸⁸ D., M 527. Lettre du prince de Croÿ à son intendant général et bailli de Condé, Cordier, de Paris, le 26 décembre 1748.

⁸⁹ MV, t. XX, fol. 44 (2 décembre 1763).

⁹⁰ Sur la «grandissime» affaire du gouvernement de Condé et les démarches habiles de Croÿ à la cour, cf. J., t. I, pp. 224 et sv. C'est en particulier pour montrer aux ministres que le roi était bien disposé à son égard que Croÿ discuta avec Louis XV et Gabriel des plans de l'Hermitage.

⁹¹ D., M 527 (1749). Il semble qu'après la prise de Condé en 1676 et la confiscation des biens du comte de Solre le produit de la canardière fut attribué au gouverneur en 1679; en mai 1694, le seigneur recouvra tous ses biens mais l'usage s'établit que le gouverneur pût acheter des canards à un prix intéressant.

⁹² En vertu de ses prérogatives de seigneur disposant de la basse, moyenne et haute justice à Condé, Croÿ a d'importants pouvoirs qu'il exerce avec soin. Il nomme les officiers de justice, 7 échevins et le mayeur, des conseillers et greffiers de ville. «Je me mis bien au fet du magistrat dont je préparé une nouvelle forme et aussi de la justice et police de la ville». MV, t. X, fol. 98 (déc. 1751). Il possède le droit de collation à 12 prébendes et à plusieurs bénéfices annexés à la collégiale dont il est le patron et fondateur. «Il etoit meme toujours consulté pour la collation des prébendes royales». D., M 3120. Il a le droit de nommer le greffier et l'agent du corps de la navigation de Condé et d'écouter les comptes de la navigation, de la massarderie et des octrois de la ville. «Il y proced[e] par son preposé». D., *ibid.* Il a aussi le droit d'avoir la clef de l'écluse principale où s'acquitte le droit de vinage. Mais il a été privé «par emprise forcé du despotisme» de Louis XIV de la nomination de tous les bateliers, de l'établissement libre de compagnies bourgeoises. La nomination des bateliers est réglementée selon une ordonnance de l'intendant en date du 16 août 1749. Le seigneur de Condé demeure le chef des compagnies bourgeoises, mais la troupe n'a pas le droit de s'assembler sans avertir le commandant de la place.

Sur la manufacture de cotonnades fondée en 1758 à Condé par le prince de Croÿ, cf. P. GUIGNET, *op. cit.*, pp. 64 et sv. Il s'agit d'une œuvre de charité; l'on inculque aux pauvres une formation professionnelle conçue comme moralisante, le «fainéantisme» étant la cause de l'indigence. Croÿ y engloutit 80 000 £ et cela lui donne «assés de peine». MV, t. XXI, fol. 22. Finalement, l'entreprise échoue faute de pouvoir écouler ses produits.

⁹³ D., M 4095.

⁹⁴ Cf. G. Sénac de Meilhan dans *Du Gouvernement*, cité par P. ESCOUBE, t. II, pp. 435 et sv. «Depuis longtemps les intendants, dirigés par l'opinion publique, cherchaient plus à se distinguer par leurs ménagements pour les peuples et par des établissements utiles que par leur asservissement aux volontés ministérielles».

⁹⁵ MV, t. X, fol. 147 et 186; t. XXXIX, fol. 236 v°. Sénac de Meilhan se souvient, dans *L'Emigré*, d'un «homme qui cherchait à se faire valoir par son zèle pour le peuple»; il s'agit d'Anne-Emmanuel de Croÿ auquel il s'opposa lors de l'assemblée des Etats du Hainaut; l'attitude de ce dernier se situe dans le prolongement direct de celle de son père que l'intendant semble avoir davantage estimé. Cf. *Romanciers du XVIII^e siècle*, t. II, p. 1583.

⁹⁶ D., M 548. Sur la misère du peuple: Reflexions diverses du duc de Croÿ sur les moyens de diminuer la misère du pauvre peuple et sur le commerce des grains, l'agriculture, la population et ce qui y a rapport (1775).

⁹⁷ H. PLATELLE, *La construction de l'église de Condé-sur-l'Escaut (...)*, Lille, 1951, p. 10.

⁹⁸ D., M 3202. Lettre de Sénac de Meilhan au subdélégué d'Obiessart à Condé, de Paris le 24 janvier 1778. Cf. MV, t. XXX, fol. 173 et sv., 182 et sv., 91 et sv., 100 et sv., 111 et sv., t. XXXI, fol. 78, 86 et sv., 109.

⁹⁹ R. DAUVERGNE, *op. cit.*, p. 134 et MV, t. XI, fol. 54 (juin 1751).

¹⁰⁰ Cité par R. DAUVERGNE, *op. cit.*, p. 119.

¹⁰¹ D., M 439. Lettre de Cordier à la princesse douairière, de Condé le 23 juillet 1752.

¹⁰² MV, t. X, fol. 21 et 27.

¹⁰³ D., M 622. Lettre du duc de Croÿ à la princesse de Croÿ, de Condé, le 24 janvier 1775.

¹⁰⁴ MV, t. XXXIX, fol. 138 v°. A propos du Regt suisse de M. de Vigier, hiver 1783.

¹⁰⁵ MV, t. XXXIX, fol. 147. Mais il s'agit d'un rajout et peut-être la mémoire enjolive-t-elle la scène.

¹⁰⁶ D., Hs. 25.2. p. 73.

¹⁰⁷ Auteur du *Manuel de l'arboriste et du forestier belgiques* (Bruxelles et Paris, 1774), cité par R. DAUVERGNE, *op. cit.*, p. 118.

¹⁰⁸ Sur les raisons de l'attrait de la chasse pour la noblesse, cf. A. DEVYVER, *op. cit.*, p. 210. Sur les talents de chasseur de Croÿ, cf. L. BODART, «Propos sur un point historique remarquable (...)», dans *Hainaut-tourisme*, 1983, pp. 60-61. Des bornes commémorent encore les exploits du prince.

¹⁰⁹ MV, t. X, fol. 141 (17 août 1752).

¹¹⁰ D., M 622. Lettre du duc de Croÿ à la princesse de Croÿ, de Calais le 2 août 1772.

¹¹¹ MV, t. IX, fol. 185 et sv. Rentrée solennelle à Condé après la paix de 1748. Cf. aussi AMC, Registre des résolutions du magistrat, du 21 fév. au 28 mars 1783, fol. 70 et sv.: «Tout le peuple s'y trouva et par leurs chants et danses signalerent la joye extreme que leur causoit l'assemblée en cette ville de si illustres et aimables prince et princesses. Les rejouissances du soir durerent huit jours entiers. Le peuple qui assurément n'agissoit que de cœur et par zèle a eu tout lieu d'etre satisfait des liberalités et magnificence de leur prince et princesse.»

«Toutes ces folies me couterent fort cher y ayant eu beaucoup de depense faite dont il falu bien que je rendis une party. Mais (...) je vis que c'estoit de bon cœure», MV, *ibid.*, fol. 187.

¹¹² MV, t. VI, fol. 4 (24 oct. 1745) et t. X, fol. 49 et sv. (18 juin 1754).

¹¹³ MV, t. XXX, fol. 115 (oct. 1775).

¹¹⁴ D., M 3924. Bail de 18 ans pour une maison sise à Calais rue de la Corne, conclu devant les notaires royaux Houssoye de la Meilleraye et Aubert, entre Edme Filley de la Barre, écuyer, major du corps royal du génie à Hesdin et le maréchal duc de Croÿ, le 12 novembre 1783.

¹¹⁵ MV, t. XIX, fol. 150 (26 mars 1763).

¹¹⁶ MV, t. XXXVII, fol. 65.

¹¹⁷ MV, t. XXIV, fol. 89.

¹¹⁸ MV, t. XXXVII, fol. 65. Calais était le siège d'un bailliage royal, de l'Amirauté, de la maîtrise des eaux et forêts, d'une justice consulaire et de la juridiction des traites, toutes administrations en tension continuelle avec les magistrats calaisiens.

¹¹⁹ Arch. de l'Insp. du Génie, cité par M. REINHARD, *Le grand Carnot*, t. I, p. 50.

¹²⁰ Serv. hist. de l'Armée, A1 3469, 156.

¹²¹ BMV, ms. 310, fol. 48.

¹²² «Les principaux objets que je poussé furent les dettes et delabrement des affaires de la ville qu'il aida; des municipaux qu'il pacifia; de ne pas commencer du nouveaux qu'on n'aye fini l'ancien necessaire; le curement projectté des canaux; finir la chaussée; faire un bout de pavé pour aller au port des bellendre; reparer ce port (...) faire communiquer le port avec les canaux (...); le cloché a reparer; la digue de Sengatte a finir; ne pas faire des corvées inutilles a Ardres; et nous conveins de dragons a Abbeville et Amiens et de tous les objets importants (...) Tout prit une nouvelle face, tant il est vray, comme je dit, qu'il faut une autorité et qu'il faut que les intendants viennent souvent sur les lieux car il y avoit 10 ans qu'on n'en avoit vu à Calais et celui cy fit plus en 3 jours qu'en 300 lettres» MV, t. XXIII, fol. 99-100.

¹²³ MV, t. XXIV, fol. 16 (juin 1768).

¹²⁴ MV, t. XXIII, fol. 89 v° (10 août 1767).

¹²⁵ MV, t. XXIV, fol. 15 v°, 16 v°.

¹²⁶ Guillaume PIGAULT de l'EPINOY (1726-1797), successivement juge voyer, conseiller du Roi, président de la juridiction des Traités, appartenait à la grosse bourgeoisie de Calais dont il fut élu maire en 1767. Il obtint, en 1764, le titre de patrice romain et de comte de Latran,

puis, en 1769, fut créé chevalier héréditaire du Saint-Empire par Joseph II. Son « Journal historique et chronologique » où il rassembla et compléta les chroniques anciennes relatives aux événements de Calais est une œuvre restée manuscrite, supérieure à l'*Histoire de Calais* de Lefebvre, autre historien calaisien que fréquentait Croÿ.

¹²⁷ Cf. M. REINHARD, *op. cit.*, pp. 50-51.

¹²⁸ MV, t. XI, fol. 135 v^o (sept. 1754, camp d'Aymeries). Il s'agit notamment de ses anciens compagnons de régiment, le comte de Sainte-Aldegonde-Noircarmes, le chevalier de Ghistelles, le seigneur de Heere, le chevalier de Brias, fils du marquis de Royon.

¹²⁹ MV, t. XIII, fol. 83-84 (oct. 1756).

¹³⁰ D., M 622. Lettre du duc de Croÿ à la princesse de Croÿ, de Calais le 12 août 1773. « J'avois un grand menage a l'Hermitage, un autre a Calais (...) toutes ces differentes maisons jointes aux charges multipliées mettoient mes affaires dans l'embarras ». MV, t. XXIV, fol. 60 (oct. 1768).

¹³¹ MV, t. XXI, fol. 31 (4 août 1765).

¹³² MV, t. XL, fol. 96 v^o.

¹³³ D., M 545.

DEUXIEME PARTIE LES CHEMINS DE LA LECTURE

Imaginons Emmanuel de Croÿ parmi ses livres «seul et heureux comme un Roy de pouvoir reprendre et rataquer tous [s]es grands objets»¹. Comme le suggère M. Roche, «passion, culture, pouvoir, pourraient d'entrée de jeu résumer les termes de notre interrogation»². Pourquoi et comment Emmanuel de Croÿ fut-il privilégié quant au livre ? Privilégié parce qu'il était membre de cette élite culturelle constituée alors par la frange de la société nobiliaire à la fois militaire et liée aux milieux du pouvoir, Emmanuel de Croÿ bénéficiait de deux autres avantages. Il avait le privilège de l'héritité et de l'héritage, c'est-à-dire celui de porter un nom attaché aux grands bibliophiles de la cour de Bourgogne. Il avait aussi la chance de côtoyer, à la Ville comme à la Cour et en province, des auteurs, des libraires ou des éditeurs qui espèrent son appui.

Mais au-delà des images faciles et séduisantes — celles d'un livre enluminé de l'ordre de la Toison d'Or ou d'une conversation avec Rousseau — il est nécessaire de dresser un inventaire culturel approfondi. Seule une étude globale et donc quantitative, menée de pair avec la recherche des nuances qualitatives, permet de définir non seulement l'objet offert mais aussi l'objet effectif des lectures et d'en cerner le pourquoi et le comment. La tâche apparaît téméraire mais un dernier privilège, le nôtre cette fois, est celui des sources conservées. Des catalogues de bibliothèque (et non des catalogues de vente) ont survécu malgré les dispersions successives des livres. Ils permettent d'analyser le contenu des bibliothèques mieux qu'on ne peut le faire à partir des inventaires après décès ou à partir des inventaires de

confiscation révolutionnaire qui présentent, eux, l'avantage de nous montrer les livres parmi les meubles et les objets d'art ou de curiosité. Pour leur part, les notes de lecture, le journal écrit tout au long de la vie et les lettres indiquent quels sont les livres lus et aimés, car personne ne lit tous ses livres et chacun lit des livres qu'il ne possède pas. Avec leurs cotes, ex-libris et annotations, les livres anciens de la bibliothèque des Croÿ qui ont pu être retrouvés, sont tout aussi précieux pour tenter de mesurer le degré d'intimité entre le lecteur et ses livres.

L'échange qui s'établit entre le monde des livres et une réalité socio-culturelle autant que personnelle peut être appréhendé par l'étude de la formation de la bibliothèque d'Emmanuel de Croÿ, puis par celle de sa composition — les thèmes des livres — enfin par celle de son utilisation — la lecture —. Le livre «petit tas de feuilles sèches» ou «grande forme en mouvement» parle de bien des manières d'Emmanuel de Croÿ³.

Chapitre I

Une bibliothèque symbole de renouveau

A. Peut-on reconstituer la bibliothèque?

1. *Les livres confisqués*

Pour tenter de reconstituer la bibliothèque on peut se reporter aux livres confisqués pendant la Révolution mais, comme beaucoup ont disparu, il faut aussi recourir aux inventaires et catalogues élaborés au cours du XVIII^e siècle. La quantité de volumes saisis à la Révolution ne donne qu'une idée approximative de l'importance de la bibliothèque des ducs de Croÿ répartie entre Paris et Condé.

L'Etat des livres trouvés dans la bibliothèque de Crouy émigré, rüe du Regard, section de Mutius Scevola, et livrés par le c. Vincent, commissaire du bureau du Domaine national (...) le 29 germinal an III (18 avril 1795) répartit 2 252 volumes et une dizaine de liasses de manuscrits, brochures, gravures et cartes, en 200 lots⁴. Des papiers et des cartes venant de Paris ont pu être évacués bien avant cette date et sont signalés à Tournai en 1791⁵. L'hôtel de Croÿ qui appartenait aux Carmes déchaussés établis en 1611 rue de Vaugirard est en effet devenu bien national dès 1790. Une tentative de vente le 10 octobre 1791 échoua. Les Croÿ, partis «en voyage» dès l'hiver 1791 furent considérés comme émigrés et leur mobilier placé sous séquestre en 1793. L'inventaire dressé en 1793 avant la mise sous scellé a été perdu mais il fut repris de manière succincte en 1795 dans un procès-verbal des «recollement, reconnaissance et levée des scellés» grâce auquel l'on peut voir l'état des lieux abandonnés par les habitants. Ce récolement semble à

la fois plus imprécis que l'inventaire de 1793 (répartition par lots et non plus par localisation) et plus complet (rajout de 59 n^{os} d'objets omis en 1793, description de 1 728 volumes par des experts dont le bibliographe A.-A. Barbier).

Pendant que l'on préparait la vente, des administrateurs de la Commission temporaire des Arts, assistés d'experts, vinrent sur place et, pendant 23 journées, entre le 19 germinal et le 21 floréal an III (8 avril-10 mai 1795), examinèrent les tableaux, estampes, instruments de musique, instruments scientifiques, collections d'histoire naturelle et livres, afin de distraire du mobilier à vendre les pièces susceptibles de présenter un intérêt pour les collections nationales. Bien que de nombreuses œuvres d'art aient été «ré-servées» et envoyées au dépôt installé à l'hôtel de Nesles, la plupart passèrent en vente. Sur plus de 115 tableaux et 62 estampes encadrées, 3 seulement des tableaux de la collection parisienne se trouvent aujourd'hui dans les collections de l'Etat. Quant aux livres, Antoine-Alexandre Barbier en dressa l'état les 29 germinal an III (18 avril 1795), 1^{er}, 2, 9 et 11 floréal et les fit porter à l'ancien couvent des Cordeliers le 11 floréal (30 avril). Le 8 thermidor an XI (26 juillet 1803) Anne-Emmanuel de Croÿ reçut l'avis que «l'administration des dépôts littéraires a fait infructueusement la plus exacte recherche des livres et manuscrits dont il sollicite la restitution» et qui avaient été dispersés dans différents dépôts dont la Bibliothèque nationale, celles de l'Arsenal et de l'Institut⁶.

En province par contre, à Condé et à l'Hermitage, une bonne partie des tableaux a pu échapper à la dispersion et se trouve aujourd'hui au Musée des Beaux-Arts de Valenciennes. Les livres ont été, de même, en partie conservés et constituent une part importante des manuscrits et livres anciens de la Bibliothèque municipale de Valenciennes⁷.

Placée sous séquestre en 1793, la bibliothèque principale, celle du château de Bailleul à Condé, où furent déposées des caisses de livres provenant du château de l'Hermitage, ne semble guère avoir souffert des deux sièges de 1793 et 1794 ni de l'installation des états-majors dans le château même. Malgré le rétablissement momentané de l'Ancien Régime, les opérations militaires et le blocus de Condé empêchèrent les Croÿ de prendre des dispositions pour évacuer leurs biens.

Les livres confisqués à Condé n'ont pas été inventoriés. «L'an IV de la République française une et indivisible, le cinq fructidor (22 août 1796) (...) Maximilien Hourez, Cadet de Beaupré et François Bernays, commissaires nommés par l'administration municipale de (...) Valenciennes en vertu d'une délibération de laditte commune provoquée par un arrêté du département en date du 18 thermidor (5 août 1796) (...)» déclarèrent avoir trouvé le scellé par eux apposé en 1793 sain et entier. Pendant trois jours ils procédè-

rent à un inventaire sommaire des livres puis, pendant trois autres jours, à celui des collections d'histoire naturelle⁸. L'arrêté départemental avait été suscité par une pétition du bibliothécaire en chef de Douai selon lequel la bibliothèque des Croÿ était dans le plus grand désordre et « a la veille d'être la proie de l'insouciance et de l'ignorance ». L'autre motif invoqué pour obtenir la dislocation du dépôt de Condé était que le château avait été « soumissionné ». En fait, le 22 thermidor la commune de Nord-Libre, sur la demande de Blasseau, ancien fidèle de la « maison » des Croÿ, avait émis un avis favorable pour que ce dernier obtint du département la commission de bibliothécaire et le château avait été « soumissionné » par un prête-nom des Croÿ « pour y conserver la bibliothèque »⁹. Quelles qu'aient été les véritables raisons ou les craintes plus ou moins fondées des commissaires, ceux-ci déclarèrent, « vue l'urgence du transport et obligé de mettre la plus grande celerité dans nos opérations, vue de meme l'impossibilité qui existoit dans la partie bibliographique pour en pouvoir faire un inventaire partielle (...), avo[ir] fait un inventaire sommaire d'après lequel il peut se trouver plus ou moins de volume (...) dont la translation definitive » s'opéra le 7 vendémiaire an V (28 septembre 1796)¹⁰.

Les volumes comptés « d'après le catalogue » dans les « cases » de la bibliothèque proprement dite du château de Bailleul étaient au nombre de 7 967 « imprimés ou manuscrits, reliés en veau, bazane, maroquin ou dorés sur tranche de différens papiers, caracteres etc. »; dans les autres pièces se trouvaient 1 442 volumes provenant en partie de la bibliothèque de l'Hermitage. Vu la manière dont l'inventaire sommaire fut établi et les limites du catalogue conservé qui ne représente que la bibliothèque du château de Condé, il faut renoncer à l'exactitude des chiffres pour garder la vision approximative d'une importante collection qui fut pour plus de la moitié dispersée après son arrivée à Valenciennes.

C'était une collection dont on peut au moins apprécier l'intérêt pour l'époque.

L'attention des représentants de la République fut vite attirée par la richesse de la bibliothèque de Condé. La Commission des monuments remarqua le nombre des manuscrits anciens de la collection et chargea le 26 mars 1793 son secrétaire « de prier le Ministre de l'Intérieur de prendre des mesures pour empêcher qu'elle ne soit morcelée par la vente prochaine qui d[evait] en être faite »¹¹. Tandis que les commissaires venus de Valenciennes s'attachaient aux manuscrits et objets précieux, tableaux et estampes enlevés dès brumaire, les membres de la commune de Nord-Libre revendiquaient un dépôt de livres modernes et utiles, déjà ouvert au public sous l'Ancien Régime, considérant « que d'ailleurs il est de la justice distributive que les grandes communes n'envahissent pas seules tous les objets des Sciences et Arts, que l'instruction est un bienfait public qui ne doit pas s'étendre exclu-

sivement sur les communes peuplées (...)»¹². Quant aux Croÿ, ils mirent moins de philosophie à renoncer à leur bibliothèque que le président de Longueil n'en mit à perdre ses livres et ils firent tout leur possible pour la conserver, puis la récupérer¹³. Les attitudes adoptées par les trois parties en présence face aux livres des Croÿ nous interpellent ainsi de trois manières. Les livres présentaient un intérêt historique et étaient précieux; ils offraient toujours un intérêt d'actualité «pour l'instruction»; ils formaient un héritage ancestral et un patrimoine affectif.

2. *Les anciens catalogues*

Dressé à l'occasion de la réorganisation de la bibliothèque de Condé en 1788 et utilisé par les commissaires de la République en 1795, le *Catalogue des livres de la bibliothèque de Mgr le duc de Croÿ* est la source la plus satisfaisante parce qu'il énumère le plus grand nombre de titres et parce qu'il donne un reflet des bibliothèques des autres résidences; aussi a-t-il servi de base à la reconstitution d'un fichier. Il se présente sous la forme d'un registre¹⁴ de 485 pages approximativement réparties entre 22 lettres de l'alphabet, selon le classement méthodique des livres dans les armoires marquées de A à V. Les rayonnages numérotés ont été garnis en même temps que l'on remplissait les rubriques du catalogue et les pages trop nombreuses naturellement coupées. Laissées blanches, elles indiquent qu'il restait de la place pour de nouveaux achats, ou que le catalogue est inachevé. Ce catalogue se caractérise par sa prudence : la littérature engagée est dispersée dans toutes les catégories et les pages «Hétérodoxes et écrits contre la religion» ont été coupées. Il a été possible de retrouver, grâce à un catalogue antérieur daté de 1723¹⁵, grâce aux inventaires et aux diverses listes conservées et grâce aux collections subsistantes, 161 volumes «pernicieux» accompagnés de leurs réfutations ou des volumes anodins et simplement oubliés portant des cotes alphanumériques de la bibliothèque du château. L'on arrive à un total de 7 909 volumes: il manque près de 70 volumes, soit une marge d'erreur de moins de 1 %.

D'après les catalogues de 1760-1770 qui ont été conservés, les collections de Paris et de l'Hermitage étaient, sous l'Ancien Régime, une reproduction miniature ou partielle de celle de Condé¹⁶. Seul l'équilibre des différentes matières varie avec la nature des résidences et les dates d'édition ne sont pas toujours les mêmes. Deux titres mentionnés sur des listes comme appartenant à l'Hermitage sont absents du catalogue de la bibliothèque de Condé; cinquante titres du cabinet de Paris ne figurent pas à Condé. Il s'agit bien de trois ensembles distincts puisque tous ont été confisqués séparément. Mais tout au long du siècle, ces trois groupes sont restés en étroite liaison les uns avec les autres et des livres furent transportés et redistribués d'une bibliothèque à l'autre. Il est donc impossible d'additionner simplement les

listes de livres les plus complètes, établies à des dates différentes, pour avoir une vision globale de la bibliothèque.

Le fichier établi grâce au catalogue de 1788 (titre, auteur, format, reliure) a été complété (date et lieu d'édition, mentions de possession) à l'aide des renseignements fournis par les autres sources, catalogues, inventaires, livres eux-mêmes. Sur 4 190 titres, dont 3 912 imprimés, 1 163 fiches ont été complétées par la description des mêmes titres donnés dans le catalogue de 1723. Les livres du cabinet de Paris de 1765, absents de la capitale en 1795, ont été déposés à Condé et figurent dans le catalogue de 1788. Les mêmes libellés des titres, mêmes formats et reliures décrits ont permis de le supposer et les vérifications accomplies au fil des recherches sur les livres retrouvés ont confirmé l'hypothèse. Il a fallu, pour un millier de titres, recourir aux catalogues et aux répertoires bibliographiques avant d'aboutir à un pourcentage de 7,87 % de fiches incomplètes par ignorance de la date et de 10,53 % de fiches incomplètes par absence de lieu d'édition. Faute de temps pour une étude bibliographique minutieuse de chaque livre, les mentions fantaisistes ou douteuses ont été écartées mais la marge d'erreur qu'engendrent les fausses adresses est certainement supérieure pour ce qui est du second pourcentage.

Il ne suffit pas d'analyser les circonstances dans lesquelles furent élaborés les documents qui serviront à l'analyse de la bibliothèque; il faut se demander si l'image qu'ils en donnent à un moment précis est fidèle aux choix du maréchal, privilégié dans cette étude. On se reporte, en effet, à des documents postérieurs de dix années à la mort du duc de Croÿ pour saisir le reflet de ses collections parisienne et hennuyère, ce qui n'est pas sans poser problème.

Lorsque la Révolution éclata, l'hôtel parisien était habité par deux ménages, celui du 8^e duc de Croÿ et celui de son fils aîné marié le 10 janvier 1789 à Anne-Victurnienne-Henriette de Rochechouart de Mortemart. R. Dauvergne a décrit les modifications apportées dans la distribution des pièces par l'aménagement de cinq appartements¹⁷. Les livres saisis ne sont pas uniquement ceux de l'ancien cabinet d'Emmanuel de Croÿ, ce sont aussi ceux du duc Anne-Emmanuel de Croÿ (168 lots), de la duchesse (45), du prince (20), de la princesse (3), des enfants (13 art.)... Seuls les livres du duc et de la duchesse comprennent une majorité d'ouvrages mentionnés dans le catalogue de 1765; les autres petites bibliothèques sont bien plus récentes, non qu'il s'agisse de textes nouveaux mais seulement d'éditions récentes, comme *Les Provinciales*, à l'adresse d'Amsterdam, en 1777. L'inventaire des livres confisqués à Paris en 1793 doit donc être employé avec prudence, mais il témoigne de la continuité d'une culture au-delà des générations.

Le catalogue de la bibliothèque de Condé peut être, lui, considéré comme fidèle aux goûts d'Emmanuel de Croÿ, de deux manières. Celui-ci réorganise d'abord lui-même la collection de son père en 1750, puis veille au « bon entretien de recherche » de la bibliothèque, constamment augmentée de livres anciens et maintenue à jour¹⁸. C'est lui qui travaille le plus dans cette bibliothèque. Même installé dans son cabinet ou dans sa chambre remplis de livres, il n'en utilise pas moins les livres de la vieille bibliothèque : le 7 mai 1783, il « eut le plaisir de passer pour la première fois par le trou du gros mur ou [il] fesoit [t] une communication pour aller de [s]a chambre à la biblioteque, si commode »¹⁹. Croÿ y goûte le plaisir du travail solitaire, l'agrément et la commodité des lieux : « je n'avois qu'a choisir tout autour de moi »²⁰. Par ailleurs, une partie des livres de son cabinet de Paris qu'il aimait tant a été déposée au château de Bailleul après sa mort et est enregistrée dans le catalogue.

Il faut cependant émettre cette réserve importante que la bibliothèque de Condé, ouverte au public entre 1784 et 1788 — mais déjà accessible auparavant à certains — devait présenter de ses possesseurs l'image la plus digne et exemplaire. Indiscutablement signe de culture et de pouvoir, la bibliothèque n'en est pas moins la source principale de la pensée du scrupuleux Emmanuel de Croÿ. Les notes de lecture conservées, les remarques des lettres et du Journal ont toutes leur répondant dans le catalogue sauf l'*Emile* et l'*Encyclopédie*.

En conjuguant la leçon des différents catalogues avec les renseignements fournis par les dates d'édition des livres, l'on peut voir, au fil des générations, se superposer les strates d'ouvrages. L'on peut aussi déterminer l'intérêt des détenteurs de livres pour les volumes hérités, conservés ou non, et évaluer les intérêts successifs liés à l'âge, aux goûts, aux modes, aux lieux. L'on peut enfin saisir la place du livre dans un décor et mesurer sa mobilité par son format et sa circulation de bibliothèque en cabinet.

B. Bibliothèque et personnalité

1. Les héritages

Il faut se débarrasser de l'image d'une bibliothèque nobiliaire prestigieuse qui aurait accumulé depuis le XV^e siècle les héritages précieux des célèbres bibliophiles de la lignée des Croÿ-Chimay. Il s'agit au contraire d'une bibliothèque neuve, rassemblée ou du moins réorganisée, au début du XVIII^e siècle et dès lors sans cesse augmentée. Ceci est à mettre en rapport avec trois faits.

Le fin des guerres de Louis XIV, l'établissement définitif de la famille à Condé, dans le château de Bailleul auquel les princes successifs s'attachèrent,

tout cela permit la constitution d'une importante bibliothèque. L'indivision des biens mobiliers, d'autre part, entraîna celle des livres qui furent légués de père en fils tout au long du XVIII^e siècle, sans être dispersés. Enfin, la personnalité d'Alexandre-Emmanuel, celle d'Emmanuel, leur amour des livres, firent qu'ils veillèrent aux livres anciens hérités, tout en accroissant les collections. Les deux hommes ont mis la bibliothèque jusqu'alors négligée en ordre, l'ont augmentée et en ont fait «un bien de famille», tout en satisfaisant leurs goûts personnels²¹. La bibliothèque porte étrangement leurs deux marques, celle d'Alexandre-Emmanuel, un esprit libre dans les années de la «crise de la conscience européenne» et celle d'Emmanuel, un esprit «pieux et philosophique» au siècle de Louis XV. La marque d'Anne-Emmanuel, leur héritier, est discrète, mais son esprit spirituel et enjoué et celui de sa femme se manifestent dans les rayons de théâtre et musique de la bibliothèque; son sérieux apparaît dans son intérêt pour l'éducation, la politique et le droit que reflètent les livres des années 1770-1790.

Il s'agit par ailleurs d'une bibliothèque récente car nombre de livres anciens ne furent acquis qu'au XVIII^e siècle. Alexandre-Emmanuel le dit lui-même dans son journal, Emmanuel le raconte d'après les témoignages de proches et de domestiques :

(...) en 1717 et 1718, [*Alexandre-Emmanuel de Croÿ établi à Condé depuis 1716*] fit plusieurs voyages en Hollande, voyages de scavants ou il amassoit tout ce qu'il y avoit de curieux. Il avoit deja apporté de Paris beaucoup de choses, de beaux instruments de mathématiques ou il etoit fort, des medailleurs et livres de recherches et d'antiquités ou il s'entendoit, ayant fait de très bonnes etudes, et de ses voyages de Hollande il rapportoit de grosses caisses de livres. C'est alors qu'il forma et augmenta beaucoup la bibliothèque, bien placé tout au haut de l'ancien batiment de Condé. Il s'amusoit aussi dans son appartement a former des armoires de curiosités et a rassembler les anciennes. C'est de là que viennent celles qui sont à Condé. Il etoit aussi curieux de tableaux. Il rassembla les anciens et en apporta beaucoup de ceux qu'il achepta de divers cotés. C'est de la qu'il y en a tant a Condé²².

Son intention était

de laisser apres moy les châteaux et maisons bien réparés et meublés, disoit-il, quoy que je n'aye rien trouvé de tout cela et que je trouve dissipé de ma maison les meubles, livres et bijoux pretieux qui y estoient, avec ceux apportés par les heritiers de Lalain, Lannoy, Beaufort, etc. (...) l'un racomode, l'autre néglige, et on dissipe exprés (...) ²³.

Malgré le tableau affligeant qu'il dressa de la situation lors de son entrée en possession des biens familiaux, Alexandre-Emmanuel de Croÿ recueillit un héritage de livres dont il est difficile de déterminer la part exacte. Faire la «généalogie» de la bibliothèque exige que l'on distingue entre héritage et acquisition de bibliophile ou de simple amateur. Les livres hérités auxquels leurs possesseurs attachaient tant d'importance sont en effet le reflet d'un passé soigneusement entretenu et même ravivé par l'achat de livres anciens.

Les manuscrits précieux de la bibliothèque des Croÿ-Solre datent, pour la plupart, du XV^e siècle et sont moins l'héritage venu des Croÿ que celui

des Lannoy, seigneurs de Solre (10 mss revêtus d'armes ou ex-libris) et celui des Lalaing, barons de Condé (8 mss)²⁵. Ces manuscrits tardifs sont des livres de luxe où la lettre calligraphiée, encadrée de fleurs et d'ornements, accompagnée de miniatures, est le support d'un texte parfois déjà diffusé par l'imprimerie. Un seul manuscrit, *Le livre de Mélusine*, provient des collections célèbres des premiers princes de Chimay dont la dispersion se poursuivit au cours du XVIII^e siècle²⁶. Il a appartenu à Charles I^{er}, prince de Chimay († 1537) dont l'arrière-petite-fille épousa en premières noces Emmanuel de Lalaing († 1591) qui y a apposé sa signature, puis en secondes noces Philippe de Croÿ, comte de Solre²⁷. Les livres de musique et de poésie richement reliés écrits par Charles et Dorothee de Croÿ prirent sans doute place de la même manière dans les collections des Solre²⁸. Il y a ainsi dans le temps et à travers les lignages un mouvement compliqué des manuscrits, en tant que cadeau, legs personnalisé et souvenir. Des livres sont à la fois héritage de l'expérience d'une vie et message personnel, comme *Les Lettres de Jehan de Lannoy à Loys son filz*²⁹, copie peu soignée mais transmise de génération en génération jusqu'à la fin de l'époque moderne comme le symbole de la tradition des vertus ancestrales.

A côté des riches manuscrits de la cour de Bourgogne dont l'éclat rejailit sur le possesseur du livre³⁰, se multiplient, au cours des XV^e et XVI^e siècles, les livres d'études classiques de l'enseignement universitaire. M^c Born, biographe des Croÿ, place au milieu du XV^e siècle le passage d'une éducation nobiliaire par le voyage dans les cours de l'Empire à une éducation dans les universités; Charles de Croÿ devient l'ami de Juste Lipse au collège des Trois Langues de Louvain; Charles-Alexandre qui suivit des cours à Fribourg et Philippe, futur comte de Solre, qui étudia à Mayence en 1578, conservèrent leurs «disquisitiones», toujours présentes en 1788³¹. Le moment où se renverse l'équilibre entre manuscrits et imprimés se situe au XVI^e siècle. La bibliothèque d'Emmanuel de Lalaing contenait de nombreux imprimés, si l'on en croit les mauvais vers d'Henri d'Oultreman sur les goûts de poète du marquis, mais elle restait riche en manuscrits. Le marquis fit encore copier des *Discorsi di fortificazioni* de Carlo Tetti sur une édition vénitienne de 1575 alors devenue rare: ils figurent dans la bibliothèque des Croÿ-Solre, remplis de dessins et cartes à la plume³².

Les livres les plus nombreux de ces périodes viennent d'Espagne et des Pays-Bas; ils se sont mêlés aux éditions italiennes et lyonnaises, tandis que les traductions parisiennes étaient de plus en plus appréciées. La spiritualité des nobles des Pays-Bas espagnols y apparaît remplie de dévotion pour les grands mystiques espagnols et pour Ignace de Loyola. Leur culture historique est centrée sur les Pays-Bas pour s'élargir à l'empire espagnol, privilégiant l'histoire diplomatique sous forme de gros recueils manuscrits. La littérature espagnole est parfaitement représentée à travers Lope de Vega,

Garcilaso de la Vega, Hurtado de Mendoza, Montemajor, Figueroa, Cervantes lus en espagnol alors que la poésie italienne traduite en français et la poésie française sont plus discrètes. La littérature classique latine éditée à Anvers, la rhétorique et le genre épistolaire nécessaires au métier sont aussi bien représentés que la littérature de loisir.

Les livres anciens reflètent les goûts et les préoccupations de princes au service de l'Espagne, davantage que ceux d'un bibliophile qui, même s'approvisionnant en Hollande et à Bruxelles, aurait, après coup, adroitement reconstitué la cohérence d'une culture passée³³. Il convient d'accueillir avec réserve les propos d'Alexandre-Emmanuel de Croÿ et de tenir pour notable la part de l'héritage ancestral; à l'inverse, il ne faut pas prendre tous les livres qui apparaissent isolés pour des manies d'amateur car un grand nombre a pu disparaître. Les thèmes des livres de famille conservés permettent en outre, au fil des siècles, de distinguer les traits principaux et durables d'une culture nobiliaire où la réflexion, l'information politique et militaire ne le cèdent en rien à la spiritualité et au loisir.

Les livres anciens ont fait l'objet d'une véritable réappropriation au XVIII^e siècle, liée à un éclat social retrouvé et au prestige nouveau des livres rares et anciens. A la fin du XVII^e siècle, les livres anciens étaient abandonnés dans l'aile de l'hôtel de Bailleul aménagée par les Lalaing au XVI^e siècle. Au cœur d'un pays dévasté par les guerres de Louis XIV, le château fut déserté non seulement par les hommes qui servaient en Flandre, en Espagne ou en Italie, mais aussi par les femmes qui préférèrent la ville, Bruxelles puis Paris ou Versailles. Au cours d'un bref intermède, la comtesse de Croÿ revint à Condé après la paix de Nimègue — et, selon le témoignage de son ancien maître d'hôtel, «elle s'[y] ennuyoit et lisoit beaucoup»³⁴ — avant de préférer s'installer à Paris et gagner Madrid en 1713. Son époux, «lieutenant général assez imbécile» élevé chez les Jésuites et initié à la philosophie, préférait la chasse et n'ouvrit guère de livres dans sa vie, si ce n'est par piété quand il fut devenu vieux³⁵.

Alexandre-Emmanuel de Croÿ, peu enclin à la bienveillance pour ses parents les accusa, on l'a vu, non seulement de n'avoir pas entretenu mais aussi d'avoir laissé «dissiper» la bibliothèque «exprés». Emmanuel de Croÿ devait, pour sa part, percevoir dans l'attitude nouvelle de son père face aux livres, un des signes du bouleversement des manières de vivre des nobles au début du règne de Louis XV³⁶. C'est alors qu'après la mort de son père, Alexandre-Emmanuel jusque-là appelé comte de Croÿ prit en effet le nom de prince de Croÿ, épousa une riche héritière et qu'«ils firent les princes chez eux»³⁷, épargnant, plaidant et rassemblant une bibliothèque. La réputation d'esprit singulier de ce «fondateur de princerie» fit place en quelques années à celle de prince lettré.

Ce bon prince s'exerçoit dans la pratique des belles lettres, & (...) parmi trois mille volumes dont sa Bibliothèque étoit ornée, il cueilloit tous les jours quelques fleurs (...) ce fut là (...) qu'il apprit l'art de regner non-seulement dans le cœur des troupes par sa douceur, mais encore dans le cœur des peuples par sa charité*.

Emmanuel de Croÿ hérita ainsi à la fois d'un ensemble de livres cohérent réorganisé par son père et d'un modèle.

La distinction, riche de sens, entre livre hérité et livre acquis doit être tentée mais dépassée si l'on admet avec A. Dupront qu'«un livre possédé est un livre reçu»³⁹. Or Emmanuel de Croÿ a soigneusement examiné les livres hérités de son père et s'est livré, selon ses dires, lorsqu'il s'installa à Condé en 1750, à une véritable épuration. Les livres «qu'il avoit sur la conscience» ne semblent pas avoir été tant les livres hardis hérités de son père que ses propres livres de jeunesse. Remaniement de la bibliothèque et réforme morale se conjuguant, le prince de Croÿ écarta de vieux livres d'astrologie et se débarrassa des traités de franc-maçonnerie acquis à Francfort en 1744⁴⁰.

La différence entre la bibliothèque d'Alexandre-Emmanuel et celle d'Emmanuel, c'est-à-dire les livres «non reçus» par ce dernier, toutes réserves faites sur les difficultés inhérentes au rangement différent possible des livres et aux oublis éventuels des catalogues, est importante. Elle tient surtout au laps de temps qui s'est écoulé de la mort du premier prince de Croÿ (1723) à l'établissement définitif du second dans la maison paternelle (1750). Toutes sortes de livres ont disparu : brochures de circonstance (*La véritable religion des Hollandais*, Amsterdam, 1675), ouvrages facétieux (*Les privilèges du cocuage (...)*, Cologne, 1694), et banaux (*Histoire de Moïse*, Liège, 1699; *Le parfait capitaine*, Paris, 1672), mais aussi le *Roman de la rose* imprimé en 1529 et les œuvres de Suétone et Eutrope éditées par Alde Manuce en 1521⁴¹.

2. Les recherches d'un bibliophile

Hérités ou acquis, l'important est qu'un grand nombre de livres fut conservé et apprécié. Les livres hérités ont contribué à forger un goût particulier pour les livres anciens, marqué par une longue familiarité avec certains types de livres et par des habitudes socio-culturelles originales. Déterminer la nature et l'importance de la bibliophilie chez Emmanuel de Croÿ aide à comprendre sa bibliothèque car il acquit des manuscrits et des livres anciens, acheta de beaux livres et en fit faire.

Comme son père avait, à l'occasion, acquis des manuscrits par simple curiosité — un recueil de poésies médiévales françaises en 1712 et un *Traité des chevaux* du xv^e siècle en 1715 — Emmanuel de Croÿ trouva plaisir à acquérir un «manuscrit latin très antique commençant par Jacques sur-

nommé le Sage»⁴², récit d'un voyage à Jérusalem effectué par un marchand de soieries douaisien. Il s'intéressa autant que son père aux manuscrits d'histoire de France; les *Chroniques de Saint-Denis*, ornées de miniatures, vinrent prendre place dans la bibliothèque aux côtés des *Chroniques de France* acquises par Alexandre-Emmanuel comme pendant aux livres d'histoire bourguignonne⁴³.

Indépendamment des livres concernant sa famille, le manuscrit médiéval ne semble apprécié par Emmanuel de Croÿ que comme livre religieux ou livre d'histoire. Quand il visite des bibliothèques, il s'intéresse aux manuscrits rendus célèbres par les événements politiques et religieux: au Museum, il regarde la charte du roi Jean et le manuscrit d'Alexandrie «qui renferme toute la Bible et qui est en rivalité avec le plus ancien du Vatican»; à Lobbes, il se penche sur la Bible «qui, dit-on, [a] servy au concille de trante» et à Francfort, il trouve la bulle d'or «trés lisible»⁴⁴.

Il faut noter que le jeune Emmanuel de Croÿ évoluait autour du comte d'Argenson en Flandre quand il visita les bibliothèques des Pays-Bas mais que son attitude semble bien différente de celle du comte. Lorsque Bruxelles était occupée par l'armée française en 1746, le ministre de la guerre fit retirer pour ses collections et transporter à Paris quarante manuscrits de la bibliothèque de Bourgogne, certains ayant appartenu aux princes de Croÿ-Chimay.

[Le 2 nov. 1746, à Bruxelles] où [Croÿ] travaillâ beaucoup a ses recherches [généalogiques]. Mr de Godefroi [lui] fit voir à la chambre des comptes environ une douzaine de superbes manuscrits avec des vignettes charmantes, tous venant de Charles de Croÿ qui a la fin de chacun avoit mis de sa main que ce volume contenant telle chose lui appartenoit et il signoit Charles. Il y en avoit sur toutes sortes de sujet mais aucun qui put interesser la maison⁴⁵.

Mais Croÿ comprit vite l'intérêt de ces beaux manuscrits «ou on voi[t] mieu que partout ailleurs qu'elle a esté la grandeur de la maison». Il rechercha, mais en vain, les albums du Hainaut de Charles duc d'Arschot, «contenant des vues magnifiquement tracées sur velin, jugé également curieux, intéressant et rare», provenant de la bibliothèque du prince Charles de Lorraine puis retirés de la bibliothèque de Bruxelles pour l'empereur et transportés à Vienne à la mort du gouverneur général des Pays-Bas⁴⁶.

C'est aussi, pour une grande partie, l'intérêt pris à l'histoire familiale qui détermine la recherche d'imprimés anciens rares: Emmanuel de Croÿ a acheté la *Reduction de la ville de Bône par Messire Charles, duc de Croÿ et d'Arschot (...) en 1588 (...)* de Jean Bosquet (Anvers, Nutius, 1599), les *Mémoires guerriers (...)* de Charles-Alexandre de Croÿ parus à Anvers en 1619 et ce n'est pas le goût des médailles qui lui fit acquérir plusieurs catalogues des collections de Charles de Croÿ gravées par J. de Bye⁴⁷. Cette attitude n'entraîne pas seulement la recherche de livres d'histoire comme les *Mémoires de Messire Olivier de la Marche* parus à Lyon, chez G. Rouillé

en 1562, les *Annales de la province et comté d'Haynaut* par F. Vinchant (Mons, 1648) et surtout les œuvres de Juste Lipse qui a le plus contribué à accréditer l'origine hongroise des Croÿ. Elle détermine aussi l'achat de romans faisant la moindre allusion aux Croÿ, de l'édition complète du *Roman comique* aux *Entretiens des morts par Lucien en belle humeur* (Amsterdam, 1691) dans lesquels Adrien VI et Sixte V évoquent la famille de Croÿ. Le choix est d'ailleurs fait avec discernement : Alexandre-Emmanuel de Croÿ se procura en 1710 *Le débat de félicité (...)* de Charles Soillot (Anvers, [entre 1489 et 1492])⁴⁸, œuvre commanditée par Philippe de Croÿ ; Emmanuel de Croÿ renonça à *L'art et science de Rhétorique (...)* par Henry de Croÿ (Paris, 1493) imprimé sur velin mais de peu de conséquence selon de Bure⁴⁹.

Le souci de constituer une mémoire familiale et même un arsenal de preuves historiques et juridiques est indissociable du goût du livre de prestige.

Les planches généalogiques gravées par J. de Bye, qui semblent avoir été d'abord conçues pour l'usage exclusif de la famille, étaient encore en la possession d'Emmanuel de Croÿ⁵⁰. Celui-ci veilla de même à ce que des livres retracent l'histoire des terres et des châteaux, l'histoire de la famille et fassent l'inventaire de ses richesses. Des manuscrits furent commandés, au nombre de trois à cinq pour pouvoir être répartis entre les différents demeures des deux branches de Croÿ et Havré. Les copies des *Mémoires de ma Vie* calligraphiées et reliées en maroquin aux armes de Croÿ trouvent place parmi eux. Ces livres sont munis de beaux plans aquarellés ou de figures coloriées comme le livre du *Camp sous Calais, commandé par M. le Prince de Croÿ (...)*, décoré de scènes militaires peintes par C.-M. Cozette en 1756⁵¹.

Le chef de famille soucieux de prestige, le militaire avide de gloire rencontrent ainsi, de manière traditionnelle et naturelle, le bibliophile. Il s'agit d'une jouissance désormais limitée à d'étroits cercles familiaux et même d'un plaisir personnel avoué qui ne rencontre pas, sauf exception, tout l'écho désiré par Emmanuel de Croÿ chez ses enfants⁵².

Emmanuel de Croÿ sait apprécier la valeur artistique et l'intérêt des livres de façon plus désintéressée. Il savait la valeur des livres anciens car il possédait des répertoires bibliographiques et des catalogues de vente. Il se documenta sur l'invention de l'imprimerie et fit acheter la *Cité de Dieu* éditée en 1473 par Schoeffer, ancien associé de Gutenberg. Comme tout homme du monde il s'intéressa à la gravure, parcourut les traités de Papillon et d'A. Bosse et découvrit la gravure en couleur avec Gautier d'Agoty. L'héritage de livres illustrés venus d'Anvers dont les *Icones principum virorum (...)* d'A. Van Dyck ou *Le Siège de la ville de Dôle* gravé d'après E. Quellin s'accrut surtout de livres d'art, comme le traité d'optique de F.

Aguilon, aux vignettes gravées par T. Galle d'après Rubens, de livres d'emblèmes et de livres d'architecture de la Renaissance. Si Croÿ acquit quelques beaux livres du XVI^e et du XVII^e siècles, comme les *Cinq Premiers livres des Histoires* de Polybe parus chez J. de Tournes en 1558 ou la collection des tableaux des *Métamorphoses* d'Ovide publiée en 1665 par l'abbé de Marolles, il préféra collectionner les estampes, surtout celles de Callot dont la bibliothèque conserve aussi les recueils emblématiques de piété et celles de Salvator Rosa prisées par l'amateur de jardins et de paysages⁵³. Les livres d'entrées et d'obsèques de souverains, les séries de portraits de princes, les catalogues de costumes, les dessins de jardins, les recueils de vues de villes ou de vues de châteaux, comme le recueil de Marot sur Versailles, ou encore les descriptions de monuments antiques comme le *Catalogo degli antichi monumenti (...) di Ercolano* en sept volumes sur grand papier, forment un très bel ensemble⁵⁴.

Le savant sait aussi faire preuve de jugement et de goût pour les vieux livres et a acquis, entre autres, d'anciennes éditions du géographe Ptolémée, des mathématiciens et astronomes Peurbach, Snellius, Metius, Stevin, les beaux atlas d'Ortelius et surtout de Blaeu. Il cherche d'ailleurs de préférence les livres en français, ce qui montre de sa part un intérêt pour le texte lui-même. Il acquiert l'*Histoire entière des poissons*, «avec leurs portraits au naïf», traduite du latin, de Rondelet et il lit ce livre «ancien des poissons, mais [le] seul en français»⁵⁶.

Lire et feuilleter ces anciennes éditions éveille l'idée que la nouvelle connaissance naît de l'ancienne : Croÿ s'attarde à décrire «la belle salamandre renaissante de ses cendre» figurant sur la page de titre des extraits de Pline par A. du Pinet de Noroy parus chez C. Senneton en 1562, mais pense que «le phenix [emblème de sa famille] seroit plus juste»⁵⁷.

Connaisseur et savant, Emmanuel de Croÿ est surtout un amateur de livres de son temps : il rassemble les derniers grands ouvrages historiques, les nouvelles éditions de textes, collectionne les estampes modernes anglaises, hollandaises et italiennes, participe de près à l'essor des sciences. La plupart des beaux livres contemporains acquis sont les œuvres marquantes de la pensée de l'époque. Croÿ n'est pas un grand seigneur frivole et dépensier ; il se lamente même sur le prix des *Oiseaux* de Buffon qu'il juge exorbitant⁵⁸.

Les obligations du rang obligent Croÿ à savoir faire preuve d'un éclectisme de bon aloi, malgré ses critiques contre «la vie de femme de ce qu'on appelle le bon ton de Paris»⁵⁹. *Les Amours pastorales de Daphnis et Chloé* gravés par Audran d'après le Régent en 1717, *Les Médailles du règne de Louis XV* par Godoneschi éditées en 1734, *Le Livre à la mode* de Caraccioli imprimé en rouge (Paris, 1759), les œuvres complètes de Campistron (1^{er} vol., Paris,

1731), Crébillon père (Paris, 1750), Panard (Paris, 1763), Regnard (Amsterdam, 1771), et de leurs semblables côtoient *Les Malheurs de l'inconstance* de Dorat (Paris, 1772). Il faut y voir, au-delà de l'influence de la mode, le souci de parvenir et de briller du jeune homme et l'effort d'un homme mûr pour entretenir sa bibliothèque de manière à y attirer ses enfants alors « dans l'âge du plaisir » et « ne pas les dégouter de vivre avec » lui.

Prisonnier de son passé, influencé par les habitudes sociales et la vie mondaine, Croÿ fait relier une bonne partie de ses livres en veau marbré et les fait frapper aux armes de sa famille⁶⁰. L'écu très chargé, alourdi par deux hommes sauvages rappelle gravement au lecteur les obligations de son rang. Noble, il a des devoirs envers sa famille; riche,

les arts, les sciences, les belles lettres, les productions generales de l'esprit [lui] offres des parteres emailiées de toutes les fleurs digne de l'homme et varrié à l'infini (...) Ses richesses [ont ainsi] un objet, elles ne lui seront plus a charge parce qu'il les emploira au bien et a l'util, qu'il scaura faire valoire le denier que Dieu lui a donné⁶¹.

Arrivé à l'âge mûr, Emmanuel de Croÿ se met donc à collectionner les livres sous l'invocation de l'utilité et de l'encyclopédisme qui marque son époque. Mais si la bibliothèque garde une dimension raisonnable, c'est que, hormis les livres liés à la profession et à l'état noble, elle reste une source de réflexion générale à laquelle on vient constamment puiser et qu'on ne se contente pas de regarder. Emmanuel de Croÿ ne met pas d'affectation particulière à accumuler et relier les livres⁶². Bibliophile éclectique mais surtout intellectuel, il croit autant à la force de l'écrit qu'à l'apparence séduisante d'une collection.

3. *Les appétits d'un consommateur*

Héritiers et bibliophiles, Alexandre-Emmanuel, Emmanuel et Anne-Emmanuel n'en concentrèrent pas moins leur attention sur la production de leur temps. Il leur importa de frapper l'opinion en se distinguant non par leur attachement au passé, mais par la modernité de leur savoir, par leur valeur militaire et leur bonne administration, deux domaines qui requièrent au XVIII^e siècle une éducation livresque. Leur propre ambition culturelle reposait davantage sur le talent et la capacité que sur « l'Erreur (...) de tirer de la noblesse des pères dont ils étaient nez la matiere de leur panegyrique »⁶³. Aussi acquièrent-ils des livres de manière continue et raisonnée.

Si l'on a des renseignements précis sur la manière d'Alexandre-Emmanuel de Croÿ d'acquérir des livres et sur ses rapports avec les libraires hollandais comme Bernard — ou bruxellois — comme « le sieur Foppens, libraire et riche bourgeois de [s]es amis »⁶⁴ —, par contre, la manière de procéder d'Emmanuel de Croÿ ne peut être perçue que globalement, d'après date et lieu d'édition des livres et date d'apparition de ceux-ci sur les catalogues

des bibliothèques, ou bien, de manière fugitive au travers de lettres, de fragments du journal, de restes de comptes.

La part du budget consacrée par Emmanuel de Croÿ au livre n'est connue que pour l'année 1767, année qui ne semble pas particulière, hormis l'importance des frais de copie⁶⁵. Le « budget culturel » s'inscrit parmi les « dépenses extraordinaires » entre les frais de dentiste et les gratifications accordées aux hommes d'affaires. Alors que le total des dépenses s'élève à 130 788 £, que les dépenses extraordinaires se montent à 15 695 £, les dépenses « culturelles » se chiffrent à 3 871 £, mais il en est vraisemblablement d'autres parmi les dépenses ordinaires non détaillées sous les rubriques « Poche », « Argent à dépenser », « Marchands ». 192 £ ont été consacrées à l'achat de livres d'histoire naturelle et 51 à des périodiques; beaucoup plus a servi aux objets scientifiques et à la rémunération de l'expérimentateur Delor (516 £). 63 £ furent dépensées en reliure pour les manuscrits des *Mémoires de ma Vie*. 192 £ consacrés au livre, à cette date, permettent d'acquérir plus d'une dizaine d'in-folio et une longue rangée d'in-12. L'on sait par ailleurs qu'Anne-Emmanuel de Croÿ consacra 500 £ en moyenne par an, de 1762 à 1776, à des dépenses en livres, reliures, cartes et copies, non comprises celles faites par les enfants, et qu'il dépensa 300 £ en abonnements⁶⁶. Ces diverses sommes permettent largement l'accroissement moyen de la bibliothèque d'une centaine de volumes par an, ce qui est nécessaire pour passer de l'ensemble des livres de 1723 à celui de 1789. Des volumes de grand prix ont pu venir bouleverser cette moyenne, tandis qu'à l'inverse de nombreux autres ouvrages jugés médiocres ont pu ne pas avoir été conservés.

C'est dire l'importance certaine mais limitée des dépenses consacrées aux livres: quatre repas extraordinaires à Châtillon offerts à Cassini, Chappe, Jennings et Saussure ont, quant à eux, coûté 794 £ en 1768. Il s'agissait moins d'un dîner que d'une « conférence » de six heures au cours de laquelle les savants offrirent leurs œuvres ou des livres: ainsi, Jennings, chambellan du roi de Suède, offrit un « beau livre d'insectes »⁶⁷. Emmanuel de Croÿ aime recevoir et reçoit de nombreux livres en hommage: P.-Laurent Buirette dit de Belloy ne pouvait manquer d'apporter en 1765 au commandant en Calais un exemplaire de sa pièce relié aux armes de Croÿ. Des hommes aussi divers et désintéressés que C.-F. Cassini ou d'Aubert, premier président du parlement de Douai, amènent des livres quand ils vont chez le duc de Croÿ; celui-ci fait peut-être de même mais, dans cet échange de bons services, il préfère donner des cartes. Il dépense 45 £ en cartes pour M. de Montigny, futur attaché d'ambassade à Lisbonne, en 1768. Il échange sa carte de l'hémisphère antarctique contre le livre *De la composition des paysages* avec le marquis de Girardin en 1777.

En plus des achats et des cadeaux, la bibliothèque s'accroît encore au hasard des héritages — après la mort du comte de Beaufort, oncle et tuteur

d'Emmanuel de Croÿ, en 1745 — ou au hasard des successions — celle de Bottée, ancien précepteur du prince, en vertu d'un arrangement à l'amiable conclu avec sa veuve en 1746. Mais ce sont des exceptions. La constitution des bibliothèques de Paris et de Condé s'est effectuée de manière méthodique par achats ininterrompus d'ouvrages nouveaux jugés essentiels pour disposer d'un instrument de travail efficace. Malgré leur tendance à l'universalité qui est dans le goût du temps et leur penchant pour les beaux livres anciens, les Croÿ s'efforcèrent d'aller à l'essentiel et rassemblèrent une bibliothèque à la fois utile, diversifiée, équilibrée et de dimension convenable pour de riches et puissants particuliers.

Rien ne permet de faire la part des ordres des ducs et celle des initiatives d'un secrétaire dans le choix et l'achat des livres; les maîtres et précepteurs, mis à contribution pour la copie ou pour le dessin des plans, furent peut-être « invités » à veiller à la mise à jour de la bibliothèque qu'ils utilisaient et où ils oublièrent quelques-uns de leurs propres livres marqués de leur nom; lorsque le duc est en Hainaut, ils lui envoient les nouveautés de manière amicale, comme l'abbé Villemenet qui fit parvenir « les *Entretiens* du sage Phocion grec [de Mably, 1763] à un autre Phocion de la France », Emmanuel de Croÿ!⁶⁸.

Un almanach de la librairie présent dans la bibliothèque devait servir à adresser les commandes. Sauf pour la Hollande, où Emmanuel de Croÿ préfère quitter les boutiques avant de se ruiner, et pour l'Allemagne, où il s'étonne qu'on vende des livres non reliés et où il établit des « correspondances » avec les libraires et gazetiers, le prince ne décrit pas ses visites aux marchands et ne parle d'aucun achat de livre dans une vente publique⁶⁹.

Au début du siècle, Alexandre-Emmanuel trouvait son information bibliographique dans les périodiques hollandais et dans les ouvrages de La Croix du Maine et du Verdier, M. Maittaire, E. Dupin; au milieu du XVIII^e siècle, Emmanuel et Anne-Emmanuel de Croÿ la trouvent dans le *Journal des savants* et *L'Année littéraire* qui sont rangés aux côtés de la *Bibliographie instructive* (...) et des catalogues de vente de Guillaume de Bure. Les catalogues de livres rares et de manuscrits servirent autant, sinon davantage, à évaluer le prix des livres déjà possédés qu'à en acquérir d'autres⁷⁰.

Emmanuel de Croÿ a conservé quelques prospectus publicitaires d'ouvrages qui non seulement appelaient à la souscription mais invitaient aussi le noble lecteur qu'il était à une active participation, comme l'*Histoire de Picardie*. De passage à Corbie en juillet 1762, Croÿ rencontra les auteurs, dom Caffiaux et dom Pardessus, et « vit bien que [dans] 20 ans on n'en seroit pas à l'impression »; quelque temps après dom Caffiaux envoya au prince des *Mémoires que les Historiens de Picardie ont trouvé sur la maison de Croÿ*; le 5 avril 1777, le duc de Croÿ souscrivit pour trois exemplaires de l'*Histoire de Picardie* et donna, le 15 mai suivant, des notices sur la terre

de Croÿ et l'évêque de Noyon, priant de supprimer le qualificatif de « bourgeois » attribué à des Croÿ et de « faire notte à [l'article des] mayeurs qu'alors c'etoit les bonnes familles »⁷¹.

Les recommandations orales sont les plus persuasives. En matière militaire, celles de Bottée furent fidèlement suivies. Les indications verbales même succinctes ont plus d'effet que la lecture des bibliographies : Croÿ suivit scrupuleusement les conseils de lecture de l'historien de la nature Valmont de Bomare et il se procura le *Théâtre d'agriculture* d'Olivier de Serres après avoir entendu Turbilly déclarer l'ouvrage supérieur à la *Maison rustique*⁷².

L'information bibliographique incite à acquérir des livres dans un contexte éditorial précis et les dates et lieux d'édition des livres montrent la répercussion des mouvements internationaux de l'édition au sein d'une bibliothèque hennuyère⁷³. Certes, les mentions « Paris », « Amsterdam », « Londres », « Cologne » peuvent dissimuler des contrefaçons ou des éditions de contrebande réalisées ailleurs ; la proximité du Hainaut par rapport aux principaux centres d'édition de ce genre invite à la prudence mais l'on peut cependant se risquer à une évaluation d'ensemble⁷⁴. Au caractère cosmopolite de l'approvisionnement en livres qui, des débuts de la bibliothèque, se prolonge jusque vers 1650, succède peu à peu la prééminence parisienne, retardée de 1680 à 1720 par l'élan de l'édition hollandaise. Celle-ci s'impose dans la bibliothèque au début du XVII^e siècle et profite de la crise qui frappe l'édition française après 1640 ; cela se traduit ici par une chute importante de la proportion de livres venus de Paris jusqu'au début du XVIII^e siècle.

Dès lors, la part du livre parisien est largement majoritaire. La réussite du livre parisien dans la bibliothèque coïncide avec l'installation des Croÿ à Paris et montre son prestige aux yeux des nouveaux venus dans la capitale. La bibliothèque de 1723 ne comptait que 42,4 % de livres français, celle de 1789 en contient 53,6 %, la plupart d'origine parisienne ; à partir de 1720, la part de ceux-ci dans les accroissements s'élève jusqu'à atteindre 58 % au milieu du siècle et plus de 70 % avant 1775. La proportion décroît vers 1780 au profit des éditions provinciales et étrangères. Moindre pour les belles-lettres et l'histoire à cause de l'importance d'un fonds ancien étranger, la part du livre parisien y reste minoritaire pour les journaux ainsi que pour les atlas. La majorité des périodiques vient des Provinces-Unies, des Pays-Bas et d'Angleterre, mais les gazettes et mercures français l'emportent par l'ancienneté et la continuité de leurs séries, avec des « *Mercures françois* depuis 1587 jusqu'en 1596 et depuis 1605 jusqu'en 1637 hors 1630 qui manquent » et 135 volumes de la *Gazette de France*⁷⁵. Les atlas anglais l'emportent dans la seconde moitié du siècle. Le cartographe est plus cosmopolite que le lecteur de livres de géographie et de voyages.

L'attrait des éditions étrangères modernes est diminué par l'obstacle de la langue. Il est en étroite corrélation avec les séjours dans les autres pays.

A l'importance des grands centres d'édition situés dans l'Empire — Mayence, Augsbourg, Nuremberg, Cologne — succède une infinité de centres dont la vitalité dans la bibliothèque tient, pour une part, au passage des armées à Bonn, Francfort, Hanau ou Dusseldorf. L'attrait des livres étrangers s'inscrit aussi parmi les nouveaux circuits commerciaux qui se dessinent dans l'Europe du XVIII^e siècle. Les éditions italiennes et espagnoles disparaissent avant la fin du XVII^e siècle et le léger accent méditerranéen de la bibliothèque de 1723 (9,2 %) s'atténue jusqu'à atteindre 3,6 %. La géographie des livres s'oriente vers le Nord, vers l'Angleterre dont la part passe de 0,8 % à 3,6 %, vers la Prusse, vers la Suisse, le Danemark, la Suède, la Russie. La provenance la plus lointaine des livres acquis par Emmanuel de Croÿ est à mettre en rapport avec le hasard d'une correspondance, d'une rencontre, comme *La Boussole morale et politique des hommes et des empires (...)*, «sur beau papier de Boston offert par M. Franklin»⁷⁶.

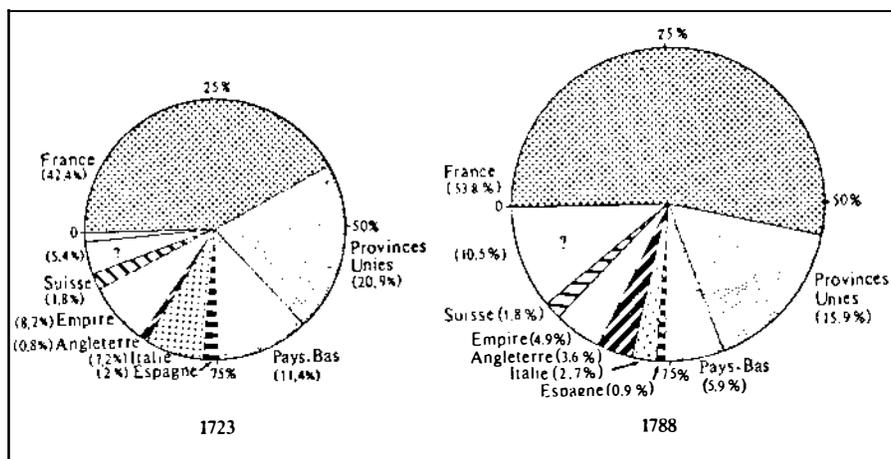


Fig. 6. Origine géographique des livres dans la bibliothèque d'Alexandre-Emmanuel de Croÿ (1723), puis dans celle de son fils (1788): pourcentages.

En France, la cartographie des lieux d'édition des livres des bibliothèques de 1723 et 1789 révèle d'autres tendances. L'importance des capitales provinciales comme Lyon, Rouen, Toulouse, tient à la persistance d'un fonds ancien constitué aux XVI^e et XVII^e siècles pour Lyon (sciences et belles-lettres), à la fin du XVII^e siècle pour Rouen (piété et étude). Dès les années 30 et surtout après 1760, l'édition provinciale française est mieux représentée mais sans jamais atteindre plus de 5 % des tranches d'acquisition successives et n'accordant une part importante qu'aux livres de droit. Les éditions

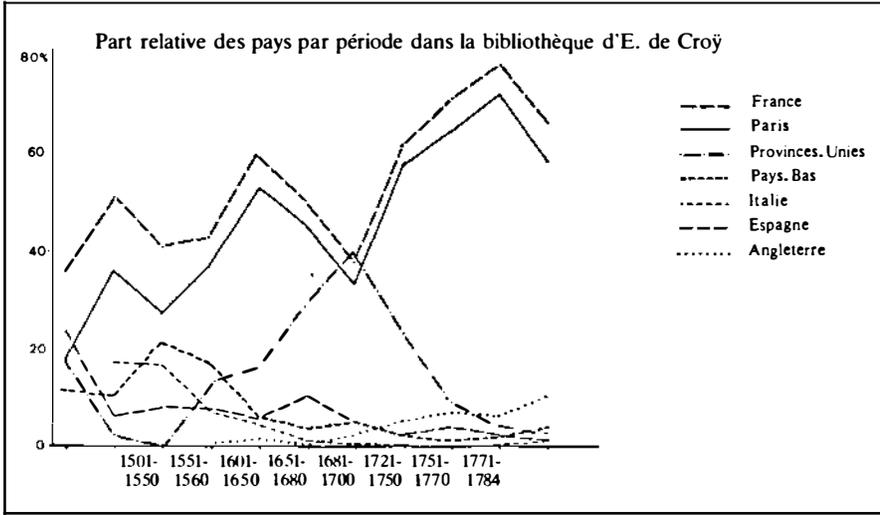


Fig. 7. Part relative des pays par période dans la bibliothèque d'Emmanuel de Croÿ.
 NB: Cette figure ne donne pas une représentation linéaire du temps. Le découpage de la bibliothèque en strates chronologiques met en évidence des ensembles de livres homogènes quant à la forme et au contenu. Il souligne aussi les tournants de la vie des possesseurs successifs.

françaises camouflées montreraient peut-être une importance plus grande de la province. Se manifeste cependant très tôt la vitalité des villes du Nord comme Lille, de l'Est avec Strasbourg, du Midi comme Avignon tandis qu'apparaissent plus épisodiquement Dunkerque, Valenciennes, Nancy. Ce sont ensuite les villes d'académie, Dijon en tête, qui apportent leur contribution à la bibliothèque. L'académicien de la marine se procure quelques livres à Brest, Bordeaux, Marseille tandis que l'honnête homme investit dans les grands recueils d'histoire provinciale comme les *Antiquités de la ville de Lyon* parues à Lyon en 1733.

Certains phénomènes apparaissent nettement artificiels : de la bibliothèque de 1723 à celle de 1789, la part des incunables parisiens s'est réduite au profit de livres allemands et flamands plus anciens et donc plus « curieux » aux yeux d'un amateur de livres. La part de la Hollande s'est accrue à posteriori par la recherche systématique de petits elzévir. Le commerce des livres anciens s'inscrit dans des circuits au sujet desquels on ne dispose d'aucun renseignement.

Il y a évidemment corrélation entre achats et production dans un contexte politique et économique donné, mais aussi, indépendamment de la chronologie, entre production, goûts et opinions. Alexandre-Emmanuel insuffle un vent de liberté dans sa bibliothèque en y multipliant les livres de théologie,

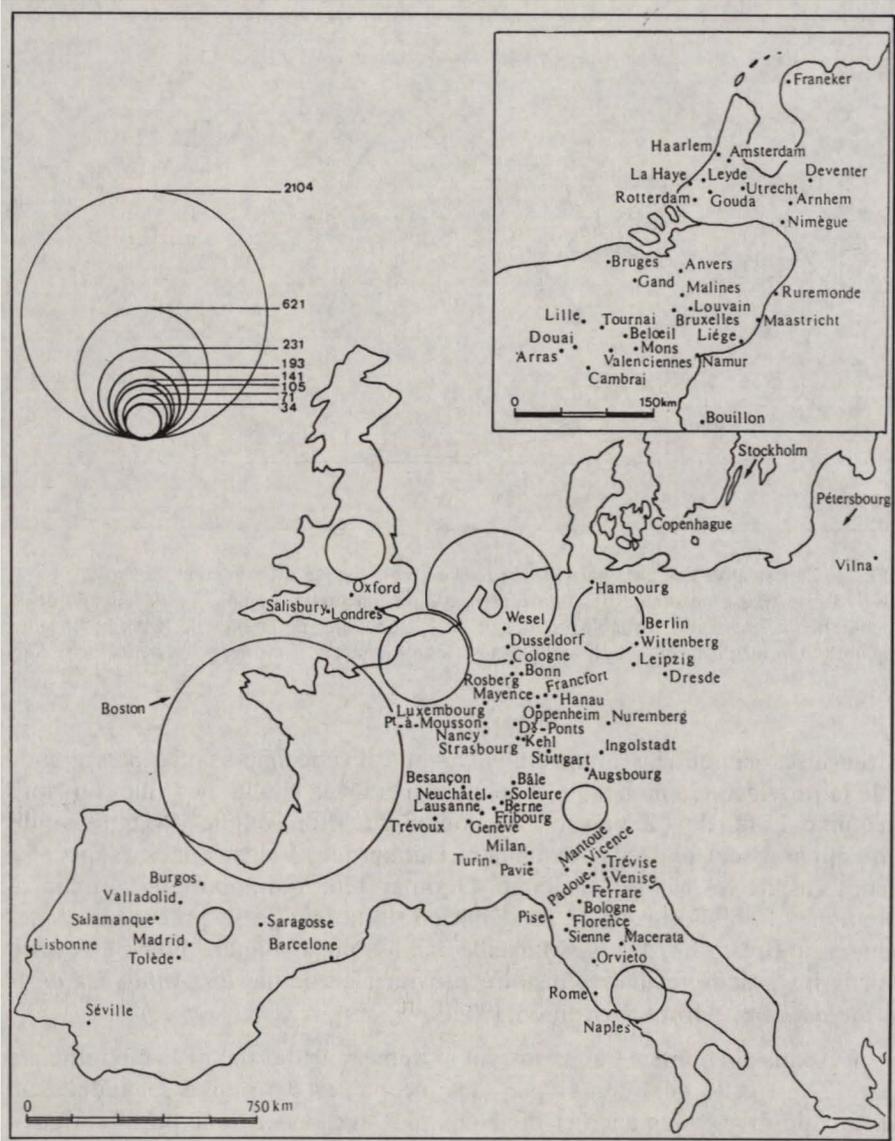


Fig. 8. Origine géographique des livres d'Emmanuel de Croy, en 1788 (détail des villes européennes).

d'histoire, les écrits polygraphes édités à Amsterdam et Cologne. Emmanuel a tendance à apprécier davantage les livres de bonne qualité matérielle et d'orthodoxie sûre qui lui semblent garanties par l'adresse de Paris et l'approbation royale. Ainsi, à défaut de cartes de lieux d'édition exactes, se dessine une géographie imaginaire des livres pour leur acquéreur.

C. Les espaces réservés au livre

Plus sûre que la carte de la production, la géographie des livres dans les différentes résidences, parmi les meubles et objets, nous renseigne non seulement sur l'aspect variable mais aussi sur la fonction multiple d'une bibliothèque nobiliaire. Dans les demeures de Paris et de Condé, la place du livre et l'organisation de la bibliothèque reflètent des modes de culture particuliers.

1. *Les cabinets parisiens*

Dans la maison louée de 1737 à 1755 rue des Petits-Augustins, faubourg Saint-Germain, c'est-à-dire à proximité du centre de Paris et des libraires, il n'y avait pas, en 1745, de bibliothèque, mais des armoires à livres ordinaires dispersées dans les chambres, antichambres et cabinets. Comme l'a montré R. Dauvergne, l'aspect des salles encore peu spécialisées de l'hôtel évoque les Pays-Bas et plus le XVII^e que le XVIII^e siècle : seuls des ornements de cuivre, des porcelaines blanches et bleues tranchent sur des meubles lourds, d'épaisses tentures vertes et rouge foncé, des tapisseries « ancienne Flandre »⁷⁷. Le quartier de la paroisse Saint-Sulpice est celui où la noblesse d'épée, plus nombreuse que partout ailleurs dans la capitale, goûte le plus, au milieu du siècle, le plaisir de posséder des livres⁷⁸. Comme ailleurs, quelques petits meubles annoncent un cadre raffiné dans lequel le livre et la plume sont de bon ton : il y a dans les salles du rez-de-chaussée de petits écritaires, une table à écrire de bois marqueté, un secrétaire dans le goût chinois, une petite armoire à livres de palissandre.

Il n'y a pas trace de livres autour du « petit bureau de bois de noyer sur ses pieds à vices, dans son etuy de pau » de la chambre du prince dont la pièce d'étude et de prédilection est le cabinet voisin. Là 550 volumes, prisés 696 £, sont enfermés dans deux grandes armoires de chêne à deux tiroirs et quatre guichets avec fil de laiton. La pièce est sans fantaisie ; elle est calme, orientée vers la cour, dépourvue de miroirs, tableaux, tapisseries et objets de curiosité que l'on rencontre dans les cabinets ordinaires de la noblesse fortunée, mais elle est confortable avec son « feu » garni de cuivre doré, son bureau à écrire de bois de violette couvert de maroquin noir. Deux fusils et un coffre rempli par « l'argenterie de guerre » servant en campagne rappellent qu'il s'agit du cabinet d'un officier.

Au second étage, la chambre de Breteau, valet de chambre, contient des coffres de campagne, des armoires pleines d'effets appartenant au prince et une petite armoire à livres qui n'est pas décrite davantage, les livres appartenant peut-être au valet de chambre. A côté, la chambre de Bottée, précepteur et ami fidèle, donne sur le jardin : elle abrite le reste des livres d'Emmanuel de Croÿ. Ne sont décrits que les livres du prince, soit 275 volumes

prisés 441 £, alors que la chambre et l'antichambre renferment quatre grandes armoires à livres, pleines des papiers et multiples manuscrits qui grossissent la bibliothèque des Croÿ-Solre après la mort de Bottée.

Si l'on compare le nombre de livres d'Emmanuel de Croÿ en 1745 avec celui des nobles du milieu du siècle décrits par M. Marion, Croÿ se situe dans la moyenne des possesseurs de livres de sa paroisse; mais Croÿ est un homme jeune alors que la moyenne d'âge des lecteurs de M. Marion semble supérieure⁷⁹. Son métier le place parmi la noblesse militaire qui garde souvent des livres en province et dont seuls certains membres ont de belles bibliothèques à Paris comme le comte Turpin de Cressé. L'évaluation de la succession à 800 000 £ place Croÿ parmi la noblesse de cour pour qui le beau livre est marque d'un rang social. Croÿ partage avec ces deux groupes nobiliaires le goût de l'Histoire et des Belles-Lettres et surtout l'attachement à la culture véhiculée par le livre. A vingt-sept ans, Croÿ dispose d'au moins 800 volumes personnels, conserve dans le château familial de province un héritage de 2 300 volumes prisés 1 224 £. Son goût du beau livre peut se mesurer à la présence de nouvelles reliures en maroquin à Paris.

Après la mort de sa femme et de son ami Bottée, Croÿ fait réaménager l'appartement et les livres sont rassemblés dans le cabinet à portée de main, permettant une plus étroite familiarité avec les instruments de travail. Le prince craint en tout cas de voir bouleverser ses habitudes et son cadre de travail: c'est avec chagrin qu'il déménage son premier cabinet pour suivre sans joie les «brancards» vers le nouvel hôtel de Croÿ⁸⁰.

De l'hôtel de la rue des Petits-Augustins au second hôtel occupé de 1755 à la fin de l'Ancien Régime par les Croÿ-Solre, la différence est sensible. Les baux conclus à l'avance permettent d'envisager des travaux et une chapelle est entreprise dès 1755 en même temps que commencent les travaux dans l'appartement du prince. D'abord «perdu» dans son grand hôtel, trouvant la rue trop éloignée, Emmanuel de Croÿ se rend rapidement compte de l'intérêt qu'offre le cadre imposant de l'hôtel pour les fêtes, les réceptions et la présentation des collections⁸¹. Les bâtiments d'habitation donnant sur cour et jardin sont séparés de ceux des communs tournés vers la rue. De vastes et hautes salles d'apparat sont réparties au rez-de-chaussée et au premier étage. Tout ici est conforme au goût raffiné de l'aristocratie du XVIII^e siècle.

Croÿ procède à l'arrangement de son cabinet en 1762. Une armoire entière rassemble les œuvres du prince regroupées par matière⁸², une autre contient «tous les instruments, curiosités et choses de sciences et arts». Une fois remplie l'armoire des «papiers de la Maison», il reste encore trois armoires pour les livres qui sont triés et arrangés avec le «meilleur» libraire. Croÿ ne garde que le «meilleur en tout genre», soit un millier de titres (1 789 volumes) sans se soucier particulièrement de faire relier ses livres: les 800

volumes brochés ne sont pas cachés au second rang des tablettes. Des demi-planches de la largeur de l'in-12 sont placées de manière à ce que l'on puisse lire tous les titres au dos des livres. Ces armoires sont munies d'étiquettes dorées portant des lettres renvoyant aux grandes sections des catalogues qui sont rangés dans les tiroirs du bureau avec les listes des autres bibliothèques, celles des « connaissances à cultiver pour les sciences » ou celles des chapitres « choisis » de *l'Imitation* et des *Fables* de La Fontaine.

Ainsi se manifeste un certain nombre d'exigences nouvelles. L'arrangement du cabinet est conçu pour permettre une consultation rapide et efficace. La bibliothèque n'est pas un simple amas de livres mais assure harmonieusement la représentation des différentes disciplines utiles. La bibliothèque est résolument tournée vers le présent, est « au courant » et les livres vieillissent sont relégués à Condé. Croÿ fait appel aux spécialistes libraires pour effectuer un tri et, souvent, c'est aux savants eux-mêmes qu'il demande des renseignements. Le cabinet n'est pas réservé au livre et les collections qu'il renferme témoignent d'un effort considérable pour reconstituer et dominer le monde⁸³. La soif de connaître engendre la tendance à collectionner et conserver, non seulement des livres mais aussi des objets : pierres, plantes séchées, animaux empaillés, instruments scientifiques — globes, sphères, système de Copernic, baromètres, « lanterne magique » — réquisitionnés en 1795. De la compréhension du monde naturel l'on passe à celle de l'espace qu'offre la grande armoire des cartes. L'inventaire du monde va de pair avec l'exploration du temps. Ici les papiers de famille sont moins un fonds d'archives qu'une collection de pièces historiques et la quête des origines inclut mais dépasse le banal souci nobiliaire des preuves généalogiques.

Dans ce cabinet où Croÿ affiche son goût du travail, sa curiosité et son optimisme sans oublier son ascendance nobiliaire, le duc a aussi veillé au plaisir du regard. Rien à l'intérieur de la pièce ne rompt l'unité du mobilier : la trop grande armoire des cartes et des périodiques, la vieille petite armoire noire des « Premières études » ont été installées dans la garde-robe. Croÿ veille à ce que rien ne vienne troubler le reflet de son cabinet dans les glaces : « un charmant lustre de cristal (...) au plus galant, à quatre bonnes bougies » est placé au plus haut possible et les miroirs multiplient la lumière du jour et les dimensions du cabinet qui domine du premier étage les jardins des hôtels du quartier. La pièce claire et vaste reste ouverte l'hiver ainsi que l'enfilade de l'appartement : l'isolement propice à l'étude est rompu au profit du bien-être, la chaleur du poêle en faïence du cabinet de travail se mêlant à l'air frais venu de la chambre sans feu, à l'air parfumé des fleurs odorantes du palier.

Il ne s'agit pas seulement d'un cabinet de prestige. Croÿ travaille et reçoit des savants ou les véritables connaisseurs dans ce « cabinet de découverte » tandis que la plupart des visiteurs restent au rez-de-chaussée où la « salle

des tableaux », avec son « museum » d'acajou renfermant une collection de minéralogie et estimé à 5 600 £ à la Révolution, suggère assez le goût et la richesse des propriétaires⁸⁴. Après la mort du maréchal les salles d'apparat du rez-de-chaussée demeurèrent les mêmes mais son cabinet fut démembré, signe de son caractère personnel ou de l'évolution des mentalités en même temps que de l'accroissement de la famille : dans les petits salons, anti-salons, boudoirs et entresols avec bibliothèque qui constituèrent l'ordinaire des nouveaux appartements, l'unité des livres et des choses a disparu ; les « petites bibliothèques » multipliées furent séparées des « petits cabinets de curiosités », comme si le désir de connaître s'était émoussé, faisant place à une plus vague curiosité⁸⁵.

2. La bibliothèque du château

La bibliothèque provinciale de Condé, abritée auprès du vieil hôtel médiéval de Bailleul, vit pendant des générations s'accumuler les héritages et s'entasser les livres devenus inutiles à Paris. Mais l'évolution qui conduisit tout au long du XVIII^e siècle la grande salle seigneuriale rythmée par les tableaux des ancêtres à devenir « une bibliothèque publique si bien arrangé et décoré »⁸⁶ invite à s'y intéresser davantage.

Il faut renoncer à l'idée d'une bibliothèque provinciale démodée. A la fin de l'Ancien Régime elle est à peine moins riche en livres récents que la bibliothèque parisienne : on lui a réservé les ouvrages de base et les instruments de travail neufs, comme l'*Abrégé de l'histoire générale des voyages de l'abbé Prevost* par Laharpe (1780)⁸⁷. Les brochures et pièces liées à la réunion de l'Assemblée des Notables et des Etats provinciaux sont présents aux côtés des *Considérations sur l'Esprit et les mœurs* par Sénac de Meilhan (1787) et du traité *De l'importance des opinions religieuses* de Necker (1788).

Dès 1750, Emmanuel de Croÿ ordonne l'entretien et la mise à jour des collections, l'achat des meilleurs livres dans les éditions les plus sûres. La bibliothèque de Condé est suffisamment riche pour fournir, sans être dégarinée, la base de la bibliothèque de l'Hermitage. Des livres classiques remis soudain au goût du jour par les modes et l'actualité sont sans cesse emportés de Condé avec soi vers les autres résidences ou lieux de travail. Inversement, les nouveaux livres achetés à Paris que l'on compte lire à tête reposée sont emportés dans les bagages à Condé ; ils y sont souvent oubliés et Croÿ fait alors racheter les volumes pour Paris⁸⁸.

Ceci est à mettre en rapport avec l'originalité de la résidence condéenne mise en lumière par R. Dauvergne⁸⁹. Condé, situé au centre des terres ancestrales et de la fortune foncière, est considéré comme la demeure principale. La majeure partie des livres et des collections y demeure malgré le caractère incertain qu'offre une place forte frontalière : des caisses sont prêtes « en cas d'événement ». Condé est moins un lieu de retraite provinciale

opposé à Paris qu'un centre vers lequel convergent ou divergent toutes les routes, qu'elles mènent à la capitale, sur les champs de bataille de Flandre ou d'Allemagne, ou vers les côtes de Picardie. La réunion de livres à Condé vise moins, comme à Paris, à satisfaire des besoins immédiats liés au travail, au loisir ou à l'actualité, qu'à répondre à une exigence de conservation « du bon et du sûr ». C'est parfois aboutir à un véritable archivage comme pour les longues séries de périodiques « qui n'ont point été [toujours] lus ».

Le cadre de la bibliothèque encore vieillotte décrite en 1745 suivit l'évolution du château et fut modernisé peu à peu; mais la bibliothèque resta un monde à part, celui où l'on conserva les livres et où l'on ne travailla qu'exceptionnellement.

A l'inverse de celui des demeures parisiennes ou secondaires d'Ivry et de l'Hermitage, le nombre de livres et d'objets d'art n'était pas ici tributaire de l'exiguïté des lieux ni des contraintes architecturales; l'ensemble devait seulement s'accorder avec l'aspect d'un château médiéval. L'inventaire des lieux, dressé en 1745⁹⁰, décrit de grandes salles et de vastes appartements de tonalité éclatante et de goût éclectique où les tableaux flamands et hollandais sont mêlés aux peintures italiennes. Le cabinet du prince de Croÿ — c'est-à-dire en 1745 davantage celui d'Alexandre-Emmanuel que celui de son fils — donne sur le jardin, est meublé de chêne, orné de 17 cadres dont une « nudité » et décoré d'une « figure représentant Jesus enfant ». Une armoire contient 55 volumes de « mercures françois » avec quelques livres brochés prisés 25 £ et celles des petites pièces voisines abritent des curiosités et colifichets.

Pour gagner la bibliothèque, il faut descendre, gagner une autre aile et remonter un étage. Les volumes reposent sur huit niveaux de « planches » qui entourent la pièce garnie d'« une grande table, avec son tapis, 2 vieux fauteuils de cuir et 4 vieilles chaises ». L'aspect « antique » est renforcé par la proximité de la salle d'archives et des greniers et par les 40 tableaux de famille qui rythment les travées de livres et auxquels renvoie le grand livre de généalogie exposé sur la table. Les volumes sont vaguement regroupés selon leur format pour les in-folio, leur reliure pour les couvertures précieuses, leur thème quelquefois, par exemple pour les livres de voyage, leur âge le plus souvent, pour les livres qualifiés de « très vieux », « gotiques », « indéchiffrables ». Si le catalogue de 1723 était le seul existant il ne devait pas être facile aux inhabitués du lieu de s'y retrouver, car les livres y sont regroupés dans l'ordre alphabétique le plus fantaisiste ne prenant en compte que la première lettre tantôt du nom, tantôt du prénom de l'auteur, tantôt du titre avec ou sans les articles, et le désordre est encore accru par des mentions telles que « livre de (...) » à L, « ancien livre de (...) » à A, etc.⁹¹.

Emmanuel de Croÿ fit, en tout cas, dresser un nouveau catalogue dès 1750 et ranger les livres⁹² de manière thématique, comme dans son cabinet

de Paris. En 1789, le système des libraires parisiens, utilisé dans le catalogue conservé, fournit à la connaissance un instrument commode pour retrouver les œuvres dans les différentes armoires. Le catalogue, pourvu d'une table des matières, répartit les livres par thèmes et les range encore, à l'intérieur des rubriques importantes, par ordre alphabétique pour les romans, ou chronologique pour les mémoires et récits historiques.

Emmanuel de Croÿ redécouvrit les livres de la bibliothèque de son père comme «des trésors enfouis dont l'on ne profite pas assez». Son père lui laissait surtout un grand nombre d'objets de curiosité précieux, tabatières, œufs, médailles, sculptures pieuses, petites peintures sur bois avec des «brimborions», et de beaux instruments de mathématique et d'astronomie rangés dans une armoire noire garnie de velours⁹³. Lorsqu'il reçut le prince de Soubise en juillet 1752 à Condé, Croÿ voulant alors se «faire connoître et (se) donner de la considération en Flandre» ouvrit «toutes ses armoires de curiosité, en tira les pièces qui pouvaient se montrer» et il vit «tout le parti que [il] pouvoit[t] tirer de cette maison»⁹⁴.

Emmanuel de Croÿ conserva toujours exposés de beaux objets, comme un trictrac d'ambre mis en évidence dans son cabinet où il ne renonça qu'aux portraits du philosophe italien Pic de la Mirandole et du réformateur Calvin. Il afficha des cartes, le «beau plan donné et dessiné par M. de Chaville (...) de la Nouvelle Orleans à l'entrée du Mississipi en 1724», des dessins à la plume et des gravures pieuses enluminées. Il y eut aussi place sur le mur du cabinet pour les instruments de gestion et de travail, comme le Tableau des jours de passage des bateaux ou l'Etat des maisons de Condé pour le redressement des rues. Croÿ acheva d'accommoder son lieu de travail par la scène de comédie italienne du «bon et curieu Tableau de tous les gens de la maison en portrait extrêmement ressemblant et très bien groupé du tems de ma naissance», accroché face à la cheminée⁹⁵.

Comparé à l'élégant cabinet parisien et surtout à l'austère bibliothèque avec ses rangées de livres, ses tableaux de famille et sa vue sur la rue, «mon cabinet, dit Croÿ, étoit fort gai, voyant de 4 lieues loin de chaque côté et voyant le printemps sous mes fenestres». Contrairement au cabinet parisien, il était en désordre, du moins d'après l'image qu'en donne un inventaire de 1777. Les cartes et plans incommodes à ranger restent sur les tables et la commode ou debout dans les coins avec des piles de livres tirés de la grande bibliothèque ou de celle de l'Hermitage.

Le cabinet, personnel et accueillant, est le lieu privilégié de la réflexion parce que la solitude n'y est pas obligatoire et que Croÿ aime à y recevoir : «j'avois des gens instruits et aimables que je n'avois qu'à sonner, pour ainsi dire, pour m'aider ou me distraire». Les ingénieurs de la place et les hommes d'affaires apportent des idées précieuses et des expériences aussi riches que celles des livres. Les chanoines et les bourgeois sont «enchantés de venir»⁹⁶.

Comparé à celui de Condé, le cabinet parisien est qualifié d'«ile deserte au milieu du cahos». Aussi Croÿ s'attachait-il de plus en plus à son cabinet condéen qu'il rapprocha de la bibliothèque. Celle-ci, séparée du cabinet, ne fut longtemps, avec ses tableaux et ses vieux livres, qu'une mémoire multiple privilégiant le passé des Croÿ, mais à la fin de l'Ancien Régime apparaît le souci de faire progresser et de propager un savoir encyclopédique.

L'espace clos de la bibliothèque fut peu à peu brisé à la fin de la vie du duc de Croÿ : on aménagea un système de communication horizontal vers le cabinet en perçant les murs. Croÿ put ainsi aller directement et lui-même chercher les livres dont il avait besoin. Ceci ne remit pas en cause les privilèges du cabinet rendu plus commode. A l'occasion des travaux l'on installa des entresols renfermant le chauffage : Croÿ put dès lors travailler la porte ouverte, sans le froid ni le bruit et l'odeur du poêle⁹⁷.

D'autre part, à la fin de l'Ancien Régime, l'on établit un fichier de cartes numérotées selon un classement topographique, en une suite continue des livres de la bibliothèque de Condé à ceux de l'Hermitage, en passant par ceux du cabinet. C'est à cette occasion que l'on entrevoit des livres, non seulement dans la bibliothèque et le cabinet, mais aussi «dans la chambre de feu Msgr le duc de Croÿ» où l'on trouve des fardes remplies d'ordonnances du Roy, des «journaux des scavants», mercures, gazettes, cinq rayons de livres avec 101 volumes numérotés et 300 seulement signalés brochés et reliés en papier «jonquil», au milieu des cartes et aux côtés d'un globe terrestre.

En septembre 1784 la rue sur laquelle donnait la bibliothèque fut baptisée «Rue de la bibliothèque du château», signe de plus importantes transformations car la bibliothèque était agrandie de six pieds aux dépens de la rue⁹⁸. L'on y installa de nouvelles armoires «grillées» entre des fenêtres plus nombreuses et l'on acheta de nouveaux livres de référence. Mais le curé de Condé fut surtout frappé par l'ouverture au public du cabinet d'histoire naturelle en 1788⁹⁹. Des cabinets sont signalés dès 1782 dans trois petites pièces garnies d'armoires donnant sur la bibliothèque¹⁰⁰. Enrichis par les objets venus du cabinet parisien après la mort du maréchal, ils furent inventoriés en détail par les commissaires de Valenciennes en 1795¹⁰¹. Dans un cabinet consacré à la physique et à la chimie où se dressait un télescope, l'on reconnaît les instruments de mathématique et bibelots d'Alexandre-Emmanuel. Une collection dite d'«antiquailles» faite de reliefs en cire, cristaux, marbres et bronzes côtoie dans le second cabinet des portefeuilles remplis de cartes géographiques, un vaisseau et des marines. L'arrangement du troisième cabinet ou musée d'histoire naturelle fut effectué de manière classique selon les trois genres : - minéral, avec une belle collection d'extraits de mines en petits bocaux, - végétal avec des bois et fruits séchés, des mousses sous verre et vingt «cartons» de plantes, - animal avec des coques

de tortue et des œufs d'autruche, des trophées de chasse côtoyant des animaux empaillés sur leur branche. Une armoire fut réservée aux coquillages et coraux, arrangés parmi les plantes marines, avec, sur la planche la plus élevée, les oiseaux marins et étrangers. Le souci muséologique et didactique est plus net que dans le « cabinet de découverte » parisien d'Emmanuel de Croÿ.

Reculée ou accueillante, réservée ou ouverte, la bibliothèque ancestrale reste ainsi, à l'image du vieux château, ce « miroir magique où persistent les visions successives, concordantes et discordantes du passé, où le regard de chaque génération cherche ses propres rêves au présent »¹⁰². Le château qui incarne une volonté de puissance et d'enracinement trouva une nouvelle légitimité dans l'effort accompli pour ouvrir la bibliothèque au public, miroir tendu de la générosité, signe éminent de la noblesse. Anne-Emmanuel fut fidèle aux traditions chères à G. Naudé en « couronnant et perfectionnant » les belles actions du maréchal par l'accès du public aux livres des Croÿ¹⁰³.

Il s'agissait aussi de masquer une absence et l'éloignement de la quatrième génération des Croÿ français dans le nouveau château de l'Hermitage.

A l'en croire, Croÿ ne goûta guère le plaisir de la retraite studieuse et campagnarde à l'Hermitage. Ses lectures s'y veulent sérieuses puisqu'il y oublie *L'Histoire des progrès de l'esprit humain dans les sciences exactes* (Paris, 1766), qu'il doit racheter chez Lacombe. Son fils et son gendre inscrivent sur la porte de son appartement le nom de Socrate¹⁰⁴. Mais Croÿ ne constitua pas de bibliothèque personnelle ni de véritable cabinet à l'Hermitage, à sa grande tristesse :

le grand monde bruïant et de jeunesse ne faisoit qu'augmenter et mon humeur s'en augmentoit d'autant (...) [*le travail*] etremelé du contraste des repetitions [*theatrales*], moy qui n'aimoit a m'occuper que d'un objet a la fois m'avoit tracassé de facon a me donner un[e] secousse d'un noire affreux (...) tous mes projets de jouissance tranquil et en homme instruit et tous mes chateau en espagne la dessus estoient reelement manqué (...) Mr le vieu guerrier et philosophe scavant estoit très déplacé¹⁰⁵.

Croÿ se dépeint lui-même au travail comme « un hibou » perché tout au haut d'un lieu soigneusement aménagé, à distance. L'atmosphère dans laquelle baigne le lecteur tient de celle du cabinet et de la bibliothèque, de celle de la salle de découverte ou de curiosité, de celle du « belvédère »¹⁰⁶. Jusqu'à la fin de l'Ancien Régime persiste cependant la conception de la grande bibliothèque ancestrale et princière ornée des tableaux de famille, « collection noble » par excellence selon Croÿ¹⁰⁷. L'on n'y recevait guère et l'on n'y dînait pas comme à Belœil. Les plaisirs de l'échange intellectuel étaient réservés à d'autres lieux et la bibliothèque n'était pas le temple des muses : « les neuf muses » étaient installées dans la salle à manger du vieux château ; de même c'est la salle à manger de l'Hermitage qui abrite les bas-reliefs en stuc de Cadet de Beaupré représentant la Poésie et l'Architecture face à la Musique et à la Peinture.

En abandonnant les heurs et malheurs des bibliothèques et les itinéraires significatifs des livres, il est possible de s'attacher aux choix culturels, aux intérêts professionnels, aux préoccupations quotidiennes et aux interrogations profondes décelables dans le catalogue de 1788, car si la bibliothèque obéit à un certain nombre d'exigences sociales et aux normes d'un siècle encyclopédique, elle garde une spontanéité qui fait d'elle un cas unique, elle est le reflet des curiosités d'un homme.

NOTES

¹ BMV, ms. 756, fol. 317 (1774).

² D. ROCHE, « Noblesses et culture dans la France du XVIII^e : les lectures de la Noblesse » dans *Buch und Sammler, Private und öffentliche Bibliotheken im 18. Jahrhundert*, Heidelberg, 1979, p. 10.

³ J.-P. SARTRE, *Situations*, I.

⁴ AN, F₁₇, A 1194¹. Cf. R. DAUVERGNE, *Les résidences du maréchal de Croÿ (...)*, Paris, 1950, chap. IV-Paris: l'Hôtel de la rue du Regard (1755-1784).

⁵ D., M 2.

⁶ AN, F₁₇* 1, p. 38.

⁷ F. BARBIER, « La Bibliothèque municipale de Valenciennes » dans *Rev. française d'histoire du livre*, 18 (1^{er} trimestre 1978).

⁸ AMC, Reg. municipal (...) 29 brumaire IV (30 nov. 1795) — 24 ventôse VI (14 mars 1798). Résumé de la séance du 3 fructidor, fol. 49-51.

D., M 2357. Compte rendu détaillé de la séance du conseil municipal du 3 fructidor.

⁹ D., M 2357. L'Hermitage et autres biens confisqués puis vendus comme biens nationaux furent rétrocédés par un prête-nom, aux Croÿ, sous l'Empire. Cf. A. DELCOURT, *Un grand seigneur au siècle des Lumières, le duc de Croÿ, maréchal de France*, Saint-Amand-les-Eaux, 1984, Appendice.

¹⁰ D., M 2357. Inventaire sommaire de la bibliothèque de Condé.

AMC, *loc. cit.*, fol. 56 v^o. Séance du 6 vendémiaire an V. Un inventaire « nominatif » « aurait été dispendieux pour la République ».

¹¹ AN, F₁₇* 4, fol. 140.

¹² AMC, *loc. cit.*, fol. 50 et D., *ibid.*

Le conseil de la commune de Nord-Libre s'éleva contre le gaspillage prévisible: « le musée [de Valenciennes était] rempli de milliers de volumes et de quantité d'objets d'histoire naturelle qui par le défaut de rayons et de locaux disposés n'ont même pu encore être classés, qu'ici au contraire tout [était] dans le meilleur ordre ».

¹³ AN, F₁₇* 1, *loc. cit.*

« Je n'aurais guères profité de mes livres si je ne savais pas les perdre » dans *L'émigré de SENAC de MEILHAN* édité dans *Romanciers du XVIII^e siècle*, t. II, Paris, 1980, pp. 1749-1759, Lettre LXXXVI.

¹⁴ BMV, ms. 1033. Les livres et les brochures de 1788 sont mêlés aux autres documents alors que les brochures éditées en 1789 et 1790 sont des rajouts. On a extrait les titres des manuscrits dans un cahier in-folio qui forme un *Catalogue des manuscrits*, BMV, ms. 1034.

¹⁵ D., M 532.

¹⁶ R. DAUVERGNE dit à tort que la bibliothèque de Condé fut transportée à l'Hermitage, *op. cit.*, pp. 147-149. Seuls quelques livres furent choisis parmi ceux de Condé pour garnir les cabinets et la petite bibliothèque de l'Hermitage.

¹⁷ *Op. cit.*

¹⁸ MV, t. X, fol. 27. Cf. *infra*.

¹⁹ MV, t. XXXVIII, fol. 59.

²⁰ D., Hs. 25 (nov. 1774).

²¹ Ce phénomène est propre aux bibliothèques familiales allemandes, à en croire G.A.E. BOGENG, *Die grossen Bibliophilen (...)*, t. I, Leipzig, 1922, p. 262.

²² D., Hs. 25 (1).

²³ *Journal* (1719), fol. 5-6, éd. par R. DESMED et M.-R. DESMED-THIELEMANS dans les *Tablettes du Hainaut*, t. III.

Le comte de Croÿ fut réduit par la guerre à vendre la forteresse de Condé à Louis XIV en 1692 et la terre de Ransart pour subvenir à ses frais d'équipage et à ceux de ses fils.

²⁴ Lessing appelle ainsi l'histoire des fonds d'une bibliothèque. *Sämtliche Schriften*, Stuttgart, 1895, t. XI, p. 319.

²⁵ Sur la dispersion des manuscrits des Lannoy, Lalaing et Croÿ, cf. H. MARTIN, *Cat. des mss de la biblioth. de l' Arsenal*, Paris, 1899, pp. 131-132.

Sur la vente des 6 000 livres du duc Charles de Croÿ cf. *Cab. historique*, XIX (1873), p. 373 et L. DELISLE, «Le cabinet des mss», II, p. 359 ainsi que la «Notice (...)» parue dans le *Bull. du Bibliophile belge*, 1852, notamment pp. 387 et 448-450.

²⁶ A. HOBSON, *Grandes bibliothèques*, Paris, 1971, p. 260.

²⁷ E. ROACH, «La tradition manuscrite du 'Roman de Melusine'» dans *Rev. d'hist. des textes*, 1977, p. 218.

²⁸ BMV, mss 428, 429, 451 (MANGEART, n° 408, 409, 422) et D., Hs. 4-4b. *Neuf siècles de l'histoire du Hainaut au Rœulx* (cat. d'exposition. 1959), pp. 78-79. *L'art de la reliure à travers les collections valenciennes* (cat. d'exposition. Valenciennes, 1978), n° 35.

Cf. G. BIRKNER, «La tablature de luth de Charles, duc de Croÿ et d'Arshot (1560-1612)» dans *Rev. de musicologie*, 1963, pp. 18-46.

²⁹ BMV, ms. 304 (MANGEART, n° 294).

³⁰ BMV, ms. 240 (MANGEART, n° 231). Le *Miroir d'humilité*, recueil d'œuvres de J. Gerson, calligraphié par David Aubert, porte la signature de Marguerite d'York et provient des Lannoy. Cf. *Douze siècles d'art du livre (...)* (Cat. d'exposition. Valenciennes. 1980), p. 8.

Ibid., ms. 329 (MANGEART, n° 318). *Le lyeu du corps à l'âme et de l'âme au corps* d'Aldebrand de Florence, aux armes d'Adolphe de Clèves fils de Marie de Bourgogne, porte les noms de Philippe-Emmanuel de Croÿ-Solre et de tous ses enfants.

³¹ R. BORN, *Les Croÿ (...)*, Bruxelles, 1981, p. 156.

BMV, ms. 544 (MANGEART, n° 498) et ms. 297 (MANGEART, n° 287).

³² BMV, ms. 422. *Rentias, seu versus H. d'Oultremanni in honorem E. de Lalaing, marchioris Rentii*. (MANGEART, n° 403). BMV, ms. 368 (MANGEART, n° 353).

³³ Philippe de Croÿ (1562-1612) pour qui la seigneurie de Solre fut érigée en comté par Philippe II d'Espagne était gouverneur, capitaine-général et grand bailli de Tournai et du Tournaisis de 1591 à 1612, conseiller d'état d'épée, capitaine des archers gardes du corps du roi aux Pays-Bas, etc. Il fut un habile guerrier, un ambassadeur adroit en France, en Pologne et en Hongrie, un gouverneur de province apprécié. Pourtrain dit de lui «qu'il excellait dans les beaux arts, possédait la musique, était fort éloquent et aimait la poésie (...)». Henri IV s'étonna de sa maîtrise du français et de sa culture. Cf. G. MARTIN, *Histoire et généalogie de la maison de Croÿ*, La Ricamarie, 1980, p. 101.

Jean III (1588-1640) fut revêtu de dignités comparables et fut nommé plusieurs fois ambassadeur en Pologne, en Saxe, à la cour impériale, à Bruxelles. Il était «le plus galant et le plus grand dépensier des Pays-Bas». *Id.*, p. 102. Il a laissé une «Relacion de lo negociado por el conde de Solre en la reformation de la provincia de estados de haynaut y otros apuntos. An 1623 y 24». BMV, ms. 315 (MANGEART, n° 299).

Le commerce des livres anciens était particulièrement florissant en Hollande au tournant du

xvii^e siècle et du xviii^e siècle. Les livres anciens étaient moins chers que les nouveautés.

³⁴ D., Hs. 10. Mémoire de Dufay, ancien maître d'hôtel du comte et de la comtesse de Solre. 1745.

³⁵ *Mémoires de Saint-Simon* (...), t. XXIV, pp. 88-91, t. XXXVI, p. 64; *Mémoires du Maréchal de Villars*, t. I, p. 439. Après 1711, le comte de Croÿ tint un « grand état » à Condé et séjourna très rarement à Paris où il se retira définitivement en 1717, rue de « Seve, vis à vis les incurables » et il y mourut en 1718. D., Hs. 10 et M 532.

³⁶ D., Hs. 25 (1): « On vivoit alors plus noblement et simplement, on meprisoit les petites commodités et recherches, on logeoit cinq ou six dans une chambre (...) le ton de cohue étoit alors de la noblesse, on avoit de bon vin, on s'égayoit et vivoit militairement. Ce n'est que vers 1718 que les recherches et le nouveau ton s'est établi par le système de Laws qui confondit tout par la richesse et la longue paix ».

³⁷ *Mémoires de Saint-Simon*, t. XXXVI, pp. 64-65, 91.

³⁸ *Oraison funebre de très-haut et très-puissant seigneur, Alexandre-Emmanuel, prince de Croÿ et de Solre (...) prononcée à Condé en Flandre le X decembre MDCCXXIII (...) par le R.P. Charles-Albert Paliart, Recollet (...)*, Paris, 1724, pp. 17-18. BN, Ln 27 5196.

³⁹ A. DUPRONT dans *Livre et Société dans la France du xviii^e siècle*. Postf. Paris, 1965, pp. 23-25.

⁴⁰ MV, t. X, fol. 168 (1952).

⁴¹ Le catalogue de la bibliothèque d'Alexandre-Emmanuel de Croÿ énumère 1 432 livres. On en retrouve 1 163 en 1788, soit une différence de 18 %.

⁴² BMV, ms. 417 (MANGEART, n° 398); D., M 532, p. 8.

BMV, ms. 336 (MANGEART, n° 324); D., M 532, p. 59.

BMV, ms. 1033, p. 435. Ms. perdu mais dont le texte fut édité à Cambrai vers 1520.

⁴³ BMV, ms. 636 (MANGEART, n° 512).

BMV, ms. 637 (MANGEART, n° 513).

⁴⁴ MV, t. IX, fol. 88 (8 juillet 1748).

MV, t. XVI, fol. 11 (juin 1760).

MV, t. XXII, fol. 21 v° (24 juin 1766).

⁴⁵ MV, t. VI, fol. 237 (2 nov. 1746).

J.-B.-A. GODEFROY (1697-1759), petit-fils de l'historiographe Denis Godefroy, reçut la survivance de la direction de la Chambre des comptes de Lille en 1726 et eut mission d'explorer la bibliothèque de Bourgogne. Il était, depuis le retour de Croÿ en Hainaut, non seulement un des habitués de l'Hermitage mais aussi le meilleur ami d'Emmanuel de Croÿ.

⁴⁶ D., M 505. Lettre de Crumpipen au prince de Croÿ (5 août 1781).

D. MISONNE, « Les albums de Croÿ. Histoire de la collection » dans *Albums de Croÿ*. Bruxelles, 1979, pp. 25-43: l'abbé PALQUOIS de REGNIERE, géographe officiel de Charles de Lorraine dépeça trois des cinq albums du Hainaut qui, à la mort du gouverneur, s'en allèrent avec un quatrième à Vienne où ils sont encore conservés.

⁴⁷ Jacques de BYE (1581-1650) sculpteur et graveur, élève de A. COLLAERT, travailla sous contrat puis fut engagé par Charles de Croÿ en novembre 1602 pour graver le « Livre contenant la genealogie et descende de ceux de la Maison de Croÿ (...) » (sans mention de lieu ni de date). Il grava aussi des « Imperatorum romanorum a Julio Caesare ad Heraclium usque Numismata aurea » qui furent publiées à Anvers en 1615 (in-4°) et 1617 (2°) avec un frontispice d'après Rubens. L'œuvre fut augmentée et rééditée à Cologne en 1700 (2°). BMV, ms. 1034, p. 429. Cf. n. 50.

⁴⁸ BMV, inc. 34 (BARBIER-DEGENNE, n° 408). Charles Soillot, doyen de Middelbourg, greffier de l'ordre de la Toison d'Or, composa pour le duc Charles un dialogue mêlé de vers et de prose entre dame Eglise, dame Noblesse et dame Labeur dont il fit hommage à Philippe de Croÿ et au Sgr Louis de la Gruuthuse. Le livre est signé Emmanuel de Croÿ, 1710, marque habituelle d'Alexandre-Emmanuel de Croÿ.

⁴⁹ E. Langlois a démontré que cette œuvre de versification française dédiée à Charles VIII était le plagiat d'une œuvre de Molinet.

⁵⁰ SAFFROY, n° 39638. Cf. B. ADELS TORN, *La maison de Croÿ. Etude héraldique, histo-*

rique et critique, Bruxelles, 1894, pp. 141-142.

Jacques de Bye grava, d'après un manuscrit daté de 1606 (D., Hs. 7), les six arbres généalogiques peints aux stalles du chœur du monastère d'Héverlé à la mémoire de Guillaume de Croÿ, duc de Soria, seigneur de Chièvres. Les quatre premiers arbres développaient la postérité d'Adam jusqu'à Charles IV de Croÿ-Chimay, en passant par Nemrod et Attila.

Emmanuel de Croÿ fit dessiner les tombeaux d'Araines en Picardie et copier les épitaphes et figures d'Héverlé par Dupain-Triel en 1746 (D., Hs. 9). Il fit un recueil d'épitaphes de Saint-Omer en 1751. Il pensait qu'«en ne commençant qu'à Marc de Hongrie il faudroit continuer de faire graver nos portraits».

⁵¹ BMV, ms. 367 (MANGEART, n° 352). Recueil de lettres officielles illustré par C.-M. COZETTE (1730-ap. 1789), frère de P.-F. Cozette élève de Parrocel et l'un des principaux artistes des Gobelins, nommé peintre en 1756 et attaché au bureau de la Guerre pendant vingt ans.

⁵² G.-L. LEROUGE aurait «volé» des plans de l'Hermitage qu'il publia dans son *Détail des nouveaux jardins à la mode*, paru en 1776. (Repr. dans F.-J. KRETZSCHMAR, *Pierre Contant d'Ivry (...)*, Cologne, 1981, p. 333; analysés en dernier lieu par L. ROUSSEAU (...), *L'Hermitage (...)*, pp. 110-111. «Ce que mon fils voyant, il les avoit un peu corrigé (les plans) et je les trouvé au mieux». MV, t. XXXV, fol. 200 v° (11 oct. 1779).

⁵³ C'est le graveur CALLOT (1594-1635), rénovateur de l'eau-forte en France, qui fut à l'origine des grandes collections d'estampes.

SALVATOR ROSA (1615-1673), peintre, paysagiste et aquafortiste italien, est considéré comme l'ancêtre des artistes romantiques.

⁵⁴ 12 % des imprimés contiennent des figures et images. Ils datent, pour la moitié, du XVIII^e siècle, pour 10 % de la première moitié du XVII^e siècle et ont trait, tout au long des siècles, d'abord aux Sciences et Arts, en second lieu à l'Histoire.

⁵⁵ L'édition de l'*Almageste* de Ptolémée de G. de Trébizonde, révisée par L. Gaurico (Venise, 1528): *Theoricæ novæ planetarum G. Purbachii* (Paris, 1553) [1^{re} éd. Nuremberg, v. 1472]; *Coeli et siderum in ea errantium observationes (...)* (Leyde, 1618); *Adriani Metii de Genuino uso utriusque globi tractatus* (Franckeræ, 1624); Œuvres de mathématiques de Simon Stevin (Leyde, 1634). Tous ces ouvrages marquent des dates importantes dans l'histoire des mathématiques.

⁵⁶ BMV, ms. 1033, p. 108 (Lyon, 1558); D., Hs. 35, 4/2.

⁵⁷ D., Hs. 35, 4/1. BAUDRIER, *Bibliographie lyonnaise*, t. VII, pp. 367-448, reproduit les marques du libraire lyonnais Senneton «A l'enseigne de la Salamandre».

La salamandre peut symboliser l'ardeur amoureuse, tandis que le phénix est l'image de la rareté. Or le phénix était un emblème des Croÿ. Charles de Chimay offrit à son filleul Charles-Quint «un riche armet garny d'or et de pierres precieuses, au sommet duquel estoit un fenix d'or qui se brusloit et espandoit de ses ailes, grans estocs de feu». Cf. R. BORN, *Les Croÿ (...)*, p. 81.

⁵⁸ D., Hs. 35, 4/2.

⁵⁹ J., t. II, p. 350.

⁶⁰ Il existe de nombreux fers de relier aux armes des Croÿ-Solre, de tailles diverses. L'écu est écartelé au premier contre-écartelé de Croÿ et de Lalaing, au second contre-écartelé de France et d'Albret sur le tout de Bretagne, au troisième contre-écartelé de Craon et de Flandre, au quatrième contre-écartelé de Croÿ et de Renty sur le tout de Hongrie. L'écu est souvent tenu par deux hommes sauvages au naturel couronnés et ceints de feuillages, sur un manteau de gueules fourré d'hermine, surmonté de la couronne princière. Cf. Vcte de JONGHE d'ARDOYE, J. HAVENITH, G. DANSART, *Armorial belge du bibliophile (...)*, t. III, p. 712. A. HARDY et F. BARBIER, *L'art de la reliure à travers les collections valenciennes*, n° 52, pl. IV.

Des fers comportent seulement écu, manteau et couronne avec les colliers des ordres royaux de Saint-Michel et du Saint-Esprit, après 1759. Il existe de tout petits fers comportant écu, manteau et couronne (BMV, E 10.1). Lorsque le duc de Croÿ devint maréchal de France, l'on

posa l'écu sur les bâtons de sa dignité (BMV, D 6. 4 et 5, cf. A. HARDY et F. BARBIER, *op. cit.*, n° 53).

Le Manuel de l'amateur de reliures armoriées françaises par E. OLIVIER, G. HERMAL, R. de ROTTON, attribuée à Emmanuel de Croÿ des armes qui ne sont pas les siennes (20^e série, pl. 2010), mais celles du duc d'Havré.

P. DENIS du PEAGE dans *Ex-libris de Flandres et d'Artois*, Lille, 1934, reproduit, pl. 50, l'ex-libris gravé de la bibliothèque de l'Hermitage.

⁶¹ D., M 545, *Du Bonheur* (23-25 juin 1774).

⁶² A Paris, en 1795, parmi 2 252 volumes, 70 étaient couverts en maroquin; 27 % d'entre eux étaient brochés.

A Condé, 8 % seulement des imprimés étaient recouverts en velin ou maroquin. La moitié des livres reliés en veau ne portent pas d'armes.

A la fin du siècle se multiplient les livres brochés en carton avec ou sans dos en veau.

⁶³ *Oraison funèbre de (...) Alexandre-Emmanuel, prince de Croÿ et de Solre (...)*, *op. cit.*, p. 5.

⁶⁴ Cf. «Un voyage en Hainaut, Flandre, Brabant et Hollande en 1719 d'après un manuscrit inédit du prince Alexandre-Emmanuel de Croÿ-Solre (...)» dans *Tablettes du Hainaut*, t. III (1956), p. 190.

⁶⁵ D., M 1332. Ce sont les frais de copiste qui l'emportent cette année-ci (1 948 £) à cause de la mise au net du récit du voyage d'Angleterre, de 10 volumes en retard des *Mémoires de ma Vie* et d'autres ouvrages non précisés qui prirent trois semaines au «copiste de la rue du cherche midy», moins cher que Dupain-Triel.

⁶⁶ D., M 1330-1331.

⁶⁷ D., *ibid.* et J., t. II, pp. 303-4 (6 avril, 14 avril), p. 306 (7 et 8 mai 1768). Il s'agit des *Caroli Clerk icones insectorum (...)*, Stockholm, 1759.

⁶⁸ D., H 12. Lettre de l'abbé de Villemenet à Emmanuel de Croÿ le 26 mars 1763. «Vous croiriez, mon prince, en les lisant les avoir faits. La lettre sur la paix est dans le même gout. L'autre brochure est une nouvelle comédie qui a eu beaucoup de succès. Je souhaite, mon prince, que tout cela vous amuse.»

⁶⁹ MV, t. II, fol. 156 (Cologne), t. XVI, fol. 11 v° (Francfort), t. XVIII, fol. 13 (Amsterdam).

⁷⁰ On trouve par exemple dans le *Catalogue des livres de feu M. de la Vallière* des descriptions de manuscrits ayant appartenu aux Croÿ ou ressemblant à ceux alors encore possédés par eux.

Cf. A. TAYLOR, *Catalogues of Rare books (...)*, Lawrence, 1958.

⁷¹ D., M 11, 50, 157. MV, t. XVIII, fol. 146.

Dom Caffiaux (1712-1777), bénédictin né à Valenciennes, moine de Corbie et de Saint-Germain-des-Prés, membre de l'Académie d'Amiens, doté d'un esprit encyclopédique et d'une vaste érudition, entreprit, avec dom Pardessus, une *Histoire de la Picardie* qu'il n'acheva jamais.

⁷² D., Hs. 35 4/1.

⁷³ Cf. F. BARBIER, «Le pouvoir et la géographie du livre en France au XVIII^e siècle» dans *Pouvoir, ville et société en Europe 1650-1750*, Strasbourg, 1983, pp. 251-263.

⁷⁴ Des livres «philosophiques», des ouvrages munis d'adresses fantaisistes, quelques rééditions tardives d'ouvrages courants ont été écartés et rangés parmi différentes catégories d'indéterminés qui représentent 10,5 % de l'ensemble.

⁷⁵ D., Hs. 22a. Inventaire de mon appartement de Condé.

Le premier tome du *Mercure Français* fut imprimé en 1613 sous le titre «Le Mercure français ou la suite de l'histoire de la paix commençant l'an 1605 pour suite au septenaire de P. Cayer, et finissant au sacre (... de) Louis XIII» et fut complété par des volumes annuels à partir de 1615.

⁷⁶ Cf. J., t. IV, p. 272.

⁷⁷ Cf. la description détaillée de l'hôtel et des meubles de R. DAUVERGNE, *Les résidences du Maréchal de Croÿ (...)*, Paris, 1950, pp. 39 et sv.

⁷⁸ Cf. M. MARION, *Recherches sur les bibliothèques privées à Paris au milieu du XVIII^e siècle*, Paris, 1978, pp. 90, 104.

⁷⁹ La moyenne des livres est de 755 volumes estimés à 1 329 £ dans la paroisse Saint-Sulpice. L'Histoire l'emporte, suivie des Belles-Lettres, de la Théologie (15,07 %), de la Jurisprudence et des Sciences et Arts. Cf. M. MARION, *op. cit.*, pp. 120 et 148. Grâce au métier militaire les Arts l'emportent sur le Droit dans la bibliothèque d'Emmanuel de Croÿ, tout au moins pour le peu qu'on en sait.

La moyenne d'âge n'est pas précisée: «on meurt à tout âge».

⁸⁰ J., t. I, pp. 199, 259-260, 309.

⁸¹ Cf. R. DAUVERGNE, *op. cit.*, pp. 55 et sv.

Le bel Hôtel de Croÿ abrita plus tard les tapis et tapisseries de l'Etat réquisitionnés pour le garde-meuble national puis la bibliothèque du Directoire devenue bibliothèque du Conseil d'Etat.

⁸² D., Hs. 22a. *Mes œuvres. Division et arrangement de tous mes ouvrages. Et les catalogues.* 1762 (56 fol. annotés par le duc de Croÿ jusqu'en février 1778).

⁸³ Cf. les directions de recherches proposées par J.-U. FECHNER dans sa contribution à *Öffentliche und Private Bibliotheken im 17. und 18. Jahrhundert. Raritätenkammern, Forschungsinstrumente oder Bildungsstätten?* Brême et Wolfenbüttel, 1977, pp. 11-31.

⁸⁴ George III offrit un meuble comparable, sculpté par G. Haupt, au prince de Condé. Cf. *La Suède et Paris* (Cat. d'exposition. Musée Carnavalet. 1947), n° 429. Les Croÿ étaient également liés aux princes suédois.

⁸⁵ D., M 3017. *Notes sur ce qu'il faudrait pour qu'un appartement et une maison soit bien commodes.* De la main du duc Anne-Emmanuel de Croÿ.

⁸⁶ Ch. DESPINOY, *Histoire ecclésiastique (...)*, 2^e cahier, fol. 5.

⁸⁷ D., M 3053.

⁸⁸ D., Hs. 35.2.

⁸⁹ R. DAUVERGNE, *op. cit.*, p. 120.

⁹⁰ AN, MC II 502.

⁹¹ D., M 532.

⁹² MV, t. X, fol. 27.

⁹³ Les objets inventoriés à Paris à la mort d'Alexandre-Emmanuel de Croÿ (D., M 453) ont été transportés à Condé et figurent dans le boudoir et le cabinet de l'appartement de son fils en 1759 (D., Hs. 22a).

⁹⁴ MV, t. X, fol. 116 (juillet 1752).

⁹⁵ La *Scène de carnaval* (1717) de Carel-Jacob de Gree est le seul tableau connu de ce peintre qui était au service du prince Alexandre-Emmanuel de Croÿ.

Cf. A. LEFRANCO, *Catalogue illustré et annoté des œuvres exposées au Palais des Beaux-Arts de Valenciennes*, t. I, Valenciennes, n° 224, pl. XXXII, et R. DAUVERGNE, *op. cit.*, p. 125.

⁹⁶ D., Hs. 25.1 et 25.2, p. 69.

⁹⁷ MV, t. XXXIII, fol. 85-88 (déc. 1782).

⁹⁸ AMC, Registre des Résolutions du Magistrat (...) du 22 juillet 1783 au 12 juillet 1793, fol. 19 v°-20 (du 7 septembre 1784).

⁹⁹ Chanoine DESPINOY, *loc. cit.*

¹⁰⁰ MV, t. XXXVIII, fol. 152. Croÿ admira le 25 août 1782 «l'escalier et passage de chez moi a la bibliothèque et ses petits cabinets».

¹⁰¹ D., M 2357.

¹⁰² A. MUSSAT, «Château-miroir ou la tradition architecturale de la noblesse française» dans *Noblesse française, noblesse hongroise, XVI-XIX siècles*, Paris, 1981, p. 99.

¹⁰³ Cf. G. NAUDE, *Advis pour dresser une bibliothèque*, Paris, 1627, repr. Leipzig, 1963, pp. 18-19.

¹⁰⁴ D., Hs. 35 4/1 et M 535 (27 juin 1777).

¹⁰⁵ MV, t. XXV, fol. 99 et sv. (oct. 1770).

¹⁰⁶ Cf. MV, t. XXXII, fol. 81. Croÿ admire la nouvelle bibliothèque de l'abbaye de Saint-Vaast d'Arras.

¹⁰⁷ D., Hs. 25.2, p. 72.

Chapitre II

Les livres d'un noble, philosophe chrétien

La possession d'une bibliothèque méthodiquement rassemblée résulte à la fois d'un choix qui retient les meilleurs livres du passé et d'une «forme d'ambition culturelle» tournée vers le présent et l'avenir¹. Le découpage du champ culturel offert par les livres selon les cinq catégories établies par les libraires du temps et reprise par les historiens du livre ne donne que l'illusion de l'exhaustivité. La grille est trop lâche pour l'étude d'une bibliothèque et d'un homme mais elle restitue, dans un premier temps, un certain nombre d'habitudes mentales². Encore faut-il ensuite examiner chaque livre (date et lieu d'édition, ex-libris, reliure), le rapprocher des livres qui lui sont voisins et de ses correspondants dans les autres sections, en cerner le contenu et la manière dont celui-ci est reçu.

De la bibliothèque de 1723 à celle de 1788 se dégage d'abord la continuité des grands centres d'intérêt : primauté accordée à l'histoire, part importante des sciences, des arts et des belles-lettres, part minime de la théologie et du droit. La part des livres de religion diminue légèrement au cours du siècle, passant de 9,5 % à 8,28 %. Celle des livres de littérature s'abaisse de 25,21 % à 23,24 %, le gros des achats ayant été effectué de 1730 à 1750. En 1788 la part de l'histoire ne représente plus que le tiers (33,69 %) de la bibliothèque alors qu'elle atteignait près de 40 % (39,94 %) en 1723. Si le droit augmente peu de 2,44 % à 3,09 %, par contre les livres de sciences et arts connaissent une croissance importante surtout après 1750 : avec un gain de 10 % ils atteignent près du tiers (31,70 %) du volume de la bibliothèque de 1788.

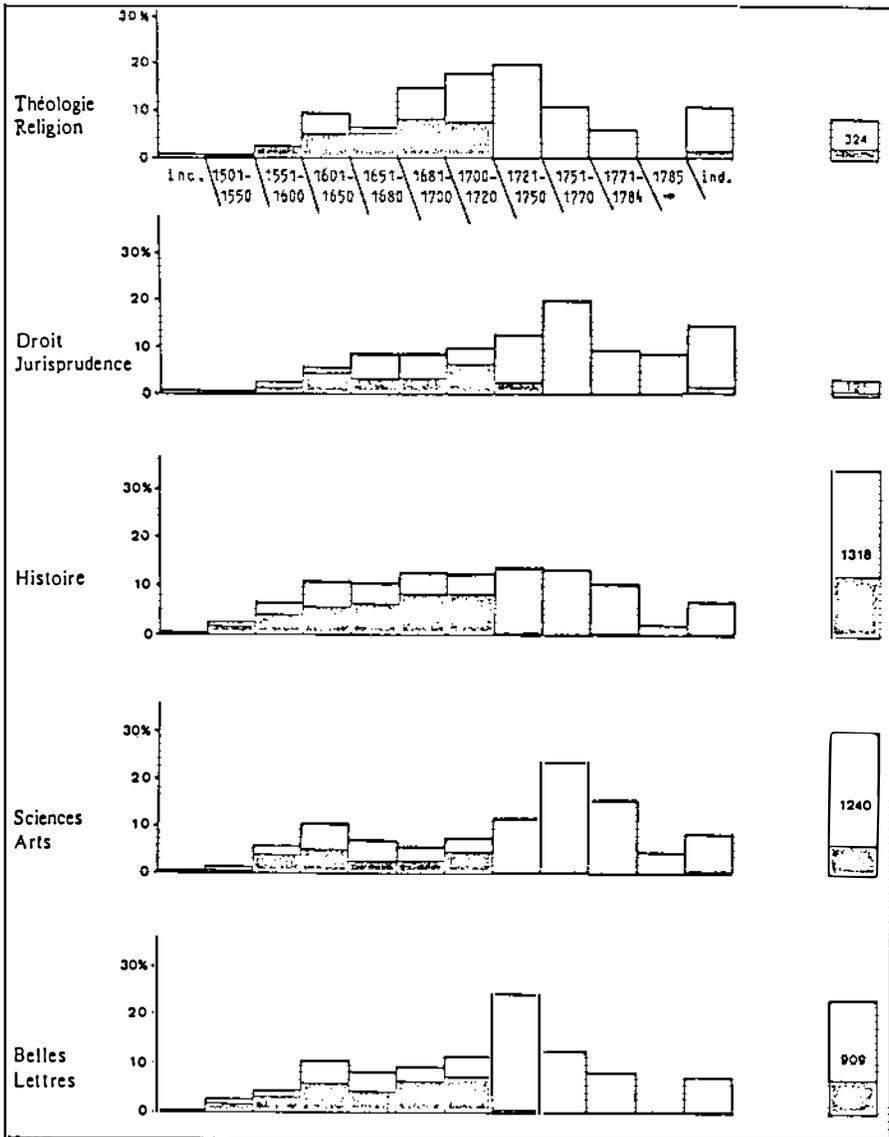


Fig. 9. Héritages et acquisitions de livres dans la bibliothèque de Condé, d'après les catalogues de 1723 et 1788.

NB: Cette figure ne donne pas une représentation linéaire du temps. Le découpage de la bibliothèque en strates chronologiques met en évidence des ensembles de livres homogènes quant à la forme et au contenu et il souligne les tournants de la vie des possesseurs successifs.

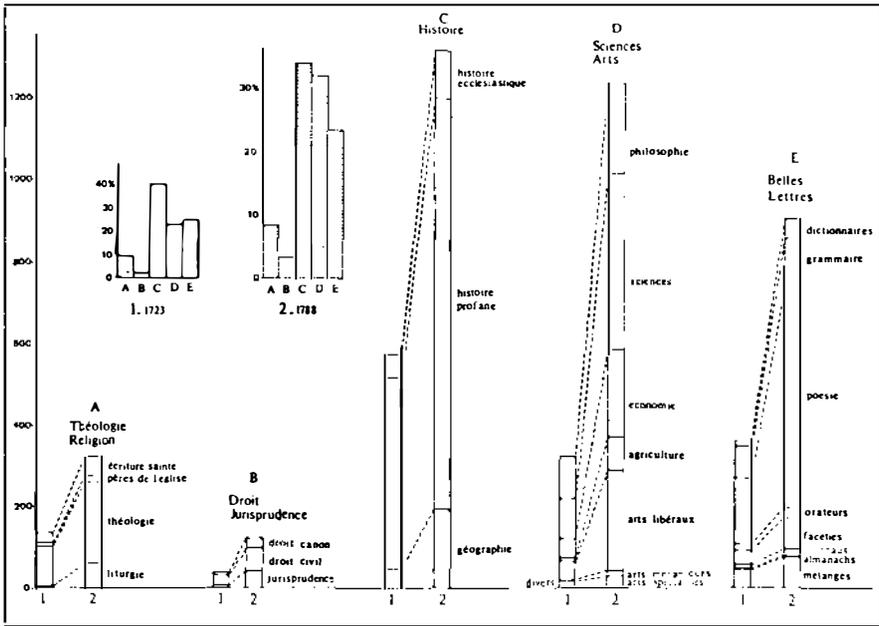


Fig. 10. Continuités et nouveautés, de la bibliothèque d'Alexandre-Emmanuel de Croÿ (1) à celle d'Anne-Emmanuel de Croÿ (2).

A l'intérieur de ces catégories, des sections sont plus vigoureuses que d'autres: le pourcentage des livres de dévotion et de liturgie est multiplié par 6, celui de la jurisprudence par 2,5, celui de la géographie par 1,5, celui de l'agriculture par 4 et celui des arts libéraux par 2.

Ces tendances grossièrement esquissées ne sont pas sans rappeler le modèle des bibliothèques des nobles d'épée de la fin du XVII^e siècle: livres de spiritualité, traités d'art militaire, ouvrages littéraires nouveaux, cartes géographiques offraient alors une image de culture spontanée et tournée vers la modernité³. Mais la bibliothèque des Croÿ apparaît infidèle à la culture classique du XVIII^e siècle essentiellement fondée sur la connaissance historique et le savoir littéraire⁴: ici les sciences et arts l'emportent sur les lettres et concurrencent l'histoire. Les analyses de bibliothèques nobilitaires parisiennes, aixoises, bretonnes et hennuyères ont montré au contraire la persistance de la primauté de l'histoire et des belles-lettres. La bibliothèque d'Emmanuel de Croÿ offre une variation qui ne résulte cependant pas seulement d'une variable individuelle. Une part du monde de la noblesse, la noblesse

des « militaires-philosophes », ne se contente pas de l'étude du passé ni de la littérature de divertissement⁶.

A. Dévotion et doutes

1. *La piété*

La proportion de livres religieux est faible, comparée à la production du temps et à celle des siècles antérieurs : moins de 10 % de livres imprimés appartiennent à la section « Théologie » dans la bibliothèque d'Alexandre-Emmanuel comme dans celle d'Anne-Emmanuel de Croÿ. Mais le nombre de titres est important et augmente, passant de 136 en 1723 à 324 en 1788, parmi lesquels les petits livres de spiritualité et de théologie morale l'emportent. C'est dire que la bibliothèque des Croÿ semble conforme au modèle des collections aristocratiques avec leur langage et leur sensibilité religieuse à part. Mais l'on n'y note pas à la fin du siècle ce « net détachement vis-à-vis du livre de religion » qui caractérise, avec quelque décalage selon les villes ou les provinces françaises, les lectures des noblesses urbaines⁷ ; dans un pays profondément marqué par la Réforme catholique, une part de la noblesse hennuyère manifeste en effet une certaine cohérence de caste dans sa fidélité aux valeurs religieuses.

Si l'on tient compte du nombre important de manuscrits, le pourcentage de livres religieux s'élève à 11,24 % (173 titres) dans la première bibliothèque et à 8,93 % (374 titres) dans la seconde. Mais le nombre de manuscrits relève de l'importance de l'héritage et de l'attrait de bibliophiles pour les livres d'heures ; il témoigne d'un sentiment religieux abâtardi qui mérite une analyse différente. Par contre, tous les livres imprimés ont été pris en compte pour garder une vision d'ensemble et parce que incunables précieux et livres reliés en chagrin ne sont pas en assez grand nombre pour fausser les chiffres. Aussi peut-on tenter de voir se dessiner derrière le nombre et les titres des livres un choix de nature religieuse.

Contrairement à ce qu'on observe dans les bibliothèques des ducs et pairs⁸ et dans celles de l'aristocratie de cour, l'évolution qui conduit à la faible part de la Théologie semble consommée dès le premier quart du XVIII^e siècle et même avant. Alexandre-Emmanuel, lorsqu'il reconstitua sa bibliothèque, a visiblement choisi un modèle culturel en accord avec ses convictions et ses goûts. Son fils nous apprend qu'« en 1700, il étoit des parties de M. le D. d'Orleans, souvent chez Clinchetet, donnant dans les idées des esprits forts et les sciences occultes, étant scavant, travaillant beaucoup avec M. de Boulainvilliers »⁹. Lecteur de Spinoza, Alexandre-Emmanuel de Croÿ s'intéressa de fort près à toutes les controverses religieuses de son temps et l'on voit dans sa bibliothèque se dérouler les vagues successives des querelles

jansénistes, gallicanes, quiétistes. Le prince mourut chrétiennement, après une longue maladie pendant laquelle il refusa les secours de la médecine mais il s'est, dit-on, résigné à ceux de la foi catholique¹⁰. Les auteurs les plus fréquemment cités dans son catalogue, Sacy, Arnauld, Pascal, Malebranche, Fénelon sont ceux que la postérité a retenus. Les 10 % d'ouvrages religieux ne font pas ici «figure d'accessoires du conformisme»¹¹ mais sont là pour répondre à des interrogations profondes malgré un certain plaisir à afficher des idées hardies.

Si son château renfermait des livres de dévotion et des sermons, Alexandre-Emmanuel de Croÿ n'en a pas fait figurer plus de cinq dans le catalogue des livres qu'il avait rassemblés. Nous ne savons rien des livres de Marguerite-Louise de Millendonck à cette époque, ni de son influence sur son époux, mais l'atmosphère de piété qui entourait l'éducation de son fils ne fait aucun doute. Tout fut fait, on l'a vu, de manière à inculquer à l'enfant des principes intangibles et une dévotion sincère.

En 1745 la bibliothèque de l'hôtel de la rue des Petits-Augustins contient les *Vies des Saints Pères du désert* (Paris, 1733) rangées dans la chambre de Bottée. Dans le cabinet du prince se trouvent «la Bible de M. de Sacy en 39 vol. in-douze reliez en veau ou il manque le premier volume de St-Mathieu», l'*Année chrétienne* de Letourneux en 13 volumes flambant neufs (Paris, 1745) reliés en maroquin, un missel parisien et une *Imitation de Jésus*. Le nombre de livres religieux était sans doute plus important car l'inventaire ne cite que des volumes de prix. Après la mort de sa jeune épouse, Emmanuel de Croÿ chercha secours dans la religion, comme le confirme son journal¹².

Le cabinet de l'hôtel de la rue du Regard offre en 1765 une vision plus diversifiée. Sous la rubrique «Piété» (9,8 % du catalogue) sont regroupés 104 livres de dévotion et de théologie, d'histoire sainte et même de droit ecclésiastique. Cet intitulé traduit bien la tonalité de l'ensemble: aucun livre de critique ou de controverse n'est hostile à la religion, à l'exemple du *Triomphe de la catholicité ou réponse d'un protestant nouvellement converti* (Paris, 1732). La Bible de Sacy reste en évidence au premier rang d'une tablette située à mi-hauteur. Elle se trouve cette fois aux côtés de la Vulgate (Lyon, 1669). L'ensemble ne contient que deux livres en latin, un office en italien, un seul livre ancien: une *Ludolphi saxonis vita Christi* (Paris, 1539). 45 titres sont postérieurs à 1720, 15 à 1740: suite à d'importants achats autour des années 30, la bibliothèque parisienne continue à s'accroître occasionnellement mais s'enrichit surtout de doubles, brochés, sans prétentions extérieures, attestant peut-être ainsi la forte et réelle fréquentation des ouvrages de piété. Le «plan de vie chrétien doit redoubler de fermeté à la cour» de même que la très dévote bibliothèque parisienne¹³.

C'est à Condé qu'ont été relégués Spinoza et les déistes anglais. Mais Emmanuel de Croy a camouflé les livres de son père. Les pages «Hétérodoxes et écrits contre la religion» du catalogue de 1788 ont été coupées et les livrés disséminés dans diverses rubriques. Dès 1752, la bibliothèque avait été examinée avec soin et épurée par Emmanuel de Croy.

La feste de Noel me donnant du loisir et me faisant rentrer en moy meme, j'achevé de me deffaires et debarasser de tout ce qui pouroit me rester sur la contiance et chose mauvaise a garder; j'eloigné et rengé celles qui absolument pouvoient ce garder, je brulé tout ce qui estoit par trop mauvais comme un beau manuscrit d'astrologie judiciaire, des estampes et livres pernicieux¹⁴.

L'on perd alors la trace de deux Corans et des préadamites d'Isaac de la Peyrère. Mais deux manuscrits d'astrologie judiciaire, l'*Essay de métaphisique dans les principes de B. de Sp.*, manuscrit, composé par Boulainvilliers et le *Tractatus theologico-politicus*, conservés par E. de Croy, se trouvent aujourd'hui à la Bibliothèque municipale de Valenciennes. Foi et irreligion ne se mesurent pas tant ici au nombre de livres que dans le choix qui est fait de leur organisation: en écartant définitivement quelques livres, en gommant des ouvrages dans le catalogue, en éparpillant la plupart des autres dans différentes sections de la bibliothèque et en les entourant de leurs réfutations, les Croy affichent leur volonté de lutter contre le vacillement des croyances. La bibliothèque a été moins épurée que rééquilibrée dans un sens très orthodoxe et ceci d'autant plus facilement que nombre d'auteurs discutés aux siècles précédents sont devenus des classiques. Se dessine ainsi d'emblée un choix de nature religieuse qu'il convient d'analyser plus profondément.

Dans la bibliothèque de Condé, tous héritages additionnés, l'écriture Sainte, avec les commentaires, explications, harmonies qui s'y rapportent, tient une place moyennement honorable, 15 % de la section Théologie. L'on retrouvait une proportion assez semblable dans le cabinet de Paris en 1765 (13 %). La traduction composée par Lemaître de Sacy s'est largement imposée puisqu'elle figure en trois éditions différentes à Condé (Bruxelles, 1700; Paris, 1711, 1730) et dans les autres résidences.

Plus nombreux que les bibles complètes, les textes sacrés isolés se sont multipliés après 1723 laissant apparaître un intérêt variable pour les différents livres de la Bible. Cet intérêt transparait également dans le nombre d'interprétations et commentaires consacrés à ces mêmes livres. En tête vient le Nouveau Testament (10 éd. dont 5 en français, 1 en latin, 4 en grec) toujours en petit format, de tendance janséniste comme dans la version de Mésenguy. Les Psaumes sont, ensuite, les mieux représentés avec 4 éditions complètes dont une édition grecque, une édition latine sortie de l'officine de R. Estienne (1546), 2 éditions en français (1678, 1740), 2 *Pseaumes de la pénitence*, 2 *Sens propre et littéral des Psaumes de David (...)* par le père Lallemand (Paris, 1733, 1752) et de multiples éditions sous forme de prières.

On les retrouve au rayon « Poésie » avec Marot et les paraphrases de J.-B. Rousseau et Lefranc de Pompignan. Emmanuel de Croÿ a aussi enrichi la bibliothèque des livres des Proverbes, de l'Ecclésiaste, du Cantique des Cantiques, des petits Prophètes, tous en éditions anciennes, sauf le livre des Lamentations de Jérémie traduites en vers par d'Arnauld (Paris, 1757).

Les commentaires ne relèvent pas de l'exégèse mais sont des paraphrases, des histoires et des réflexions morales ornées de figures. La « Bible de Royaumont » se trouve dans toutes les bibliothèques (Bruxelles, 1691; Amsterdam, 1700; Paris, 1740, 1772): achetée d'abord en attendant peut-être l'acquisition de la Bible de Sacy (éd. de 1700), elle continue à être renouvelée à chaque génération pour servir d'histoire sainte aux enfants¹⁵.

L'Écriture Sainte n'est pas à l'écart des polémiques: les éternels débats sur le livre de la Genèse sont actualisés par le janséniste Duguet (Paris, 1740) et renouvelés par Astruc (Bruxelles, 1753). Dans les années 80, la nouvelle édition en 17 vol. in-4° de la Bible annotée par dom Calmet, abrégée par l'abbé de Vence (1767-1773, 168 £) figure sur la liste des « livres à avoir pour Condé ».

Mais, bien qu'elle continue de s'accroître (Psaumes, 1786), l'Écriture Sainte perd légèrement de son importance dans la « Théologie » alors que le nombre d'utilisateurs potentiels s'est accru. Si la spiritualité y puise largement c'est au travers de recueils, l'*Année chrétienne* ou les *Méditations sur des passages choisis de l'Écriture Sainte pour tous les jours de l'année* du jésuite Ségnery (Paris, 1737).

Les Pères de l'Église, absents dans la bibliothèque de 1723, n'ont guère bénéficié des efforts de l'Église pour rendre leurs œuvres accessibles mais ils sont présents. Saint Augustin l'emporte nettement. Croÿ lit les *Confessions* (Rouen, 1708), les *Lettres* (Paris, 1737) et surtout les *Soliloques*, les *Méditations* et le *Manuel* traduit par Dubois (Paris, 1737, 1763). Saint Bernard, saint Anselme, saint Thomas sont absents parmi les imprimés. Mais, conformément au goût du temps, la bibliothèque conserve l'*Apologétique* de Tertullien et l'*Abrégé* de saint Jean Chrysostome sur le Nouveau Testament, en éditions ordinaires du XVII^e siècle. En tête de la liste, plus inattendu, figure le *Joannis Croii specimen conjecturarum et observationum in quaedam loca Origenis, Irenaei, Tertulliani et Epiphani* (1632), flagrant délit de curiosité et non pas intérêt véritable pour la patrologie¹⁶.

Dans la section consacrée aux conciles, l'on trouve surtout des livres anciens parmi lesquels se distinguent les actes et décret du synode de Cambrai « praesidente (...) Roberto de Croÿ » (1550), souvenir du prestige passé des Croÿ¹⁷. Soit intérêt réel pour la définition du dogme, soit insatisfaction de l'esprit face à une série d'ouvrages dépareillés, les Croÿ complétèrent à la fin de l'Ancien Régime leur série de conciles par ceux de Pise et de Bâle,

programmèrent l'achat de l'*Analyse des conciles généraux et particuliers (...)* en 5 volumes in-4° et envisageaient d'acquérir le *Dictionnaire universel de Sciences ecclésiastiques (...)* en 6 volumes in-folio, coûtant 140 livres.

Les sections de théologie proprement dite sont numériquement importantes, avec 200 titres, 61 % de l'ensemble. Elles ont doublé par rapport à 1723 mais leur proportion a légèrement diminué à supposer que le pourcentage élevé de la première bibliothèque de Condé (73 %) n'ait pas été surestimé en raison de l'absence de livres de dévotion. Les livres de « scolastique » sont les moins nombreux et rassemblent avec les *Sentences* de P. Lombard (Louvain, 1566), tous les débats sur la grâce et toutes les disputes jansénistes jusqu'à la bulle *Unigenitus*. Problèmes démodés ? Emmanuel de Croÿ acquiert une *Apologie de M. Nicole* (1734), les œuvres du janséniste Languet de Gergy et, en 1778, l'*Instruction pastorale de Msgr l'Evêque de Boulogne sur l'accord de la foi et de la raison dans le mystère de la grâce*. Après un dîner chez l'évêque d'Amiens en mai 1775, il avoue « trouve[r] que la théologie moderne n'avoit rien d'outré et meme plus douce qu'[il] ne croiois sur quelque points »¹⁸.

Sa volonté de concilier rigueur morale et sens du devoir apparaît dans la « théologie morale » (49 titres) où sont représentés les jansénistes Nicole, Arnauld, Duguet, Languet, le jésuite Pallu estimé des jansénistes, le barnabite Colomme, et où figurent de multiples traités pour se conduire chrétiennement dans le monde dont le *Traité (...) du faux bonheur des gens du monde* par Languet (Paris, 1775), les *Maximes pour se conduire chrétiennement dans le monde* de l'abbé Clément (Paris, 1772), le discours de *Placide à Scolastique sur la manière de se conduire dans le monde par rapport à la religion* de dom Jamin (Paris, 1775). Concilier dévotion, vertus chrétiennes et souci du salut avec obéissance au devoir et sens du rang sont un des thèmes privilégiés des titres des livres.

La « théologie mystique » est importante (57 titres) mais inclut une vingtaine d'ouvrages antérieurs à 1650. Il est malaisé d'y démêler la part de l'héritage familial de celle du goût des livres anciens hérités ou achetés. Une tradition semble vouloir se perpétuer : les *Imitations de J. C.* in-12 ont pris place aux côtés de leurs semblables, manuscrites et enluminées. Les courants de spiritualité les mieux représentés sont ceux de la mystique espagnole du XVI^e siècle : Jean de la Croix, Louis de Grenade, ste Thérèse d'Avila figurent parmi les éditions anciennes, mais aussi dans celles de la fin du XVII^e siècle et du XVIII^e siècle, grâce aux traductions d'Arnauld. L'Ecole française de saint François de Sales et Bérulle n'est représentée que par une *Introduction à la vie dévote*, en espagnol (Bruxelles, 1618) et dans le *Combat spirituel*, en italien (Venise, 1675) du théatin Scupoli¹⁹. Si l'esprit salésien reste diffus malgré Fénelon, la bibliothèque est nettement empreinte de jansénisme à la mode de Duguet « ce guide austère et bienveillant des âmes éprises de

perfection»²⁰. Large place est faite à l'ascèse des «Méditations» de Bossuet, Alleaume, Duguet, Rodriguez, tous valeurs sûres, ainsi qu'à l'art de mourir dans *Le bonheur de la mort chrétienne* de Lallemant ou le *Traité de la mort et de sa préparation, tiré des livres saints* de Pelletier. Une «recollection» et un renoncement périodique dans la retraite apparaissent nécessaires (*Lettre sur la nécessité de la retraite* par Le Valois) aux gens du monde (*Retraite de quelques jours pour une personne du monde* de Lafitau). Une purification de tous les instants, des sacrifices quotidiens, obscurs et monotones, pour parvenir à la «paix intérieure» sont décrits dans les traités simples et sereins du capucin Ambroise de Lombez.

Les livres pleins d'onction de la section dite «mystique», souvent anciens, reliés en velin, ont des titres latins ou étrangers évocateurs et attirent par leurs gravures comme le «*Paradisus sponsi et sponsae (...) auctore P. J. David S. J. (...) orné de figures curieuses*» (Anvers, B. Moretus, 1618). Aussi faudrait-il pouvoir prêter attention aux correspondances qui se nouent entre les images et les textes. Mais Croÿ qui trouvait «le fameux tableau de la descente de croix (...) toujours de plus beau en plus beau» à chaque passage à Anvers, ne dit pas s'il retrouvait avec émotion la puissance de Rubens et de ses élèves dans les frontispices et gravures de ses livres²¹. L'on sait seulement qu'à Bâle il acheta *La dance des morts, vulgairement appellé la grande dance macabre, dont les sujets représentés en figure sont peints sur les vitraux de la cathédrale (...) avec des distiques allemands à chaque figure*, gravée par M. Mérian (Bâle, 1744), «peinture remply de genie» réduite en un volume in-4° souvent regardée et peut-être sujet de méditation religieuse²².

L'augmentation considérable des ouvrages de piété dans la bibliothèque, cette «reconquête dévôte» traduit-elle une «infantilisation du spirituel» selon M. Vovelle? L'examen de la section «Liturgie et dévotion» (18 % de la Théologie) suggère la fréquence de la prière quotidienne. Il ne s'agit pas d'une dévotion facile: on ne trouve pas d'«Abrégés», de «Méthodes faciles et sûres», mais des œuvres spirituelles de valeur. La piété est rigoureuse (*Traité de la prière publique* de Duguet, Paris, 1707) mais aimable (*La manière de prier Dieu*, recueil d'Erasmus) et elle a parfois des accents mystiques dans les prières de Louis de Blois, dans le *Traité de l'oraison* (Paris, 1643) de saint Pierre d'Alcantara ou dans les *Prières* de Fénelon (Cambrai, 1718), livres acquis par Emmanuel de Croÿ. Rares sont les livres consacrés à la Vierge. Les saints sont absents dans la «dévotion» mais offrent l'exemple de leurs vies édifiantes dans la rubrique «Histoire». La dévotion purifiée se renouvelle dans l'attachement à la Croix et au Saint-Sacrement. Signe de dévotion à la messe, le souci de la liturgie est neuf: l'*Histoire des fêtes de l'Eglise et l'esprit dans lequel elles ont été établies* (Paris, 1779) a peut-être suggéré ou fait naître la nécessité de posséder l'*Explication (...) des cérémonies de la Messe* en 3 volumes et le *Traité du sacrifice de J.C. ou Explication*

du *Sacrifice de la Messe* en 3 volumes (1777-1778) qui figurent parmi les «livres à avoir». L'«Esprit de religion» habite en effet les églises²³, lieux de la communion à laquelle on participe mieux, au XVIII^e siècle, et que l'on prépare: le français l'emporte nettement parmi les livres de messe. Les temps forts de la pratique chrétienne sont la communion des dimanches et jours de fête, la semaine de Pâques, alors qu'on ne rencontre qu'un seul office de Noël. Dans les titres des livres de dévotion, la confession et la pénitence sont davantage citées que le sacrement de l'Eucharistie. La dévotion au cœur de Jésus n'a pas fait son entrée parmi les livres. Notons encore que le nombre d'offices «à l'usage de Rome» tend à dépasser celui des missels de Paris, témoignant d'un certain attachement au Saint-Siège romain.

Cette piété se plie aux lieux et circonstances: aux côtés de l'office du Saint-Sacrement de Port-Royal figurent des offices des chevaliers du Saint-Esprit ou de la Maison du Roi, de même que ceux de Saint-Sulpice ou de Sainte-Vaudru de Mons. Parmi les sermons, ceux des grands prédicateurs parisiens (Bourdaloue, Massillon, La Rue, Torné, Frey de Neuville) côtoient des sermons de ton familial (*Le Paroissien conduit dans le chemin du salut par la voie de son pasteur*, par Despinoy, curé de Condé). A chaque état et condition, ses péchés (*Examen général de tous les états et conditions et péchés que l'on y peut commettre*, Paris, 1711) et ses prières, prières à l'usage des grands, à l'usage des enfants, heures à l'usage des troupes de France ou *Instructions et prières à l'usage des domestiques et ouvriers* par Collet (Paris, 1711). La piété des Croÿ se plaît dans le respect des rangs et des cérémonies traditionnelles où le seigneur du lieu joue son rôle, selon ce *Recueil curieux et édifiant sur les cloches de l'église avec les cérémonies de leurs bénédictions*. Dans la maigre section de droit ecclésiastique figurent les deux volumes du *Traité des droits honorifiques des Patrons et des Seigneurs dans les Eglises* par Maréchal, augmenté par Sérieux (Paris, 1772), nouvelle édition du vieux traité de Loyseau.

Parmi tous ces livres et images de piété, où une part importante de l'héritage est marquée par la Réforme catholique, la fidélité l'emporte sur les remises en question du tournant du XVIII^e siècle.

La part de la théologie proprement dite diminue bien plus, cependant, dans la culture que ne l'indique la simple baisse en proportion des livres. Beaucoup ne sont plus lus et servent d'«enseigne», de souvenir ou d'œuvre d'art dans la bibliothèque. Si l'achat de nombreux volumes montre chez les Croÿ un intérêt pour la définition de la foi supérieur à la moyenne des milieux nobilitaires, l'examen des notes de piété (1743-1778) d'Emmanuel de Croÿ ne révèle la lecture fréquente que d'un tout petit nombre de livres: les *Méditations* du P. Ségnery, la *Perfection chrétienne* de Rodriguez, les *Pensées* de Pascal, les *Soliloques* et surtout l'*Imitation de Jésus-Christ*²⁴. Il faut «lire exactement [l']imitation, la méditer et se recueillir tous les jours,

en se rechaufans sur ces principes (...) et ne pas aimer qu'on en parle à la légère (...)»²⁵. Dans le refus du désordre des controverses, dans l'équilibre et la mise à jour des sections religieuses de la bibliothèque se manifeste bien la volonté de défendre un certain ordre religieux, civil et social.

2. *L'ébranlement des croyances*

En 1778, lorsque mourut Voltaire, Emmanuel de Croÿ fit, dans ses notes de piété, ce qu'il appelle «le sacrifice de ses doutes» et la présence massive de l'apologétique dans la bibliothèque constitue un signe d'inquiétude qu'on ne peut négliger. Les ouvrages d'apologétique et les livres de «philosophie» ne s'annihilent pas: ils montrent à la fois la fidélité et les aspirations nouvelles de la pensée.

L'approfondissement tardif de la dévotion par la liturgie évoqué plus haut succède à la grande vague de l'apologétique qui ne s'essouffle dans la politique d'acquisition qu'à partir de 1770 (65 titres, 131 volumes). Y figurent les *Pensées* de Pascal (éd. de 1734), la *Démonstration de l'existence de Dieu* par Fénelon (éd. de 1713), les œuvres des protestants Grotius, Colerus, Abbadie et même du sceptique Charron; toutefois la majorité des ouvrages est postérieure à 1750. Tous les classiques de la lutte contre l'athéisme, l'irreligion, le matérialisme, la religion naturelle sont présents, du *Dictionnaire antiphilosophique* (1767) au *Catéchisme Philosophique* de Xavier de Feller (1773) en passant par les œuvres de Lefranc de Pompignan, de Bergier, de l'abbé François et du père Griffet. Ce sont des réfutations percutantes comme les *Lettres de quelques juifs portugais et allemands à Voltaire*, mais parfois de moindre valeur comme *De la religion par un homme du monde* de P.-L.-C. Gin. Ce sont des généralités plus que des réfutations d'œuvres particulières: la *Censure de la faculté de Théologie de Paris contre (...) l'histoire philosophique et politique (...) par Raynal* et les réponses de l'abbé François à Rousseau ne semblent guère avoir convaincu les Croÿ comme le montre peut-être la présence de ces livres, dans la bibliothèque, loin de leurs réfutations. Les cacouacs qui «font rire, mais ne vont pas loin» (P. Chaunu) sont absents.

La littérature «engagée» est fort bien représentée dans la bibliothèque des Croÿ malgré sa dispersion en de multiples catégories. Cette dispersion est en partie involontaire. Il s'agit de convention bibliographique, et l'on pourrait aussi chercher «l'infâme» parmi les «belles-lettres» dans les poésies sacrées de Louis Racine et du marquis de Pompignan, dans les «Sciences», la «théologie physique» et la «philosophie» avec *La théorie des êtres sensibles* de Para du Phanjas. Les références des notes pieuses ne sont pas uniquement celles auxquelles on pourrait s'attendre: saint Augustin, Newton et Boerhave sont associés dans les notes d'Emmanuel de Croÿ en 1777. La bibliothèque

d'Emmanuel de Croÿ est de manière évidente gagnée par les Lumières mais il faut préciser de quelles Lumières il s'agit.

«Esprit pieux et philosophique», Emmanuel de Croÿ qui se dit amateur de «choses abstraites» n'est pas attiré particulièrement par les hautes spéculations philosophiques. La quantité de livres de philosophie et de métaphysique n'est cependant pas négligeable: en ne comptant pas les livres consacrés à l'éducation, ils représentent 10 % des «Sciences et arts» mais seulement 3 % de la bibliothèque. L'ensemble est chronologiquement équilibré et l'on a visiblement essayé de constituer un tout cohérent. Seuls des philosophes grecs mineurs figureront sur la liste des livres à acquérir à la fin de l'Ancien Régime.

La bibliothèque de ce philosophe chrétien ne déplairait pas à un esprit fort. Tous les libertins, tous les «écrivains de la dispersion» sont présents: J. et S. Basnage, La Chapelle, Barbeyrac et Jean Leclerc dont les *Bibliothèque choisie* (1703-1713) et *Bibliothèque ancienne et moderne* (1725) figurent aussi dans le cabinet parisien d'Emmanuel de Croÿ en 1745. Il ne s'agit pas seulement d'héritage: Emmanuel de Croÿ est fidèle à l'éditeur hollandais et moraliste J.-F. Bernard et il acheta le recueil orné de belles gravures des *Cérémonies et coutumes religieuses de tous les peuples du monde* (1723-1743). Les œuvres représentées dans la bibliothèque proviennent pour la plupart du monde anglo-saxon: Spinoza, Grotius, Pufendorf, Leibnitz, Clarke et Newton, s'Gravesande et Locke et bien sûr Bayle et son dictionnaire où Croÿ «sent d'abord le sophiste qui a la faveur d'un stile seduisant cherche a vous egarer; on ne sait ou prendre terre; on ne trouve ni but ni point fixe où l'on puisse s'attacher; c'est un cercle de raisonnements subtils qui ne concluent rien»²⁶. Newtonien via Voltaire, Croÿ reste fidèle à Descartes, «modèle des dialecticiens». Au milieu du siècle se font sentir les absences de Hume et Condillac, d'Helvétius, de Diderot et d'Alembert omis dans le catalogue mais cependant bien connus. Préférant garder ses distances vis-à-vis du «nouveau ton philosophique» qui pourtant «ne tuoit pas une puce»²⁷, Croÿ rachète en 1770 les *Pensées* de Marc-Aurèle et redécouvre Boèce et la *Consolation de la philosophie*. S'il condamne sans nuance les matérialistes, Croÿ se laisse tenter par Maupertuis, le géomètre et le moraliste à la fois épicurien, stoïcien et chrétien, ainsi que par Rousseau et son *Discours sur les sciences et les arts*. Mais l'*Emile*, présent dans la bibliothèque et très lu, est absent dans le catalogue de 1788 peut-être victime d'une certaine réprobation à l'égard du *Contrat social*. Une sélection s'est opérée entre les représentants des Lumières: ainsi le philosophe et pédagogue Rousseau dont l'idéal de simplicité, de vertu aimable est apprécié, occulte-t-il le réformateur politique²⁸.

Si l'«effort philosophique» pour évacuer le surnaturel du monde humain triomphe dans l'essor de la catégorie «Sciences et Arts», la toute-puissance

de la Raison est très tôt ressentie comme insuffisante. Les traités de morale ressassant les vieux thèmes de la vanité des connaissances sont délaissés non seulement pour Rousseau mais aussi pour d'autres œuvres conciliant foi et raison de manière plus orthodoxe tout en restant novatrices.

Emmanuel de Croÿ montre, en particulier, un grand intérêt pour la métaphysique de son temps. Les *Entretiens (...)* de Malebranche (Paris, 1696) sont parmi ses lectures favorites, comme parmi celles, un peu démodées et indépendantes du dévôt dauphin²⁹. Aux médiocres *Principes de philosophie ou preuve naturelle de l'existence de Dieu (...)* de l'abbé Genest (Amsterdam, 1777) sont venus se joindre le *Phédon* traduit de Moses Mendelssohn par Junker (Paris, 1772) et les *Eléments de métaphysique sacrée et profane (...)* de l'abbé Para du Phanjas (Besançon, 1767) jugés «louable»³⁰. Des traités sur l'esprit de l'homme et ses facultés émergent encore Malebranche, Locke abrégé et réfuté, et surtout les *Nouveaux éléments de la science de l'homme* par Barthez (Montpellier, 1778)³¹.

Sous le titre «philosophie» sont surtout abrités des livres de morale allant de Confucius à Sénac de Meilhan en passant par les «anciens philosophes de la Grèce [qui] avo[ie]nt connu tout ce que nous avons cru découvrir depuis»³² et par les auteurs célèbres du XVII^e et du XVIII^e siècles: La Bruyère, La Rochefoucault, le sceptique marquis d'Argens dont la *Philosophie du bon sens* est possédée en double, Duclos et le spirituel marquis de Caraccioli sont les mieux représentés, avec le plus pâle *Dictionnaire des passions, des vertus et des vices (...)* de Sticotti (Paris, 1769).

La morale chrétienne est loin de régner sans partage. Les libertins des générations précédentes perpétuent la morale d'Épicure depuis Gassendi jusqu'à Saint-Evremont, La Fare, Chaulieu mais il s'agit de l'héritage paternel. Au milieu du XVIII^e siècle les œuvres de Fontenelle les ont remplacés parmi les livres lus. Emmanuel de Croÿ est par ailleurs un lecteur de Marc-Aurèle (Paris, 1691; Amsterdam, 1740; Paris, 1770) et de Montaigne (Paris, 1724). Il a acheté une traduction des *Caractères* d'Épictète et il possède les œuvres de Sénèque et Juste Lipse, mais également celles des adversaires du stoïcisme que furent Senault ou Lestacle ainsi que Pascal dans ses *Pensées*.

Son idéal est d'aboutir à une sagesse chrétienne conciliant la nature et la raison et il se complait dans les recueils de maximes de Socrate (Paris, 1650, 1782) et dans les *Conseils de la sagesse (...)* de Salomon (Paris, 1714). La recherche de la vertu n'est pas incompatible avec l'obéissance aux lois naturelles (*Les Mœurs* de Toussaint, Paris, 1738) dont la première est la recherche du bonheur auquel sont consacrés cinq ouvrages. Celle-ci passe par l'urbanité et les vertus sociales (*Essai sur la nécessité et les moyens de plaire* par Moncrif, Paris, 1738), l'amitié (*Traité de l'amitié* par Sacy, Paris, 1704), la philanthropie proche de la charité (*Discours sur le plaisir de la bienfaisance*, 1766), l'activité liée à la gloire (*Traité de la paresse*, 1673). La recherche

du bonheur varie selon l'âge et la condition. Le mémoire du duc de Croÿ sur le bonheur du pauvre, sujet à la misère, et du riche, enclin à l'ennui, s'inspire du *Traité du vrai mérite de l'homme* de Lemaître de Claville (Paris, 1740) : l'équilibre des malheurs et des bonheurs propres à chaque état égalise les conditions. Cette recherche conformiste du bonheur, inspirée de lieux communs empruntés à l'épicurisme, au stoïcisme et à la morale chrétienne, témoigne de l'optimisme d'un aristocrate pour qui la Raison suffit à définir un équilibre entre le bonheur individuel et le bonheur social.

Si Emmanuel de Croÿ répète souvent que seule la religion fait le bonheur de l'homme, lieu commun de ses livres de piété, il s'est interrogé sur la légitimité historique du Christianisme. L'histoire des hérésies et des controverses représente un quart de la section d'histoire ecclésiastique mais la suite des œuvres de Maimbourg complétée à la fin de l'Ancien Régime est absente des notes de lecture : les subtilités dogmatiques semblent peu intéresser Croÿ qui, s'inspirant de Locke, imagine même un symbole simple pour rassembler toutes les églises chrétiennes³³. Par contre, Emmanuel de Croÿ étudie avec intérêt l'écriture des peuples égyptien et chinois pour remonter jusqu'à la Révélation primitive de Dieu aux hommes. La présence de livres sur les fables et les progrès des connaissances humaines indique une vision rénovée de la religion liée à l'histoire de l'humanité. Croÿ situe la civilisation biblique dans le devenir du monde en lisant plus volontiers des histoires universelles que des histoires du monde chrétien. Il apprécie Berruyer, Guyon, Guérin du Rocher et conseille de lire l'histoire « mieux écrite qu'elle n'est juste » de leur ennemi Voltaire. Il connaît les livres de D'Avrigny, auteur estimé de Voltaire, et ceux de Fréret qu'il juge faits « pour le savant » et dont les recherches sur la chronologie font, en effet, autorité³⁴.

En se penchant sur les origines de l'Eglise et même sur l'art paléo-chrétien de la *Roma subterranea* de Bosius, Croÿ a sans doute abouti à une conception mesurée du rôle politique et social de celle-ci³⁵. Les vieux débats gallicans tournent dans la bibliothèque à l'avantage du roi et ne passionnent plus. *Le népotisme de Rome* (Leyde, 1667, 1669) et *L'évêque de cour opposé à l'évêque apostolique* (1682) sont anciens et le problème du jour est celui du vingtième demandé au clergé (*Lettres Ne Repugnat Vestro Bono*, de l'abbé Bargeton, Londres, 1750). Les mesures prises par le gouvernement autrichien, avant et sous Joseph II, furent étudiées avec attention : Croÿ, hostile à l'oisiveté monastique, n'oublie pas que les superbes mausolées des Croÿ sont abrités dans des couvents (*Histoire de l'émigration des religieuses supprimées*, Verdun, 1764)³⁶.

La suppression de l'ordre des Jésuites a évidemment attiré l'attention. Ce sont les attaques contre ces derniers qui envahissent la polémique anti-religieuse de la bibliothèque, par ailleurs réduite. La « Moralité des jésuites » — on a gommé l'adjectif « relâchée » — est attaquée dans *Les Provinciales*

de Pascal (éd. de 1669), *La morale pratique des jésuites* d'Antoine Arnauld (éd. de 1679) et à travers la querelle des rites (9 titres): c'est-à-dire de manière moins virulente que dans la bibliothèque de Sébastien-Charles de la Barre, encore que l'on trouve une *Dénonciation des crimes et attentats des soi disant jésuites* (1762) et le *Recueil de toutes les pièces et nouvelles qui ont paru sur les affaires des jésuites dans l'Amérique méridionale et le Portugal*, publié à l'initiative du marquis de Pombal, en quatre volumes. L'analyse de l'arrêt du Parlement supprimant la Compagnie de Jésus, que Croÿ donne dans son journal, se veut prudente et impartiale, à l'image de la bibliothèque: il regrette tous les torts ou excès et la désorganisation d'un système éducatif³⁷.

Tous ces livres ne sont pas lus de manière négative: «les abus ne sont pas la chose». C'est là la bibliothèque d'un homme qui se veut sage et qui déchiffre sans plaisir les pages sombres de l'histoire de l'Eglise, essayant d'appréhender les problèmes religieux dans toute leur profondeur. Dans ses recherches graves, Emmanuel de Croÿ ne se distingue pas par son animosité à l'égard de la religion ou de l'Eglise, ni d'aucun ordre établi.

Si un prétendu philosophe c'est bien creusé la teste pour nous mener au neant c'est que son imagination dereglee et autres n'etoit que neant.

Ils sont au moin mauvais politiques car il otent les seuls moyens d'etre heureux dans des sociétés, d'y etre en sureté et ils nous otent meme les seuls moyens d'etre humainement hereux³⁸.

L'idéal catholique et absolutiste de *La politique tirée de l'Ecriture sainte* par Bossuet (Paris, 1714) ne donne plus, cependant, de réponses suffisantes. Présente dans les bibliothèques de Paris et de Condé, elle fait, dans les deux cas, pâle figure au milieu des livres consacrés à la «*republica*».

On ne peut sans fremir reflechir sur l'inegalité des conditions. D'ou vient-elle? quelle est son droit? On dira l'utilité, la necessité de la société, mais qu'on reflechisse sur la proportion, pour l'avantage de la société, il faut donc qu'il y ait un aisé contre cent miserable, un faineant contre cent toujours couverts de sueur?³⁹.

Méditant sur la société de son temps, Emmanuel de Croÿ s'est muni d'instruments de réflexion et de livres, mais en nombre volontairement limité: «On écrit presque trop aujourd'hui, mais il s'agit ici d'aller au fait et d'être pratique»⁴⁰. 160 imprimés, dont une vingtaine postérieurs à 1784, sont rangés sous les titres de «Politique générale», «De la République et état de son administration», «Intérêts des Princes et Etats», «Négociations», «Finances», «Impôts», «Education du Prince», «Education des Grands». Cela représente 13 % des Sciences et arts, 4 % de la bibliothèque mais la pensée s'enrichit grâce aux périodiques et libelles, collectionnés à l'occasion d'un événement et disparus⁴¹, grâce aussi aux conversations et rencontres avec Quesnay chez la marquise de Pompadour, ou avec les invités des dîners du jeudi chez Trudaine⁴². Aussi l'acquisition des livres relève-t-elle ici moins des possibilités d'information que des convictions personnelles. Croÿ n'a pas

acheté tous les ouvrages des physiocrates qu'il connaît mais dont il rejette l'outrance.

La politique est étroitement liée à la morale: Croÿ a médité sur les *Considérations sur les causes de la grandeur des Romains et de leur décadence* de Montesquieu (Amsterdam, 1735), sur celles des anciennes Républiques de Turpin (Paris, 1769) et il admira, dans les *Entretiens de Phocion sur le rapport de la morale avec la politique (...)* de Mably (Paris, 1763), la subordination de tous à l'intérêt général et l'éducation militaire des Spartiates.

L'éducation du Prince et des Grands revêt, de ce fait, une importance particulière. Elle s'inspire du *Portrait de la condition des Roys* de Xénophon (Amsterdam, 1745) et autres miroirs et horloges de princes, de Machiavel (Amsterdam, 1686) à Frédéric II (La Haye, 1741), jusqu'au *Testament politique* de Richelieu (Amsterdam, 1688, 1709; Paris, 1764), et aux discours de Moreau et Dubuat-Nançay. Autour du prince, «père du peuple», la noblesse vue par Brécourt et le chevalier d'Arcq, doit apprendre le sens du devoir, l'art du courtisan et le métier militaire. A partir de 1770, apparaissent des traités d'éducation nationale «patriotique» aux côtés des *Plans et statuts des établissemens de Catherine II pour l'éducation de la jeunesse et l'utilité générale de son empire* (Amsterdam, 1775).

Plus qu'aux spéculations, Croÿ s'attache aux observations concrètes et il apprécie la forme des ouvrages de Boisguillebert, Vauban, Boulainvilliers. Ses convictions apparaissent éclectiques et humanitaires, la rubrique étant dominée par les libéraux⁴³ malgré la présence des physiocrates (la *Philosophie rurale* de Quesnay et Mirabeau, Amsterdam, 1763). Croÿ réfléchit sur la libéralisation du commerce des grains en lisant les essais d'Herbert, Le Trosne, Galiani, Mirabeau, Dupont. Il a retenu de la doctrine du droit naturel que «l'homme a droit naturellement aux choses propres à sa jouissance», mais il pense que l'Etat doit veiller: «Il faut une liberté intérieure, apparente et rassurante mais toujours veillée pour l'avantage de la partie la plus necessitante de la nation». Le souci égalitaire n'apparaît que dans la lecture des *Doutes proposés aux philosophes œconomistes (...)* (1767) de Mably auquel répond Vauvilliers dans son *Examen historique et politique du gouvernement de Sparte*. Croÿ philanthrope a lu l'*Idée d'un citoyen sur les besoins, les droits et les devoirs des vrais pauvres* (Paris, 1765) et les *Œuvres complètes contenant des projets d'humanité, de bienfaisance et de patriotisme* de Chamousset (Paris, 1783). Il n'est pas sans rappeler un autre aristocrate, le marquis d'Argenson, auteur de *Considérations sur le gouvernement de la France*, ouvrage acquis par Croÿ, dès parution en 1765. Leurs idées de réforme «hardies» sont bien timorées: Croÿ préconise, pour sa part «qu'on remette la religion, l'éducation, qu'on ôte la mendicité, les enfans ne seront plus faineants, le propriétaire ne sera plus dur, qu'on donne

de l'aisance et du mouvement chacun sentira qu'il est obligé de remplir sa tâche dans chaque Etat»⁴⁶.

Comme d'Argenson, Emmanuel de Croÿ se distingue par son sens de l'Etat et sa clairvoyance politique. L'anarchie financière, considérée par Croÿ comme le premier mal de la monarchie, a donné lieu à des réflexions approfondies dès 1760⁴⁵: 25 livres sont consacrés à l'impôt, de la *Dîme royale* de Vauban au *Compte rendu* de Necker dont le succès a étonné: Necker est jugé «adroit».

Après sa propre gloire, son grand objet est le bonheur des peuples en mettant des bornes à la grandeur arbitraire des monarques despotes. Le tout se sent un peu du système philosophique actuel d'égalité. Cela a son bon⁴⁶.

En temps de paix il serait «admirable». Mais il y manque «un peu de grandeur monarchique (...) une touche de grands moyens» et, en 1781, Croÿ regrette Terray pour pouvoir terminer avantageusement la guerre: «ce n'est pas quand le feu est à la maison qu'il faut la réparer».

Croÿ se demande souvent: «N'est-il pas dangereux de tant raisonner dans une monarchie?». Son idéal n'est pas un gouvernement «petodière» mais un «despotisme bien réglé»⁴⁷ où il rêve d'être un «citoyen premier ministre» écouté et efficace sans aucune intention de bouleverser l'ordre établi⁴⁸. S'il étudie avec sérieux et chagrin le gaspillage et la mauvaise gestion de l'Etat, Croÿ sait apprécier l'ironie. Il s'«amuse» à lire les ouvrages «charmant et lisencieux» de Voltaire:

c'est dommage que cet imagination ne soit pas réglé car c'est un des génies des plus rares et étendu que la France ait fourni.

Il recommande de lire, contre Necker

les *Comments*, la brochure verte de calcul et enfin la piquante lettre sans nom de Caraccioli qui est écrite au mieux et de plus pleine d'excellentes vues et jugement (...) sous le masque de l'ironie⁴⁹.

B. Le droit et l'histoire

La bibliothèque des Croÿ, on l'a vu, relève, pour une part, de l'héritage et, d'autre part, de la volonté délibérée de rassembler une mémoire familiale. Sa réorganisation est parallèle à celle des archives⁵⁰. Livres d'histoire et de droit sont nécessaires à un homme qui doit défendre des titres et vise à de hauts emplois au sein de l'Etat. Le caractère traditionnel qui s'en dégage repose sur une réflexion critique et moderne approfondie et n'empêche pas la curiosité de se donner libre cours.

1. Les livres juridiques

La part des livres de droit s'accroît légèrement de 1723 à 1788, passant de 2,44 % (2,86 % avec les mss) à 3,09 % (3,39 %) : le nombre de titres s'élève de 35 à 121. Le nombre d'ouvrages consacrés au droit canonique quadruple, passant de 6 à 25 titres⁵¹. Le droit civil fait plus que doubler, passant de manière régulière tout au long de la période de 23 à 56 titres. La jurisprudence est multipliée par près de 7, passant, surtout après 1750, de 6 à 40 titres (soit de 6 à 64 volumes), dont la série des « Causes célèbres et procès intéressants ». L'intérêt pour le droit s'élargit peu à peu et l'acquisition de livres s'accélère dans la seconde moitié du siècle, sans perdre de vitalité dans les dernières années de l'Ancien Régime comme c'est le cas pour les autres rubriques. Ouvrages de réflexion, grands textes, recueils de coutumes, codes, manuels pratiques et traités de jurisprudence : tel est le contenu de cette catégorie discrète mais qui accapare l'attention à la fin de l'Ancien Régime avec 18 % des achats à faire.

Le droit romain est quasi inexistant parmi les livres imprimés mais les grands ouvrages de réflexion contemporaine sont présents : de Groot, Pufendorf, Dumont, Beccaria, Montesquieu et le baron de Creutz figurent en bonne place ; Burlamaqui et Mably attendent sur une liste des compléments prévus. Le droit fait partie de l'éducation de l'honnête homme et peut s'étudier dans le *Droit public de France* de l'abbé Fleury, ouvrage posthume composé pour l'éducation des princes (Paris, 1769), et le *Catéchisme du citoyen* (Paris, 1785). L'intérêt pour le droit français se manifeste par l'acquisition des *Capitularia Regum Francorum et Marculfi formulae veteres edente S. Baluzio* et par d'innombrables recueils d'ordonnances. L'intérêt porté aux coutumes provinciales est étroitement limité à la coutume de Paris, à celles de la châtellenie de Lille, des provinces d'Artois et de Hainaut, selon des vues pratiques.

Le droit étranger représente 14 % de l'ensemble. Les *Edits de la République* de Genève (Genève, 1735), la *Bibliotheca legum* anglaise (Londres, 1768), le nouveau code de lois russe (Petersbourg, 1769), les trois volumes du *Code Frédéric* (1751) reflètent une certaine ouverture d'esprit qui se confirme avec l'acquisition, en 1787, du *Nouveau code criminel* de Joseph II. Mais *Le Droit germanique* de Mauvillon (Amsterdam, 1749), le *Corpus Juris publici Romani Imperii* (Leipzig, 1759), huit autres titres, certains anciens, touchant le droit et la procédure en Espagne et aux Pays-Bas sont liés au souci d'efficacité pratique d'un grand seigneur moins cosmopolite par son esprit que par ses titres et ses terres.

L'importance croissante du droit est liée à deux groupes de publications. Les Croy sont friands de collections de procès (du *Procès de Fouquet*, en

<p style="text-align: center;">REPETITIO DE REI VINDICATIONE E T PUBLICIANA IN REM ACTIONE, QUAM SUB AUSPICIIS SUÆ CELSITUDINIS EMMANUELIS DUCIS CROYI, S. R. I. PRINCIPIS, &c. &c. PRO ADIPISCENDO JURIS UTRIUQUE LICENTIE GRADU IN CELEBERRIME LOVANIENSIS ACADEMIE PUBLICO JURUM AUDITORIO, <i>Præfata Anst. Jmo Carissimo Fero Domino,</i> D. PHILIPPO VAN BILLOEN J. U. Doctore & Legum Antecessore Primario, Discutiendam proponit die 21. Augusti 1772. ANTONIUS BERNARD. JOS. FLAMENT P E R W A N U S</p> <div style="text-align: center;">  </div> <p style="text-align: center;">LOVANIÆ, TYPIS ACADEMICIS.</p>	<p style="text-align: center;">ILLUSTRISSIMO CELSISSIMOQUE DOMINO, D O M I N O EMMANUELI DUCI CROYO. S. R. I. SOLRE-LE-CHATEAU, ET MŒURS PRINCIPIS, COMITI DE BUREN, &c. BARONI DE MALDEGHEM, BEAUFORT, &c. INTER HISPANOS PRIMÆ CLASSIS MAGNATI; APUD GALLOS EXERCITUUM DUCTORI, REGIORUM ORDINUM EQUITI, CONDATIS HAGINENSIS GUBERNATORI, REGISQUE CHRISTIANISSIMI IN AMBIANA, CALESIANA, ET BONONIENSI PROVINCIA VICARIO, &c. &c.</p>
--	---

Fig. 11. Pages de titre et de dédicace de la thèse de droit soutenue à Louvain en 1772 par A.B.J. Flament, dont la famille compte plusieurs hommes d'affaires et intendants des Croÿ. Archives du duc de Croÿ, Dülmen, Hs. 36.

12 volumes, de Gayot de Pitaval aux *Causes célèbres et intéressantes* (...) de J.-C. de La Ville, en 23 volumes), de collections de pièces (touchant le «Parlement Maupeau» ou le procès du duc d'Aiguillon), de factums, de «mémoires pour» et de «plaintes contre» (6 gros volumes). Par ailleurs, 15 % des livres de droit sont liés aux fonctions du seigneur et du propriétaire qui possède tous les traités d'Edme de Fréminville dont *La pratique universelle pour la rénovation des terriers et des droits seigneuriaux* (Paris, 1746-1757). Il serait intéressant de pouvoir comparer cette bibliothèque seigneuriale à celle des hommes d'affaires et intendants du duc; les charges se transmettent de père en fils et les thèses de droit sont dédiées au maître dont est connue la ténacité à réclamer son dû. Parmi les livres de droit canon dans l'ensemble démodés, surgit en 1772 un *Traité des droits honorifiques des Patrons et des Seigneurs dans les églises* par Maréchal (nouv. éd. augm., Paris, 1772).

La vigueur de la rubrique du droit, après 1784, tient à la continuité de l'activité des institutions juridiques (*Recueil des Edits et déclarations* depuis 1780 jusqu'en 1788, en 8 volumes; *Etat de la Magistrature en France*, 1788) et aux aléas des carrières individuelles (le *Tribunal des Maréchaux de France* par M. de Beaufort, Paris, 1784). Davantage que les livres acquis, les achats prévus (le *Dictionnaire de jurisprudence canonique* par Durand de Maillane, 2^e éd., 1770; les œuvres de Pothier en 8 volumes, Orléans, 1776-1778; les recueils de Jousse; les œuvres complètes de Montesquieu; le *Droit public de l'Europe fondé sur les traités* de Mably; le *Droit naturel (...)* de Burlamaqui) «indiqu[ent] à la fois l'effervescence des intérêts individuels et l'aspiration à l'arbitrage abstrait et unique des codes»⁵².

2. Les livres d'histoire

L'histoire, avec 33,61 % des livres, représente le pôle majeur de la bibliothèque, mais au cours du siècle sa part décline de 6 points et ne se maintient que grâce aux livres de géographie, tandis que s'étiole la part de l'histoire ecclésiastique. C'est d'abord une histoire profane et moderne, fidèle aux tendances générales du siècle, au cours duquel apparaît une conscience nationale et s'ouvre, grâce aux grands voyages, un nouveau domaine de curiosité.

En introduction, deux éditions successives de Mably, *De la manière d'écrire l'histoire*, défendent, contre Voltaire, la conception d'une histoire utilitaire et moralisante que l'on retrouve aussi dans les *Leçons de morale, de politique et droit public* de Moreau (Paris-Versailles, 1773) et les *Principes de morale (...)* du même auteur (Paris, 1777).

La rubrique «Histoire de l'Antiquité» contient 6,5 % des titres d'histoire⁵³. L'Antiquité apparaît aussi parmi les histoires universelles, les vies des hommes illustres: le *Plutarque* d'Amyot (1572) qui faisait pleurer Vauvenargues est présent avec d'autres éditions (1607, 1612, 1646), la traduction critique de Dacier en 12 volumes (Paris, 1778), la suite de l'abbé Serran de la Tour (Paris, 1728) et les imitations de Turpin (Paris, 1777). *L'Histoire des Empires et des Républiques* de Guyon (Paris, 1733), *l'Histoire ancienne* et *l'Histoire romaine* (Paris, 1740-1769) de Rollin au ton jugé «trop rhéteur», *l'Histoire des révolutions arrivées dans la République romaine* de Vertot (Amsterdam, 1735), *l'Histoire des empereurs romains* de Crevier (Paris, 1749-1755) sont des ouvrages courants dans les bibliothèques de l'époque et Croÿ les apprécie pour les cartes de d'Anville; l'on rencontre aussi *l'Histoire romaine* de L. Echard, *l'Histoire véritable des temps fabuleux* de Guerin du

Rocher, les premiers volumes de l'*Histoire du Bas-Empire* de Lebeau et le « best-seller du mouvement antiquisant du siècle des Lumières »⁵⁴, le *Voyage du jeune Anacharsis en Grèce* de l'abbé Barthélémy. Les livres anciens côtoient des éditions de textes plus modernes de manière à donner le panorama le plus vaste de la littérature historique et militaire de l'Antiquité : on trouve Thucydide, Xenophon, Quinte-Curce, Polybe, Tacite édité par Juste Lipse (Leyde, 1621), par Perrot d'Ablancourt (Paris, 1665), par Amelot de la Houssaye (Amsterdam, 1683 et 1690-1735) par Guérin (Paris, 1742), par La Bletterie (Paris, 1768), et autant d'éditions de Tite-Live et César. Croÿ apprécie particulièrement Hérodien, historien des « faits mémorables » de Marc-Aurèle. L'orientation didactique, à la fois morale, militaire et géographique, persiste jusqu'en 1786 avec l'achat de l'*Histoire d'Hérodote* de Larcher en 7 volumes dont un dictionnaire géographique. Le goût pour l'Antiquité trouve un prolongement naturel dans le grand nombre de livres d'art et de livres d'histoire et de géographie consacrés à l'Italie qui invitent au voyage et se renouvellent après 1770 (*Voyage d'Italie* de Lalande, Paris, 1769). L'Antiquité propose des canons esthétiques dans les beaux livres de Cartari (Venise, 1571, 1580) et Montfaucon (Paris, 1719). Le *Recueil d'Antiquités* de Caylus (1752), la *Description des pierres gravées du cabinet de Mgr le duc d'Orléans* témoignent des goûts d'un collectionneur d'antiques plus que de médailles⁵⁵. A l'aspiration au voyage se mêle aussi la sentimentalité liée aux ruines dans le *Voyage pittoresque de la Grèce* (Paris, 1782) du comte de Choiseul-Gouffier.

La bibliothèque historique consacre plus d'un quart de ses livres à l'histoire de France, de ses rois, de ses guerres, de ses grands capitaines, de sa noblesse et de ses provinces tandis que les livres consacrés aux Pays-Bas n'en constituent qu'un dixième. C'est l'un des signes, apparent dès le XVI^e siècle, du prestige et de l'attraction qu'exerce la monarchie française sur des nobles hennuyers.

Le penchant à collectionner oriente vers l'érudition. Anne-Emmanuel de Croÿ acquiert la *Collection universelle des mémoires particuliers relatifs à l'histoire de France* en 60 volumes (Paris, 1785 et suiv.) alors que la bibliothèque en contenait déjà 200. Le mémorialiste Emmanuel de Croÿ possède cinq éditions des *Mémoires* de Commines (1524, 1615, 1643, 1661, 1706-1713). Croÿ se procura *La fatalité de Saint-Cloud*, la *Satyre Menippée* (1593, 1699, 1709), la *Plainte humaine sur le Trépas du Roy Henri IV* (Paris, 1612) et une liste complète de journaux et mémoires de toute espèce dont les trois quarts ont trait aux règnes de Louis XIII et de ses successeurs. Les éditions sont visiblement choisies avec soin et renouvelées. La critique est largement représentée et n'épargne pas Louis XV (*Mémoires secrets pour servir à l'histoire de Perse*, 1746; *La vie privée de Louis XV*, 1781). Croÿ a lu et médité l'*Histoire critique de l'établissement de la monarchie française* de

Dubos (Paris, 1742) et son fils a acquis les *Observations sur l'histoire de France* de Mably parues en 1788. L'histoire est, dans une telle perspective, le support d'une réflexion politique. Les discours historiques sur les régences, sur les troubles de la Ligue et de la Fronde, sur les attaques des parlements, les exigences des pairs, les critiques contre la monarchie « universelle » de Louis XIV abondent⁵⁶ mais n'ont pas ébranlé la loyauté qui peut se mesurer dans le choix de livres consacrés à saint Louis ou au sacre de Louis XVI. Les grands hommes les plus souvent évoqués sont Sully, Richelieu et Turenne, ce qui traduit l'idéal d'une noblesse militaire et conseillère au service du Roi et de l'Etat.

Monarchiste déclaré, Croÿ s'intéresse à l'histoire de la noblesse dont il étudie non seulement les tentatives désordonnées mais aussi les origines. A en juger par le nombre des ouvrages, le blason et la généalogie, les rangs et les honneurs de la Cour ne doivent pas avoir de secrets pour lui, non plus que les vertus nobiliaires décrites dans les vieux traités de Lalouette, de La Roque, dans l'*Essai sur la noblesse* de Boulainvilliers (Amsterdam, 1732), dans l'*Origine de la noblesse française* de Alès de Corbet (Paris, 1766). Le Moyen Age n'est guère mis en évidence dans la bibliothèque, hormis par l'histoire de l'Ordre de la Toison d'Or. A la fin de l'Ancien Régime, l'*Histoire de la chevalerie* de Lacurne de Sainte-Palaye permet d'appréhender de nouveaux aspects du passé nobiliaire tandis que les livres consacrés aux ordres militaires se renouvellent : l'*Histoire des chevaliers de Malte* oriente encore le choix des vocations des petits-enfants.

Le Moyen Age est aussi présent à travers l'histoire des provinces françaises. L'*Histoire générale du Haynaut* en cinq volumes (Mons, 1719) vient en tête. Croÿ possède les célèbres *Annales* de J. de Guise (Paris, 1532) et il a acquis une traduction de l'*Histoire des guerres de Flandre* du cardinal Bentivoglio (Bruxelles, 1770). Depuis le déplacement des recherches généalogiques vers la Picardie, les histoires de l'Artois et de l'Amiénois sont lues avec plus d'« avidité ». L'attachement au passé régional est exigeant et les particularismes excessifs sont dénoncés : l'*Histoire de Calais (...)* de Lefevre (Paris, 1766) « ouvrage très curieux et plein de recherches » est jugée « deffectueuse par l'esprit d'un partisan qui s'i montre trop et par les fautes grossieres surtout sur le local qu'il n'a pas assés connu »⁵⁷.

Pour ces hommes qui restent attachés au Nord, le Sud de la France n'est appréhendé que par le piquant *Voyage en Languedoc* de Chapelle et Bachaumont (1656), l'*Histoire de la ville de Nismes* (Paris, 1724) et les *Mémoires* de Lamoignon de Basville (Amsterdam, 1734). Seule l'histoire de la Bourgogne, liée à celle de la Flandre, attire davantage⁵⁸, mais sans éclipser Paris et ses environs, représentés par les *Essais historiques* de M. de Saint-Foix (Paris, 1765) et le *Dictionnaire historique (...)* en 4 volumes de Hurtaut et Magny (Paris, 1779).

Des Pays-Bas, le regard se porte naturellement vers les Provinces-Unies qui invitent le voyageur (4 « Délices » et Guides) et interrogent l'homme « a tête politique » : l'*Histoire du Stadthoudérat (...)* de Raynal (La Haye, 1747) est reliée avec l'*Histoire du Parlement d'Angleterre*.

L'évolution de la curiosité nobiliaire pour l'Europe a été mise en lumière par M. Quéniart étudiant les bibliothèques urbaines des nobles de l'Ouest⁵⁹ et elle correspond à celle des Croÿ, avec quelques variations de détail. La vision d'Alexandre-Emmanuel de Croÿ, mort en 1723, était encore dirigée vers la Méditerranée avec comme pôles essentiels, l'Italie (de 1670 à 1710 surtout), l'Empire ottoman, la Perse mais aussi l'Espagne qui apparaît moins chez les nobles bretons. Les livres de voyage, comme celui de Tavernier et celui de Chardin « modernisent l'ancienne attirance pour les limites de la Chrétienté et de l'Europe qui restent en quelque sorte un des exotismes les plus proches ».

Les bibliothèques parisiennes d'Emmanuel de Croÿ, en 1745 et en 1765, contenaient peu de livres de voyages. Mais Croÿ a acheté *L'état militaire de l'empire ottoman* par Marsigli (La Haye, 1732), *l'Histoire des Arabes* de Boulainvilliers (Amsterdam, 1731); il est attiré par le Japon (*Ambassades de la Cie des Indes (...)*, Amsterdam, 1722; *Histoire (...)* de Koempfer, La Haye, 1732). Les nécessités liées au métier et à son état font qu'il s'intéresse alors plus à l'Empire et à l'Espagne et au faste de leurs souverains (*Vie de Philippe II*, Amsterdam, 1734) qu'à l'Italie. Après le milieu du siècle, le monde méditerranéen n'attire plus l'attention que de manière exceptionnelle au travers du tremblement de terre de Lisbonne et de la controverse sur l'article « Espagne » de l'Encyclopédie. Les conversations avec les membres de la famille de Croÿ-Havré, avec les ambassadeurs et les voyageurs, tiennent lieu d'information replacée dans le cadre de *l'Abrégé chronologique de l'histoire d'Espagne et de Portugal* du président Hénault (Paris, 1767). L'intérêt se dirige alors davantage sur les pays plus septentrionaux, dont l'Angleterre à laquelle sont consacrés 6 % des livres d'histoire profane en 1788. Croÿ acquiert deux *Histoire d'Angleterre (...)* de Hume (Londres, 1763-66), mais ce sont surtout le commerce et les guerres coloniales qui le passionnent⁶⁰. L'attention portée à la Suisse, à la Prusse, à la Suède est nouvelle. Croÿ qui est en relations avec les princes de Suède lit *l'Histoire de Gustave-Adolphe* (Paris, 1686) et acquiert trois ouvrages sur l'histoire de Charles XII, dont celui de Voltaire en double exemplaire, et *l'Histoire de la dernière révolution de Suède* (Paris, 1781) en double également. L'intérêt pour l'histoire de l'Europe est en effet lié étroitement à l'actualité politique et militaire, comme le montre encore la section Pologne⁶¹, ou à l'actualité scientifique en ce qui concerne la Russie⁶².

Comme l'actualité s'élargit aux dimensions du monde, l'eurocentrisme de la bibliothèque se dissout peu à peu tout au long du siècle. Les livres

d'histoire délaissent peu à peu les guerres des Turcs pour embrasser les cinq continents. Cela ne va pas sans susciter beaucoup d'interrogations ainsi que le prouvent le nombre des études, souvent polémiques, consacrées aux chronologies des civilisations et les livres relatifs aux origines des premières sociétés, des sciences, des arts et des langues. Notons qu'ici, contrairement à ce qu'on peut observer dans la bibliothèque du noble hennuyer S.-C. de la Barre, l'esprit de l'*Histoire universelle* de Bossuet résiste aux assauts successifs des philosophes : cet ouvrage est racheté en 1784.

C'est à partir des années 1765-1770 qu'Emmanuel de Croÿ qui s'illustra dans la géographie se mit à collectionner les livres de voyage⁶³. Il achète les derniers grands livres relatifs aux découvertes de son siècle, des classiques du genre comme le *Voyage autour du monde* de G. Carreri (Paris, 1727), ainsi que des livres rares anciens comme *Les navigations, pérégrinations et voyages en la Turquie* de Nicolas de Nicolay (Anvers, 1576), de manière à former un ensemble chronologiquement et géographiquement équilibré. Emmanuel de Croÿ lisait *Le Pour et le Contre* (1733-1740) où figuraient des comptes rendus de voyages, mais il n'a pas acquis le recueil de Prévost, peut-être parce que les premiers volumes se présentaient sous une forme critiquable⁶⁴; toutefois, à la fin de l'Ancien Régime, ce dernier ouvrage figure parmi les livres à acheter, de manière à parfaire la collection. Croÿ possédait d'autres recueils, comme la traduction de la collection de John Barrow par Targe (1766) et celle de Dalrymple par de Fréville (1774).

Le rôle des livres de voyages est traditionnellement attaché à la formation de l'esprit philosophique. En tête de la série figure ici le *Voyage d'un philosophe* (Lyon, 1769) de l'administrateur Poivre « amateur éclairé, curieux de tout ». L'on reconnaît en Croÿ un lecteur inquiet devant la puissance maritime et coloniale de l'Espagne ou de l'Angleterre face à la France : l'attention portée à l'Amérique et aux Iles transparaît dans le nombre de relations de voyage (Hennepin, Charlevoix, l'audacieux La Hontan, Lebeau, Bossu), de livres d'histoire (Dutertre, Robertson, Roubaud), d'histoire coloniale (Garcilaso, Solis, Zarate, Fermin, Venegas, Raynal, Buttel-Dumont), de philosophie (Lafitau, de Pauw). L'intérêt pour l'actualité scientifique est aussi évident : Cook accapare l'attention après 1770, comme l'avaient fait les vérifications et mesures astronomiques vers 1750. La particularité de la collection est le nombre de livres consacrés aux voyages autour du monde de Dampier, Anson, Bougainville, Banks et Cook dont sept éditions successives sont acquises de 1770 à 1778, trois en langue anglaise. Le recueil de de Brosses sert de base à l'étude des Terres australes, celui de Bernard à celle des voyages du Nord. Les relations de voyages anglais figurent toutes ici en langue originale et ont été rapidement connues même si le *Journal* de Sydney Parkinson, premier récit du voyage de Cook, est

absent. Croÿ accorde le plus de crédit aux géographes comme Dalrymple, aux astronomes et aux marins avertis comme La Condamine et Cook et il attend les éditions définitives pour fonder ses travaux; cela n'implique pas toujours un grand décalage pour l'information puisque Croÿ côtoie à la Cour et dans les bureaux de Versailles, à l'armée ou à Calais, des hommes au courant des événements et qu'il lit des périodiques français et anglais.

Les instructions pour le voyage de Kerguelen qu'il rédige «avec un projet d'avance pour le livre à faire au retour» privilégient astronomie, géographie et cartographie. Emmanuel de Croÿ ne croit ni aux patagons ni aux bons sauvages: il est capable de réfuter l'extravagante compilation de C. de Pauw et la réponse de son adversaire Pernety, faisant ainsi preuve de sa capacité de jugement et de sa réceptivité aux apports multiples de la littérature de voyage du temps⁶⁵.

Le désir de connaître et affirmer une lointaine histoire ancestrale se dissout ainsi dans l'attachement à une province, à un pays, à une civilisation et s'oriente vers des considérations politiques et philosophiques.

C. Les «Sciences et arts»

En tête des «Sciences et arts», comme pour ordonner l'ensemble du savoir, figurent les *Entretiens sur les sciences* du P. Lami (1683) où Rousseau apprend aux Charmettes «à regarder Dieu dans ses œuvres» et l'*Encyclopédie méthodique* «par matière divisé en dictionnaires particulier sur chaque science faisant des traités-dictionnaires complets fort augmenté et corrigé et rendu moins dangereux»⁶⁶. Dans cette aspiration à l'organisation des connaissances se manifeste un optimisme modéré des Lumières. Les livres de «Sciences et arts» qui comprennent ceux liés au métier, répondent à la double exigence de fournir un savoir moderne éventuellement approfondi dans le passé et d'apporter une somme de moyens pratiques. Ils mettent en évidence la modernité d'une bibliothèque nobiliaire malgré ses fidélités et ses zones d'ombre.

1. La culture militaire

En 1788, l'art militaire de la bibliothèque de Condé, avec 170 ouvrages et états militaires, ne représente que 4 % de l'ensemble de la bibliothèque, soit 13,8 % de la catégorie «Sciences et arts». L'arrangement de «l'armoire

de guerre» du cabinet de Condé, qui regroupe en 1765, 17,9 % du total des livres, permet de cerner un ensemble «militaire» beaucoup plus vaste : là, des classiques latins, des livres d'histoire, des mémoires et vies de capitaines illustres, des livres de politique ou liés à la conjoncture internationale et des livres de mathématiques et de géométrie constituent la bibliothèque de l'homme de guerre. Ainsi se dessine le profil d'une culture militaire très étendue qui, peu à peu, se spécialise.

Les 114 livres d'arithmétique, mathématiques et géométrie, en 1788, attestent le poids de la rationalité dans la culture militaire. La facilité liée aux nécessités de la pratique ne l'emporte pas toujours : les tables de sinus, logarithmes, les traités courts à l'usage des soldats se mêlent aux œuvres anciennes de Viète, Pelletier, Stevin et aux livres novateurs, comme l'*Expression des nivelemens* (...) de du Carla (Paris, 1783).

Élevé par un soldat réformateur du début du règne de Louis XV, Emmanuel de Croÿ possède les ouvrages célèbres de son maître Bottée sur l'exercice de l'infanterie, de Folard, Guignard, Quincy et *La science des ingénieurs dans la conduite des travaux de fortification* de Béliador «car quoy que l'on en disse rien ne sert tant que l'esprit geomettre a la guerre»⁶⁷. Ces livres reflètent le sérieux du travail du duc de Croÿ employé sur les côtes de Picardie abonné aux revues l'*Encyclopédie militaire* parue de 1770 à 1772 et *Le Journal militaire* dédié à Monsieur, lancé en 1778.

L'art de la guerre par principes et par regles du maréchal de Puysegur (Paris, 1748) perpétue toutefois la tradition d'un «art libéral» associant étude des anciens et étude sur la carte⁶⁸. Les livres de chevet restent Végèce, l'un des «plus grand maître» et Blaise de Montluc dont l'influence se fait sentir dans les *Mémoires de ma Vie* : «Que son style gaulois ne vous rebute point. Vous y verrez de belles réflexions (...) une fidelité inviolable au service du prince», avait dit Bottée⁶⁹.

L'officier consciencieux, épris de perfection pour le métier des armes et avide de gloire militaire, trouve aussi des modèles de conduite parmi les héros de Cornelius Nepos et de Brantôme et dans les vies de Turenne, Condé, Montecuculli, Maurice de Saxe et Frédéric II. L'idéal proposé est élevé : *Le Militaire en solitude ou le philosophe chrétien* (...) (Paris, 1735) offre celui de «citoyen du monde» et Croÿ s'en inspire en faisant de la grandeur d'âme la vertu guerrière par excellence, mêlant héroïsme et humanité pour racheter «le vilain metier de la guerre»⁷⁰.

La succession des réformes et des ministres de la guerre, vécue dans l'incertitude comme cela ressort des *Mémoires de ma Vie*, se traduit dans la bibliothèque par l'abondance des ordonnances et instructions. Les plans de manœuvres, les exercices et les règlements sont soulignés sans ménagement

de traits de plume rapides, de même que les états des grades, mais Croÿ a épargné de jolis petits manuscrits aquarellés, reliés en maroquin, qui sont les seuls à évoquer «le mythe de la guerre en dentelles»⁷¹.

Des livres ont été acquis avant ou après impression, en dépit de leur caractère «dangereux»: les *Mémoires* complet de Feuquières furent peut-être copiés par Bottée avant leur édition en 1735; les *Rêveries militaires* de Maurice de Saxe le furent en 1754 chez le comte de Frise⁷². Les *Mémoires* du comte de Saint-Germain «imprimés en Hollande et très défendu» furent, quant à eux, étudiés dès parution :

Il y a dans ce petit ouvrages les plus grandes vues et si elles ont mal tournés c'est qu'on les a fait manquer, mais cet ouvrage est digne d'être lu et étudié avec soin cependant je ne suis pas d'avis pour la France de son conseil de guerre, ce seroit bientôt une petodièrè⁷³.

Le souci de réforme transparait davantage dans l'attention portée à la condition du soldat, à travers le problème de la nourriture (*Traité général des subsistances militaires*, Paris, 1774) ou de ceux de la désertion et de la peine de mort (*Les loisirs d'un soldat des gardes françaises*, Paris, 1767)⁷⁴.

L'indépendance de Croÿ, acquise avec l'âge et l'expérience, se manifeste dans le nombre limité des traités et ouvrages polémiques qui ont jalonné l'évolution de la pensée militaire à la fin du XVIII^e siècle, mais les principaux sont présents aux côtés de l'*Essai de Tactique* de Guibert.

L'originalité des lectures militaires de Croÿ réside plutôt dans leur étroite liaison avec l'économie politique, comme le suggèrent les mémoires du duc pour ruiner l'Angleterre. Croÿ a retenu de Montesquieu les rapports qui existent entre une politique défensive et un système de gouvernement: il rêve d'une monarchie respectée, défendue par un système inspiré de Vauban, présent dans toutes les bibliothèques. La noblesse, employée utilement dans une armée occupée à des fins civiles en temps de paix, en sortirait régénérée. Se dévoile aussi, parmi les livres, le rêve d'un monde sans guerre inspiré du chevalier de Saint-Pierre et d'un passage extrait «des lettres de Madame de Maintenon sur la misère» (1712) que Croÿ emmène toujours avec lui⁷⁵.

Les livres gardent le souvenir des amitiés militaires, comme celle du prince et de l'ingénieur Franquet qui lui dédia son mémoire sur le Canada⁷⁶. Et il subsiste dans la bibliothèque le souvenir de la rencontre de deux officiers qui durent s'accorder à penser que «c'est aux grands seigneurs à exceller dans le métier des armes. Plus ils ont de titres et de richesses, plus ils doivent s'appliquer à la guerre»⁷⁷. Le prince de Croÿ «prechoit-il ces principes au jeune prince de Ligne en 1754?

J'estois celui pour qui il avoit le plus de confiance, il me donna de ces ouvrages à lire, surtout un parallèle de Turenne et Eugene. On ne peut pas se persuader la vivacité, le talent et l'etourderie qu'il y avoit la dedans et l'on ne pouvoit trop s'etonner qu'il eut si bien écrit, aussi à la legere™.

Croy lit aussi l'*Institution secrette derobée a sa Majesté le Roy de Prusse* (Belcœil, 1779) et apprécie les *Préjugés et fantaisies militaires* (Belcœil, 1780). En 1783, Ligne lui promet l'hommage de son catalogue raisonné de toute la littérature militaire existante™.

Militaire philosophe, Croy ne fut, pour sa part, ni un soldat littéraire ni un homme de guerre tenté par l'érudition bibliographique. Il réfléchit sur la guerre en géographe et en économiste, de manière souvent empirique, en y mêlant des réflexions réformatrices, et c'est ainsi qu'il apparaît comme un homme des Lumières. Quant au domaine purement militaire, sa bibliothèque témoigne davantage de son esprit de corps que des hardiesses d'un réformateur.

2. La culture scientifique

L'aptitude à approfondir un savoir scientifique, en suivant de près les découvertes et en ayant une large conscience des progrès réalisés par l'esprit humain, apparaît nettement dans la rubrique « Astronomie », loisir et passion des années 50. *Les Elémens d'astronomie (...) à la portée de tout le monde* de Panckoucke (Lille, 1739), les savantes *Institutions astronomiques* de Le Monnier (Paris, 1746), *L'Exposition du calcul astronomique* de Lalande (Paris, 1762) ont initié à la pratique — guidée par de multiples *Tables astronomiques*, *Etat du ciel* et *Connaissances des temps* — et ont permis d'apprécier l'intérêt des mesures de La Condamine, Maupertuis, Cassini. Le « bon livre » de Bailly sur l'astronomie ancienne (Paris, 1775) est venu couronner un héritage constitué par les œuvres d'O. Finé et G. Frisius, déjà complété par celles de Sacrabosco, A. Metius, Galilée, T. Brahé. Le souci de rationalité ou d'érudition n'interdit pas à l'« astronome chrétien » de manifester sa sensibilité à la lecture de la *Théologie astronomique (...)* (Paris, 1729) de Derham et des *Eclipses* (Paris, 1779), poème de Boscovich. Toutes les disciplines scientifiques ne sont pas cependant aussi modernes.

Certes dans la bibliothèque d'Emmanuel de Croy, hostile à la crédulité comme à l'incrédulité, le mystérieux voit son champ se réduire. Le merveilleux est relégué dans des rubriques restreintes bien délimitées : « Contes de fées » (7 titres), « Des esprits, des démons et des sorciers » (11 titres), « Magie, cabale et science occulte » (19 imprimés et 3 mss), « Alchimie » (3 titres), étiquettes qui suggèrent au lecteur de n'être pas dupe. Tous les livres des trois dernières rubriques datent, à cinq exceptions près, des siècles passés

et tous sont antérieurs à 1745⁸⁰. Mais Emmanuel de Croÿ a acheté le *Traité de l'opinion* de Legendre (Paris, 1733), le *Traité sur la magie* de Daugis (Paris, 1732) qui démontre l'existence de celle-ci⁸¹ et il s'intéressa au «pour et contre» de divers cas de possession.

Alexandre-Emmanuel de Croÿ qui connaissait les règles de l'astrologie avait acquis des manuscrits anciens et modernes, des imprimés et rendait, paraît-il, des oracles exacts⁸². Emmanuel de Croÿ brûla sans crainte les grimoires mais continua à être attiré par l'aspect divinatoire des sciences occultes et la bibliothèque de Paris, en 1765, reste bien pourvue dans le domaine de la «chyromancie» et en traités des songes: est-ce un hasard si Croÿ conserve *La Concordance des Prophéties de Nostradamus (...)* dans une édition de 1718, date de sa naissance? Il s'agit surtout de divertissements et la satire des pratiques superstitieuses est tout autant appréciée dans l'*Histoire des imaginations extragantes de M. Oufle* par l'abbé Bordelon, les *Bagatelles morales* de l'abbé Coyer, *Le Diable boîteux* de Lesage et *Le Comte de Gabalis* du spirituel abbé de Montfaucon de Villars. Croÿ n'acquiert ni les œuvres de Mesmer ni celles de physiognomonie de Lavater.

Discrédités par les progrès des sciences et des techniques, des livres sont conservés à titre de curiosité: *La Métalique transformation (...)* (Lyon, 1618) ou *La Physique occulte ou traité de la baguette divinatoire (...)* (Paris, 1719). Il n'y a pas ici de «retour du refoulé» comme l'appelle G. Gusdorf, mais quelques singularités, secrets, recettes se glissent parmi les livres de médecine.

La médecine qui touche aussi l'homme au plus profond de lui-même, témoigne de la survivance des idées anciennes. Le mal n'est pas encore exclusivement «du ressort de la technique mais durablement de l'ordre du destin»⁸³. La bibliothèque reflète ici à la fois l'état de l'âme et l'état du corps. Le nombre des livres médicaux acquis en 10 ans, de 1750 à 1760 (7) est presque aussi important que celui de l'époque qui s'étale de 1720 à 1750 (8). Il double de 1760 à 1770 (+ 15), triple de 1770 à 1784 (+ 21) pour chuter à 1 de la mort d'Emmanuel de Croÿ à la fin de l'Ancien Régime, avec *Le Médecin philosophe*. La comparaison des livres médicaux de la bibliothèque du maréchal de Croÿ (79 titres, 6,2 % des «Sciences et Arts») avec ceux de son père (11 titres) permet d'abonder dans le sens des conclusions de MM. Furet et Quéniart sur l'importance croissante de la littérature médicale: le nombre des livres médicaux est multiplié par 7 chez les Croÿ au cours du XVIII^e siècle et la majorité diffuse un savoir élémentaire axé sur la prévention⁸⁴. Le caractère imprévisible de la maladie entraîne ici plus qu'ailleurs la foison des dictionnaires portatifs, raisonnés, universels où l'on trouve toutes les solutions recherchées (12 volumes). A côté de livres anciens hérités (*La Pathologie* de J. Fernel, Paris, 1640) figurent les compilations

les plus courantes du temps comme l'*Albert moderne* de P.-A. Alletz (1768), le *Manuel des Dames de charité* (1751), les œuvres de Tissot et leurs conseils d'hygiène, le célèbre *Avis au peuple sur sa santé* et aussi *Les Maladies des gens du monde* (1777). Des traductions récentes des *Aphorismes* d'Hippocrate, un manuscrit du Régime de l'école de Salerne, recopié au XVIII^e siècle, attestent la préférence persistante pour les thérapeutiques simples. Quelques ouvrages de valeur témoignent cependant des progrès de la médecine au XVIII^e siècle, comme les « traités d'anatomie topographique, plan par plan, tels qu'ils apparaissent au fur et à mesure sous le scalpel de l'opérateur » du Français Sabatier ou du Flamand Palfyn⁸⁵. L'on redoute particulièrement les maladies infectieuses (3 titres), la petite vérole (1 titre; inoculation, 1 titre), les accouchements (4 titres)⁸⁶. Mais Emmanuel de Croÿ craint moins pour lui-même « la maladie que les souffrances journalières » de sa « terrible goutte sciatique » — *Traité de la goutte et de toutes les maladies chroniques*, (1773) — et les maux de tête causés par son « cruel rhumatisme fluctionnaire dans la tête » — *Traité des lésions de la tête*, (1770) — qui l'oblige à garder la tête « empaquetée »⁸⁷. En 1784 le maréchal était « dans la surdité complète hor exactement a un pied l'oreil gauche » mais ce n'était pas faute de n'avoir pas voulu se soigner (*Dissertation sur l'organe de l'ouïe*, Paris, 1778)⁸⁸.

Le souci de se conserver en bonne santé sans médecin (*Le Conservateur de la santé (...)*, 1763) accompagne celui de préserver son image (*Histoire des personnes qui ont vécu plusieurs siècles (...)* avec le secret du rajeunissement, 1716... en double!) et de conserver ses dents (2 traités dont celui de Beaupréau, 1764). De la foule des recettes faciles et secrets éprouvés se détachent l'*Apologie des eaux minérales de Saint-Amand* (Cambrai, 1775) et un *Essai historique et analytique des eaux et boues de St-Amand* (Valenciennes, 1767).

Deux livres de diététique annoncent la série des *Soupers de la cour (...)* (Paris, 1755) où Croÿ choisit lui-même la manière d'accommoder ses rôtis, et la *Science du Maître d'hôtel confiseur à l'usage des officiers (...)* (Paris, 1750) « meilleur qu'on ne croit pour apprendre à tirer partis de tout ce qu'on a »⁸⁹. Quelles sont les sensations de ce lecteur gourmand mais réduit aux légumes bouillis qui se compare à Tantale et qui « n'ayant rien à faire (...[fait]) un mémoire de bonne cher » pour apprendre à son fils « à faire faire bonne cher aux autres »⁹⁰? Du « bel ouvrage de Gassendi » il retient que « l'homme n'est destiné qu'à manger du fruit. La viande est contraire à sa constitution »⁹¹. Il trouve des remèdes ou des menus dans le *Manuel de botanique contenant les propriétés des plantes utiles pour la nourriture* (1764), il se met à l'*Ecole du jardin potager (...)* (1749) et établit, grâce au *Traité de la culture des pêches* (1750), la rotation des meilleurs fruits pour sa santé « par saisons, en Flandre ».

La médecine reste chose personnelle (*Recueil (...) sur la perfectibilité de l'homme, par les agents physiques et moraux*, 1772) et le livre, plus rassurant que le médecin, laisse toute liberté au malade⁹³. Sur la page de titre du traité *De la santé des gens de lettres* (Paris, 1769), Anne-Emmanuel parle de l'auteur, « ce pauvre Tissot qui n'a jamais guéri personne et qui est plus malade que ceux qui viennent le consulter ».

Dans les domaines qui relèvent de la nature c'est la modernité qui l'emporte largement car elle s'accorde avec des idéaux traditionnels. S'il n'est pas physiocrate, Emmanuel de Croÿ est un propriétaire foncier agronome qui possède de nombreux « livres d'agronomie ou de jardinage, ces panégyriques de la vie à la campagne si caractéristique d'un milieu dont le système de valeurs inclut la terre et le cheval »⁹⁴.

Nombre de livres mêlent agriculture, jardinage, chasse, cuisine et manège comme le Dictionnaire de la Chesnaye des Bois (Paris, 1751) et reflètent l'idéal d'un « gentilhomme cultivateur » anglomane, comme le *Corps complet d'agriculture* traduit de Hale par Dupuy-Demportes en 16 volumes (Amsterdam, 1764). Le nombre d'ouvrages consacrés à l'agriculture est multiplié par 10 et atteint le nombre de 80 ouvrages qui s'amassent dans la bibliothèque dès 1750, mais surtout dans les années 60. Au-delà des petits livres de conseils, des almanachs comme *Le bon fermier* (Lille, 1765) se dessine un intérêt agronomique très vif. Duhamel du Montceau, La Salle de l'Etang, Nolin et Blavet, Mirabeau et Turbilly, Pattullo et Arthur Young offrent leur savoir nouveau, aux côtés de nombreux petits mémoires sur le lin, le chanvre, la garance et le mûrier, le « ray-grass » et les pommes de terre, aux côtés de gazettes et de recueils émanant des sociétés d'agriculture de Paris, Rouen, Dublin.

En jardinage, la beauté et la symbolique des fleurs sont sacrifiées à leurs propriétés utiles⁹⁵. Ce sont les arbres et arbustes, surtout les résineux et les evergreen, qui constituent le thème majeur de l'architecture du jardin et de ses collections⁹⁶. L'art du jardin vu par J. Boyceau (1638) et Dezallier d'Argenville (4^e éd., 1747) est renouvelé par les traités et recueils d'estampes venus d'Angleterre, puis par Rousseau, Girardin et l'abbé Delille⁹⁷.

Dans le jardin de l'Hermitage a été aussi aménagé un manège. 19 traités pour la moitié venus de Venise et d'Anvers, et ornés de belles figures, dissertent sur le cheval⁹⁸. La Guérinière les a remplacés au XVIII^e siècle dans la vie quotidienne avec trois *Ecole de la cavalerie* in-folio (Paris, 1756) et in-12 (Paris, 1731) complétées par l'*Art du manège* du baron de Sind (Bonn, 1761). Aux côtés de ces livres, les traités de chasse font place, dans les années 70, aux méthodes de lutte contre les braconniers. L'art équestre, exercice noble par excellence, englobant équitation, maréchalerie et chasse,

représente toute la «Gymnastique» où un *Art de nager démontré par figures* de Thévenot (Paris, 1696) apparaît isolé.

Le jardinage est étroitement lié aux sciences naturelles puisqu'à l'Hermitage le jardin est conçu non seulement pour le plaisir et le repos de l'œil, mais aussi pour la satisfaction de l'esprit face à une collection vivante, étiquetée et cataloguée : les notices sont extraites de Buffon, Linné, Adanson, Valmont de Bomare, Romé de l'Isle. Parmi les sciences, les livres d'histoire naturelle témoignent une fois de plus, dans la collection Croÿ, de l'engouement extraordinaire du siècle pour les sciences de la nature⁹⁹. Une centaine d'ouvrages retracent l'histoire du globe et de ses révolutions, celle des minéraux, celle de l'eau et des mers, celle des animaux, celle de l'air et voilà évidemment Pluche «pour piquer la curiosité»¹⁰⁰. 15 volumes sont consacrés à l'art de conserver, collectionner, exposer les curiosités et privilégient les coquillages (Gersaint, 1736) ou les pierres (Romé de l'Isle), associés aux tableaux comme dans les cabinets de Julienne, Davila, Randon de Boisset.

La physique (52 titres) est étroitement liée à l'histoire naturelle avec la *Contemplation de la nature* de Bonnet (Yverdon, 1767), les *Singularités de la nature* de Voltaire (Paris, 1769), *La nature considérée sous ses différents aspects* de Buchoz (Paris, 1780-1781), *Les études de la nature* de J.-H. Bernardin de Saint-Pierre (Paris, 1781). Histoire naturelle et physique sont associées à la chimie dans les digressions académiques de Guyton de Morveau (Dijon, 1762). Les 19 ouvrages de chimie, presque tous postérieurs à 1750, témoignent d'un intérêt sérieux et durable, des *Elémens de Chymie* de Macquer (1753) aux *Leçons élémentaires* de Fourcroy (1782), en passant par les *Opuscules (...)* de Lavoisier (1774).

Toutes ces sections «naturelles» sont la preuve d'une grande modernité et d'une facilité certaine à accueillir, sinon admettre, les nouvelles théories. Elles montrent l'aptitude à choisir, parmi les livres, ceux qui sont les plus marquants de l'époque et les plus prometteurs pour l'avenir : Buffon, Adanson, Linné, Sigaud de la Fond, Soulavie, Deluc, Faujas de Saint-Fond. La polémique ne s'y mêle guère, hormis un *Monde de verre réduit en poudre ou analyse et réfutations des «Epoques de la nature»* dont la présence reflète un certain sens critique : la «partie systematique [du sable vitrifié de Buffon] est miserable, mais on entrevoyait souvent des traits lumineux d'un très beau genie dont l'imagination est le principal»¹⁰¹. La curiosité est ouverte et éclectique : elle rassemble aussi les prospectus de la foire de Saint-Germain¹⁰².

La part inexistante en 1723 des ouvrages «mécaniques» n'augmente que de façon minimale au cours du siècle, mais elle est «relevé[e] jusqu'aux style

noble»¹⁰³, entre les livres d'optique ou d'architecture et ceux d'art militaire auxquels elle est mêlée. Elle contient de beaux livres comme les *Desseins artificiaux de toutes sortes de moulins à vent, à l'eau, à cheval etc.* de J. de Strada (1617) ou le *Recueil (...) ou description du cabinet de Grollier* (Lyon, 1719), *L'Art de la verrerie* de Kunckel (trad. d'Holbach, Paris, 1752). Le souci de savoir apparaît désintéressé à la fin de l'Ancien Régime, quand la «collection des arts donnés par MM de l'Academie, édition de Geneve plus ample et meilleure que celle de Paris [en] 19 volumes» est consignée sur la liste des livres à acheter. Mais neuf livres «d'art» répondent dès 1750 aux interrogations et aux intérêts de l'homme des mines d'Anzin, comme les *Voyages métallurgiques ou recherches et observations sur les mines et forges* du chevalier Jars (Lyon, 1774-1781), le *Mémoire sur les feux de houille (...)* de Morand (Paris, 1776) ou l'*Instruction sur l'usage de la houille (...)* publiée par ordre des Etats de Languedoc (Avignon, 1775).

Autant que le signe d'éveil de la curiosité laïque, les «Sciences et arts» apparaissent comme un instrument d'efficacité et d'action. Curiosité et utilité s'associent dans un ensemble de livres modernes où se manifestent de nouvelles formes de loisirs et de nouveaux savoirs dont les progrès sont attentivement suivis.

3. La culture littéraire

«Les Belles-Lettres ne sont elles-mêmes qu'un domaine particulièrement important des sciences et des arts» rappelle M. Furet¹⁰⁴. La part de la littérature se maintient dans la bibliothèque tout au long du siècle et l'on peut y vérifier les grandes tendances de l'époque : accroissement du nombre des dictionnaires, «aspect bien connu du fanatisme encyclopédique», déclin des classiques latins, persistance des grands genres et essor des romans qui bousculent les contraintes du style noble¹⁰⁵. Quelques remarques ou nuances permettent de brosser le tableau des goûts littéraires d'une famille nobiliaire. Si Emmanuel de Croÿ n'eut pas une culture littéraire approfondie, comme l'atteste entre autres la pauvreté des *Mémoires de ma Vie* en réminiscences classiques, il sut cependant faire preuve de goût et fut sensible aux courants nouveaux.

Des sciences à la musique, puis à la poésie, la transition est aisée. La bibliothèque de l'Hermitage était riche en livres de musique mais le catalogue de Condé n'en énumère que 37, parmi lesquels la musique française est la mieux représentée et où se distingue Rameau¹⁰⁶. Croÿ appréciait aussi particulièrement Campra (*Les Festes Vénitiennes, Tancredi*) et Schubert. A ces «spectacles» qui sont ceux des fêtes royales se joignent une multitude de

recueils de chansons et d'airs faciles et variés, accompagnés au clavecin et à la flûte traversière. Les couplets des chansons, en recueils manuscrits reliés en maroquin, assez lestes, égratignent intendants et hommes du gouvernement. Conservés jusqu'au milieu du siècle, affaiblis par le temps, ils «servent à l'histoire-anecdote»¹⁰⁷ et sont relayés par le *Mercurie galant* et l'*Almanach des Muses*.

S'il parle de musique et de spectacle dans son journal, Croÿ ne fait guère référence aux dictionnaires et grammaires, traités d'orthographe et ouvrages de philologie, critique et esthétique; pourtant de tels livres meublent l'espace de la bibliothèque: 50 en 1723, ils sont 162 en 1788 et leur renouvellement par paliers correspond aux différentes générations de la famille. Un lexique gréco-latin remonte à 1752 et le dernier dictionnaire latin acheté date de 1754; le français l'emporte largement à la génération suivante avec le *Traité de l'orthographe* de Restaut (Paris, 1770), le dictionnaire de Trévoux (1771), le *Vocabulaire français ou abrégé du dictionnaire de l'Académie française* (Paris, 1771), les *Synonymes français* (Paris, 1783). Les langues étrangères éclipsent les langues mortes. Les langues italienne et espagnole en sont restées à Veneroni et Oudin; au contraire, l'allemand et l'anglais sont mis à jour avec Gottsched et son *Maître allemand* (Strasbourg, 1778), Boyer et Peyton. «Vous devriez bien apprendre le flamand, il sert au moins autant que l'allemand»¹⁰⁸, conseille Emmanuel de Croÿ à son fils qui dispose à Paris du dictionnaire de Marin d'Ost (1773). Seul l'anglais semble être considéré comme une langue moins utilitaire et l'anglomanie a suscité le goût de la littérature en langue étrangère.

L'art du verbe apparaît négligé. La croissance de la section d'apprentissage rhétorique s'interrompt en 1728 à Condé, en 1730 à Paris, avec les *Rhétorique* de Gibert et Clausier. Cependant le genre du discours est fort prisé dans l'oraison funèbre ou l'éloge académique. Les grands orateurs grecs Démosthène, Eschine et Lysias sont «à acheter», ce qui témoigne peut-être de l'influence du courant néo-classique. La critique n'est plus guère approfondie après les derniers épisodes de la guerre entre les Anciens et les Modernes, sauf par le *Dictionnaire néologique des beaux esprits du temps* (Amsterdam, 1733) de Desfontaines dans lequel Croÿ apprécie les remarques pleines d'ironie faites sur les écrivains du début du siècle.

L'essentiel des titres de la catégorie est composé de recueils de pièces théâtrales (10,8 %), de poésies (24 %), de romans et collections de romans (20,5 %), de polygraphes (20 %).

Le répertoire théâtral semble sagement limité sous l'influence *De la réformation du théâtre avec le moyen de rendre la comédie utile aux mœurs* par Louis Riccoboni (1743)¹⁰⁹, mais le nombre de titres contenu dans 200 volumes représente plus de 400 pièces dont une cinquantaine connues par cœur sont

jouées à l'Hermitage: ce sont Molière, Corneille illustré par Gravelot avec des commentaires de Voltaire (Genève, 1764), Racine, Marivaux, Voltaire et tous les auteurs de théâtre de société de l'époque tombés depuis dans l'oubli. Beaumarchais est absent dans la bibliothèque alors que Figaro fut joué à l'Hermitage en 1777.

La Nouvelle Héloïse et les poètes anglais expriment une nouvelle sensibilité et annoncent le pré-romantisme. Les thèmes et les styles ne se renouvellent cependant guère au cours du siècle, si ce n'est encore par l'apparition d'un certain intérêt pour la littérature médiévale avec des adaptations de romans de chevalerie du comte de Tressan et les 66 volumes de *Mélanges tirés d'une grande bibliothèque* (...) par le marquis de Paulmy. L'achat du *Glossarium* de Du Cange est prévu (éd. augm., 1766) en 1788. Les lettres antiques représentent à peine un neuvième de l'ensemble, mais elles s'y sont stabilisées et sont renouvelées par les traducteurs du XVIII^e siècle. Les poètes figurent en nombre le plus important: se côtoient Homère, Virgile, Hésiode, Anacréon, Lucrèce, Catulle, Tibulle, Properce et, surtout, Virgile (13 titres), Horace (11 titres), Ovide (8 titres), Phèdre (4 titres), les auteurs scolaires, mais aussi Apulée, Perse, Martial, Aulu-Gelle, Claudien, Stace. Les tragédies et comédies de Sophocle, Aristophane, Eschyle, Plaute, Térence, Lucain sont aussi présentes. Malgré Pline et Sénèque, Cicéron reste l'auteur favori des programmes, avec 14 titres. Aux éditions anciennes des Elzévir ne viennent plus s'ajouter que des ouvrages scolaires et des traductions modernes: celle de Virgile par Desfontaines (Paris, 1743), celle d'Eschyle par Le Franc de Pompignan (Paris, 1770), celle des *Géorgiques* par l'abbé Delille (Paris, 1780). Emmanuel de Croÿ ne garda que le souvenir de ses «Humanités» en latin.

Dans le domaine de la littérature étrangère apparaissent d'autres tendances nouvelles. Si l'on met à part les contes péruviens et arabes réadaptés par Gueulette ou Galand, les livres de «poésie étrangère» forment 10 % de l'ensemble. Poèmes, théâtre et romans espagnols et italiens y sont nombreux, la plupart hérités, mais Cervantes (Paris, 1681; Anvers, 1697; Amsterdam, 1700; Lausanne, 1759) et Boccace (Cologne, 1732) plaisent encore; les éditions bilingues illustrées modernes de l'Arioste et du Tasse ne renouvellent guère une section où Goldoni, Metastasio ou Maffei sont absents. En littérature portugaise, seules les *Lusiades* de Camoens résistent au temps¹¹⁰.

C'est l'Angleterre qui attire le plus par ses poètes, Milton, Pope, Thomson, Hervey, Young, par ses romanciers Fielding et Richardson et par le théâtre de Shakespeare lu en anglais (*Othello*, 1720; *Richard III*, 1734) et traduit de manière prolixe à la fin du siècle par Letourneur¹¹¹. Les aventures de

Robinson Crusoe, Joseph Andrews, Pamela, Tom Jones, Clarisse Harlowe sont toutes lues en français; Swift est présent mais le *Voyage sentimental* de Sterne manque à l'appel. A l'exception de Kleist et de Zachariae, cités dans l'*Histoire naturelle* de Croÿ, les poètes de langue allemande séduisent apparemment moins, mais la poésie germanique peut être appréhendée à travers les œuvres des Suisses, Haller et Gessner: «la lecture du poème de la mort d'Abel nous toucha» écrit Croÿ¹¹². L'attention portée à la poésie néo-latine de Polignac puis de Boscovich, à la poésie naturelle de Louis Racine, Dulard, Saint-Lambert, Delille, traduit la même aspiration à un nouveau lyrisme.

Parmi des romans précieux ou picaresques, des romans historiques comme ceux du chevalier de Mouhy, des romans de mœurs comme ceux du marquis d'Argens et de l'abbé Prévost, des romans moralisateurs à la manière de Madame Riccoboni et d'innombrables romans sentimentaux, on ne peut que noter l'absence des littérateurs français Diderot, Mercier, Restif, Laclos et Sade. L'achat apparemment impersonnel de tous ces ouvrages, comme celui de *Bibliothèques choisies* et de *Bibliothèques de campagne*, n'est pas totalement aveugle¹¹³.

Pourtant parmi les romans se cachent *La Basiliade* où Morelly expose un système social hardi (Paris, 1753), *l'Elève de la Nature* de Guillard de Beau-riou qui développe le thème de l'éducation en dehors de tout contact avec la société et quelques nouvelles galantes assez pâles: *Le Nouveliste aerien ou le silphe amoureux* (Paris, 1734), *La saxe galante* (Amsterdam, 1735), *Volsidor et Zulménie* (1776). Les nombreux recueils de pièces fugitives et les dictionnaires de bons mots trahissent le désir d'être au courant, de briller en société, comme *L'art d'orner l'esprit* de Gayot de Pitaval (La Haye, 1728) ou le *Dictionnaire des portraits historiques, anecdotes et traits remarquables des hommes illustres* de Lacombe de Prezel (1768) et 33 volumes de *Mémoires secrets* de Bachaumont.

Ainsi se mesurent, dans la bibliothèque des Croÿ, la diversité et l'ambiguïté des «Sciences et Arts»: l'idéal de savoir livresque, la réceptivité aux nouveautés scientifiques et littéraires contrebalancent le respect des valeurs et des autorités. Cette ambiguïté est ressentie:

(...) vous pensez qu'on ne peut gagner du côté des connaissances qu'on ne perde quelquefois du côté de la foi et de la piété. Les livres de haute physique et d'histoire naturelle, ceux de métaphysique &c. peuvent, selon vous, jeter dans l'esprit des doutes funestes et des incertitudes qui mènent insensiblement vers l'incrédulité. Ce reproche est grave, mais assurément il ne retombe pas sur les sciences: elles ne sont pas responsables du mauvais usage qu'on en fait¹¹⁴.

La philosophie des Lumières qui se dégage des Sciences et Arts se veut celle d'un «philosophe chrétien et comme tel ambitieux et raisonnable», «connaissant le principe, l'origine et la juste valeur des choses», orienté vers l'action «sans se laisser emporter, mais aussi sans mauvais scrupule»¹¹⁵.

Au-delà de cet inventaire des intérêts, des curiosités, des loisirs d'un noble fortuné bénéficiant de moyens de culture considérables, se profile un idéal associant savoir et pouvoir, sagesse et salut. Le livre est l'instrument privilégié de cette quête et le plaisir de lire n'est jamais recherché sans arrière-pensée : le livre suggère des conseils, offre des modèles, apporte du réconfort.

NOTES

- ¹ H.-J. MARTIN, *Livre, pouvoir et société au xvii^e siècle, 1598-1701*, Genève, 1969, p. 962.
- ² La répartition des livres a été faite selon les directives de F. FURET dans *Livre et société dans la France du xviii^e siècle*, t. I, Paris-La Haye, 1965, p. 13, malgré les limites de l'analyse ainsi permise. Cf. D. DROIXHE, « Etude quantitative et analyse interne de quelques bibliothèques liégeoises au xviii^e siècle » dans *Etudes sur le Dix-huitième siècle*, VIII et J. QUENIART, « L'utilisation des inventaires en histoire socio-culturelle » dans *Les archives notariales*, Strasbourg, 1979, pp. 250-255.
- ³ H.-J. MARTIN, dans *Livre et lecture en Espagne et en France sous l'Ancien Régime*, Paris, 1981, p. 62.
- ⁴ Cf. H.-J. MARTIN, *Livre, pouvoir...*, pp. 926-950 et les conclusions de D. ROCHE, « Noblesse et culture dans la France du xviii^e siècle : les lectures de la Noblesse » dans *Buch und Sammler (...)*, pp. 21-22.
- ⁵ Cf. le bilan dressé par D. ROCHE, *art. cit.*, pp. 21-23 et M.-P. DION, « Die französische Forschung zur Geschichte der Adelsbibliotheken im 18. Jahrhundert. Fakten und Perspektiven » dans *Wolfenbütteler Notizen zur Buchgeschichte*, J. IX, H. 3 (1984), p. 129.
- Voir en dernier lieu C. SORGELOOS, « La Bibliothèque de Charles de Lorraine... » dans *Revue belge de Philologie et d'Histoire*, t. LX (1982), pp. 809-838. « La Bibliothèque du comte Charles de Cobenzl... » dans *Le livre et l'estampe*, XXX, 1984, pp. 115-210.
- B. DESMAELE, « Lectures de la noblesse bruxelloise du xviii^e siècle » dans *Nouvelles annales du Prince de Ligne*, 1986, constate par contre la primauté incontestée de l'histoire mais un attrait pour les sciences et arts supérieurs à celui pour la littérature.
- ⁶ P. VERNIERE, « La condition militaire et les Lumières » dans *Guibert ou le soldat philosophe*, Vincennes, 1981, pp. 63-72.
- ⁷ R. CHARTIER et D. ROCHE, « Les pratiques urbaines de l'imprimé » dans *Histoire de l'édition française*, t. II, p. 407. A la fin du siècle des Lumières, dans l'Ouest de la France, J. QUENIART a trouvé trace de bibliothèques nobiliaires fortement laïcisées où le nombre d'ouvrages de controverse l'emporte largement sur les livres de pratique et d'approfondissement de la foi : J. QUENIART, *Culture et société urbaines dans la France de l'Ouest au xviii^e siècle*, Lille, 1977. En Hainaut, la collection de S.-Ch. de la Barre reflète aussi un christianisme très tiède. Cf. M. MAT-HASQUIN dans « Itinéraire intellectuel et gestion économique d'un noble hennuyer : Sébastien-Charles de la Barre (1753-1838) » dans *EDHS*, IX (1982), pp. 149-150.
- ⁸ J.-P. LABATUT, *Les Ducs et Pairs de France au xvii^e siècle*, Paris, 1972, pp. 232 et s. et D. ROCHE, *art. cit.* : la religion représente 20 % du contenu moyen d'une bibliothèque aristocratique pour la période 1700-1739.

⁹ D., Hs. 10.

¹⁰ *Oraison funèbre de (...) Alexandre-Emmanuel, prince de Croÿ et de Solre (...)*, Paris, 1724.

¹¹ D. ROCHE, *art. cit.*, p. 25.

¹² «Cet amour c'estoit poussé aparament trop a l'extreme puisque le ciel a voulu m'en punir en me l'autent; cette vive passion faisoit que ne songent presque jamais qu'a elle, j'avois negligé un peu trop tout le reste et qu'elle seul me tenoit lieu d'embitions, d'amis et de tout les plaisirs de la vie (...). Il me paroissoit que je me trouvois tout seul au monde dans un manquement general de tout ce qui me faloit, puisqu'il ne m'auroit falu qu'elle (...). Enfin la religions vint a mon secours (...).» Croÿ résolut alors d'observer scrupuleusement ses devoirs de chrétien et d'état. MV, t. IV, fol. 92-93.

¹³ D., M 545, *Règlement de vie a suivre exactement, du 1^{er} janvier 1747. 2: Règlement pour «la vie privée à Paris» et 3: Règlement pour la vie chrétienne à la cour.*

¹⁴ MV, t. X, fol. 168 (1752).

¹⁵ H.-J. MARTIN, *op. cit.*, p. 780. Publiée en 1670 l'*Histoire du Vieux et du Nouveau Testament représentée avec des figures et des explications edificantes tirées des S.S.P.P. par le sieur de Royaumont (...)*, fut rééditée jusqu'au XIX^e siècle.

¹⁶ Jean de Croÿ, dit Crojus, mort en 1659, dont la famille affirmait appartenir à une branche cadette de la lignée princière, fut un théologien protestant réputé pour son érudition.

¹⁷ Robert de Croÿ, évêque de Cambrai de 1519 à sa mort, signa les décrets de la cinquième session du concile de Trente en 1546. Après la suspension des travaux de celui-ci, il convoqua un synode en octobre 1550 et y fit adopter le plan de réforme présenté par l'Empereur à Augsburg. Cf. R. BORN, *Les Croÿ (...)*, pp. 106-107.

¹⁸ MV, t. XXX, fol. 37 (25 mai 1775).

¹⁹ La 1^{re} édition du *Combattimento spirituale* fut faite à Venise en 1589 et fut suivie d'une multitude d'autres, puis par des traductions françaises à partir de 1644. C'était le livre de chevet de saint François de Sales. L'*Introduction à la vie dévote* de François de Sales (Lyon, 1608) qui invitait les gens du monde à la piété et à la vertu, dans une langue très pure, était à la fois un chef-d'œuvre de la langue française et un des livres les plus représentatifs du XVII^e siècle, par sa valeur et sa diffusion. Roger MERCIER a montré que son influence se prolonge au XVIII^e siècle. Emmanuel de Croÿ mentionne ce livre de manière ironique en racontant comment la duchesse de Chaulnes échappa à la foudre en le lisant au lit «car alors c'estoit le regne de la devotion chez elle». MV, t. IX, fol. 4 (août 1762).

²⁰ R. MERCIER, *La réhabilitation de lanature humaine, 1700-1750*, Villemomble, 1960, p. 22.

²¹ MV, t. VII, fol. 74. Emmanuel de Croÿ possédait une *Description des principaux ouvrages de peintures, sculptures etc. (...) de la ville d'Anvers* (s.d.). BMV, ms. 1033, p. 144.

²² MV, t. III, fol. 93. Sur l'origine des fresques de Bâle et l'originalité des figures d'Holbein, cf. J. DELUMEAU, *Le péché et la peur. La culpabilisation en Occident (XIII^e-XVIII^e siècles)*, Paris, 1983, pp. 91, 94, 96. Sur la persistance du thème «macabre» dans les gravures germaniques au XVIII^e siècle, cf. M. VOVELLE, *La mort et l'Occident de 1300 à nos jours*, Paris, 1983, p. 413.

²³ Cf. J. de VIGUERIE, «Quelques aspects du catholicisme des Français au XVIII^e siècle» dans *Rev. historique*, 1981, pp. 335 et sv.

²⁴ D., M 545.

²⁵ D., M 545 (17 mai 1765).

²⁶ D., H 12. Lettre de l'abbé Mauger à Emmanuel de Croÿ, le 14 juillet 1778.

²⁷ MV, t. XXXV, fol. 171 (septembre 1779).

²⁸ Emmanuel de Croÿ possédait et a lu le *Discours sur les sciences et les arts*, l'*Abrégé du projet de paix perpétuelle de l'abbé de Saint Pierre*, la *Nouvelle Héloïse*, l'*Emile*, les *Réveries d'un promeneur solitaire*, les *Confessions* et une réfutation du *Contrat social* qui lui était donc connu.

²⁹ A. JOLY, «Les livres du dauphin, fils de Louis XV» dans *Humanisme actif (...)*, t. II, p. 69.

³⁰ M. MENDELSSOHN (1729-1786), philosophe allemand, contribua à réformer le judaïsme et est l'un des plus importants représentants de l'Aufklärung. Il prit le parti du rationaliste Lessing contre le fidéiste Jacobi, tout en respectant l'esprit du judaïsme.

PARA du PHANJAS (1724-1797), jésuite, fut un brillant professeur de philosophie et de mathématiques à Besançon.

³¹ P.-J. BARTHEZ (1734-1806), ami de d'Holbach, médecin militaire, collabora au *Journal des savants* et à l'*Encyclopédie*. Il soutint l'existence d'un principe unitaire indivisible ou principe vital qui anime la matière, et rejeta l'âme pensante.

³² MV, t. XXIII, fol. 11 (16 septembre 1766).

³³ D., Hs. 35. 4. 1. «L'article fondamental doit être simple, clairement révélé (...): Jésus est le Messie» (février 1772).

³⁴ N. FRERET (1688-1749), membre érudit de l'Académie des inscriptions, auteur de *La défense de la chronologie contre (...) Newton* (Paris, 1758), fondateur de la philologie comparée démontra que les traditions de la Chine ne remontaient guère au delà de 2573 av. J.C.

³⁵ Croÿ possède les histoires ecclésiastiques de Gautruche, Godeau, Fleury, Macquer destinées à un vaste public mais aussi celles de d'Avrigny et Guédier de Saint-Aubin.

³⁶ Cf. MV, t. XXXVII et tome XL, fol. 103: «l'empereur (...) ne vouloit que remettre la religion en détruisant les abus et (...) n'avoit encor rien pris des biens ecclesiastique mais les avoit mieu employé». M 622 (1777): «tous le reste des moines vont sauter (...) cela est affreux pour ce qui est aux celestins de Hevrel».

³⁷ J., t. II, pp. 58-59 (incomplet) et MV, t. XXIII.

³⁸ D., M 545, [s.d.].

³⁹ D., M 548. Sur la misère du peuple (1775).

⁴⁰ D., M 548. Pour prévenir les crimes (1780).

⁴¹ «On étoit inondé d'ouvrages pour et contre, qui procurerent au moins l'avantage d'agiter et de retourner ces questions de tous les sens». J., t. III, p. 237 (fév. 1776, à propos des physiocrates).

⁴² J., t. I, p. 210; t. II, p. 235.

⁴³ *Essais politiques sur le commerce* de Melon, ancien secrétaire de Law (éd. augm. 1736), *Recherches et considérations sur les finances de la France* de Véron de Forbonnais (Liège, 1758); le marquis d'Argenson, Montesquieu et surtout Condillac (*Le commerce et le gouvernement considérés relativement l'un à l'autre*, Paris, 1776) représentent les libéraux; l'importance du rôle capitaliste est perçue à la lecture de Dangeul (*Remarques sur les avantages et les désavantages de la France et de la Grande-Bretagne*, 1757).

⁴⁴ D., M 548. Sur d'Argenson, cf. D. MORNET, *Les origines intellectuelles de la Révolution française*, Paris, 1934, p. 67.

⁴⁵ BMV, ms. 316 et D., K 14: Etats et tableaux des finances depuis 1740. *Comparaison entre le tableau des finances de M. Necker et le mien. Conseils au Roi*.

⁴⁶ «En un mois Pancoucke en a vendu a 3 £ piece près de 40 000, ce qui n'a pas d'exemple». D., K 14. Cf. J., t. IV, p. 230.

⁴⁷ MV, t. XXVI, fol. 10 v° (janv. 1771). «Car enfin il faut une fin et que quelqu'un soit le maître sans quoy ce n'est qu'une anarchie».

⁴⁸ MV, t. XX, fol. 154: Songe d'un citoyen. «Je revai l'autre jour que j'étois fait premier ministre...» (4 mars 1765). D., M 548. Plan proposé à Louis XVI (24 mai 1774).

⁴⁹ MV, t. XXXVII, fol. 46 (6 juin 1781).

⁵⁰ Sur un aménagement comparable d'archives avec boîtes, reliures, étiquettes, catalogues, par des châtelains, voir l'attitude d'Edouard dans les *Affinités électives* de Goethe, t. I, p. 111.

⁵¹ Comme la section religieuse, la section de droit canonique profite de l'orientation des carrières des petits-enfants. Gustave-Maximilien-Just de Croÿ (1772-1843) devint évêque de Strasbourg (1819), grand aumônier de France (1822), archevêque de Rouen (1824) et cardinal (1825).

⁵² F. FURET, «La 'librairie' du royaume de France au XVIII^e siècle» dans *Livre et société dans la France au XVIII^e siècle*, 1965, pp. 19 et 27.

⁵³ Histoire grecque, 22 titres (42 vol.); Histoire romaine, 60 titres (143 vol.).

⁵⁴ M. MAT-HASQUIN, «(...) Un noble hennuyer: S.-Ch. de la Barre», *art. cit.*, p. 174.

⁵⁵ Croÿ collectionne les antiques contrairement à ce que suppose R. HANOUNE, «Un témoignage du XVIII^e siècle sur une mosaïque de Bavay» dans *Actes du 101^e congrès international des sociétés savantes*, Lille, 1976, p. 200.

⁸⁶ « Tout Paris fut inondé de petites brochures imprimées dont il y en a quelques-unes de curieuses, celle surtout a un citoyen de province, auxquels (...) on s'habitua ce qui leur fit faire peu d'effet ». « Il faut renvoyer au recueil que bien des gens ont fait de tout cela (...) difficile a avoir ». MV, t. XXVI, fol. 43-45, 86 (janvier 1771).

⁸⁷ MV, t. XXIII, fol. 11 (21 sept. 1766).

⁸⁸ *De l'origine des Bourguignons* de P. de Saint-Julien (1581); *Etat alphabétique des villes, bourgs et villages du comté de Bourgogne* par Jean Guervet; *Histoire de Bourgogne* de Mille (1771-1773); *Abrégé chronologique ecclésiastique de l'histoire de Bourgogne civile et littéraire* (Dijon-Paris, 1771-1773).

⁸⁹ « Visions de l'Europe dans les bibliothèques de la noblesse française au XVIII^e siècle » dans *Noblesse française, Noblesse hongroise, XVI-XIX siècles*, pp. 121-127.

⁹⁰ *Le peuple instruit, le peuple juge* (Paris, 1756); *Mémoires du colonel Lawrence* (Paris, 1766); *Affaires d'Angleterre et d'Amérique* de Franklin, en 15 volumes, (1776); *Influence du despotisme de l'Angleterre sur les deux mondes*.

⁹¹ *Manifeste de la République confédérée de Pologne* (1769); *Les droits des trois puissances alliées sur plusieurs provinces de la République de Pologne (...)* (Londres, 1774); *Histoire des révolutions de Pologne (...)* de Joubert (Paris, 1775); *Essai sur le rétablissement de l'ancienne forme de gouvernement de Pologne (...)* par le comte de Wielhorski (Londres, 1775).

⁹² *Histoire du Kamtschatka* de Krashenninikov (Lyon, 1767); *Histoire de Saint Kilda* (1764); *Relation du nouvel archipel septentrional* (1782); *Les nouvelles découvertes des Russes*, de Coxe (1781).

⁹³ Emmanuel de Croÿ semble peu intéressé par les utopies mais il possède: *La découverte de l'Empire de Cantahar* de Varennes de Mondasse (1730), *Robinson Crusoe* de Defoe (1719, 1720), *Les voyages de Gulliver* de Swift (1726), *Le nouveau Gulliver* de l'abbé Desfontaines (1730), *l'Histoire des Sévarambes* de Denis Vairas (1702, 1716), le *Nouveau voyage de la terre australe* (1693), les *Aventures de Jacques Sadeur* de Gabriel de Foigny (1705), la *Relation d'un voyage du pôle arctique au pôle antarctique par le centre du monde* (1721), le *Nauffrage des isles flottantes* de Morelly (1753).

Il possède aussi *l'Utopie* de Th. More (1550, Leyde 1715), le *Télémaque* de Fénelon (1699), les *Voyages de Ramsay* (1727), le *Séthos* de J. Terrasson, *Cleveland* de Prevost (1732-1739).

⁹⁴ Cf. M. DUCHET, *Anthropologie et histoire (...)*, pp. 81 et sv.

⁹⁵ J., t. III, pp. 40-42. Cf. infra p. 225 et sv.

⁹⁶ MV, t. XXXVII, fol. 155 v°.

⁹⁷ MV, t. XIII, fol. 59 v° (1756).

⁹⁸ E. G. LEONARD, *L'armée et ses problèmes au XVIII^e siècle*, Paris, 1958, p. 104.

⁹⁹ BMV, ms. 359, fol. 140.

¹⁰⁰ D., M 5. Cf. J.-L. QUOY-BODIN, « Ethique de la guerre et mystique de la paix » dans *Rev. historique*, 1981, pp. 167 et sv.

¹⁰¹ BMV, mss 654-660 (MANGEART, n° 519). Cf. A. JOLY, « Les livres du dauphin fils de Louis XV » dans *Humanisme actif (...)*, t. II, Paris, 1968, p. 71.

¹⁰² BMV, mss 356, 357 (MANGEART, n° 341, 342).

¹⁰³ MV, t. XXXV, fol. 214 v° (6 nov. 1779).

¹⁰⁴ Dont s'inspirent: *Moyen de sauver la vie et de rendre utile à l'Etat une partie des déserteurs et des filles de mauvaise vie* (fév. 1756); *Grand Mémoire sur la façon de dresser les recrues* (mai 1758); *Mémoire sur la conservation des troupes l'hiver en Allemagne*, en partie imprimé (1758).

¹⁰⁵ *Projet pour rendre la paix perpétuelle en Europe* (Utrecht, 1713). *Extrait du projet de paix perpétuelle de l'abbé de Saint-Pierre* par J.-J. Rousseau (s.l., 1761).

¹⁰⁶ BMV, ms. 494 (MANGEART, n° 454). Cf. E. LEURIDANT, (...) « Louis Franquet (1697-1768) » dans *La vie wallonne*, 1931-32, pp. 357-359.

¹⁰⁷ Cf. F. DELVAUX, « La formation militaire du prince Charles-Joseph de Ligne » dans *Actes et travaux du congrès international* publ. par F. LEURIDANT, Bruxelles, 1936, p. 179.

¹⁰⁸ MV, t. XI, fol. 168 r° (15 nov. 1754).

¹⁰⁹ MV, t. XL, fol. 47-48 (lettre du prince de Ligne, d'Antoing le 10 août 1783) et fol. 51 (visite

à Belœil). Sur le catalogue du prince de Ligne, publié en 1805, cf. F. LEURIDANT, *La bibliothèque du château de Belœil*, Bruxelles et Paris, 1923, p. 7.

⁸¹ Cornelius Agrippa, auteur le plus éminent des sciences occultes, est là à côté de Trithème (*Steganographia*, Cologne, 1567), Bodin (*De la Démonomanie*, Paris, 1580), Boguet (*Discours des sorciers*, Lyon, 1610), Taillepiéd (*Psychologie (...)*, Paris, 1616) et de Bekker (*Le monde enchanté (...)*, Amsterdam, 1694).

⁸² Ces deux traités rassemblent toutes les curiosités qui ont trait de près ou de loin à la magie et ne sont pas exempts de crédulité. C. BILA, *La croyance à la magie au XVIII^e siècle en France dans les contes, romans et traités*, Paris, 1925.

⁸³ A.-E. de Croÿ possédait l'*Histoire du mouvement de l'apogée du Soleil, ou pratique des règles d'astrologie pour juger des Evenemens generaux*. 1700 [par Boulainvilliers], BMV, ms. 1033, p. 91.

⁸⁴ J. REVEL et J.-P. PATER dans *Faire de l'Histoire*, t. III, Paris, 1974, p. 47.

⁸⁵ J. QUENIART, *op. cit.*, pp. 793-794.

⁸⁶ R. TATON dir., *Histoire des sciences*, t. II: *La science moderne*, Paris, 1969, p. 649.

⁸⁷ Sur l'importance des accouchements dans la vie familiale et leur préparation cf. J., t. I, p. 43; t. II, pp. 185, 200 et sv., 213, 215, 231 et sv., 299 et sv., 311 et sv., 370, 376, 467.

⁸⁸ MV, t. XXXV, fol. 181 et t. XL, fol. 102 (fin nov. 1783); fol. 103: «j'eu des souffrances insoutenables, les nuits affreuses, des dégouts, coliques, courbatures et souffrances de toutes espèces qui me faisoient desirer sans cesse la mort et me desespoient. Tout ce que j'ay souffert dans ma vie est affreux, et surtout alors» mais «je me scouait tant que je pouvoit».

⁸⁹ D., M 622. Lettre d'Emmanuel de Croÿ à la princesse de Croÿ le 8 janvier 1784. Cf. J., t. III, p. 309 (mars 1777).

⁹⁰ L'ecclésiastique puis avocat HARCOUET de LONGEVILLE (v. 1660-1720) a composé une curieuse *Histoire des personnes qui ont vecu plusieurs siècles et qui ont rajeuni avec le Secret du rajeunissement, tiré d'Arnaud de Villeneuve, et des règles pour se conserver en santé et parvenir à un grand âge*, Paris, 1716, alliant dissertation historique et pratiques magiques. Cf. *Le livre dans la vie quotidienne* (cat. d'exposition), Paris, 1975, p. 18.

⁹¹ D., Hs. 25, livres recommandés.

Cf. les souvenirs de Carnot qui en tant qu'officier du génie à Calais bénéficiait des repas offerts par le prince de Croÿ; celui-ci s'affligeait de l'appétit de ses hôtes, «*Allons! Messieurs buvez, mangez, bourrez-vous bien* leur disait-il en maugréant. Mon père riait encor en racontant cette bouffonnerie» écrit H. Carnot. M. REINHARD, *Le grand Carnot*, Paris, 1950, t. I, p. 51.

⁹² MV, t. XVI, fol. 55.

⁹³ D., Hs. 35 4/1. P. GASSENDI (1592-1655) qui réhabilita la philosophie d'Epicure, donna des cours de philosophie, d'astronomie et de biologie.

⁹⁴ MV, t. XL, fol. 132 (dictée). «On a pris les deux medecins aux environs du 20 fevrier [1784]. J'annonçai qu'ils me feroient grand mal. Depuis j'ai été en empirant (...) heureusement je leur fis entendre raison».

⁹⁵ J. QUENIART, *op. cit.*, p. 674.

⁹⁶ *Manuel de botanique contenant les propriétés des plantes utiles pour la nourriture, d'usage en médecine (...)* par Duchesne fils (Paris, 1774); *Abrégé élémentaire de botanique* de Lestiboudois (Lille, 1774); *Plantes purgatives d'usage (...)* par Gautier d'Agoty (Paris, 1776).

Catalogue des plantes du jardin des apothicaires de Paris (1759), des Chartreux (1767), de Descemet (1773).

⁹⁷ *Traité des arbres et arbustes (...)* de Duhamel du Monceau (Paris, 1755); *La physique des arbres (...)* par Duhamel du Monceau (Paris, 1758); *De l'exploitation des bois (...)* de Duhamel du Monceau (Paris, 1764); *Traité des arbres (...)* de Miller (Metz, 1768); *Manuel forestier* de Guyot (Paris, 1770); *Essai sur les arbres d'ornemens (...)* extr. de Miller (Paris, 1778).

Cf. L. LAMBIN, «Botanique et jardins anglais» dans *Jardins et paysages*, Lille, 1977, p. 207: les collections d'arbres sont appréciées par les hommes et surtout par les nobles.

⁹⁸ *The rural Architecture (...)* d'Halfpenny (Londres, 1755); *Stowe* (Londres, 1766); *L'art de former les jardins modernes* (Paris, 1771); *Essai sur les jardins* par Watelet (Paris, 1774); *Théorie des jardins* de Morel (Paris, 1776).

⁹⁸ *Ordini di cavalcare (...)* (Padoue, 1559); *La gloria del cavaliò* de Carraciolo (Venise, 1566); *L'Introduction du roy en l'exercice de monter à cheval* d'A. Pluvinel (Paris, 1609); *Philippica* de Jean Tacquet (Anvers, 1614); *La Cavalerie françois* de Salomon de la Broue (Paris, 1619); *De militia equestri antiqua (...)* auctore H. Hugoni S.J. (Anvers, 1630).

⁹⁹ Cf. les travaux d'histoire naturelle du duc de Croÿ dans la 3^e partie, chapitre II. Sur ses livres de botanique, cf. *Florilège (...)* (cat. d'exposition), Valenciennes, 1962.

¹⁰⁰ D., Hs. 35 4. 1.

¹⁰¹ J., t. III, p. 29 (Visite à Buffon, effectuée avec Kerguelen, le 25 déc. 1772).

¹⁰² D., Hs. 35 4. 2.

¹⁰³ F. FURET, *art. cit.*, p. 22.

¹⁰⁴ *Ibid.*, p. 18.

¹⁰⁵ *Ibid.*, p. 20.

¹⁰⁶ Rameau: *Les fêtes d'Hébé, Castor et Pollux* et la *Génération harmonique* (Paris, 1737).

¹⁰⁷ BMV, mss 432-442 (MANGEART n° 412). La bibliothèque de Saint-Simon contenait aussi de gros recueils de chansons manuscrites que le duc voulait faire servir à l'instruction du jeune Louis XV.

¹⁰⁸ Lettre du duc de Croÿ au prince de Croÿ, le 12 juin 1772.

¹⁰⁹ Louis Riccoboni (1674-1753), acteur célèbre, souhaitait la suppression des pièces ayant l'amour comme sujet.

¹¹⁰ Les *Lusiades* (1572) de Luis de Camoens (1524-1580) relatent le périple de Vasco de Gama autour de l'Afrique. Elles préfigurent le baroque et sont déjà modernes par la curiosité qu'elles manifestent pour les phénomènes naturels et humains.

¹¹¹ Le précepteur des petits-enfants, l'abbé Clouet, avait collaboré à cette édition de Shakespeare dont le titre est *Shakespeare traduit de l'anglais* (1778-1783).

¹¹² MV, t. XX, fol. 15 v°, 16 (2 août 1763).

¹¹³ Citons pour les auteurs français en poésie, Marot (4), Ronsard (3), Melin de Saint-Gelais, Régnier, Malherbe, Ménage, Th. de Viau, La Fontaine, Boileau, Despréaux, Maucroix, Chaulieu, La Monnoye, J.-B. Rousseau, Fontenelle, Bernis, Reyrcac et Chapelain, Desmaretz, Gresset, Dulard, Saint-Lambert, Delille. En théâtre, Gravin, P. Corneille, Molière, Racine, Pradon, Régnard, Hauteroche, Baron, Capistrone, Poisson, Dancourt, Boursault, La Fosse, Crébillon père, Destouches, Marivaux, La Chaussée, Piron, Collé, Carmontelle. Parmi les romanciers, Scarron, Madame de La Fayette, Fénelon, Montesquieu (*Arsace et Isménie*, *Les Lettres persanes*), Lesage, Prévost, Mme Riccoboni, Thémiseul de Sainte-Hyacinthe, Mme de Gomez, Marmontel, Mme Le Prince de Beaumont, J.-J. Rousseau, Crébillon fils, Dorat, Elie de Beaumont, Gueulette, Terrasson, de Monhy, Du Terrail, D'Argens, Boursault. Erasme, Du Fail, Cyrano de Bergerac, Rabelais, Montaigne, Scarron, Sarrazin, Naudé, Brantôme, La Mothe le Vayer côtoient La Bruyère, Voltaire, Bosc du Bouchet et Chevrier parmi les mélanges et facéties.

¹¹⁴ D., H 12. Lettre de l'abbé Mauger précepteur des petits-enfants au duc de Croÿ le 14 juillet 1778.

¹¹⁵ D., M 547.

Fig. 12. Portrait du maréchal de Croÿ, attribué à Nattier, conservé au Château du Rœulx et photographié, avec la permission de S.A.S. Mgr le prince de Croÿ-Rœulx, par M. Jan-Loup Hallez (Voir pp. 211, 232, n. 21).

Fig. 13 et 14. Cartes postales du château de l'Hermitage, construit de 1785 à 1789, à Condé-sur-l'Escaut (début xx^e siècle).

Cette massive et orgueilleuse architecture, avec ses fosses et ses deux angles en forme de tour, a été décryptée par L. Rousseau, *Le Château de l'Hermitage (...)*, Lille, 1982. Le «rêve» architectural d'Emmanuel de Croÿ en est la source en s'inspirant, semble-t-il, davantage du château de Belœil avec quatre tours d'angle.

Fig. 15. Catalogue des livres de la Bibliothèque de Mgr le duc de Cröy [v. 1788]. 230 × 280 mm. Bibliothèque municipale de Valenciennes, ms. 1033. La lettre E correspond à la travée, le numéro 2 au rayonnage.

Fig. 16. Reliure aux armes d'Emmanuel de Croÿ.
Bibliothèque municipale de Valenciennes, F 8/4 (voir p. 148, n. 60).

Fig. 17. Page de titre du *Mémoire sur le passage par le Nord* du duc de Croÿ, paru en 1782. Bibliothèque municipale de Valenciennes, 0 3:24 (voir p. 230).

Fig. 18. Livre annoté par le duc de Croÿ.

Bibliothèque municipale de Valenciennes, F 12/14. Dans son *Histoire naturelle* (...), Croÿ ne s'est guère aventuré dans le domaine de la matière vivante et de la génération. Mais il entretint avec Blondeau, hydrographe du Roi à Brest, une abondante correspondance sur les « infusoires ». Il annota les *Nouvelles recherches sur les découvertes microscopiques et la génération des corps organisés*, traduit de l'italien, du naturaliste Spallanzani (1729-1799) qui démontrait les vices des expériences faites par l'abbé Needham pour Buffon. Croÿ a-t-il pressenti les conditions de vie très particulières des bactéries ? Après de nombreuses lectures et de multiples expériences douteuses sur l'air, Croÿ conclut qu'il y a dans l'air une infinité d'œufs microscopiques, indivisibles et indestructibles par le vide de la machine pneumatique, et qu'ils se développent dès qu'ils sont déposés en milieu favorable.

Voir E. Genet-Varcin, *La génération des êtres vivants d'après Buffon* dans Buffon, Paris, 1952, pp. 137-156. J. Roger, *Les sciences de la vie dans la pensée française du XVIII^e siècle* (...), Paris, 1963.

Fig. 19. *Environs de Condé...* par le prince de Croÿ, 1758. 133 × 133 mm.
Archives du duc de Croÿ, Dülmen.

Fig. 20. Extrait de la seconde édition de la carte de France de Cassini, qui reproduit la carte des *Environs de Condé* dressée par le prince de Croÿ.

Fig. 21. Observations au sujet de l'invention de MM. de Montgolfier [par le maréchal de Croÿ], Calais, 1783. Bibliothèque municipale de Valenciennes, 0 3/24 (voir p. 206).

Fig. 22. *Hémisphère austral ou antarctique (...) dressé sous les yeux de M. le Duc de Croÿ par le Sr de Vaugondy (...). Publié sous l'approbation de l'Académie royale des Sciences du 14 mars 1773 et augmenté en 1776 des découvertes faites par le Capitaine Cook en 1773, 74 et 75. Gravé par E. Dussy. Paris, D. Robert de Vaugondy, 1777. 640 × 612,5 mm. BN, Ge DD 2987 (140). Cf. Tooley, *Maps of Antarctica*, n° 73.*

Fig. 23. Imaginer le déluge: « Mes petites sphères. Terminé bon en mars 1773 ». 520 × 405 mm. Bibliothèque municipale de Valenciennes, 0 4/8".

Cette planche gravée témoigne des illusions du géographe et de l'historien de la terre. De par ses fonctions, Croÿ se pencha longuement sur les cartes de la Manche: la *Carte (...) physique et profil (...)* de Buache (1752) et la *Carte des niveaux des eaux* du recueil des côtes de France de Jefferys (1761). Sa vision n'a rien de très original. Le Sr Louis Denys avait déjà publié en 1764 une *Carte mathématique, physique & politique, tirée des observations de M. Buache*. avec une brochure, chez Pasquier, rue Saint-Jacques, montrant, en 4 mappemondes, les continents émerger.

Fig. 24. Camp sous Calais commandé par M. le Prince de Croÿ, 1756.
Bibliothèque municipale de Valenciennes, ms. 367. Planche coloriée signée par C.-M. Cozette
(voir p. 128).

Fig. 25. *Histoire naturelle considérée en Phisicien, Chimiste et Naturaliste par Emmanuel de Croÿ*, 1765-1783, 9 vol. in-2° non foliotés. Rel. mar. vert aux armes des Croÿ. Dülmen, Hs. 35.

«C'est vers le 18 mars [1783] que je terminai tout a fait l'arrangement des pièces et matériaux, et de tout mon ouvrage d'Histoire naturelle, où pendant dix ans, de 1766 à 1776, j'avais travaillé avec une ardeur etonnante, et bien amassé des matériaux depuis. Un bon relieur me relia le tout en ordre, si bien que tout se pouvait lire de suite, et faire corps comme cela, et qu'il ne restait plus qu'à faire copier au net, mais ces manuscrits-là, en originaux, faisaient déjà une suite en règle. Cela forma neuf très gros volumes in-folio, et, je crois, un ouvrage précieux et immense». J., t. IV, p. 274.

De nombreux passages, notes ou extraits avaient déjà fait l'objet de mises au net avant d'être recopiés par J.-L. Dupain-Triel. Certains volumes sont cependant restés informes; mais, parmi les pièces et morceaux, l'historien a la surprise de rencontrer les lettres des plus grands savants du temps.

Fig. 26. L'art de représenter les montagnes. Extrait de l'*Histoire naturelle...* Tome II: *Le globe terrestre*, 1769. Dülmen, Hs. 35 b 2/1.

Toutes les figures de montagne en coupe et en vue, conçues par Croÿ, furent reproduites exactement dans la géographie par images, à l'usage des enfants, de J.-L. Dupain-Triel. Cf. *Recherches Géographiques sur les Hauteurs des Plaines du royaume. Sur les Mers et leurs côtes presque pour tout le globe. Et sur les diverses especes de Montagnes. Ouvrage accompagné de Cartes et de Figures explicatives, à l'usage de l'instruction publique de la jeunesse*, [Paris], 1791, 28 p., in-4°.

Avant de lire les théories de Lehman, Croÿ pensait que la matière primitive «roc sableux homogène» était «crevassée» et il expliquait les couches de houille par des infiltrations entre les blocs. Il adopta ensuite les couches inclinées par versoire de Lehman et il en situa la formation avant le Déluge.

Chapitre III

Le « livre en souffrance » : lire, écrire, répéter¹

Une bibliothèque est à la fois signe et moyen de prestige social et culturel. Celle d'Emmanuel de Croÿ n'est pas un simple ensemble de livres bien reliés qui servent peu, mais forme un instrument fondamental pour l'éducation, le métier, les affaires, et alimente la curiosité et les loisirs. Aussi convient-il de suivre le lecteur de plus près dans sa démarche. Les lectures ne sont pas faites au hasard : selon les lieux ou les circonstances, elles sont fonction d'attitudes et de représentations mentales particulières.

A. La carte des lectures

Dans les différentes demeures, les espaces réservés au livre qui varient selon l'âge et le mode de vie, déterminent des types de lecture différents.

1. Lire à Paris

Les livres du premier hôtel parisien revêtent une importance particulière, car ils sont ceux de l'âge où se sont formés les traits principaux de la personnalité d'Emmanuel de Croÿ. Dans le cabinet de la rue des Petits-Augustins, les quelques titres mentionnés parmi les 550 volumes ne trahissent aucune attirance exclusive pour les lectures divertissantes, mais reflètent une piété un peu grave, le sérieux d'un lecteur de de Thou et de Boulainvilliers, intéressé d'abord par son métier militaire, soucieux de savoir se tenir à la Cour, doté d'une certaine curiosité scientifique et amateur de littérature

moderne. Il s'agit encore d'une bibliothèque de jeunesse : les traductions de classiques latins, les histoires et traités de Fleury et Rollin, les dictionnaires y ont une large place.

Dans la chambre du gouverneur Bottée, l'intérêt pour la valeur marchande des livres attira l'attention du libraire sur le dictionnaire de Moreri en huit volumes in-folio, reliés en veau, sur l'*Histoire généalogique* du père Anselme en neuf volumes in-folio «reliés en veau sur grand papier» et sur des ouvrages plus récents, *Le Pour et le Contre* de l'abbé Prévost, *La vie de Marianne* de Marivaux.

Ceci confirme l'idée — qui malgré tout reste vague — d'un ensemble de livres réunis à la fois pour l'étude ou la consultation et pour le loisir, mais certainement pas encore pour le prestige. Les livres sont ici d'abord moyen de progrès personnel, dans le cadre de la profession et du devenir social.

Il en va autrement dans le cabinet de l'hôtel de la rue du Regard. Le catalogue des livres de 1765 permet de peser les équilibres qui régissent les différentes branches du savoir². Sur 1.035 livres, seule une centaine date des siècles antérieurs; la majorité des livres a été éditée de 1720 à 1745, mais elle comprend de nombreuses rééditions d'œuvres du XVII^e siècle. Les livres anciens ont été amenés de Condé et soigneusement choisis par le spécialiste de la guerre (*L'art militaire* d'Onosander, Paris, 1605) ou l'amateur d'astronomie (*De usu astrolabii*, Paris, 1570). Toutes les sections sont à jour (*La Nouvelle Héloïse*, 1761; les *Salons* de 1765), voire en avance (*La connaissance des temps* pour 1766, éd. en 1764), hormis la «Philosophie et morale» où Croÿ n'a pas fait de place à l'Encyclopédie. Il s'agit de la bibliothèque de travail d'un homme arrivé, où l'étude a fait place à la réflexion. La «Guerre» représente 17,87 % des livres, assurant la prépondérance de la catégorie «Sciences et arts». Même si l'on fait abstraction de ces livres liés au métier, les «Sciences et arts» arrivent encore avant l'«Histoire», mais après les «Belles-Lettres», tandis que les ouvrages de piété représentent alors 12 % des livres. Si l'histoire en général semble moins prisée que les sections scientifiques et littéraires, l'histoire personnelle et familiale, sous forme de brochures et de livres, revêt une importance particulière dans une armoire réservée.

L'armoire consacrée aux œuvres rappelle qu'il ne s'agit pas là d'un cabinet purement ostentatoire et l'introduction de son catalogue en annonce l'intention :

Je n'ai pas laissé que de beaucoup travailler dans ma vie. Il n'y a presque pas d'objets sur lesquels je n'aye écrits à mesure que cela se trouvoit (...) je n'ai jamais eu pour objet de faire des ouvrages en auteur (...) je ne me suis attaché qu'à ce que je crois l'essentiel qui est de tirer la quintessence des choses pour en faire des maximes utiles, n'ayant songé qu'à mon instruction, à celle de mon fils et des miens (...) pour que tout mon tems ne se trouve pas avoir été inutilement employé³.

2. Lire en province

En province, le rythme de vie plus lent allonge le temps de la lecture et de l'étude, donne tout loisir de s'adonner aux recherches érudites. Croÿ y peut lire et relire à temps perdu ses auteurs favoris comme Sully⁴, mais les intérêts du seigneur et du gouverneur, les préoccupations quotidiennes de la vie de province déterminent aussi des lectures différentes de celles de Paris. La multiplicité des souvenirs qu'évoquent les murs, les objets et les livres, pousse Croÿ à rechercher dans l'Histoire les péripéties du château, les hauts faits et la vie quotidienne de ses ancêtres. L'apprentissage du métier de seigneur-propiétaire passe par la rédaction de l'*Histoire de mes terres*, dont la matière est puisée à la fois dans les livres d'histoire, les généalogies, les traités juridiques de la bibliothèque et dans la masse des titres de la secrétairerie. Il entraîne la présence importante de livres d'agronomie, mais Croÿ, momentanément membre actif de la Société d'Agriculture de Valenciennes, est surtout attentif à l'art des jardins et à la botanique. Les nombreux livres et catalogues de plantes servent à arranger les parcs de Condé. L'éloignement de la capitale et de la Cour augmente le besoin en périodiques de tous genres et de toutes origines que Croÿ va ou envoie chercher à la poste de Quiévrain, pour les lire un jour à l'avance⁵. La réflexion sur les problèmes d'actualité a tout loisir, en province, de s'enrichir des événements comparables relatés dans les livres plus anciens. En août 1775, dit Croÿ,

je lu l'expédition du duc de Baufort en 1664 près Alger dont celle des espagnoles étoit le 2^e tome (...) je leu une relation des revolutions de Maroc qui m'enchantâ, c'étoit comme si j'y étoit et cela me mit bien au fet pour entendre des relations de l'expédition actuel des espagnoles⁶.

D'autres lectures sont évidemment possibles, mais les livres privilégiés touchent à l'histoire et à la région, à la nature, et s'efforcent de rester en liaison avec l'actualité.

3. Le lecteur en transit

Entre l'espace du cabinet et celui de la bibliothèque, le lecteur s'installe dans d'autres lieux momentanés, transitoires ou occasionnels pour s'adonner à des lectures «convenables au moment».

Objet maniable, le livre peut tenir aisément dans la poche, surtout le livre de piété. Il n'exige pas de lieux particuliers⁷. Il meuble les temps morts des repas et des journées à la Cour :

Tant que je pouvois je ne dinois jamais et je lisois pendant ce temp la ayant un livre dans ma poche. J'en lisois alors [Compiègne, juin 1754] 2 bien bon *Les avantages et desavantage de la France et de la Gde Bretagne* et la *Politique* de M. de Cormiers⁸.

A Versailles, il est nécessaire au jeune Emmanuel de Croÿ d'être logé «pour tout, et surtout pour, dans bien des moments vides qui ce trouve, pouvoire

venire ce repauser, travailler et réfléchir»⁹. Par la suite, il préfère rentrer dans la soirée à Paris, toutes lanternes et garde-vue de la voiture anglaise allumées. Cela tourne à la mésaventure et fait rire tout Versailles pendant quinze jours en mars 1747.

La d^re fois que j'étois revenu de Versailles a Paris, la nuit m'ayant pris, je fis arrêté et envoi mon laqués Delancre chercher de la lumière pour allumer mes lanternes pour que je puisse lire dans ma chaise. Je descendis en même temps pour un g^d besoin. Le coché me vis car j'allois toujours alors en avant trin avec 2 chevaux de carrosse de sorte que je cru qu'il m'attendrait. Point du tout. Les lanternes allumées les éblouire tous. Delancre ne me sachant pas descendu remonte et dit allé. Le cocher croit qu'il m'a vu remonté, part et me laisse en situation a ne pouvoir courir après, sans chapeau, en redingotte et des bottes fouré au piés, je crie inutilement et me voila resté la. [Après avoir regagné Paris sans encombre, dans une charrette, Croÿ trouva sa maison] en rumeur a me chercher comme des boubouille partout¹⁰.

De tels incidents sont précieux car les retours ordinaires n'ont pas les honneurs des *Mémoires de ma Vie*; les livres lus entre Versailles et Paris échappent aux «plans» de lecture et ne donnent pas lieu à des notes: il est vraisemblable qu'il s'agit de pièces ramenées des bureaux de Versailles, ou de petits écrits dont la lecture ne nécessite pas d'avoir une plume à la main.

Le livre est le compagnon et le guide de voyage et il est le recours de l'homme de guerre. La taille des livres est un facteur de plus ou moins grande mobilité, mais elle n'est pas déterminante dans le choix du lecteur qui prépare ses bagages et dont l'équipage de guerre est imposant. Les livres emportés sont rangés dans des malles spéciales ou petites bibliothèques de voyage; les in-12 y côtoient les in-4^e, seuls les in-folio y sont exceptionnels. Lors de la guerre de Succession d'Autriche, Emmanuel de Croÿ emmène en Flandre le recueil des cartes de Fricx, les *Psaumes*, les *Prières très dévotes* de Louis de Blois et les œuvres de Fénelon en 4 volumes, les réflexions de Marc-Aurèle, des livres de Végèce et César, ses auteurs militaires favoris, enfin quatre livres d'actualité sur l'histoire de l'Empire. En 1774, il emporte à Calais, outre des mappemondes, trois volumes «petit in-folio de Cook», un «gros in-4^e de géographie en anglais» et l'*Histoire des découvertes de la Mer du Sud* de Fréville, enfin des cartes et livres de toutes tailles pour se documenter sur les affaires de Pologne et les guerres des Russes¹¹.

Le livre n'est pas seulement enfermé dans les bagages: la voiture est le lieu où, après son cabinet, Croÿ lit le plus. Il circule «très commodément, lisant, réfléchissant ou dormant, ce qui [lui] rendait les voyages fort courts». La lecture des guides et récits de voyage implique une vitesse lente, laissant le temps de découvrir et scruter le paysage et de «resonner»¹². Le plus souvent, la route est connue, comme celle de Paris à Condé, ou bien la chevauchée est précipitée vers les théâtres de guerre et les lieux de commandement. La lecture est alors de nature informative. Des ouvrages sont achetés en route, chez les libraires installés aux portes du royaume: des libelles contre la paix d'Aix-la-Chapelle trouvés à Liège en 1748, l'oraison funèbre

de M. de Gisors en 1758, les Mémoires du Chevalier d'Eon «qui ne fesoient que trop de bruit» à Bruxelles, en 1764, et évidemment des gazettes¹³.

A l'extérieur, le livre est loin de n'être qu'un remède à l'ennui. Par exemple, Croÿ emporte en 1758

les melieurs dictionnaires et livre de marinne [in-4°] ou il y avoit des estamples exactes de vaissaux de meme force [qu'à Dunkerque] et [livre en main, avec son fils, dit-il] nous passame d'abord une heure a comparer en dehors l'original à la copie et a en nommer toutes les pieces, puis estant monté dessus nous en fimes autant en dedans¹⁴.

Le livre est ainsi le guide de toutes les leçons de choses.

La lecture peut être aussi dépaysante : celle de *La Nouvelle Héloïse* en 1761, loin de chez soi, au fond de l'Allemagne, «au milieu du cahos» de la guerre de Sept Ans, fit passer à Emmanuel de Croÿ et à son fils «des routes suaves et délicieuses» et dut avoir un impact d'autant plus important. La lecture s'accomplit parfois à haute voix et de compagnie : ce fut celle d'Anne-Emmanuel de Croÿ, pour *La Nouvelle Héloïse*¹⁵.

4. Lire à la campagne

C'est avec le cadre champêtre des résidences secondaires, plus que celui de la route, que les lectures «délicieuses» et les leçons de choses s'accordent le mieux. La vie à la campagne de la haute noblesse hennuyère ressemble fort à une vie de Cour : la vie familiale y est privilégiée mais les relations sociales restent intenses dans un cadre brillant, ce qui n'est pas sans incidences sur les bibliothèques.

Les bibliothèques «de campagne» sont davantage l'affaire des femmes : Marie-Marguerite-Louise de Millendonck dans la résidence d'Ivry, A.-F. Willemine de Salm-Kyrbourg dans le château de l'Hermitage.

Les collections laissées par l'amateur Julienne à Ivry n'étaient guère fournies en livres. Une armoire fut remplie de livres par les Croÿ mais l'inventaire en est perdu. L'on sait simplement que l'abbé Pluche y était représenté avec son *Spectacle de la nature* rédigé à Ivry. Ce livre accompagna dans ses promenades l'habitué du banc de la vigne d'Ivry :

C'était un morceau charmant, une vue délicieuse (...) J'y portai le livre de M. Pluche et, y lisant, à la fin du troisième tome, l'usage qu'on doit faire du spectacle de la Nature, je fus exalté, et je sentis, avec la reconnaissance qu'on doit, l'obligation que nous devons avoir aux dons du Créateur et des talents qu'il nous a donnés. Cela est délicieux à voir et à sentir. Ainsi, c'est pour faire penser de même, que j'y ai mis le marbre à l'honneur de M. Pluche¹⁶.

Les loisirs vécus à l'Hermitage y rendaient le livre indispensable. La bibliothèque, ou du moins l'armoire aux livres, est pleine d'ouvrages d'architecture et d'art des jardins, de recueils de musique ou de théâtre, de romans et de livres de chasse. Un livre de prestige, manuscrit de la Toison d'Or, est rangé avec des livres riches en images¹⁷. Des livres d'arboriculture et de

botanique renvoient aux collections vivantes du jardin. Dans ce siècle où les poètes décrivent moins le goût pour les livres que les jardins des grands, l'Almanach de Lille annonce que l'on trouve, à l'Hermitage, une collection complète d'evergreen¹⁸.

Le goût de la nature crée d'autres liens entre le jardin, la forêt et le livre. Croÿ décrit souvent l'élan qui le pousse à aller se promener livre en main dans la nature. En mai 1753, réveillé par le bruit des fontaines et des oiseaux, il admire de sa fenêtre «la joye de la nature, la belle verdure renaissante ornant des routes a perte de vue qu'on voit souvent traversées d'un pas lent par toute sorte de gros gibier» et il «s'arme d'un fusil, d'un livre convenable au moment, d'une lunette» pour gagner les coteaux voisins et pouvoir admirer «le lever du grand astre», «la clarté des objets rehaussés par leurs ombres», «les couleurs changeantes». Assis dans l'herbe, au bord de l'eau, «a la réunion de plusieurs allées» il mêle au plaisir des sens l'émotion née d'«une lecture vertueuse et touchante». Celle-ci est interrompue par la faim et le souvenir des enfants et des amis qui attendent Croÿ à l'Hermitage et à qui il fait partager ses plaisirs matinaux¹⁹.

Lecteur d'ordinaire «curieux», Emmanuel de Croÿ sait faire preuve, à l'Hermitage, de sentimentalité. Il y lit *Pamela* et les *Mémoires* de Stanislas Leczynski avec «attendrissement»²⁰. Cette sensibilité se caractérise par son extériorité et se donne libre cours lors des lectures familiales à voix haute. Elle s'affiche le plus aux représentations théâtrales : Croÿ pleure en écoutant ses enfants dans *L'orphelin anglais* du marquis de Longueil²¹.

Dans les résidences de campagne, lieux de détente et d'agrément, où l'on a moins à «représenter», le livre et le théâtre tissent de nouveaux rapports entre les amis et les familiers du château. Emmanuel de Croÿ est le maître d'histoire naturelle le matin, et veille encore jusqu'à deux heures dans la nuit, à lire des romans avec sa belle-fille²². Il ne garde ses distances que vis-à-vis du théâtre. Cette distanciation se mesure par l'absence de son nom parmi ceux des acteurs et parmi les ex-libris des livres de théâtre de l'Hermitage. S'il finit par se rendre avec plaisir aux représentations, Croÿ n'assiste guère aux répétitions, «Je m'i seroit bien entendu si j'avois voulu et c'estoit assé un de mes gouts si j'avois voulu m'y livrer, mais cela repugnoit a tous mes principes et occupoit tant que cela distraoit de tout le reste»²³. Malgré les convictions chrétiennes du prince et son goût pour le loisir studieux l'on joua quand même la comédie chez les Croÿ. «Je ne voulois pas de spectacle chez moy et je m'en estoit expliqué vivement, mais la chose [fut] demendé avec trop de grace (...). [C'était] contre mon gout, du moins contre mes principes, car j'avois beaucoup aimé les spectacles et c'estoit pour cela que j'en connoissois tout le mal». Mais le théâtre de société présente l'avantage de rassembler la jeunesse et la famille dans un effort commun, plutôt que de la «dispenser»; il est formé par une troupe dont Croÿ est «content des

vies et mœurs», non frappée du «tittre d'infame» comme celles des comédiens. On ménage Croÿ en jouant d'abord *Le Siège de Calais*²⁴. Les acteurs s'enhardissent peu à peu : lors du mariage d'une princesse de Croÿ avec le comte d'Orsay, l'on joue *Nanine ou le préjugé vaincu* (1749), autre «mariage disproportionné»²⁵.

Croÿ, avec sa morale rigoureuse, sait rire des ridicules et des vices des nobles représentés sur scène; il perçoit toutes les allusions des pièces, en particulier les sourds reproches adressés par du Belloy à la noblesse dans *Le Siège de Calais* auquel il trouve quand même «une noble fermeté et le trait bien placé». Le répertoire est composé des pièces les plus diverses, de l'*Ecossaise* et *Zaïre* jusqu'à *Athalie* ou le *Philosophe sans le savoir* et bien sûr *Figaro*; ces textes sont cependant soigneusement retouchés, les chœurs d'*Athalie* sont remplacés par des intermèdes, les mauvais vers de du Bellay sont allégés et corrigés, les vers grivois sont censurés à la moindre apparence de légèreté²⁶. Dans *La partie de chasse de Henry IV* de Collé, toutes les galanteries de Henri IV sont coupées²⁷. Cependant, au fil des années, les corrections se font plus légères, les annotations se limitent à la mise en scène. Le goût du spectacle et de l'éclat entraîne de si grandes recherches de décor et de perspective pour tirer profit du théâtre en plein air qu'Emmanuel de Croÿ se laisse prendre à la «thalimanie»²⁸ et travaille à son tour aux pièces de théâtre : «On voyoit une forest a perte de vue d'un verd tendre ecleré sans qu'on vit par quoi et si parfaitement mariés et racordé qu'il etoit impossible de voire ou finissoit le théâtre et commençoit la vray forest, tant dans le principe j'avois bien donné la pente et perspective (...) et quand on laissa rentrer tout le peuple dans l'allée, cette multitude paroissoit sur le theatre»²⁹.

La carte des lectures permet ainsi de cerner les principaux traits du lecteur studieux ou cultivé, du lecteur sérieux ou curieux, du lecteur sensible ou amateur de faste qui sont ceux d'une grande partie de la noblesse de l'époque. Si l'homme est entraîné par un environnement social et l'emprise des modes, il n'en reste pas moins vigilant face au livre.

B. Le profil du lecteur

Après avoir esquissé la carte des lectures qui est liée aux modes de vie, il faut cerner le profil plus personnel du lecteur.

1. La représentation du savoir

La représentation mentale de la bibliothèque s'inspire des lieux communs de la pensée de l'époque, mais elle n'en suggère pas moins une manière personnelle d'être et de travailler parmi les livres. Dans les lieux où il associe

livres et objets, Croÿ se plaît à comparer le savoir accumulé à une ruche où s'élabore et se conserve le miel des connaissances.

Les progrès de l'esprit humain, cependant, empêchent et rendent inutile l'appréhension directe de toutes les pensées: «On aime à être savant, mais on cherche à le devenir à peu de frais»³⁰. Puisque la curiosité de Croÿ est insatiable, qu'il est «comme l'hydre de la fable, une idée en amen[ant] une autre», il doit «se limiter au tronc» de l'arbre des connaissances qui en est la «résultante raisonnable», n'aller qu'exceptionnellement jusqu'aux rameaux et aux spéculations de détail «qui rendent les idées vagues»: on reconnaît là l'homme d'action³¹. Bien que la bibliothèque contienne de nombreux dictionnaires sur chaque matière, il faut reconnaître cependant que les travaux d'Emmanuel de Croÿ puisent aux meilleurs livres de vulgarisation comme les *Institutions d'astronomie* de Le Monnier, le *Dictionnaire d'histoire naturelle* de Valmont de Bomare.

La bibliothèque elle-même, d'ailleurs, n'englobe pas toutes les subtilités du savoir et, pour se documenter, Croÿ est parfois obligé d'aller dans d'autres bibliothèques, d'y envoyer ses secrétaires ou de demander qu'on fasse pour lui des recherches: Croÿ fait ainsi travailler à Besançon sur les manuscrits de Granvelle, à Gand sur l'histoire des rois de Hongrie; lui-même travaille dans la bibliothèque de l'abbaye de Saint-Amand où il a coutume de s'arrêter boire du chocolat. Il tire le meilleur parti de la fréquentation des bibliothèques de Paris, ce qui lui inspire de curieuses et profondes remarques:

Si l'on entrait dans tous ces détails trop ignorés, on serait frappé de voir qu'on peut, sans qu'il en coûte rien, parvenir aux connaissances les plus étendues. Mais avec cela, remarque terrible, qui n'a rien du tout ne peut rien, car il faut vivre (...)»³².

L'accès au savoir est ainsi perçu comme un privilège.

Pour s'orienter dans les connaissances, il faut en dresser le tableau et Croÿ fait ici preuve de modernité. Tous les classements sont bons, dit-il, et il recommande de s'inspirer des catalogues de bibliothèque; mais, il choisit dans son *Histoire naturelle* le cadre inspiré de Bacon adopté par d'Alembert dans l'Encyclopédie, qui distingue les disciplines faisant appel à la Mémoire, à la Raison et à l'Imagination. Contrairement aux encyclopédistes, Croÿ place l'histoire naturelle et les «Arts et manufactures» dans la Raison et non dans la catégorie Mémoire qu'il juge erronée³³. Pour Croÿ, la connaissance découle des quatre besoins de l'homme, celui du «bien durable» (Dieu), celui de «biens de subsistance», celui de gloire, enfin celui de plaisir, ce «besoin mal entendu»³⁴.

«L'imprimerie nous a donné l'avantage de réunir les idées de tout les speculateurs différents pour en faire une masse d'idées qui concourent au même tout». La vision ordonnée et optimiste des progrès des connaissances

s'accorde avec la foi. Comme Fontenelle, Croÿ étudie «la marche de l'ignorance en remontant», mais il trouve qu'

elle s'accorde avec le temp qu'on donne a la creation. Ce n'est que 6 ou 700 ans avant Moÿse que nous entrevoyons qu'on a inventé l'écriture, ainsi d'environ mille ans après le deluge (...) tout commence a peu près vers les memes tems et se suit ensuite en peu d'années (...) l'imprimerie a achevé de tout communiquer³⁴.

Les livres des bibliothèques sont parfois contradictoires ou dangereux. Aussi Croÿ intervient-il dans la diffusion des idées en faisant

[l'extrait] antier (...) du livre singulier intitulé «Recherches philosophiques sur les americains» en 3 vol., livre des plus dengereux et du plan le plus faux (...) Je le refuté *dit-il*, parce qu'il poura avoir de la vogue dans les mauvais esprits. Dom Berneti (*sic*) lui a repondu et au moin aussi mal (...) Cela me tint 8 jours³⁵.

Lecteur lucide, Croÿ prône la sévérité de la censure contre les «mauvais livres d'esprits fort repandu dans les provinces» et regrette que le gouvernement n'encourage pas davantage les «bons livres»³⁶.

Si E. de Croÿ aspire à maîtriser l'instrument de travail qu'est la bibliothèque, s'il exige des qualités de la part du livre, il est aussi exigeant vis-à-vis de lui-même.

2. Les devoirs du lecteur

Qu'on se represente donc un amateur de travail, convalescent et l'esprit net comme le corps, estant purgé a fond, huché au haut de cette maison et seul comme hibou, ne pouvant bouger et ne voyant que neige a perte de vue³⁷.

Le duc Emmanuel de Croÿ se dépeint en 1774 comme un veilleur, le plus souvent nocturne, goûtant peu la société rieuse et bruyante, dînant de légumes à quatre heures et lisant de six heures à deux heures après minuit car «il n'est que dans l'obscurité et le grand silence de la nuit qu'on peut faire un grand ouvrage de suite»³⁸.

L'étude est considérée comme un travail qui exige une ascèse mentale et corporelle pour conduire l'homme à affirmer sa fierté de comprendre et de dominer. La réorganisation de la bibliothèque de Condé vers 1750 est née d'un mouvement de repli, faisant coïncider l'installation en province avec l'adoption d'un nouveau règlement de vie et d'un comportement moral rigoureux, on l'a vu. Dans le château écarté de province qu'est l'hôtel de Bailleul, Croÿ se livre aux plaisirs de la connaissance, parle livres et cartes avec ses savants amis de Chaville et Godefroy.

L'étude, comportement moral, est aussi vécue comme une attitude religieuse: les hommes «plus instruits (...) s'enflammeront de plus d'amour et d'esperance en Dieu»³⁹. Devenu vieux, Croÿ envisagea

de [s]e retirer (...) dans une maison de retraite a Paris pour vivre en philosophe chretien et ne pas estre responsable du peu d'année qui [*lui*] restoit, pour laisser au moin après [*lui*] des

ouvrages utiles qu'on disoit qu'il n'y avoit guere que [lui] qui put les faire, ayant les facilités pour cela et que [il] estois comptable de [s]on temps

mais, il dut tenir le « juste milieu de son etat » entre « la cohue » et l'étude⁴⁰.

Etudier dans un esprit d'obéissance et d'humilité n'est apparemment guère facile, car reviennent souvent, dans les « pénitences » et les « conseils » consignés dans les notes de piété de Croÿ, des notations telles que :

ne pas lire de romans (1767).

ne lire les livres de voyage ou autre qui ne sont pas de piété qu'avec une extrême precaution (1765).

[laisser] mes ouvrages qui flattent en enflamment mon gout (1770).

[méditer] l'Imitation, 2^e chap., 1^{er} livre contre la vanité des sciences (1777)⁴¹.

La « passion funeste » de l'orgueil qu'engendre la connaissance est oubliée devant les exigences du métier et du rang. Le règlement de vie à la guerre ordonne d'

avoir toujours (...) de bons livres de piété, de mon mestier et de mon etat, en lire le plus que je pouray, n'être jamais sans rien faire (...) parce que mon etat est de parvenir, mais en remettre a Dieu le succès sans trop m'y attacher⁴².

Aussi toute lecture doit-elle être soit didactique, soit susceptible d'élever l'âme. La culture ne doit pas relever seulement du « paraître » et avoir pour seul but d'alimenter les conversations dans le commerce du monde : il faut lire pour agir, « toujours rapporter les paroles aux actions ».

Pour permettre d'agir, la lecture doit être la plus consciencieuse possible. La manière idéale de travailler est encore celle de l'« honnête homme ».

Sans passer pour trop retiré, il faut avoir néanmoins un plan d'étude afin de n'attaquer qu'un objet à la fois. Le choix des livres doit être fait avec la plus grande précaution, en interrogeant les hommes jugés les mieux avertis, en demandant aux savants quels sont les ouvrages « les mieux faits (...), en quoi chacun a excellé et les choses dont il faut se méfier ». Le lecteur doit être de la plus grande vigilance : Croÿ conseille de lire, et

relire en en faisant l'extrait d'une maniere claire et consequente à l'objet qu'on en veut traiter (...), tâcher d'en conferer à loisir avec les gens du metier, verifier soi meme avec soin seul et avec eux, peser le tout comme on feroit pour un procès bien expliqué (...), dormir la dessus assez longtemps pour perdre l'enthousiasme et pas assez pour perdre le feu necessaire à l'ensemble (...), établir alors nettement cette verité, poser les preuves, les consequences essentielles (...), établir clairement le principe qui en résulte quelque temps après et s'étant comme oublié soi-même on peut refaire le meme examen⁴³.

En matière diplomatique par exemple, il faut relire les traités antérieurs, les articles contestés, l'histoire de la négociation elle-même, « envisager l'affaire dans son tout et ses parties, voir ses rapports et ses differences avec les circonstances presentes et reflechir ». Lorsque les idées viennent en foule, il faut « prendre un papier plié en trois » : les difficultés seront encadrées par

les expédients trouvés d'une part, par les risques encourus de l'autre. Les jours suivants, Croÿ avoue se réveiller souvent avec une idée « lumineuse » :

On risque rarement de se tromper avec cette methode, parce qu'après trois jours de reflexions ecrites, un esprit juste doit avoir vu tout le pour et le contre⁴⁴.

La confirmation des faits rapportés par les livres passe par l'observation et la confrontation. Croÿ suit le texte sur ses cartes: «Je vérifié (...) les mousson et vent alisée sur l'ancienne carte angloise de 1719»⁴⁵.

Les cabinets dits de curiosité appelés par Croÿ «salles de découvertes» sont remplis de collections qui permettent de regarder et pouvoir comparer entre eux les objets ou les choses décrites dans les livres, renforçant ainsi le sentiment de puissance du lecteur. Les expériences accomplies sont le plus souvent modestes: Croÿ teste ainsi la conservation des biscuits de mer. Mais lorsque l'insuffisance du livre est grave, Croÿ «ne plaint pas la depance», si elle peut effacer ses doutes et répondre à ses interrogations de lecteur; conscient de ses limites dans certains domaines Croÿ préfère alors «envoyer le carosse» à ses amis naturalistes savants qui, pour leur part, ne semblent pas toujours dédaigner les invitations du prince ni ses idées, comme Macquer à propos de la composition calcaire du lait ou de la dissolution des sels⁴⁶.

De telles lectures et enquêtes sont efficaces, car Croÿ est d'emblée capable, en tous domaines, de distinguer l'impossible du suffisant, l'authentique du faux, de désigner les phrases qui s'en prennent subrepticement à la foi et aux autorités établies.

Le fond prime la forme et est toujours soigneusement examiné. Croÿ s'intéresse également aux auteurs. Parfois il se préoccupe de définir l'identité de ces derniers, aux pages de titre des livres anonymes et à la fin des articles de dictionnaires, comme celle du chevalier de Jaucourt, lorsqu'en 1765 il «epluche toute l'enciclopedie»⁴⁷. Il émet des jugements: des articles de l'Encyclopédie sont qualifiés, en marge, de «curieux», «beau», «important», «grand», «trés grand et beau» comme pour conjurer les «dangers» de l'œuvre de Diderot⁴⁸. Croÿ qualifie de «génies» des écrivains «dange-reux», comme Voltaire et Rousseau, et sait apprécier et retenir ce qu'il juge bon dans leurs livres⁴⁹.

Lecteur consciencieux, Croÿ n'en est pas moins un lecteur moderne pressé. Il lit vite et avec avidité:

Je trouvé alors sou ma main les memoires de M^r Dugué Trouin que je relus avec tant d'ardeur tout d'une halaine que j'en estoit en [n]age⁵⁰.

L'actualité l'incite à acquérir une érudition hâtive dans les livres de la bibliothèque ou à acheter un important choix d'ouvrages contemporains. Emmanuel de Croÿ n'est pas nourri de textes anciens ou, du moins, ne sent pas le besoin d'étaler par écrit sa familiarité avec ce qu'il possède d'érudition classique.

Les lectures de Croÿ concernent le plus souvent des livres récents et la plupart sont des œuvres d'histoire et de réflexion contemporaines. Quand il y a un décalage entre la date d'édition et celle de la lecture, il s'explique par la prudence — ainsi pour l'Encyclopédie — ou par le délai des traductions, ce qui est le cas des Belles-Lettres. Au milieu du XVIII^e siècle, ce sont les traductions d'ouvrages scientifiques qui sont les plus attendues. Seul l'anglais ne retarde pas la lecture : Croÿ emploie les talents de son fils et des précepteurs de ses petits-enfants pour traduire les livres venus d'Angleterre qu'il reçoit très tôt en raison de ses fonctions à Calais. Homme pratique, Croÿ n'a guère acheté de livres en d'autres langues. Il ne lit pas en latin et apprécie ses classiques favoris, Marc-Aurèle et César, en français.

Comme la curiosité naît souvent des problèmes d'actualité et des modes, le livre n'est pas la source, ni toujours la base, des travaux de Croÿ qui se nourrissent d'expériences et de conversations, sur fond de culture déjà acquise. Dans cette manière de s'informer et réfléchir, les périodiques qui sont en nombre élevé dans les différentes sections de la bibliothèque jouent un rôle essentiel⁵¹. Ils déterminent une autre manière de lire : le savoir est perçu de manière presque instantanée et de façon régulière. Le Mercure et la Gazette de France, les périodiques parus aux Pays-Bas, au tournant des XVII^e et XVIII^e siècles, sont soigneusement conservés pour leur intérêt historique ou bibliographique. Il en est de même au XVIII^e siècle pour les journaux anglais — le *Spectator* et le *Tatler* — et la *France littéraire*. Les Gazettes d'Amsterdam, Utrecht, La Haye, Bruxelles, Cologne sont plus épisodiquement conservées, mais elles ont leur entrée dans les *Mémoires de ma Vie* avec des nouvelles à la main. Signalons enfin l'intérêt particulier porté par Croÿ au *Courrier de l'Europe* : ce périodique, publié à Londres deux fois par semaine à partir du 28 juin 1776, était rédigé en français par Serre de Latour ; en avril 1778 il fut saisi par le gouvernement anglais à Douvres mais Vergennes décida qu'il serait réimprimé à Boulogne avec l'aide du duc de Croÿ : « j'avois fort soutenu le Courier de l'Europe qui fit grand tort à l'Angleterre dans l'esprit des françois en leurs faisant voire tous les defauts de ce gouvernement la » écrit E. de Croÿ, ami de Vergennes⁵².

Il n'est pas d'événement national ni international majeur dont on ne trouve mention dans le journal de Croÿ qui signale aussi les « bruits » et, plus rarement, les fausses nouvelles vite corrigées. Il est impossible ici de retracer tous les faits qui ont retenu l'attention ni la manière dont ils sont relatés et approfondis, mais l'on peut caractériser la démarche d'ensemble et les motivations les plus profondes d'un lecteur bien informé. Qu'il soit témoin oculaire ou lecteur de gazettes et brochures, de lettres et nouvelles à la main, il approfondit ensuite sa connaissance par la réflexion et la lecture. En 1782, il insère dans son journal, en liaison avec l'actualité, une longue « Histoire de Gibraltar d'après les melieurs auteurs anglais et la compilation

de M. Pigot»⁵³. Les relations internationales, les difficultés politiques, les attaques du parlement et la situation financière du royaume l'intéressent et l'interrogent davantage que le fond des problèmes religieux et des luttes philosophiques qui, vécues au fil des polémiques, sont souvent mentionnées en termes de factions et de partis.

Les gazettes sont appréciées à leur juste valeur

Roderigue fameux gastié un peu autrichiens (...) disoit que si l'on luy envoit des memoires comme fait la maison d'Autriche il les insereroit et qu'un gastié est fait pour marquer ce que l'on luy envoit de bonne part⁵⁴.

Croÿ retient ainsi que faire connaître une idée par une «lettre» envoyée à un gazetier est le moyen le plus efficace pour la répandre.

La multiplication parallèle des petits mémoires académiques dans la bibliothèque annonce aussi la forme que choisira Croÿ pour faire publier ses travaux sur le passage du Nord et sur les maisons des pays froids. Les mémoires académiques servent aux

gens instruits (...) rébuté par la diversité des opinions (...) les uns perdent leur temps en recherche et (...) les autres n'en profite pas et n'ont point de poin d'ou ils peuvent partir pour des recherches utiles et applicable aux usage ordinaire et de pratique⁵⁵.

Aussi le lecteur aspire-t-il moins à une histoire ou à une vérité toute faite qu'à la diffusion d'informations et d'un savoir en devenir ou science «claire et point du tout farouche»⁵⁶, utile aux gens «instruits» et entreprenants.

C. La mission du lecteur

Après une telle enquête solide et objective, les notes cristallisent la pensée sous forme de petits mémoires, parfois remplis de simples citations «pour faire de bone maximes», mais le plus souvent «repensés»: il est rare que le livre soit simplement annoté. Croÿ emploie dans ses mémoires la forme impersonnelle «on», «tout le monde» mais il n'hésite pas à se mettre en avant («j'espère que», «j'ai bien vu», «j'ai bien étudié»), sans aucune réserve et avec la certitude d'être une autorité présentant une garantie suffisante. Il s'agit souvent d'apporter un démenti aux idées fausses («on entend mal [ceci]», «qu'on ne répète plus [tel] mauvais propos», «qu'on sache»). Le lecteur aime ainsi se poser en intermédiaire entre les hommes de plume, de gouvernement, de science d'une part et la population d'autre part.

Croÿ recherche inconsciemment dans ses lectures tout ce qui pourrait être immédiatement utile à sa famille, ou tout ce qui pourrait s'appliquer sur le champ en Hainaut. S'il reformule les textes pour les rendre plus clairs, nets et précis et les adapter aux réalités qui l'intéressent, il sait aussi diffuser les

livres eux-mêmes comme le *Compte rendu* de Necker dont il envoie, dès parution, plusieurs exemplaires à ses gens de Condé⁵⁷ qui le font lire autour d'eux, ou bien il fait «tirer à part» des articles qu'il trouve bons :

le Journal de Paris du 26 octobre nous donna un article si curieux que je le fist imprimer separement à Calais et Valenciennes et rependre partout⁵⁸.

Croy aime faire le point des connaissances et communiquer le fruit de ses lectures. Il envoie des comptes rendus à la Société d'Agriculture de Valenciennes; il adresse à l'Académie de Marine différents mémoires, notamment un travail sur les longitudes. Ces mémoires sont conçus comme des articles de dictionnaire: celui des Terres australes destiné au *Dictionnaire de Marine* fut publié dans l'*Encyclopédie méthodique*. Est-ce à ce sujet que Croy écrit en détail à Panckoucke pendant deux nuits?⁵⁹ Il semble que le lecteur aime envoyer des remarques de toute nature aux éditeurs, ainsi qu'il le fait avec les éditeurs de cartes, pour que les publications soient les plus utiles possible.

Croy ne garde pas ses réfutations pour lui-même. Il est choqué par la réponse à la *Lettre a M. de xxx, sur son projet de voyage avec la Sphere Aërostatique de M. Montgolfier*, parue dans le *Mercure de France*, déclarant l'invention inutile, impossible et dangereuse pour la propriété... «Comme si une machine de 40 pieds de large etoit un passe-partout!» rétorque Croy dans une petite brochure imprimée à Calais en octobre dont la matière fut reprise au mois de novembre dans le *Journal de Paris* et le *Mercure de France* qui décrit un «auteur pénétré de l'enthousiasme des Arts». «C'est (...) la seulle (lettre) qui repondoit a toutes les objections et qui donnoit reelement scavamment les utilitées mais peu de gens l'entendent, cela tenant a toutes les sciances. Quand a l'enthousiasme, je l'aime mieu que la modestie, les heros qui ont gagné le plus de bataille n'etoient pas modeste»⁶⁰. Il répondit de manière anonyme, mais le regretta :

J'ay mal fait de ne pas signier la lettre du journal, on y auroit fait attention et on reviendra de ces respects humains de la fausse bonne compagnie. L'effet est bien different dans la province qui donne mieu le tom de reputation⁶¹.

Le lecteur souffre qu'on ne l'écoute pas toujours : et le duc se plaint ainsi à Lalande d'avoir

envoïé [au rédacteur du *Journal de Paris*] une lettre dont il n'a pas fait cas pour tirer plus de parti de l'indication qu'on y donne des objets metereologique de chaque jour⁶².

Croy croit au rôle de l'écrit et à sa mission de lecteur, comme le prouve encore la rédaction de son *Histoire naturelle*. Mais il n'est pas un écrivain talentueux ni persuasif. Lecteur insatiable, il aspire moins à écrire à son tour qu'à appliquer et agir. La plupart de ses réflexions manuscrites sont remises aux ministres, aux hommes de gouvernement et d'administration.

Au terme de cette confrontation entre une bibliothèque et son possesseur, Croy apparaît comme un homme des Lumières, avec sa curiosité avide, son

besoin de classer, son goût de la morale; sa bibliothèque fait aussi figure de symbole de réussite nobiliaire.

La novation pénètre de manière continue dans la bibliothèque, tout au long du siècle, au fil des progrès de la pensée et au gré des curiosités de toute une société qui découvre les joies de la science et le plaisir de la nature, qui redécouvre l'Antiquité et dont le savoir est de plus en plus orienté vers la pratique et l'action utile. Se maintient cependant encore le modèle d'une culture de gentilhomme dans laquelle novation et critique côtoient conformisme et tradition; ces derniers se manifestent dans le goût pour l'histoire ancestrale, les arbres généalogiques, l'art équestre et militaire, dans le vernis littéraire d'une culture de salon. La bibliothèque révèle, d'ailleurs, à la fois les conquêtes et les insuffisances ressenties des Lumières: le besoin de spiritualité qui se manifeste dans une piété épurée et dans de nouvelles formes de sensibilité provoque aussi l'aspiration à une nouvelle métaphysique, conciliant foi et raison.

Mener l'étude à l'échelle, non pas d'un seul homme, mais de plusieurs générations au XVIII^e siècle a permis de mesurer la nature et le rythme des changements les plus profonds. C'est sous Emmanuel de Croÿ que les incertitudes furent exorcisées par la réussite sociale et le choix de la fidélité à une religion et à un Etat. C'est entre la guerre de Succession d'Autriche et la guerre de Sept Ans qu'un idéal nouveau s'est dessiné au fil des chemins de la lecture. Soldat philosophe, «ambitieux et raisonnable», Croÿ dissipa les contradictions ressenties entre la tradition de son état noble voué au sacrifice, dévoué à sa religion et à son Roi d'une part et d'autre part sa nouvelle vocation intellectuelle, son esprit critique.

Croÿ n'est pas un homme de plume qui se penche sur des réalités sociales, politiques, économiques, scientifiques. Il est l'homme des réalités qui ouvre un livre pour élargir son champ d'action et d'efficacité. Ceci engendre en Croÿ non seulement une conception particulière des moyens et des fins de la culture, mais aussi une vision originale du rôle de lecteur, membre actif d'une élite intellectuelle et sociale: malgré son sens de la famille et du rang, son ambition personnelle et sociale, Croÿ put s'élever au-dessus de son cas individuel et s'interroger, grâce aux livres, sur la guerre, l'économie, la société et la religion, mais en se voulant «patriote» réaliste et non philosophe abstrait et utopique.

NOTES

¹ L. MARIN, «Ecrire-répéter ou le livre en souffrance» dans *Critique*, avril 1980, pp. 355 et sv. (compte rendu du livre de A. COMPAGNON, *La seconde main ou le travail de la citation*, Paris, 1979).

² D., M 531. Les 1 031 titres se répartissent ainsi : Piété : 9,86 % (11,96 % de l'ensemble des volumes); Droit : 0; Histoire : 14,3 % (19,51 % de l'ensemble des volumes); Voyages : 2,03 %; Guerre : 17,87 %; Politique : 4,19 %; Philosophie et morale : 5,41 % (4,53 % de l'ensemble des volumes); Astronomie : 5,41 % (3,24 % de l'ensemble des volumes); Physique-Chimie-Mathématiques : 8,89 %; Histoire naturelle-Agronomie : 1,51 %; Arts : 2,22 %; Dictionnaires : 1,74 %; Poésie : 10,05 %; Romans : 11,21 %; Bibliothèques choisies : 0,19 % (3,19 % de l'ensemble des volumes).

³ D., M 530.

⁴ MV, t. XXXIX, fol. 72 v° (déc. 1763). *Memoires ou Economies Royales d'Etat domestiques politiques et militaires de Henri IV* par Maximilien de Béthune duc de Sully, Londres, 1767, 12 vol. in-12. Croÿ possédait aussi deux exemplaires anciens des *Memoires des Sages Economies* (...) in-folio.

⁵ MV, t. XXXVII, fol. 159.

⁶ MV, t. XXX, fol. 89 (2 août 1775).

⁷ D., M 545. Notes de piété : «avoir toujours un livre de piété».

⁸ MV, t. XI, fol. 120 v°.

⁹ MV, t. VII, fol. 2 (1^{er} janvier 1747).

¹⁰ MV, t. VII, fol. 23 (mars 1747) et t. XX, fol. 20 (7 sept. 1763).

¹¹ D., Hs. 22a.

¹² J., t. III, p. 53 (nov. 1773).

¹³ MV, t. IX, fol. 6 (août 1748) et t. XX, fol. 92 (août 1764).

¹⁴ MV, t. XV, fol. 88 v°.

¹⁵ MV, t. XVII, fol. 88.

¹⁶ J., t. IV, p. 180 (1779). Sur le banc de M. Pluche, lieudit «banc du prince», cf. R. DAUVERGNE, *op. cit.*, pp. 83 et sv.

¹⁷ La bibliothèque de l'Hermitage comptait à la fin de l'Ancien Régime 497 livres numérotés et de nombreux «volumes rebrochés, journaux de littérature, arrêts, déclarations, almanachs royaux, états militaires, fardes et gazette (...) et un globe de la terre».

¹⁸ MV, t. XXXI, fol. 134.

¹⁹ MV, t. X, fol. 191.

²⁰ MV, t. XXXI, fol. 44 (août 1776).

²¹ *Ibid.*, fol. 65 v° (oct. 1776).

²² MV, t. XXXI, fol. 44.

²³ MV, t. XXV, fol. 98 (8 oct. 1770). Cf. M. HENault, «Un théâtre de salon au XVIII^e siècle au château de l'Hermitage (...)» dans *Rev. des ét. hist.*, 1898, pp. 129-138.

²⁴ MV, t. XXI, fol. 90 (12 mai 1766).

²⁵ MV, t. XXV, fol. 98 (8 oct. 1770). Il s'agit du mariage de Pierre-Gaspard-Marie Grimod, comte d'Orsay, d'origine financière et célèbre collectionneur avec une princesse de Croÿ-Mo-lembais.

²⁶ MV, t. XX, fol. 161 (18 mars 1765). Sur l'accueil fait à la pièce et sa portée, cf. C. BIONDI, «Le siège de Calais (...)» dans *Intorno a Montesquieu*, Pise, 1970, pp. 5-20.

Dans le *François à Londres* de Boissy, la réplique de la servante Finette : «Une petite pointe de libertinage ne messied pas à un jeune homme et rien ne polit plus que le commerce des femmes» devient «Au contraire, vous devenés charmant» (BMV, M 3. 41).

²⁷ BMV, M 3. 40. Cette pièce de Collé (Paris, 1766) fut interdite parce qu'elle mettait en scène un monarque.

«Le 22 [mai 1776] (...) on nous surprit par *La partie de chasse de Henri IV*, pièce qui ne sera point jouée sur les theatres ayant esté jugé estre un sujet trop moderne (... qui) me fit, je l'avoue, mourir de rire et m'amusa fort (...). Le 26 (...), le soir je desiré de revoir Henri 4 qu'on me redonna». MV, t. XXI, fol. 94.

- ²⁸ L. et A. GILON, «La Thalimanie» dans *Actes du 6^e congrès international des Lumières, Bruxelles, 1983*, Oxford, 1983, pp. 179-180.
- ²⁹ MV, t. XL, fol. 40 (10 nov. 1771).
- ³⁰ P. HAZARD, *La Pensée européenne au XVIII^e siècle*, Paris, 1946, p. 273.
- ³¹ D., Hs. 352 et 4.
- ³² J., t. IV, p. 262.
- ³³ Hs. 35 4.2.
- ³⁴ *Ibid.* 2.1 et 4.2. Sur Fontenelle voir: B. BACZKO, «Les arbres à Ajao» dans *Figures et thèmes du siècle des Lumières*, Genève, 1980, pp. 27-43.
- ³⁵ MV, t. XXVII, fol. 169 v°. Dom A.-J. Pernetty qui accompagna comme aumônier Bougainville dans son expédition aux îles Malouines lut à l'Académie de Berlin le 7 septembre 1769 une *Dissertation sur l'Amérique et les Américains* où il défendait les indigènes d'être des dégénérés comme le soutenait l'abbé hollandais de Pauw. Sur de Pauw voir F. FURET, «De l'homme historique. L'expérience américaine dans la culture française» dans *AESC*, 1978, pp. 729-739.
- ³⁶ D., M 548.
- ³⁷ D., Hs. 25.1. Le hibou et la lampe sont un emblème de travail traditionnel des bibliophiles studieux.
- ³⁸ MV, t. XXX, fol. 119 v° (nov. 1775).
- ³⁹ D., M 545. Du bonheur (juin 1774). Il s'agit de la vieillesse de l'homme riche. Le pauvre au contraire, habitué à supporter les maux corporels, pouvant compter sur l'aide de ses enfants et voisins n'a pas besoin de «consolations recherchés».
- ⁴⁰ MV, t. XXV, fol. 100.
- ⁴¹ D., M 622.
- ⁴² D., M 545.
- ⁴³ Hs. 35 1.1. *Préface*.
- ⁴⁴ D., Hs. 354.1. Conseils d'Emmanuel de Croÿ à Montigny attaché d'ambassade à Lisbonne.
- ⁴⁵ MV, t. XXI, fol. 20 (3 juillet 1765, Calais). A la lecture des *Voyages de l'Inde* de Leven, ingénieur à Boulogne.
- ⁴⁶ BN, ms. fr. 12 305, fol. 243-246. Lettre à Macquer du 30 août 1769. C'est Macquer (cf. infra) qui reconnut le premier la composition du lait. Cf. W.C. AHLERS, *Position de thèse de 3^e cycle* dactyl.
- ⁴⁷ Hs. 35 4.1. «Qu'e ce que signifie D J?»
- ⁴⁸ *Ibid.* On trouve aujourd'hui à Dülmen l'Encyclopédie éditée à Livourne (1770-1778), dernière impression in-folio qui fut surtout diffusée en Italie. Cf. R. DARNTON, *L'aventure de l'encyclopédie (...)*, Paris, 1982, p. 228. Croÿ a travaillé en 1765 sur une édition antérieure. Il en fit des extraits qu'il inséra dans son *Histoire naturelle* «car tout le monde n'a pas ce livre».
- ⁴⁹ *Ibid.*
- ⁵⁰ MV, t. XXI, fol. 25 v° (Calais, 25 juillet 1765). Croÿ recevait le premier la gazette à Calais et la portrait à imprimer chez Swinton.
- ⁵¹ L'importance des périodiques n'apparaît guère dans le catalogue de 1788; tous les «journaux» ne sont pas recensés dans la bibliothèque et ceux qui le sont ont été dispersés dans différentes sections; d'autre part, leur importance peut mal se mesurer au nombre de titres mentionnés quand certains de ceux-ci cachent des centaines de volumes. Leur importance est grande parmi les dépenses, 600 £ en 1776, date à laquelle sont payés plusieurs abonnements en retard au *Journal des Savants*.
- ⁵² MV, t. XXXV, fol. 55-56, 111, 151 v°.
- ⁵³ MV, t. XXXIX, fol. 1-30.
- ⁵⁴ MV, t. II, fol. 156 r° v° (août 1742, Cologne).
- ⁵⁵ K 24. Projet d'un mémoire pour l'académie sur l'utilité de définir les objets d'observation et d'en rendre les résultats publics.
- ⁵⁶ MV, t. XXVII, fol. 25.
- ⁵⁷ D., M 521. Lettre de Degheugnies au duc de Croÿ, de Condé le 14 mars 1781. Degheugnies s'excuse de son retard pour «assurer reception des trois beaux exemplaires que vous avés eu la bonté de m'envoyer aussi promptement mais encore pour vous temoigner ma reconnaissance

et celle de toutes les personnes à qui je les ai fait lire. Toutes se sont contentées de me dire que cet ouvrage étoit superbe, que cela tenoit du merveilleux et qu'il falloit eriger un autel à M. Necker. J'avoue que mon opinion particulière ne va pas jusques là. Je rends hommage à l'ouvrage. Il est d'un génie profond et d'un grand calculateur, mais j'y trouvai bien des objets sujets à revision pour la speculation».

⁵⁸ D., K 12 «Luftschiffahrt».

D., M 521. Lettre de Degheugnies, de Condé, le 4 nov. 1783: «Sitôt votre lettre recue, j'ais fais tirer cent exemplaires à l'imprimerie de Valenciennes pour être distribués tant en cette ville qu'ici (Condé) et dans ses campagnes (...), c'est une obligation de plus que le public vous devra».

⁵⁹ MV, t. XXXVII, fol. 155 (17 déc. 1781). Lettre de «huit pages» non retrouvée.

⁶⁰ MV, t. XL, fol. 71. D., K 12 et H 10 (24 décembre 1783).

Journal de Paris, n° 321, pp. 1320-1321. *Mercure de France*, t. CXXV, pp. 137-138.

⁶¹ D., H 10. Lettre du maréchal au prince de Croÿ, de Condé, le 30 déc. 1783.

⁶² D., K 24 (30 juillet 1780).

TROISIEME PARTIE

LA RECHERCHE D'UN IDEAL

L'idéal intellectuel, fait de savoir et de sagesse que reflète la bibliothèque, est projeté de manière plus concrète sur les portraits de Croÿ, ces images de lui-même qu'il a pris soin de laisser à la postérité. Sur le portrait en pied, peint par Monsiau, offert par le duc à la ville de Calais *, le maréchal, bâton de dignité en main, est entouré de ses cartes qui évoquent autant l'intelligence et la détermination du soldat que l'importance et l'utilité de ses collections. A ses pieds, un portefeuille de «Recherches sur les antiquités, physique, chimie, histoire naturelle, géographie et nouvelles découvertes, astronomie» symbolise l'ampleur de la matière embrassée dans l'immense compilation qui absorba plus d'une dizaine d'années de la vie d'Emmanuel de Croÿ, son *Histoire naturelle considérée en Phisicien, Chimiste et Naturaliste*. Au haut et au bas du tableau, le blason et le chapelet des titres soigneusement égrené amènent à s'interroger sur la complémentarité entre goûts intellectuels et devoirs liés au rang.

Croÿ se fit collectionneur et sa collection de cartes à la fois militaires et scientifiques était réputée; il rassembla les connaissances sous forme d'encyclopédie, fût-elle dévote; il essaya de jouer un rôle culturel adapté à son rang, oscillant entre protection et participation. En essayant de respecter les goûts et les aspirations de son temps, Croÿ garda indépendance et sincérité qui font d'autant ressortir les joies et les déceptions qu'il éprouva au fil de chacune de ses quêtes qu'il importe de définir tour à tour.

Chapitre I

« Géographie volontaire » et géographie de cabinet¹

En retraçant les itinéraires d'Emmanuel de Croÿ ou en rassemblant les livres de voyage de sa bibliothèque, on a pu déjà circonscrire l'espace familial, connu ou offert à la curiosité; mais il manque à cette reconstitution une dimension essentielle, celle de la carte qui permet d'ordonner, mémoriser et transmettre le savoir géographique.

L'art de comprendre et de dresser toutes sortes de cartes fait depuis longtemps partie de la formation mathématique non seulement de l'officier mais aussi de tout honnête homme². Cependant, tout au long du XVIII^e siècle, tandis que la géographie s'enrichit des sciences de la nature et s'oriente vers la découverte des océans, les cartes de plus en plus exactes et complètes acquièrent une efficacité nouvelle et procurent à l'utilisateur une maîtrise de l'espace de plus en plus grande. Croÿ est un utilisateur de cartes privilégié : son intérêt pour la géographie, c'est-à-dire à cette époque essentiellement le goût des cartes, constitue un aspect important de sa personnalité et fonde sa notoriété. « Aimant les cartes et estant surnommé le père Placide » dès août 1749³, Croÿ se prête avec empressement et fierté aux désirs de ceux « qui viennent toujours le consulter sur ses grandes cartes de détail »⁴. Un trop rapide coup d'œil sur les inventaires des confiscations révolutionnaires laisse supposer une grande diffusion de la carte chez les élites; mais Croÿ appartient à la fois à cette catégorie supérieure d'utilisateurs de cartes que sont les gens de guerre et les hommes de science, et à celle, privilégiée, des amateurs et des collectionneurs fortunés.

Essayer de cerner l'importance quantitative et la qualité de cette collection fait apparaître une vision du monde différente mais complémentaire de celle reflétée par les livres de la bibliothèque; elle est plus fidèle aux pensées et aux goûts du jeune prince qui a rassemblé lui-même les cartes. Elle est aussi plus efficiente: le regard porté sur le monde réel est intensifié, multiplié par l'utilisation et l'amélioration par Croÿ de ses cartes. C'est la cartographie qui préside chez lui à «la naissance de l'esprit scientifique».

A. Emmanuel de Croÿ, collectionneur de cartes

1. Une importante collection

Si de nombreux documents et témoignages attestent l'importance numérique et la qualité de la collection des princes de Croÿ, de 1740 à la fin de l'Ancien Régime, il est cependant impossible de s'en faire une idée exhaustive après 1750. Le souci d'ordonner, de détailler, de rendre utile et commode une collection, si caractéristique du XVIII^e siècle, ne nous a valu qu'un catalogue ou *Atlas de M. le prince de Croÿ* dressé en 1744⁵. Celui-ci est à mettre en rapport avec des achats très importants et rapprochés ainsi qu'avec l'exercice de l'attention d'un collectionneur débutant. Par la suite, l'accroissement continu mais plus espacé, carte par carte, la connaissance et la maîtrise de la collection ont rendu un nouvel inventaire général aussi détaillé inutile. Ce n'est qu'après la mort du maréchal, lorsque les cartes furent rassemblées dans la bibliothèque de Condé, qu'on envisagea d'établir un nouveau catalogue qui n'a pas été réalisé. *Le Catalogue de la bibliothèque de Msgr le duc de Croÿ* ne donne que les titres des «vrais» atlas, ou le thème des cartes d'un portefeuille, et renvoie au futur catalogue des cartes pour le détail.

En 1789, la collection peut au moins être appréhendée par son volume. 26 atlas, en 44 volumes, sont classés et rangés avec les autres livres malgré leur format. Dans la rubrique N est décrit sommairement un *Recueil de cartes géographiques colées sur toile et renfermées dans des étuis de carton*, englobant 32 étuis portant un titre et un numéro de 89 à 112⁶: l'on y reconnaît la structure de l'atlas de 1744, coiffé désormais de la carte de Cassini en 8 étuis et de celle de Ferraris en 4 étuis. Dans la case P sont rangés 29 portefeuilles «de cartes générales et particulières de tous les Royaumes, Etats, provinces etc.» in-folio et «la suite de la même collection en divers autres portefeuilles in-4° et in-8°»⁷.

Le bouleversement de la collection pendant la Révolution permet encore d'entrevoir fugitivement «dans les cases formant les appuis de fenêtres» et réservées aux formats incommodes «19 portefeuilles contenant différentes

cartes géographiques terrestres, minéralogiques et différents atlas français et anglais⁸. Ils furent saisis en 1796 ainsi que «sur les tables servant à la lecture (...) trois plans sur toile et 5 plans à la main sur des rayons pratiqués au milieu» et dans une pièce attenante «dans une armoire (...) cinq plans sur toile (...), une caisse dans laquelle se trouvent des portefeuilles renfermant diverses cartes géographiques»⁹. A cette date, une partie des cartes avait depuis longtemps été évacuée: dès le 3 mai 1791 étaient déposés à Tournai «1 paquet de cartes doubles de Paris (...) 1 paquet de cartes triples (...) pour l'Hermitage» ainsi que la carte de Fricx. Le 27 mai furent reçus «6 grands volumes de cartes géographiques pris par terre dans le cabinet (...) 39 rouleaux de cartes de la table à compartiment de la bibliothèque (...) 14 rouleaux de cartes et plans pris dans le cabinet». Trois liasses de cartes, un «atlas du pays vénitien relié, un grand portefeuille rouge, plusieurs plans et cartes dans toutes les caisses, un gros volume en veau de cartes» sont signalés à Hambourg puis à Prague; une caisse de cartes marquée N est expédiée à Vienne¹⁰.

Cette énumération un peu longue permet d'évaluer l'importance de la collection des Croÿ dont les lambeaux subsistant à Dülmen (60 cartes)¹¹ ou Valenciennes (300 cartes)¹² ne sont qu'un très pâle reflet. Beaucoup de cartes sont aujourd'hui perdues. Les cartes «émigrées» et aujourd'hui conservées en Allemagne, très détériorées par le feu et l'eau, concernent surtout le domaine militaire, l'Allemagne et les Pays-Bas autrichiens, et aussi l'Italie où le duc Anne-Emmanuel de Croÿ part en voyage en 1792. Elles sont récentes sauf celles qui évoquent les débuts du maréchal ou le souvenir des terres et du château familial. Les cartes de Croÿ conservées à la Bibliothèque municipale de Valenciennes sont celles des bibliothèques de Condé et de l'Hermitage qui ne présentaient pas d'intérêt immédiat pour la famille en 1790 ni pour les états-majors de la République: d'où le grand nombre de cartes d'Angleterre, de cartes démodées des Pays-Bas ou de l'Empire, de cartes à caractère scientifique ou présentant un intérêt historique et ayant valeur précieuse. Les fonds de Dülmen et Valenciennes n'en sont pas moins utiles, complétés par diverses listes de cartes dressées par Emmanuel de Croÿ et par toutes les indications glanées dans la correspondance et les *Mémoires de ma Vie*.

Au total, malgré la difficulté d'estimer le nombre de cartes ou de feuilles par portefeuille, il est vraisemblable que la collection de 1744, de près de 600 cartes, a plus que doublé pour ce qui est des cartes et qu'elle s'est considérablement accrue par l'acquisition d'atlas qui n'ont pas été découpés comme ceux de d'Anville¹³. Si elle supporte mal la comparaison avec la collection d'Anville (8 000 cartes soit 10 500 feuilles en 1780), la collection des princes de Croÿ n'en est pas moins d'une qualité comparable.

2. *La carte outil, objet d'art et symbole*

Collectionner les cartes révèle non seulement des intérêts mais aussi des traits de personnalité et de goût. «Faire une collection avec M. d'Anville» est une expression qui revient régulièrement dans l'atlas de 1744. S'agit-il de prendre simplement chez d'Anville, comme chez tous les autres cartographes parisiens, un assortiment de cartes ou de s'inspirer de la composition de la célèbre collection? Il n'existe pas de preuve de relations étroites entre les deux hommes, mais ils se connaissent et s'estiment mutuellement¹⁴. Ils ont en commun de nombreuses cartes choisies pour leur exactitude et aussi des cartes décoratives comme la Frise de Schotanus a Steringa; ils recherchent les mêmes cartes au même moment, comme le Milanais de Chafrion¹⁵. Mais il s'agit de deux collections assez différentes. Croÿ ne s'intéresse guère à l'histoire ancienne; l'importance du souci des détails topographiques, le nombre des plans de villes et de fortifications, celui des plans de bataille attestent, à eux seuls, la primauté des préoccupations militaires du prince, tandis que d'Anville s'intéresse très peu à la topographie. Ce n'est qu'après 1770 que la collection de Croÿ s'oriente vers une géographie scientifique et savante, plus désintéressée, au moment des grands voyages de découvertes.

Un collectionneur s'attachant aux objets ayant trait à son métier trahit son orgueil et son anxiété à vouloir réussir¹⁶. Bottée qui «n'écrit que pour donner à penser à celui qui veut s'élever aux grands emplois de la guerre» souligne toujours auprès de son élève non seulement l'importance de l'étude du terrain pour l'art de la guerre, mais il se plaît aussi à associer étude de la carte et réussite militaire¹⁷. C'est alors un poncif que d'opposer le véritable militaire à la plupart des officiers ignorant «la carte» mais ne connaissant que trop bien «les cartes»¹⁸ et, comme Bottée, Croÿ tient ce langage à son fils lorsqu'ils s'occupent, en 1761, «à lever le pays à la boussole (...) tandis qu'à la ville on ne fesoient que d'aller et bavarder»¹⁹. Le «zèle» de Croÿ²⁰ apparaît dans de nombreux autres domaines, ne serait-ce que dans l'importante littérature de guerre des bibliothèques. Mais, alors que son père s'était fait représenter en guerrier sur fond de bibliothèque, Croÿ se fait peindre avec des cartes²¹. La carte est soit mise en valeur par la main posée sur elle — ce qui symbolise la protection de la ville de Calais — soit reléguée aux coins du tableau, discrète et banale — car elle traîne par terre — mais omniprésente. Elle suggère les qualités de son utilisateur: capacité de travail et de réflexion, clarté dans la définition des objectifs. Elle est associée au bâton de maréchal dans l'image de la réussite.

Croÿ n'en est pas moins un collectionneur de goût, un amateur de cartes qui sait chercher la perfection, non seulement dans l'exactitude topographique mais aussi dans la beauté des cartes. Une collection princière comme la sienne porte «une sorte de marque du goût et du faste qui va de pair avec une politique héréditaire» née avec les albums de Charles de Croÿ²².

A examiner les 35 «belles» ou «très belles» cartes de l'*Atlas*, il apparaît que la beauté est un critère distinct de la fidélité de la représentation. Elle ne tient pas à l'enluminure ni aux cartouches et ornements, mais à la sobriété élégante — comme celle des cartes de De l'Isle ou Homann —, au choix du sujet et du cadrage, puis à l'harmonie de la lettre et du trait, à la qualité de la gravure. L'étude des fortifications va de pair avec le sentiment esthétique que suscitent les paysages urbains: les plans de ville sont les plus nombreux à être qualifiés de «beau» dans l'*Atlas*, que cela tienne à la ville elle-même (Paris, Amsterdam, Venise...) ou au talent de l'artiste (Mérian pour Francfort). Il faut aussi mentionner l'attraction pour la beauté des cartes maritimes qui ira croissant.

Dans l'*Atlas* la carte est une image appréciée mais aussi un bien matériel régi par une double économie quantitative (2, 3, 4... feuilles) et qualitative (collée sur lin, assemblée, manuscrite...), à la fois un objet et un outil. Les cartes sont en effet d'abord un objet utilitaire: emportées, abîmées, prêtées, perdues, elles sont rectifiées et annotées parfois sans ménagement. Aussi le goût pour les cartes anciennes et curieuses est-il secondaire. Le portulan est un héritage²³; l'acquisition de l'atlas d'Ortelius, conseillée par Dalrymple, obéit à un souci scientifique²⁴. L'amour des cartes relève de la familiarité avec un instrument de travail et un outil de référence constant: Croÿ réclame à ses compagnons d'armes emprunteurs «[s]es bonnes cartes qu'[il] aymai».

3. Une collection militaire

Le métier de la guerre est le mobile de la collection. Le début de celle-ci, c'est-à-dire de la volonté déterminée de réunir systématiquement des cartes en grand nombre sur un sujet déterminé, coïncide avec celui de la carrière militaire et de la guerre de Succession d'Autriche. Croÿ est alors très lié avec les princes Casimir et Alexandre Poniatowski, passionnés l'un de cartes l'autre de guerre, et il échange avec eux et le baron de Besenval cartes, journaux de voyage, «mémoires» et renseignements géographiques divers touchant les Pays-Bas, la Hollande ainsi que les pays de l'Empire²⁵. De la fin de la guerre de Succession d'Autriche à 1753, l'*Atlas* ne s'accroît guère, hormis un plan de Londres: Croÿ se passionne alors pour l'astronomie, science au goût du jour, que son maître Bottée, mort en 1745, jugeait peu convenable aux intérêts temporels d'un prince²⁶.

En 1754, date à partir de laquelle il est de nouveau employé en qualité de commandant sur les côtes de la Manche, Croÿ recommence à rechercher des cartes, avec moins de passion mais toujours autant d'intérêt. Le choix se porte sur le nord de la France et sur le monde britannique, îles et colonies, tandis que le reste de la collection continue à s'accroître, à l'occasion d'événements politiques, scientifiques ou familiaux, par l'acquisition de «bonnes cartes» comme celles de d'Anville. L'importance, dans la collection, des

côtes de la Manche et du continent américain persistera jusqu'à la mort du maréchal à cause de ses fonctions et de la guerre d'Indépendance américaine. La passion pour les voyages de découverte — autre aspect de la rivalité franco-anglaise — insufflera à la collection, après 1771, une nouvelle orientation.

La manière d'acquérir les cartes est, elle aussi, marquée par le métier de la guerre; elle est liée également à la position et au prestige social. L'héritage de cartes semble maigre: si Alexandre-Emmanuel était un soldat et un voyageur muni de cartes, il n'était pas un collectionneur, non plus que Bottée. On a l'impression — mais peut-être est-ce dû au manque de renseignements pour l'époque antérieure — que, dans le second quart du XVIII^e siècle, la culture de la carte s'impose soudain de manière massive dans la bibliothèque des Croÿ. La plupart des cartes sont choisies par Croÿ dans les catalogues d'éditeurs, après lecture des annonces des périodiques ou à la suite de contacts personnels avec les milieux militaires bien informés. La collection du maréchal de Belle-Isle servit peut-être de modèle. Croÿ ne souscrit ni à l'Atlas des Robert de Vaugondy ni à la carte de Cassini: il préfère acheter les cartes séparément. Il fréquente les boutiques des cartographes parisiens, celles de Metz et Augsburg pendant les guerres, celles des cartographes hollandais et anglais au cours de ses voyages. Il confie des recherches à Jaillot²⁷. Il peut compter sur les services de véritables rabatteurs en Allemagne, comme ceux du père Sauvage: celui-ci lui envoya un premier paquet de 39 cartes en mai 1743 par l'intermédiaire du major d'Ingolstadt, Milet d'Hipécourt, qui les acquitta, puis de l'évêque d'Augsbourg et de l'intendant de Strasbourg qui les firent passer en France²⁸. Croÿ profita aussi de ses voyages et de ceux de ses amis ou parents: son fils rassembla, en juin 1772 à Amsterdam, «une collection des meilleures cartes du Nord»²⁹. Croÿ se méfiait toutefois des cartes commerciales: dans l'atlas de 1744 apparaît la préférence pour les cartes originales de De l'Isle ou Homann, bien que les contrefaçons, les «copies bien nettes» de Ottens et Vischer ne soient pas dédaignées³⁰.

Croÿ profite largement de son rang et de ses fonctions pour acquérir des cartes gravées ou manuscrites — tirées ou copiées, à ses frais ou pas — dans les bureaux et les dépôts des cartes et plans de l'administration royale française, également auprès des autorités locales des Pays-Bas autrichiens³¹. Des plans d'Egra ou Ettlingen sont offerts gracieusement par les ingénieurs qui lui font visiter les places et Croÿ sait bien redoubler d'amabilité auprès des habitants eux-mêmes:

Je le gagni [*le bourgmestre d'Ijzendijke en Zélande*] par mes politesses de sorte qu'il me prit en particulier avec son interprete (...) et il me montra et me donna sa bonne carte, c'est à dire celle gravé, très bonne d'elle meme et ou il avoit marqué tous les changements et augmentations, jusqu'à cette année, qu'il me fit remarquer, et avec luy j'en achevé toutes les corrections et remarque de sorte que je crois que je pu me vanter d'estre le françois qui connoissoit mieu et avoit la melieur et plus détaillié carte de ce pays³².

Lorsque le souci militaire domine, ce sont l'influence et les contacts personnels qui président à l'acquisition des cartes. Après 1771, le rôle de la correspondance avec les savants — surtout Dalrymple, mais aussi Pallas et Magellan — s'accroît dans la recherche des cartes. Les « hommages » des marins — comme Banks et Kerguelen — et l'amitié des cartographes — comme d'Après de Manevillette et Robert de Vaugondy — sont alors une source importante d'enrichissement³³.

En puisant aux sources les plus diverses, avec le souci « d'obtenir partout ce qu'il y a de meilleur », en profitant de toutes les occasions et de toutes ses relations, Croÿ réussit à rassembler une collection d'une qualité et d'une efficacité très grandes.

B. Le pouvoir des cartes

Que la collection ait un caractère militaire marqué ne signifie pas qu'elle serve uniquement à « faire la guerre ». Elle renvoie, en termes de tactique et de stratégie, à un savoir de l'espace multiple.

1. Les cartes ou le reflet d'un monde

Classées et organisées, les cartes, à la fois mémoire, instrument et image, reflètent l'univers de celui qui les a rassemblées : centrée sur l'espace familial, la vision devient de plus en plus floue à mesure que l'on s'en éloigne. Le R.P. de Dainville a montré comment à la fin du XVII^e siècle la vision des Français s'était rétrécie au théâtre des guerres de Louis XIV³⁴. Cette observation vaut encore, dans une certaine mesure, pour l'*Atlas* du prince de Croÿ en 1744. Encore faut-il essayer de montrer, malgré la pauvreté des sources après cette date, quand et comment le regard se tourne ensuite vers l'Ouest, puis investit le monde jusqu'aux « pôles que le fameux M. d'Anville disait être comme [le] pays familial »³⁵ de Croÿ.

En 1744, c'est à peine si le regard effleure l'ensemble du monde et de l'Europe, avant de s'arrêter sur la France : Croÿ ne dispose que de deux médiocres cartes du monde alors qu'il a 15 cartes générales d'Allemagne. Le regard part de Paris, effectue un tour d'horizon des provinces du royaume, puis, franchissant la frontière du Nord, il déroule une ligne courbe sur les théâtres de la guerre, en Flandre et en Allemagne, avant de s'élargir aux autres lieux stratégiques de l'Europe et de s'évader, très brièvement, vers les autres continents.

La France, mise ainsi en évidence, représente 9 % des cartes, parmi lesquelles Paris et Versailles ont une large place. Il n'y a aucune carte ancienne. La volonté de posséder de bonnes cartes entraîne naturellement

la quasi-inexistence de la Bretagne encore mal cartographiée et, au contraire, la part importante de la Normandie. Pour le Sud et l'intérieur de la France, sous-représentés, Croÿ envisage, sans détermination, de « songer » à en faire une collection. Mais le vide ne sera pas même comblé par les cartes de Cassini et leurs rivales : Croÿ n'a acquis que de nouvelles cartes de Paris et de l'Île-de-France, celles des provinces du Nord — jusqu'à la Normandie, avec Harcourt — et de l'Est — avec Reims. Il ne s'accorde plus en France, après 1750, qu'une brève incursion cartographique (et un voyage) au Sud de la Loire, grâce à la feuille de la carte de Cassini où figure sa terre de Culan. Le reste de la France est perçu grâce à des instruments de géographie descriptive et énumérative, comme le dictionnaire de Robert de Hessel.

Les Pays-Bas français et autrichiens font, avec la Hollande, pendant à la France dans le 1^{er} tome de l'*Atlas*; mais les XVII Provinces représentent 16,75 % de l'ensemble des cartes et 35,50 % du nombre des feuilles. Notons que le « bon flamand » qu'était Croÿ plaçait, comme d'Anville lui-même à ses débuts³⁶, l'Artois avec la Flandre en pays étranger. Dans le Catalogue de 1788-89 la séparation est plus nette entre « Cassini » et « Ferraris », entre « Pays-Bas, Picardie, Artois » et « Hollande et Pays-Bas »³⁷. L'importance du nombre des cartes de ces régions subsiste grâce à l'acquisition de nombreuses cartes en 1745-48, puis de cartes manuscrites du littoral à partir de 1754, enfin de la carte de Ferraris en 1777. Ces cartes, sans cesse corrigées, sont celles des pays les mieux connus.

L'Empire et les pays de la couronne constituent à eux seuls 47,38 % des cartes, soit près de la moitié de l'ensemble de la collection, et un tiers du total des feuilles. Croÿ s'est visiblement passionné pour ce pays dont il se sent prince depuis 1742 et où il exerce ses premières armes. Croÿ promène ici son regard de Vienne vers le Sud-Ouest, puis le dirige vers le Nord et le Nord-Est. Le coup d'œil qu'il jette sur la carte de l'Empire est celui du géographe qui ne respecte pas les divisions des Cercles : ainsi le Tyrol est-il rattaché à la Bavière et non à l'Autriche comme chez Seutter ou d'Anville tandis que le duché de Clèves et Juliers est associé aux régions rhénanes plutôt qu'à la Westphalie. 5 % seulement de ces cartes sont antérieures à 1680; la collection, à jour en 1744, le restera jusqu'à la fin de l'Ancien Régime grâce aux campagnes de 1761-62 et aux voyages et villes de garnison des fils et gendre de Croÿ.

Après l'Empire, le regard semble hésiter et le tome III de l'*Atlas* commence par les cartes, peu nombreuses, d'histoire ancienne. Guerre de Troie et conquêtes d'Alexandre servent d'introduction au vaste cadre des guerres qui agitent l'Europe ou la menacent face aux Turcs. Si Charles XII et Pierre le Grand ont éveillé l'attention sur le Nord, l'espace cartographié reste centré sur la Méditerranée qui forme d'ailleurs une rubrique à elle seule. L'Angleterre, représentée par trois plans de Londres, échappe aux préoccu-

pations militaires avant 1753. Mais, après 1754, au moment même où le nombre et la qualité des cartes des Îles Britanniques vont s'améliorant, Croÿ, devenu commandant en Artois, Picardie, Calaisis et Boulonnais, multiplie les achats³⁸. Il s'intéresse particulièrement aux côtes d'Angleterre et à la profondeur de la Manche puis aux colonies d'Amérique. En dehors de l'*Atlas maritime* de Bellin et de la seconde édition du *Neptune oriental* de d'Après de Manneville, les 9 atlas acquis après 1760 sont anglais et concernent l'Angleterre et ses colonies. Pas trace de carte des treize États-Unis d'Amérique, «puissance qui un jour pourra contrebalancer l'Europe» mais... «de si nouveau[x] révolté[s]»³⁹.

Les débuts de la guerre de Sept Ans bouleversèrent donc une vision de l'Europe restée centrée sur la Méditerranée. Ceci ne signifie pas que Croÿ ne s'intéressait pas, avant 1750, au reste du monde. Ses lectures et ses conversations attestent, au contraire, sa curiosité. Mais la vision incomplète et grossière de 1744 s'est considérablement élargie, affinée, et les cartes sont devenues plus efficaces.

2. L'usage des cartes

«Le papier et les plans, choses si dangereuses et qui souffrent tant»⁴⁰ ne sont pas confinés à un savoir de cabinet et sont employés de manière intensive par l'homme de guerre et le voyageur, le propriétaire et l'administrateur, le curieux et le lecteur. «Indispensable instrument de pratiques sociales», moyen d'action et outil de pouvoir, la carte exige, en échange, non seulement des dépenses mais encore un effort de lecture pour comprendre et corriger.

Sur un grand nombre de cartes militaires des Pays-Bas ou d'Allemagne de l'*Atlas*, Croÿ a dessiné retraites, marches et contremarches, annoté, complété ou rectifié la représentation des fortifications, des voies de communication et de l'hydrographie, exerçant ainsi son coup d'œil militaire, comme le lui a appris Bottée⁴¹. Il ne fait là que respecter la tradition de l'«itinéraire» ou bien suivre l'usage de lever le terrain au cours des quartiers d'hiver. Croÿ dessine les angles du haut des tours, des clochers ou des éminences et fait confiance aux habitants les mieux renseignés quant aux distances. Il sait que la précision de la levée ne dépend pas tant de la précision de l'instrument que de l'habileté graphique de l'observateur; ainsi improvise-t-il en l'absence de planchette et peut-il, avec

un bout de planche unie (...) une feuille de papier et avec beaucoup d'épingles [faire] une planchette ou beaucoup mieux et [prendre] tous les angles dont 6 en Angleterre avec une précision étonnante (...) car, dit-il, en mettant l'épingle sur le bord du trou à droite ou à gauche cela jettois beaucoup à côté et je la plaçois ainsi à chaque point pour voir si je donnois autant à droite qu'à gauche, ce qui, fait juste, dessidois sans réplique que le milieu du trou d'épingle estoit la ligne juste que je tirois bien fine tout de suite marquent le nom de l'objet au bout. J'eus de cette sorte avec le plus grande précision tous mes angles et ayant essayé

quelque jours après cette méthode en la comparant avec une planchette ordinaire je la trouvai pour les grandes distances beaucoup plus juste que les nivellements qui laissent plus de penombre⁴².

Croy se contente le plus souvent de la boussole dont il a vu l'intérêt en 1748, en regardant travailler les ingénieurs de Cassini

Je me suis bien au fait de toutes ces manières de lever et de faire les méridiens dans un pays, la boussole est toujours les règles ordinaires de la géométrie pratique et de la trigonométrie et la boussole, les grands points étant connus, évite de mesurer des basses, opérant toujours par les lignes ou angles fait avec le parallélisme du vrai méridien du monde⁴³,

puis en établissant lui-même les triangles pour mesurer le pas de Calais⁴⁴.

Il ne s'agit pas seulement d'une activité de temps de guerre mais d'une préoccupation constante. En voyage, prédomine naturellement le souci de la route, consciencieusement «re-marquée» sur la carte et choisie de façon «raisonnée» cartes à l'appui. Croy ne perd pas son chemin et sait toujours où il est. Il se plaît, après coup, à retracer sur les cartes ses routes et celles de son fils, embrassant ainsi d'un seul regard ses itinéraires et le monde.

En temps de paix et même en temps de guerre, Croy a — ou prend — le loisir de se consacrer à la reconnaissance de ses terres «dont je marquois, dit-il, la valeur et le tour sur mes cartes»⁴⁵. Les cartes sont ainsi étroitement associées à l'évaluation et à l'augmentation des revenus. Lorsqu'il fait visiter, en juillet 1761, ses terres de Maldeghem à son fils, Croy, accompagné de ses baillis receveurs et associés avec leurs plans et les siens, est aussi muni de cartes qu'il vient de corriger grâce aux renseignements du major des garde-côtes et des officiers de Blankenbergue. Après inspection, sont décidés, cartes à l'appui, l'établissement d'une digue et du polder de Hassegras, ceux d'un carrefour dans les bois de Saint-Laurent, d'une liaison régulière par mer entre Calais et Blankenbergue et sont dressés les plans du nouveau château d'Uytkerque⁴⁶.

L'habitude des cartes est une arme puissante en cas de litige ou d'«affaire» aussi délicate que celle des marais d'Audruicq, dont le procès fut suivi de très près par C.-F. Cassini de Thury, conseiller maître à la Chambre des Comptes⁴⁷. Après le jugement et l'arrêt interlocutoire, rendu par la Grande Direction le 3 mars 1752, renvoyant le prince de Croy par-devant l'intendant de Flandre pour faire la «circonscription et recherche» des terrains réclamés, Croy dirige, en personne, les opérations. La reconnaissance s'effectue à la fois sur le terrain, sur l'ancien terrier de Miromont (XV^e s.) — «dont on auroit pu faire usage si je n'y avais pas été» — et sur les nouveaux titres. Croy a également fait copier d'anciennes cartes à Calais; il en a fait corriger d'autres sur la collection de l'ancien subdélégué de Saint-Omer et s'en est fait confier par son ami archiviste Godefroy, directeur de la Chambre des Comptes de Lille. Cela ne l'empêche pas de corriger encore ses cartes personnelles: il lève, par exemple, les pavés sur la «bonne» carte de l'Artois de De l'Isle. En conséquence, l'affaire est rondement menée:

Je faisais voire [aux commissaires] le terin pied a pied et nous lisions a mesure ce qui y avoit raport dont je faisais simplement voire l'application sur le terin, d'aillieur ne genant en rien leurs contiance et au contraire leurs faisant remarquer le pour et le contre et les laissant juger. Il est vray que les choses estoient eclerci avec tant de soins et de clareté que je ne creгноis guerre qu'ils pussent ne les pas saisir favorablement⁴⁸.

La carte et la maîtrise de l'espace qu'elle entraîne renforcent non seulement le sentiment mais aussi le plaisir avoué de la propriété⁴⁹. L'attrait de la domination visuelle sur l'espace possédé, ce «goût de l'œil du maitre createur», relève souvent chez Croÿ de l'illusion créée par les perspectives et les points de vue qui prolongent les limites à l'infini⁵⁰. Il n'est pas incompatible avec la satisfaction de l'intelligence et de la rigueur d'un tempérament militaire: Croÿ se réjouit de voir Condé «bien levé et lié au triangle des meridienne de la france et de Paris» et il veille à faire mettre sur «une carte curieuse» la longitude et la latitude du clocher de Crouy «de sorte que notre berceaux estoit bien juste»⁵¹.

La vision synoptique de l'espace que procure la carte et que Croÿ se soucie d'élargir et d'améliorer sans cesse par l'étude du terrain, est étroitement associée à la lecture linéaire du texte qu'elle enrichit. Il faudrait, pour que la vision de Croÿ soit cernée de plus près, recenser les cartes des livres dont 3 % sont signalés, dans les catalogues, comme munis de cartes. Il semble que Croÿ recoure plutôt à des cartes sans lien avec le livre; mais il est difficile de préciser ce que les cartes apportent au texte et au discours sur le plan visuel et documentaire.

J'eus [avec Walker, député de la Barbade, réfugié à Calais] les plus longues et importantes conversations et comme j'avois des cartes exelante et si bonne que je lui montré sa maison à la Barbade, je travaillois avec lui comme si j'y étois (...) A ce sujet je relu tous les livres consernant les colonies et sur la carte j'achevé de m'instruire de tout ce qui regardoit chacune⁵².

L'alliance de la littérature des «mémoires» administratifs ou militaires, qui sont une description écrite, avec la carte, description figurée, se maintient dans la bibliothèque tout au long du XVIII^e siècle: des *Mémoires des intendants* dressés de 1698 à 1700, munis de cartes de Jaillot ou de De l'Isle jusqu'aux «livres» de camp du prince de Croÿ⁵³. De la même manière, la carte constitue la trame du récit des *Mémoires de ma Vie*, vie très militaire:

une grande partie (...) ont pour objet la guerre en general et surtout la connaissance des pays ou on peut faire la guerre (...) ainsy en les lisant, il faut avoir sous les yeux et suivre le tout avec soin sur les meilleurs plans et cartes⁵⁴.

Dans ce cas, il s'agit d'une littérature plus technique ou moins élaborée que celle des livres et restée manuscrite. Aussi la carte apporte-t-elle une aide notable à l'intelligence du texte. Son apport a déjà été souligné par M.P. Rétat dans l'aide à la lecture des périodiques dont les récits détaillés de campagnes, batailles, sièges, sont particulièrement confus⁵⁵.

Aller du texte à la carte peut être fastidieux... à moins que l'on ne soit à plusieurs:

Qu'on s'imagine une famille d'amis (...) assemblée autour d'une table ovale sur laquelle étoit la bonne carte de Suisse de Jaillot et tous les yeux fixés sur un poinçon avec lequel je traçois la route que mon fils nous lisoit*.

Il faut aussi mentionner l'importance de la carte dans la correspondance : les toutes petites cartes en projection polaire que Dalrymple glisse dans ses lettres, permettent de transmettre plus commodément les renseignements cartographiques⁵⁷. Cartes et lettres, enfin, effacent la séparation d'avec les êtres chers et il suffit de lire les lettres de Croÿ à sa femme, à sa mère ou à l'«ami Bottée» pour percevoir le rôle de la carte dans l'affectivité et la force de ce que Croÿ appelle «le plaisir de scavoir que tout ce que j'aime me suit au moin sur la carte»⁵⁸.

3. Les rapports entre utilisateur et éditeurs

La richesse des observations accumulées n'est pas toujours réservée au simple profit personnel. Les corrections sont communiquées aux éditeurs des cartes dès le retour à Paris pour que les planches soient retouchées et que le «public [puisse] avoir ces plans au meilleur»⁵⁹. Les rapports entre des éditeurs comme Jaillot ou Lerouge qui ne citent pas leurs sources et les milieux militaires sont difficiles à cerner, mais l'attitude de Croÿ n'est ni nouvelle ni isolée⁶⁰. Les renseignements fournis ne sont pas toujours de première main : ainsi, Croÿ corrige la *Carte topographique du Comté de Namur* de Jaillot (1746-1748) à la fois sur le terrain et d'après le plan-relief de Namur et de ses environs, levé pour le roi. Les renseignements fournis à Jaillot, Bourgoin ou Crépy sont soigneusement choisis parmi toutes les observations, car il y a des données «privées» et d'autres de caractère stratégique réservées au Dépôt de la Guerre à transmettre sous forme de lettres ou de mémoires. Aussi le travail réalisé au retour des campagnes est-il astreignant : il faut rassembler les observations, éventuellement corriger soigneusement les cartes «en rouge» pour les remettre aux éditeurs et rassembler, toujours en rouge, sur d'autres cartes «non seulement tout ce qui doit être gravé mais encore toutes les autres remarques de sorte qu'en perdant mes vieilles je retrouve tout la dessus comme limites, terres, camps, mes chemins etc.». En mars 1748, cela lui prend «6 ou 8 jours a travailler avec ardeur et partie des nuits» sur la carte des Pays-Bas de Crépy d'après Fricx et sur celle de Jaillot «pour avoir tout double»⁶¹. Jusqu'à la fin de sa vie, Croÿ s'emploie à «re-marquer» lui-même routes et canaux sur ses cartes, son savoir lui valant d'être consulté par Trudaine et l'administration des Ponts et Chaussées.

Soucieux de voir représenter Condé le mieux possible, Croÿ s'est intéressé de fort près au levé de la région par l'un des ingénieurs géographes de Cassini :

Je causé 2 h. avec luy. Il prit les angles du pavé et je luy donay les distances pour poser juste l'hermitage dans cette belle carte de la France. Il avoit pris plus de 200 positions des clochers de Fresnes et de Condé. Je le priay d'y remonter pour achever le tour et de me le donner⁶².

Après la publication de la carte, «comme il y avoit beaucoup de fautes» dans la région de Condé, Croÿ envoie à Cassini, en 1758, deux plans dont l'un englobe Belœil et l'Hermitage, le château du prince de Ligne formant comme le pendant de celui des Croÿ de l'autre côté de la frontière. La deuxième édition de la carte de France reproduit donc les deux châteaux et empiète légèrement sur les Pays-Bas autrichiens⁶³. Croÿ répète par deux fois à Cassini et à Le Camus qu'il travaille en outre «au remplissage entre Condé, Ath et Mons»⁶⁴. Il envoie à Cassini non seulement des données mais aussi des conseils pour améliorer la vérité de la gravure du relief⁶⁵. Les remarques adressées aux éditeurs témoignent du souci de prestige du propriétaire comme du désir du militaire de pouvoir tirer tout le profit possible de cartes «commerciales», support éventuel de données stratégiques.

C. Représentation du monde et recherche scientifique

Comme toutes les mappemondes ne donnent pas les choses absolument dans le vrai quoique justes dans leur règles (...) il faut donc l'avoir [*le monde*] aussi en globe.

L'énorme vide des «terrae incognitae» représenté sur «notre petit globe» éveille chez Croÿ, comme chez ses contemporains, un intérêt immense pour les découvertes et les grands voyages. Il oriente le prince, cette fois, vers des recherches plus scientifiques que pratiques.

1. Cartes et récits de voyage

«Je passerois ma vie avec le globe jusqu'à ce que je l'eust connu comme ma chambre»⁶⁶. Au moment où les grands voyages de circumnavigation permettent de parfaire la carte des mers et des îles, de relever les contours des continents, Croÿ sacrifie au «goût nouveau, mais dit-il, dependant de mon plan general»⁶⁷. Dans son *Histoire naturelle*, en effet, il s'emploie au même moment à dresser le relevé de toutes les côtes et plaines du monde, leurs configurations et hauteurs, cherchant à prouver par là l'universalité du Déluge. Aussi lit-il «avec réflexion et sur les cartes, les récits d'Olivier de Nort, d'Anson et de Bougainville, trois rapports remarquable que la cote des Patagons [déroit de Magellan] est pareil a celle du pas de Calais»⁶⁸. L'intérêt pour les voyages est né chez Croÿ du souci, non pas de se représenter le monde, mais de l'expliquer en accumulant patiemment les observations des voyageurs.

C'est la lecture du récit de Bougainville qui offre soudain de nouvelles perspectives :

Je fis aussi un memoire curieu sur les plus court tour du monde qu'on puisse faire dans le meme vaisseau (...) je fis aussi un memoire sur la façon de decouvrir nos antipodes et ce qui reste a connoistre^m.

Comme ses contemporains, Croÿ est frappé par les progrès scientifiques et techniques réalisés dans la navigation et par leurs conséquences pour l'amélioration des cartes⁷⁰. Aussi se veut-il, dès lors, à la pointe de l'information en matière de voyage et de découverte. Ni voyageur, ni tout à fait géographe, Croÿ s'attache à retracer sur les cartes les itinéraires des autres et à organiser les éléments de leur vision, avec autant de souci de précision que de réalisme. En avril 1774, le duc soumet à l'Académie de marine un mémoire sur les longitudes dans lequel il analyse les avantages et inconvénients des trois méthodes alors connues : l'estime — dans laquelle il inclut la boussole — art alors peu sûr, les horloges grâce aux travaux de Fleurieu sur les montres de Berthoud, et enfin les angles et les observations célestes. Loin d'en condamner aucune, il conclut qu'il faut les vérifier l'une par l'autre et les faire s'entraider⁷¹.

Les cartes qu'il dresse, corrigées d'après les plus récents voyages, veulent servir aux découvertes futures et présentent un bilan prudent et provisoire des connaissances.

2. Cartes et découvertes australes

En rapport avec Banks, compagnon de Cook, depuis l'été 1772 par l'intermédiaire du comte de Lauraguais⁷², Croÿ reçoit, avant la publication du récit de voyage, la « superbe » carte de la Nouvelle-Zélande et du premier voyage de Cook. Il entreprend aussitôt de dessiner une carte qui puisse servir aux découvertes « restant à faire ». Il écrit de Calais en juillet 1772 à son « géographe à Paris » D. Robert de Vaugondy, dont il a déjà éprouvé les globes, dont il sait le sens critique et dont le nom est attaché à la carte de l'Australie de l'*Histoire des Navigations aux Terres Australes* du président de Brosses parue en 1756⁷³.

L'idée de la projection de la carte s'impose à Croÿ à force de manipuler le globe⁷⁴. Il s'agit d'une projection stéréographique — ou polaire — oblique, dont le zénith est placé sous le cercle polaire antarctique de façon à ce que « le tropique du Capricorne soit tangent à l'horizon ». La projection est conforme, c'est-à-dire qu'elle respecte les angles, ce qui renforce son aspect pratique à l'intention des navigateurs. Le souci de représenter les antipodes, déjà présent dans la *Mappemonde* de 1771 et les globes de Vaugondy, résulte du même caractère pratique, mais aussi des préoccupations toujours didactiques de Croÿ car « on a souvent des idées fausses sur les antipodes »⁷⁵. La carte est dressée et dessinée par Vaugondy qui, durant l'hiver 1772, apporte régulièrement au duc de Croÿ les épreuves à corriger. Les deux hommes travaillent en liaison, Croÿ s'attachant surtout à marquer les routes des

navires⁷⁶. Les relations entre Croÿ, «inventeur» d'une part, bientôt accaparé par la préparation du second voyage de Kerguelen, dont la carte illustre le programme, et le géographe «accoutumé à se hâter doucement» d'autre part, ne sont pas toujours aisées⁷⁷. Mais, Vaugondy est sensible à la rapidité et à la valeur des informations, venues d'Angleterre, que lui procure Croÿ grâce à son ami Maty⁷⁸ et à ses fonctions en Calais. S'il utilise les talents de Vaugondy, Croÿ se penche aussi sur les cartes de Bellin, de d'Après de Manevillette et de d'Anville, de même que sur les hypothétiques terres australes des cartes de Beaurain et de Buache. Il travaille surtout avec les hommes — Bouvet, Kerguelen, Crozet, de Surville — et sur les journaux — dont le journal de Marion —, discutant au fur et à mesure «astronomiquement» avec Lalande, d'Anville et Vaugondy⁷⁹. Le mythe de la terre de Gonnevillle, auquel les rapports trop brefs et trop optimistes de Kerguelen au «protecteur» que veut être Croÿ, redonnent un instant vigueur, est ébranlé en avril 1773 après le retour de Rosily⁸⁰. Aussi Croÿ et Vaugondy procèdent-ils avec prudence :

Les terres ou isles dont la position est certaine sont marquées d'un trait ombré plus fort que les autres endroits qui, quoique bien connus n'ont pas une position si décidée. L'on n'a fait que ponctuer ce qui est très douteux, et que l'on ne représente que pour paraître ne pas oublier ce qui se trouve indiqué sur d'autres cartes⁸¹.

La terre des Papous est représentée d'un trait ombré comme une île au N.-O. de la Nouvelle-Guinée, mais une note, à la fin de la présentation, suggère la réserve nécessaire. Les pointillés entre la Nouvelle-Guinée et la Carpentarie, la côte hypothétique joignant la terre de Nuyts à la terre de Diemen rappellent la carte dressée par Vaugondy en 1756. Les plus grosses difficultés rencontrées par Croÿ viennent des îles

qui sont au sud de Bourbon et environs (...) St Jean de Lisboa puis une isle nouvelle, puis je crois un' isle St Pierre qu'on place en deux endroits (...), puis un' isle ou on a trouvé un vaisseau échoué sans nom, puis l'isle Rameiros.

Croÿ y renonce mais conserve l'île de Nachtgal. Par ailleurs, il est fort mécontent des îles découvertes par les Espagnols entre Tahiti et le Pérou, ainsi que de la côte du Chili :

Nous avons placé tout cela au hazard sur des relations vagues des espagnols (...) si jaloux qu'on n'en accroche rien⁸².

La carte est bien accueillie : approuvée par l'Académie des sciences dès mars 1773, publiée après 18 mois de travail à Pâques 1774, présentée au roi et à la cour le 15 avril, elle est aussi agréée par le duc d'Aiguillon et le bureau des Affaires étrangères «que cela pouvait regarder par l'espece de possession que j'avais, dit Croÿ, taché d'y joindre adroitement des terres australes»⁸³. Croÿ, aussi admiratif soit-il de Cook, s'emploie à faire valoir «nos» voyageurs français en retraçant les routes qu'ils ont suivies, tandis qu'il engage le ministre de la Marine à faire publier leurs journaux; mais il prend soin de ne pas porter ombrage au «jaloux bureau des plans»⁸⁴.

La carte est bien accueillie en Angleterre: remise par Maty à Dalrymple, hydrographe en chef de l'Amirauté, à Mylord Sandwich, président du bureau de l'Amirauté et à Barrington, frère du secrétaire de la Guerre, très actif dans la poursuite des découvertes, elle est vite éditée en anglais, sans observations ni antipodes et sans insistance particulière sur l'île de Kerguelen⁶⁵. Croÿ a ainsi la consolation de retrouver les erreurs de son *Hémisphère Austral* sur la carte gravée remise par Cook au chevalier de Borda à Ténériffe en 1776⁶⁶.

La carte reçoit aussi des comptes rendus flatteurs dans les périodiques⁶⁷. Croÿ se réjouit de ce qu'elle ne coûte que 14 francs, mais en septembre Vaugondy se plaint de son faible débit :

excepté deux livraisons de douze [*articles*] en toile et d'une trentaine en feuille (...) pour Brest et pour Bourdeaux. Mais j'espère bien que les vacances une fois passées et les additions et corrections que vous serés a portée d'y faire le renouvelleront et piqueront la curiosité des amateurs⁶⁸.

Croÿ entreprend de corriger et compléter sa carte dès 1774. La seconde route de Kerguelen n'est pas indiquée sur la carte publiée en 1777 mais la position de son île est rectifiée; la terre de Diemen est plus exactement placée. Des fautes «grossières» sont corrigées par d'Après de Manevillette au cours de l'hiver 1774, alors qu'il est à Paris, travaillant à la nouvelle édition de son *Neptune Oriental*⁶⁹. Croÿ gémit sur les fautes de sa carte lorsqu'il a le tirage de l'atlas maritime de d'Après sous les yeux et doit se résoudre à faire graver seulement des «observations», le trajet du second voyage de Cook et le tracé des glaces dont Dalrymple, Maty et Borda lui fournissent des éléments à partir de l'été 1774⁷⁰. Il attend prudemment 1777 pour publier la seconde édition de sa carte.

Nous avons bien un premier journal que je crois juste, mais il vaut mieux travailler sur l'ouvrage meme⁷¹.

Bien qu'il soit mécontent du «detail et de l'exécution», Croÿ note dans son journal le 19 mai 1777 après la présentation de la seconde édition au roi que la réussite de sa carte est grande. C'est surtout la réussite de Cook dont le récit traduit en français ne paraît qu'en 1778. Cela a aussi pour but de démontrer :

que [Croÿ] n'avoit[é] rien demandé d'impossible [à M. de Kerguelen] qui avoit été cassé pour n'en avoir rien fait mais que Mr Cook avoit fait et bien d'avantage encor⁷².

3. Le passage du Nord-Est

Une carte du pôle arctique, naturel pendant de l'autre, est entamée selon le même processus depuis septembre 1774. Robert de Vaugondy, qui a présenté en 1773 à l'Académie des sciences un mémoire sur la mer glaciaire arctique⁷³, s'emploie à tenir une carte à jour en suivant les découvertes des Russes et en recourant aux services de Croÿ :

(...) j'ai fait terminer ma carte en y ajoutant les découvertes des Russes et je me propose de vous en faire passer quelques exemplaires en toile pour y recevoir les remarques que vous jugerez à propos d'y faire. Je crois devoir vous faire part de la connoissance d'un ouvrage imprimé en allemand et en anglais contenant partie du voyage fait par M. Steller le long des côtes orientales du Kamtchatka, et de là en Amérique que je desirerois d'autant plus avoir que Mrs les Commissaires de l'Academie m'indiquent dans leur rapport que je pourrois en profiter, comme aussi de memoire ulterieurs sur ce voyage déposés à ce qu'on assure aux bureaux des affaires etrangeres⁶⁶.

Le duc de Croÿ, quant à lui, rédige en janvier 1772 un épais *Mémoire sur la découverte à faire du pôle arctique et du passage par là dans la mer du sud*⁶⁷. Après avoir démontré l'existence d'une mer libre sous le pôle en s'appuyant sur le *Recueil des Voyages au Nord* de J.-F. Bernard (Amsterdam, éd. de 1732), il décrit de manière plus originale la fréquentation du passage par les hommes grâce aux observations de Gmelin, Krashennikov et Steller sur les mœurs des peuples du détroit d'Anian. La documentation dont Croÿ dispose est assez bonne; s'il ne cite jamais les cartes de l'atlas de Chappe d'Anteroche, il a néanmoins rencontré leur auteur en 1768⁶⁸; mais il ignore, comme ses compatriotes, le voyage de Samuel Hearne (1771). Croÿ s'intéresse longuement à l'embouchure du détroit d'Anian de l'étroitesse duquel dépend, dit-il, la fermeture par les glaces et il examine la valeur des cartes qui sont autant de «systèmes»: celui de De l'Isle dont il retient la carte de Sibérie mais non la «presqu'île du Nord ouest» des îles Aléoutiennes; celui de Müller, compagnon de Bering, dans sa *Nouvelle carte des découvertes faites par les vaisseaux russiens aux côtes inconnues de l'Amérique septentrionale* (1758) présentant un large passage; celui de Engel, repris par de Vaugondy méfiant à l'égard des cartes des Russes et réduisant de 20° la pointe de la Sibérie. Si Croÿ a la prudence de ne pas conclure, il accorde le plus de crédit aux cartes des Russes auxquels, contrairement à Engel et Maty, il ne trouve aucune raison de tenir secrètes leurs découvertes⁶⁹.

Dans la seconde partie de son mémoire, Croÿ montre l'utilité d'un voyage rendu possible par les progrès de l'astronomie, voyage susceptible d'être facilité par l'expérience des marins hollandais et qui serait réalisé en deux temps, sans être l'aller et retour préconisé par Robert de Vaugondy⁷⁰. Le premier voyage, jusqu'au Nord du Groenland et du Spitzberg, «faciliteroit et éclairciroit le second et fourniroit des observations aux marins et académiciens qui, pendant ce temps, continueroient à s'informer auprès des hollandais et des russes». Si le passage était impossible, le second voyage serait consacré à l'exploration et à la cartographie des côtes sibériennes; sinon, l'on monterait une expédition beaucoup plus lourde pour rallier les deux mers et faire de longues observations sous le pôle. Croÿ s'intéresse vivement aux voyages de Phipps au *Pôle boréal*, connu grâce à Maty⁷¹ et au dernier voyage de Cook, suivi grâce à Dalrymple⁷². Il ne cesse de presser ses correspondants hollandais et son fils

de causer avec ceux qui y ont esté au nord du Spitsberg, de scavoir les sonder de ses mer, les tems qu'ils se degagent des glaces et penetrer si on peut vaincre les obstacles pour aller au pole ou non. Faites leur bien sentir que ce n'est que recherche academique qui n'a nulle inconveniant ny projets contre eux¹⁰¹.

Il essaie d'obtenir de l'Académie de Saint-Petersbourg cartes et renseignements par l'intermédiaire de la Hollande, puis par celui de Chotinski, ambassadeur de Russie en France. Il en obtient grâce aux bons offices de Grimm intercédant auprès de l'impératrice, puis grâce à Pallas lui-même, déjà correspondant de Buffon¹⁰².

Croy présente en 1782 à de Castries une carte de son *Hémisphère austral* complétée par une carte de Buache, de façon à montrer toutes les découvertes du capitaine Cook¹⁰³. L'idée de publier la carte de l'hémisphère Nord semble effacée de son esprit après l'échec de Phipps et surtout après le retour décevant de Kerguelen qui le dégoûta de se mettre en avant. Par contre, un *Memoire sur le passage par le Nord, qui contient aussi des reflexions sur les glaces par le Duc de Croÿ* est imprimé chez Valade, sous le privilège de l'Académie des sciences, en 1782: il montre l'évolution de la pensée du duc-géographe. Lui qui, avec d'autres, s'était donné «tant de peines pour prouver la possibilité du passage dans quelques endroits qui semblent ne pas le permettre», démontre en quelques lignes l'inutilité de celui-ci pour le commerce et la navigation, ce que l'académicien Le Gentil avait fait dès 1772: «on devoit même auparavant [avant Cook] savoir a quoi s'en tenir». L'objet recherché n'est pas un objet de curiosité mais d'utilité, fût-elle limitée aux géographes; aussi doivent-ils garder une certaine réserve vis-à-vis du public afin de ne pas le tromper en «s'attachant [comme Engel] un peu trop à [leur] opinion pour des parties séparées sans voir assez l'ensemble».

La démonstration ne s'appuie plus sur la critique serrée de journaux de voyage trop imprécis, ni sur les cartes, mais sur des considérations physiques à propos des glaces côtières et polaires: l'observation du charriage des glaçons sur le Rhin, le Danube et la Seine, suggère à Croy le rôle des courants, du vent, dans la formation des lits et montagnes de glace. L'image du Nord s'est radicalement transformée. L'accroissement des connaissances géographiques sur le pôle passe désormais, non plus par de dangereux voyages, mais par «des etablissements durables (...) poussés en avant de proche en proche. Il faudroit ensuite y envoyer des savants pour étudier et pratiquer quelque tems, afin d'en lever les cartes de terre et de mer» et y multiplier les observations sur les températures, vents, courants, etc.

Dans la mesure où les progrès de la géographie au XVIII^e siècle participèrent au développement de l'esprit scientifique¹⁰⁴, il était normal que l'importance énorme de la carte dans la culture et la vision élargie du monde retentissent sur la manière de penser de Croy. Le dessein apologétique de

la géographie naturelle des années 60 a disparu de l'étude des cartes, sans que le déclin des convictions religieuses puisse être incriminé. La volonté de s'appuyer sur des faits minutieusement observés, vérifiés, critiqués, — fruit d'une longue habitude liée au métier — s'est accrue.

Mais les progrès de la géographie et de l'esprit scientifique ne furent pas ceux de la «philosophie» du siècle. En lisant le *Voyage autour du monde et vers les deux pôles par terre et par mer (...)* de Pagès, en décembre 1782, Croÿ, tout en s'attachant à la description des glaces, ne put s'empêcher de :

remarque[r] en lui une chose sublime, c'est qu'étant parti sans beaucoup de principe, il en avoit prit de lui même en comparant et trouv[a]nt que la religion chretienne, dans sa pureté, etoit la loix par exelance, la seule qui pouvoit rendre l'homme sage et heureux¹⁶.

Malgré les erreurs et illusions qu'il partagea avec ses contemporains, malgré son action rendue trop discrète par la mésaventure Kerguelen, il convient de souligner le rôle actif de Croÿ dans la communication et l'édition en France des cartes et récits de voyage anglais. De Fréville, traducteur de Dalrymple et du second voyage de Cook, lui en voue une grande reconnaissance¹⁶. Comme le remarque M. Jean-Paul Faivre¹⁷, les progrès réalisés par la cartographie, où le secret disparaît peu à peu, furent une des sources et un aspect de la coopération internationale, à la fin du XVIII^e siècle, à laquelle Croÿ participa.

NOTES

* Ce tableau, donné à la ville de Calais par le prince en souvenir de son commandement, fut copié en 1836 pour la galerie des Maréchaux de France à Versailles. *Catalogue des œuvres de peintures (...) du Musée communal de Calais*, 1897, n° 29. Le tableau, détruit pendant la 2^e guerre mondiale, est encore connu grâce à la description et à la reproduction qu'en a données F. LENNEL dans *Calais par l'image*, t. I, pp. 170-173 et t. II, p. 216.

¹ Les expressions sont inspirées du R.P. de DAINVILLE dans «Grandeur et population des villes au XVIII^e siècle» dans *Population*, XIII (1958), p. 473. Cf. aussi Y. LACOSTE, *La géographie, ça sert, d'abord, à faire la guerre*, Paris, 1976.

² Cf. F. de DAINVILLE, «L'enseignement des mathématiques au XVII^e siècle» dans *XVII^e Siècle*, 1956, pp. 65-66.

³ J., t. I, p. 129. Placide de Sainte Hélène (1649-1734) est l'élève et le beau-frère de Pierre Duval dont il corrige et réédite l'œuvre. Moine chez les Augustins, il reçoit le titre de «géographe ordinaire» en 1705 pour avoir publié des cartes estimées des cours du Danube et du Pô, de Flandre en 1690, et des ports de France, Italie et Portugal. Emmanuel de Croÿ, à la fois amateur d'architecture, connaisseur en matière de cartes et homme de vertu, fut surnommé le Père Placide.

⁴ MV, t. XXXV, fol. 11 (sept. 1779).

⁵ Cet «Atlas», catalogue de la collection de cartes de Croÿ en 1744 est édité en pièce annexe dans notre thèse: il décrit 572 cartes soit 1 250 feuilles environ.

⁶ BMV, ms. 1033, pp. 273-275.

⁷ *Ibid.*, p. 286.

⁸ Les administrateurs prélevèrent, conformément aux ordres du Comité de Salut Public, des cartes de Condé et des environs, cf. E. MARTEL, *Le blocus de Condé (...)*, Lille, 1913, p. 67. Une partie des confiscations de cartes fut encore effectuée le 12 brumaire an IV (2 nov. 1795) et l'essentiel, très sommairement inventorié en août, fut précipitamment transporté avec les livres à Valenciennes le 7 vendémiaire an V (28 sept. 1796). On perd très vite la trace des cartes réquisitionnées et confisquées en 1792 et 1793 à Paris (AN, F₁₇ 4, fol. 138; D., M 2357).

⁹ D., M 2357 et AMC, Reg. municipal, Ans IV-VI, fol. 56.

¹⁰ D., M 2.

¹¹ Cf. R. KNOKE, *Karten und Pläne des Herzog von Croÿ'schen Archivs in Dülmen*, 1981, p. 2: une centaine de rouleaux sont venus de Mons accroître le fonds ancien; les cartes à valeur juridique (terriers, etc.) n'ont pas été recensées ici puisqu'elles n'appartiennent pas à la collection proprement dite.

¹² Cf. Inventaire rédigé par Edmond DEROME, Valenciennes, 1922 et BMV, ms. 1000.

¹³ C. DU BUS, «Les collections d'Anville à la Bibliothèque nationale» dans *BSG*, 1926, pp. 94-95. Jean-Baptiste BOURGUIGNON d'ANVILLE (1697-1782), nommé géographe du roi à 22 ans, membre de l'Académie des inscriptions et de celle des sciences, avait constitué une énorme collection de cartes qui fut achetée par le roi en 1779 et se trouve aujourd'hui au Département des cartes et plans de la Bibliothèque nationale. Il publia 211 cartes et de nombreux mémoires et ouvrages géographiques.

¹⁴ Cf. J., t. II, p. 303; t. III, p. 50.

¹⁵ Lettre du cardinal Passionei à d'Anville, le 13 mai 1750, de Rome, éditée par G. MARCEL dans *BGH*, 1907, pp. 424-425.

¹⁶ M. RHEIMS, *La vie étrange des objets (...)*, Paris, 2^e éd. 1969, p. 49.

¹⁷ BMV, ms. 360, fol. 84.

¹⁸ BMV, ms. 653, fol. 31 (Polichinelle à la guerre).

¹⁹ MV, t. XVII, fol. 39 v^o; (26 mai 1761, Düsseldorf).

²⁰ *Mémoires du duc de Luynes (...)*, t. 15, p. 372 (janv. 1757).

²¹ Comme les chefs militaires de son temps, Croÿ se fit représenter en costume de guerre devant le lieu qui l'avait rendu célèbre, non pas sur un champ de bataille, mais le long de la côte qu'il était chargé de défendre et qu'il scruta au lever du soleil, entouré de cartes. Cf. les portraits reproduits dans l'*Armorial français*, t. VI, p. 103, dans *DHC*, 14, 1976, p. 14 et par F. LENNEL, *Calais par l'image* (cf. note *).

Croÿ était attaché à cette image de lui-même qu'il offrait et qu'il fit graver. Tous les tableaux le représentent paré des insignes du maréchalat: un peintre retoucha en effet après 1783 des tableaux où l'on peut admirer l'allure d'un homme jeune revêtu des insignes du plus haut grade français! Cf. G. DUBRÈUCQ, dans *DHC*, art. cit.

²² M. RHEIMS, *op. cit.*, pp. 26-28.

²³ D., M 532, p. 59. BMV, ms. 488. Cf. *L'image du monde* (cat. d'exposition), Valenciennes, 1981, p. 7.

²⁴ D., K 24. Lettre de Dalrymple à Croÿ, le 2 août 1774. Cf. note 33.

²⁵ D., M 505. Lettres d'Alexandre Poniatowski à Croÿ, de nov. 1741 à janv. 1742, et de Casimir en 1745. Cf. J. FABRE, *Stanislas-Auguste Poniatowski et l'Europe des Lumières (...)*. Strasbourg, 1952, pp. 150-151. Croÿ est aussi un ami d'Armand-Joseph de Béthune, 5^e duc de Charost (1738-1800), lieutenant général de Picardie et Boulonnais en 1756, gouverneur de Calais, qui avait réuni une importante collection de cartes. Cf. M. FONCIN, «Histoire d'une collection de cartes réunies sous Louis XIV» dans [Mélanges Calot], Paris, 1960, p. 121. Croÿ possédait un catalogue des livres de la bibliothèque du duc de Charost.

²⁶ BMV, ms. 485.

²⁷ Cf. Atlas, fol. 17 v°.

²⁸ D., M 552.

²⁹ D., H 10 et H 11. Lettres des 12 et 28 juin 1772.

³⁰ Atlas, fol. 20, 23, 43 v°. 40,5 % des cartes proviennent d'Allemagne, 36 % de France, 8,4 % de Hollande (13,5 % indéterminés).

³¹ Par exemple, les cartes du baron de Beniowski, copiées en 1773 au dépôt des Affaires étrangères (J., t. III, p. 52; BMV, ms. 1000) et les cartes de l'archevêché de Cambrai, des places de Valenciennes et Condé, acquises auprès du Bureau des fortifications en 1778 (D., H. 10 et 11).

³² MV, t. VII, fol. 57 (mai 1747).

³³ Alexander DALRYMPLE (1737-1800), hydrographe de la compagnie des Indes orientales et de l'Amirauté, publia *A Collection of views of lands and of plans of ports in the East Indies*, en 6 parties, entre février 1774 et mars 1775, qu'il envoya à Croÿ. D., K 24. Lettres de Dalrymple à Croÿ. Jean-Baptiste-Nicolas-Denis d'APRES de MANEVILLETTE (1707-1780), capitaine des vaisseaux puis chef du Dépôt des cartes et plans de la compagnie des Indes à Lorient, membre fondateur de l'Académie de marine, est l'auteur du *Neptune oriental* (1745), carte de l'océan Indien munie d'instructions nautiques, remise à jour en 1775. Croÿ avait demandé qu'on lui en réservât les meilleures épreuves. BN, nv. acq. fr. 9341, fol. 387. Remerciements du duc de Croÿ à d'Après de Manevillette, le 24 juillet 1775.

La Bibliothèque municipale de Valenciennes conserve encore les cartes envoyées à Croÿ par Peter-Simon PALLAS (1741-1811), naturaliste et ethnographe allemand qui, invité par Catherine II, parcourut de 1768 à 1774 une grande partie de la Russie. BMV, O 5/8. Cf. *L'image du monde*, op. cit., p. 23.

Croÿ reçut des cartes de J.-H. de MAGELLAN (1723-1790), de la famille du célèbre navigateur portugais Fernand de Magellan. Après un long séjour dans les couvents de l'ordre des Augustins dont il prit l'habit, Magellan parcourut l'Europe, se passionnant pour les voyages et les sciences physiques. Il devint membre de la Société royale de Londres en 1774. BMV, O 4/8.

³⁴ *Les Jésuites et l'éducation de la société française (...)*, Paris, 1940, pp. 458-459.

³⁵ J., t. IV, p. 260.

³⁶ C. DU BUS, «Les collections d'Anville à la Bibliothèque nationale» dans *BSG*, 1926, p. 17.

³⁷ BMV, *ibid.*, pp. 273-275.

³⁸ Croÿ possédait les cartes et atlas de Rocque, Jefferies, Taylor, Andrews et Dury, Dalrymple, Rennell.

Cf. H. WALLIS, «Cartography in Great Britain in the eighteenth century (...)» dans *La cartographie au XVIII^e siècle et l'œuvre du comte de Ferraris (...)*, Bruxelles, 1977, pp. 165-177.

³⁹ MV, t. XXXIV, fol. 114 (1778).

Cf. W. RISTOW, «The first maps of the United States of America», *ibid.*, pp. 179-190.

⁴⁰ Cité par L. ROUSSEAU, *loc. cit.*

⁴¹ BMV, ms. 360, fol. 93-96.

⁴² MV, t. XIV, fol. 145 (oct. 1757).

Sur la précision des planchettes, cf. C. KOEMAN, «Instruments et méthodes pour les levés du terrain à l'époque du comte de Ferraris» dans *La cartographie au XVIII^e siècle (...)*, Bruxelles, 1976, pp. 289-300.

Sur les améliorations de la planchette au XVIII^e siècle, cf. *Géodésie, lever des plans, photogrammétrie* (Cat. du Conservatoire nat. des Arts et métiers), Paris, 1953, p. 22.

⁴³ MV, t. IX, fol. 130.

⁴⁴ MV, t. VII, fol. 140-142 (sept. 1757). La mesure avait déjà été effectuée par La Hire à Dunkerque et Calais pour *Le Neptune français*.

⁴⁵ MV, t. II, fol. 25 v° (août 1739, Bruges).

⁴⁶ MV, t. XVIII, fol. 151 et sv.

⁴⁷ Il s'agit de marais situés dans le pays de Bredenarde, donnés à Antoine de Croÿ par Philippe le Bon en 1436 et dont les Anglais puis les Français s'emparèrent en grande partie. En 1755, Emmanuel de Croÿ entreprit de réclamer ces terres alors peu rentables, déjà revendiquées lors

des traités de Vervins, des Pyrénées, de Nimègue. Mais, il s'agissait, en fait, de réaliser un échange avec le quart de la forêt de Condé appartenant au domaine royal, ce qui était très habile. L'arrêt définitif accordant l'échange fut rendu le 20 janvier 1768.

AN, P 1962-1965; D., M 2360 et K 24, lettre de Cassini à Croÿ le 20 mai [1765]; MV, t. XII et sv.

⁴⁴ MV, t. XII, fol. 77 (10 juin 1755).

⁴⁵ L. ROUSSEAU, *op. cit.*, p. 131. Cf. aussi les sentiments d'Edouard dans le livre III des *Affinités électives* de Goethe: «Edouard vit ses propriétés naître avec netteté du papier comme une création nouvelle. Il lui sembla qu'il commençait seulement à les connaître et à les posséder réellement». (Ed. Aubier Montaigne, 1968, I, p. 97).

⁴⁶ Cf. G. BACHELARD, *La terre et les rêveries de la volonté*, Paris, 1948, pp. 378-380 et M. PLAISANT, *Jardins et paysages (...)*, Lille, 1977, p. 123.

⁴⁷ MV, t. XI, fol. 26 (août 1753) et t. XIX, fol. 6 (21 août 1762, Chaulnes).

⁴⁸ MV, t. XXXIV, fol. 125.

⁴⁹ Cf. Le livre «de journal» du camp d'Aimeries «fait a mesure avec les plans», MV, t. XI, fol. 132 (1754) ou les *Voyages (militaires)* de Franquet, BMV, ms. 494.

⁵⁰ D., M 534, fol. 5.

⁵¹ «Aux confins de la presse: information graphique et information écrite. Récits et plans de bataille» dans *Le Journalisme d'Ancien Régime*, Lyon, 1982, pp. 151-160.

⁵² MV, t. XXIII, fol. 107 (8 oct. 1767, à l'Hermitage).

⁵³ D., K 24, lettres de Dalrymple. Alexander Dalrymple (cf. note 33) entretint une correspondance avec de Brosses, d'Après de Manevillette et proposa à Fleurieu une collaboration entre la compagnie anglaise et le Dépôt de la Marine. Membre influent de la Royal Society, il contribua à accélérer l'exploration du Pacifique, mais il reste surtout connu comme l'adversaire de Cook et le défenseur de la Terre de Quiros. Croÿ devint son correspondant grâce à d'Après de Manevillette en 1772. Croÿ envoya son *Hémisphère Austral* et Dalrymple offrit sa *Collection of views of lands and of plans of ports in the East Indies*, (1781). Dalrymple demanda des renseignements, des copies de récits de voyage comme celui de Guillaume Vlaming à la Nouvelle-Hollande, et c'est lui qui fit connaître rapidement à Croÿ toutes les nouvelles du second voyage de Cook.

⁵⁴ D., H 4, lettre d'E. de Croÿ à sa mère, de Thionville, le 14 sept. 1742.

⁵⁵ MV, t. IX, fol. 74 (juin 1748, Namur).

⁵⁶ J.-M. DUVOSQUEL et C. LEMOINE-ISABEAU, *La région de Comines-Warneton (...)*, Bruxelles, 1980, p. 23.

⁵⁷ MV, t. VIII, fol. 188, 199 (mars 1748, Paris).

⁵⁸ MV, t. XI, fol. 26 (31 août 1753).

⁵⁹ D., M 3101. Cf. ill. 19-20.

⁶⁰ Cf. P. TIERNY, «Le Maréchal de Croÿ & le géographe Cassini» dans *Le Cabinet historique de l'Artois et de la Picardie*, 1897, p. 55. Pendant la guerre de Succession d'Autriche, Cassini put accompagner les troupes dans les Pays-Bas de 1746 à 1748 et faire de la triangulation en vue de la description géométrique ou carte à base mathématique d'une «Flandre» englobant les provinces septentrionales des Pays-Bas. Il publia les résultats de ses opérations en 1775 à Paris, à la suite de la *Relation d'un voyage en Allemagne*, sous le titre: *Description des conquêtes de Louis XV, depuis 1745 jusqu'en 1748*.

⁶¹ Cit. par N. BROU, *La géographie des philosophes (...)*, Paris, 1975, p. 417. La réponse de Cassini se trouve à Dülmen, K 24: «Je vois avec peine qu'il faudroit plutôt penser à diminuer le prix des cartes en se relachant de la beauté de la gravure (...) mais c'est a quoy je ne me prêteray jamais».

⁶² BN, nv. acq. fr. 9341, fol. 387: lettre adressée par Croÿ à d'Après de Manevillette, pour le remercier de son *Neptune oriental*, le 24 juil. 1775.

⁶³ J., t. II, p. 517 (mai 1770). Cf. *infra*, p. 242 et sv.

⁶⁴ MV, t. XXVII, fol. 14 (juin 1771) et D., K 24 (Notes de lecture). Croÿ étudie aussi, dans ces ouvrages, la dispersion des peuples, J., t. II, p. 508.

⁶⁵ MV, *loc. cit.* BN, nv. acq. fr. 9341.

⁷⁰ M. E. TAILLEMITE est surpris par la réserve du duc de Croÿ vis-à-vis de Bougainville dans les *Mémoires de ma Vie*. Mais, si l'on tient compte des passages inédits, le nombre de mentions révèle un intérêt certain attesté par les longues citations de l'introduction du voyage de Bougainville dans l'*Histoire naturelle*.

Croÿ n'apprécia pourtant guère «l'atmosphère totalement laïque» ni le désir de plaire au public du récit du voyageur. Chez Croÿ, Bougainville fut éclipsé par Cook «qui a réussi en plein ce que j'avois demandé à M. de Kerguelen».

Cf. *Bougainville et ses compagnons autour du monde. 1766-1769*, Paris, 1977: Les réactions des contemporains, p. 111 et sv.

⁷¹ Cf. J., t. IV, pp. 40-41 et J. MASCART, *La vie et les travaux du chevalier de Borda (...)*, Paris, 1919, pp. 284-285. Le mémoire est conservé au Service historique de la Marine (ms. 76, fol. 252-256).

⁷² MV, t. XXVII, fol. 70. Sur le rôle du comte de Lauraguais, cf. M. DUCHET, *Anthropologie et Histoire au siècle des lumières*, Paris, 1971, p. 63.

⁷³ Didier ROBERT de VAUGONDY (1723-1786), arrière-petit-neveu de Nicolas Sanson travailla avec son père, Gilles Robert de Vaugondy (1688-1766) auquel il succéda. Géographes ordinaires du roi, ils s'illustrèrent par leur *Atlas universel* paru en 1757 et furent les géographes de l'Encyclopédie. Cf. *NBG*, 42, p. 379. Cf. aussi N. BROCC, *La géographie des philosophes (...)*, pp. 164, 182, 305 et les travaux de M.S. PEDLEY.

⁷⁴ Croÿ possède également la curieuse *Nouvelle Mappemonde dédiée aux progrès de nos connaissances* dressée par M. BOULLANGER, ingénieur du Roy, A Paris, chez Latrê, 1760. L'axe de la terre est incliné de 45°, de façon à pouvoir montrer un hémisphère maritime et un hémisphère des quatre continents.

⁷⁵ *La Mappemonde dressée suivant les nouvelles relations et assujettie aux observations astronomiques* par le Sr Robert de VAUGONDY, Paris, 1771, donne les découvertes faites par Bougainville et les antipodes des principales villes d'Europe; elle représente aussi le cap de la Circoncision.

Il s'agit de «faire voire l'Europe comme au travers d'une glace et par là son juste rapport avec ses opposées et faire sentir d'abord par ce moyen les différences physiques quoi qu'en même position de la sphère» comme l'écrit Croÿ à d'Après de Manevillette le 25 juin 1774. BN, nv. acq. fr. 9341, fol. 385.

⁷⁶ Cf. J., t. III, p. 37 et les observations de la carte.

⁷⁷ Cf. J., t. III, pp. 41, 308 et *infra*, p. 275, n. 30.

«... Vaugondy qui me faisoit enragé etans des plus extraordinaires bouru. Il me falu une patience des plus grande». MV, t. XXXI, fol. 47 (sept. 1776).

⁷⁸ D., K 24. Lettre à Maty.

Mathew MATY (1718-1776), médecin, bibliothécaire en chef du British Museum (1772), fit ses études à l'université de Leyde, puis s'établit à Londres en 1741. Il y commença, en 1750, la publication du *Journal britannique*, imprimé à La Haye, qui rendait compte en français des ouvrages parus en Angleterre.

⁷⁹ D., K 24. Lettre de Croÿ à Maty, le 14 mai 1774.

⁸⁰ Cf., *infra* chap. III et J., t. III, pp. 45 et 49.

La première allusion de Croÿ à un cinquième continent se situe vers 1765. D., Hs. 35, 2/1 (critique de la carte de Boullanger).

D., K 24. Lettre de Croÿ à Maty, le 27 juillet 1775: «Il [Bouvet] m'a avoué qu'il ne l'a pas vu» [le cap de la Circoncision].

⁸¹ Cf. *Observations de l'Hémisphère austral*.

⁸² BN, nv. acq. fr. 9341, fol. 386. Lettre de Croÿ à d'Après de Manevillette, le 30 juillet 1774.

⁸³ J., t. III, p. 79.

⁸⁴ J., t. III, pp. 75, 78.

⁸⁵ A Southern or antarctic hemisphere projected on a horizon the zenith of which is situated at 140 degrees of Eastern Longitude from the Island of Fero, and at 66 degrees 31 minutes of Southern Latitude, executed under the inspection of the DUKE DE CROY, and published

with the approbation of the Royal Academy of Sciences at Paris, 1774. Cité par R. V. TOOLEY, «Maps of Antarctica» dans *Map collectors' series*, 1963, n° 74.

⁹⁶ J., t. III, pp. 315-316. L'île de Kerguelen, placée par Croÿ trop à l'Ouest, avait été cherchée en vain par Cook lors de son second voyage.

⁹⁷ Cf. *L'Esprit des Journaux*, v. 1 (1774), pp. 169-172 d'après le *Mercur de France* et v. 10 (1777), pp. 419-420.

⁹⁸ D., K 24. Lettre de D. Robert de Vaugondy à Croÿ, le 1^{er} sept. 1774.

⁹⁹ *Ibid.* et BN, ms. cit., fol. 387. Lettre de Croÿ à d'Après de Manevillette, juillet 1775.

¹⁰⁰ D., K 24. Lettre de Dalrymple à Croÿ, le 2 août 1774.

¹⁰¹ BN, *ibid.*, fol. 388-389. Lettre de Croÿ à d'Après de Manevillette, le 15 mars 1776. L'on sait aussi que des cartes lui furent prêtées par le Dépôt de la Guerre en février 1777 et que l'état-major de Calais fut mis à contribution. Cf. M. REINHARD, *Le grand Carnot (...)*, Paris, 1950, t. I, pp. 53 et 353.

¹⁰² MV, t. XXX, fol. 95 r^e (août 1775).

¹⁰³ Reg. de l'Ac. des sciences, t. 92, pp. 62-68 : rapport de Pingré et Jeaurat en date du 24 mars 1773.

¹⁰⁴ D., K 24. Lettre de D. Robert de Vaugondy à Croÿ le 1^{er} sept. 1774.

¹⁰⁵ D., K 24. Ms. autographe.

¹⁰⁶ J., t. II, p. 303 (dîner à Châtillon le 6 avril 1768).

D., K 9. *Abrégé de ce qui fut traité au curieux diné (...)*. Chappe a convaincu Croÿ de l'impossibilité du gel en haute mer.

¹⁰⁷ Sur tout ceci, cf. N. BROCC, *op. cit.*, pp. 152-166.

«(...) les différences di-je entre ces cartes vient de ce que M. Muller sur le rapport de l'habitant du Nos, dit bien que vis à vis de ce cap qui est la pointe de la Sibérie au Nord-est il y a une île a demie journée de canot et par delà a une journée, mais qu'il ne dit pas ver quel point, de sorte que les uns placent cela plus nord, d'autres plus est et fond de la l'entrée du passage plus ou moïn ouverte et c'est la le point essentiel». D., K 24, ms. cit.

¹⁰⁸ Reg. de l'Ac. des sciences, *loc. cit.*, p. 68.

¹⁰⁹ MV, t. XXVIII, fol. 69 (sept. 1773); J., t. III, p. 59 (déc.).

¹¹⁰ J., t. IV, p. 194.

¹¹¹ D., H 10, lettre du duc au prince de Croÿ, le 12 juin 1772. Les Hollandais, qui avaient découvert le Spitzberg en 1595, gardèrent le monopole de la pêche à la baleine dans le grand Nord jusqu'au dernier quart du XVIII^e siècle.

¹¹² Cf. J., t. III, p. 76; MV, t. XXXV, fol. 207-208 (copie d'une lettre de Grimm à Croÿ, le 17 oct. 1779, rendant compte de la réponse de l'Impératrice); D., K 24, lettre de Pallas à Croÿ, le 13 août 1779, et BMV, O 5/8.

¹¹³ J., t. IV, p. 244. Il s'agit de la carte du pôle arctique de Buache de Neuville, 1781.

¹¹⁴ G. SNYDERS, *La pédagogie en France aux XVII^e et XVIII^e siècles*, Paris, 1965, pp. 373-375.

¹¹⁵ MV, t. XXXIX, fol. 88-89 (déc. 1782), fol. 127 (Pâques 1783). Pierre-Marie-François, vicomte de PAGES (1740-1792), déserta et fit seul le tour du monde de 1767 à 1771, par terre et par mer; il prit part au second voyage de Kerguelen, en 1773-1774, avant de repartir pour le Spitzberg en 1776. Il fit paraître la relation de ses voyages en 1782. Cf. N. BROCC, «Un anti-Bougainville? Le chevalier de Pagès» dans *L'importance de l'exploration maritime au siècle des lumières (...)*, Paris, 1983, pp. 109-122.

¹¹⁶ D., K 24. Lettres de D. Robert de Vaugondy.

¹¹⁷ J.-P. FAIVRE, «Savants et navigateurs: un aspect de la coopération internationale entre 1750 et 1840» dans *Cahiers d'histoire mondiale*, 1966, p. 114.

Chapitre II

Un essai d'«Encyclopédisme dévot»¹

Le R.P. Dainville a maintes fois souligné l'intérêt des cahiers d'élèves, non seulement pour l'histoire de l'éducation, mais aussi pour celle des sciences². De la même façon, les notes de lecture des gens cultivés — ou désirant le paraître — au XVIII^e siècle, pourraient offrir une perspective plus profonde que celle de la représentation iconographique ou de la description littéraire des cabinets mondains, avec l'inventaire de leurs objets de curiosité... Les vertus conservatrices de Croÿ quant à ses papiers permettent d'en risquer le pari. Mais lui qui préparait ses «leçons» d'histoire naturelle, arrivait en avance puis s'attardait dans le cabinet de Valmont de Bomare, prenait des «notes de l'essentiel» et faisait le soir chez lui une «récapitulation», fut peut-être un cas exceptionnel.

Tandis que le journal trahit une curiosité parfois mondaine attirée par les collections et que la bibliothèque témoigne, à sa manière, de l'importance de la science dans la culture, les «notes de science» de Croÿ permettent de comprendre la démarche qui oriente la curiosité vers la science, d'appréhender les influences qui pèsent dans l'interprétation scientifique du monde, de voir se dessiner une conception nouvelle de la connaissance et donc de la culture.

A. L'Histoire naturelle du duc de Croÿ

1. Une œuvre inachevée

«On est prié de tout lire avec reflexion et de ne rien passer car c'est tableau de l'univers, dont toutes les parties s'entr'aident et servent mutuellement à se faire entendre». C'est ainsi que le lecteur, qui pourrait n'être enclin qu'à consulter ou simplement feuilleter les neuf énormes volumes in-folio, est invité à la lecture suivie de l'*Histoire Naturelle considérée physicien, chimiste et naturaliste ou précis concis et raisonné de toutes substances du monde* par Emmanuel de Croÿ (...). Le titre dénote un effort de synthèse et un souci certain de réorganiser de manière personnelle savoir recueilli. Mais le duc de Croÿ n'eut jamais le temps de s'occuper exclusivement de sciences et le contenu des volumes n'est que le «brouillon du travail envisagé. Ce ne sont, pour la majeure partie, que de simples extraits de cours, d'ouvrages essentiels ou d'articles particuliers «pour m'ressouvenir, renvoyant à ces ouvrages pour le détail», matière qui aurait devenir un «précis étudié de chaque chose rapportée à l'ensemble total». La plupart des notes furent rassemblées de 1765 à 1772, déjà mises en forme et données à recopier à Paris, puis «repassées», toujours «laissées à reprendre», augmentées de nouveaux chapitres, truffées de notices et de lettres. Totalement abandonné en 1776, le travail fut repris en 1782 et grossièrement mis à jour⁴. Il reçut en novembre 1782 son arrangement définitif en quatre tomes divisés chacun en deux ou trois parties, soit au total neuf volumes:

1 ^{er} tome	1 ^{re} partie:	Les introductions Les principes
	2 ^e partie:	Les éléments non terrestres
2 ^e tome	1 ^{re} partie:	Le globe
	2 ^e partie:	Ses Antiquités
3 ^e tome	1 ^{re} partie:	Règne Minéral La terre
	2 ^e partie:	Les sables, les pierres et les sels
	3 ^e partie:	Les pyrites et tout le reste
4 ^e tome	1 ^{re} partie:	Le règne végétal
	2 ^e partie:	Le règne animal (...)

J'y rangeai à sa place et à chaque article la multitude de notes que je n'avois cessé de faire à mesure que je lisois et que je remarquois quelque chose d'intéressant: ce qui complète les additions de tout ce qu'on a écrit de bon sur ce sujet jusqu'à ce jour...⁵.

Le duc de Croÿ, sentant ses forces décliner, fit relier tels quels ses brouillons selon l'arrangement prévu et donna les premiers volumes à Dupain-Trièr père pour qu'il les recopiât aussi fidèlement qu'il avait copié ses *Mémoires* (...). Le quatrième volume ne fut remis au duc Anne-Emmanuel qu'en 1782; les cinq derniers sont restés «en brouillon». Ce sont donc treize volumes

Que les notes de Croÿ aient été magnifiquement reliées et ainsi conservées s'explique par le désir originel de publier un ouvrage «pouvant estre utile à l'humanité»⁷, puis par la simple volonté de conserver le fruit d'un travail devenu énorme au fil des années. *L'Histoire naturelle* (...) n'aura en fait «servi qu'à mon instruction» déclare Croÿ en 1783, mais il espère encore qu'elle servira à sa famille pour «l'instruire», c'est-à-dire l'édifier, «la porter à cette reflexion juste, si la terre est si belle, que sera-ce du ciel»⁸. Aussi inachevée et même parfois informe ait-elle été à la mort de son auteur, l'œuvre ne fut pas d'une richesse négligeable aux yeux de son copiste J.-L. Dupain-Triel qui en tira profit dans ses *Recherches géographiques (...) à l'usage de la jeunesse* parues en 1791⁹.

Les neuf volumes manuscrits des brouillons conservés ne sont que l'écho des lectures, des conversations, des discussions, des expériences, des observations scientifiques d'un homme instruit. Cet écho est souvent ravivé par des envolées lyriques et des exclamations émerveillées, mais la rumeur n'est jamais orchestrée par une pensée puissamment ordonnée et originale. Il s'agit par ailleurs d'une pensée volontairement simplifiée à l'intention d'un éventuel lecteur amateur. L'énorme compilation est cependant d'une grande richesse pour l'histoire de la culture de cet homme. L'étude doit être prudente car dans ce tableau inachevé de l'univers, les pensées ne sont pas menées au bout d'elles-mêmes, ne sont guère argumentées et deviennent parfois, au fil des années, contradictoires les unes avec les autres.

2. La démarche personnelle et l'aide des savants

L'«esprit de géométrie» et le goût pour les sciences sont liés aux exigences du métier, mais le champ investi par la curiosité a toujours été beaucoup plus large que celui de la guerre :

Les objets de guerre et mon long commandement sur les cotes m'avoient procuré l'occasion de bien etudier spécialement ce qui regardoit l'eau de la mer, ses insectes, son flux et reflux, ses productions surtout les pyrites de la curieuse montagne du Blannés et les productions des roches du Boulonnois ou j'avois été chargé de faire construire un ouvrage dans la mer (...) la paix me donnait moins d'occupation (...) lorsque par hasard j'achetai le dictionnaire d'histoire naturelle de Bomar (...) j'entrepris je ne sçais comment de le ranger dans un ordre qui me parut plus clair¹⁰.

L'Histoire naturelle (...), toujours décrite par Croÿ en terme de travail, n'en est pas moins une occupation de loisir, loisir studieux jugé utile mais sacrifié, si nécessaire, aux démarches à la Cour, aux soucis familiaux, aux nécessités militaires. L'occupation sérieuse que procure la science est opposée au divertissement théâtral ou musical, mais elle est elle-même «dissipation», «délassement» des tracas de la Cour. Croÿ prend la botanique comme un «calmant de [s]on imagination» et il s'attache à embellir ses jardins lorsque «se jugeant culbuté», malade à force de tourments, il s'abstient de paraître à Versailles et s'abandonne aux joies de la nature. De même que

le sentiment de la nature, en cette seconde moitié du XVIII^e siècle, n'est plus seulement lié au simple goût du repos et transfigure les émotions profondes¹¹, de même les observations astronomiques et scientifiques en général n'excluent pas le sentiment du beau et invitent à admirer la Création. En relevant à Calais les hauteurs des côtes, Croÿ

examinai[*t*] ces immenses ondulations de la terre comparées entre elles et tout le globe et avec l'immensité de ce qu'on voyoit d'Angleterre, de la grande partie de la manche et de presque tout les pays Bas; le tout considéré en philosophe dans l'ensemble general, [*l*]e fit jouire avec extaze¹².

Au lendemain de la guerre de Sept Ans, le désir de s'occuper aidant, le souci de multiplier les observations scientifiques transparait dans l'aménagement de véritables observatoires. Astronome amateur, connu pour la valeur de ses indications, Croÿ s'était jusque-là contenté de l'embrasement d'une fenêtre ou des instruments d'autrui. Le 26 août 1763, Croÿ remarque la vue admirable que l'on a du haut de la « montagne de Châtillon » culminant à 160 m d'altitude¹³. Croÿ entreprend d'y élever un « belvedere » sur les plans de l'architecte Chaussard, observatoire qui fut achevé en 1764. Il y apporte ses télescopes et un héliomètre de Sayde acquis en 1764, une lunette achromatique de Létang de neuf pieds achetée en 1765. Au même moment, il multiplie les observations sur la mer, le temps et la qualité de l'air, aussi bien à Calais que dans le nouveau château d'Uytkerke entrepris en 1762. Enfin, il établit un « observatoire souterrains » avec force baromètres et thermomètres disposés à différentes profondeurs et jusqu'à 612 pieds au fond des mines d'Anzin¹⁴.

Ce n'est qu'à partir de 1764 qu'il prend vraiment la plume. Tandis que court le bruit de son élection comme membre honoraire à l'Académie des sciences, après la mort du marquis de Montmirail, Croÿ entreprend, en décembre 1764, un « grand ouvrage au prix modique de 30 sols relié pour établir le système de l'univers et la pluralité des mondes (...) » continué, l'esprit plus tranquille, après l'élection du marquis de Courtenvaux. L'œuvre est transformée pendant l'été 1765 en un « Abregé de tout ce que renferme notre globe »¹⁵. Dès lors l'intérêt resté jusque-là épisodique pour les sciences de la nature épouse le rythme des publications et des nouvelles découvertes jusqu'à ce que les préparatifs de guerre en 1776 absorbent Croÿ à nouveau.

Du projet de 1764 au projet définitif, l'optique de « bon sens et religion » reste la même mais prend une ampleur encyclopédique. Croÿ ne garde pas rancune à l'Académie des sciences qui l'a écarté mais n'en cherche pas moins à jouer un rôle scientifique à la mesure de sa position sociale : renonçant au titre d'honoraire il s'invente une autre occupation placée sous l'invocation de l'utilité scientifique et de la diffusion des connaissances. Croÿ se veut doublement original : s'il s'attache à son ouvrage, dit-il, c'est qu'il lui

parut qu'il étoit difficile de trouver un ouvrage qui reunît à l'histoire naturelle une partie de la physique et chimie qui peut y donner un plus grand jour (...) et qu'on n'osoit pas s'étendre sur les causes physiques des formations

et surtout

qu'on pouvoit prendre des idées assez étendues justes et suffisantes sur tout (...) et que tout cela loin de nuire à la religion ne fesoit qu'y ajouter de nouvelles preuves, tout ce qui est dans la Genèse se trouvant d'accord et prouvé par les effets¹⁶.

Si Croÿ ne put mener son œuvre à bien, il ne se fit pas moins déjà, d'une certaine manière, auprès de son entourage, l'avocat d'une histoire naturelle qui prendrait en considération les problèmes historiques de la formation de la terre, non sur la base de conjectures mais d'observations. Déconsidérées par les systèmes de Descartes, B. du Maillet ou même Buffon, les conjectures étaient alors suspectes et désapprouvées par des savants comme Réaumur, Romé de Lisle, Lavoisier qui préféraient se taire là où la nature gardait le silence¹⁷. L'on sent percer chez Croÿ le dédain de l'homme devant les hésitations ou les subtilités des « prétendus » savants :

Convenons des mêmes systèmes qu'on croit si différents et qui étant rapprochés donnent les mêmes effets (...) N'est-il donc pas temps de profiter de tant de connaissances acquises? Cela n'empêche pas sans doute de continuer d'étudier mais depuis 30 ans on ne découvre que des détails. Rassembler des faits, c'est bien vu pour nos enfans (...) mais il faut nous même jour et poser quelque base¹⁸.

Croÿ entend rassembler les travaux des savants, non seulement en organisant de manière originale des données éparses, mais aussi en satisfaisant des ambitions pragmatiques.

Si Croÿ participe, à sa manière, à l'engouement général de son temps pour une « science mondaine » et partage l'intention vulgarisatrice des amateurs académiciens¹⁹, il ne s'attache guère aux expériences pittoresques et devance en général les enthousiasmes de son temps²⁰.

Les mots amateur ou vulgarisateur sont trop faibles pour suggérer la nature des rapports de Croÿ avec la science d'alors. Son « radotage », ses « absurdités » ou « folies d'ignorant »²¹, fruit de lectures approfondies, sont soumis à l'avis des « plus habiles de l'Académie » des sciences et aux « aigles » de l'Académie des inscriptions qui, étonnés, intéressés, flattés ou obséquieux, ne dédaignent pas d'apporter leur aide au duc. Croÿ travaille et « raisonne » surtout avec Valmont de Bomare, Macquer et Baumé, faisant préparer à ses frais d'anciennes mais aussi de nouvelles expériences²². Lalande lui envoie les « réflexions de philosophe que [lui] a fait naître la lecture » de l'*Histoire naturelle* (...) ²³. Butler lui adresse des notes érudites sur Sanchoniaton et lui envoie des dissertations de dom Calmet, le priant de les lui retourner²⁴. Gibert de l'Académie des inscriptions, loué pour son érudition et connu pour son ardeur à combattre les opinions reçues, ne trouve rien « à réformer sur le fond [du chapitre des Antiquités] qu'il ap-

prouve fort »²⁵, mais il prend la peine de recopier soigneusement les phrases lourdes et incorrectes, proposant à la suite de chacune toute une série de variantes élégantes. «L'encouragement qu'ils me donnerent joint a mon gout me donna des forces »²⁶.

L'enthousiasme que Croÿ croit percevoir chez Rousseau, lorsqu'il lui expose le plan de son ouvrage le 28 mars 1772, au 6^e étage de la rue Plâtrière²⁷, le conforte dans sa manière de traiter le règne végétal.

Comme il me parut qu'on ne tretoit presque jamais le regne vegetal comme regne mais comme la sciance a part de la botanique ou qu'en medecin chimiste pour les propriété, je crus remarquer qu'on pouvoit le treter particulièrement en vrai naturaliste (...).

autrement dit en une succession de chapitres consacrés à la physique (*Cause physique des circulations, des generations et des effets des elements*), à la chimie (*Decomposition, composition, pharmacie, droguiste et recherches sur les sels, gommés etc.*), à la botanique (*Nomenclature, classes, arrangement, detail des familles et tous les tableaux*). Le tout est introduit par une longue partie intitulée «Promenade vegetale». Croÿ assure plus tard retrouver un écho de sa conversation avec Rousseau dans la septième promenade des *Rêveries*, consacrée à la botanique et à la minéralogie. Croÿ remarque en 1772 que Rousseau et lui ont en commun «le goût admiratif de M. Pluche» dont ils s'accordent à penser

[qu'il ne faut pas se degouter a cause de l'espece de platitude du dialogue, ni parce qu'il y a des objets ou il n'a pas été aussi loin qu'on a été depuis, mais [que] son plan et l'aisance de son enchainement est a considerer²⁸.

Entre Rousseau et Croÿ, il y eut pourtant un léger malentendu qui transparaît dans leurs écrits: le duc regrette dans son journal la «vanité cachée» de l'écrivain qui renonce à «vouloir penser»; dans ses *Rêveries* Rousseau insiste sur l'orgueil qu'engendre toute connaissance. L'admiration est chez le duc de Croÿ cette «attitude d'âme éminemment requise pour la science»²⁹ qui l'incite à regarder, comprendre, découvrir. Elle le porte aussi à vouloir «éclairer et reunir» les esprits.

3. Un projet apologétique

Il faut scavoir, voire, connoître et sentir pour profiter vivement des dons du Createur et lui en rendre plus de grace³⁰.

Dès ses premières recherches, Croÿ se montre soucieux de déterminer les modalités de sa connaissance de l'univers et de définir la portée de son œuvre scientifique et vulgarisatrice, c'est-à-dire la finalité de sa culture de noble instruit et dévot. L'*Histoire naturelle* (...) inspire souvent à Croÿ la comparaison de ses goûts scientifiques avec ceux de Pline l'Ancien «plus vrai et plus profond qu'on ne pense», lui aussi gentilhomme militaire, travaillant la nuit sur ses livres avec passion³¹. L'*Histoire naturelle* (...) satisfait

apparemment le désir d'emmagasiner toutes les connaissances et le plaisir du collectionneur qui amasse, range et réorganise ses notes comme des objets. Elle suit la division en trois règnes que les collectionneurs de l'époque ont consacrée. Mais l'*Histoire naturelle* (...) est moins superficielle

[qu']un cabinet d'histoire naturelle [qui] éblouit et trouble par l'immensité des objets (...) comme un recueil de bons mots dont l'abondance ôte le sel; pour éviter cela, il faut ne considérer que les morceaux separement et s'attacher a les approfondir³².

Il vaut mieux appréhender directement la nature puisqu'elle est «la plus immense et satisfaisante collection ouverte à tous». Il faut la démasquer comme un «faiseur de tours qui effraye le peuple ignorant mais que les personnes éclairées dévoilent». Elle ne doit pas pour autant donner lieu à une étude abstraite réservée à une caste, «personne n'étant absolument inepte». Ainsi, «les remarques du peuple établis sur un long usage ne sont pas toujours a négliger»³³. L'étude directe de la nature empêche l'homme de s'écarter des choses simples et éveille en lui des sentiments profonds. Comme Rousseau et, plus tard Bernardin de Saint-Pierre, Croÿ veut «suivre la nature pas à pas», «prendre la nature sur le fait». Il détaille la flore du Hainaut «en patois», c'est-à-dire sans références aux classifications savantes latines³⁴. Il emploie les mêmes métaphores que Rousseau, opposant la vérité du Livre de la Nature aux livres partisans et faux. Cependant, l'expression «spectacle de la Creation» est chez Croÿ de loin la plus fréquente et la nature qui s'adresse à l'homme comme une «dictée» et non une «voix» a un tout autre accent que dans la pensée de Rousseau³⁵.

Comme l'idée de nature, celle d'utilité, notion clef des Lumières, est un leitmotiv de l'*Histoire naturelle* (...). Croÿ s'attarde à décrire le grain de blé, la farine, le pain et envisage des réformes hardies toutes sous-tendues par le rétablissement des bonnes mœurs et de la religion chrétienne «bien supérieure à la philosophique». Aussi faut-il «ôter la gêne que la religion mal entendue pourrait mettre, étendre jusqu'ou elles peuvent aller les connaissances du commun des hommes».

L'introduction, rapidement écrite en 1765, est claire: «Mon objet est de faire voir que la religion est vraie». Croÿ développe le plan d'un véritable projet apologétique, voulant concilier foi et raison dans la tradition pascalienne, mais sans la puissance de Pascal:

1. Charger le meilleur theologien d'extraire tous les passages qui parlent du ciel (...), y répondre.
La valeur de la Revelation.
Prier M. Collins* de mettre ses objections au plus fort.
Craindre que cela [l'interprétation de l'Écriture] ne donne carrière aux deistes.
2. Le système de l'univers reconnu par les meilleurs savants est vrai. Cet ordre et cette sagesse admirable ne peuvent venir du hasard (...).
Raporter en abrégé les plus frapante preuves du Createur et, comme en passant et de surerogation¹⁷.

Le désir de convertir transparait nettement: Croÿ parle d'«engager à admirer», «elever l'ame à Dieu», «aller à Dieu», «rendre meilleur», «faire aimer». La science est, pour lui, une préparation à la contemplation de Dieu et une école de vertu.

Seul le second volet du plan fut ouvert dans l'*Histoire naturelle* (...). La volonté d'«écraser les athées, deistes, materialistes, tolerants» s'y accommode d'un grand opportunisme. «Malgré [s]es principes», Croÿ puise dans l'Encyclopédie de Diderot et s'inspire de Buffon; il renvoie à eux pour ce qu'il n'a pas traité. Plus que confort intellectuel, il y a effort de lucidité et distinction entre foi et science. Croÿ a visiblement renoncé, au cours de son travail, à concilier systématiquement tout élément d'explication scientifique avec le dogme. Il faut mettre son attitude en rapport avec le nouveau débat qui s'engage autour des années 1770, non pas entre «progressistes» et «réactionnaires», mais entre une Eglise dont la conception globale du monde reste inébranlable et une élite qui veut réconcilier le christianisme avec les problèmes du temps, «évangéliser une humanité saisie dans ses spectaculaires transformations»³⁸.

Il vaut mieux, [*pense Croÿ*], pour le progrès des connaissances instruire les hommes, les faire revenir de toutes leurs fausses opinions et partir d'un point fixe et vrai que d'errer toujours a l'aventure et de tout detruire sans rien etablir³⁹.

«Simplifier, pourvu qu'à force de simplifier on ne revienne pas a rien», «mettre a la portée de tout le monde», «rendre publique», «ne pas generaliser sans approfondir» et «ne pas s'appesantir sur des details», «ne pas perdre de vue l'ensemble», «repete», «citer plusieurs auteurs qui ont expliqué la même chose sous des vues differentes»: tels sont les mots d'ordre du pédagogue. Il a d'ailleurs «balancé» et «couru les riques de la connaissance» autant pour les autres que pour lui-même:

C'est le salut que je cherche avant tout et il faut bien s'assurer que mon livre n'y peut nuire, ni pour moi surtout, ni pour les autres (...) Mettre les approbations du pape, de la Sorbonne et des Academies, du censeur et du roi pour donner confiance⁴⁰.

Croÿ a beau ne pas renier toute ambition scientifique en donnant d'emblée l'*Apperceu des objets nouveaux que je crois avoir decouverts et etablis*⁴¹, l'invention est ailleurs. Elle tient dans la manière de présenter le savoir acquis comme un savoir neuf et provisoire en accord avec la religion et envisagé de manière assez large pour être admis par tous les savants; elle tient aussi, on l'a vu, dans la manière de l'organiser et enfin dans la façon de le transmettre. L'étude de la nature n'est pas associée à un banal finalisme chrétien, mais à la physique et à la chimie, au raisonnement et à l'expérience.

Ainsi apparaissent les prémisses d'une culture que Croÿ base sur «les sciences, le bon sens et la religion». Il admet au nombre des sources possibles de certitude, la raison, les sens et le témoignage des hommes; la Révélation découle de la première et de la dernière, mais «l'idée de l'Être suprême est

innée en l'homme»⁴². Croÿ, «philosophe chrétien raisonnable», accepte la Révélation et fait confiance à la science tout en se défiant de la raison raisonnante⁴³. L'expression «esprit pieux et philosophique» qui le définit selon lui est-elle chargée d'audace à ses yeux?⁴⁴. Elle apparaît dès 1747, mais ne prend tout son sens que dans les années 60. L'hostilité à l'égard de l'ignorance et de l'obscurantisme religieux est dès lors aussi forte que la haine de la liberté de religion.

Luttant contre l'ignorance des uns et la «déraison» des autres, sur deux fronts et sur un terrain démesuré, Croÿ ne pouvait mener à bien une telle œuvre; mais, au moins, au lieu d'anathémiser simplement ses adversaires, a-t-il fait l'effort de se «situer en tant que chrétien face aux pluralismes socio-culturels de son temps»⁴⁵. Etudier ce que cet homme instruit voulait montrer à ses semblables et voir quelle était sa manière de le faire, nous permettent dès lors de le mieux comprendre dans ses ambitions scientifiques et didactiques et de fixer leurs limites.

B. Vision du monde et interprétation scientifique

L'Histoire naturelle (...) ou abrégé du globe, aurait pu être appelée «Géographie naturelle» si la division par règnes n'était venue s'ajouter à celle par éléments. Les règnes végétal et animal sont d'ailleurs très peu développés, sauf lorsqu'ils débouchent sur une géographie humaine liée à des soucis économiques. Partout ailleurs dominent l'astronomie, la physique, la minéralogie et ce qu'on appelle aujourd'hui la géologie, conformément aux goûts de Croÿ et à son souci de vouloir démontrer l'accord entre les découvertes scientifiques et l'explication du monde proposée par la Bible, ce «poème de la Création». Faire de la géographie, décrire et expliquer le monde a en effet, de tous temps, offert des arguments pour répondre aux attaques contre le Créateur et sa Providence⁴⁶. Il est vrai que la pensée de Croÿ ne procède pas dans *L'Histoire naturelle* (...) par une véritable démonstration et qu'elle puise dans un fonds d'images communes aux gens instruits de l'époque; l'état de l'œuvre oblige à choisir les chapitres les plus achevés et à regrouper des conceptions éparses sans prétendre à l'exhaustivité. Mais l'on peut essayer de déterminer les sources, les représentations et les variations de la pensée appliquée aux problèmes majeurs de l'époque. Comment Croÿ concevait-il et expliquait-il l'attraction et la matière, la pluralité des mondes, la genèse du globe terrestre?

1. L'attrait du newtonisme

Initié à la physique par un disciple de Malebranche, l'abbé Joseph Privat de Molières, qui avait entrepris de réunir théoriquement Descartes et

Newton, Croÿ conçoit, avant le milieu du siècle, une structure de l'univers physique qui s'harmonise pleinement avec la loi de Newton sur l'attraction :

J'avois commencé par être persuadé par les faits de la loi generale de l'attraction par mon travail sur l'astronomie (...) j'avois fait tout le gros de cet ouvrage sans avoir lu les œuvres de M. Newton et j'avoue que je suis flatté de voir comme je me suis rencontré avec lui⁴⁸.

La connaissance approfondie des lois de Képler, la pratique de l'astronomie, la fréquentation des astronomes, comme Lalande et Le Monnier, ne pouvaient qu'orienter Croÿ vers la philosophie newtonienne. Celle-ci fut, cependant, appréhendée directement assez tard si l'on se fie aux dates d'édition et d'apparition dans la bibliothèque des livres de Voltaire et de Mac Laurin; dans l'*Histoire naturelle* (...), les commentaires de Croÿ sur Newton font suite à ceux sur le dictionnaire de Macquer paru en 1766. Croÿ communique avec Newton dans la même foi métaphysique: s'il s'attarde tant dans l'*Histoire naturelle* (...) sur cette «loi générale et admirable du Createur d'une simplicité et harmonie parfaite», «loi reconnue par tous les scavants», c'est qu'elle fournit à l'homme sensible le thème d'une méditation sur la grandeur et la petitesse de l'homme. Croÿ recopie des vers des *Nuits* de Young et des *Saisons* de Thompson et puise dans la poésie d'Addison, Derham et Louis Racine. La reconnaissance d'un ordre scientifiquement constaté n'éteint rien d'une admiration qui s'inscrit dans la plus pure tradition biblique des psaumes et des prophètes longuement cités. L'ordre cosmique prend valeur de garantie et de preuve et fait naître une morale du consentement :

Cet atome [*l'homme*], eü egard à la terre qui en est un eü egard au monde solaire, lequel en est un eü egard à l'univers voudroit tout entendre et n'être soumis a rien⁴⁹.

L'attraction est une loi et non une cause première au sens où l'entendait Buffon sous prétexte de sa généralité⁴⁹.

peut être et cela est assez vraisemblable, ce mouvement circulaire par un retour sur lui même dont le moyen nous est inconnu cause la loi générale de l'attraction.

Croÿ n'en aboutit pas moins à une explication scientifique du monde où la divinité est de plus en plus absente dans la mesure où elle tend à être reléguée au temps de la création et de la fixation des lois intelligibles.

Croÿ ne cite guère Newton. Il paraphrase le plus souvent les œuvres de Muschenbroek et celles de Macquer, mais il le fait de manière personnelle en ajoutant ses remarques. Il décrit l'exosphère à sa façon en imaginant «l'attraction montante ou elevation des parties subtiles»:

Peut être que les soleils nous dardent leurs rayons (ce qui est le mouvement) par leur force centrifuge ou par l'explosion de leur mouvement interne et que le surplus surabondant qui a saturé les spheres solides est re-attiré vers les soleils en raison de leur masse active ou de leur masse d'activité (...) renvoyé encore par la rotation, ces parties de feu étant si legeres et de si peu de densité qu'elles ne sont presque plus soumises a l'attraction des masses terrestres mais soumises seulement a l'attraction des soleils (...).

si le vuide ou l'espace est plein de quelque chose ce n'est que du feu et de la lumière (...) attirées par leurs parties semblables qui sont dans l'espace, et le tout ensemble peut refournir la masse totale du mouvement des soleils⁵⁰.

Après avoir décrit longuement les effets de l'attraction sur la matière en utilisant des données connues de physique et de chimie, Croÿ essaie de la définir. Il insiste sur la notion relative de densité, trop négligée à son goût, et alors mal distinguée de la masse par les tenants du phlogistique :

J'entends par *densité* la solidité ou l'essence première de chaque matière et la force par laquelle elle agit : car nous ne pouvons connoître la matière dans son principe, et ses effets ne nous [sont] sensibles que quand il y a une densité sensible résultante d'une quantité suffisante de solidité de chaque matière (...).

La densité grande ou petite n'est que relative et par comparaison à ce qui l'est moins, la pesanteur à grandeur égale marque la différence⁵¹.

Plus ou moins dense, la matière est « essentiellement en mouvement, rien n'est au repos vrai » ; elle est multiple mais les « molécules principes » peuvent se ramener à deux : « les unes faites pour donner, insinuer, les autres pour recevoir », bases et acides s'alliant selon des combinaisons multiples en fonction des formes et des densités. La force qui les porte à s'unir est conforme à la loi générale de l'attraction :

M. Macquer est convenu avec moi qu'affinité et attraction sont absolument la même chose⁵².

Si les idées de Newton, fournissant un modèle d'interprétation du monde, renforcent chez Croÿ la conception corpusculaire de la matière, le duc n'en demeure pas moins sensible à la forme et à la structure de la matière des cartésiens. Lecteur de Romé de L'Isle⁵³, il est fasciné par les formes cristallines. Mais il pense que d'autres lois et phénomènes entrent en jeu et remarque en 1768, avant Baumé, l'avantage des réactions par voie humide, sans combustion, dans lesquelles

Le phlogistique (= peut être l'électricité renfermée) s'insinue d'un corps qui en a trop dans un autre qui en a trop peu parce qu'il cherche son équilibre.

Si ce phlogistique tient du feu et de son mouvement vers l'extérieur, il n'a rien de la grossière « chose feusifiée » qu'ébranleront les découvertes de Lavoisier, mais il annonce l'énergie propre à la matière elle-même.

Ces idées hardies qui me sont venues après beaucoup de réflexions et de combinaisons [seront] peut-être un jour éclaircies, et il ne faut pas trop s'arrêter sur ces conjectures⁵⁴.

On ne peut qu'être frappé par la manière de procéder de Croÿ, à partir de ses lectures — celles des œuvres de Newton et Boerhave, « chef d'œuvre de l'esprit humain » — ou par analogie, en contemplant le feu « interposé » consumant les bûches de sa cheminée. Il ne résout rien mathématiquement ni rationnellement et il essaie de s'accorder avec les faits en se rappelant toujours les limites d'une telle démarche, dans un esprit de soumission à la Révélation mais sans crainte pour l'orthodoxie religieuse.

2. *Le goût de l'image*

Lorsque sa connaissance est sûre d'elle-même, Croÿ aime à se cantonner au rôle de vulgarisateur qu'il s'est donné et il multiplie les images. Il éprouve un plaisir manifeste à «expliquer le globe» car, avant de détailler le monde physique, il convient de le situer dans l'espace.

L'enthousiasme émerveillé, souvent naïf, de l'astronome n'a d'égal chez Croÿ que sa hâte à faire voir :

Pour donner quelque foible idée de l'immensité et de l'espace que notre Soleil et tout ce qui en dépend y occupe, mettés, [*dit-il*], dans un grand gobelet d'eau une pincée de poudre adragente (...) Pour faire encore mieux, ne faites passer que quelques rayons du Soleil par votre volet, tout le reste étant fermé, en vous tenant tranquille pour qu'ils se fixent a peu près, voies la multitude des atomes et choisissés en un avec l'air qui l'entoure pour représenter notre Soleil, ressouvenés vous qu'il est entouré de planetes imperceptibles pour ces autres Soleils et dont nous sommes une, et voies s'il est naturel qu'il n'y ait rien autour de ces autres atomes qui paroissent pareils a lui⁶.

La réponse «de philosophe» de Lalande, précieusement intercalée dans les notes, introduit, sinon le doute, du moins la prudence :

(...) si l'analogie étoit un argument valable, il faudroit aussi imaginer des habitans qui fussent analogues aux planettes et par consequent qui ne ressemblassent pas beaucoup aux habitans de votre planette : car parmi les planettes qui roulent autour du Soleil, il en est d'extremement éloignées, et d'autres extremement voisines. Quel doit être le froid des premières, quelle doit être la chaleur des dernières. Je vous supplie M., de me dispenser de parler des étoiles que vous regardés comme autant de soleil autour desquels roulent des planettes. Je pourrai raisonner quand l'astronomie aura fait la dessus des decouvertes (...) ⁷.

Mais, l'enseignement développé ensuite montre chez Croÿ un souci scientifique et un talent didactique qui ne sont pas sans rappeler ceux de Voltaire dans ses *Eléments de la philosophie de Newton* (1738) : très bref historique de l'idée de pluralité des mondes, bibliographie, tracé du cheminement des savants avec les démonstrations des plus importants en note, détail physique et mathématique simplifié des lois de Képler et Newton, enfin preuves apportées par Huygens, Clairaut, Fontenelle.

Entre l'imaginaire et la représentation graphique, l'instrument de base doit être la sphère. La connaissance y procède avec certitude, du sensible vers l'abstrait. Le procès-verbal dressé le 18 floréal an III pour l'enlèvement des objets scientifiques de l'hôtel de Croÿ énumère 8 globes, dont 5 avec méridien et horizon (prisés 160 £), 2 sphères (18 £), 2 systèmes de Copernic (80 £). Il y a, à Condé, un globe dans la chambre du maréchal, un dans la bibliothèque et un autre au château de l'Hermitage. Lorsqu'il rédige son chapitre *Des climats, des saisons, des aspects, des influences et expositions*, Croÿ a sous les yeux une sphère céleste de Copernic, une sphère terrestre et une mappemonde. Mais il conseille au lecteur de commencer par de «petites expériences qui fixent les idées (...), d'habiles astronomes [lui] ont dit avoir commencé (...) par là». Pour comprendre la sphère, c'est-à-dire

les mouvements du globe et la position des rayons du soleil, il suffit d'avoir «une orange ou un petit globe terrestre dans la main» et de l'approcher d'une bougie «en dirigeant l'axe vers l'étoile polaire». Il s'agit du globe de 10 pouces de R. Robert de Vaugondy que Croÿ s'est «fort attaché à perfectionner» en 1772 et pour lequel il imagina une nouvelle monture⁵⁷: gêné par les cercles dans l'observation des pôles, trouvant d'ailleurs «charmant d'avoir le globe à nud dans ses mains comme il est», Croÿ le pose sur un petit support amovible de même courbure, ajoute des quarts de cercle mobiles et une boussole au pied:

au moyen de quoi [*savants et voyageurs*] mettant l'endroit dont on traite ou on est au plus haut (car chacun est au plus haut pour lui où il est), dirigeant son méridien au nord et y faisant coïncider celui de l'horizon, tout est libre, le monde paroît comme il est de l'endroit⁵⁸.

Mais le globe n'est pas réservé aux savants et aux marins:

[*Quelle*] belle chose, et à laquelle on ne fait pas assez d'attention qu'on puisse à aussi bon marché [20 sols] avoir le monde entier (...) Quoique cela paroît peu important, en vérité, je crois qu'il seroit bon que dans les petites écoles des villes et même des villages, après que les enfants savent bien leur catéchisme, lire et écrire, il y eût une sphère céleste de Copernic et un globe terrestre et seulement pendant quelques jours qu'on leur donnât une teinture de toute cela, et qu'on leur fit faire la petite expérience (...) Il est trop ridicule de laisser le commun des hommes dans une ignorance si absolue, qu'ils vous croient fous quand on leur dit que le monde est rond, qu'on tourne autour, qu'il y a des antipodes, que chacun ou il est, est droit parce qu'il tend au même centre; et des gens qui éprouvent sans cesse les saisons qui sont toujours exposés au soleil, sont dignes de savoir en gros comment il nous procure tant d'avantages et comment ils varient. Il y a des ingénieurs ou des gens instruits dans toutes les villes qui se feroient un plaisir de mettre en 8 jours les maîtres ou maîtresses d'école en état d'entendre et faire entendre cela⁵⁹.

Orgueil intellectuel blessé par la raillerie d'hommes d'une autre culture ou sincérité? Il ne semble pas qu'il y ait eu d'application dans les petites écoles de Condé! Interprète de la science, Croÿ sait jouer sur différentes gammes selon les publics auxquels il s'adresse. Le peuple, «les pauvres» ont droit à de rares et prudentes digressions. La science, le spectacle de la nature et la religion doivent être offerts à tous mais dans le respect de certaines limites conformes au pragmatisme du dirigeant et à l'utilitarisme du dominant. Selon l'usage de l'époque, thèmes pratiques et techniques, réflexions réformatrices, économiques et sociales se glissent dans l'explication du monde. Mais on ne trouve aucune pensée originale sur l'éducation populaire confinée au catéchisme et à la lecture des ordonnances imprimées⁶⁰.

Comme l'aristocratie de son siècle, Croÿ trouve finalement plus de charme au jardin qu'aux chambres sombres et aux salles d'étude. Le jardin de l'Hermitage, où chaque pays et chaque saison sont symbolisés par un bosquet, est un endroit privilégié pour apprendre le monde et la sagesse de Dieu⁶¹. Dans le *bosquet astronomique* dont les ellébores jaunes et blancs, les perce-neige, crocus, primevères, seringas et rosiers fleurissent en mars, on a la méridienne au milieu du banc; les quatre points cardinaux, les

solstices, les quatre hauteurs du soleil dans l'année sont inscrits dans la hauteur des arbres ou marqués par des poteaux. Le promeneur-voyageur découvre dans l'allégresse du printemps le spectacle d'un monde céleste parfaitement ordonné. L'image n'est pas réservée aux simples. Trompeuse ou seulement simplificatrice et facile, elle renforce l'illusion de la maîtrise du monde.

3. *L'emprise du diluvianisme*

Cartes et globes ne sont pas seulement les instruments d'une géographie «mathématique», selon la nomenclature établie par Buache, mais aussi ceux d'une «géographie naturelle» beaucoup plus déductive et sujette à l'erreur.

Ainsi en est-il des «petites mappemondes» que Croÿ fit graver en 1773⁶². Le système de Buache avec ses liaisons orographiques entre les continents et la *Carte (...) physique et profil du canal de la Manche du même auteur* (1737, publ. en 1752) suggérant qu'un léger abaissement du niveau de la mer suffirait pour que les «chaînes» de l'Artois soient reliées à celles du Kent, sont à la source d'une construction cartographique établie par Croÿ dans un but nettement apologétique bien que le mot Déluge n'y soit pas inscrit. On y voit, en 8 figures, la Terre sortir par degrés de dessous les eaux et former les continents... y compris le continent austral dont le mythe vient de reprendre vigueur grâce à l'île découverte par Kerguelen. Aussi, à peine terminées, les «petites sphères» seront-elles dévalorisées par les nouvelles découvertes de Cook. Le contraste est grand entre les illusions du cartographe diluvianiste et la prudence des cartes dressées avec D. Robert de Vaugondy. La vision n'en doit pas pour autant être totalement déconsidérée: l'idée de la submersion marine suggère à Croÿ ce que l'on peut déjà appeler l'ébauche des courbes de niveau⁶³. Voulant démontrer la réalité du Déluge en prouvant l'universalité de ses effets, grand thème de l'«Aufklärung catholique», Croÿ — par ailleurs peu sensible à la représentation proprement dite du relief — recherche les hauteurs des plaines sédimentaires du globe entier et représente sur ses cartes leurs hauteurs, ou «planimétrie», par des lignes espacées de 50 en 50 toises⁶⁴.

A l'intérieur de leurs systèmes aux prémisses fausses, les diluvianistes ont souvent pensé de façon plus moderne que leurs adversaires, en pressentant l'orogénèse et les cycles sédimentaires, comme l'a montré M.F. Ellenberger⁶⁵. Croÿ a lu les théories des grands diluvianistes britanniques Woodward (1965) et Whiston (1696); il s'inspire surtout du Suisse Bourguet (1729) et du Buffon de la *Théorie de la terre* (1749). Il a réfléchi sur l'explication de la genèse dans la Bible de Sacy et dans l'*Ouvrage des six jours* de Duguet; il connaît les commentaires de dom Calmet sur le système du monde des anciens Hébreux (1714) et il est en relation avec l'abbé Needham qui développe l'idée des jours-période... mais Croÿ resta fidèle aux six jours. Sa

pensée a évolué dans un sens de plus en plus «neptunien», peut-être sous l'influence du «système lumineux» de Saussure⁶⁶. Même le chaos originel est devenu humide :

Les roches qu'on croit primitives sont ou tiennent du granitz. formation et cristallisation effectuée par l'eau (...) la loi de l'attraction lors d'un chaos humide explique le mieux la formation des grandes hauteurs, des creux et des montagnes primitives par couches inclinées et le déluge de Moïse explique le mieux les grands dépôts horizontaux, leur empreinte, et les corps transportés et déposés de loin⁶⁷.

Cette conception des dépôts horizontaux asséchés est confirmée et sans cesse renforcée au fil des voyages de Croÿ en Calais et dans les basses plaines de Flandre, au cours de ses visites de carrières autour de Paris, tandis que s'estompe le souvenir de son bref voyage dans les Alpes. Enfermé dans le carcan du temps biblique, limité à un monde marin et sédimentaire, Croÿ ne se passionne guère pour les montagnes et seule l'existence de couches inclinées dans ses mines vient embrouiller ses explications :

ce sont des lignes de végétaux détruits et entraînés par la rotation (...) parallèlement à l'équateur selon l'axe du globe ou la pente des montagnes primitives⁶⁸.

Mais en 1770, Croÿ adopte une explication inspirée de Lehman (1756) :

Les lits ou couches inclinés ont versé et ont été minés quoique la Genèse n'en dise rien.

Les masses étant alors moins solides

l'arche ne le sentit pas⁶⁹.

Tout demeure en mouvement et perpétuelle érosion, ce qui n'est pas vraiment dans la Bible non plus.

L'action des pluies, orages et imbibations qui en résulte, les vents, les crevasses de la sécheresse et des gelées (...) les ouvertures des animaux fouillants (...) les eaux de sources et fontaines (...) les éboulements et tremblements de terre (...) l'inclinaison de l'écliptique (...) les volcans, les roulements et courants intérieurs (...) continuent le mélange: l'attraction, l'action du soleil et du feu et chaleur en général tient tout en mouvement⁷⁰.

Croÿ montre plus d'originalité dans son ardeur à s'appuyer sur des observations scientifiques, plus ou moins bien interprétées, pour réfuter les «systèmes» de Benoist du Maillet (1748) et de Dortous de Mairan (1761). Contre le premier, il soutient que la mer ne baisse pas :

Lorsque j'étois chargé en 1758 de faire travailler au port de Dunkerque, j'ai retrouvé des nivellements de M. de Vauban et d'autres de cent ans. J'ai vérifié avec beaucoup de soin par les radiers qui n'avaient pas bougés et par des pointes de pilotes durcis comme pétrifiés qu'en cent ans le niveau réduit de la mer n'avait point du tout varié. J'ai vérifié la même chose à Calais (...) cependant la mer mange les terres dans des endroits, en dépose dans d'autres⁷¹.

Contre Dortous de Mairan, selon qui l'essentiel de la chaleur de la Terre provenait non des rayons du soleil mais de son feu intérieur qui explique l'élévation de température quand on s'enfonce dans les mines, Croÿ apporte les relevés des baromètres et thermomètres de ses observatoires souterrains, constatant

comme le dit Mr Mayran, une augmentation de chaleur en approfondissant mais que je crois qu'on ne doit attribuer qu'à l'augmentation d'air a egal volume [et] l'air contenant du feu, plus d'air a egal volume doit donner plus de chaleur (...) et il y a la chaleur des hommes et des lampes⁷².

Si les raisonnements ne convainquent pas le lecteur moderne, il faut cependant noter la tendance à dégager la méthodologie scientifique de la foi. L'interprétation scientifique reste, quant à elle, fortement marquée par la dramatisation du Déluge biblique et l'incapacité à penser «les épaisseurs encombrantes des temps géologiques»⁷³. Il ne s'agit pourtant pas tant de fixisme que d'une accélération de l'histoire naturelle. Croÿ n'hésite pas à aller au-delà du texte même de la Bible, pour harmoniser ses expériences avec la Révélation. Les références bibliographiques de l'*Histoire naturelle* (...) à saint Augustin ne sont pas gratuites : le zèle religieux incite Croÿ à rechercher les preuves scientifiques de l'intervention divine, son esprit accepte «la loi du miracle»⁷⁴.

De ces visions tour à tour structurelle, spatiale ou temporelle du monde, l'on peut dégager les grandes influences qui pèsent sur l'interprétation scientifique des choses. Celle-ci dépend évidemment très fortement du climat intellectuel et de l'état de la science de l'époque : Croÿ est moins un esprit scientifique qu'un homme curieux, instruit et profondément marqué par ses lectures. Il semble prisonnier d'une génération, celle qui publia ses travaux avant le dernier quart du siècle⁷⁵. La foi métaphysique demeure latente tant que les concepts religieux fondamentaux, comme la Création, ne sont pas directement mis en question ; mais la foi détermine le choix d'un modèle d'interprétation du monde, comme le montre l'exemple du newtonisme. L'esprit est par ailleurs marqué par les catégories anciennes : Croÿ traite du ciel, des éléments, des plantes pour finir par l'homme, selon l'ordre de la Création. On retrouve aussi dans ses notes les éléments et les catégories d'Aristote ; Croÿ reste fidèle au phlogistique ; comme Voltaire, il répugne à penser l'opacité d'un temps démesuré. Si Croÿ est plus proche de Newton que de Kant qui dégage enfin, dans les années 80, la géographie de la théologie, c'est parce que science et religion ne se heurtent pas dans cette personnalité à la vive sensibilité, avide d'ordre et d'harmonie et dont l'optimisme l'emporte sur les inquiétudes.

Je ne demande pas de croire par préjugé, cela (...) revolterait. *Mais tout pesé à fond*, dans le temps de l'esprit et du corps à sa perfection, prouve qu'en convenant des bases de la religion chrétienne dans son grand et sublime, dans sa simplicité et pureté, explique tout le mieux⁷⁶.

Il est sans doute assez vain de vouloir démêler la vérité des illusions et erreurs dans une œuvre inachevée, mais l'on peut saisir un comportement. Tenté par le savoir du siècle et la variété des informations nouvelles, parfois abusé par les simplifications d'un raisonnement trop facile, Croÿ garde le sens de la profondeur religieuse et du mystère. Malgré le souci de l'expérien-

ce, la valeur des observations, la richesse de certaines intuitions et la fécondité des erreurs, malgré l'originalité du projet, malgré les talents du pédagogue, l'*Histoire naturelle* (...) trahit l'impuissance d'une culture pré-scientifique à définir la connaissance, à l'établir sur des bases certaines, à réaliser une synthèse. Incapacité à trouver un langage accessible à tous. Elan brisé de l'apologétique en un «à quoi bon tout détruire». Inachèvement. L'*Histoire naturelle* (...) témoigne des limites d'une culture encyclopédique et est à comprendre comme une aspiration : celle d'une nouvelle philosophie, celle d'un noble qui cherche un rôle culturel à la mesure de son rang social et de son idéologie.

NOTES

¹ H. BREMOND a ainsi baptisé l'ensemble des ouvrages de science et de cosmographie destinés aux honnêtes gens, marqué par l'humanisme dévot au xvii^e s. L'*Histoire naturelle* (...) du duc de Croÿ en est l'héritière malgré sa modernité.

² F. de DAINVILLE, *Les Jésuites et l'éducation de la société française. La géographie des humanistes*, Paris, 1940. Cf. aussi D. MORNET, *Les sciences de la nature en France au xviii^e siècle* (...), Paris, 1911. Avant-propos : pour une «histoire de la science qui se fixe et se diffuse».

³ D., Hs. 35 1/1, *Préface*. Avertissement daté du 30 janvier 1783.

⁴ Sur tout ceci, cf. J., t. II, pp. 213-215, 220, 221, 223, 263, 264, 300, 307, 362, 363, 369, 373, 374, 380-381, 384-386, 391, 444, 466, 469, 475-476, 508, 516; t. III, pp. 4, 10, 16, 19, 23, 25; t. IV, pp. 269, 274, 276, 311, 325; à compléter par MV, t. XXI-XXVII, XXXIX-XL.

⁵ *Ibid.*

⁶ D., M 2. Ils sont mentionnés dans l'inventaire de L. SCHMITZ-KALLENBERG, *Inventare der nichtstaatlichen Archive des Kreises Coesfeld*, Münster, 1904, p. 257.

⁷ Selon une clause du supplément de 1770 au testament du duc de Croÿ. R. DAUVERGNE, *Les résidences du Maréchal de Croÿ*, *op. cit.*, pp. 24-25.

⁸ D., Hs. 35, 1/1, *ibid.*

⁹ Jean-Louis DUPAIN-TRIEL (1722-ap. 1804) entra dans le corps des ingénieurs géographes où il se distingua et concourut à l'exécution de l'*Atlas minéralogique*. Géographe du Roi et de Monsieur, il fut l'auteur-éditeur de cartes et ouvrages appréciés par les savants comme les *Recherches géographiques sur les différentes hauteurs des plaines de France* (1791) réalisé à partir des observations du Maréchal de Croÿ. On lui attribue aussi faussement l'*Essai d'une table paléométrique* (...) avec une carte et tableau qui offre la comparaison de ces villes par une même échelle (1782). Cet essai est dû en réalité à Fourcroy, autre ami de Croÿ. Cf. F. de DAINVILLE, «Grandeur et population des villes au xviii^e siècle» dans *Population*, XIII (juillet-sept. 1958), pp. 459-472.

¹⁰ D., Hs. 35, 1/1, *Préface*.

¹¹ D. MORNET, *Le sentiment de la nature en France* (...), Paris, 1907, pp. 182-217.

¹² MV, t. XXXIX, fol. 62 v^o (24 oct. 1782).

¹¹ Cf. G. BIGOURDAN, *Histoire de l'astronomie d'observation et des observatoires en France*, Paris, 1930, t. II, pp. 182-186. L'on envisagea au XIX^e siècle de transférer l'Observatoire de Paris sur les hauteurs de Châtillon.

¹⁴ MV, t. XXVIII, fol. 82.

¹⁵ J., t. II, pp. 177-178.

¹⁶ D., Hs. 35, 1/1, *Préface*.

¹⁷ R. HOOYKAAS, *Continuité et discontinuité en géologie et biologie*, Paris, 1970, p. 252.

¹⁸ D., Hs. 35, 1/1, *Préface*.

¹⁹ Cf. D. ROCHE, *Le Siècle des Lumières en province...*, *op. cit.*, p. 126.

²⁰ Croÿ note sèchement en 1746 qu'il fut « bien électrisé ». MV, t. VI, fol. 52 v^o (10 mars 1746, Bruxelles). Cf. aussi J., t. II, pp. 215, 269.

²¹ BN, ms. fr. 12305, fol. 238-247, lettres de Croÿ à Macquer.

²² Antoine BAUME (1728-1804), physicien et chimiste renommé, titulaire d'une chaire au collège de pharmacie, s'associa avec Macquer pour donner des cours à partir de 1757 dans un laboratoire rue Saint-Denis.

Pierre-Joseph MACQUER (1716-1784), médecin de formation, professeur au Jardin du Roi, membre de l'Académie royale des sciences. Ses qualités de chimiste théoricien et expérimentateur allaient de pair avec son talent de pédagogue. Il publia ses cours et un *Dictionnaire de chimie*. S'il refusa de se rallier aux idées nouvelles, il apprécia cependant la valeur de l'œuvre de Lavoisier.

Jacques-Christophe VALMONT de BOMARE (1731-1807), maître apothicaire, correspondant de l'Académie royale des sciences, donnait chaque année deux cours publics d'histoire naturelle consacrés aux trois règnes. Le cours qui commençait au printemps était agrémenté de promenades et litholysations aux environs de Paris. Son cabinet de minéralogie orientait ses leçons surtout vers la géographie physique, la géologie et la minéralogie.

²³ Cf. *infra*, p. 248.

²⁴ D., Hs. 35, 1/1 et 2/1.

Alban BUTLER (1710-1773), théologien et hagiographe catholique, longtemps professeur de philosophie et théologie à Douai, fut, plus tard, président du collège anglais de Saint-Omer où Croÿ lui rendait visite.

Dom A. CALMET (1672-1757), théologien et historien, est l'auteur de commentaires littéraires sur les livres de l'Ancien et du Nouveau Testament (Paris, 1707-1716, 23 vol. in-4^e) que ne possédait pas le duc de Croÿ. Homme à la religion irréprochable, dom Calmet commit cependant des hardiesses que lui reprocha Feller dans son *Catéchisme philosophique* en 1787.

²⁵ D., Hs. 35, 2/1.

²⁶ *Ibid.*, 1/1, *préface*.

²⁷ Cf. J., t. III, pp. 14-17.

²⁸ D., Hs. 35, 4/1, *Auteurs*.

Au moment où Croÿ écrit, Rousseau, autrefois scandalisé par Nieuwentijdt et son *Existence de Dieu démontrée par les merveilles de la nature* (1725), est influencé par Bernardin de Saint-Pierre qui fit, comme Pluche, un grand usage des causes finales dans ses *Etudes de la nature*.

²⁹ F. de DAINVILLE, *Les Jésuites et l'éducation de la société française. La géographie des humanistes*, Paris, 1940, p. 100.

³⁰ D., Hs. 25, 2, fol. 9.

³¹ D., Hs. 35, 4/1, *Auteurs*.

³² *Ibid.*, 4/2.

³³ *Ibid.*, 1/2, *Soleil, Climats*.

Croÿ s'emploie chaque année à vérifier le dicton de la Saint-Médard. Il trouva « deux erreurs en 17 ans seulement ».

³⁴ D., Hs. 35, 4/1 et Hs. 25; BMV, ms. 757.

³⁵ Cf. A. ROBINET, « Lexicographie philosophique de 'Nature' dans la Profession de foi du vicaire savoyard (...) » dans *Etudes sur le XVIII^e siècle*, 1978, pp. 38-42.

¹⁶ COLINS d'HEETVELDE, ancien colonel dans la compagnie flamande des gardes du corps du Roi Catholique, apprécié pour sa connaissance du latin et de l'espagnol, traduit de nombreux ouvrages historiques et facilita au duc de Croÿ l'obtention du titre de Grand d'Espagne. Les familles hennuyères de Colins d'Heetvelde et Colins de Quiévrechain sont, au XVIII^e siècle, à l'apogée de leur fortune et les jeunes Colins figurent parmi les comédiens amateurs de l'Hermitage. Cf. A. BRICHE, *Histoire de la seigneurie de Quiévrechain* dans [Mélanges (...)] P. Lefrancq], Valenciennes, 1976, pp. 191-201.

¹⁷ D., K 14. *Remarques sur la pluralité des mondes* (1765).

¹⁸ B. PLONGERON, « Recherches sur l'« Aufklärung » catholique en Europe occidentale (1770-1830) » dans *RHMC*, 1969, p. 573.

¹⁹ D., Hs. 35, 1/1 (1769).

²⁰ D., K 24. *Remarques sur la pluralité des mondes*.

²¹ « Les belles lois des formes, masses et densités et les vrais principes des formations.

Les distinctions des elemens en mouvement et en repos.

L'attraction développée et les autres mouvemens.

Les classes de feu et sa table.

La vraie nature de l'air et ce qui en depend.

Le vrai des elements.

Les genres de terres et les 2 genres qui se manifestent un peu dans tout.

Les loix générales et particulieres.

Les genres de sels et des combinaisons.

Le vrai ordre de toute l'histoire naturelle.

Les tables et recapitulations du total de toutes les especes ».

D., Hs. 35, 1/1. *Appercu des objets nouveaux que je crois avoir decouverts et etablis dans cet ouvrage*.

²² D., K 24. Croÿ s'inspire d'une lettre de Lalande. Sur les défenseurs et détracteurs de l'idée innée de Dieu, cf. R. MERCIER, *op. cit.*, pp. 130-132.

²³ D., M 545. Règlement de vie à suivre exactement, du 1^{er} janvier 1747.

²⁴ J., t. II, p. 350 (3 décembre 1768).

Cf. B. PLONGERON, *loc. cit.*, sur le caractère blasphématoire que prit ce genre d'expression à la fin de l'Ancien Régime.

²⁵ B. PLONGERON, *art. cit.*

²⁶ Cf. F. de DAINVILLE, *Cartes anciennes du Languedoc (...)*, Montpellier, 1960, p. 97 : l'histoire naturelle « abrite bien des études qui relèvent aujourd'hui de la géographie » et surtout M. BUTTNER, *Geographie und Theologie im 18. Jahrhundert*, Wiesbaden, 1966, pp. 352-359.

²⁷ D., Hs. 35, 1/1. Le système physique de M. Newton avec mes remarques.

²⁸ D., *ibid.* Examen de l'attraction d'après M. Macquer et mes remarques et maximes a ce sujet. Remarques sur le mouvement et le repos.

²⁹ Cf. F. BOURDIER, « Principaux aspects de la vie et de l'œuvre de Buffon » dans *Buffon*, Paris, 1952, p. 68.

³⁰ D., Hs. 35, 1/1. Examen de l'attraction de M. Macquer (...) mon attraction montante.

³¹ D., Hs. 35, 1/1.

³² C'est H. BOERHAAVE qui contribua le plus à accréditer la notion d'affinité dans la première moitié du siècle, mais son existence resta discutée, par exemple dans l'article « Chimie » de l'Encyclopédie rédigé par Venel.

³³ Jean-Baptiste-Louis ROME de l'ISLE (1736-1790), physicien et minéralogiste, publia en 1772 *l'Essai de cristallographie ou Description des figures géométriques propres à differens corps du règne minéral (...)* où il souligne la spécificité de la minéralogie qui ne peut être une simple branche de la chimie.

³⁴ Le médecin hollandais H. BOERHAAVE (1668-1738) imagine une « matière du feu » de structure atomique, distincte de tous les autres corps.

LAVOISIER et ses disciples firent du feu un fluide indestructible et immatériel, le calorique.

¹⁰ D., K 24. *Recherches sur le système de l'univers et de la pluralité des mondes fondés sur le bon sens, les sciences et la religion* (1765).

¹¹ D., K 24 [s.d.].

Joseph-Jérôme LEFRANCOIS de LALANDE (1732-1807), astronome, membre de l'Académie de Berlin en 1750, élu à l'Académie des sciences en 1753, «se disputait volontiers et avec entrain: son esprit mathématique et cassant, amoureux de précision, ne lui permettait d'ignorer la moindre inexactitude», H. MONOD-CASSIDY, Introduction au *Journal d'un voyage en Angleterre, 1763, de J. Lalande*, Oxford, 1980, p. 10.

¹² Cf. J., t. II, p. 3.

Robert de Vaugondy reçut à la même époque les éloges et encouragements de l'Académie des sciences pour le caractère très commode et didactique de son nouveau système de Copernic de 1 pied de diamètre. *Reg. de l'Ac. des Sc.*, t. 91, 18 janvier 1772.

¹³ D., Hs. 35, *ibid.* Sur le besoin de l'homme d'avoir le globe en main, cf. F. de DAINVILLE, «Les amateurs de globes» dans *Gazette des Beaux-Arts*, 1968, p. 53.

¹⁴ D., Hs. 35 a, 2/1.

¹⁵ D., M 545. *Du Bonheur* (juin 1774). *De la jeunesse du pauvre. L'âge mur du pauvre.*

¹⁶ L. ROUSSEAU, *L'Hermitage à Condé-sur-l'Escaut (...)*, p. 98. Cf. aussi les jardins du duc d'Harcourt dans J. BALTRUSAITIS, «Jardins et pays d'illusion» dans *Traverses* 5/6 (2^e éd. 1983), p. 99.

¹⁷ BMV, O 4/8¹¹. De par ses fonctions, Croÿ se pencha longuement sur les cartes de la Manche: la *Carte (...) physique et profil (...)* de Buache (1752) et la Carte des niveaux des eaux du recueil des côtes de France de Jefferys (1761). Sa vision n'a rien de très original. Le Sr Louis Denys avait déjà publié en 1764 une *Carte mathématique, physique & politique, tirée des observations de M. Buache*, avec une brochure, chez Pasquier, rue Saint-Jacques, montrant, en 4 mappemondes, les continents émerger.

¹⁸ F. de DAINVILLE, «De la profondeur à l'altitude. Des origines marines de l'expression cartographique du relief par cotes et courbes de niveau» dans *Internationale Jahrbuch für Kartographie*, 1962, pp. 150-162.

¹⁹ Dupain-Triel (cf. note 9) publia en 1791 la première carte de France où le relief était représenté en courbes de niveau sous forme assez sommaire faute de nivellements systématiques. On lit dans ses *Recherches géographiques (...)* que «la ligne de 50 toises (...) est ponctuée plus fortement, pour servir comme de point de repaire, et parce que c'est, communément parlant, à cette hauteur que s'élève la plus grande partie des plaines de médiocre hauteur», p. 3. Cf. M. FONCIN, «Dupin (*sic*) Triel and the first use of contours» dans *Geographical Journal*, 1967, pp. 553-554.

²⁰ «Le dilemme des montagnes au XVIII^e siècle: vers une réhabilitation des diluviannistes?» dans *RHS*, 1978, pp. 43-52.

²¹ Horace-Bénédict de SAUSSURE (1740-1799), physicien et naturaliste genevois, conçut dans sa jeunesse une *Théorie de la Terre* qu'il ne publia jamais.

²² D., Hs. 35, 1/1. *Note sur la Terre habitable (...)*.

²³ MV, t. XXIII, fol. 82 et sv. (1767).

²⁴ D., Hs. 35d, 3/3. Note sur Lehman. Avant de lire les théories de Lehman, Croÿ pensait que la matière primitive «roc sableux homogène» était «crevassée» et il expliquait les couches de houille par des infiltrations entre les blocs. Il adopta ensuite les couches inclinées par versoire de Lehman et il en situa la formation avant le Déluge.

²⁵ *Ibid.*, 1/1. *Des premières causes et premiers melanges, des formations au cahos, au deluge et depuis.*

²⁶ *Ibid.*, 1/2.

Benoist du MAILLET (1658-1738) insinue dans son *Telliamed* publié en 1748 que les six jours sont des époques et il nie le Déluge universel: les animaux et les végétaux descendent des êtres qui vivaient autrefois dans la mer et qui se sont transformés tandis que celle-ci se retirait graduellement.

⁷² MV, t. XXVIII, fol. 82 (octobre 1773).

Jean-Jacques DORTOUS de MAIRAN (1678-1771), physicien, membre de l'Académie des sciences dont il devint secrétaire perpétuel après la démission de Fontenelle, de 1740 à 1743, élu à l'Académie française en 1743, émit le premier l'idée du feu central de notre globe.

⁷³ P. CHAUNU, *La civilisation (...)*, *op. cit.*, p. 274.

⁷⁴ Cf. R. HOOYKAAS, *op. cit.*, p. 332.

⁷⁵ Comme Macquer (1718-1784) qui apprécia l'œuvre de Lavoisier mais resta fidèle à ses idées et à ses méthodes.

⁷⁶ D., Hs. 35, 1/1.

Chapitre III

Du protecteur au patriote

On ne vit peut-être jamais autant de ducs et de pairs occupés d'arts et de connaissances utiles que nous pourrions en compter dans ce moment, et le bon abbé de Saint-Pierre aurait fort mauvaise grâce à dire aujourd'hui qu'il était encore à chercher quel usage on pourrait tirer en France des ducs et des marrons d'Inde.

Ainsi s'exprime à propos du duc de Croÿ et de son *Mémoire sur le passage du Nord (...)* le flatteur désinvolte qu'était Grimm¹. En réalité, «l'usage que ses contemporains tirèrent du duc de Croÿ n'est pas si aisé à définir; dans les lettres qu'ils lui adressent, artistes, savants, administrateurs décernent au duc une telle profusion de mots aimables sensés le définir, mais tellement vagues et flatteurs qu'ils ne signifient rien, qu'il faut essayer de cerner autrement l'influence d'Emmanuel de Croÿ pour mesurer l'écart entre la réalité et le reflet qu'on lui tend de lui-même avec une courtoisie intéressée.

Croÿ se devait, par sa noblesse, d'exceller en tout et il étonna ceux qui l'approchèrent par ses connaissances scientifiques et ses talents d'architecte. Homme de cour habitué à évoluer dans un décor raffiné et à rencontrer des artistes, homme public actif auquel des connaissances techniques multiples étaient nécessaires, Emmanuel de Croÿ resta sensible à l'idéal du mécène, patron et protecteur des autres, ainsi qu'à celui de l'évergète contribuant au bien de sa province. Il s'agit moins pour lui de financer et commander des œuvres à usage privé que de collaborer avec des artistes ou des savants

à de grands ouvrages d'utilité publique. Dans les chapitres précédents l'on a essayé de montrer l'importance que revêt, pour Croÿ et sa famille, l'obtention de prestige et de souligner l'ambiguïté du rôle que le prince entendait jouer entre les savants, encouragés mais surveillés, d'une part et le public, détrompé et guidé, d'autre part. Croÿ ne joua que de manière occasionnelle, et parfois malheureuse, un rôle de protecteur en matière artistique et scientifique. Il fut plutôt, en accord avec les nouveaux idéaux de son temps, un « patriote » défenseur de projets susceptibles d'illustrer la nation, la part de propagande personnelle se faisant plus discrète sans disparaître entièrement.

A. Croÿ « connoisseur et protecteur des arts »

Démêler rapports entre protégé et protecteur travaillant de pair n'est guère aisé en matière artistique. Le duc de Croÿ, commanditaire qui a forcément le dernier mot, se donne dans ses *Mémoires* un rôle avantageux; mais, il est, de toute évidence, un interlocuteur qui s'y connaît.

Bâtitteur, Croÿ ne fait qu'imiter les seigneurs hennuyers de son temps avouant vouloir ne le céder en rien aux nobles les plus prestigieux des Pays-Bas autrichiens, comme le duc Léopold-Philippe-Charles d'Arenberg, hôte de Voltaire à Enghien, et surtout le prince Claude-Lamoral de Ligne à Belœil dont il utilise l'architecte Bergier: « l'art des grands travaux du prince de Ligne échauffoit mon goût, dit-il, et m'enhardissoit à de grands ouvrages »². L'émulation voire la rivalité personnelle, est plus évidente dans le cas de la reconstruction de l'église de Condé. Le prince de Croÿ se mêla étroitement de cette affaire où n'étaient jusqu'alors intervenus que le chapitre, le magistrat et l'intendant au moment où le marquis de Cernay, son compétiteur pour la charge de gouverneur de Condé, s'occupait activement de la reconstruction de l'église de Raismes³.

L'attitude d'Emmanuel de Croÿ se conforme à celles de ses contemporains, de manière à plaire et séduire. Croÿ affecte de consulter Louis XV et Gabriel pour sa « campagne » de l'Hermitage afin d'influencer favorablement d'Argenson qui finit par accorder la survivance du gouvernement de Condé, grâce exceptionnelle pour l'obtention de laquelle Croÿ use de tout son art de courtisan. Une fois la survivance du gouvernement de Condé assurée, Croÿ décide de n'en « faire qu'à sa tête » et s'adresse à J.-B. Chaussard, architecte moins connu, « dessinateur alors du célèbre Contant [qui lui parut] avoir les idées les plus justes, gracieuses. Il s'y adonna et moi à lui, je le fis valoir, il devint bon architecte et nous entamâmes le grand plan général »⁴.

S'il manifeste parfois de l'indépendance, comme le montre l'exemple de Chaussard, Croÿ sait profiter des circonstances favorables. L'église de Condé

menaçait de s'écrouler depuis plus de vingt ans lorsqu'en 1750 un accord survenu entre le magistrat et le chapitre puis l'autorisation obtenue de l'intendant de Lucé de lever un impôt exceptionnel sur la bière permirent de résoudre les problèmes de financement. C'est seulement alors qu'intervient le prince de Croÿ. Son rôle n'en est pas moins capital car, outre qu'il paya les plans et le déplacement de l'architecte, jamais, sans son intermédiaire, Contant, alors déjà connu, ne se serait préoccupé de l'église paroissiale de la petite place forte hennuyère. Contant d'Ivry qui se vit par la même occasion confier la construction des premiers communs de l'Hermitage évoluait dans l'entourage du maréchal de Belle-Isle, autre personnage important à flatter⁵.

Le « mécénat » ne vise pas, dans le cas de Contant d'Ivry, à faire valoir l'architecte qui effectua à Condé une expérience enrichissante en y renouant, par exemple, avec la tradition des colonnes dans l'édifice religieux. Croÿ fait, au contraire, de l'église « la chose » du seigneur de Condé, comme le note M. Platelle posant en grande solennité la première pierre le 27 mai 1751 : ce sont, à la fois, ses débuts de seigneur et d'architecte.

Les limites du « mécénat » du prince s'expliquent par le caractère d'Emmanuel de Croÿ. C'est au moment où il découvre et s'initie à un domaine artistique — et c'est un trait que l'on retrouve dans le domaine scientifique — que Croÿ conçoit les projets qui ont le plus d'ampleur et qu'il leur donne de la publicité en faisant appel aux meilleurs spécialistes, comme si, par zèle de néophyte, il cherchait à affirmer et proclamer son goût et bientôt son talent. Son « mécénat » est ainsi profondément marqué par sa volonté d'apprendre, de participer et il se ressent du caractère passager des vives passions qu'éprouve le prince.

En août 1749, il se met à travailler « avec ardeur » à la future place Louis XV et son plan semble avoir été goûté par le comte d'Argenson⁶. L'année suivante, il va plus loin en s'initiant à la pratique, suivant de près la conception et la construction de l'église de Condé. Il travaille sur les plans avec Contant et un autre amateur, le « frere Louis habil homme quoy que frere carme qui nous servoit d'architecte », auteur du premier projet de reconstruction remanié par Contant. Croÿ examine, pour sa part, avec soin toutes les églises de la région, à Raismes, Saint-Ghislain, Cambrai, Valenciennes et sert en quelque sorte d'intermédiaire entre les idées de l'architecte venu de Paris et les usages locaux. En outre, il trace lui-même l'alignement et, à chacun de ses passages à Condé, il monte sur les échafaudages, ordonne des rectifications, donne des instructions, trace les dessins de morceaux particuliers, emporte des plans à Paris pour les étudier à loisir. Il prend vite de l'assurance et ses initiatives hardies le font entrer en conflit avec Contant d'Ivry lorsqu'il ordonne, par exemple, d'amincir les colonnes de pierre bleue de Marbaix d'un pouce et demi.

Avec son étonnante faculté d'assimilation, devenu « amateur éclairé ou praticien » selon Mlle Rousseau⁷, Croÿ continue à s'occuper d'architecture tout au long de sa vie. Il adopte les modes et s'intéresse aux progrès techniques, mais sa « fureur » s'estompe et se transforme même en réticence dans le cas de l'Hermitage. Après 1760, il a d'autres passions et activités et les apparences de mécénat artistique classique s'évanouissent.

Une fois sa passion pour l'art devenue moins vive, Croÿ continue à « protéger » un certain Benjamin, en l'entretenant à Rome, et Chaussard en l'employant à l'Hermitage et à Châtillon; mais, les réalités financières s'imposent bientôt avec force. Charles Benjamin, recommandé à Croÿ par Mousset, prêtre chapelain de Saint-Louis-des-Français à Rome, reçoit plusieurs fois cent livres du prince en 1765-1766, mais le jeune homme doit se rabattre à « apprendre la fleur (...) pour les étoffes de Lyon » et est bientôt obligé, humilié, de (...) représenter [au prince de Croÿ] que les bienfaits que vous voulés me faire ne peuvent pas suffire pour entrer dans la fabrique de Lyon ou on me demande 12 louis par an pour apprendre le dessein des fleurs et pareille somme pour la dépense de bouche (...)⁸.

C'est la dernière trace de Benjamin dans les archives, sans qu'on puisse expliquer avec plus de précision l'abandon du bienfaiteur et l'échec du protégé.

Le manque de moyens financiers du prince qui contraste avec ses ambitions transparaît surtout dans l'incertitude qui marque la construction du château privé de l'Hermitage. Emmanuel de Croÿ ne veut disposer à l'Hermitage que d'une demeure commode pour la chasse, au centre d'une croisée de quatre routes au milieu de ses bois percés et aménagés. Gabriel, Contant d'Ivry, Chevotet, Chaussard élaborent des plans généraux, de 1751 à 1757, qui n'aboutissent, faute de ressources financières suffisantes, qu'à la construction de communs, granges et écuries, de 1751 à 1756, et à la percée du parc. Lors du mariage de son fils, en 1764, Emmanuel de Croÿ fait faire en toute hâte, sur les façades, des peintures en trompe-l'œil pour dissimuler l'hétérogénéité du bâtiment existant, hérité de son père, tant bien que mal réaménagé au fil des ans. De 1765 à 1767, l'on se contente d'entourer le château de nouvelles façades, ce qui limita les frais à 80 000 £.

Le « mécénat » privé de Croÿ évolue donc dans d'étroites limites. Le prince s'est limité au strict nécessaire en architecture comme en peinture, ne commandant guère que des portraits de famille parmi lesquels celui de son épouse, à Nattier. Malgré son attirance pour les résidences magnifiques des princes-évêques d'Empire, Emmanuel de Croÿ sait le danger des dépenses somptuaires nécessaires à la construction d'un nouveau château pour lequel il craint d'ailleurs de voir abandonner l'hôtel de Bailleul à Condé. Au centre de ses forêts de Condé, à l'Hermitage, comme au sein de ses terres flamandes situées en bordure de mer, à Uytkerque, il ne veut que des « folies » modestes

ou «plaisanteries» pour pouvoir, à l'occasion, effectuer des «parties» variées. Aussi s'adresse-t-il de préférence, malgré le recours à Chaussard, à des artisans locaux⁹.

Par ses fonctions, le duc de Croÿ aime mieux parler architecture et collaborer avec des nobles de formation militaire ou des ingénieurs qu'avec des artistes : de Raulcour, ingénieur en second, aide Croÿ lors de l'édification de l'église de Condé, l'ingénieur Bergier l'aide à l'Hermitage, le célèbre ingénieur du Buat dresse les plans de l'hôtel de ville de Condé dont le prince se fait le «mécène» selon le même processus que pour l'église paroissiale¹⁰. Cet entourage explique la préférence pour les bâtiments de type utilitaire, comme les écuries et communs de l'Hermitage, ou des travaux d'intérêt public dont la prolongation du canal du Jard est l'exemple le plus typique.

L'esprit du siècle entraîne moins Croÿ vers le souci du beau que vers la commodité, l'utilité et la nouveauté technique. A l'exemple du roi, des princes et princesses du sang, il fonde une place d'élève-dessinateur à l'Ecole gratuite de Dessin ouverte en 1766 afin de promouvoir les «arts mécaniques»¹¹. Il aime moins cette formule, proche de l'anonymat, que l'engagement de tout son prestige et de ses talents auprès de l'administration royale, pour l'ingénieur Laurent¹², ou vis-à-vis des bureaux et de la cour dans le cas d'un officier comme le comte d'Espié¹³.

Le 26 mars [1754] j'allé a Versailles. Je presenté M. le Ct. d'Espié a tout le monde pour faire voire son ouvrage de la maniere de rendre les maison incombustible comme une partie de la sienne ou il n'entre aucun bois ny fer, j'avois travaillé plusieurs fois l'hiver a corrigé et perfectioné son ouvrage. Je le mené chez M. de Paulmy, chez M. de Vendiere ou je l'expliqué devant tous les architectes du Roy (je devenois alors connu pour connoisseur et protecteur des arts) et le soir je forcé chez Madame de Pompadour et je le luy presenté ainsi que le relief bien fait qu'il avoit apporté et je l'engagé a luy procurer de le montrer luy meme au Roy, ce qu'il fit le lendemain et je le my a meme de ce faire connoistre au mieu¹⁴.

La seconde édition de l'ouvrage, en 1776, reflète un autre type de protection : M. le Duc de Croÿ animé d'un zèle Patriotique qu'on ne voit regner que dans les belles ames, & touché du triste état de nombre de malheureux ruinés souvent par les Incendies, & tout récemment par celui du Palais, a bien voulu envoyer [*des remarques à l'auteur...*].

Tous ces faits significatifs sont en nombre limité. Emmanuel de Croÿ a davantage une réputation qu'une réelle vocation, sinon de mécène, du moins de protecteur en matière d'art. Son désir de protéger, indissociable de son plaisir d'agir et de briller, l'oriente davantage vers le domaine scientifique.

B. Emmanuel de Croÿ, mécène scientifique

Emmanuel de Croÿ s'est taillé une réputation d'amateur et protecteur des sciences plus grande et aussi plus méritée que celle d'amateur d'art. Le prince parle de

l'espece de folie de M. de Courtanvaux d'avoir fait a ses frais une fregate de 60 mille franc pour faciliter et encourager les instruments de mer, [qui] estoit au moïn noble, pouvoit estre util. Elle tenoit du patriotisme anglois et il seroit a souhaiter qu'on tréta ainsi ses folies¹⁵.

mais les deux hommes ne sont pas sans points communs. Condorcet écrit, dans son éloge du marquis, qu'il était né avec le goût de la simplicité et de l'indépendance, que son éducation avait été très négligée, mais qu'un goût naturel pour les sciences le sauva de l'oisiveté où aurait pu le pousser sa retraite prématurée. G. Bigourdan note, pour sa part, l'esprit juste et la facilité, mais aussi le manque de persévérance du marquis, «un des grands mécènes du temps» qui s'appliqua à tout sans rien approfondir et vécut entouré de savants mais étranger à toute espèce de société¹⁶. Seul, ce dernier point est à nuancer dans le cas du duc de Croÿ qui, épris d'indépendance et amateur de travail solitaire, n'en remplit pas moins les obligations de son état et exerce avec soin son métier. Exactement contemporains, parents par alliance, concurrents à la place d'honoraire de l'Académie des sciences, les deux hommes aménagent un observatoire, le marquis de Courtenvaux à Colombes et le duc de Croÿ à Châtillon; ils montent chacun leur expédition scientifique, le marquis en armant l'*Aurore*, le duc en prenant en charge l'organisation scientifique du second voyage réalisé par Kerguelen aux terres australes en 1773-1774.

Dans ces deux domaines qui se rattachent à l'astronomie et à la géographie, Emmanuel de Croÿ fait preuve de perspicacité et de justesse d'esprit; si l'oubli dans lequel tomba peu à peu Châtillon peut être imputé aux trop nombreuses activités du prince et à son manque de moyens financiers, il est malaisé de déterminer la part de sa responsabilité dans l'échec de Kerguelen. La déception qu'il éprouve au retour du navigateur montre l'ambiguïté de sa protection qui est d'abord recherche de prestige.

1. *L'astronome de Châtillon et de Calais*

A l'origine de ces deux expériences, il faut souligner la grande part de hasard et la rapidité avec laquelle Croÿ se lança dans l'affaire. Il est un jour «frappé de la vue du haut de la montagne de Chatillon» et il décide très vite d'y faire une plate-forme¹⁷. Quelques mois plus tard, «entraîné bien plus loin qu'[il] ne croyai[t]», «trés touché et honteux de faire une pareille folie», il hésite entre renoncer à tout ou réaliser, cette fois, un vrai belvédère dont il confie les plans à Chaussard et pour lequel il ne prévoie alors qu'une dépense de 9 000 £ payables en trois ans¹⁸. On en parle beaucoup, ce qui l'encourage et lui fait dépenser plus de 28 000 £ puis regretter, en décembre 1766, «ce bel endroit qui n'avoit de défaut, pour moi, que de n'en pouvoir assez jouir», leitmotiv des années suivantes¹⁹.

Croÿ en donne libre accès à son ami Le Monnier qui y emploie les instruments du prince, comme une lunette achromatique de 3 pieds et demi.

Le Monnier fut le seul astronome à effectuer de véritables travaux à Châtillon. Il y observa l'éclipse horizontale de lune le 23 décembre 1768, y fit des préparatifs pour le passage de Vénus en 1769 et y effectua d'importantes mesures pour ses études sur la réfraction²⁰. Les lettres de Le Monnier à Croÿ sont cependant empreintes de mauvaise humeur, l'astronome se plaignant en 1766 de l'inconvénient du trajet, de l'incorrection des maçons et ouvriers qui lui ferment la porte au nez, s'étonnant bientôt de l'absence et du désintérêt soudain de Croÿ :

Je vous ai envoyé les observations de l'amplitude occidentale du soleil faites a votre tour de Chatillon du 21 juin [1768]. J'ignore si vous l'avez reçue. Peut être n'aimez vous plus ces sortes de choses²¹.

L'abandon relatif de Châtillon s'explique, à cette date, par les débuts des travaux d'histoire naturelle du duc et, surtout, par ses séjours à Calais où il emporte ses instruments, car, si sa passion faiblit, il resta toujours un « amateur connu ». A Calais comme à Paris il continue à observer, jusqu'à la fin de sa vie, les éclipses, les passages de Vénus et Mercure et à envoyer ses mesures et commentaires à l'Académie des sciences à Paris et à la Royal Society à Londres²²; après 1765 il laisse les observations les « moins curieuses » ou les « moins nobles », les mesures quotidiennes et patientes, aux ingénieurs qui l'entourent à Calais et « dont c'est l'état », en leur prêtant ses instruments. Croÿ ne put tirer tout le parti possible de l'observatoire de Châtillon mais anima ainsi un petit groupe informel d'astronomes à Calais.

A ce rayonnement vient s'ajouter l'influence d'un commandant bien en cour auprès du ministre et des bureaux de Versailles. Croÿ semble avoir protégé les travaux de Cassini en remettant un mémoire aujourd'hui perdu à Choiseul, « par où, dit-il à plusieurs reprises, je fus cause que M. de Cassini alla lever les triangles de Vienne à Strasbourg pour faire suite avec les triangles de France, par où nous liâmes bien l'Allemagne a la France, profit que nous tirâmes au moins de l'alliance et de cette guerre »²³.

Faiseur de projets à l'adresse du pouvoir royal, Croÿ sait aussi rester dans le domaine des relations privées. Il conseille amicalement à Lalande d'écrire moins et de vérifier et relire ses épreuves plusieurs fois²⁴; il est aussi le dévoué serviteur de C.-F. Cassini, observant à son intention le soleil ou relevant l'heure de la marée au cap Gris-Nez²⁵. Il est un bienfaiteur pour Rigaut, son compagnon d'observations astronomiques ou naturelles à Calais, qu'il défend pour l'obtention d'un traitement²⁶.

2. Croÿ et le second voyage de Kerguelen

Croÿ rassembla une véritable équipe scientifique pour le second voyage de Kerguelen²⁷ pour lequel il n'est plus question de mécénat privé. Le dessein proclamé de servir aux progrès de la science et au bien public

impliquait de trouver des moyens matériels à la dimension de l'Etat. De par ses fonctions, ses talents, ses goûts et sa personnalité, Croÿ ne pouvait qu'être tenté de soutenir et organiser un voyage de découverte, annoncé comme le plus glorieux du siècle puisqu'il assurerait d'un coup la connaissance complète du globe terrestre, permettant de vérifier mesures et forme de la terre, de résoudre le problème du continent austral²⁸. Or, Croÿ indique que c'est encore

le hazard [qui] fait que j'ai été chargé de diriger la partie des sciences de cette expedition, je n'entre pas dans le reste. Mais ma passion pour les sciences et surtout les grande speculations du globe m'ont entraîné dans cette partie ou j'ai beaucoup travaillé, et on dit que peu de personnes connoissent autant ces objets, ce qui fait que l'Academie [de marine] m'a nommé un de ses membres malgré moi²⁹.

Il annonce ainsi à la fois l'intensité de son engagement dans l'affaire et sa volonté de limiter ses responsabilités au seul domaine scientifique.

La passion du duc de Croÿ pour les voyages de découverte s'éveille à l'automne 1771, pendant lequel il rédige un mémoire sur les antipodes, et elle se déclare tout à fait en janvier 1772. Au cours du premier semestre de cette année, le duc, sollicité de part et d'autre, apparaît partagé entre un projet d'expédition de Bougainville vers le pôle Nord et les voyages achevés ou en cours dans le Pacifique :

Je fus alors en grande relation avec M. le cte de Lauragais, teste chaude mais bon citoien. Il vint a Douvre d'ou il m'accabloit de lettres singuliere mais plaine de zele. J'ecrivis a Mr Bancks son ami, qu'il vouloit associer a Bougainville et a lui pour mettre, disoit-il, toutes les teste chaude ensemble, et de grands projets dont il vouloit me charger de demander l'execution.

Il m'envoia de Mr Bancks la superbe carte de son important voyage et je connu par la a fond la Nouvelle Zelande; le coté est de la Nouvelle Hollande est un pays immense. Tout cela me servit a perfectionner bien mes decouvertes a faire.

Pendant ce tems, M. de Kerguelin m'ecrivait de l'Isle de Bourbon du 15 janvier 1772 qu'il partoit le lendemain pour l'expedition la plus hardie et importante³⁰.

Le duc de Croÿ a rencontré Bougainville à la cour en janvier 1772, mais il connaît Kerguelen depuis plus longtemps, l'ayant accueilli à Calais en août 1770 alors que ce dernier effectuait une seconde campagne d'hydrographie sur les côtes de la Manche tout en rêvant d'une plus brillante expédition. Kerguelen fait bonne impression au duc :

M. de Kerguelin capitaine de vaissau, arriva de Breste avec une goelet du Roy chargé de pilot et de 2 autre officier pour apprendre enfin a connoistre nos cotes. Le singulier, c'est que depuis 30 ans cela ne s'etoit pas fait et tandis que les anglois les sondoient tous les jours et les connoissoient a fond, il n'y avoit pas un de nos marins du Roy qui les connu.

C'estoit ce M. Kerguelin qui avoit commendé il y avoit deux ans une fregate pour proteger la pesche autour de l'isle de l'Islande. Il me donna d'exelant detail très util pour perfectioner cette partie de mon raport general de toutes les cotes du globe et aussi sur les cotes de glaces et tout ces details et sur les decouverte a faire (...).

Je luy fit l'exposé a fond de la guerre la melieur a faire contre l'Engleterre : ce marin estoit des melieurs et je fus très flaté de voire qu'il avoit eu absolument les memes vues que moy pour la guerre de corsere propre a miner l'Engleterre³¹.

Kerguelen plaît alors par son sérieux d'officier et son « patriotisme » hostile à l'Angleterre, alors que Bougainville apparaît comme un courtisan lié aux philosophes. Les politesses du duc rencontrèrent un écho profond en Kerguelen qui lui écrit deux ans plus tard : « Vous rappelez-vous que vous m'avez fait l'honneur de m'écrire qu'il étoit facheux que l'officier qui avoit passé le cercle polaire arctique ne fut point destiné a reconnoitre l'Antarctique ? »³².

Au moment où Croÿ perfectionnait sa carte de l'hémisphère austral avec D. Robert de Vaugondy, il était inévitable qu'il s'intéressât au projet de Kerguelen. Le duc de Croÿ n'est cependant pour rien dans la préférence accordée par le ministre et les bureaux au second projet de Kerguelen, choix dont les historiens ont déjà souligné l'irrationalité³³. Ce n'est qu'au moment où l'expédition, déjà décidée et préparée, semblait remise en question à cause des bruits circulant contre Kerguelen, que le duc de Croÿ, de retour de l'Hermitage, intervint³⁴. Que le projet de retour aux terres australes ait été annulé, début novembre, ou seulement reporté au retour des compagnons de Kerguelen, il fut remis sur pied sans plus attendre, avant la fin du mois, grâce au duc de Croÿ sollicité avec adresse et insistance par Kerguelen³⁵. L'expédition prit une forme toute différente, plus audacieuse, mais cependant plus raisonnable, vu le climat des îles Kerguelen et l'inutilité d'un simple retour à celles-ci. Croÿ fait rejeter l'idée d'un établissement aux terres australes et plaide pour un voyage de circumnavigation à but scientifique. Après une vérification de l'île de Nachtgal, l'on mouillera sur les côtes déjà découvertes par Kerguelen. « Si cette terre est une isle, il seroit glorieux de la doubler du coté Sud, d'aller jusqu'a voir vers le Sud le vrai continent ou les vraies glaces »³⁶. L'on naviguerait alors par l'est en suivant les terres et en allant fixer les antipodes de l'Europe, avant de revenir par le cap Horn.

Une fois le projet vigoureusement défendu auprès des ministres et accepté, Croÿ y investit encore prestige et argent, mais surtout temps et travail. Pendant deux mois, il ne fait que « courir » auprès des meilleurs artistes et savants, à la recherche d'instruments et de jeunes volontaires, astronomes ou naturalistes, pour l'expédition³⁷. Le duc se charge des frais de transport des instruments scientifiques, de Paris à Brest, dans une voiture à ressorts arrangés exprès et il offre la bibliothèque de l'expédition, soit une centaine de volumes³⁸. Le duc se dépense sans compter, afin que les 80 000 livres consacrées par le roi au voyage soient utilisées au mieux et qu'on lui en soit reconnaissant. Il réalise, avec soin, une trentaine de mémoires :

Vous sentés, écrit-il à Kerguelen, que cela ne paroît rien d'abord, mais que ce sont de grands canevas de vues generales ou tous les mots portent et peuvent fournir un grand chapitre de détail et rappeler les objets qui peuvent s'etendre en mettant dans le tout un grand ensemble vu dans le grand (...) Reflexion faite, je vous demande en grace le grand porte feuille de cuir fermant a clef ou tout ce qui est de moi soit seul et rassemblé en ordre et attaché avec lacet ».

Plein de passion, persuadé de la beauté de l'expédition et de la justesse de ses instructions approuvées par Buffon, Croÿ fait tout ce qu'il est en son pouvoir de faire, avant le départ, et avec d'autant plus de soin que les doutes grandissent peu à peu dans son esprit au sujet de Kerguelen. S'il imagine un vaste continent austral, Croÿ ne se fait aucune illusion sur le climat de la terre découverte par Kerguelen⁴⁰. Il sait très vite, par les lettres de son ami Blondeau de Brest que Kerguelen s'est attiré beaucoup d'envieux et que l'atmosphère entourant le voyage est mauvaise, mais le duc n'en laisse rien paraître dans son journal⁴¹. Il a aussi des doutes sur les capacités scientifiques de Kerguelen à qui il recommande de lire le recueil des voyages de Prévost⁴²; il émet plusieurs fois des réserves auprès de son entourage, sur les qualités personnelles de Kerguelen⁴³. «De façon qu'on ne pût trop s'en écarter», il établit les instructions avec minutie⁴⁴; ses injonctions, parfois sarcastiques («Tacher de ne pas prendre des Isles pour le continent»), sont de plus en plus pressantes («Au nom de Dieu ne traités pas cela comme une affaire commune»)⁴⁵.

Kerguelen reste docile et appliqué jusqu'au départ. Il quitte Paris dès le 15 janvier «pour affaires» et n'a plus que des rapports épistolaires avec Croÿ qui s'y trompe sans doute :

Je ferai tout par mes soins et mes peines pour rendre ma campagne utile, celebre et importante et je vous marquerai ma reconnaissance en donnant votre nom et a la plus belle riviere et a la plus belle ile⁴⁶.

Je recueille et je garde en un porte feuille a part toutes les notes et vos observations. Elles paroîtront un jour dans mon journal avec des guillemets comme une faible reconnaissance de vos bontés et de votre amitié⁴⁷.

Je m'exerce (...), je lis avec attention (*les mémoires*...) je veux qu'après ce voyage il ne reste rien de plus beau a entreprendre dans aucuns siecles. Je n'en dors pas⁴⁸.

Kerguelen continue, tout au long du voyage, à envoyer au duc des lettres «marqué[es] au quoin du bonheur»⁴⁹, alors que Croÿ qui a interrogé avec soin Rosily et appris la mort de Saint-Allouarn et de Marion, reçoit des nouvelles peu réjouissantes par de Boynes et est dans la plus vive inquiétude : dès septembre 1773, il n'a plus «guerre d'esperance de reussite»⁵⁰. Au printemps 1774, lui arrivent les certificats de saisie de contrebande et les nouvelles du mauvais état des navires et de l'équipage. Mais ce n'est qu'à partir de juillet 1774 que Croÿ, amèrement déçu, abandonne le navigateur. Désormais il ne parle plus de Kerguelen, dans son journal, que pour opposer, de manière toujours très brève, l'étendue d'un échec qui est aussi le sien («J'ai tant perdu de toute façon») à l'éclat de la réussite de Cook.

Croÿ ne prit pas la défense d'un homme par qui il estimait avoir été trompé et qu'il se rappela n'avoir pas choisi⁵¹. D'ailleurs malade, il garda le silence pendant le procès que Kerguelen provoqua maladroitement contre son premier enseigne et qui se retourna contre lui. Croÿ resta, par contre, fidèle aux savants de l'expédition, faisant accélérer le règlement de leurs

appointements, soutenant les demandes de Rosnevet et de Lalande en faveur de Lepaute d'Agelet, astronome de l'*Oiseau*, qui put garder le quart de cercle et la pendule dont on lui avait confié l'usage⁵². Il appuya le naturaliste Bruguière pour l'impression gratuite de ses travaux à l'Imprimerie royale⁵³.

Si l'échec de Kerguelen n'est pas imputable à Croÿ, il montre les limites de l'influence du duc. Ce sont celles d'un homme qui, d'une part, intervint dans une entreprise déjà engagée, dont il aperçut trop tard les vices et qui, d'autre part, fut loin de convaincre tous les échelons de l'administration royale comme il voulut le croire. Ses conseils en matière de marine, au reste excellents, ne furent par exemple pas suivis, malgré la confiance personnelle de de Boynes envers Croÿ. Le duc avait demandé fort judicieusement des vaisseaux moins gros et plus robustes que ceux utilisés d'ordinaire ainsi que des frégates maniables pour aborder. Il avait pressé les bureaux de Versailles d'écrire «fortement» aux administrateurs de l'île de France, Maillard et Ternay. Or, l'on sait que c'est en grande partie à cause du choix des navires et de la mauvaise volonté des administrateurs de la colonie que Kerguelen essuya tant de difficultés.

Il faut cependant noter la facilité du duc de Croÿ à suivre soudain les tendances d'une époque où la science est jugée utile à la Nation et où les recherches scientifiques exigent des moyens à la taille de l'Etat. Son élection comme membre honoraire de l'Académie de marine couronne non pas les efforts d'un savant géographe mais ceux d'un intermédiaire entre savants et hommes d'Etat⁵⁴.

C. Un patriote isolé

C'est après son voyage en Angleterre et surtout après 1770 que Croÿ se mit à invoquer la gloire du Roi et celle de la Nation comme mobiles de ses activités intellectuelles.

Malgré le prestige qui attirait vers lui les hommes de talent, malgré ses pouvoirs qui l'amenaient à favoriser le développement de recherches utiles à la science et à l'Etat, en dépit de sa clairvoyance, le duc de Croÿ fut, cependant, un patriote isolé, pas toujours écouté, de plus en plus discret. Cela tient à la fois à son goût de l'indépendance, à l'ambition de ses projets souvent trop vagues, enfin à ses maladies et à sa «santé languissante» regrettée par le marquis de Bombelles.

Lorsque le duc fut élu membre de l'Académie royale de marine, en mars 1773,

n'y ayant pas moyen de rejeter sans raisons l'honneur que [celle-ci] me faisait, dit-il, je leur répondis que je ne m'étais pas du tout attendu à cet honneur, que je n'avais pas besoin de

cela pour m'intéresser vivement aux progrès et à la gloire de la Marine, mais que je n'en serais que plus empressé à leur en donner des preuves. Cela étant arrangé, je préparai quelques mémoires que j'avais tout prêts pour les leur envoyer⁵⁵.

Le duc rédigea par la suite un article consacré aux Terres australes mais il fut, dès 1776, accaparé par la défense des côtes de la Manche et de la Mer du Nord; cependant il envoya encore un mémoire sur la manière de désinfecter les vaisseaux en 1782. Il n'était alors plus question de grandes expéditions.

Homme de pouvoir, dans une région du Royaume qui n'a guère brillé dans le mouvement académique provincial du XVIII^e siècle, l'indépendant duc de Croÿ resta étranger à cette forme de sociabilité alors que son gendre le duc d'Havré était membre honoraire de l'Académie d'Amiens⁵⁶.

Croÿ s'intéressa, par contre, à la Société d'agriculture de Hainaut, siégeant à Valenciennes, qui n'eut guère de rayonnement⁵⁷. Peu convaincu de son utilité au départ, le prince de Croÿ ne s'y distingua pas moins par son zèle.

Le 22 [novembre 1763] j'allé par une forte nege a [l'hôtel de ville] de Vallencienne a 3 h. a l'assemblée d'agriculture. C'estoit la 1ere, n'y ayant encor eu que l'instalation [chez l'intendant...] M. de Cernay avoit esté nommé presidant. Cet assemblé qu'on n'avoit imaginé dans le Hainaut que pour ne pas rester en arriere vis a vis des autres provinces et qui estoit assé inutile dans cette partie qui est a peu près a sa perfection pouvoit estre util pour la partie du Hainaut de Philipeville et Givet (...) Des 20 membres nous nous trouvames environs 14 et cela n'estoit point du tout ameuté. On s'i regardoit pour voire ce qu'on avoit a faire et on avoit peu de confiance a l'avantage qu'on en tiroit. Pour ameuter un peu tout cela, voyant que personne n'avoit de memoire a lire, j'en lut un sur la forme que je croiois que devois prendre nos assemblée et les objets auxquels nous devons nous attacher qui estbient surtout de faire des essays (...) il paru plaire et paroistre util (...) Comme je dis que mon fils estoit allé a son deffrichement et s'atachoit a cette partie et qu'il menquoit un des membre, on le choisit par aclamation. Je parlé vivement pour animer le zele de l'assemblé⁵⁸.

«Sans de grands moyens, on ne fait pas de grand biens»⁵⁹. C'est en dehors du cadre de la Société d'agriculture, considérée comme un simple moyen d'encouragement, que le duc de Croÿ a réfléchi sur la «misere du pauvre peuple et sur le commerce des grains, l'agriculture, la population et ce qui y a rapport». Toutes ses idées sont nées de l'exercice de son commandement militaire, de ses observations lors de ses tournées d'inspection et de ses voyages, puis de ses lectures. S'il ne fait que s'informer sur les problèmes de son époque en 1757⁶⁰, il préconise des réformes pour le bien de l'Etat en 1775. Il demande, sans préciser lesquelles, «des loix qui divisassent petit a petit les possession» — c'est-à-dire les fermes et non les propriétés —, des mesures pour faire baisser le prix du pain et celui des baux, pour l'adoucissement des impôts⁶¹, pour le reboisement, l'aménagement des zones marécageuses, la multiplication des liaisons routières et fluviales, l'augmentation du luxe et la création de nouvelles modes, l'obligation pour les riches de vivre à la campagne, le rétablissement de la religion. L'on ne trouve pas

chez le duc de Croÿ d'analyse détaillée de la situation du Royaume, mais une succession de réflexions susceptibles de guider l'homme d'action et d'être « approfondies par de plus habiles ». Ainsi s'explique le faible retentissement de ses propos.

« Toujours animé du plus beau zèle de faire le bien »⁶² dans sa province de par sa mission de protection et de défense, il semble oublier ses propres intérêts pour concevoir de vastes projets à l'échelle du Royaume. Il appuie, contre l'Académie des sciences, Pierre-Joseph Laurent (« sans avoir jamais lu dans un livre (...) c'étoit une des plus vastes et justes testes »), directeur des canaux et sociétaire de la Compagnie des mines d'Anzin, dans tous les projets de canaux reliant les rivières de Flandre à la mer ou à la Somme et à l'Oise :

On communiqueroit de plus par la a toutes les places de la Somme à la mer par ce nouveau côté et de plus au canal de Piccardie et par là a Paris et par le canal de Lion et de Briar a la mediterrannée et partout. C'est peut estre après la Chine, le plus superbe projet et la plus grande etendue de communication de navigation interieure et factice qu'il y ait dans le monde. Tout cela etoit trop beau et trop cher pour pouvoir esperer d'etre fini dans un pays ou il y a si peu de suite dans les projets et si peu de plan durable⁶³.

Il est atterré de « la cruelle révolution du canal souterrain », ordonnant l'arrêt des travaux du canal reliant l'Escaut à la Somme, alors que les travaux sont déjà commencés :

Ce projet avoit contre lui les ingenieurs, les pont et chaussé et les academie qui n'avoient pas été consulté (...) La rivalité estant seul avec l'inconstance sa perte. J'en ay tant parlé souvent qu'on ne s'etonnera pas de la douleur que j'en ressentis. C'étoit Mr de Condorset, homme a sisteme comme tout ce qui est a la mode qui etoit chargé de cela (...) tandis que (...) le tiers de la depece (...) y etoit fait et employé.

(...) Mr de Condorcet demuroit a Ribemont ce qui pouroit bien l'engager a faire passer le canal par la⁶⁴.

Ce fut en vain que le duc de Croÿ, recevant Condorcet à Condé au cours du voyage de celui-ci en Flandre en 1775, lui démontra que le reflux des eaux occasionné par le passage des bateaux, raison invoquée pour l'arrêt des travaux, était nul⁶⁵.

A l'intrigue et au souci de l'intérêt personnel qui régnaient dans les corps académiques, Emmanuel de Croÿ oppose le patriotisme de quelques « bonnes testes », servant de guide à une Nation inconstante. C'est dans cet état d'esprit qu'il prend la plume pour défendre les premières expériences aérostatiques.

« Loin d'être détracteurs si légers, timide par prétendue prudence, agissons avec force & constance, qui est ce qui nous manque ordinairement » s'impatiente Croÿ, « par attachement, dit-il au public, pour la vraie gloire de notre Nation, pour celle des Sciences & de la vérité »⁶⁶. C'est de Calais que Croÿ suit les découvertes et, vu le retard des nouvelles, il s'irrite : « Il est ridicule

que la cour et l'academie n'aye rien fait d'eclatant», «Il est inconsevable que le Roy n'y mette rien» répètent les lettres envoyées de Calais à Paris⁶⁷. Toujours prêt à s'enthousiasmer, Croÿ qui n'est plus à l'âge où l'on recherche les sensations fortes comme le duc de Chartres, établit avec soin et publie de manière anonyme la liste des multiples avantages des ballons pour la physique et l'étude de la pesanteur ou des vents, pour l'astronomie et l'étude des réfractions, pour la géographie et la cartographie, pour la mécanique et l'élévation des lourdes charges, le transport du courrier et les signaux, pour les opérations militaires... et pour attaquer l'Angleterre⁶⁸. En relations avec Montgolfier et Blanchard, il leur fait part de ses remarques sur l'art de diriger les ballons ou de les remplir et les assure de son soutien auprès de la cour⁶⁹. Il souscrit chez Blanchard et l'abbé Miolan; il a, le 11 février 1784, une «grande conférance avec le Pce de Ligne pour obtenir des finances pour (...) Mr de Montgolfier»⁷⁰. Mais l'ampleur que prend la relation de l'invention dans le journal contraste avec le rôle discret qu'il joue. «On se moquerait peut être de moi si je m'en meloient», dit-il, les ballons attirant la foule des enthousiastes mais aussi celle des railleurs, comme le duc de Chartres en fit les frais⁷¹.

Ainsi le duc de Croÿ a-t-il, de multiples façons, au gré des circonstances, essayé de jouer de manière personnelle un rôle utile entre hommes de talent, Etat et Nation, rôle à la mesure de son rang et de ses pouvoirs, difficile à tenir face aux hésitations du pouvoir royal, aux pesanteurs des institutions et aux audaces des autres groupes sociaux. Au-delà de la multiplicité des projets et des hommes que Croÿ encouragea transparait l'évolution de l'idée de protection. Conscient de la vanité et des limites du mécénat privé aux yeux de ses contemporains, Croÿ mit toute sa ténacité à appuyer des entreprises visant à la pratique, à l'utilité générale, à la gloire de la Nation.

Par son indépendance et son scepticisme à l'égard des institutions académiques, par la multiplicité de ses centres d'intérêt, il reste du côté des amateurs éclairés. Il rêva d'un «temple de l'esprit humain» qu'il aurait installé dans le vieux Louvre dont le marquis de Marigny avait fait découvrir la colonnade :

Il me paroît qu'il seroit digne du Roy et de la Nation de le consacrer en entier et uniquement aux arts, sciences et belles lettres, pour en faire la collection complete du beau et de l'utile et pour ainsy dire (...) le sanctuaire de l'esprit humain (...). Quel objet plus digne d'attirer tous les etrangers, de piquer l'emulation, d'engager la Nation a s'appliquer et d'illustrer notre fameuse capitale (...)⁷².

Il imaginait en ce lieu des cabinets de peinture, sculpture, architecture, histoire naturelle, physique, mécanique, hydraulique, optique, anatomie, instruments d'agriculture, «mechanique relative au commerce», arts et métiers, industrie. S'il ne s'attarde pas sur le statut des académiciens ni sur

celui des savants, il insiste sur l'accueil à réserver aux étudiants et aux amateurs curieux.

Croÿ aurait sans doute été de ces « bons citoyens legu[ant] a l'academie », comme il l'avait observé à Londres, son cabinet « placé separement (...) en mettant en tête le nom du bienfaiteur dont le cabinet conserveroit le nom et surtout que cela fut public et pratique ».

NOTES

¹ *Correspondance littéraire, philosophique et critique* par Grimm, Diderot, Meister, etc., éd. par M. TOURNEUX, t. XII, Paris, 1880, p. 239. E. de Croÿ s'était, quelques années plus tôt, adressé à Grimm pour obtenir des renseignements scientifiques sur le détroit d'Anian, ce dont ce dernier fut assez flatté.

² L. ROUSSEAU, *L'Hermitage à Condé-sur-l'Escaut (...)*, Paris, 1982, p. 39.

³ MV, t. X, fol. 96-97.

⁴ BMV, ms. 756, fol. 174, cit. par F.-J. KRETZSCHMAR, *Pierre Contant d'Ivry (...)*, Cologne, 1981, p. 99.

⁵ P. CONTANT d'IVRY (1698-1777), architecte et théoricien de l'architecture, est l'auteur de la façade et de la cour d'honneur du Palais-Royal, de l'église de l'abbaye de Penthémont à Paris, de la cathédrale et du palais Saint-Vaast à Arras. Cf. F.-J. KRETZSCHMAR, *op. cit.*

⁶ J., t. I, p. 158, t. II, p. 99. Cf. L. ROUSSEAU, *op. cit.*, p. 18 et sv. Les projets pour l'aménagement du carrefour de Bussy envoyés au Roi émanent non seulement d'architectes mais aussi de nombreux amateurs.

⁷ « Ce qui étonne dans l'attitude d'Emmanuel de Croÿ, c'est sa faculté d'assimilation d'un langage nouveau, et sans prendre la peine (...) de remettre en question ses sympathies antérieures ou de s'interroger sur leur bien-fondé : un modèle chasse l'autre » constate L. ROUSSEAU, *op. cit.*, à propos de la mode des jardins chinois, p. 122.

⁸ D., M 505.

⁹ Sur le petit château d'Uitkerque (sur le territoire de la commune de Blankenberghe) qui existe encore, quoique défiguré par des bâtiments ajoutés dans les années 1920, cf. L. ROUSSEAU, *op. cit.*, pp. 56-57.

¹⁰ A. BLANCHARD, dans *Les ingénieurs du Roy de Louis XIV à Louis XVI (...)*, Montpellier, 1979, a décrit les travaux d'architecture et la participation des ingénieurs, comme du Buat, à l'embellissement des villes au XVIII^e siècle.

¹¹ D., M 1330 et AN, T 579. Cf. A. BIREMBAUT, *Les écoles gratuites de dessin, dans Enseignement et diffusion des sciences en France au XVIII^e siècle*, Paris, 1964, pp. 441-476.

¹² Cf. L. THBAUT, *Le mécanicien anobli, Pierre-Joseph Laurent, 1713-1773 (...)*, Lille, 1974.

¹³ Félix-François d'ESPIE (Lisbonne, 1708 — Toulouse, 1792), membre d'une famille de capitouls de Toulouse, obtint l'érection de ses terres en comté d'Espie et prit part aux assemblées de la noblesse à Toulouse et Muret. C'était un soldat, sous-lieutenant au régiment de Picardie, capitaine pendant la guerre d'Italie (1733-1736), chevalier de Saint-Louis (1743), gouverneur de Muret (1748).

Dans sa *Maniere de rendre toutes sortes d'edifices incombustibles, ou Traité sur la construction des voûtes, faites avec des briques et du plâtre, dites voûtes plates, et d'un toit de brique, sans charpente, appelé comble briqueté (...)* Paris, Duchesne, 1754, il décrit un usage ancien dans le Roussillon introduit dans le château languedocien de Bizy appartenant au maréchal de Belle-Isle.

Lors de la seconde édition en 1776, le comte d'Espié ajouta des remarques du duc de Croÿ: « Quoique cette construction n'ait aucun rapport avec celle de mon système, le public néanmoins doit sçavoir gré a M. le Duc de Croÿ, de lui en avoir fait part; parce que si, dans quelque Province du Royaume, il n'y avoit point de plâtre ou que le transport en devint difficile & fort couteux (...), Croÿ recommande l'emploi de la chaux et des tuiles hollandaises appelées «pannes». Le duc de Croÿ est aussi cité dans le *Comble carrelagé, ou construction d'un nouveau comble appelé carrelagé (...)*, communication du comte d'Espié à l'Académie d'architecture de Toulouse (Toulouse, Baour, 1788). L'œuvre du comte d'Espié connut un grand succès, donna lieu à quelques réalisations comme au Palais-Bourbon et à l'Hôtel de la Guerre à Versailles et fut traduite en anglais en 1758, en allemand en 1760 sans que l'on puisse ici préciser le rôle du prince de Croÿ.

¹⁴ MV, t. XI, fol. 85 v°.

¹⁵ MV, t. XXIII, fol. 87 v°-88 (5 août 1767, Calais).

« M. de Courtenvaux qui a donné a tout et que j'avois vû capitaine dans mon Regt de cavalerie, etant riche et desesperé de la mort de son fils, s'etoit donné cette chere fantaisie pour faire plaisir a l'Academie des sciences dont il etoit membre et se faire un renom dans l'astronomie a laquelle il s'etoit attaché. Le Roy l'avoit aidé pour armer la frégate ». *Ibid.*, fol. 92 v° (11 août 1767, Calais).

François-César Le Tellier, marquis de COURTENVAUX (1718-1781), petit-fils de Louvois par son père, devint colonel en 1740, mais dut quitter le service pour raison de santé en 1745. Il fut nommé membre honoraire de l'Académie des sciences, remplaçant ainsi son fils, le marquis de Montmirail. Il arma à ses frais une corvette spéciale, l'*Aurore* où il s'embarqua avec Pingré et Messier, « du 20 mai au 1^{er} septembre, le long des côtes de la Manche et de la Mer du Nord, pour suivre les montres qu'on voudroit lui confier, déterminer les longitudes et les heures locales ». Il publia le journal de son voyage en 1768.

¹⁶ G. BIGOURDAN, *Histoire de l'astronomie d'observation et des observatoires en France*, t. II, Paris, 1930, pp. 172-173.

¹⁷ J., t. II, pp. 100-101 (26 août 1763), p. 102 (1^{er} septembre), p. 104 (10 sept.), p. 120 (22 sept.).

¹⁸ J., t. II, p. 141 (janvier 1764).

¹⁹ *Ibid.*, pp. 144, 166, 177, 183-184, 194, 222.

²⁰ Cf. G. BIGOURDAN, *op. cit.*, p. 186.

²¹ D., K 24.

Pierre-Charles LE MONNIER (1715-1799), nommé adjoint-géomètre de l'Académie des sciences le 23 déc. 1736 en remplacement de son père nommé associé-vétéran, remplaça J. Cassini comme pensionnaire astronome le 11 février 1746. Le Monnier, alors directeur, soutint la candidature du prince de Croÿ comme membre honoraire en 1765.

²² Croÿ observa notamment :

- le passage de Mercure le 6 mai 1753 à l'Hermitage;
- l'éclipse de la lune le 6 juin 1754, chez le duc de Chaulnes;
- Saturne le 10 août 1754 avec Le Monnier à Paris;
- le passage de Vénus de 1761 à Derendorf près de Dusseldorf;
- les éclipses du 1^{er} avril 1764 à Condé, et à Calais celles du 16 août 1765, du 5 août 1766 — dont les résultats furent lus le 27 novembre 1766 devant la Royal Society à Londres —, du 4 juin 1769;
- le passage de Vénus de 1769 à Calais;
- l'éclipse de lune du 1^{er} août 1776 à Calais, celle du 24 juin 1778 à Boulogne;
- le passage de Mercure en 1782 à Calais.

Les commentaires du prince sont envoyés à Cassini, Lalande et Le Monnier qui l'en remercient

dans leurs lettres et ils sont publiés ou signalés dans les volumes des *Mémoires de l'Académie* de 1766, 1769, dans le *Mémoire sur le passage de Vénus observé le 3 juin 1769* par Lalande (Paris, 1772), dans le *Recueil des mémoires* présentés en 1780.

²³ D., Hs. 22a, 11^e cahier. A la requête de Choiseul, le roi envoya C.-F. Cassini de Thury en mission astronomique, géographique et topographique dans les états du sud de l'Allemagne, en Autriche et en Hongrie, à la fin de la guerre de Sept Ans. Cassini avait ordre d'observer le passage de Vénus sur le soleil et de prolonger la perpendiculaire à la méridienne tracée trente ans auparavant. Cf. L. DRAPEYRON, *La vie et les travaux géographiques de Cassini (...)* dans *Rev. de géographie*, 1896, p. 248. Cassini ne signale aucune influence de Croÿ ni de qui que ce soit dans ses relations de voyage.

²⁴ D., K 24, juin 1769.

²⁵ *Ibid.*, mai 1764.

E. de Croÿ effectua avec l'ingénieur du Buat, en 1764, des travaux pour Cassini à l'aide de son héliomètre. C.-F. Cassini lui avait demandé de faire « plusieurs observations du diamètre du soleil près du solstice (...) non seulement au moment du méridien mais à 9 heures et à 3 heures après midi, pour voir si quelque variation dans la température de l'air ne produira pas quelque changement ». Cassini était alors en différend avec Lalande qui supposait ces diamètres trop petits.

²⁶ Serv. hist. de l'Armée. Dossier Croÿ.

²⁷ Le voyage de circumnavigation de Bougainville avait été, quelques années plus tôt, la première expédition française de ce genre, accompagnée d'une équipe de savants. Cf. *Bougainville et ses compagnons autour du monde 1766-1769*, Paris 1977, Introduction, p. 45.

²⁸ La reconnaissance des antipodes devait être particulièrement utile pour connaître la forme du globe. Croÿ gagna le ministre de Boynes en le persuadant qu'il « serait digne des grands monarques d'étendre les connaissances utiles, d'achever de faire découvrir le peu qu'il reste à connaître de notre globe de pays et de mers (...) et que le but doit donc être noble comme la vérité l'est ». Cité par M.-R. de BROSSARD, *Kerguelen, le découvreur et ses îles*, Paris, 1970, t. I, p. 296. Cf. aussi J.-P. FAIVRE, « Savants et navigateurs (...) » dans *Cah. d'hist. mondiale*, 1966, pp. 103 et sv., 109.

²⁹ D., K 10. Note du duc de Croÿ à Calais le 30 juillet 1774.

³⁰ MV, t. XXVII, fol. 171 (juillet 1772).

Yves-Joseph de KERGUÉLEN-TREMAREC (1734-1797) entra dans la marine à 16 ans selon une tradition familiale bien enracinée. Son avancement fut lent mais il se distingua au cours de la guerre de Sept Ans en ramenant seul un bateau de Saint-Domingue et lors de deux voyages en Islande pour protéger les bateaux de pêche français. Il espéra pouvoir s'illustrer en 1770 en ramenant Aoutourou à Tahiti ou en découvrant le continent austral. Il partit le 1^{er} mai 1771 de Brest, quitta l'île de France en même temps que Marion, fit route vers le sud et découvrit une terre qu'il baptisa France australe. Au lieu d'approfondir sa découverte et d'attendre ses compagnons Saint-Allouarn et Rosily, Kerguelen, à bord de la *Fortune*, entra aussitôt en France et fit des rapports trop optimistes ou succincts sur sa terre. Promu chevalier de l'ordre de Saint-Louis et capitaine de vaisseau, il dut partir retrouver ses compagnons et compléter sa découverte en 1773-1774 selon le programme du duc de Croÿ préconisant le retour à la terre australe puis un voyage de circumnavigation. Au même moment, Cook, sans retrouver la terre de Kerguelen, prouva avant les Français, lors de son second voyage, que la terre aperçue n'était qu'une île. Cf. M.-R. de BROSSARD, *op. cit.*, t. I, p. 172 et sv.

³¹ MV, t. XXV, fol. 67 (Calais, août 1770).

³² D., K 10. Lettre de Kerguelen à Croÿ, de Compiègne le 1^{er} août 1772. Cf. aussi MV, t. XXVII, fol. 171 : « Il fut de retour (...) à Compiègne ou le Roy le recompensa, et d'où il me manda que je l'avois piqué d'honneur et on sceut qu'il avoit decouvert les terres australes plus près qu'on ne croioit ».

³³ Cf. M.-R. de BROSSARD, *op. cit.*, pp. 272-273 et J. DUNMORE, *Les explorateurs français dans le Pacifique*, t. I, Papeete, 1978, p. 227.

³⁴ Selon l'amiral de Brossard, le premier projet aurait été abandonné indépendamment du duc de Croÿ qui relança l'affaire faisant ainsi preuve de courage et de grande indépendance. Selon J. Dunmore, le premier projet fut heureusement abandonné et transformé grâce à l'intervention du duc de Croÿ et de Buffon.

³⁵ «Je n'en aurais pas même parlé si l'armement n'eut été résolu» dit Croÿ: J., t. III, p. 34. Il fallait agir vite pour conserver de l'avance sur Cook (J., t. III, p. 35) et empêcher l'Angleterre de réclamer une partie du continent austral. Ceci était possible grâce à une expédition scientifique fructueuse et glorieuse et non par un établissement ponctuel: «du départ de l'île de France au cap Horn (...) deux ou trois mois de plus bien employés peuvent donner du superbe en tout genre et c'est la (...) tout l'objet, le reste n'est que l'accessoire (...) Voilà comme j'ai vu que l'on pensoit à Versailles (...) nous allons tout presser». D., Hs. 34. Lettre du duc de Croÿ à Kerguelen, de Paris le 16 février 1773.

³⁶ BN, nv. acq. fr. 9341. Mémoire du duc de Croÿ remis à Auda et de Boynes, en mars 1773. De la manière de faire le voyage le plus utilement, fol. 381 v°, «Le glorieux seroit de descendre Sud jusqu'aux glaces, jusqu'au cercle polaire si on le pouvoit et on le pourroit s'il y a des mers».

³⁷ J., t. III, pp. 38-39.

³⁸ D., Hs. 34. Etat des livres pour l'expédition de Mr de Kerguelen. Kerguelen reçut les 17 vol. in-12 de l'*Histoire naturelle* de Buffon, la minéralogie de Valmont de Bomare, les récits de voyage de Martens et de Frézier au Chili.

Bruguière le naturaliste reçut 26 volumes dont le *Voyage au Sénégal* d'Adanson, le *Dictionnaire d'Histoire naturelle* de Valmont de Bomare, le *Dictionnaire de Chimie* de Macquer, le *Voyage à l'île de France et de Bourbon*, le *Voyage d'un philosophe* de Poivre et la *Description du Groenland*.

Les astronomes reçurent chacun l'ouvrage célèbre de de Brosses, les récits des voyages d'Ulloa, de Frézier, d'Anson, de Poivre, de Bougainville, de Cook, la géographie de Varenus, des tables et des *Eloges des académiciens*.

Tous reçurent des ouvrages de Derham et la *Grandeur de Dieu (...)*.

Sur les instruments reçus cf. M.-R. de BROSSARD, *op. cit.*, p. 300.

³⁹ D., Hs. 34. Lettre de Croÿ à Kerguelen, de Paris le 3 mars. Cf. la liste reproduite dans J., t. III, pp. 40-41, n. 3. Il ne s'agissait pas d'un programme impérieux: «S'ils en font le quart, ce sera déjà beaucoup», écrit Croÿ à Maty.

⁴⁰ Cf. J. DUNMORE, *op. cit.*, p. 232.

⁴¹ Sauf peut-être J., t. III, p. 39.

Blondeau hydrographe du Roy à Brest ne cache pas son scepticisme dès le 29 mars 1773. «Monsieur le duc, le *Roland* et l'*Oiseau* sont partis le 26 (...) puisque vous m'ordonnez, Monsieur le duc, de vous parler vrai sur la sensation que cette entreprise a produit je vous dirai qu'elle plait à peu de monde. Mr [de] Kerguelen n'est ni aimé ni fort estimé et l'on compte peu sur ses promesses. Cet armement qui a coûté beaucoup est cause en partie qu'on ne paye pas depuis longtemps et que beaucoup de gens, desquels je suis, souffrent beaucoup». D., K 10.

⁴² D., Hs. 34, lettre de Kerguelen au duc de Croÿ, de Brest le 12 février 1773.

⁴³ Selon une lettre postérieure de Lepaute d'Agelet au duc de Croÿ, du 10 oct. 1774. «Vous me reprochez d'avoir été réservé auprès de votre grandeur. Si je n'avois consulté que les sentimens d'attachement et de reconnaissance que je vous doit a tant d'égards, je n'aurois point ballancés un seul moment a vous dir tout ce que je pense de notre mission et du chef qui en étoit chargé, mais je craignois que, ne pouvant entendre le bruit general sur son compte et ayant été prevenu par lui, vous ne prissiez mon jugement pour celui d'un jeune homme qui réfléchit sur ce qu'il dit et qui controle pour avoir le plaisir de calomnier. Vous m'avez dit plusieurs fois, Monsieur le Duc, avant mon départ que vous croyés que M. de Kerguelin étoit un homme d'un très médiocre mérite et auquel vous accordiés on ne peut moins de talants. Je crois que vous aviez alors une bien juste idée de ces capacités (...)». D., K 10.

⁴⁴ J., t. III, p. 42.

⁴⁵ BN, nv. acq. fr. 9341, fol. 381 cité par J. DUNMORE et D., Hs. 34. Lettre de Croÿ à Kerguelen, de Paris le 15 mars 1773.

* D., K 10. Lettre de Kerguelen à Croÿ, de Paris le 14 janv. 1773. Dans une lettre du 8 sept. 1774, Kerguelen annonce à Croÿ que la plus belle et grande île qui environne la sienne porte le nom de Croÿ. Le duc a annoté en marge que « ce ne sont que des rochers noirs arides. Il n'a pas vu un arbre, que la mousse en bas et la neige en haut » ; ce rocher, situé au Nord de la terre découverte par Kerguelen, porte aujourd'hui encore le nom de Croÿ.

⁷¹ *Ibid.*, *id.*, de Brest le 1^{er} février 1773.

⁷² *Ibid.*, *id.*, de Brest le 10 février 1773.

⁷³ MV, t. XXVIII, fol. 69 (22 sept. 1773, l'Hermitage).

⁷⁴ D., K 10. Note d'Emmanuel de Croÿ, printemps 1774.

⁷⁵ « Je vis (dit le duc dès juillet 1774, c'est-à-dire dès que les premiers résultats du voyage de Cook furent connus) que pour avoir mal choisis accuse d'un interest particulier du duc d'Aiguillon, nous avons jeté un millions bien mal a propos par la fenêtre ». MV, t. XXIX, fol. 79 v^o.

Les sœurs de Kerguelen étaient mariées à des membres influents de la noblesse, surtout Catherine, épouse du président Poillot de Marolle. Le duc d'Aiguillon était l'un des habitués du salon de Catherine de Marolle. Cf. M.-R. de BROSSARD, *op. cit.*, pp. 227 et sv. Le duc de Croÿ était pour sa part en termes médiocres avec le duc d'Aiguillon : J., t. III, chap. XXVIII.

⁷⁶ D., K 10. Lettre de Lalande au duc de Croÿ, de Paris le 1^{er} janvier [1775].

⁷⁷ Jean-Guillaume BRUGUIERE (1750-1798), naturaliste et voyageur, ne donna que de courts résumés des recherches accomplies au cours du second voyage de Kerguelen, dans le *Journal de Physique*, mais il collabora plus tard à l'Encyclopédie méthodique (*Histoire naturelle des vers*, en 4 vol., 1792-1832).

Il avait pourtant l'intention de publier un ouvrage. « Le principal objet, écrivit-il à Croÿ, sera un précis des mœurs des habitans de Madagascar et a la suite j'y insererai les nouvelles decouvertes que j'ay fait dans les differents regnes » (8 déc. 1774). Mais, d'après les lettres de Bruguière à Adrien de Jussieu conservées à l'Académie des sciences (dossier Bruguière) il apparaît que le naturaliste retourné à Montpellier n'avait pas encore terminé son œuvre en 1778.

⁷⁸ J., t. III, pp. 70-71.

⁷⁹ J., t. III, pp. 70-71, t. IV, p. 247. Le 15 avril 1774, on lut à l'Académie de marine un mémoire de Croÿ sur les longitudes à la mer qui fut utilisé pour le mot longitude du Dictionnaire.

⁸⁰ Cf. D. ROCHE, *Le siècle des Lumières en province. Académies et académiciens provinciaux, 1680-1789*, Paris, La Haye, 1978.

⁸¹ La société d'agriculture dépendant de l'intendance de Hainaut, créée par arrêté du conseil royal du 4 sept. 1763, était composée de deux bureaux de 20 personnes à Valenciennes, de 15 personnes à Cambrai. Le nom du prince de Croÿ y côtoie ceux du marquis de Cernay, des abbés d'Hasnon, Vicoigne, Crespin et des principaux membres des divers corps de l'administration royale. Les réunions du bureau de Valenciennes cessèrent dès 1766. Cf. E. JUSTIN, *Les sociétés royales d'agriculture au XVIII^e siècle (1757-1793)*, pp. 92-94, 185, 254, 303-304.

⁸² MV, t. XX, fol. 42.

Le mémoire daté du 19 nov. 1763, lu le 22 à Valenciennes, recommande de ne pas « effrayer la routine des agriculteurs », mais d'agir par la persuasion de l'exemple, attitude que l'on retrouve à la fin de l'Ancien Régime chez le duc de La Rochefoucauld-Liancourt. D., M 550.

Cf. aussi la lettre de remerciement du duc de Croÿ pour son élection : « J'espere que je ne serai pas un des moins zelés et j'ay deja bien des materiaux rassemblés sur cette matiere. J'y donnerai avec grande joye tous les moments que j'aurai de libre mais heureusement que le bon etat ou est notre pays » etc. ADN, C 11583.

Le duc de Croÿ envoya un rapport de son voyage d'Angleterre en 1766. Cf. *supra*, p. 84.

⁸³ D., M 548 (1755).

⁸⁴ « La premiere chose qui m'occupa, ce fut là disette general qui commençait et que je trouvé tout a coup devenir un evennement très important. Il m'occupa d'autant plus que c'estoit un cas nouveau pour moy et que je voulu profiter de l'occasion pour me mettre au fet a fond de tout ce qui a raport a cette partie et a la manutention et commerce des grains (...) je cherché a etablire la liberté des grains, ce qu'il faut faire d'abort, mais les esprits estoient trop effrayé

et il a falu se preter a des precautions (...). Il est etonnant que sur une matiere si importante il n'y aye pas de regle fixe». MV, t. XIV, fol. 91-92 (mai 1757, Calais).

⁶¹ «Si c'est pour en venir a l'egalite des conditions c'est le malheur des pauvres, car c'est les riches qui font vivre les pauvres, on se repentira de rendre le peuple impertinent et independant». D., M 548 (A propos de l'impôt sur les grands chemins). Mais l'impôt «a l'avantage que tout le monde contribuant, la charge est moins lourde (...) doit être proportionnelle (...), basée sur les terres ou la capitation ou les deux». *Ibid.*

⁶² Arch. de l'Insp. du Génie. Cité par M. REINHARD, *op. cit.*, p. 50.

⁶³ MV, t. XXVII, fol. 6 (9 juin 1771, Bouchain).

⁶⁴ MV, t. XXX, fol. 37 v°, 75 v° (mai-juin 1775).

Vauban, convaincu des avantages commerciaux et militaires des liaisons navigables, avait dès 1690 ébauché celle de la Flandre à la Picardie par le canal d'alimentation de la Scarpe avec les eaux de la Sensée. Mais ces projets ne furent menés plus loin que dans la seconde moitié du XVIII^e siècle. L'on commença à creuser le canal de Picardie et à établir un canal souterrain pour relier l'Escaut à la Somme. Concorcet et l'Académie des sciences défendirent alors un projet qui avait pour but de joindre la Sambre à l'Escaut puis l'Escaut à l'Oise. L'on établit une commission composée de militaires, mais la Révolution intervint avant qu'une décision ait été prise. La rampe impériale du canal souterrain au Nord de Saint-Quentin fut inaugurée par Napoléon I^{er}. Cf. C. LOOTEN, *Histoire d'Anne de Montmorency, prince de Robecq (...)*, Lille, 1913, pp. 337-345.

⁶⁵ *Correspondance inédite de Condorcet et de Turgot 1770-1779*, Paris, 1882, p. 252 et sv.

⁶⁶ *Observations au sujet de l'invention de MM de Montgolfier*, Calais, 1783, p. 7.

⁶⁷ D., H 10. Lettres du duc au prince de Croÿ, de Calais le 7 décembre 1783, le 10 décembre 1783, le 12 décembre 1783.

Cf. aussi J., t. IV, p. 316.

⁶⁸ *Observations (...)*, *loc. cit.*, Cf. *infra*, p. 83.

⁶⁹ J., t. IV, pp. 313, 323, 325 (maréchal de Castries, janv. 1784), 327.

⁷⁰ MV, t. XL, fol. 117 v°.

⁷¹ *Ibid.*, fol. 77 (nov. 1783). Cf. A. BRITSCH, *La jeunesse de Philippe-Egalité*, Paris, 1926, pp. 423 et sv.

⁷² D., K 14. Mémoire sur l'emploi à faire du Vieux-Louvre. (1768). Ce mémoire fut présenté à l'abbé Chappe et à Macquer lors d'un dîner à Châtillon. MV, t. XXIII, fol. 134-135.

Conclusion

La réussite nobilitaire d'Emmanuel de Croÿ éclaire sans ambiguïté les règles fondamentales d'organisation sociale et les normes de vie d'une époque. E. de Croÿ participa au système socio-culturel de l'Ancien Régime selon une optique particulière, marquée par le souvenir du récent transfert de sa famille d'un pays à un autre ainsi que par la volonté systématique d'obtenir une illustration nouvelle. Aucun acte, aucune attitude ne sont tout à fait le fruit du hasard mais résultent du désir d'imiter pour s'adapter, de se distinguer pour s'imposer¹. Aussi peut-on tenir dans une certaine mesure l'idéologie d'E. de Croÿ comme particulièrement éclairante pour son milieu et son temps.

Cette idéologie reste fortement marquée par les représentations traditionnelles et les valeurs anciennes. Les activités et fonctions nouvelles au service de la France trouvèrent même un fondement dans la redécouverte et l'affirmation d'une lointaine origine picarde. L'idée de la supériorité d'une lignée préservée par la pureté du sang ne disparaît pas, non plus que l'attachement à la terre. Dans son hôtel médiéval, le seigneur semble rester le protecteur et le défenseur de Condé. Mais ces images qui imprègnent la culture nobilitaire d'E. de Croÿ au milieu du siècle font place peu à peu à une conception nouvelle du rôle de la noblesse dans l'Etat.

Les leçons du gouverneur Bottée et l'ouverture sur l'Europe rendent le prince attentif aux idées nouvelles. L'on en perçoit l'écho affaibli dans le cadre de la vie provinciale où pouvoir, savoir et culture vont de pair. Soldat

et administrateur, Croÿ est sensible, dès leur apparition, à tous les progrès techniques et scientifiques. Noble de cour, Croÿ participe aussi au renouvellement des idées et des sensibilités qui se manifeste à Paris et à Versailles. Mais ce n'est qu'au fil d'un long cheminement, grâce aux observations accumulées lors de ses voyages, grâce à l'expérience acquise par le soldat et l'administrateur, grâce aussi aux lectures qui s'orientent peu à peu de l'étude vers la réflexion, que Croÿ se met à aspirer à un Etat réformé efficace et à une religion épurée, garantissant du chaos social. Cette évolution se dessine à partir de 1757, date à laquelle Croÿ est chargé d'enquêter sur Damiens et fait face à la disette en Picardie; sans lui apparaître désastreuse, la guerre de Sept Ans renforce ses convictions; après 1766, apparaît sous sa plume le terme de « patriote » au sens de noble, et donc de soldat, dévoué au bien public et à la gloire de la Nation.

Ce soldat philosophe reste un aristocrate. E. de Croÿ n'aspire en aucune façon à voir bouleverser l'ordre dans lequel il a trouvé une place éminente, mais il voudrait le régénérer. Il propose un modèle aristocratique fait de sagesse chrétienne, de savoir éclairé et d'esprit civique, accessoirement de simplicité « à l'antique » et de sensibilité « rousseauiste ». Exigeant vis-à-vis de lui-même, Croÿ ne conçoit pas de remise en cause fondamentale de ses fonctions ni de ses privilèges. L'éclat d'une réussite personnelle qui fait de lui un aristocrate accompli contraste avec son impuissance à formuler des idées neuves. D'un jeu complexe de traditions respectées et d'influences novatrices se dégagent les grands traits d'une personnalité au caractère à la fois passionné et sensible, ainsi que la démarche d'ensemble d'un homme peu cultivé mais intelligent et ouvert. Transparaissent aussi l'opportunisme et l'habileté parfois retorse d'un homme ambitieux qui se persuade aisément qu'il ne fait que son devoir.

Le journal d'E. de Croÿ témoigne à d'autres égards de l'érosion profonde d'une mentalité. Au début de son journal, E. de Croÿ situe son existence dans l'histoire politique et diplomatique de l'Europe; à la fin de sa vie, le seul regard en arrière qu'il jette sur celle-ci embrasse toutes les grandes découvertes scientifiques qui ont marqué son temps². Le duc de Croÿ apparaît ainsi comme un homme des Lumières. Les sciences et les arts lui apparaissent de moins en moins réservés à des spécialistes ou limités à des amateurs dilettantes; ils sont à ses yeux une activité utile et glorieuse pour la Nation.

La piété demeure intacte, mais la dévotion a changé comme en atteste le peu que le duc de Croÿ a bien voulu nous faire savoir sur sa mort. Lui dont le déchirement majeur fut le décès de l'épouse, qui y vit l'effet d'un châtement divin et médita longuement sur le péché et la mort, se fit transporter, « désirant mourir, ne pouvant soutenir ses souffrances », aux expériences de Blanchard. Le secrétaire d'E. de Croÿ eut ordre de conclure le journal, non

pas en relatant les ultimes instants dévots et la «bonne» mort du maréchal ou en dessinant une petite croix comme sur le premier volume des *Mémoires de ma Vie*, mais en y notant, en guise de conclusion à toute une existence: «Enfin, il faut étudier a chaque minute et avec courage»³.

Dévoré jusqu'au dernier moment par l'ambition et tracassé par les promotions, mais préservant malgré tout son «équilibre philosophique», serein et bougon, appelant la mort de ses vœux en dépit de la fierté et du bonheur ressentis à évoquer sa réussite, plein de pathétique ou d'humour, Emmanuel de Croÿ, profus et secret à la fois, rappelle les limites de cette étude. «La curiosité insatiable des lecteurs voudrait voir les âmes des grands personnages de l'histoire sur le papier, comme on voit les visages sur la toile, mais il n'en va pas de même (...), le caractère de chaque homme est un chaos, et (...) qui veut débrouiller après des siècles ce chaos en fait un autre»⁴. Que cette conclusion empruntée à Voltaire témoigne de nos incertitudes persistantes, malgré l'effort accompli pour multiplier les éclairages, et qu'elle trahisse la sensation parfois éprouvée de rester au seuil des itinéraires intérieurs les plus secrets d'un homme.

NOTES

¹ Cf. à ce sujet les lignes suggestives de R. DAUVERGNE, *Les résidences du maréchal de Croÿ (...)*, Paris, 1950, p. 5.

² «Ainsi de mon vivant, on a fixé le système de Newton, M. Franklin a conduit le tonnerre, on a découvert les longitudes, les marées, M. Cook a parachevé la connaissance du globe dont on ne connaissait guère que moitié, on a trouvé les airs factices qui faisaient partie des corps et on a analysé l'air. La chimie et les hautes sciences se sont éclaircies et prouvées, etc. Enfin voila des hommes élevés dans l'air à de grandes hauteurs (...)!». J., t. IV, p. 311.

³ MV, t. XL, fol. 133 v°.

⁴ Voltaire à La Beaumelle à propos du *Siècle de Louis XIV*, cité par R. POMEAU, «Pour une biographie de Voltaire» dans *Thèmes et figures du siècle des Lumières*, Genève, 1980, p. 194.

Bibliographie

SOURCES MANUSCRITES

Archives du duc de Croÿ, Dülmen (Allemagne Fédérale)

Au XVIII^e siècle, les archives des Croÿ-Solre étaient conservées pour la majeure partie dans le château ancestral de Condé¹ avec « 13 quaises de bois blancs préparées pour mettre les papiers de la Maison dedans, au cas d'événement »². En 1791, elles furent transportées à Péruwelz puis à Tournai. La présence de papiers de famille, de livres manuscrits et d'objets précieux est attestée à Hambourg en 1794, à Prague et à Vienne en 1796 où il en subsiste aujourd'hui des restes. Au lendemain de la Révolution, les archives regagnèrent la France et furent déposées à l'Hermitage, seule demeure sauvée de la nationalisation³. Lorsque, après 1830, la famille se fixa à Dülmen, une partie des archives y fut transportée en 1835, en particulier les papiers confisqués à Paris en 1793, récupérés pour l'essentiel en 1817⁴. Les archives demeurées à l'Hermitage furent déménagées au cours de la première guerre mondiale au château de la Solitude à Auderghem; elles furent confiées aux Archives de l'Etat à Mons en 1953 avant de gagner Dülmen en 1978. Une partie avait entre temps atterri aux Archives départementales du Nord, à l'occasion des séquestres, liquidation et vente de 1918 à 1927⁵.

¹ Contrairement à ce qu'affirme G. WYMANS, *Inventaire des archives des ducs de Croÿ*, [fonds venu de Mons], Bruxelles, 1977, p. 11, le château de l'Hermitage, moins sûr que le château de Bailleul et en perpétuel chantier au cours du XVIII^e siècle, n'abrita la majorité des archives qu'au XIX^e siècle.

² R. DAUVERGNE, *Les résidences (...)*, p. 134 (Inventaire du château de Condé, 1745).

³ Sur l'ordonnance de ce fonds de l'Hermitage, cf. M. HENAULT, *Inventaire des Archives de l'Hermitage, d'après des notes prises en 1913 et 1914*, Valenciennes, 1919, [100 p.] dactyl.

⁴ En vertu de la loi du 5 déc. 1814 et en respectant les exceptions prévues par l'arrêté du préfet de la Seine du 17 sept. 1817, Le Chevalier de la Rue autorisa la remise des papiers au duc de Croÿ. Il ne reste dans la série T que 5 cartons et 1 registre.

⁵ Cf. L. ROUSSEAU, *L'Hermitage (...)*, pp. 80-82: le château de l'Hermitage réquisitionné par l'armée allemande pendant la Grande Guerre, fut placé sous séquestre avec tous les biens des Croÿ le 4 mai 1919. Après la vente aux enchères, les archives furent versées dans la série E des Archives départementales du Nord le 31 mars 1927.

«Bücher des Marschalls» (Œuvres manuscrites)

- Hs. 1 et 10 Généalogie et histoire de la maison de Croÿ.
 Hs. 22a *Mes œuvres. Division et arrangement de tous mes ouvrages et les catalogues* (1762).
 Hs. 22 *Mémoires de ma Vie* (copie).
 Hs. 25 *Histoire de l'Hermitage*.
 Hs. 26 Titres de la terre et seigneurie de Condé.
 Hs. 27 *Histoire de Condé*.
 Hs. 28 *Histoire des Terres de Condé*.
 Hs. 28c *Histoire de la ville de Culant et de ses possesseurs*.
 Hs. 34 *Mes ouvrages pour l'expédition de M. de Kerguelen* (janv.-mars 1773).
 Hs. 35a-e *Histoire naturelle* (...).
 Hs. 35f *Observations sur les actions de la guerre en campagne*.
 Hs. 37 Lettres et journal du Prince de Solre en Angleterre (1762).

«Familienbriefe»

- H 2 Lettres de M.-M.-L. de Millendonck à son fils (1740-1768).
 H 3 Lettres de M.-M.-L. de Millendonck à son petit-fils (1760-1768).
 H 4 Lettres d'E. de Croÿ à sa mère (1741-1742, 1761-1762) ayant trait surtout aux affaires militaires.
 H 5 Lettres de A.-E. de Croÿ à sa grand-mère (1748-1768).
 H 8 Lettres de A.-A. de Croÿ à son époux (1741-1743).
 H 9 Lettres de E. de Croÿ concernant la mort de A.-A. de Croÿ (1744).
 H 10 Lettres de E. de Croÿ à son fils (1758-1783).
 H 11 Lettres d'A.-E. de Croÿ à son père (1756-1784).
 H 12 Lettres diverses reçues par E. de Croÿ (1741-1782).
 H 13 Lettres d'A.-E. de Croÿ à sa sœur (1758-1783).

«Litteralien» (K)

12 caisses de papiers non classés mais cependant répartis par grands thèmes: astronomie, géographie, guerre, aérostation, etc.

Fonds venu de Mons (M)

- 1-5 Inventaires, lettres et notes relatives aux archives de la famille de Croÿ (xviii-xx^e s.).
 8-12 Notes et tableaux généalogiques utilisés ou établis par E. de Croÿ.
 177-194 Procès soutenus par la maison de Croÿ-Solre.
 356-358 Grande Vénérie du Hainaut.
 435-441 Carnet d'adresses et lettres reçues par M.-M. Louise de Millendonck (1720-1768).
 452-454 Règlement de la succession de Ph.-A.-E. de Croÿ (1723-1729).

Papiers d'Emmanuel de Croÿ

- 485 Tutelle, curatelle et émancipation (1723-1737).
 496-528 Correspondance reçue de sa famille, de ses hommes d'affaires et divers (1729-1783).
 529-532 Inventaires de cartes et de livres (1723-1765).
 533-536 Notes autobiographiques (v. 1741-1772).
 537-541 Notes et mémoires militaires.
 542 Notes relatives à l'histoire de la famille.
 545 Notes de religion, morale et philosophie.
 546-551 Notes concernant les affaires publiques.
 552 Notes de géographie et cartographie.
 555 Papiers et correspondance de M. Bottée, précepteur du prince (1728-v. 1740).
 556-565 Papiers d'office.
 566-581 Administration des biens.

- 586-594 Comptes des enfants d'E. de Croÿ (1744-1764).
 627-633 Papiers documentaires d'A.-E. de Croÿ, surtout 631 « Education ».
 641-650 Composition et administration des biens d'A.-E. de Croÿ.
 1083-1084 Généalogies, notes et tableaux de la famille de Millendonck.
 1319-1323 Dossiers généraux concernant les biens et affaires des Croÿ.
 1327-1335 Pièces comptables.
 1336 Inventaire des biens mobiliers de la famille de Croÿ-Solre déposés au château de Mons en vue de l'émigration.
 1352 Papiers de M. Moreau, homme d'affaires d'E. de Croÿ.
 1357-1358 Papiers de Bernard de Gheugnies, homme d'affaires d'E. de Croÿ.
 1400 Correspondance de de Rheims, secrétaire d'E. de Croÿ, avec de Gheugnies (1770-1788).
 2355-2358 Château de Bailleul. Plans et inventaires de livres et objets confisqués en 1793.
 3010-3011 Théâtre et parc de l'Hermitage.
 3033 Comptes domestiques.
 3053 Divertissements et représentations théâtrales (1779 et sv.).
 3142 Projet de collège.
 3143 Projet d'école.
 3149-3153 Manufacture de lin et de coton.
 3197-3202 Canaux de Condé.
 3741 Erection du comté de Solre en principauté (14 nov. 1677, copie).
 3756 Inventaire des meubles du château de Solre (30 mai 1786).
 3924 Bail et aménagement de l'hôtel de Croÿ à Calais (1783 et sv.).
 4087 Projet ms. de traité de non-agression entre la Grande-Bretagne, la France et les Provinces-Unies.
 4095 Note sur les intendants des provinces en France.
 4258-4282 Cartes et plans mss.
 4283-4316 Cartes et plans impr.*

Archives générales du royaume (Bruxelles)

Fonds de la Chancellerie autrichienne des Pays-Bas
 484 Majorat.

Archives de l'Etat à Mons (Belgique)

Famille de Croÿ I et II.
 Papiers de Marie de Croÿ.
 585-587 Documents relatifs à l'histoire de la famille de Croÿ.

Archives de l'Académie des Sciences

Comptes rendus des séances de l'Académie des Sciences.
 Dossiers d'Anville, C.-F. et J.-D. Cassini, Courtenvaux, Lalande, Le Monnier, Macquer, Valmont de Bomare, Bruguière, Lepaute d'Agelet.

Archives de l'Académie de Marine (Service historique de la Marine)

Mémoire des correspondants et étrangers. I. (Mémoire sur les longitudes à la mer, 1774).
 Registre de la correspondance, II.
 Registre des procès-verbaux des séances de l'Académie de Marine, XI.

* Cf. R. KNOKE, *Karten und Pläne des Herzog von Croÿ'schen Archivs in Dülmen*. Dülmen, 1981, dactyl.

Archives nationales

Section ancienne

Séries M et MM

M 382 à 388.

MM 729 à 733^a.

Série N⁷

N I Nord 1 Carte de Condé établie par le duc de Croÿ (1781).

N II Nord 57 Carte des mines des ducs de Croÿ.

N III Nord 464 Plans de l'hôtel de Croÿ^a.

Série O₁

41 Ordre de recevoir l'hommage du seigneur de Croÿ, sans lui accorder la qualité de duc (1697).

108 Brevet accordant au prince et à la future princesse de Croÿ les honneurs du Louvre (18 oct. 1764).

111 et 198 Grandesse d'Espagne (14 déc. 1767).

119 Lettres d'érection de la terre de Croÿ en duché (nov. 1773).

Série P

1432-1435 Terriers et dénombrement des marais d'Audruicq.

1962-1965 Echange avec le Roi du quart de la forêt de Condé contre le fief des marais d'Audruicq et autres biens (19 janv. 1758).

Série Q₁

Nord 835, 843 et 847 Terres de Quesnoy, de Solre et de Condé.

Cher* 134 Terre de Culan.

Série T

*6, 6¹ Maison d'Ivry, terres de Quesnoy et de Culan.

7 Papiers concernant la famille de Croÿ-Havré (1644-1791).

317¹⁴ Papiers concernant les familles de Croÿ et de Leyde (xvii^e s.-1795).

579¹² Papiers de P.R. Bridou, chargé d'affaires du duc de Croÿ.

1609¹¹ Procès-verbal des papiers enlevés aux domiciles du duc de Croÿ et de P.-R. Bridou.

1611¹³ Papiers confisqués chez le duc d'Havré.

1685^{14, 732} Etat des pièces remises pour la liquidation des créances des émigrés.

et 1686¹¹⁸

Section moderne

Série D III. Comité de Législation

Seine 236¹ Dossier Croÿ.

Série F₁₇

*1 Enregistrement de la correspondance du bureau des sciences du 2 germinal an XI au 13 nivôse an XII.

*4 Commission des monuments. Procès-verbaux du 8 nov. 1790 au 16 ventôse an II.

*6 Commission des monuments. Registre de réception des livres et objets d'art saisis chez les émigrés (1793)^a.

A1 194¹²⁸ Dépôt littéraire des Cordeliers. Etat des livres trouvés dans la bibliothèque des Croÿ (1795).

⁷ Cf. *Catalogue général des cartes, plans et dessins d'architecture*, n° 1035, 2098, 2198.

^a En partie édités par R. DAUVERGNE, *Les résidences du Maréchal de Croÿ (...)*, Paris, 1950, pl. III-V.

^a Publié avec les archives de la Commission des Monuments par L. TUETÉY dans *Nouvelles Archives de l'Art français*, 1902, pièce annexe XXXI, pp. 327-329, repris et augmenté par R. DAUVERGNE, *Les résidences (...)*, p. 70 et sv.

Fonds spéciaux

Archives privées

- 257 AP¹³ Lettre du prince de Croÿ (1748).
 273 AP² Généalogie.
 AB XIX 195 Lettres du duc de Croÿ au sujet du voyage de Christian VII, roi de Danemark en France (1768) et du voyage de Monsieur (1775).
 AB XIX 207^b Généalogie par Douët d'Arcq.

Marine

- B 2-400 Projets de Bougainville et de Kerguelen (1773).
 G 93 Archives de l'Académie de marine.

Minutier central

- Etude II, J. BRICAULT (23 mars 1725-11 août 1767) et Cl. QUATREMERE (11 sept. 1767-28 sept. 1799).
 482 Contrat de mariage entre le prince de Croÿ et Angélique-Adélaïde d'Harcourt (12 fév. 1741 et sv.).
 502-3 Inventaire après décès (janv.-fév. 1745)¹⁰ et liquidation de la succession de la princesse de Croÿ (17 avril 1745).
 585 Partage des biens de la princesse entre ses deux enfants (21 mars 1761).
 630 Inventaire après décès de la princesse douairière de Croÿ (14 sept. 1768).
 642 Donation du duc de Croÿ au prince de Croÿ de la terre de Maldeghem (14 mai 1770).
 643 Substitution de la terre et seigneurie de Condé (13 juin 1770)¹¹.
 676 Liquidation et partage de la succession future du duc de Croÿ (avril 1776).
 716 Testament¹².

Bibliothèque de l'Institut

- ms. 524 et 534 Généalogies.
 ms. 1640-1680 *Mémoires de ma Vie (1718-1784)*¹³.

Bibliothèque de l'Observatoire

- B₁ Lettres de Croÿ à De l'Isle (10 mai 1753).

Bibliothèque nationale

- ms. fr. 12 272 *Eclipse du 16 août 1765*, mémoire de Croÿ envoyé à Lalande.
 ms. fr. 12 305 Lettres de Croÿ à Macquer.
 ms. fr. 29 770-771 (Dossiers bleus), 32 262.

¹⁰ En partie éditée par M. RAMBAUD, *Documents du Minutier central concernant l'histoire de l'art, 1700-1750*, Paris, 1950.

¹¹ En partie éditée par le vicomte de GROUCHY et P. COTTIN à la suite du *Journal inédit du duc de Croÿ (...)*, Paris, 1907, t. IV, pp. 346-359.

¹² Celui de 1784 a été publié à la suite du *Journal (...)*, *op. cit.*, pp. 360-361.

¹³ Les 41 volumes cartonnés dont sont composés les *Mémoires de ma Vie* autographes furent placés sous séquestre comme biens d'émigrés en 1793 et furent déposés aux Cordeliers avant d'être versés le 17 vend. an VII (8 oct. 1798) à la Bibliothèque de l'Institut. Ils reçurent la cote X 281^a, mais, classés parmi les imprimés, ils passèrent longtemps inaperçus. Redécouverts par Ludovic Lalanne à la fin du XIX^e siècle, après la grande vogue de publication de journaux intimes, ils furent rangés en 1906 parmi les manuscrits sous les cotes 1640 à 1680. Cf. J., t. I, pp. VII-VIII et LXII.

Un autre exemplaire saisi en 1793 fut restitué à la famille sous la Restauration et se trouve aujourd'hui à Dülmen. Le troisième exemplaire se trouve dans les archives de la Guerre à Vienne.

- nv. acq. fr. 1403 *Mémoire sur les maisons des pays froids (...)* (1784).
nv. acq. fr. 9341, Affaire Kerguelen et lettres d'Emmanuel de Croÿ à d'Après de Manevillette.
nv. acq. fr. 9341, 9438-9

Service historique de l'Armée

Dossiers Bottée, Chevert, Croÿ, de Rheims.

Série A₁

- 1051 *Notes et observations sur les places de la frontière (...)* (1774).
1087 *Mémoire sur les avantages que la marine et le commerce peuvent tirer de la nouvelle tour près Boulogne* (1758).
1708 *Mémoire sur l'utilité des camps de paix* (1756).
3135, 3143 Correspondance (1746).
3409-3411 1756.
3469 Attentat de Damiens (1756-1757).
3559-3561, 3587 Campagne d'Allemagne (1760-1761).

Archives départementales du Nord

Série C. Intendance

- 4824, 6063, 15884 Condé. Manifestations à l'intention du prince puis maréchal de Croÿ.
11583 Société d'agriculture de Valenciennes.

Série E.

- 2508¹ ¹⁰⁰ Séquestre des biens des Croÿ (11 juillet 1927). Archives du château de l'Hermitage (1722-1907).

Série L. Administration départementale (1791-1800)

- 1060²⁶ et ³⁴ Requêtes.

Archives de Paris

Série D Q¹⁰

- 96¹¹⁷ Expédition du procès-verbal de vente du mobilier de l'hôtel de Croÿ (fév. 1795).
132²⁰⁴ Expédition du procès-verbal de vente d'effets restés en l'hôtel de Croÿ (mars 1796).
786 Expédition du procès-verbal de vente de l'émigré d'Havré (21 germ.-floréal an III).
1360⁶⁰ Expédition du procès-verbal de vente de vin et matériel de l'hôtel de Croÿ (déc. 1793).

Archives municipales de Condé

Registres des résolutions du Magistrat et du conseil municipal (xviii^e siècle).

Série CC

- 103 Naissance du prince de Croÿ.

Archives du presbytère de Condé

Histoire ecclésiastique en forme d'Annales de Condé, de ses environs, et en particulier du vénérable chapitre de Notre-Dame de Condé. Ms. du chanoine DESPINOY (v. 1789).

*Bibliothèque municipale de Valenciennes*¹⁴

Catalogues de la bibliothèque du duc de Croÿ
mss 1033-1034.

¹⁴ Cf. J. MANGEART, *Catalogue descriptif et raisonné des manuscrits de la bibliothèque de Valenciennes*, Paris, Valenciennes, 1860 et A. MOLINIER, *Catalogue général des manuscrits des bibliothèques publiques de France*. Département, XXV, Paris, 1894 (Valenciennes, pp. 189-533).

Notes et documents d'Alexandre-Emmanuel de Croÿ

mss 256, 295, 358, 365, 387, 497, 640-650.

Papiers, notes et œuvres de Bottée

mss 263, 318, 328, 356, 359-363, 366, 374-376, 378, 380, 632-633, 635, 639, 653, 662, 954, 966.

Documents, papiers et œuvres d'Emmanuel de Croÿ

mss 309-313, 316, 367, 373, 379, 485, 487, 494, 634, 651, 654-660, 755, 756-758, 988.

Eloge de Mgr le duc de Croÿ... par L. de Faussabry
archives municipales de Valenciennes. n.c.

Recueils de cartes

mss 1000-1001.

Recueils de chansons et poésies

mss 430-442.

Bibliothèque de la ville de Tournai

cod. 139: Compilation sur l'histoire de Condé¹⁵.

Nb Il existe aussi des lettres du duc de Croÿ dans des collections d'autographes à Amiens (BM, ms. 1157), à Reims (BM, I, 19), dans un recueil de correspondance militaire conservé à Rouen (BM, ms. 3358) et aux Archives de l'Académie française (Fonds Moulin).

¹⁵ P. FAIDER, abbé P. VAN SINT JEAN, *Catalogue des manuscrits conservés à Tournai*, Gembloux, 1950, p. 172.

SOURCES ET TRAVAUX IMPRIMÉS

Œuvres d'Emmanuel de Croÿ

Les éditions des *Mémoires de ma Vie* :

TASCHEREAU en a publié dans la *Revue rétrospective* deux fragments extraits par LEMONTEY : « Assassinat de Louis XV et Supplice de Damiens » dans le t. I (oct.-déc. 1833), pp. 357-370 et « Duel de M. le comte d'Artois avec le duc de Bourbon (1778) » dans le T. II (janv.-mars 1834), pp. 256-262.

Le vcte de GROUCHY a fait paraître, de 1894 à 1896, une série d'extraits qui ne sont souvent que des abrégés fort éloignés du texte original, sans introduction suffisante ni appareil critique. Ce sont des articles de revue qui ont fait l'objet de tirages à part. Ils concernent :

- l'ambassade du maréchal de Belle-Isle en 1742 dans la *Revue d'histoire diplomatique* (1894).
- les campagnes militaires dans la *Nouvelle Revue rétrospective*, t. I (1894). (Cioranescu 21943).
- « La visite à Jean-Jacques Rousseau » et « Les derniers moments de Voltaire » dans le *Bulletin du bibliophile*, 1894. (Cior. 21944).
- le journal de voyage du duc de Croÿ en Angleterre dans la *Revue britannique*, année 71, n° 3, (mars 1895). (Cior. 21945).
- les cours de Louis XV et de Louis XVI dans la *Nouvelle Revue rétrospective*, t. III (1895), IV et V (1896). (Cior. 21946).

P.-A. WIMET a publié une longue série de courts extraits axés sur « Le Duc de Croÿ et le Boulonnais » dans la *Revue de Boulogne et de sa région*, 20 (1958), pp. 100-105, 130-138, 169-175; 21 (1959), pp. 203-206, 234-243, 270-279, 308-312, 339-340, 365-368; 22 (1960), pp. 394-402, 428-435, 492-501, 523-528, 553-559.

Dans le *Journal inédit du duc de Croÿ 1718-1784 publié avec introduction, notes et index* par le vicomte de GROUCHY et Paul COTTIN, Paris, Flammarion, 1906-1907 en quatre volumes in-8^e, les éditeurs se sont limités à la partie relative à Paris et Versailles, ce qui correspond grosso modo au tiers de l'œuvre de Croÿ. Les coupures ne sont pas toujours signalées; l'orthographe a été modernisée, le style parfois corrigé; les notes documentaires, les nouvelles à la main, les gazettes (...) ne sont pas éditées ni même mentionnées. Mais l'introduction campe bien le personnage; l'index est précieux malgré quelques erreurs d'identification.

Albert BABEAU en a fait un compte rendu dans le *Journal des savants (...)*, nouv. série 5 (1907), pp. 211-216, en insistant déjà sur la nécessité de connaître « non seulement le courtisan, mais aussi le militaire, le châtelain, le savant ».

Ont été publiés :

CROY (E. de), *Hémisphère austral ou antarctique (...)* par le Sr de Vaugondy, Paris, 1774, 2^e éd. 1777.

—, *Maisons des pays froids, ou Distribution de maison propre à garantir des Froids rigoureux de l'Hiver, & même des grandes chaleurs de l'été, avec les moyens de l'échauffer au meilleur marché possible*, Paris, 1785¹.

¹ L'œuvre existe encore manuscrite (BN n.a.fr. 1403 et D., Hs. 33) et imprimée avec corrections de typographes en deux exemplaires différents successifs (BN V 1510, 7 A2). Elle a été appelée « Maisons des Pays-Bas » par Quérard dans la *France littéraire*.

Ce petit mémoire est la somme des réflexions de toute la vie d'un homme frileux qui affronta l'hiver de Bohême en 1740 et supporta de rudes hivers dans le château de Condé. Croÿ formule des conseils en s'appuyant sur les coutumes des peuples du Nord et préconise aussi le chauffage tel qu'il a été installé dans les appartements de l'évêque de Salzbourg où il s'étonna de voir pousser des fleurs.

La maison doit être incombustible, « surtout renfermant des livres ». Après l'incendie du Palais, Croÿ envoya,

- , «Mémoire pour empêcher les incendies» dans le *Mercur de France*, CX (12 janv. 1776), pp. 178-183.
- , *Mémoire sur le passage par le Nord, qui contient aussi des réflexions sur les glaces*, Paris, 1782.
- , «Observations au sujet de l'Invention de MM. Montgolfier» dans le *Journal de Paris*, n° 321 (17 nov. 1783) et dans le *Mercur de France*, CXXV (15 nov. 1783).
- , «Pièces d'instruction servant au procès de Damiens» publiées par Le Breton dans le recueil *Pièces originales et procédures du procès fait à R.-F. Damiens*, Paris, 1757.

Livres anciens

- BOMBELLES (marquis de), *Journal* publié par J. Grassion et F. Durif, t. I, Genève, 1977.
- BOTTEE (C.), *Etudes militaires (...)*, Paris, 1731-1750, 2 vol.
- CROY (A.-E. de), «Un voyage en Hainaut, Flandre, Brabant et Hollande en 1719 d'après un manuscrit inédit du prince Alexandre de Croÿ-Solre», éd. par R. et M.-R. Desmed-Thielemans dans *Tablettes du Hainaut. Généalogie. Histoire. Héraldique*, t. II, 1956, pp. 337-373, t. III, pp. 181-224.
- DUPAIN-TRIEL (J.-L.), *L'homme de guerre ou plan indicatif et discuté des études propres dans l'une et l'autre classe du service*, Paris, an I [1792-1793].
- , *Recherches Géographiques sur les Hauteurs des Plaines du royaume. Sur les Mers et leurs côtes presque pour tout le globe. Et sur les diverses especes de Montagnes. Ouvrage accompagné de Cartes et de Figures explicatives, à l'usage de l'instruction publique de la Jeunesse*, [Paris], 1791.
- Encyclopédie méthodique. Géographie moderne*, Paris, 1783-1788, 3 vol. *Marine*, Paris, 1783-1787, 4 vol.
- ESPIE (comte F.-F. d'), *Manière de rendre toutes sortes d'édifice incombustibles; ou traité sur la Construction des Voutes (...)*, Paris, 1754, rééd. 1776, 1788, tr. all. 1760, tr. angl. 1758.
- GOETHE (W.), *Les affinités électives*, trad. par J.-F. Angelloz, Paris, 1968, 2 vol.
- GRIMM et al., *Correspondance littéraire, philosophique et critique*, ann. par M. Tourneux, t. XII, Paris, 1880.
- HENRY (C.) éd., *Correspondance inédite de Condorcet et de Turgot 1770-1779*, Paris, 1882.
- KERGUELEN-TREMAREC (Y. de), *Relation d'un voyage dans la mer du Nord, aux côtes d'Islande, du Groenland (...) fait en 1767 et 1768 (...)*, Paris, 1771.
- , *Relation de deux voyages dans les mers australes et des Indes, faits en 1771, 1772, 1773 et 1774 (...)*, Paris, 1782.
- LENGLET DUFRESNOY (N.), *Catalogue des meilleures cartes géographiques et particulières avec quelques remarques sur le choix qu'on en doit faire*, Paris, 1742, réimpr. Amsterdam, 1965.
- LUYNES (duc de), *Mémoires sur la cour de Louis XV (1735-1758)*, publ. par L. Dussieux et E. Soulié, Paris, 1865, t. 2, 3, 9, 12, 15, 17.
- NAUDE (G.), *Advis pour dresser une bibliothèque*, Paris, 1627, réimpr. Leipzig, 1963.
- PALIART (C.-A.), *Oraison funebre de très-haut et très-puissant seigneur Alexandre-Emmanuel, prince de Croÿ et de Solre (...)*, Paris, 1724.
- ROUSSEAU (J.-J.), *Les rêveries du promeneur solitaire*, éd. crit. par J.S. Spink, Paris, 1948.
- SAINT-SIMON, *Mémoires*, éd. par A. de Boislisle, Paris, 1924, t. 14, 16, 30, 36, 41.
- SENAC de MEILHAN (G.), «L'émigré», éd. ann. par M. du Cheyron dans *Romanciers du XVIII^e siècle*, II (Bibl. de la Pléiade), Paris, 1969.
- SEVIGNE (Mme de), *Lettres de Mme de Sévigné, de sa famille et de ses amis*, rec. et ann. par M. de Monmerqué, Paris, 1862, t. V et VIII.

à ce sujet, un mémoire au *Mercur* en janvier 1776 (MV, t. XXX, fol. 16, 140-1) et fit ajouter des réflexions à la 2^e édition de l'œuvre du comte d'Espie, *Mémoire de rendre toutes sortes d'édifices incombustibles (...)* parue la même année chez la Veuve Duchesne. Cf. P. V. de l'Ac. royale des sciences, t. 103, p. 116.

- « Vente de tableaux et d'objets d'art au commencement du xvii^e siècle » dans *Le cabinet historique*, XIX, I (1873), pp. 371-373.
 VILLARS (maréchal de), *Mémoires*, éd. par le marquis de Vogüé, Paris, 1891.

Ouvrages méthodologiques

- BACHELARD (G.), *La formation de l'esprit scientifique*, Paris, rééd. 1972.
 —, *La terre et les rêveries de la volonté*, Paris, 1948.
 BARBICHE (B.), « Conseils pour l'édition des documents français de l'époque moderne » dans *Gazette des beaux-arts*, juillet 1980, pp. 25-28.
 BERTAUX (D.), « L'approche biographique. Sa validité méthodologique, ses potentialités » dans *Cah. intern. de sociologie*, LXIX (juillet-déc. 1980), pp. 197-225.
 BOURDIEU (P.), « Reproduction culturelle et reproduction sociale » dans *Informations sur les sciences sociales*, 10.2 (avril 1971), pp. 45-79.
 BOURCIER (E.), *Les journaux privés en Angleterre de 1600 à 1660*, Paris, 1976.
 COIRAULT (Y.), « Autobiographie et mémoires (xvii^e-xviii^e siècles) : ou existence et naissance de l'autobiographie » dans *Revue d'histoire littéraire de la France*, 6 (1975), pp. 937-956.
 —, *L'optique de Saint-Simon. Essai sur les formes de son imagination et de sa sensibilité d'après les Mémoires*, Paris, 1965.
 DIDIER (B.), *Le journal intime*, Paris, 1976.
 DUBY (G.), « Histoire des mentalités » dans *L'Histoire et ses méthodes*, Paris, 1961, pp. 937-966.
 DUPRONT (A.), « Langage et histoire » dans *Actes du XIII^e Congrès intern. des sciences hist. Moscou. 1970*, Moscou, 1973.
 DUVIGNAUD (J.) dir., *Sociologie de la connaissance*, Paris, 1979.
 FEBVRE (L.), *Pour une histoire à part entière*, Paris, 1962, 2 vol.
 FOUCAULT (M.), *L'archéologie du savoir*, Paris, 1969.
 —, *Les mots et les choses*, Paris, 1966.
 GAGNON (N.), « Données autobiographiques et praxis culturelles » dans *Cah. intern. de sociologie*, LXIX (juillet-déc. 1980), pp. 291-304.
 GUSDORF (G.), *La découverte de soi*, Paris, 1948.
 HALBWACHS (M.), *Les cadres sociaux de la mémoire*, Paris, 1925.
 HENRIOT (E.), *La manie du journal intime et le roman autobiographique*, Monaco, 1924.
 LE GOFF (J.) et KÖPECZI (B.), *Objet et méthodes de l'histoire de la culture* (Actes du colloque de Tihany, oct. 1977), Paris, Budapest, 1982.
 LE GOFF (J.) et NORA (P.), *Faire de l'Histoire, III: Nouveaux objets*, Paris, 1974.
 LELEU (M.), *Les journaux intimes*, Paris, 1952.
 MANDROU (R.), *Introduction à la France moderne, 1500-1640. Essai de psychologie historique*, Paris, 1961.
 MARTIN (H.-J.), « Livres et Lumières en France à propos de Travaux Récents » dans *Buch und Buchhandel im 18. Jahrhundert*, Hambourg, 1980, pp. 11-52.
 —, « Pour une histoire de la lecture » dans *Le débat*, 22 (nov. 1982), pp. 160-177.
 QUENIART (J.), « L'utilisation des inventaires en histoire socio-culturelle » dans *Les archives notariales*, Strasbourg, 1979, pp. 241-255.
 RHEIMS (M.), *La vie étrange des objets. Histoire de la curiosité*. Paris, 2^e éd. 1963.
 ROBIN (R.) et al., *Histoire et linguistique*, Paris, 1973.
 ROCHE (D.), *L'autobiographie d'un homme du peuple* (présentation du *Journal de ma vie de Jacques-Louis Ménétra, compagnon vitrier au xviii^e siècle*), Paris, 1982.
 TRENARD (L.), « Pour une histoire sociale de l'idée de bonheur au xviii^e siècle » dans *Annales hist. de la Révolution française*, 3-4 (1963), pp. 309-330, 430-452.
 VOVELLE (M.), *Idéologies et mentalités*, Paris, 1982.

Education, fortune et vie nobiliaire sous l'ancien régime

- ANGLEJAN-CHATILLON (V.), *Deux éducations aristocratiques à la fin du XVIII^e siècle : les princes Louis et Joseph de Saxe*. (Mémoire de maîtrise sous la direction du professeur Daniel Roche. Paris I), Paris, 1981, dactyl.
- ARIES (P.), *L'enfant et la vie familiale sous l'Ancien Régime*, Paris, rééd., 1973.
- BABEAU (A.), *La vie militaire sous l'Ancien Régime*, Paris, 1889-1890, 2 vol.
- BELY (L.), «L'élève et le monde. Essai sur l'éducation des Lumières, d'après les mémoires autobiographiques du temps» dans *RHMC*, 28 (janv.-mars 1981), pp. 3-35.
- BIEN (D.-D.), «La réaction aristocratique avant 1789» dans *AESC*, 29 (1974), pp. 23-48 et 505-534.
- BLUCHE (F.), *La vie quotidienne de la noblesse française au XVIII^e siècle*, Paris, 2^e éd. 1980.
- BOURDE (A.), *Agronomie et agronomes en France au XVIII^e siècle*, Paris, 1967, 3 vol.
- BRITSCH (A.), *La maison d'Orléans à la fin de l'Ancien Régime. La jeunesse de Philippe-Egalité (1747-1785)*, Paris, 1926.
- CARRE (H.), *La noblesse de France et l'opinion publique au XVIII^e siècle*, Paris, 1920.
- CHAUNU (P.), *La civilisation de l'Europe des lumières*, Paris, 1971.
- CHAUSSINAND-NOGARET (G.), *Une histoire des élites*, Paris, 1975.
- , *La noblesse au XVIII^e siècle. De la féodalité aux lumières*, Paris, 1976.
- , *La vie quotidienne des Français sous Louis XV*, Paris, 1979.
- CHEVALLIER (P.), *Les ducs sous l'acacia ou les premiers pas de la Franc-Maçonnerie française 1725-1743*, Paris, 1964.
- CORVISIER (A.), *Armées et sociétés en France de 1494 à 1789*, Paris, 1976.
- , «Clientèles et fidélités dans l'armée française aux XVII^e et XVIII^e siècles» dans *Hommage à R. Mousnier*, Paris, 1981, pp. 213-236.
- CUBELLS (M.), «Un agronome aixois au XVIII^e siècle : le président de la Tour d'Aigues, féodal de combat et homme des Lumières» dans les *Annales du Midi*, 165 (janvier-mars 1984), pp. 31-56.
- DECOUFLE (A.), «L'aristocratie française devant l'opinion publique à la veille de la Révolution» dans *Etude d'histoire économique et sociale du XVIII^e siècle*, Paris, 1966, pp. 1-50.
- DEVYVER (A.), *Le sang épuré. Les préjugés de race chez les gentilshommes français de l'ancien régime 1560-1720*, Bruxelles, 1973.
- DUMA (J.), «Les Bourbon-Penthièvre à Rambouillet. La constitution d'un duché-pairie au XVIII^e siècle» dans *RHMC*, XXIX (av.-juin 1982), pp. 291-304.
- DURAND (Y.), *Finance et mécénat. Les fermiers généraux au XVIII^e siècle*, Paris, 1976.
- ELIAS (N.), *La société de cour*, Paris, 1976.
- FURET (F.) et RICHEL (D.), *La révolution française*, Paris, 2^e éd. 1973.
- GOODWIN (A.), *The European nobility in the eighteenth century*, Londres, 1954.
- GOUBERT (P.) et ROCHE (D.), *L'Ancien Régime*, Paris, 2^e éd., 1985, 2 vol.
- Guibert ou le soldat philosophe* (Colloque. Sorbonne. 25 fév. 1978), Vincennes, 1981, dactyl.
- GUTTON (J.-P.), *Domestiques et serviteurs dans la France d'Ancien Régime*, Paris, 1981.
- HYSLOP (B.), *L'apanage de Philippe-Egalité, duc d'Orléans (1785-1791)*, Paris, 1965.
- LABATUT (J.-P.), *Les ducs et pairs au XVII^e siècle*, Paris, 1972.
- LABOURDETTE (J.-F.), «Etude comparative de quatre fortunes ducales françaises au XVIII^e siècle» dans *Travaux sur le XVIII^e* (Colloque. Angers. 1978), Angers, 1978, pp. 19-34.
- LACOUR-GAYET (G.), *La marine militaire de la France sous le règne de Louis XV*, Paris, 2^e éd., 1910.
- , *La marine militaire sous le règne de Louis XVI*, Paris, 1905.
- LEMARCHAND (G.), «Noblesse, élite et notabilité en France : aspects sociaux et politiques» dans *EDHS*, VII (1980), pp. 135-146.
- LEON (P.), *Economies et sociétés pré-industrielles, t. II : 1650-1780. Les origines d'une accélération de l'histoire*, Paris, 1970.
- LEONARD (E.-G.), *L'armée et ses problèmes au XVIII^e siècle*, Paris, 1958.

- LEVRON (J.), *La vie quotidienne à la cour de Versailles aux XVII^e et XVIII^e siècles*, Paris, 1965.
- MANDROU (R.), *La France aux XVII^e et XVIII^e siècles*, Paris, rééd. 1974.
- MEYER (J.), *La noblesse bretonne au XVIII^e siècle*, Paris, 1966, 2 vol.
- , *Noblesse et pouvoir dans la France d'Ancien Régime*, Paris, 1973.
- MOUGEL (F.-C.), «La gestion des princes de Bourbon-Conty. Revenus et gestions (1655-1791)» dans *RHMC*, janv.-mars 1971, pp. 30-49.
- MOUSNIER (R.), *Les institutions de la France sous la monarchie absolue*, Paris, 1974, 2 vol.
- et LABROUSSE (E.), *Le XVIII^e siècle* (Histoire générale des civilisations, V), Paris, 3^e éd., 1959.
- Noblesse française. Noblesse hongroise. XVI^e-XIX^e siècles.* (Colloque franco-hongrois. Rennes. Juin 1975), Paris, 1981.
- PILLORGET (R.), *La tige et le rameau. Familles anglaise et française. 16^e-18^e siècle*, Paris, 1979.
- PILLORGET (S.), *Apogée et déclin des sociétés d'ordres (1610-1787)*, Paris, 1969.
- QUOY-BODIN (J.-L.), «Ethique de la guerre et mystique de la paix dans les loges militaires. XVIII^e-XX^e siècles» dans *Rev. historique*, CCLXVIII (1981), pp. 167-183.
- , «Le militaire en maçonnerie» dans *Histoire, Economie et Société*, 4^e trim. 1984, pp. 549-576.
- REINHARD (M.), «Elites et noblesse dans la seconde moitié du XVIII^e siècle» dans *RHMC*, 1956, pp. 5-37.
- RICHARD (G.), *La noblesse d'affaires*, Paris, 1975.
- RICHEL (D.), «Autour des origines idéologiques lointaines de la Révolution française: élites et despotisme» dans *AESC*, XXIV (1969), pp. 1-23.
- ROCHE (D.), «La fortune et les revenus des princes de Condé à l'aube du XVIII^e siècle» dans *RHMC*, 1967, pp. 217-243.
- ROUFF (M.), *Les mines de charbon en France au XVIII^e siècle, 1744-1791. Etude d'histoire économique et sociale*, Paris, 1922.
- SNYDERS (G.), *La pédagogie en France aux XVII^e et XVIII^e siècles*, Paris, 1965.
- TRENARD (L.), «Le charbon avant l'ère industrielle» dans *Charbon et sciences humaines* (Colloque. Lille. 1963), Paris, La Haye, 1966, pp. 53-99.
- VAISSIERE (P. de), *Gentilshommes campagnards de l'ancienne France. Etude sur la condition, l'état social et les mœurs de la noblesse de province du XVI^e au XVIII^e siècle*, Paris, 1903.
- VIDALENC (J.), *Les émigrés français, 1789-1825*, Caen, 1963.
- VIGUERIE (J. de), *L'institution des enfants: l'éducation en France (XVI^e-XVIII^e s.)*, Paris, 1978.

Vie intellectuelle et histoire du livre

- Actes du Sixième Congrès international des Lumières. Bruxelles. Juillet 1983.* Oxford, 1983.
- APPOLIS (E.), *Le «tiers parti» catholique au XVIII^e siècle*, Paris, 1960.
- AUBERTIN (C.), *L'esprit public au XVIII^e siècle; études sur les Mémoires et les correspondances politiques des contemporains de 1715 à 1789*, Paris, 2^e éd. 1873.
- BARBIER (F.), *Les débuts du livre imprimé. Editions du XV^e siècle conservées dans les Bibliothèques de la région Nord-Pas-de-Calais* (cat. d'exposition), Valenciennes, 1982.
- , «Le pouvoir et la géographie du livre en France au XVIII^e siècle» dans *Pouvoir, ville et société en Europe. 1650-1750.* (Colloque intern. du C.N.R.S., oct. 1981), Strasbourg, 1983.
- et DEGENNE (J.), *Catalogue des incunables des Bibliothèques municipales de Arras, Bergues, Lille et Valenciennes*, Lille, 1980, dactyl.
- et HARDY (A.), *L'art de la reliure à travers les collections valenciennoises* (cat. d'exposition. Bibl. mun. de Valenciennes. 1978), Valenciennes, 1978.
- BARRIERE (P.), *La vie intellectuelle en France du XVI^e siècle à l'époque contemporaine*, Paris, 1961.
- BAUDRIER (H.), *Bibliographie lyonnaise (...)*, Lyon, 1895-1921, 12 vol.
- BELIN (J.-P.), *Le mouvement philosophique de 1748 à 1789*, Paris, 1913.
- BENITEZ (M.), «Lumières et élitisme dans les manuscrits clandestins» dans *Dix-huitième siècle*, 14 (1982), pp. 289-303.

- BILA (C.), *La croyance à la magie au XVIII^e siècle en France dans les contes, romans et traités*, Paris, 1925.
- BIONDI (C.), «Le siège de Calais di Dormont de Belloy: ragioni di un successo» dans *Intorno a Montesquieu*, Pise, 1970, pp. 5-20.
- BOGENG (G.A.E.), *Die grossen Bibliotheken, Geschichte der Büchersammler (...)*, Leipzig, 1922, 3 vol.
- Buch und Sammler. Private und öffentliche Bibliotheken im 18. Jahrhundert* (Colloque. Düsseldorf, 1977), Heidelberg, 1979.
- CASSIRER (E.), *La philosophie des Lumières*, Paris, 1966.
- CHARTIER (R.), dir., *Pratiques de la lecture*, Paris, Marseille, 1985.
- COULSTON-GILLESPIE (Ch.), *Science and Polity in France at the End of the Old Regime*, Princeton, 1980.
- DARNTON (R.), *L'aventure de l'encyclopédie. Un best-seller au siècle des Lumières*, Paris, 1982 (éd. orig. 1979).
- , *Bohème littéraire et révolution. Le monde des livres au XVIII^e siècle*, Paris, 1983.
- DELISLE (L.), *Le Cabinet des Manuscrits de la Bibliothèque Nationale*, t. II, Paris, 1874.
- DELUMEAU (J.), *Le péché et la peur. La culpabilisation en Occident (XIII^e-XVIII^e siècles)*, Paris, 1983.
- DEPRUN (J.), *La philosophie de l'inquiétude en France au XVIII^e siècle*, Paris, 1979.
- DESMAELE (B.), «Lectures de la noblesse bruxelloise du XVIII^e siècle» dans *Nouvelles annales du prince de Ligne*, I (1986), pp. 109-125.
- DION (M.-P.), «Die französische Forschung zur Geschichte der Adelsbibliotheken im 18. Jahrhundert. Fakten und Perspektiven» dans *Wolfenbütteler Notizen zur Buchgeschichte*, janv.-mars 1985, pp. 125-143.
- Douze siècles d'art du livre: trésors de la bibliothèque de Valenciennes* (cat. d'exposition, Valenciennes, 1980).
- DROIXHE (D.), «Etude quantitative et analyse interne de quelques bibliothèques liégeoises au XVIII^e siècle» dans *EDHS*, VIII (1981), pp. 151-175.
- DROIXHE (D.), GOSSIAUX (P.-P.), HASQUIN (H.) et MAT-HASQUIN (M.), dir. *Livres et Lumières au pays de Liège (1730-1830)*, Liège, 1980.
- DUCHET (M.), *Anthropologie et histoire au siècle des lumières*, Paris, 1971.
- DUPRONT (A.), «Livre et culture dans la société française du XVIII^e siècle» dans *AESC*, 1965, pp. 867-898.
- EHRARD (J.), *L'idée de nature en France dans la première moitié du XVIII^e siècle*, Paris, 1963, 2 vol.
- , «Pascal au siècle des lumières» dans *Pascal présent (1662-1962)*, Clermont-Ferrand, 2^e éd. 1963, pp. 233-255.
- Les Espaces du livre* (Journée d'étude organisée par l'Institut d'Etude du livre à Paris. Mars 1979), texte dactyl.
- FABRE (M.-J.), *Stanislas-Auguste Poniatowski et l'Europe des lumières*, Strasbourg, 1952.
- FURET (F.), «De l'homme historique. L'expérience américaine dans la culture française» dans *AESC*, 1978, pp. 729-739.
- FURET (F.), dir., *Livre et société dans la France du XVIII^e siècle*, Paris, La Haye, 1965-1970, 2 vol.
- GASPAR (C.) et LYNA (F.), *La bibliothèque de Marguerite d'Autriche* (Cat. d'exposition. Bibliothèque royale Albert 1^{er} 1940), Bruxelles, 1940.
- GUITTON (E.), *Jacques Delille (1738-1813) et le poème de la nature en France de 1750 à 1820*, Paris, 1974.
- GUSDORF (G.), *Les sciences humaines et la pensée occidentale*, Paris, 1966-1971, 5 vol.
- HAZARD (P.), *La crise de la conscience européenne, 1680-1715*, Paris, rééd. 1978.
- , *La pensée européenne au XVIII^e siècle*, Paris, 1946.
- HOBSON (A.), *Grandes bibliothèques*, Paris, 1971.
- «Jardins contre nature» dans *Traverses* 5-6, Paris, 2^e éd. 1983.

- JOLY (A.), «Les livres du dauphin fils de Louis XV» dans *Humanisme actif* (Mélanges (...) J. Cain), t. II, Paris, 1968, pp. 67-79.
- Le journalisme d'Ancien Régime. Questions et propositions.* (Table ronde CNRS. Juin 1981), Lyon, 1982.
- LEFRANCO (P.), *Florilège. Les livres et les fleurs* (Cat. d'exposition. Bibl. mun. de Valenciennes. 1962), Valenciennes, 1962.
- LEGLAY (A.-J.-G.), *Mémoire sur les bibliothèques (...) du département du Nord*, Lille, 1841.
- LEURIDANT (F.), *La bibliothèque du château de Belœil*, Bruxelles et Paris, 1923.
- Le livre dans la vie quotidienne* (Cat. d'exposition. Bibl. nat. 1975), Paris, 1975.
- Livre et lecture en Espagne et en France sous l'Ancien Régime* (Colloque. Casa de Velasquez. 1980), Paris, 1981.
- MARION (M.), *Recherches sur les bibliothèques privées à Paris au milieu du XVIII^e siècle (1750-1759)*, Paris, 1978.
- MARTIN (H.), *Catalogue des manuscrits de la Bibliothèque de l'Arsenal*, t. VIII, Paris, 1899.
- MARTIN (H.-J.), *Livre pouvoirs et société au XVII^e siècle (1598-1701)*, Genève, 1969, 2 vol.
- et CHARTIER (R.) dir., *Histoire de l'édition française*, t. I et II, Paris, 1982-1984.
- MASSON (A.), *Le décor des bibliothèques du Moyen Age à la Révolution*, Genève, 1972.
- MAUZY (R.), *L'idée de bonheur dans la littérature et la pensée françaises au XVIII^e siècle*, Paris, 1960.
- MERCIER (R.), *La réhabilitation de la nature humaine, 1700-1750*, Villemomble, 1960.
- Modèles et moyens de la réflexion politique au XVIII^e siècle* (Actes du colloque organisé par l'Université de Lille III en oct. 1973), Lille, 1977-1979, 3 vol.
- MORNET (D.), *Le sentiment de la nature en France de J.-J. Rousseau à Bernardin de Saint-Pierre. Essai sur les rapports de la littérature et des mœurs*, Paris, 1907.
- , «Les enseignements des bibliothèques privées 1750-1780» dans *Rev. d'histoire littéraire de la France*, 1910, pp. 449-496.
- , *Les origines intellectuelles de la Révolution française (1715-1787)*, 2^e éd., Paris, 1934.
- MORTIER (R.), *Clartés et ombres du siècle des lumières. Etudes sur le XVIII^e siècle littéraire*, Genève, 1969.
- , «La remise en question du christianisme au XVIII^e siècle» dans *Revue de l'univ. de Bruxelles*, XXIII (1971), pp. 415-445 et dans *Problèmes d'histoire du christianisme*, II (1973), pp. 39-69.
- Öffentliche und Private Bibliotheken im 17. und 18. Jahrhundert. Raritätenkammern Forschungsinstrumente oder Bildungsstätten?* (Wolfenbütteler Forschungen), Brême et Wolfenbüttel, 1977.
- PARREAUX (A.) et PLAISANT (M.) dir., *Jardins et paysages: le style anglais*, Lille, 1977, 2 vol.
- PLONGERON (B.), «Recherches sur l'Aufklärung catholique» dans *RHMC*, 16 (1969), pp. 555-605.
- , *Théologie et politique au siècle des lumières, 1770-1820*, Paris, 1973.
- POMIAN (K.), «Marchands, connaisseurs, curieux à Paris au XVIII^e siècle» dans *Revue de l'art*, 49 (1979), pp. 23-36.
- POUGNAUD (P.), «Les théâtres dans les châteaux et résidences privées» dans *Rev. des Monuments hist. de la France*, oct.-déc. 1978, pp. 21-25.
- PRECLIN (E.) et JARRY (E.), *Les luttes politiques et doctrinales aux XVII^e et XVIII^e siècles*, t. 2, Paris, 1956.
- ROACH (E.), «La traduction manuscrite du 'roman de Mélusine' par Coudrette» dans *Rev. d'Histoire des textes*, 7 (1977), Paris, pp. 216-218.
- ROCHE (D.), «Un savant et sa bibliothèque au XVIII^e siècle: les livres de Dortous de Mairan, secrétaire perpétuel de l'Académie des sciences, membre de l'Académie de Béziers» dans *Dix-huitième siècle*, 1969, pp. 47-88.
- , *Le siècle des Lumières en province. Académies et académiciens provinciaux, 1680-1789*, Paris, La Haye, 1978.
- Jean-Jacques Rousseau (1711-1778)*, (Cat. d'exposition. Bibl. nat. 1962), Paris, 1962.

- Jean-Jacques Rousseau et la crise contemporaine de la conscience (Colloque. Chantilly. 1978), Paris, 1980.
- SORGELOOS (C.), «La bibliothèque de Charles de Lorraine...» dans *Revue belge de Philologie et d'Histoire*, LX (1982), pp. 809-838.
- , «La bibliothèque du comte Charles de Cobenzl» dans *Le livre et l'estampe*, XXX (1984), pp. 115-210.
- STAROBINSKI (J.), *Jean-Jacques Rousseau. La transparence et l'obstacle. Sept essais sur Rousseau*, Paris, 2^e éd. 1972.
- TAVENEAU (R.), *La vie quotidienne des jansénistes aux XVII^e et XVIII^e siècles*, Paris, 1973.
- TRENARD (L.), «La presse périodique en Flandre au XVIII^e siècle» dans *Dix-huitième siècle*, 1 (1969), pp. 90-105 et 2 (1970), pp. 77-101.
- TROUSSON (R.), éd., *Thèmes et Figures du Siècle des Lumières* (Mélanges offerts à Roland Mortier), Genève, 1980.
- TUCOO-CHALA (S.), *Ch. J. Panckoucke et la librairie française, 1736-1798*, Pau, 1977.
- VERNIERE (P.), *Spinoza et la pensée française avant la Révolution*, Paris, 1954.
- VIGUERIE (J. de), «Quelques aspects du catholicisme des Français au XVIII^e siècle» dans *Revue historique*, 538 (avril-juin 1981), pp. 335-370.
- VOVELLE (M.), *La mort et l'Occident de 1300 à nos jours*, Paris, 1983.

Histoire des découvertes, des cartes et des sciences

- AHLERS (W.C.), «La correspondance de Macquer» dans *Revue de synthèse* (Journées de Chantilly. 1975), XCVII (1976), pp. 125-127.
- BERNAL (J.D.), «Les rapports scientifiques entre la Grande-Bretagne et la France au XVIII^e siècle» dans *RHS*, IX (1956), pp. 289-300.
- BERTHAUT (col.), *La carte de France 1750-1898; étude historique*, Paris, 1898-1899.
- , *Les ingénieurs géographes militaires 1624-1831, étude historique*, Paris, 1902.
- BLANCHARD (A.), *Les ingénieurs du Roy de Louis XIV à Louis XVI, étude du corps des fortifications*, Montpellier, 1979.
- BIGOURDAN (G.), *Histoire de l'astronomie d'observation et des observatoires en France. T. II: Les anciens observatoires de Paris et de sa banlieue, depuis la fondation de l'Académie des Sciences jusqu'à la fin du XVIII^e siècle*, Paris, 1930.
- Bougainville et ses compagnons autour du monde, 1766-1769: journaux de navigation établis et commentés* par E. Taillemite, Paris, 1977, 2 vol.
- BROC (N.), *La géographie des philosophes, géographes et voyageurs français au XVIII^e siècle*, Paris, 1975.
- , *Les montagnes vues par les géographes et les naturalistes de langue française au XVIII^e siècle. Contribution à l'histoire de la géographie*, Paris, 1969.
- BROSSARD (M.-R. de), *Kerguelen, le découvreur et ses îles*, Paris, 1971.
- BÜTTNER (M.), «Die Bedeutung von Karte und Globus innerhalb der Entwicklung des geographischen Denkens vom Zeitalter des Humanismus bis zur Aufklärung» dans *Der Globusfreund* 25-27 (1978), pp. 77-95.
- , *Geographie und Theologie im 18. Jahrhundert*. (Geographentag. Bochum. 1965), Wiesbaden, 1966.
- Cartes et figures de la terre* (Etudes publiées à l'occasion de l'exposition présentée au Centre Georges Pompidou. 1980), Paris, 1980.
- La cartographie du XVIII^e siècle et l'œuvre du comte de Ferraris (1726-1814)* (Actes du colloque international. Spa. 1976), Bruxelles, 1978.
- CHARLIAT (P.), «L'Académie Royale de Marine et la révolution nautique au XVIII^e siècle» dans *Thalès*, 1 (1934), pp. 71-82.
- DAINVILLE (R.P.F. OUDOT de), «De la profondeur à l'altitude. Des origines de l'expression cartographique du relief terrestre par cotes et courbes de niveau» dans *Internationale Jahrbuch für Kartographie*, II (1962), pp. 150-162.
- , «Grandeur et population des villes au 18^e siècle» dans *Population*, 1958, pp. 459-480.

- , «L'enseignement des mathématiques au xvii^e siècle» dans *xvii^e siècle*, 30 (1956), pp. 62-68.
- , «Les amateurs de globes» dans *Gazette des Beaux-Arts*, LXXI (1968), pp. 51-64.
- , *Les Jésuites et l'éducation de la société française. La géographie des Humanistes*, Paris, 1940.
- DAUMAS (M.), *Les instruments scientifiques aux xvii^e et xviii^e siècles*, Paris, 1953.
- DONEAUD DU PLAN (A.), «Histoire de l'Académie de Marine» (Articles parus dans la *R.M.C* de 1878 à 1882), Paris, 1882.
- , «La marine française du xviii^e siècle du point de vue de l'administration et des progrès scientifiques» dans *R.M.C*, XXI (1867), pp. 465-493 et 580-599.
- DU BUS (C.), «Les collections d'Anville à la Bibliothèque nationale» dans *BSG*, 1926, pp. 94-145.
- DUNMORE (J.), *Les explorateurs français dans le Pacifique. T. I: Le xviii^e siècle*, Papeete, 1978.
- DUVOSQUEL (J.-M.) et LEMOINE-ISABEAU (C.), *La région de Comines-Warneton. Sept siècles de documents cartographiques et iconographiques*, Bruxelles, 1980.
- ELLENBERGER (F.), «De l'influence de l'environnement sur les concepts: l'exemple des théories géodynamiques au xviii^e siècle en France» dans *RHS*, XXXIII (1980), p. 33.
- , «Le dilemme des montagnes au xviii^e siècle: vers une réhabilitation des diluvianistes?» dans *RHS*, XXXI (1978), pp. 43-52.
- EMMANUEL (M.), *La France et l'exploration polaire. I: De Verrazano à La Pérouse (1523-1788)*, Paris, 1959.
- Enseignement et diffusion des sciences au xviii^e siècle*, Paris, 1964.
- FAIVRE (J.-P.), «Savants et navigateurs: un aspect de la coopération internationale entre 1750 et 1840» dans *Cahiers d'histoire mondiale*, X (1966), pp. 98-123.
- FONCIN (M.), «Dupin (sic) Triel and the first use of contours» dans *Geographical Journal*, 127 (1961), pp. 553-554.
- Géodésie, lever des plans, photogrammétrie* (Catalogue du Conservatoire national des Arts et Métiers), Paris, 1953.
- GILLE (B.) dir., *Histoire des techniques*, Paris, 1978.
- HAHN (R.), *The Anatomy of a Scientific Institution: The Paris Academy of Sciences, 1666-1803*, Berkeley, Los Angeles, Londres, 1971.
- , «The Application of Science to Society: The Societies of Arts» dans *Studies on Voltaire and the Eighteenth Century*, XXV (1963), pp. 829-836.
- HOOYKAAS (R.), *Continuité et discontinuité en géologie et biologie*, Paris, 1970.
- L'image du Monde* (Catalogue d'exposition), Valenciennes, 1981.
- L'importance de l'Exploration Maritime au Siècle des Lumières* (A propos du voyage de Bougainville. Table Ronde organisée par M. Mollat et E. Taillemite), Paris, 1982.
- KOEMAN (C.), *Collections of maps and atlases in the Netherlands, their history and present state*, Leyde, 1961.
- LACOSTE (Y.), *La géographie, ça sert, d'abord, à faire la guerre*, Paris, 1976.
- MAHLER (P.), «Un savant au xviii^e siècle: le Duc de Chaulnes» dans *Bull. de la Soc. Philomatique de Paris*, sér. 10, I (1909), pp. 72-76.
- MARCEL (G.), «Correspondance de Michel Hennin et de d'Anville», dans *Bull. de géogr. historique et descriptive*, 1907, pp. 441-482.
- , «Lettres inédites du Cardinal Passionei à d'Anville», *Ibid.*, 1904, pp. 418-438.
- MARTIN-ALLANIC (J.-E.), *Bougainville navigateur et les découvertes de son temps*, Paris, 1964.
- MASCART (J.), *La vie et les travaux du chevalier Jean-Charles de Borda (1733-1799). Episodes de la vie scientifique au xviii^e siècle*, Paris, 1919.
- MARX (J.), «L'activité scientifique de l'Académie impériale et royale des Sciences et Belles-Lettres de Bruxelles (1772-1794)» dans *EDHS*, IV (1977), pp. 49-61.
- MONOD-CASSIDY (H.), «Un Astronome-Philosophe, Jérôme de Lalande» dans *Studies on Voltaire and the Eighteenth Century*, LVI (1967), pp. 907-930.
- «Notice biographique sur Le Paute d'Agelet» dans *BSG*, sér. 7, IX (1888), pp. 293-302.

- PEDLEY (M.), « The map trade in Paris 1650-1825 » dans *Imago Mundi*, 33 (1981), pp. 33-45.
- RAINAUD (A.), *Le continent austral. Hypothèses et découvertes*, Paris, 1893.
- ROGER (J.), *Les sciences de la vie dans la pensée française du XVIII^e siècle. La génération des animaux de Descartes à l'Encyclopédie*, Paris, 1963.
- SANDLER (C.), *Die Reformation der Kartographie um 1700*, Munich et Berlin, 1905.
- STENGERS (J.), « Buffon et la Sorbonne » dans *EDHS*, 1974, pp. 97-127.
- , « L'Eglise et la Science : problème d'autrefois et problème d'aujourd'hui » dans *Rev. de l'Univ. de Bruxelles*, 1971, pp. 446-464.
- TATON (R.) dir., *La Science moderne. (De 1450 à 1800)*, Paris, 1969.
- , « Quelques précisions sur le chimiste Clouet et deux de ses homonymes » dans *RHS*, V (1952), pp. 359-367.
- TOOLEY (R.V.), « Early maps of Australia. The dutch period » dans *Map collectors' series*, 23 (1965).
- , « Maps of Antarctica » dans *Map collectors' series*, 2 (1963).
- , « One hundred foreign maps of Australia 1773-1887 » dans *Map collectors' series*, 12 (1964).
- , « Quelques précisions sur le chimiste Clouet et deux de ses homonymes » dans *RHS*, V (1952), pp. 359-367.
- TOOLEY (R.V.), « Early maps of Australia. The dutch period » dans *Map collectors' series*, 23 (1965).
- , « Maps of Antarctica » dans *Map collectors' series*, 2 (1963).
- , « One hundred foreign maps of Australia 1773-1887 » dans *Map collectors' series*, 12 (1964).

Voyages et vie provinciale

- BABEAU (A.), *Les voyageurs en France depuis la Renaissance jusqu'à la Révolution*, Paris, 1885.
- FABIAN (U.), « Deutsche Reisende in englischer Bibliothekem im achtzehnten Jahrhundert » dans *Wolfenbütteler Forschungen*, t. II, pp. 91-117.
- GRAPPIN (P.) dir., *L'Allemagne des Lumières. Périodiques. Correspondances. Témoignages*, Paris, 1982.
- LAUBRIET (P.), « Les guides de voyage et la propagande philosophique » dans *Studies on Voltaire and the XVIII^e century*, 32 (1965), pp. 269-325.
- LOPE (H.-J.), « La ville de Bruxelles vue par Don Diégo de Galvez » dans *EDHS*, V (1978), pp. 181-198.
- MAT-HASQUIN (M.), « Les influences anglaises en Europe occidentale au siècle des Lumières » dans *EDHS*, t. VIII, 1981, pp. 191-199.
- PERNOT (J.-F.), « Les chevauchées des ingénieurs militaires en France au XVIII^e siècle ou la maturité des voyages d'études politico-administratifs » dans *La découverte de la France au XVII^e siècle* (Colloque. Marseille. 1979), Paris 1980, pp. 327-345.
- SACQUIN-MOULIN (M.), *Les voyageurs français en Angleterre et les voyageurs anglais en France de 1750 à 1789* (Thèse de l'Ecole des Chartes), Paris, 1977, 2 vol. dactyl.
- STRAUSS (B.), *La culture française à Francfort au XVIII^e siècle*, Paris, 1914.
- L'Académie de Peinture et Sculpture de Valenciennes* (cat. d'exposition. Valenciennes. 1986), Valenciennes, 1986.
- BABEAU (A.), *La province sous l'Ancien Régime*, Paris, 1894, 2 vol.
- BERTHE (L.-N.), *Dubois de Fosseux secrétaire de l'Académie d'Arras, 1785-1792 et son bureau de correspondance*, Arras, 1969.
- CAFFIAUX (H.), *Essai sur le régime financier, économique et industriel du Hainaut après son incorporation à la France*, Valenciennes, 1873.
- CAPELLE (G.), *Histoire de Condé et de ses fortifications*, Beuvrages, 1978.
- COQUELLE (P.), « Les projets de descente en Angleterre » dans *Revue d'histoire diplomatique*, 1901, pp. 433-452.

- DANSAERT (G.), « Faire son chemin. Histoire de la famille Desandrouin » dans *Documents et rapports de la société d'archéologie et de paléontologie de Charleroi*, XLII (1937), pp. 63-84.
- DELAME (R.), *Condé-sur-Escaut*, Valenciennes, 1927.
- ESCOUBE (P.), *Sénac de Meilhan, sa vie, son œuvre, son milieu*, Paris, 1981, 2 vol. dactyl.
- FONTAINE (R.), « Un grand médecin militaire à Calais : J.-F. COSTE » dans *DHC*, 8 (1975), pp. 8-9.
- GIRARD D'ALBISSIN (N.), *Genèse de la frontière belge, les variations des limites septentrionales de la France de 1659 à 1789*, Paris, 1970.
- GODEFROY-MENILGLAISE (D.-Ch. marquis de), *Les savants Godefroy. Mémoires d'une famille pendant les XVI, XVII et XVIII siècles*, Paris, 1873.
- GOULEMOT (J.-M.), « Pouvoirs et savoirs provinciaux au XVIII^e siècle » dans *Critique*, 1980, pp. 603-613.
- GUIGNET (Ph.), *Mines, manufactures et ouvriers du Valenciennois au XVIII^e siècle*, New York, 1977.
- Le Hainaut franco-belge* (Journée d'étude. Valenciennes. 1971), Valenciennes, 1971.
- HASQUIN (H.) dir., *La vie culturelle dans nos provinces (Pays-Bas autrichiens, principauté de Liège et duché de Bouillon) au XVIII^e siècle*, [Bruxelles], 1983.
- HEIRWEGH (J.-J.) et MAT-HASQUIN (M.), « Itinéraire intellectuel et gestion économique d'un noble hennuyer : Sébastien-Charles de la Barre (1753-1838) » dans *EDHS*, IX (1982), pp. 93-207.
- JUSTIN (E.), *Les sociétés royales d'agriculture au XVIII^e siècle (1757-1793)*, Saint-Lô, 1935.
- LEFEBVRE (G.), *Les paysans du Nord pendant la Révolution française*, Paris, rééd. 1972.
- LEGRAND (L.), *Sénac de Meilhan et l'intendance du Hainaut et Cambrésis sous Louis XVI*, Valenciennes, Paris, 1868.
- LEURIDANT (F.) éd., *Actes et travaux des congrès internationaux pour l'étude du 18^e siècle en Belgique. Juillet 1935*. Bruxelles, 1936, 2 vol.
- , « Français en pays wallon au XVIII^e siècle. Louis Franquet (1697-1768) » dans *La vie wallonne*, CXLIII (15 juillet 1932), pp. 357-359.
- LIEDEKERKE BEAUFORT (C. de), « Une aventure industrielle au XVIII^e siècle [l'exploitation des mines de Fresnes et d'Anzin] » dans *Revue générale*, 3 (1979), pp. 33-48.
- Livres et Lumières dans la France du Nord au XVIII^e siècle* (Colloque. Valenciennes. 1985), actes à paraître.
- LOOTEN (C.), *Histoire d'Anne-Louis-Alexandre de Montmorency, prince de Robecq, lieutenant général des armées du roi, commandant en chef dans les Flandres, le Hainaut et le Cambrésis (1724-1812)*, Lille, 1913.
- LOTTIN (A.), « Réforme, Contre-Réforme, christianisation, déchristianisation dans le Nord aux XVII^e et XVIII^e siècles » dans *Bull. Sect. Hist. mod. et contemp.*, 12 (1980) pp. 22-27.
- Les Lumières dans les Pays-Bas autrichiens et la principauté de Liège* (cat. d'exposition. Bibl. royale Albert I^{er}. Juillet-août 1983), Bruxelles, 1983.
- MORTIER (R.), « Le siècle des Lumières aux pays de Liège, de Namur et de Hainaut » dans *La Wallonie. Le pays et les hommes. Lettres-arts-culture*. T. II : *Du XVI^e siècle au lendemain de la première guerre mondiale*, Bruxelles, 1978, pp. 75-101.
- MULARD (N.), *Calais au temps des Lys*, Calais, 1961, 4 vol. dactyl.
- , « Calais, ville de garnison » dans *DHC*, 37 (1981), pp. 2-5.
- , « Les garnisons calaisiennes sous l'Ancien Régime », *ibid.*, pp. 8-10.
- PLATELLE (H.) dir., *Histoire de Valenciennes*, Lille, 1982.
- QUENIART (J.), *Culture et société urbaine dans la France de l'Ouest au XVIII^e siècle*, Lille, 1977, 2 vol.
- Recueil d'études d'histoire hennuyère offertes à M.-A. Arnould*, Comines, 1983.
- REINHARD (M.), *Le grand Carnot*. T. I : *De l'ingénieur au conventionnel. 1753-1792*, Paris, 1950.
- Un siècle de franc-maçonnerie dans nos régions : 1740-1780* (cat. d'exposition. Bruxelles. 1983), Bruxelles, 1983.

- SIVERY (G.), *Structures agraires et vie rurale dans le Hainaut à la fin du Moyen Age*, Lille, 1972.
- THBAUT (L.), *Le mécanicien anobli, Pierre-Joseph Laurent, 1713-1773. Des mines d'Anzin au canal de St-Quentin*, Lille, 1974. Thèse dactyl.
- , «Les voies navigables et l'industrialisation du Nord de la France» dans *RN*, LXI (janv.-mars 1979), pp. 149-332.
- TRENARD (L.), *Histoire des Pays-Bas français*, Toulouse, 2^e éd., 1981.
- , «Les Lumières dans les Pays-Bas français» dans *Dix-huitième siècle*, 10 (1978), pp. 123-145.
- , «Patriotisme et nationalisme dans les Pays-Bas français au XVIII^e siècle» dans *Studies on Voltaire and the eighteenth century*, XC (1972), pp. 1625-1657.
- , «Survivances féodales dans les provinces septentrionales de la France au XVIII^e siècle» dans *L'abolition de la féodalité dans le monde occidental*, Paris, 1971, pp. 181-203.
- Valenciennes et les anciens Pays-Bas* (Mélanges offerts à P. Lefrancq), Valenciennes, 1976.
- VERRIEST (L.), *Le régime seigneurial dans le comté de Hainaut du XI^e siècle à la Révolution*, Louvain, 1916-1917.

Ouvrages consacrés à E. de Croÿ et à sa famille

- ADELS-TORN (B.), *La maison de Croÿ, étude héraldique, historique et critique*, Bruxelles, 1894.
- ALQUIER (G.), «Les grandes charges du Hainaut» dans *RN*, XXI (1935), pp. 5-31.
- BENEZECH de SAINT-HONORE, «Note sur les tombeaux des princes de la Maison de Croÿ déposés en 1845 sous le calvaire du cimetière de Vieux-Condé» dans *Bull. Comm. hist. dép. Nord*, III (1847), pp. 111-113.
- BODART (L.), «Propos sur un point historique remarquable mais peu connu: les Croÿ et leur domaine de l'Hermitage en la forêt de Bonsecours» dans *Hainaut-Tourisme*, mars 1983, pp. 59-61.
- BIRKNER (G.), «La tablature de Luth de Charles, duc de Croÿ et Arschoth (1560-1612)» dans *Revue de musicologie*, XLIX (1963), pp. 18-46.
- BORN (R.), *Les Croÿ. Une grande lignée hennuyère d'hommes de guerre, de diplomates, de conseillers secrets, dans les coulisses du pouvoir, sous les ducs de Bourgogne et la Maison d'Autriche 1390-1612*, Bruxelles, 1981.
- CORNU (H.), «Notice historique sur le duc de Croÿ (...)» dans *Mémoires de la société d'agriculture sciences et arts de l'arrondissement de Valenciennes*, Valenciennes, 1841, pp. 117-161.
- DAUVERGNE (R.), *Les résidences du maréchal de Croÿ, (1718-1784)*. Paris, Ivry-sur-Seine, Condé, Paris, 1950.
- DEL COURT (A.), *Un grand seigneur au siècle des Lumières: le duc de Croÿ, maréchal de France 1718-1784*, Saint-Amand, 1984.
- DINAUX (A.), «L'Ermitage ancien et l'Ermitage moderne» dans *Archives Historiques et Littéraires du Nord de la France et du Midi de la Belgique*, Valenciennes, 1829.
- DUBRÆUCQ (G.), «Le prince de Croÿ, maréchal de France» dans *DHC*, 14 (1976), pp. 14-15.
- DURUT (R.), *Bruay-sur-l'Escaut*, Valenciennes, 1977.
- DUVOSQUEL (J.-M.), «De la gestion domaniale à la bibliophilie: les 'cadastres', besognés et albums du duc Charles de Croÿ, 1612. Essai de typologie» dans *Albums de Croÿ*, Bruxelles, 1979, pp. 7-23.
- FEUCHÈRE (P.), «Histoire sociale et généalogie: la noblesse du Nord de la France» dans *AESC*, juil.-sept. 1951, pp. 306-315.

¹ Il n'a pas été possible de retrouver, ni à Nanterre ni par l'intermédiaire de M. Bluche, le mémoire de maîtrise de M. CHAVAILLARD, *Une vie quotidienne au XVIII^e siècle: le duc de Croÿ*, Nanterre, 1971 (mém. dactyl.).

- FOSSIER (R.), «La noblesse picarde au temps de Philippe le Bel» dans *La noblesse au Moyen Âge, XI-XV siècles. Essais à la mémoire de Robert Boutruche réunis par P. Contamine*, Paris, 1976, pp. 105-127.
- GUITRY (Lt.), «Camp sous Calais commandé par M. le Prince de Croÿ (16 juillet-16 septembre 1756)» dans *Carnet de la Sabretache*, 1902, pp. 87-111.
- HACHEZ (F.), «Un manuscrit de l'enseignement de la vraie noblesse, provenant de la bibliothèque de Charles de Croÿ, comte de Chimay» dans *Annales du Cercle archéologique de Mons*, XXIII (1892), pp. 91-104.
- HANOUNE (R.), «Un témoignage du XVIII^e siècle sur une mosaïque de Bavay (signalée par le comte de Caylus en 1756 et le maréchal de Croÿ)» dans *Actes du 101^e congrès des Soc. savantes. Lille. 1976. Section Archeol.*, 1978, pp. 191-201.
- HENAUT (M.), «Un théâtre de salon au XVIII^e siècle, au château de l'Hermitage, résidence des princes de Croÿ» dans *Rev. des Etudes Hist.*, LXIV (1898), pp. 129-138.
- KRETZSCHMAR (F.-J.), *Pierre Contant d'Ivry. Ein Beitrag zur französischen Architektur des 18. Jahrhunderts*, Cologne, 1981.
- LEBEAU (T.) et MICHAUX (A.), *Notice historique sur les seigneurs de Solre-le-Château*, Avesnes, 1859.
- LE BOUCQ de TERNAIS (A.), *Recueil de la noblesse des Pays-Bas, de Flandre et d'Artois*, Douai, 1884.
- LEFRANCO (P.), «Ce que Calais représentait au XVIII^e siècle, pour le Maréchal de Croÿ» dans *Bull. historique et artistique du Calaisis*, 1967, pp. 11-20.
- LEJEUNE (E.) dir., «Le prince de Croÿ» dans *Histoire de Calais*, Calais, 1880, pp. 116-120.
- LENNEL (F.), «Portrait du prince de Croÿ» dans *Calais par l'image*, Calais, 1905, t. I, pp. 170-173 et t. II, pl. 216.
- LEURIDANT (F.), «Français en pays wallon au XVIII^e siècle. Le Maréchal de Croÿ, 1718-1783» dans *La Vie Wallonne*, XII (1931-1932), pp. 312-318.
- MABILLE de PONCHEVILLE (A.), «Figures européennes. Quand le Maréchal de Croÿ, gouverneur de la Picardie maritime, construisait en Hainaut le beau château de l'Hermitage» dans *Rev. de Boulogne et de sa région*, sept.-oct. 1968, pp. 127-128.
- MARTIN (G.), *Histoire et généalogie de la maison de Croÿ*, La Ricamarie, 1980.
- MISONNE (D.), «Les albums de Croÿ, Histoire de la collection» dans *Albums de Croÿ* (Cat. d'exposition, Bibliothèque Royale Albert I^{er}, 1979), Bruxelles, 1979.
- et DUVOSQUEL (J.-M.), *Le Hainaut dans les Albums du duc Charles de Croÿ (fin XVI^e - début XVII^e siècle)*, Mons, 1980.
- MORETUS PLANTIN de BOUCHOUT (H.), «Un grand seigneur belge à Versailles. Le duc de Croÿ» dans *Rev. Générale*, juin 1928, pp. 641-666.
- Neuf siècles de l'histoire du Hainaut au Rœulx* (Cat. d'exposition, 1959), [s.l.], 1959.
- PARAVICINI (W.), *Moers, Croÿ, Burgund*, Bonn, 1978.
- PLATELLE (H.), *La construction de l'église de Condé*, Lille, 1951.
- ROUSSEAU (L.), *L'Hermitage à Condé-sur-l'Escaut. Jardins, architecture et décor dans le Nord dans la seconde moitié du XVIII^e siècle*, Paris, 1982, 2 vol. dactyl.
- , «Le château de l'Hermitage [sur le territoire de Condé-sur-Escaut] au XVIII^e siècle» dans *Actes du 101^e congrès des Soc. savantes. Lille. 1976*. Paris, 1978, pp. 285-292.
- SAROT (L.), «Un exploit de chasse du duc Emmanuel de Croÿ» dans *Hainaut-Tourisme*, 210 (janv. 1982), pp. 15-17.
- TIERNY (P.), «Le maréchal de Croÿ & le géographe Cassini» dans *Le Cabinet historique de l'Artois et de la Picardie*, XII (1897), pp. 53-56.
- VAN EVEN (E.), «Notice sur la bibliothèque de Charles de Croÿ (...)» dans *Bull. du bibliophile belge*, IX (1852), pp. 390-393 et 436-451.

Table des abréviations

ADN	Archives départementales du Nord (Lille).
AESC	<i>Annales Economies, Sociétés, Civilisations.</i>
AG	<i>Annales de Géographie.</i>
AMC	Archives municipales de Condé-sur-l'Escaut.
AN	Archives nationales (Paris).
AP	Archives de Paris.
BMV	Bibliothèque municipale de Valenciennes.
BN	Bibliothèque nationale (Paris).
BSG	<i>Bulletin de la Société de géographie.</i>
D.	Dülmen, Archives du duc de Croÿ.
DHC	<i>Dossiers d'histoire calaisienne.</i>
D., M	Archives transférées de Mons à Dülmen, inventoriées par G. WYMANS.
EDHS	<i>Etudes sur le XVIII^e siècle.</i>
J.	<i>Journal inédit du duc de Croÿ</i> , publ. par de GROUCHY et P. COTTIN.
MC	Minutier central (Archives nationales, Paris).
MV	<i>Mémoires de ma Vie</i> (Bibliothèque de l'Institut).
RHMC	<i>Revue d'Histoire moderne et contemporaine.</i>
RHS	<i>Revue d'histoire des sciences.</i>
RMC	<i>Revue maritime et coloniale.</i>
RN	<i>Revue du Nord.</i>

Tableau II. Branche de Chimay-Solre (XIV-XVII siècles)

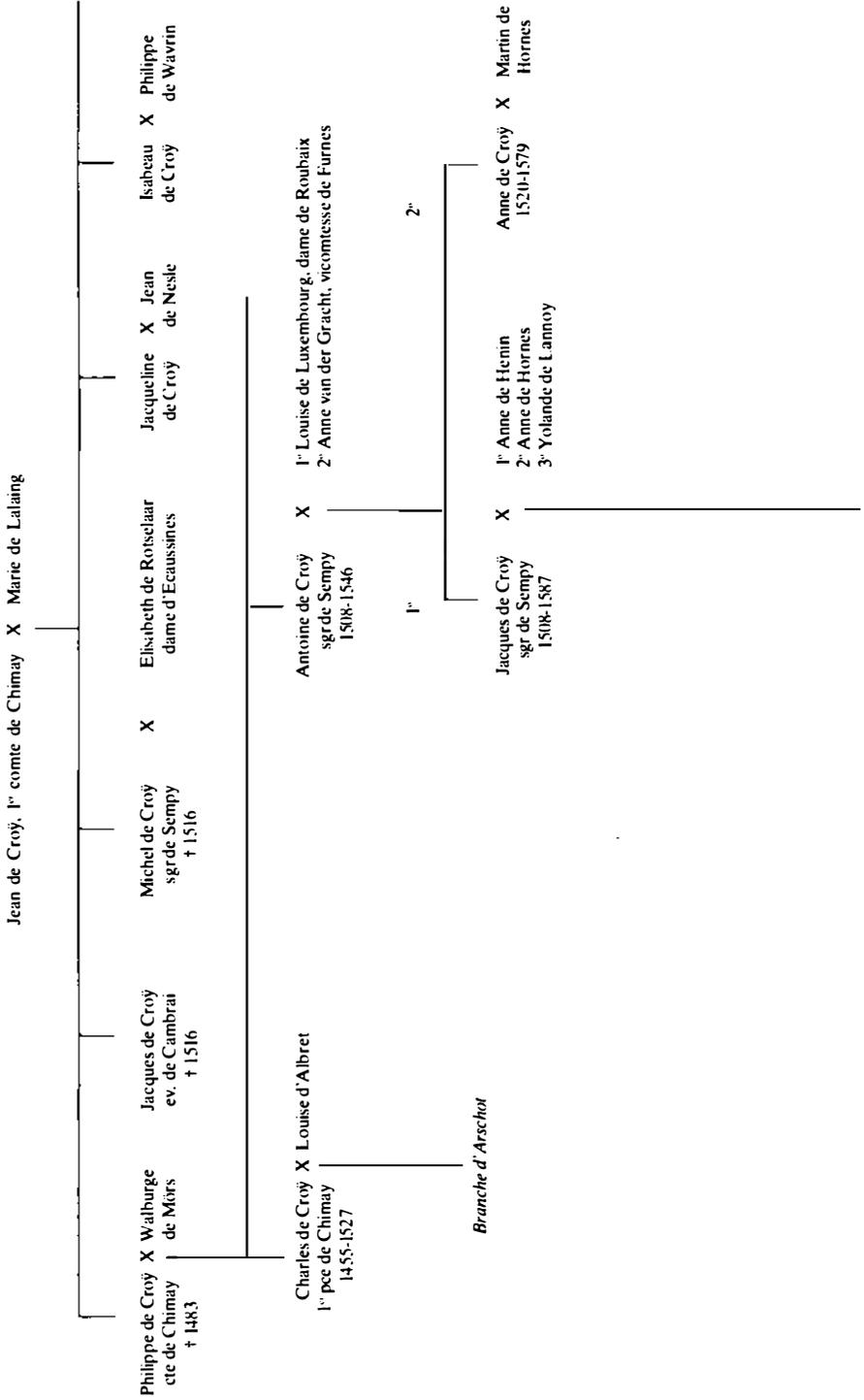
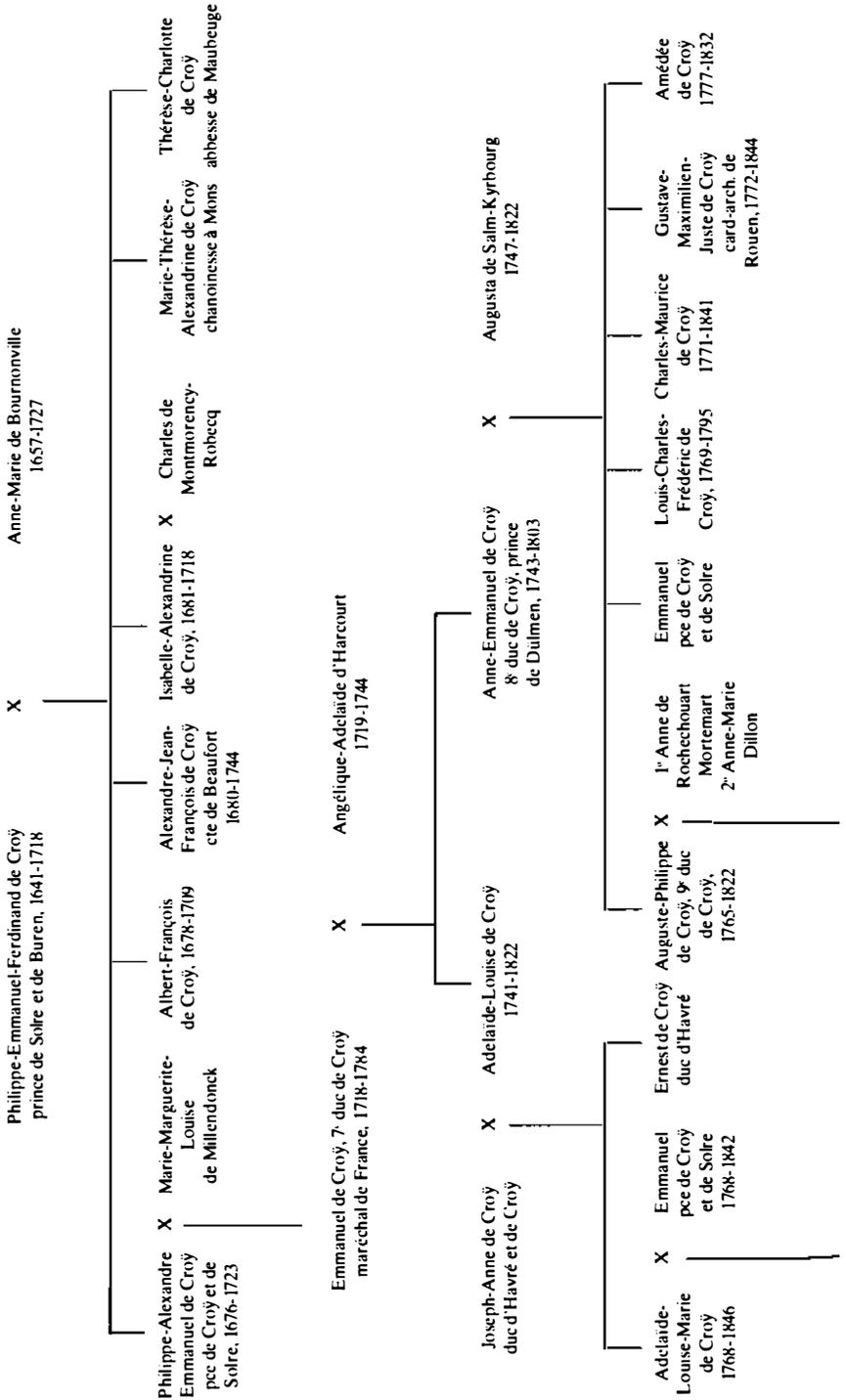
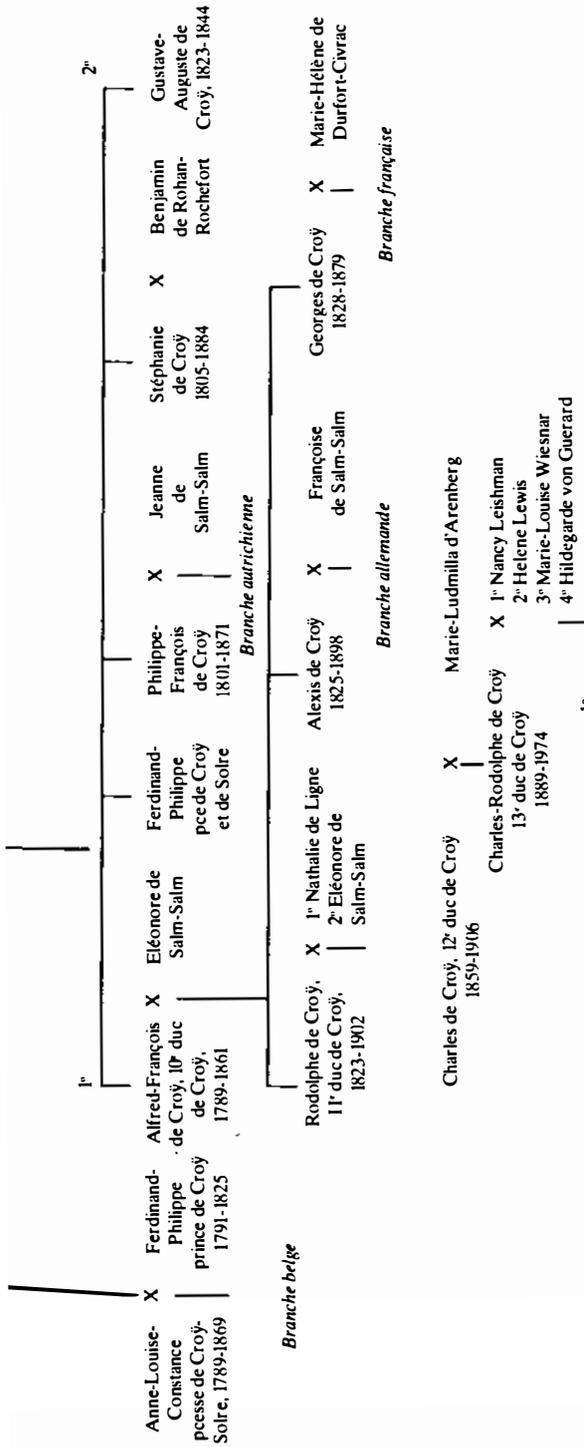


Tableau III. Branche de Chimay-Solre (XVIII-XX siècles)





	<i>Croÿ</i> <i>Beaufort</i>	<i>Lalaing</i> <i>Croÿ</i>		<i>Gand-Vilain</i> <i>Claerhou</i>	<i>Merode</i> <i>Montmorency</i>		<i>Bournonville</i> <i>Egmont</i>	<i>Melun</i> <i>Montmorency</i>		<i>Arenberg</i> <i>Croÿ</i>	<i>Berlaimont</i> <i>Lalaing</i>	
16	Jean, pce de Croÿ, cte de Soire (...), baron de Beaufort (...), ch. de la Toison d'Or, cap. des archers de la gdede Ph. III, ambas.	Jeannede Lalaing dame de Condé et de Fresnes	17 18	Philippe-Lamoral de Gand-Vilain, cte d'Isenghien	Marguerite-Isabelle de Merode, ctesse de Middelbourg	19 20	Alexandre, duc de Bournonville, cte de Henin-Liétard, vcte et baron de Barlin (...), chev. de la Toison d'Or	Anne de Melun	21 22	Philippe pce d'Arenberg, duc d'Arshot etc., grand d'Espagne, chev. de la Toison d'Or	Isabelle de Berlaimont héritière de Lalaing	23

8	Philippe-Emm.-Amb.-Antoine-pce de Croÿ, cte de Soire, baron de Beaufort, Ransart, Condé et Molembars (...), chev. de la Toison d'Or, gd veneur héréditaire du pays et cte de Hainaut, colonel d'un régt d'infanterie wallonne, cap. d'une cte d'h. d'armes	9	Isabelle-Claire de Gand-Vilain Isenghien, dame de Betencourt, Meteren, Alenshof, etc.	10	Alexandre, duc et pce de Bournonville, cte de Henin-Liétard, vcte et baron de Barlin (...), chev. de la Toison d'Or, maréchal général des armées de l'Empereur, vice-roi de Catalogne et de Navarre	11	Jeanne-Ernestine princesse d'Arenberg
---	--	---	---	----	---	----	---------------------------------------

4 Philippe-Emmanuel-Ferdinand-François, pce de Croÿ, cte et pce de Soire et de Buren, baron de Condé et de Beaufort, sgr de Rumes, Péruwelz, Fresnes, Bruel, Beaumetz, Montenencourt etc., chev. de l'ordre du St-Esprnt, gd Veneur héréditaire du Hainaut, lieutenant-général des armées du Roi de France, gouverneur, lieutenant-général et gd bailli de Péronne, Roye et Montdidier

5 Anne-Marie-Françoise de Bournonville

2 Philippe-Alexandre-Emmanuel, prince de Croÿ, de Soire et de Mœurs, baron de Condé etc., lieutenant général des armées du Roi de France

1 Emmanuel, duc de Croÿ, maréchal de France, de la 1^{re} classe, chevalier des ordres du et comté de Hainaut et baron de la ville

Millendonck
Ghoer

Joyeuse
Saulz-Tavernes

Failly
Tollenaere

du Fay
Le Baron

Mailly
Melun

Gand-Vilain
Berghes

Croy
Lalang

Gand-Vilain
Merode

24

Jean-Pancrace de Millendonck	Marguerite de Joyeuse
------------------------------	-----------------------

25 26

Jean de Failly sgrde Bernissart	Marie de Gougnyes du Fay dame de Sotteville
---------------------------------	---

27 28

Philippe de Mailly, marquis du Quesnoy, vcte d'Eps, etc.	Alberte de Gand-Vilain Isenghien
--	----------------------------------

29 30

Philippe-Emmanuel de Croy-Solre	Isabelle de Gand-Vilain
---------------------------------	-------------------------

31

12

Claude-Herman de Millendonck, baron de Pesche

13

Mane de Failly dame de Bernissart

14

Guillaume de Mailly marquis du Quesnoy, vicomte d'Eps, sgrde Buire-aux-Bois, Blangy, etc.

15

Isabelle-Marguente-Caroline de Croy-Solre

6

Louis-Herman-François, comte de Millendonck, baron de Pesche
--

7

Isabelle-Philippe-Thérèse de Mailly

3

Marie-Marguerite-Louise, comtesse de Millendonck et du Saint-Empire, marquise du Quesnoy, baronne de Pesche, Surice et Cerfontaine
--

prince du Saint-Empire, Grand d'Espagne Roi, grand Veneur héréditaire du Pays de Condé
--

Table des illustrations

Fig. 1. Notes d'Emmanuel de Croÿ prises sur le vif, 1751	24
Fig. 2. L'importance stratégique de la ville de Condé	33
Fig. 3. Premier «Voyage» du Prince de Croÿ en Flandre et Hainaut (3 août 1737 - 19 novembre 1737)	62
Fig. 4. Voyage du Prince de Croÿ en Zélande, 1761 (28 juillet - 3 août) .	71
Fig. 5. Voyage du Prince de Croÿ en Angleterre, 1766 (16 juin - 31 juillet) .	75
Fig. 6. Origine géographique des livres dans la bibliothèque d'Alexandre- Emmanuel de Croÿ (1723), puis dans celle de son fils (1788)	134
Fig. 7. Part relative des pays par période dans la bibliothèque d'Emmanuel de Croÿ	135
Fig. 8. Origine géographique des livres d'Emmanuel de Croÿ, en 1788 (détail)	136
Fig. 9. Héritages et acquisitions de livres dans la bibliothèque de Condé, d'après les catalogues de 1723 et 1788	152
Fig. 10. Continuités et nouveautés, de la bibliothèque d'Alexandre-Emma- nuel de Croÿ à celle d'Anne-Emmanuel de Croÿ	153
Fig. 11. Pages de titres et de dédicace de la thèse de droit soutenue à Louvain en 1772 par A.B.J. Flament	169
Fig. 12. Portrait du maréchal de Croÿ, attribué à Nattier	I
Fig. 13 et 14. Cartes postales du château de l'Hermitage, à Condé-sur-l'Es- caut	II
Fig. 15. Catalogue des livres de la Bibliothèque de Mgr le duc de Croÿ [v. 1788]	III

Fig. 16. Reliure aux armes d'Emmanuel de Croÿ	IV
Fig. 17. Page de titre du <i>Mémoire sur le passage par le Nord</i> du duc de Croÿ, paru en 1782	V
Fig. 18. Livre annoté par le duc de Croÿ	VI-VII
Fig. 19. <i>Environs de Condé...</i> par le prince de Croÿ, 1758	VIII
Fig. 20. Extrait de la seconde édition de la carte de France de Cassini, qui reproduit la carte des <i>Environs de Condé</i> dressée par le prince de Croÿ . .	IX
Fig. 21. Observations au sujet de l'invention de MM. de Montgolfier (par le maréchal de Croÿ), Calais, 1783	X
Fig. 22. <i>Hémisphère austral ou antarctique (...) dressé sous les yeux de M. le Duc de Croÿ par le S^r de Vaugondy (...)</i>	XI
Fig. 23. Imaginer le déluge: « <i>Mes petites sphères. Terminé bon en mars 1773</i> »	XII
Fig. 24. Camp sous Calais commandé par M. le Prince de Croÿ, 1756 .	XIII
Fig. 25. <i>Histoire naturelle considérée en Phisicien, Chimiste et Naturaliste par Emmanuel de Croÿ, 1765-1783</i>	XIV-XV
Fig. 26. L'art de représenter les montagnes. Extrait de l' <i>Histoire naturelle...</i> Tome II: <i>Le globe terrestre</i> , 1769	XVI

Index des noms de personnes

- Abbadie, 161
Adam, 89
Adanson, 182
Addison, 246
Adrien VI, 128
Aguilon, 129
Aigremont (d'), 101
Aiguillon (duc d'), 169, 227
Alembert (d'), 162, 200
Alès de Corbet, 172
Alexandre le Grand, 220
Alleaume, 159
Alletz, 180
Amelot de la Houssaye, 171
Amyot, 170
Anacréon, 185
Anselme (Père), 194
Anselme (saint), 157
Anson (amiral), 174, 225
Anville, voir Bourguignon d'Anville
Après de Manevillette (d'), 219, 221, 227-8
Apulée, 185
Arcq (chevalier d'), 91, 166
Arenberg (duc d'), 260
Argens (marquis d'), 163, 186
Argenson (comte d'), 101, 127, 260-1
Argenson (marquis d'), 166
Arioste, 185
Aristophane, 185
Aristote, 252
Arnauld, 155-8, 165
Arschot (duc d'), voir Croÿ
Astruc, 157
Attila, 89
Aubert (président d'), 131
Audran (graveur), 129
Augustin (saint), 157, 160-1, 252
Aulu-Gelle, 185
Avrigny (d'), 164
Bachaumont, 172, 186
Bacon, 200
Bailly, 178
Banks, 174, 219, 226, 266
Barbeyrac, 162
Barbier (bibliographe), 118
Barre (chevalier de la), 165, 174
Barrington, 228
Barrow, 174
Barthélémy (abbé), 170
Barthez, 163
Basnage (J. et S.), 162
Baumé, 241, 247
Bayle, 162
Beaufort (comte de), 45, 131
Beaufort (duc de), 195
Beaufort (de, juriste), 170
Beaupréau, 180

- Beaurain, 227
 Beauveau, (prince de), 76
 Beccaria, 168
 Béliador, 94, 176
 Bellay (du), 199
 Belle-Isle (maréchal de), 30, 103, 218
 Bellin, 221, 227
 Belloy (P.-L. Buirette dit de), 131, 199
 Bendeguz (roi des Huns), 88
 Benjamin, 262
 Bentivoglio (cardinal), 172
 Bergier (abbé), 161
 Bergier (architecte), 260, 263
 Béring, 229
 Bernard (libraire), 130, 162, 174, 229
 Bernard (saint), 157
 Bernardin de Saint-Pierre, 182, 243
 Bernays, 118
 Berruyer, 164
 Berthoud, 226
 Bérulle, 158
 Besenval (baron de), 217
 Béthune-Charost (duc de), 103
 Bigourdan (historien), 264
 Blaeu, 129
 Blanchard, 272, 280
 Blasseau (domestique), 119
 Blavet, 181
 Bletterie (de la), 171
 Blois (Louis de), 159, 196
 Blondeau, 268
 Boccace, 185
 Boèce, 162
 Boehrave, 161, 247
 Boisguillebert, 166
 Bomare, voir Valmont de Bomare
 Bombelles (marquis de), 32, 269
 Bonnet, 182
 Borda (chevalier de), 228
 Bordelon (abbé), 179
 Born (historien), 124
 Boscovich, 178, 186
 Bosius, 164
 Bosquet, 127
 Bosse, 128
 Bossu, 174
 Bossuet, 159, 165, 174
 Bottée de Bouffée, 46-8, 99, 132-3, 137-8, 155, 176-7, 194, 216-8, 221, 224, 279
 Bougainville (de), 174, 225, 266-7
 Boulainvilliers, 48, 154, 156, 166, 172-3, 193
 Bourbon (famille de), 93
 Bourdaloue, 53, 160
 Bourgogne (ducs de), 28-9
 Bourgoin (graveur), 224
 Bourguet, 250
 Bourguignon d'Anville, 170, 215-7, 219, 220, 227
 Bouvet, 227
 Boyceau, 181
 Boyer, 184
 Boynes (de), 268-9
 Brahé (T.), 178
 Brantôme, 176
 Brécourt (chevalier de), 19, 55, 166
 Breteau (valet de chambre), 137
 Breteuil (baron de), 32
 Brosse (président de), 174, 226
 Bruguère, 269
 Buache (de), 227, 230, 250
 Buat (du, ingénieur), 94, 263
 Buchoz, 182
 Buffon, 129, 182, 230, 241, 244, 246, 250, 268
 Bure (de), 128, 132
 Burlamaqui, 168, 170
 Butler, 241
 Buttet-Dumont, 174
 Bye (de, graveur), 89, 127-8
 Cadet de Beaupré, 118, 144
 Caffiaux (dom), 132
 Callot (graveur), 129
 Calmet (dom), 157, 241, 250
 Calvin, 142
 Camoens, 185
 Campra, 183
 Capistrone, 129
 Caraccioli (marquis de), 129, 163
 Carla (du), 176
 Carreri, 174
 Cartari, 171
 Cassini de Thury, 19, 131, 178, 214, 218, 220-5, 265
 Castries (de), 230
 Catulle, 185
 Caylus (comte de), 171
 Cernay (marquis de), 36, 95, 260, 270
 Cervantes, 125, 185
 César, 171, 196, 204
 Chafrion, 216
 Chamousset, 166
 Chapelle, 172
 Chappe d'Auteroche, 131, 229
 Chardin, 173
 Charles II, 29

- Charles XII, 173, 228
 Charles de Bavière, 30
 Charles de Lorraine, 78-9, 127
 Charles le Chauve, 94
 Charles-Quint, 78
 Charlevoix, 174
 Charost (duc de), voir Béthune-Charost (duc de)
 Charron, 161
 Chartres (duc de), 75, 272
 Chaussard (architecte), 240, 260-4
 Chaulieu, 163
 Chaulnes (duc de), 31
 Chaunu (historien), 161
 Chaville (de), 142, 201
 Chevotet (architecte), 262
 Chimay, voir Croÿ
 Choiseul-Gouffier (comte de), 171
 Choiseul (duc de), 63, 265
 Chotinski, 230
 Cicéron, 185
 Clairaut, 248
 Clarke, 162
 Claudien, 185
 Clausier, 184
 Clément (abbé), 158
 Clinchetet, 154
 Colérus, 161
 Collé, 199
 Collet, 160
 Collins, 243
 Colomme (Frère), 158
 Colonia (Père), 79
 Commines, 171
 Condé (prince de), 176
 Condillac, 162
 Condorcet, 35, 264, 271
 Confucius, 163
 Contant d'Ivry (architecte), 260-2
 Cook (capitaine), 174-5, 196, 226-31, 250, 268
 Copernic, 139, 248, 249
 Cormiers (de), 195
 Comeille, 185
 Coste (médecin), 105
 Courtenvaux (marquis de), 240, 264
 Coyer (abbé), 179
 Cozette (peintre), 128
 Crébillon, 130
 Crépy, 224
 Creutz (baron de), 168
 Crevier, 170
 Croÿ (Adélaïde-Louise, duchesse d'Havré), 51
 Croÿ (Alexandre-Emmanuel de), 46, 53, 91-2, 123, 125-8, 130-5, 141-3, 154-5, 173, 179, 218
 Croÿ (Alexandre-Jean-François de), voir Beaufort (comte de)
 Croÿ (Angélique-Adélaïde d'Harcourt, princesse de), 30, 87-8, 155
 Croÿ (Anne de Croÿ-Renty), 29
 Croÿ (Anne-Emmanuel de, 8^e duc de Croÿ), 25, 27, 35, 49-55, 65-6, 72, 78, 81, 98, 118, 120, 123, 130-2, 144, 154, 171, 181, 197, 204, 215-6, 218, 220, 222, 238, 262, 270
 Croÿ (Anne-Marie de Croÿ-Bourmonville, princesse de Solre), 125
 Croÿ (Antoine), 29
 Croÿ (Charles 1^{er}, prince de Chimay), 124
 Croÿ (Charles, duc de Croÿ et d'Arschot), 28, 34, 122, 124, 127, 216
 Croÿ (Charles-Alexandre de, 2^e duc de Croÿ), 124, 127
 Croÿ (Charles-Eugène de, généralissime), 19
 Croÿ (Charles-Joseph de Croÿ-Havré, colonel), 29
 Croÿ (Dorothee de), 124
 Croÿ (Guillaume de Croÿ et d'Araines), 28
 Croÿ-Havré (famille de), 29, 30, 66, 128, 173
 Croÿ (Jacques de), 29
 Croÿ (Jean de, grand bouteiller de France), 29, 88
 Croÿ (Jean de, 1^{er} comte de Chimay), 29
 Croÿ (Jean de, 2^e comte de Solre), 29, 90, 92
 Croÿ (Joseph-Anne de, duc d'Havré), 104, 144, 220, 270
 Croÿ (Ferdinand de, duc d'Havré), 90
 Croÿ-Molembais (famille de), 91
 Croÿ (Philippe de, 1^{er} comte de Solre), 29, 44, 124
 Croÿ (Philippe-Emmanuel-Ferdinand-François, prince de Solre), 29, 101
 Croÿ (Robert de, évêque de Cambrai), 157
 Croÿ-Rœulx (famille de), 29, 30, 90-1
 Croÿ-Solre (famille de), 29, 30, 44, 123-4, 138
 Crozet, 227
 Dacier (graveur) 79,
 Dainville (R. P. de, historien), 219, 237
 Dalrymple, 174-5, 217-9, 224, 228-9, 231
 Damiens, 31, 280
 Dampier, 174
 Dangeul, 65
 Danois (comte de), 99
 Daugis, 179
 Dauvergne (historien), 121, 137, 140

- David (Père), 159
 Davila, 182
 Delancre (laquais), 196
 Delille (abbé), 181, 185-6
 Delisle (de l'Isle), 217-8, 222-3, 229
 Delor, 131
 Deluc, 182
 Démosthène, 184
 Derham, 178, 246
 Desandrouin (marquis), 95
 Descartes, 162, 241, 245
 Desfontaines, 184-5
 Desjanet (Père), 45
 Despinoy (curé), 160
 Deux-Ponts (duc de), 77
 Devyver (historien), 90
 Dezallier d'Argenville, 181
 Diderot, 162, 186, 203, 244
 Dispencer (lord), 79
 Dorat, 130
 Dortous de Mairan, 251-2
 Dubois, 157
 Dubois de Fosseux, 36
 Dubos, 171
 Dubuat-Nançay, 166
 Du Cange, 185
 Duclos, 163
 Duguay-Trouin, 203
 Duguet, 157-9, 250
 Duhamel du Monceau, 181
 Dulard, 186
 Dumas, 53
 Dumont, 168
 Dupain-Triel, 53, 238-9
 Dupin, 132
 Dupont, 166
 Dupront (historien), 18, 126
 Dupuis-Dempportes, 181
 Durand de Maillane, 170
 Dutertre, 174

 Echard, 170
 Ellenberger (historien), 250
 Engel, 229-30
 Eon (chevalier d'), 197
 Ephrem (saint), 47
 Epictète, 163
 Epicure, 163
 Erasme, 159
 Eschine, 184
 Eschyle, 185
 Espié (comte d'), 263
 Estienne (éditeur), 156

 Eugène (prince), 178
 Eutrope, 126

 Faivre (historien), 231
 Faujas de Saint-Fond, 182
 Feller (Xavier de), 161
 Fénelon, 155, 158-9, 161, 196
 Fermin, 174
 Fernel, 179
 Ferraris (de), 214, 220
 Feuquières, 177
 Fielding, 185
 Figueroa, 125
 Finé, 178
 Fleurieu, 226
 Fleury (abbé), 168, 194
 Fleury (card.), 45
 Folard (chevalier de), 176
 Fontenelle, 91, 163, 201, 248
 Foppens (libraire), 130
 Fourcroy (de, ingénieur), 67
 Fourcroy (de, chimiste), 182
 Fourcroy (de, pédagogue), 53
 François (abbé), 161
 François de Sales (saint), 158
 Franklin, 134
 Franquet (ingénieur), 177
 Frédéric II, 166, 176
 Frédéric-Guillaume I^{er}, 78
 Fréminville (de), 165
 Fréville (de), 174, 196, 231
 Frey de Neuville, 160
 Fricx, 196, 215, 224
 Frise (comte de), 177
 Frisius, 178
 Furet (historien), 18, 179, 183

 Gabriel (architecte), 260, 262
 Galand, 185
 Galiani, 166
 Galilée, 178
 Galle, 129
 Garcilaso de la Vega, 125, 174
 Gassendi, 163, 180
 Gautier d'Agoty, 128
 Gayot de Pitaval, 169, 186
 Genest (abbé), 163
 Gersaint, 182
 Gessner, 186
 Gibert, 184, 241
 Gin, 161
 Girardin (marquis de), 131, 181
 Gisors (comte de), 197

- Gmelin, 229
 Godefroy (archiviste), 127, 201, 222
 Godonneschi, 129
 Goldoni, 185
 Gottsched, 184
 Granvelle, 200
 Gravelot, 185
 Grenade (Louis de), 158
 Griffet (Père), 161
 Grimm, 230, 259
 Groot (de), 161-2, 168
 Guerchy (comte de), 65
 Guérin, 171
 Guérin du Rocher, 164, 170
 Gueulette, 185
 Guibert, 177
 Guignard, 176
 Guillard de Beaurieu, 186
 Guise (de), 172
 Gusdorf (historien), 28, 179
 Guyon, 164, 170
 Guyton de Morveau, 182
 Guyot-Desfontaines, voir Desfontaines
- Habsbourg (famille de), 28
 Hale, 181
 Haller, 186
 Harcourt (Angélique-Adélaïde d'), voir Croÿ
 Harcourt (famille d'), 30, 68
 Harcourt (François, duc d'), 30
 Harcourt (Henry d'), 53
 Harcourt (lord), 53
 Harcourt (marquis d'), 93
 Havré (famille d'), voir Croÿ
 Hearne, 229
 Helvétius, 162
 Hénault (président), 173
 Hennepin, 174
 Henri IV, 28, 199
 Herbert, 166
 Hérodien, 171
 Hérodote, 171
 Hervey, 185
 Hésiode, 185
 Hesseln (de), 220
 Hippocrate, 49, 180
 Holbach (baron d'), 183
 Holderness, 72
 Homann, 217-8
 Homère, 185
 Hongrie (André de), 89
 Hongrie (André II, roi de), 89
 Hongrie (Marc de), 89
- Horace, 185
 Hourez, 118
 Hume, 162, 173
 Hurtado de Mendoza, 125
 Hurtaut, 172
 Huygens, 248
- Invault (d'), voir Maynon d'Invault
- Jaillot, 218, 223-4
 Jamin (dom), 158
 Jaucourt (chevalier de), 203
 Jars (chevalier), 183
 Jean (roi d'Angleterre), 127
 Jean Chrysostome (saint), 157
 Jean de la Croix (saint), 158
 Jean le Bon, 28
 Jennings, 131
 Joseph II, 68, 164, 168
 Jousse, 170
 Julienne, 182
 Junker, 163
- Kant, 252
 Képler, 246, 248
 Kerguelen, 28, 175, 219, 227-8, 230-1, 250, 264-9
 Kleist, 186
 Koempfer, 173
 Krashennikov, 229
 Kunckel, 183
- Laborde, 97
 La Bruyère, 163
 La Chapelle, 162
 La Chesnaye des Bois, 181
 Lacos, 186
 Lacombe, 144
 Lacombe de Prével, 186
 La Condamine, 175, 178
 Lacroix du Maine, 132
 Lacurne de Sainte Palaye, 172
 La Fare, 163
 Lafitau, 159, 174
 La Fontaine, 51, 139
 La Guérinière, 45, 181
 Laharpe, 140
 La Hontan, 174
 Lalaing (Emmanuel de), 124
 Lalaing (famille de), 122-5
 Lalaing (Jeanne de), 29
 Lalande, 19, 171, 178, 206, 227, 246, 248, 265, 269

- Lallemand (Père), 156, 159
 Lalouette, 172
 Lami, 175
 Lamoignon de Basville, 172
 La Morlière (chanoine), 90
 Languet de Gergy, 158
 Lannoy (famille de), 123-4
 Lannoy (Yolande de), 29
 La Peyrère (de), 156
 Larcher, 171
 Larguet, 158
 La Rochefoucault (duc de), 75, 163
 La Roque, 172
 La Rue, 160
 La Salle de l'Étang, 181
 Lauraguais (comte de), 226, 266
 Laurent (ingénieur), 263, 271
 Lavater, 179
 La Ville (de), 169
 Lavoisier, 182, 241, 247
 Lebeau, 170, 174
 Le Camus, 225
 Leclerc (Jean), 162
 Leczinski (Stanislas), 53, 198
 Lefebvre, 104
 Lefevre, 172
 Lefrancq de Pompignan, 157, 161, 185
 Legendre, 179
 Legentil, 230
 Lehman, 251
 Leibnitz, 162
 Leleu (historien), 28
 Lemaitre de Claville, 164
 Lemaitre de Sacy, 155-7, 163, 250
 Le Monnier, 178, 200, 246, 264-5
 Léon (historien), 30
 Lepaute d'Agelet, 269
 Lerouge, 224
 Lesage, 179
 Lestacle (de), 163
 Létang, 240
 Le Tellier (famille de), 30
 Letourneur, 185
 Letourneux, 155
 Le Trosne, 166
 Le Valois, 159
 Ligne (princes de), 35-6, 94-5, 101, 177-8, 225, 260, 272
 Linné, 182
 Lipse, 124, 128, 163, 171
 Locke, 52-3, 162-4
 Lombard, 158
 Lombez (de), 159
 Longueil (marquis de), 120, 198
 Longueval (Marguerite de), 44
 Lope de Vega, 124
 Louis (frère, architecte), 261
 Louis VII, 89
 Louis IX, 89
 Louis XIII, 171
 Louis XIV, 29, 101, 122, 125, 172, 219
 Louis XV, 27, 31, 123, 171, 176, 260-1
 Louis XVI, 98, 172
 Louvois, 30
 Loyola (de), 124
 Loyseau, 160
 Lucain, 185
 Lucé (de), 261
 Lucrèce, 185
 Luther, 76
 Lysias, 184
 Mably, 166, 168, 170-1
 Machault, 34
 Machiavel, 166
 Mac Laurin, 246
 Macquer, 182, 203, 241, 246-7
 Maffei, 185
 Magellan, 219
 Magny, 172
 Maillard, 269
 Maillet (du), 241, 251
 Maily (Guillaume de), 44
 Mainbourg, 164
 Maintenon (marquise de), 177
 Maittaire, 132
 Malebranche, 155, 163, 245
 Manuce (éditeur), 126
 Marc-Aurèle, 162-3, 171, 196, 204
 Maréchal, 160, 169
 Marigny (marquis de), 263, 272
 Marin d'Ost, 184
 Marion (historien), 138
 Marion-Dufresne, 227, 268
 Marivaux, 185, 194
 Marolles (abbé de), 129
 Marot, 129, 157
 Marsigli, 173
 Martial, 185
 Massillon, 160
 Maty, 79, 227-9
 Maubert de Gouvest, 36
 Maupertuis, 162, 178
 Mauvillon, 168
 Maximilien (Empereur), 28
 Maynon d'Invault, 45, 103

- Mendelssohn, 163
 Mercier, 186
 Mérian (graveur), 159, 217
 Mésenguy, 156
 Mesmer, 179
 Metastasio, 185
 Métius, 129, 178
 Milet d'Hipécourt, 218
 Millendonck (comtesse de), 45, 52, 155, 197
 Milton, 185
 Miolan (abbé), 272
 Mirabeau, 166, 181
 Moïse, 201, 251
 Molière, 185
 Mollens, 67
 Monsiau (peintre), 211
 Montaigne, 52, 63, 163
 Montecuculli, 176
 Montemajor, 125
 Montesquieu, 65, 166, 168, 170, 177
 Montfaucon, 171
 Montfaucon de Villars (abbé), 179
 Montgolfier (de), 272
 Montigny (baron de), 131
 Montluc (de), 176
 Montmirail (marquis de), 240
 Morand, 183
 Moreau, 166, 170
 Morelly, 186
 Moreri, 194
 Mornet (historien), 87
 Mörs (Walburge de), 29
 Mouhy (chevalier de), 186
 Mousset (prêtre), 262
 Mozart, 104
 Müller, 229
 Muschenbroeck, 246
- Nassau (prince de), 77
 Nattier, 262
 Naudé, 144
 Necker, 140, 167, 206
 Needham (abbé), 250
 Nepos, 176
 Newton, 161-2, 246-8, 252
 Nicolay (de), 174
 Nicole, 158
 Nolin, 181
 Nort (de), 225
- Onosander, 194
 Orléans (famille d'), 35
 Orléans (duc d'), 154
- Orsay (comte d'), 91, 199
 Ortelius, 129, 217
 Ottens, 65, 218
 Oudin, 184
 Oultreman (d'), 124
 Ovide, 129, 185
- Pagés, 231
 Pajot, 90
 Palfyn, 180
 Pallas, 219, 230
 Pallu, 158
 Panard, 130
 Panckoucke, 36, 178, 206
 Papillon (graveur), 128
 Para de Phanjas, 161, 163
 Pardessus (dom), 132
 Parkinson, 175
 Pascal, 155, 160-1, 163, 243
 Pattullo, 181
 Paulmy (marquis de), 103, 185, 263
 Paw (de), 174-5
 Peirenc de Moras, 45, 100
 Pelletier, 159, 176
 Perneti (dom), 175
 Perrot d'Ablancourt, 171
 Perse, 185
 Pesselier, 54
 Peurbach, 129
 Peyton, 184
 Phèdre, 49, 185
 Philippe II d'Espagne, 29
 Philippe le Bon, 29
 Phipps (capitaine), 229-30
 Pic de la Mirandole, 142
 Picquigny (maison de), 28, 88
 Pierre d'Alcantara (saint), 159
 Pierre le Grand, 29, 220
 Pigaut de l'Epinoy, 90, 104
 Pigot, 205
 Pineau de Lucé, 100
 Pinet de Noroy, 129
 Placide de Sainte-Hélène, 213
 Platelle (historien), 261
 Plaute, 185
 Pline l'ancien, 129, 185, 242
 Pluche (abbé), 19, 182, 197, 242
 Poederlé (baron de), 102
 Poivre, 174
 Polignac (abbé de), 186
 Polybe, 129, 171
 Pombal, 165
 Pompadour (marquise de), 165, 263

- Poniatowski (Alexandre), 217
 Poniatowski (Casimir), 217
 Pope, 185
 Pothier, 170
 Prévost (abbé), 174, 186, 194, 268
 Privat de Molières (abbé), 46, 245
 Properce, 185
 Ptolémée, 129
 Pufendorf, 162, 168
 Puysegur (maréchal de), 176
 Pypoulain, 53
- Quellin (graveur), 128
 Quéniart (historien), 173, 179
 Quesnay, 165, 166
 Quincy, 176
 Quinte-Curce, 171
- Rabelais, 97
 Racine (Louis), 161, 186, 246
 Rameau, 183
 Randon de Boisset, 182
 Raulcour, 263
 Raynal (abbé), 161, 173-4
 Réaumur, 241
 Regnard, 130
 Renty (Isabeau de), 28
 Restaut, 184
 Restif, 186
 Rétat (historien), 223
 Rhindorf, 44
 Richardson, 185
 Richelieu, 166, 172
 Riccoboni (M^c), 184
 Rigaut (chimiste), 265
 Robert de Vaugondy (Didier), 218-9, 226-9, 249, 250, 267
 Robertson, 174
 Roche (historien), 18, 115
 Rochechouart de Mortemart (Anne-Victurienne-Henriette), 121
 Rodrigue, 205
 Rodriguez, 159-60
 Rollin, 49, 53, 170, 194
 Romé de l'Isle, 182, 241, 247
 Rondelet, 129
 Rosily-Mesros (comte de), 227, 268
 Rosnevet, voir Saux-Rosnevet (de)
 Roubaud, 174
 Rouillé, 127
 Rouff (historien), 95
 Rousseau (J.-B.), 157
 Rousseau (L., historien), 77, 262
- Rousseau (J.-J.), 19, 35, 53-4, 105, 161-3, 175, 181, 203, 242-3
 Rubens, 78, 129, 159
 Ruiter, 73
- Sabatier, 180
 Sacrabosco, 178
 Sacy, voir Lemaitre de Sacy
 Sade, 186
 Saint-Allouarn, 268
 Saint-Evremond, 163
 Saint-Foix, 172
 Saint-Germain (comte de), 177
 Saint-Lambert, 186
 Saint-Pierre (abbé de), 259
 Saint-Pierre (chevalier de), 177
 Saint-Simon (duc de), 43, 45
 Salm-Kyrbourg (Auguste-Frédérique-Guillaume de), 197
 Salomon, 51, 163
 Salvator Rosa, 129
 Sanchoniaton, 241
 Sandwich (lord), 228
 Saussure, 131, 251
 Sauvage (Père), 218
 Saux-Rosnevet, 269
 Saxe (Maurice de), 30, 176-7
 Schotanus a Steringa, 216
 Schubert, 183
 Scupoli, 158
 Schoeffer (imprimeur), 128
 Scholten van a Schas, 65
 Ségnery (Père), 157, 160
 Seguin (Père), 45
 Sénac de Meilhan, 34, 100, 140, 163
 Sénault, 163
 Sénèque, 163, 185
 Senneton, 129
 Sérieux, 160
 Serran de la Tour (abbé), 170
 Serre de la Tour (de), 204
 Serres (Olivier de), 133
 Seutter (éditeur), 220
 Sévigné (marquise de), 43
 Séchelles (de), 100
 S'gravesande, 162
 Shakespeare, 185
 Sigaud de la Fond, 182
 Sind (baron de), 181
 Sixte V, 128
 Smit, 65
 Snellius, 129
 Socrate, 144, 163

- Soillot (C.), 128
 Solis, 174
 Solre, voir Croÿ
 Sophocle, 185
 Soubise (princes de), 142
 Soubise (princesse de), 101
 Soulavie, 182
 Spinoza, 154, 156, 162
 Stace, 185
 Steller, 229
 Sterne, 186
 Stevin, 129, 176
 Sticotti, 163
 Strada (de), 183
 Suétone, 126
 Sully, 172, 195
 Surville (de), 227
 Swift, 186
- Taboureau de Réaux, 34, 100
 Tacite, 171
 Targe, 174
 Tavernier, 173
 Tasse (le), 185
 Térance, 185
 Ternay, 269
 Terray, 167
 Tertullien, 157
 Tetti, 124
 Thbaut (historien), 95
 Thérèse d'Avila (sainte), 158
 Thévenot, 182
 Thomas (saint), 157
 Thompson, 185, 246
 Thou (de), 193
 Thurot (capitaine), 70
 Thucydide, 171
 Tibulle, 185
 Tissot, 180-1
 Tite-Live, 171
 Torné, 160
 Tournes (de, éditeur), 129
 Toussaint, 53, 163
 Tressan, 185
 Trudaine, 165, 224
 Turbilly, 133, 181
- Turenne, 172, 176, 178
 Turpin, 166, 170
 Turpin (comte de Crésé), 138
- Valade (imprimeur), 230
 Valdec (prince de), 76
 Valmont de Bomare, 133, 182, 200, 237, 239, 241
 Van Dyck, 123
 Vanoles (de), 69
 Vauban, 166-7, 177, 251
 Vaugondy, voir Robert de Vaugondy
 Vauvenargues, 170
 Vauvilliers, 166
 Végèce, 176, 196
 Vence (abbé de), 157
 Vénégas, 174
 Vénéroni, 184
 Verdier (J.), 53
 Verdier (du), 132
 Vergennes, 204
 Vertot, 170
 Viète, 176
 Villemenet, 132
 Vincent, 117
 Vinchant, 128
 Virgile, 185
 Vischer (éditeur), 218
 Voltaire, 35, 65, 105, 161-7, 170, 173, 185, 203, 246-52, 260, 281
 Vovelle (historien), 159
- Walef (baron de), 35
 Walker, 223
 Whiston, 250
 White, 66
 Williamson, 67
 Woodward, 250
- Xénophon, 166, 171
- Young (A.), 181
 Young (E.), 185, 246
- Zachariae, 186
 Zarate, 174

Index des noms de lieux

- Aa (rivière), 31, 104
Adeghem, 102
Aix-la-Chapelle, 35, 64, 76, 78, 196
Alexandrie, 127
Alger, 195
Allemagne, 32, 34, 62-3, 66, 76-8, 132, 141, 197, 215, 218-21, 265
Aléoutiennes (îles), 229
Alpes, 251
Amérique, 105, 174, 221, 229
Amiénois, 172
Amiens, 34, 90, 103, 158, 270
Amsterdam, 36, 64-7, 73-4, 121, 126, 128, 130, 133, 136, 157, 163, 166, 168, 170-3, 177, 181, 184-6, 204, 215, 217-8, 229
Angleterre, 31, 35, 52-3, 63-7, 71-80, 96, 103, 133-4, 173-4, 181, 185, 204, 220-1, 240, 266-72
Anian (détroit d'), 229
Antarctique, 267
Anvers, 125, 127-8, 159, 174, 181, 185
Anzin, 35, 77, 92, 95-7, 183, 240, 271
Araines, 89
Arctique, 228
Arschot, 89
Artois, 31, 51, 93, 104, 168, 172, 220-2, 250
Ath, 225
Attre, 35
Audruicq (marais d'), 94, 104, 222
Augsbourg, 76, 134, 218
Australie, 226
Autriche, 41, 44, 63, 87-8, 196, 207, 217, 220
Avignon, 135, 183
Bailleul (hôtel de), 44, 101, 104, 118-125, 140, 201, 262
Bâle, 157, 159
Barbade, 223
Barrière (places de la), 68
Bavay, 34, 78
Bavière, 30-1, 220
Beaumont, 89
Belœil, 35, 101, 144, 178, 225, 260
Berne, 65, 77
Berry, 62, 93
Besançon, 65, 163, 200
Blanc-Évez (cap), 239
Blankenberghe, 222
Blaton, 94
Bohème, 30-1
Bonn, 76, 134, 181
Bordeaux, 135, 228
Boston, 134
Bouillon, 36
Boulogne, 204
Boulonnais, 31, 103, 221, 239
Bourbon (île ou île de la Réunion), 227, 266
Bourgogne, 115, 124, 127, 172

- Bréda, 63
 Breskens, 70
 Brest, 70, 135, 228, 266-8
 Bretagne, 220
 Briare, 271
 Bruay, 93-5
 Bruges, 34, 69, 93
 Bruxelles, 35-6, 68, 77-9, 98, 125-7, 156-8, 172, 197, 204
 Buren (comté de), 93
- Calais, 34, 64, 66-7, 88, 98, 103-5, 175, 196, 204-6, 211, 216, 222-6, 240, 251, 264-6, 271-2
 Calaisis, 31, 51, 90, 103-4, 131, 221, 227, 251
 Cambrai, 34-5, 157, 180, 261
 Cambrésis, 35
 Cambridge, 50, 65
 Canada, 177
 Capricorne (tropical du), 226
 Carpentarie, 227
 Cassel, 77
 Charmettes, 175
 Chatham, 63
 Châtillon, 80, 131, 240, 262-5
 Chili, 227
 Chimay, 35
 Chine, 79
 Claremont, 65, 74
 Clerval, 69
 Clèves, 74, 220
 Clèves et Juliers (duché de), 220
 Cologne, 34, 76-7, 126, 133-6, 185, 204
 Colombes, 264
 Compiègne, 195
 Condé-sur-l'Escaut, 29-35, 44-6, 61, 68, 87-105, 117-26, 132, 137, 139-43, 156-58, 160, 165, 175-6, 183-4, 194-6, 201, 206, 214-5, 223-5, 248-9, 260-3, 271, 279
 Constantinople, 79
 Conty (terre de), 93
 Corbie, 132
 Crouy, 89, 223
 Culan, 62, 93, 220
- Danemark, 98, 134
 Danube, 63, 66, 230
 Deal, 65
 Dettingen (bataille de), 30
 Diémen (terre de), 227-8
 Dijon, 135, 182
 Douai, 119, 131
 Douvres, 204, 266
- Dranoutre, 94
 Dublin, 181
 Duisbourg, 64, 81
 Dülmen, 19, 25, 215, 238
 Dunkerque, 31, 69, 135, 197, 251
 Dusseldorf, 134
- Egra, 218
 Egypte, 79
 Empire, 28, 63-5, 69, 76, 124, 134, 173, 196, 215-7, 220
 Empire ottoman, 173
 Enghien, 35, 44, 260
 Ermenonville, 78
 Escaut, 34, 70, 94, 101
 Espagne, 32, 44, 124-5, 168, 173-4
 Eton, 65
 Etroeuingt, 35
 Ettlingen, 218
 Europe, 35, 66, 69, 70-2, 79, 89, 134, 173, 219-20, 267, 279-80
- Faucille (col de la), 69
 Falkenlust, 77
 Fernay, 78, 105
 Flandre, 23, 34, 51, 62-5, 92-3, 102, 125, 127, 137, 141-2, 172, 180, 196, 219-20, 222, 251, 271
 Flessingue, 70
 Fontaine-l'Évêque, 77
 Fontenoy, 30
 France, 28, 32-5, 43-4, 47, 49, 53, 66-7, 70, 72-4, 77, 89, 90-6, 103, 132, 134, 174, 218-20, 225, 230, 259, 265
 France (île de, ou île Maurice), 269
 Francfort, 30, 44, 76, 126-7, 134, 217
 Franche-Comté, 63, 80
 Fresnes, 93-6
 Freising, 76
 Fribourg, 65, 124
- Gand, 28, 200
 Gard (abbaye du), 52, 89
 Genève, 65, 69, 74, 79, 168, 183, 185
 Gex, 69
 Gibraltar, 205
 Givet, 270
 Gonneville (terre de), 227
 Göttingen, 80
 Gray, 65
 Greenwich, 80
 Gris-Nez (cap), 265
 Groenland, 229

- Hainaut, 23, 29, 33-6, 87, 90, 93-4, 102, 127,
 132-3, 168, 205, 243, 270
 Haine (rivière), 34, 101
 Hambourg, 215
 Hanau, 134
 Harcourt, 220
 Hassegras (polder), 222
 Herculanium, 80
 Hergnies, 93, 96
 Hermitage, 33-6, 77, 94, 98-9, 101-4, 118-20,
 140-4, 181-5, 197-8, 215, 225, 248-9, 260-3,
 267
 Herzogsfreude, 77
 Hesse, 78
 Héverlé, 89
 Hollande, 35, 63, 66, 72-6, 93, 123-5, 132-5,
 177, 217, 220, 230
 Hongrie, 88-90, 200
 Horn (cap), 267
 Hornes (comté de), 63, 93
 Hulhuisen, 73

 Ile-de-France, 220
 Iles britanniques, 221
 Indes, 73, 259
 Indes (compagnie des), 70, 73
 Ingolstadt, 218
 Ijzendijke, 73, 218
 Islande, 266
 Isque, 35
 Italie, 62, 66, 125, 173, 215
 Ivry, 141, 197

 Jägersbourg, 77
 Japon, 173
 Jard (canal du), 100, 263
 Jérusalem, 127
 Juliers (voir Clèves), 220

 Kamtchatka, 229
 Kent, 250
 Kerguelen (île), 228, 267
 Kingsgate, 65

 La Fère, 46
 Languedoc, 183
 Lausanne, 65, 77, 185
 Lawfeld (bataille de), 30
 La Haye, 166, 173, 186, 204
 Leipzig, 168
 Leyde, 164, 171
 Liège, 34, 36, 63, 93, 126, 196
 Lille, 30, 34-5, 101, 135, 168, 178, 181, 198,
 222
 Lisbonne, 131, 173
 Lison (montagne de), 69
 Lobbes (abbaye de), 127
 Loire, 220
 Londres, 64-6, 103, 133, 164, 168, 173, 204,
 217, 220, 273
 Bourse, 65
 Museum, 65, 79, 80, 127
 Ranelagh, 74
 Royal society, 80, 265
 Tour de, 65
 Westminster (abbaye), 65, 78
 Lorraine, 76
 Louvain, 124, 158
 Lupicin, 69
 Lyon, 77-9, 127, 134-5, 155, 174, 179, 183, 262
 Lys, 31, 34, 104

 Madrid, 225
 Magellan (détroit de), 225
 Maldeghem, 92-3, 102, 122
 Malines, 80
 Manche, 63-5, 104, 217-21, 240, 268-70
 Marbaix, 261
 Margate, 65
 Maroc, 115
 Marseille, 135
 Mayence, 124, 134
 Méditerranée, 173
 Medwey, 63
 Mer du Nord, 65, 270
 Méteren, 94
 Metz, 73, 218
 Meuse, 34
 Middelbourg, 65-6, 70
 Milanais, 216
 Milton, 65
 Miromont, 222
 Mison, 69
 Mississipi, 142
 Mons, 34-6, 128, 172, 225
 Montpellier, 163
 Mörs, 29, 63, 93
 Münster, 66

 Nachtgal (île de), 227, 267
 Namur, 224
 Namurois, 77
 Nancy, 135
 Nesles (hôtel), 118
 Neuchâtel, 65
 Neuffossé (canal de), 31, 104
 Newmarket, 77

- Nimègue, 29, 125
 Nord-Libre (Condé), 119
 Nord (passage du), 205
 Normandie, 62, 220
 Nouvelle-Guinée, 227
 Nouvelle-Hollande, 266
 Nouvelle-Orléans, 142
 Nouvelle-Zélande, 226, 266
 Noyon, 133
 Nuremberg, 66, 76, 134
 Nuyts (terre de), 227
 Nymphenbourg, 76

 Oise, 271
 Oran (bataille de), 47
 Orléans, 170
 Ostende, 69
 Oxford, 65, 80

 Pacifique, 266
 Papous (terre des), 227
 Paris, 32-6, 41, 45, 51, 61-2, 66-7, 87, 98, 101-3, 117, 120-23, 125-33, 136-44, 155-86, 193-6, 200-1, 215-20, 224-8, 238, 251, 261, 265-8, 271-2, 280
 Collège, rue Saint-Jacques, 45
 Jardin du Roy, 80
 Louvre, 272
 Luxembourg (Jardin du), 46
 Sorbonne, 244
 Tuileries, 72
 Pas de Calais, 31, 222, 225
 Pays-Bas, 29, 31, 34-6, 44, 63, 65-9, 76, 78, 80, 92, 94, 124, 132, 168, 173, 204, 215, 217-8, 220-1, 225, 260
 Perse, 173
 Petits-Augustins (rue des), 137-8, 155, 193
 Philippeville, 270
 Picardie, 28, 31-3, 103-4, 141, 172, 176, 220-1, 271, 280
 Picquigny, 89
 Pise, 157
 Plâtrière (rue), 242
 Pologne, 47, 173, 196
 Pontarlier, 65
 Poppelsdorf, 77-9
 Port-Royal, 160
 Portsmouth, 65-6
 Prague, 215
 Provinces-Unies, 73-4, 133, 173
 Prusse, 78, 93, 134, 173

 Queensborough, 65

 Quesnoy, 44
 Quiévrain, 195

 Raismes, 260-1
 Rameiros (Isle), 227
 Ramsgate, 65
 Ratisbonne, 66
 Regard (rue du), 117, 155, 194
 Reims, 34, 220
 Rhin, 230
 Ribemont, 271
 Rochester, 63
 Rœulx, 92
 Rome, 160, 262
 Saint-Louis-des-Français, 262
 Rouen, 134, 157, 181
 Russie, 134, 173, 230

 Saint-Amand, 35, 200
 Saint-Bertin, 89
 Saint-Claude, 69
 Saint-Germain (faubourg), 137
 Saint-Germain (foire), 182
 Saint-Ghislain, 261
 Saint-Jean de Lisboa, 227
 Saint-Laurent (bois de), 222
 Saint-Omer, 222
 Saint-Pierre (île), 227
 Saint-Pétersbourg, 168, 230
 Saint-Sulpice (paroisse), 137, 160
 Salerne, 180
 Salzbouurg, 76, 104
 Sangatte, 104
 Saragosse (bataille de), 29
 Sarrebruck, 77
 Seine, 230
 Septmoncel, 69
 Sheerness, 63
 Sibérie, 229
 Soleure, 65
 Solre, 93, 102, 124
 Somme, 271
 Spa, 35
 Spitzberg, 229-30
 Strasbourg, 135, 184, 218, 265
 Suède, 131, 134, 173
 Suisse, 63, 134, 173

 Tahiti, 227
 Ténériffe, 228
 Terres australes, 264, 266, 270
 Thanet (Isle de), 77
 Toulouse, 134

- Tournai, 34, 117, 215
 Tournais, 93
 Trente, 127
 Trèves, 34
 Trévoux, 184
 Troie (guerre de), 220
 Tyrol, 220

 Utrecht, 30, 34, 66, 74, 79, 204
 Uytkerque, 222, 240, 262

 Valenciennes, 34-6, 44, 77, 101, 118-9, 143,
 156, 180, 195, 206, 215
 Vaugirard (rue de), 117
 Vatican, 127
 Venise, 74, 89, 171, 181
 Versailles, 51, 98, 125, 129, 175, 195-6, 219,
 239, 261, 263, 265, 269, 270, 280

 Vervins (traité de), 28
 Vienne, 25, 127, 215, 217, 220, 225
 Vieux-Condé, 93, 96, 100, 102

 Walcheren, 70
 Westkapelle, 70
 Westphalie, 30-1, 73, 220
 Wilhemstal, 77
 Woburn, 65
 Worms, 76

 Ypres, 68
 Yverdon, 182

 Zélande, 70
 Zuiderzee, 64
 Zwoll, 72, 74

Table des matières

<i>Remerciements</i>	7
<i>Préface par Daniel Roche</i>	9
<i>Introduction</i>	17
<i>Chapitre préliminaire</i>	23
<i>Première partie. L'approche du monde</i>	41
<i>Chapitre I: La voie de l'éducation</i>	43
A. L'éducation d'Emmanuel de Croÿ	43
1. L'enfance	44
2. L'expérience du collège	45
3. Le gouverneur	45
B. Emmanuel de Croÿ précepteur	49
1. Le père et ses enfants	49
2. L'éducation paternelle	51
C. Emmanuel de Croÿ pédagogue	52
1. Les moyens de la réflexion	53
2. L'éducation idéale des nobles fortunés	54
<i>Chapitre II: La leçon des voyages</i>	61
A. Le voyageur	62
1. Les motivations du voyageur	62
2. Les commodités du voyageur	64
3. Les récits du voyageur	67
B. L'art de voyager	68
1. Voyage et stratégie	68
2. Voyage et « philosophie »	72
3. Voyage et profit	76
4. Voyage et culture	78

<i>Chapitre III: Les enjeux socio-économiques</i>	87
A. L'obsession de la généalogie	88
1. De l'origine hongroise au passé picard	88
2. Stratégie et repli familial	90
B. La construction d'un duché	91
1. De la généalogie à la gestion	92
2. Investissement et tradition	93
3. Revenus et indépendance	96
C. Pouvoir et rayonnement provincial	98
1. La vie seigneuriale à Condé	98
2. De Condé à Calais	103
<i>Deuxième partie. Les chemins de la lecture</i>	115
<i>Chapitre I: Une bibliothèque symbole de renouveau</i>	117
A. Peut-on reconstituer la bibliothèque?	117
1. Les livres confisqués	117
2. Les anciens catalogues	120
B. Bibliothèque et personnalité	122
1. Les héritages	122
2. Les recherches d'un bibliophile	126
3. Les appétits d'un consommateur	130
C. Les espaces réservés aux livres	137
1. Les cabinets parisiens	137
2. La bibliothèque du château	140
<i>Chapitre II: Les livres d'un noble, philosophe chrétien</i>	151
A. Dévotion et doutes	152
1. La piété	152
2. L'ébranlement des croyances	161
B. Le droit et l'histoire	167
1. Les livres juridiques	168
2. Les livres d'histoire	170
C. Les «Sciences et arts»	175
1. La culture militaire	175
2. La culture scientifique	178
3. La culture littéraire	183
<i>Chapitre III: Le «livre en souffrance»: lire, écrire, répéter</i>	193
A. La carte des lectures	193
1. Lire à Paris	193
2. Lire en province	195
3. Le lecteur en transit	195
4. Lire à la campagne	197
B. Le profil du lecteur	199
1. La représentation du savoir	199
2. Les devoirs du lecteur	201
C. La mission du lecteur	205

<i>Troisième partie. La recherche d'un idéal</i>	211
<i>Chapitre I: «Géographie volontaire» et géographie de cabinet</i>	213
A. Emmanuel de Croÿ collectionneur de cartes	214
1. Une importante collection	214
2. La carte outil, objet d'art et symbole	216
3. Une collection militaire	217
B. Le pouvoir des cartes	219
1. Les cartes ou le reflet d'un monde	219
2. L'usage des cartes	221
3. Les rapports entre utilisateur et éditeurs	224
C. Représentation du monde et recherche scientifique	225
1. Cartes et récits de voyage	225
2. Cartes et découvertes australes	226
3. Le passage du Nord-Est	228
<i>Chapitre II: Un essai d'«Encyclopédisme dévot»</i>	237
A. L'Histoire naturelle du duc de Croÿ	238
1. Une œuvre inachevée	238
2. La démarche personnelle et l'aide des savants	239
3. Un projet apologétique	242
B. Vision du monde et interprétation scientifique	245
1. L'attrait du newtonisme	245
2. Le goût de l'image	248
3. L'emprise du diluvianisme	250
<i>Chapitre III: Du protecteur au patriote</i>	259
A. Croÿ, «connoisseur et protecteur des arts»	260
B. Emmanuel de Croÿ, mécène scientifique	263
1. L'astronome de Châtillon et de Calais	264
2. Croÿ et le second voyage de Kerguelen	265
C. Un patriote isolé	269
<i>Conclusion</i>	279
<i>Bibliographie</i>	283
<i>Table des abréviations</i>	303
<i>Généalogie</i>	305
<i>Table des illustrations</i>	313
<i>Index des noms de personnes</i>	315
<i>Index des noms de lieux</i>	325
<i>Table des matières</i>	331

DANS LA MEME COLLECTION

Les préoccupations économiques et sociales des philosophes, littérateurs
et artistes au XVIII^e siècle

1976, 273 pages + 6 pages d'ill., 450 FB

Bruxelles au XVIII^e siècle

1977, 160 pages + 9 pages d'ill., 345 FB

L'Europe et les révolutions (1770-1800)

1980, 210 pages, 585 FB

La noblesse belge au XVIII^e siècle

1982, 208 pages + 8 pages d'ill., 560 FB

Idéologies de la noblesse

1984, 148 pages, 495 FB

Une famille noble de hauts fonctionnaires: les Neny

1985, 128 pages, 395 FB

Hors série

La tolérance civile

Ed. par Roland Crahay

1982, 224 pages, 375 FB

Les origines françaises de l'antimaçonnisme

Jacques Lemaire

1985, 120 pages, 350 FB

L'homme des lumières et la découverte de l'Autre

Ed. par Daniel Droixhe et Pol-P. Gossiaux

1985, 226 pages + illustrations, 610 FB

Morale et vertu

Ed. par Henri Plard

1986, 132 pages, 425 FB

Emmanuel de Croÿ a l'envergure d'un Vauban ou d'un Maurice de Saxe. Ses passions: la grandeur de sa famille et les lettres. Combatif, audacieux, doté d'un redoutable sens des affaires, il investit dans la terre et dans l'industrie et se retrouve à la tête d'un capital de six millions de livres. Sa bibliothèque était imposante: 4 000 titres, 8 000 volumes. Ouvert à la modernité, soucieux de concilier foi et raison, il y cherche un savoir pratique, une science «claire et pas du tout farouche», écrit-il dans des *Mémoires*, interrompus, aux portes de la mort, sur cette phrase qui résume sa philosophie de l'existence: «Enfin, il faut étudier à chaque minute et avec courage».

De ce personnage complexe, Marie-Pierre Dion a brossé un portrait chaleureux et vivant. Le talent de l'historienne, la rigueur de sa méthode font de cette biographie intellectuelle, nourrie aux sources, un livre passionnant.

Règles d'utilisation de copies numériques d'œuvres littéraires publiées par les Editions de l'Université de Bruxelles et mises à disposition par les Bibliothèques de l'ULB

L'usage des copies numériques d'œuvres littéraires, ci-après dénommées « copies numériques », publiées par les Editions de l'Université de Bruxelles, ci-après dénommées EUB, et mises à disposition par les Bibliothèques de l'ULB, implique un certain nombre de règles de bonne conduite, précisées ici. Celles-ci sont reproduites sur la dernière page de chaque copie numérique publiée par les EUB et mises en ligne par les Bibliothèques. Elles s'articulent selon les trois axes : protection, utilisation et reproduction.

Protection

1. Droits d'auteur

La première page de chaque copie numérique indique les droits d'auteur d'application sur l'œuvre littéraire. La mise à disposition par les Bibliothèques de l'ULB de la copie numérique a fait l'objet d'un accord avec les EUB, notamment concernant les règles d'utilisation précisées ici. Pour les œuvres soumises à la législation belge en matière de droit d'auteur, les EUB auront pris le soin de conclure un accord avec leurs ayant droits afin de permettre la mise en ligne des copies numériques.

2. Responsabilité

Malgré les efforts consentis pour garantir les meilleures qualité et accessibilité des copies numériques, certaines déficiences peuvent y subsister – telles, mais non limitées à, des incomplétudes, des erreurs dans les fichiers, un défaut empêchant l'accès au document, etc. -. Les EUB et les Bibliothèques de l'ULB déclinent toute responsabilité concernant les dommages, coûts et dépenses, y compris des honoraires légaux, entraînés par l'accès et/ou l'utilisation des copies numériques. De plus, les EUB et les Bibliothèques de l'ULB ne pourront être mis en cause dans l'exploitation subséquente des copies numériques ; et la dénomination des EUB et des 'Bibliothèques de l'ULB', ne pourra être ni utilisée, ni ternie, au prétexte d'utiliser des copies numériques mises à disposition par eux.

3. Localisation

Chaque copie numérique dispose d'un URL (uniform resource locator) stable de la forme <http://digistore.bib.ulb.ac.be/annee/nom_du_fichier.pdf> qui permet d'accéder au document ; l'adresse physique ou logique des fichiers étant elle sujette à modifications sans préavis. Les bibliothèques de l'ULB encouragent les utilisateurs à utiliser cet URL lorsqu'ils souhaitent faire référence à une copie numérique.

Utilisation

4. *Gratuité*

Les EUB et les Bibliothèques de l'ULB mettent gratuitement à la disposition du public les copies numériques d'œuvres littéraires sélectionnées par les EUB : aucune rémunération ne peut être réclamée par des tiers ni pour leur consultation, ni au prétexte du droit d'auteur.

5. *Buts poursuivis*

Les copies numériques peuvent être utilisés à des fins de recherche, d'enseignement ou à usage privé. Quiconque souhaitant utiliser les copies numériques à d'autres fins et/ou les distribuer contre rémunération est tenu d'en demander l'autorisation aux EUB, en joignant à sa requête, l'auteur, le titre, et l'éditeur du (ou des) document(s) concerné(s). Demande à adresser aux Editions de l'Université de Bruxelles (editions@admin.ulb.ac.be).

6. *Citation*

Pour toutes les utilisations autorisées, l'utilisateur s'engage à citer dans son travail, les documents utilisés, par la mention « Université libre de Bruxelles – Editions de l'Université de Bruxelles et Bibliothèques » accompagnée des précisions indispensables à l'identification des documents (auteur, titre, date et lieu d'édition).

7. *Liens profonds*

Les liens profonds, donnant directement accès à une copie numérique particulière, sont autorisés si les conditions suivantes sont respectées :

- a) les sites pointant vers ces documents doivent clairement informer leurs utilisateurs qu'ils y ont accès via le site web des bibliothèques de l'ULB ;
- b) l'utilisateur, cliquant un de ces liens profonds, devra voir le document s'ouvrir dans une nouvelle fenêtre ; cette action pourra être accompagnée de l'avertissement 'Vous accédez à un document du site web des bibliothèques de l'ULB'.

Reproduction

8. *Sous format électronique*

Pour toutes les utilisations autorisées mentionnées dans ce règlement le téléchargement, la copie et le stockage des copies numériques sont permis ; à l'exception du dépôt dans une autre *base de données*, qui est interdit.

9. *Sur support papier*

Pour toutes les utilisations autorisées mentionnées dans ce règlement les fac-similés exacts, les impressions et les photocopies, ainsi que le copié/collé (lorsque le document est au format texte) sont permis.

10. *Références*

Quel que soit le support de reproduction, la suppression des références aux EUB et aux Bibliothèques de l'ULB dans les copies numériques est interdite.